10080

Palat. I III 42 (1)

T 30983

HISTOIRE
DE L'ANCIEN
ET DU NOUVEAU
TESTAMENT,
ET DES JUIFS,

Enrichie de Cartes Géographiques, & de Figures en Taille-douce.

Tome I.

T. 1.

NAPOLI

[ISTOIRE
)E L'ANCIEN ET DU NOUVEAU
ΓESTAMENT,
ET DES JUIFS,

UR SERVIR D'INTRODUCTION
l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de M. l'Abbé FLEURY.

· *le R. P. D.* AUGUSTIN CALMET,
Religieux Bénédictin, Abbé de Senones.

Nouvelle Edition, revûë & corrigée.

TOME PREMIER.

A PARIS, RUE S. JACQUES,

Z { GABRIEL MARTIN, à l'Etoile d'Or.
JEAN-BAPTISTE COIGNARD, à la Bible d'Or.
PIERRE-JEAN MARIETTE, aux Colonnes d'Hercules.
HYPPOLITE-LOUIS GUERIN, à S. Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

PRÉFACE.

L'HISTOIRE de l'Ancien, du Nouveau Teſtament, & des Juifs depuis le commencement du Monde, juſqu'à la ruine de Jéruſalem par les Romains, fait une des principales parties de l'Hiſtoire de la Religion. On y voit par quels différens dégrez Dieu a révélé ſes véritez aux hommes; comment nôtre premier pere aiant été créé dans la droiture & dans l'innocence, comblé de lumieres & de graces, eſt tombé dans le déreglement, dans le péché & dans l'erreur. On y remarque le progrés prodigieux des crimes & des déſordres, où tomberent la plûpart des premiers hommes, qui furent abîmez dans les eaux du Déluge, pendant qu'un petit nombre de Saints & d'Elus conſerverent dans ſa pureté le dépôt de la Religion.

Noé pere d'un Monde nouveau, emploia toute ſa force & ſon autorité pour maintenir dans ſa famille le vrai culte du Seigneur; mais il ne put empêcher que bientôt le mauvais germe avec lequel nous naiſſons, ne produiſît parmi ſes enfans & dans ſa poſtérité, des fruits d'iniquité & de mort. Il eut la douleur en quittant le monde, de le laiſſer fort corrompu; & lorſqu'Abraham, le pere des fidéles, qui étoit né preſque dans le même tems que Noé, mou-

rut, lors, dis-je, qu'Abraham quitta la Caldée, pour venir dans la terre de Canaan, à peine le nom du Seigneur étoit-il connu dans l'un & dans l'autre de ces deux païs; du moins ſon culte public n'y étoit plus en uſage : il n'y avoit apparemment que Melchiſedech, qui craignît alors, & qui ſervît le Seigneur dans la vérité, & dans la perfection.

Le mal alla toûjours croiſſant juſqu'au ſiécle de Moïſe. La Tradition de la vraie Religion, qui juſqu'alors s'étoit conſervée, quoique très-foiblement dans la race d'Abraham, étant ſur le point de ſe diſſiper, Dieu ſuſcita Moïſe, & le remplit de ſon eſprit pour écrire & publier ſes Loix, & pour faire connoître aux hommes ſes véritez d'une maniere plus expreſſe.

L'inconſtance, l'infidélité & l'indocilité du peuple Juif, ſon penchant à l'idolâtrie & aux déſordres groſſiers, obligerent le Seigneur à faire paroître de tems en tems des Prophétes, pour ſoûtenir la Religion, pour réformer les abus, ſurtout pour annoncer la venuë du Meſſie, & pour entretenir ces peuples dans l'attente de ce divin Réparateur. Depuis le retour de la captivité de Babylone juſqu'à la venuë du Meſſie, les Juifs furent moins infidéles au Seigneur, & plus ſoûmis à ſes Loix. Dieu leur envoia peu d'hommes inſpirez ; durant ces tems la parole du Seigneur fut rare & précieuſe dans Iſraël ; mais ils avoient les anciens Prophétes, qui leur ſuffiſoient pour les entretenir dans la vraie Religion.

Lorſque Jean-Baptiſte commença à prêcher, & que Jeſus-Chriſt ſe manifeſta au monde par ſes prédications & par ſes miracles, le peuple du Seigneur attentif à ſupputer les tems, auſquels le Meſſie devoit paroître, & à examiner les caracteres, qui le devoient diſtinguer, ſe-

lon les oracles des anciens Prophétes, ſe trouva partagé ſur ſon ſujet; les uns remarquerent dans lui tout ce qui faiſoit l'objet de leur attente; les autres ſe figurant, que le Chriſt ſeroit d'une naiſſance plus riche & plus éclatante, & qu'il paroîtroit avec plus de pompe, le méconnurent & le rejetterent. L'humilité de Jeſus-Chriſt, ſa patience, ſa pauvreté, ſa douceur, qui devoient le rendre cher & aimable aux Juifs, furent pour eux des pierres de ſcandale, contre leſquelles ils ſe heurterent & ſe froiſſerent. Mais malgré l'incrédulité des Juifs, qui crucifierent leur Dieu & leur Sauveur, il ne laiſſa pas de conſommer l'ouvrage, que ſon Pere Eternel lui avoit confié, qui étoit d'éclairer, de réformer & de ſauver le monde.

L'Hiſtoire du peuple Hébreu n'eſt point un ſimple récit d'évenemens indifférens, où l'on ne voie regner, comme dans la plûpart des autres Hiſtoires, que les crimes & les paſſions des hommes, l'ambition, l'injuſtice, l'intérêt, l'amour, la vengeance, & tous les autres défauts, tempérez par très-peu de bien, qui eſt toûjours mêlé de beaucoup d'imperfections. Celle-ci nous repréſente un peuple, dont la Roiauté & le Sacerdoce ſont une prophétie du Regne & du Sacerdoce du Meſſie (*a*). Toute la nation Juive, tout ce qui lui arrivoit, figuroit & annonçoit Jeſus-Chriſt & ſon Egliſe (*b*). Ce n'eſt donc point ici une ſimple Hiſtoire;

(a) *Auguſt. contra Fauſt. l. 11. c. 17. cujus populi (Hebræi) & Regnum & Sacerdotium Prophetia erat venturi Regis & Sacerdotis, ad regendos & conſervandos fideles.*

(b) *Idem. lib. 22. contra Fauſt. c. 4. Ut non ſolùm ille, aut ille homo, ſed univerſa ipſa gens, totumque regnum Prophetia fieret Chriſti, Chriſtianique regni.*

c'eſt une preuve autentique de nôtre religion ; & de celle des Juifs. La vraie Religion eſt paſſée des Hébreux aux Chrétiens, ſans interruption & ſans milieu : & on n'aura jamais une notion bien diſtincte du Chriſtianiſme, que l'on n'y joigne la connoiſſance de l'Hiſtoire & de la Religion des Juifs. L'ancienne & la nouvelle Alliance, à le bien prendre, n'en font qu'une, dont Jeſus-Chriſt eſt le milieu, le lien & le centre.

C'eſt ce qui nous a déterminé à donner de ſuite toute l'Hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament, depuis le commencement du Monde, juſqu'à la ruine du temple de Jéruſalem par les Romains. Ce dernier évenement eſt en quelque ſorte la fin des prophéties de l'ancienne alliance, & la conſommation de la Loi & de la Religion, dont Moïſe a eté le Médiateur & le Miniſtre. Il falloit que l'Egliſe Chrétienne déja formée, & répanduë dans une grande partie du monde, fût témoin de la vengeance exercée contre cette Ville meurtriere des Prophétes & du Fils de Dieu, & que le Chriſtianiſme vît la ruine des Juifs ſes premiers & ſes plus dangereux ennemis.

Nous avons ſuivi dans cet ouvrage, autant qu'il a été poſſible, le ſtile & les manieres de parler des Ecrivains ſacrez. Nous n'avons pas cru pouvoir mieux narrer, ni donner une plus belle, plus naïve, & plus agréable peinture des mœurs antiques, du caractere des Patriarches, du goût & des ſentimens des Juifs, qu'en imitant la noble ſimplicité des Hiſtoriens inſpirez, & en ſuivant leur brieveté, leur préciſion, leur gravité, l'air ſérieux & plein de ſageſſe qui les accompagne toûjours. Le choix des évenemens, l'ordre dans lequel ils ſont arrangez, l'art avec lequel ils ſont amenez &

mis dans leur jour, la maniere toûjours touchante, & propre à inſpirer la crainte de Dieu, à faire connoître ſa Providence & ſa Juſtice, dont ils ſont racontez; tout cela nous a paru digne de nôtre reſpect, & nous nous ſommes fait une religion de conſerver ici, autant que nous avons pû, tous ces caracteres.

Nous y avons ſeulement ajoûté de tems en tems quelques termes, ou quelques réflexions courtes, pour répandre du jour ſur certains textes, ou ſur certaines circonſtances, que l'éloignement des tems, la diverſité de nos mœurs, & la nature même de la choſe, rendoient obſcures & difficiles à entendre. Dans d'autres endroits, qui demandoient une plus longue diſcuſſion, nous avons mis de courtes Notes à la marge, ou au bas de la page, & nous avons renvoié à nôtre Commentaire ſur l'ancien Teſtament, ou aux Diſſertations que nous y avons faites ſur les endroits les plus remarquables.

Le premier âge du Monde depuis la création de l'Univers juſqu'au Déluge, n'eſt preſque qu'une ſuite généalogique de deux races; l'une de Caïn, & l'autre de Seth. Durant tout cet eſpace, qui eſt de 1656. ans, l'Hiſtoire ne nous fournit, pour ainſi dire, que des noms d'hommes & des dattes, ſans preſque aucuns faits, ni aucunes circonſtances détaillées. L'Hiſtoire du Déluge y eſt fort particulariſée; mais de là juſqu'à la conſtruction de la tour de Babel, on ne remarque rien, ſinon les généalogies des trois fils de Noé, qui ont peuplé tous les païs du monde. Cet endroit eſt d'une conſéquence infinie pour l'Hiſtoire, puiſqu'on y trouve la vraie origine des Nations: origine dont la mémoire ne s'eſt fidelement conſervée, que dans les ſeuls Livres ſacrez des Hébreux;

c'eſt à ces Livres qu'il faut recourir, ſi l'on veut ſe déſabuſer des fables, que la plûpart des peuples ont forgées ſur leurs antiquitez.

Depuis la tour de Babel juſqu'à la vocation d'Abraham, l'Hiſtoire nous fournit ſimplement la généalogie de Sem, juſqu'à Tharé pere d'Abraham. C'eſt proprement à la vocation de ce Patriarche, que commence l'Hiſtoire de l'ancien Teſtament. Tout le reſte ſemble n'avoir été dans le premier deſſein de l'Auteur ſacré, que comme un préambule à l'égard de ce fait. Peut-être même que l'Hiſtoire d'Abraham, & celle des Patriarches, c'eſt-à-dire, toute la Genéſe, n'étoit, ſelon la penſée d'Euſebe (*a*), que comme une préparation aux Livres de la Loi. Les Loix & l'établiſſement de la Religion des Hébreux, formoient le premier & le principal objet de Moïſe. Ce ſage Légiſlateur vouloit dans la Genéſe faire connoître aux Juifs leur véritable origine, & le choix tout gratuit que Dieu avoit fait de leur Nation, pour la rendre ſon peuple choiſi, & pour établir ſes loix, ſon culte & ſon ſacerdoce (*b*). Il vouloit leur faire voir les titres de leur Nobleſſe, & le droit inconteſtable qu'ils avoient à la terre de Canaan, par la promeſſe que Dieu en avoit faite à leurs peres.

Dans les quatre Livres qui ſuivent la Genéſe, Moïſe s'applique principalement à rapporter les Loix, à meſure que Dieu les lui donne; il en marque quelquefois l'occaſion & les motifs. Il entre dans de grands détails des cérémonies pour le Sacré, & des Loix judicielles pour le civil. Quelques-unes de ces Loix re-

(a) *Euſeb. Præpar. l. 6. c. 9. & 11.*

(b) *Exod. XIX. 6. 1. Petri II. 9.*

gardoient le tems du voiage du Déſert; d'autres ne devoient s'obſerver, qu'au tems de la demeure fixe des enfans d'Iſraël dans la terre de Canaan. Nous avons donné dans cette Hiſtoire un précis exact de ces Loix, qui ſont tout le fondement de la République, de la Réligion & de la Police des Hébreux. On ne peut ſe former qu'une idée très-imparfaite de cette Nation, & de ſon Etat temporel, ſans avoir une juſte notion de ſes Loix. Le bonheur de les avoir reçuës de Dieu même, eſt un des plus grands avantages des Iſraëlites. C'eſt ce qui les élevoit réellement au-deſſus des autres peuples les plus puiſſans & les plus nombreux (*a*).

Cette Nation opprimée dans l'Egypte, formée, inſtruite & policée dans le Déſert, fut introduite par Joſué dans la terre promiſe. Dieu ſeul en fut le Roi (*b*), le Chef & le Protecteur. Moïſe, Joſué & les Juges ne furent que ſes Lieutenans & les exécuteurs de ſes ordres. Lorſque ſous Samuël, les Hébreux demanderent un Roi, Dieu s'en plaignit comme d'un outrage fait à ſa domination & à ſon autorité ſouveraine. *Ce n'eſt point vous qu'ils ont mépriſé, c'eſt moi*, dit le Seigneur à Samuël (*c*). Il leur accorde Saül dans ſa colere (*d*), & enſuite David dans ſa miſéricorde (*e*). Les Rois ſucceſſeurs de David & de Salomon dans le Roiaume de Juda, ne vérifierent que trop les menaces, ou les prédictions que Samuël avoit faites aux Iſraëlites, en parlant *du Droit des Rois*. Ils exercerent une domination dure, & impoſerent à leurs Sujets le même joug,

(a) *Deut.* IV. *c.* 7.
(b) *Deut.* XXXII. 12.
(c) 1. *Reg.* VIII. 7. 8. 9.
(d) *Oſée* XIII 11.
(e) 1. *Reg.* XIII. 14.

que les autres Rois avoient coûtume d'impoſer aux leurs. Ceux qui regnerent dans Juda, furent pour la plûpart moins mauvais, que ceux qui regnerent ſur les dix tribus : ces derniers furent preſque tous des prévaricateurs & des méchans, qui foulerent aux pieds la Loi de Dieu, & qui introduiſirent dans Iſraël le culte des Idoles, & la ſuperſtition.

Les Prophétes que Dieu ſuſcita ſous les Rois de Juda & d'Iſraël, furent preſque les ſeuls appuis de la Religion ébranlée. Leur vie exemplaire, le ſaint Eſprit qui parloit en eux, les miracles qui les accompagnoient par tout, leurs prédictions toûjours ſuivies de l'effet; tout cela leur donnoit une très-grande autorité parmi le peuple, & même parmi les étrangers. On trouvoit dans ces Prophétes & dans leurs Diſciples une reſſource contre le déreglement des mœurs & contre l'ignorance. Ils inſtruiſoient, ils menaçoient, ils intimidoient & les Rois & les peuples. La Juſtice de Dieu toûjours attentive à punir le crime, & à protéger la vertu, ſe déclara dans mille occaſions, par des prodiges éclatans, capables de forcer l'incrédulité & l'endurciſſement de ceux, qui n'ont point tout-à-fait renoncé à la bonne foi, & qui n'ont point étouffé la voix de la raiſon. C'eſt de quoi on verra grand nombre de preuves dans cette Hiſtoire.

La longue captivité de Babylone fut comme un déluge, ou comme une expiation ſolemnelle, qui purifia la terre d'Iſraël des abominations, dont les Hébreux l'avoient ſoüillée. Ceux qui revinrent de cet exil, inſtruits par les maux dont Dieu avoit accablé leurs peres, demeurerent ſoûmis à ſes ordres, & plus fidéles à pratiquer ſes Loix, que n'avoient été leurs ancêtres, dans le tems de leur élevation & de

leur proſpérité. Les perſécutions d'Antiochus Epiphanes & de ſes ſucceſſeurs, furent comme un feu qui les purifia encore davantage.

La Religion de Mathatias & de ſes fils, la conſtance du ſaint vieillard Eléazar, des ſept freres martyrs Macchabées & de leur mere, ſont un des plus beaux & des plus riches ornemens de l'Hiſtoire des derniers tems de l'ancien Teſtament. Dieu parut renouveller alors les prodiges, qu'il avoit faits autrefois en faveur de ſon peuple ſous Moïſe, ſous Joſué & ſous Samuël, par les ſuccès prodigieux, dont il favoriſa les armes de Judas Macchabée & de ſes freres.

Ce fut vers ce tems-là que ſe formerent dans Iſraël les Sectes fameuſes des Phariſiens, des Saducéens & des Eſſéniens. Quoiqu'on ignore le véritable Auteur de ces Sectes, & le tems précis auquel elles commencerent, on ne peut guéres les conſiderer, ſurtout celle des Phariſiens & celle des Saducéens, que comme des productions d'hommes pleins d'eux-mêmes, & vuides de l'eſprit de Dieu, qui introduiſirent dans Iſraël des ſentimens nouveaux & des pratiques ſingulieres, qui donnant aux Loix de Moïſe des explications arbitraires, firent naître dans la Religion l'eſprit de curioſité, de ſingularité, de diſpute & de diviſion, qui eſt la ſource ordinaire des héréſies & de la licence, premierement dans les ſentimens, & enſuite dans les mœurs. Auſſi la ſuperſtition & l'hipocriſie prirent la place de la ſolide & ſincere piété. Aux prévarications ſcandaleuſes, & aux déſordres groſſiers des anciens Hébreux, ſuccéderent d'autres vices plus ſpirituels, & par-là plus dangereux; de ſorte que quand Jeſus-Chriſt parut dans la Judée, il trouva les eſprits des Phariſiens, des Saducéens, des Hérodiens

& de la plûpart des Prêtres & des Docteurs de la Loi, remplis de faux préjugez, entêtez de fauſſes traditions & de mauvaiſes explications des Ecritures; & lorſqu'il voulut les ramener au premier eſprit de la Loi, à la vérité primitive, & qu'il entreprit de les détromper de leurs erreurs, il trouva leurs cœurs fermez à ſes inſtructions, & révoltez contre ſa perſonne; enfin leur animoſité les porta juſqu'à le faire mourir ignominieuſement, ſur les prétextes les plus frivoles & les plus mal fondez.

Le gouvernement des Hébreux a ſouvent changé de forme. Avant la ſortie d'Egypte, les Anciens conduiſoient cette Nation avec une autorité ſubordonnée à celle des Rois d'Egypte, dont ils étoient ſujets. Sous Moïſe, Dieu en fut le Chef: & Joſeph (*a*) appelle cette police une *Théocratie*, ou gouvernement Divin. La même forme de régime continua ſous Joſué, & ſous les Anciens qui lui ſuccederent, & même ſous les Juges, qui ne prirent la conduite du peuple, que par les ordres du Seigneur, & en conſéquence de ſon choix. A cette Théocratie ſuccéda le gouvernement Roial & l'autorité Monarchique, qui ſubſiſta dans Juda & dans Iſraël, juſqu'au tranſport des dix Tribus au-delà de l'Euphrate par le Roi d'Aſſyrie, & juſqu'à la captivité de Babylone, ſous Nabuchodonoſor.

Durant la captivité, la forme du Gouverne-

(a) *Joſeph. l. 2. contra Appion. pag. 1071.* Ὁ δ' ἡμέτερος νομοθέτης εἰς μὲν τυλῶν ἀδόλιον ἀπέδειξεν, ὡς δ' ἄν τις εἴποι βιαιάμενος τὸν λόγον, θεοκρατίαν ἀπέφηνε τὴν πολίτευμα θεῷ μᾶλλον μόνῳ τὴν ἀρχὴν καὶ τὸ κράτος ἀναθεὶς, καὶ πείσας εἰς ἐκεῖνον ἅπαντας ἀφορᾶν.

ment des Juifs ne fut point uniforme. Dans certains endroits, comme à Babylone, ils étoient jugez & gouvernez par des Anciens & des Juges de leur Nation, ainſi qu'on le voit dans l'hiſtoire de Suſanne. Ailleurs ils étoient ſoûmis aux Princes & aux Magiſtrats gentils des lieux, où ils ſe trouvoient. Enfin après la captivité ils demeurerent aſſujettis aux Rois de Perſe, qui exercerent ſur eux une domination douce & moderée, comme les Juifs nous l'enſeignent eux-mêmes (*a*). La Judée avoit un Gouverneur de la part du Roi de Perſe; ce gouverneur étoit quelquefois du nombre des Hébreux, comme Eſdras & Néhémie ſous Artaxerxés; & quelquefois c'étoit un Gentil. Dans les affaires qui regardoient la Religion, les grands Prêtres avoient toûjours une grande autorité, & dans celles qui regardoient la Police, on déféroit beaucoup aux principaux deſcendans de David. Les Juifs demeurerent en cet état juſqu'au tems d'Alexandre le Grand, à qui ils ſe ſoûmirent aux mêmes conditions, qu'ils étoient ſous les Perſes. Après la mort de ce Monarque, ils furent aſſujettis à ſes ſucceſſeurs, tantôt aux Rois de Syrie, & tantôt à ceux d'Egypte, vivant ſelon leurs propres Loix; obéiſſant à leur grand-Prêtre, & paiant les tributs qui leur étoient impoſés par les Princes ſouverains, à qui les loix de la guerre les aſſujettiſſoient.

L'ambition de Jaſon frere du grand-Prêtre Onias III. fut la cauſe de tous les malheurs, que la Judée ſouffrit ſous la perſécution d'An-

(a) *Joſeph. Ben Gorion. l. 1. c. 22. & Rab. Salom. in Dan. x. 20.*

tiochus Epiphanes & de ſes ſucceſſeurs ; Jaſon acheta du Roi de Syrie la ſouveraine Sacrificature & le Gouvernement de la Judée. Il commença à concevoir de l'indifférence, & enfin du dégoût & du mépris pour les cérémonies de ſa Religion. Epiphanes entreprit de faire changer les Loix & les Uſages des Juifs, & d'introduire parmi eux les ſuperſtitions paiennes. La réſiſtance des Macchabées attira la guerre dans le païs; la Judée fut pendant quelque tems le théâtre des vexations & des violences des Syriens. Mais les Macchabées eurent le bonheur d'y conſerver, au péril de leur vie, la vraie religion, & d'y rétablir les affaires des Juifs. Ils ſecouerent à la fin le joug des Rois de Syrie, & établirent une nouvelle Monarchie, qui réuniſſoit dans la même perſonne la grande Sacrificature avec la ſouveraine autorité. Ainſi la Roiauté réſida dans la Tribu de Lévi, & dans la famille d'Aaron, depuis Judas Ariſtobule, qui commença à regner l'an du Monde 3898. cent douze ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & elle y demeura juſqu'à Hérodes le Grand, fils d'Antipater, Iduméen de naiſſance, & Juif de Religion, qui fut déclaré Roi des Juifs, l'an du Monde 3964. trente-ſix ans avant la Naiſſance de nôtre Sauveur.

Après la mort d'Hérodes le Grand, arrivée l'an du Monde 4001. & quelques mois après la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, le Roiaume de Judée fut partagé entre Archelaüs, Antipas & Philippe, ſes fils. Archelaüs eut la Judée proprement dite, dont Jéruſalem étoit la capitale. Mais ce Prince aiant encouru la diſgrace d'Auguſte, fut banni, & ſon Roiaume réduit en Province de l'Empire Romain, ſous le Gouverneur de la Syrie. Ainſi s'accomplit par dégrez la prophétie de Jacob,

qui avoit prédit (*a*) : *Que le Sceptre ne ſortiroit pas de Juda, & qu'on verroit toûjours des Princes dominer dans ſa race, juſqu'à la venuë de celui qui devoit être l'attente & le déſir des Nations.*

Lorſque Jeſus-Chriſt naquit, les Juifs n'avoient plus de Prince de leur Nation qui les gouvernât ; ils étoient ſous la domination d'Hérodes, qui étoit étranger à la race de Juda, & quand le Sauveur commença ſa Miſſion & ſa Prédication, & que ſa mort arriva, la domination des Juifs étoit entierement ſupprimée ; le droit de vie & de mort leur étoit ôté ; la Judée réduite en Province, & gouvernée par un Gouverneur Romain, ne faiſoit plus un Etat particulier. Il n'y avoit plus, à proprement parler, de Scéptre dans Juda, ni de Prince particulier dans ſon partage.

Voilà l'idée générale de l'Hiſtoire que nous avons entrepriſe. Le champ en eſt vaſte, l'objet grand & magnifique, le ſujet intéreſſant & agréable, ſoit qu'on conſidere la variété des évenemens, ſoit qu'on enviſage l'importance des faits qui la compoſent. Pour la vérité & la certitude du récit, il n'y eut jamais d'hiſtoire plus indubitable, puiſque dans ſa plus grande partie, elle eſt compoſée des propres paroles des Ecritures ſaintes, ou des Ecrits prophétiques ; & que pour le reſte elle eſt tirée de Joſeph, qui eſt un Hiſtorien également eſtimé des Juifs & des Chrétiens. Nous n'avons mêlé ici d'hiſtoire étrangere, qu'autant qu'il en a fallu pour éclaircir la Sacrée, & pour ſuppléer à ce qui pouvoit y manquer. Nous avons mis des liſtes chronologiques des Rois des principa-

(*a*) *Geneſ.* XLI. X. 10.

les Monarchies d'Orient, qui ont eu liaiſons avec les Hébreux, & la ſuite des grands-Prêtres Hébreux, qui dans tous les tems ont fait une grande figure dans leur nation.

Comme nôtre principale intention a été d'écrire une Hiſtoire de l'Egliſe, de l'Ancien, du Nouveau Teſtament & des Juifs, qui pût ſervir comme d'introduction à celle qui a été donnée par Monſieur l'Abbé Fleury, nous avons crû devoir imiter la brieveté & la préciſion de ce ſage & ſavant Hiſtorien, ſans charger nôtre Ouvrage d'érudition & de recherches ſavantes & curieuſes. Nous cherchons uniquement ici à inſtruire les ſimples fidéles, & ceux qui veulent connoître les faits les plus certains de l'Hiſtoire ancienne, & s'édifier par la lecture de ce qui s'eſt paſſé depuis le commencement du Monde juſqu'après la ruine de Jéruſalem.

TABLE
CHRONOLOGIQUE
DE
L'HISTOIRE
DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU
TESTAMENT,
ET DES JUIFS.

TABLE

TABLE CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT, ET DES JUIFS.

An du Monde 1. De la Periode Julienne. 710.

RE'ATION de la Matiere, ou du Chaos.

I. jour : Création de la Lumiere.

II. jour : Création du Firmament.

III. jour : Création de la Mer, des Eaux, des Plantes & des Arbres.

IV. jour : Création du Soleil, de la Lune & des Aſtres.

V. jour: Création des Poiſſons & des Oiſeaux.

Ans avant J.C. 4000. avant l'Ere vulgaire 4004.

An du M.		Avant J. C.
1.	VI. jour : Création des Animaux terreſtres & de l'Homme. Dieu fait paroître tous les animaux devant Adam. Adam leur impoſe les noms. Dieu crée la femme, il la tire du côté de l'homme, & la lui donne pour femme. Il les introduit dans le Paradis terreſtre.	4000.
	VII. jour : Dieu ſe repoſe après avoir achevé l'ouvrage de la Création ; il ſanctifie le repos du Sabbat.	
	X. jour : Le Démon tente Eve par le moïen du Serpent. Eve déſobéït à Dieu, & engage Adam ſon mari dans la déſobéïſſance. Dieu les chaſſe du Paradis peu de jours après leur création ; & peut-être le dixiéme jour du Monde.	
Seconde Année du Monde.	Naiſſance de Caïn, fils d'Adam & d'Eve.	3999
3	Naiſſance d'Abel.	3998
129	Caïn tuë ſon frere Abel.	3871
130	Naiſſance de Seth, fils d'Adam & d'Eve.	3870
235	Naiſſance d'Enos, fils de Seth.	3765
325	Naiſſance de Caïnan, fils d'Enos.	3675
395	Naiſſance de Malaléel, fils de Caïnan.	3605
460	Naiſſance de Jared, fils de Malaléel.	3540
622	Naiſſance d'Enoch, fils de Jared.	3378
687	Naiſſance de Mathuſala, fils d'Enoch.	3313
874	Naiſſance de Lamech, fils de Mathuſala.	3126

930	Mort d'Adam, âgé de neuf cens trente ans.	3070
987	Tranſport d'Enoch, après trois cens ſoixante & cinq ans de vie.	3013
1042	Mort de Seth, fils d'Adam, âgé de neuf cens douze ans.	2958
1056	Naiſſance de Noë, fils de Lamech.	2494
1140	Mort d'Enos, âgé de neuf cens cinq ans.	2860
1235	Mort de Caïnan, âgé de neuf cens dix ans.	2765
1290	Mort de Malaléel, âgé de huit cens quatre-vingt-quinze ans.	2710
1422	Mort de Jared, âgé de neuf cens ſoixante & deux ans.	2518
1536	Dieu averti Noë du déluge futur, & l'envoie prêcher aux hommes la pénitence cent vingt ans avant que le déluge arrive 1. *Petri* III. 20. 2. *Petri* II. 5. *Geneſ.* VI. 3.	2464
1556	Naiſſance de Japhet, fils aîné de Noë. *Geneſ.* V. 31. & X. 21.	2444
1558	Naiſſance de Sem, ſecond fils de Noë.	2442
1651	Mort de Lamech, pere de Noë, âgé de ſept cens ſoixante & dix-ſept ans.	2341
1656	Mort de Mathuſala, celui de tous les hommes qui a le plus vêcu. Il eſt mort âgé de neuf cens ſoixante & neuf ans. *Geneſ.* V. 27.	2344
	Dieu ordonne à Noë de ſe diſpoſer à entrer dans l'Arche le dixiéme jour du ſecond mois qui répond à Novembre & Décembre.	

1656 Le dix-ſeptiéme jour du même mois, Noë entre dans l'Arche avec ſa femme, ſes enfans & les trois femmes de ſes trois fils. 2344

Il pleut ſur la terre quarante jours & quarante nuits. Les eaux demeurerent ſur la terre cent cinquante jours.

Le dix-ſeptiéme jour du ſeptiéme mois, l'Arche s'arrête ſur la Montagne d'Ararat.

Le premier jour du dixiéme mois, on commença à découvrir les ſommets des montagnes. *Geneſ.* VIII. 3. 4.

Quarante jours après, Noë fait ſortir le Corbeau. *Geneſ.* VIII. 6. 7.

Sept jours après, Noë fait ſortir la Colombe. Elle revient; & après ſept jours, il la fait encore ſortir. Elle revient ſur le ſoir, aiant dans ſon bec une branche d'olivier. Après ſept autres jours, elle ſort de nouveau, & ne revient plus. *Geneſ.* VIII. 8. 12.

1657 Noë étant âgé de ſix cens un ans, le premier jour du premier mois, découvre le toit de l'Arche. 2343

Le vingt-ſeptiéme jour du ſecond mois, Noë ſort de l'Arche. Il immole à Dieu des ſacrifices d'actions de graces; Dieu permet aux hommes l'uſage de la viande: Il donne l'Iris pour gage, qu'il n'envoiera plus de déluge univerſel. *Geneſ.* VIII. IX.

1658 Naiſſance d'Arphaxad, fils de Sem. 2342

1663 Environ ſept ans après le déluge, Noé aiant planté la vigne, but du vin avec excès, & s'endormit découvert d'une maniere indécente dans ſa tente. Cham s'en mocqua, & Noë à ſon réveil donna ſa malediction à Chanaan, fils de Cham, qui pouvoit avoir alors ſix ou ſept ans. — 2337

1693 Naiſſance de Salé, fils d'Arphaxad. — 2307

1723 Naiſſance d'Heber, fils de Salé. — 2277

1757 Naiſſance de Phaleg, fils d'Heber. — 2243

1770 Ce fut vers ce tems-là, que les hommes entreprirent le bâtiment de la Tour de Babel, où Dieu confondit leur Langue, & les obligea de ſe partager dans les differentes parties du monde. — 2230

1771 C'eſt-là où l'on peut fixer le commencement de la Monarchie des Aſſyriens, fondée par Nemrob. *Geneſ.* x. 9. 10. Depuis cette année juſqu'à la priſe de Babilone par Alexandre le Grand, on compte 2903. ans, qui eſt juſtement le nombre d'années que Caliſthene trouva dans les ſupputations aſtronomiques des Caldéens. *Porphyr, apud Simplic. l. 2. de Cœlo.* — 2229

L'Empire d'Egypte commença vers le même tems, par Cham, pere de Mezraïm. Cet Empire dura 1663. ans juſqu'a la priſe de l'Egypte par Cambiſe. *Conſtantin. Manaſſ. in annalib.*

1787	Naiſſance de Rehu, fils de Phaleg.	2213
1819	Naiſſance de Sarug, fils de Rehu.	2181
1849	Naiſſance de Nachor, fils de Sarug.	2151
1878	Naiſſance de Tharé, fils de Nachor.	2122
1948	Naiſſance d'Aran, fils de Tharé.	2052
2006	Mort de Noë, âgé de neuf cens cinquante ans.	1994
2008	Naiſſance d'Abram, fils de Tharé.	1992
2018	Naiſſance de Saraï, épouſe d'Abram.	1982
2083	Vocation d'Abram d'Ur de Caldée. Il va dans la Ville de Chares, ou Haran en Méſopotamie. Son pere Tharé y mourut âgé de deux cens cinq ans. *Geneſ.* XI. 31. 32.	1917
2083	Seconde vocation d'Abram de la Ville de Haran. Il vient dans la terre promiſe avec Saraï ſa femme & Loth ſon neveu, il demeure à Sichem.	1917
2084	Abram deſcend en Egypte. Pharaon lui enleve ſa femme, puis la lui rend. Abram ſort de l'Egypte, & ſe ſépare de Loth ſon neveu.	1916
2091	Les Rois de Sodome & de Gomorrhe ſe révoltent contre Codorlahomor.	1909
2092	Codorlahomor avec ſes alliez vient faire la guerre aux Rois de Sodome, de Gomorrhe, & les autres qui s'étoient ſouſtraits de	1908

ſon obéïſſance. Ceux-ci ſont vaincus ; Sodome eſt pillé ; Loth eſt emmené par les ennemis ; Abram les pourſuit, les diſſipe, reprend le butin, ramene Loth. Melchiſedech le benit.

Le Seigneur fait alliance avec Abram, & lui promet une nombreuſe poſterité. *Geneſ.* XV.

2093 Sarai donne Agar ſa ſervante pour femme, à Abram ſon mari. 1907

2094 Naiſſance d'Iſmaël, fils d'Abram & d'Agar. 1906

2107 Nouvelle alliance du Seigneur avec Abram. Dieu lui promet une nombreuſe poſterité. *Geneſ.* XVII. 1893

Dieu change ſon nom d'Abram en celui d'Abraham, & celui de Sarai en celui de Sara.

Abraham reçoit trois Anges ſous la forme de Voïageurs ; ils lui promettent la naiſſance d'Iſaac.

Sodome, Gomorrhe, Adama & Seboïm ſont brûlées par le feu du Ciel. Loth eſt préſervé. Il ſe retire à Ségor. Il tombe dans l'inceſte avec ſes filles.

2108 Abraham ſe retire de la vallée de Mambré, & va à Berſabée. 1892

2115 Naiſſance d'Iſaac, fils d'Abraham & de Sara. *Geneſ.* XVII. 1885

Sara aiant vû Iſmaël qui joüoit avec Iſaac, oblige Abraham de chaſſer Agar & Iſmaël. Agar fait épouſer à Iſmaël une femme Egyptienne, de laquelle il eut pluſieurs enfans.

2133 Alliance entre Abraham, & 1867

	Abimelec, Roi de Gerare. *Geneſ.* XXI.	
2145	Abraham ſe met en devoir d'offrir à Dieu en holocauſte ſon propre fils Iſaac. *Geneſ.* XXII.	1855
	Mort de Sara, épouſe d'Abraham, âgée de cent vingt-ſept ans. *Geneſ.* XXIII. 1. 2.	
2148	Abraham envoie Eliézer ſon Intendant en Méſopotamie, pour demander une femme à ſon fils Iſaac. Eliézer lui amene Rebecca. *Geneſ.* XXIV. XXV.	1852
2150	Mariage d'Abraham & de Céthura, dont il eut pluſieurs fils.	1840
2158	Mort de Sem, fils de Noë, cinq cens ans après la naiſſance d'Arphaxad.	1842
2167	Rebecca étant demeurée ſterile pendant dix-neuf ans, Iſaac prie pour elle, & lui obtient la grace de concevoir.	1833
2168	Naiſſance de Jacob & d'Eſaü.	1832
2183	Mort d'Abraham, âgé de cent ſoixante & quinze ans.	1817
2187	Mort d'Heber, âgé de quatre cens ſoixante & quatre ans.	1813
2200	Iſaac va à Gerare. Dieu lui réïtere les promeſſes qu'il avoit faites à ſon pere Abraham. Iſaac fait alliance avec Abimelech, Roi de Gerare.	1800
2208	Mariage d'Eſaü avec des femmes Cananéennes.	1792
2208	Déluge d'Ogygés dans l'Attique mille vingt ans avant la premiere Olympiade.	1792
2231	Mort d'Iſmaël, fils aîné d'A-	1769

braham. Il avoit cent trente-ſept ans.

2245 | Iſaac contre ſa premiere intention, donne ſa bénédiction à Jacob, au lieu de la donner à Eſaü. Jacob ſe retire en Méſopotamie, auprès de ſon oncle Laban. Il épouſe Lia, puis Rachel. | 1755

2246 | Naiſſance de Ruben, fils de Jacob & de Lia. | 1754

2247 | Naiſſance de Simeon, fils de Lia. | 1753

2248 | Naiſſance de Lévi, fils de Lia. | 1752

2249 | Naiſſance de Juda, fils de Lia. | 1751

2259 | Naiſſance de Joſeph, fils de Rachel & de Jacob. | 1741

2265 | Jacob prend la réſolution de s'en retourner auprès de ſes parens dans la terre de Chanaan. Laban le pourſuit & l'atteint ſur les montagnes de Galaad. Eſaü vient au-devant lui, & le reçoit avec beaucoup de tendreſſe. Jacob arrive à Sichem. | 1735

2273 | Dina fille de Jacob aiant eu la curioſité d'aller voir les fêtes des Cananéens, eſt ravi par Sichem, fils d'Hemor. Les freres de Dina vengent cet outrage par la mort des Sichemites. | 1727

2273 | Naiſſance de Benjamin, fils de Rachel. | 1727

2276 | Joſeph âgé de dix-ſept ans, découvre à Jacob ſon pere, les crimes de ſes freres : ce qui lui attira une telle haine de leur part, qu'ils le vendirent à des étrangers qui le menerent en Egypte, où il fut

	acheté comme eſclave par Putiphar.	
2276	Vers ce tems-là, Juda épouſe la fille de Sué Cananéen : dont il eut Her, Onan & Sela.	1724
2286	Joſeph eſt ſollicité au crime par la femme de ſon Maître Putiphar ; il lui réſiſte, & eſt mis en priſon.	1714
2287	Il explique les ſonges de deux Officiers du Roi Pharaon.	1713
2288	Mort d'Iſaac, âgé de cent quatre-vingt ans.	1712
2289	Songes de Pharaon expliquez par Joſeph. Il eſt mis hors de priſon, & établi Intendant de toute l'Egypte. Commencement des ſept années de fertilité prédites par Joſeph.	1711
2290	Naiſſance de Manaſſé, fils de Joſeph.	1710
2291	Naiſſance d'Ephraïm, ſecond fils de Joſeph.	1709
2296	Commencement des ſept années de ſterilité, prédites par Joſeph.	1704
2297	Les dix freres de Joſeph viennent en Egypte pour acheter du bled. Joſeph arrête Simeon, & ne laiſſe aller ſes autres freres, que ſous condition qu'il lui ameneroient ſon jeune frere Benjamin.	1703
2298	Les freres de Joſeph reviennent en Egypte avec leur frere Benjamin. Joſeph ſe fait connoître à eux, & les engage de venir en	1702

Egypte avec leur pere. Jacob y vient avec toute ſa famille.

2300 Joſeph ramaſſe tout l'argent qui étoit en Egypte, & le met dans le tréſor du Roi. 1700

2301 Joſeph acquiert au Roi d'Egypte tout le bétail du païs, les peuples étant obligez de le vendre, pour avoir de quoi ſe nourrir. 1699

2302 Les Egyptiens vendent leurs champs & leur liberté à Pharaon, pour avoir de quoi vivre. 1698

2302 Fin des ſept années de ſterilité. Joſeph rend aux Egyptiens leur bétail & leurs champs, à condition qu'ils donneront au Roi le cinquiéme du revenu de leur travail. 1698

2315 Derniere maladie de Jacob. Il donne ſa benediction à Ephraïm & à Manaſſé, prédit ce qui doit arriver à chacun de ſes fils, prie qu'on l'enſeveliſſe avec ſes peres. Il meurt âgé de cent quarante-ſept ans. 1695

2369 Mort de Joſeph, âgé de cent dix ans. Il prédit la ſortie des Iſraëlites de l'Egypte, & prie qu'on tranſporte ſes os dans la terre de Canaan. 1631

2385 Mort de Lévi, âgé de cent trente-ſept ans. 1615

2427 Roi nouveau en Egypte qui ne connoiſſoit ni Joſeph, ni les ſervices qu'il avoit rendus au païs: il commence à perſécuter les Iſraëlites. 1573

Vers ce tems-ci vivoit Job, auſ-

ſi illuſtre par ſa ſageſſe & par ſa vertu, que par ſon admirable patience.

2430 Naiſſance d'Aaron, fils d'Amram & de Jochabed. 1570

2433 Naiſſance de Moïſe, frere d'Aaron. Il eſt expoſé ſur le Nil, & trouvé par la fille de Pharaon, qui le donne à Jochabed pour l'élever, & l'adopte pour ſon fils. 1567

2473 Moïſe va viſiter ſes freres; tuë un Egyptien qui maltraitoit un Hébreu. Mais aiant ſçû que Pharaon étoit informé de ce qu'il avoit fait, il ſe retire au païs de Madian, où il épouſe Sephora, fille de Jetro, il en eut deux fils, Gerſam & Eliézer. 1527

2513 Le Seigneur apparoît à Moïſe dans un buiſſon ardent, comme il paiſſoit les troupeaux de ſon beau-pere, & l'envoie en Egypte pour tirer les Iſraëlites de l'oppreſſion où ils gémiſſoient. 1487

Il retourne en Egypte. Aaron ſon frere vient au-devant de lui juſqu'au mont Horeb. Les deux freres ſe préſentent devant Pharaon, & lui expoſent les ordres du Seigneur: Pharaon refuſe de mettre les Iſraëlites en liberté. Il les ſurcharge de nouveaux travaux. Moïſe fait divers miracles en ſa préſence.

Premiere plaïe d'Egypte. L'eau changée en ſang, vers le dix-huitiéme jour du ſixiéme mois.

II. Plaie. Des grenoüilles cou-

vrent toute la terre, & entre dans toutes les maiſons, vers le vingt-cinquiéme jour du même mois.

III. Plaie, des moucherons ou des couſins, ou même des poux, le vingt-ſeptiéme du même mois.

IV. Plaie, des Mouches de toutes ſortes, vers le 28 & 29 du même mois.

V. La peſte ſur les hommes & ſur les animaux, vers le premier jour du ſeptiéme mois, qui dans la ſuite fut le premier mois de l'année Sainte.

VI. Les ulceres, vers le troiſiéme du même ſeptiéme mois.

VII. La gréle, le tonnerre, le feu du Ciel, le quatriéme jour du ſeptiéme mois.

VIII. Les ſauterelles qui ravagerent toute l'Egypte, le ſeptiéme jour du même mois.

IX. Les ténébres palpables, le dixiéme jour du même mois. Ce même jour, Moïſe ordonna que ce mois ſeroit dans la ſuite le premier des mois ſuivant le ſacré, établit la célébration de la Pâque, & fit mettre à part l'Agneau Paſchal, qui devoit être immolé quatre jours après.

X. La mort des premiers-nez, la nuit du quatorze au quinze du mois Abib. Cette même nuit les Iſraëlites célébrerent la premiere Pâque, & Pharaon les obligea de ſortir de l'Egypte.

2513 1487

Ils partirent de Rameſſé : De là ils allerent le premier jour à Socoth, de Socoth à Etham, d'Etham ils retournerent vers le midy, & allerent camper à Phihahirot, entre Magdolum & la mer, vis-à-vis Béelſephon.

Pharaon s'étant repenti de les avoir laiſſez aller, les pourſuivit avec ſon armée, & les atteignit comme ils étoient à Phihahirot. Dieu donna aux Hébreux une colonne de nuée pour les conduire & pour les proteger. Moïſe aiant frappé la mer avec la verge miraculeuſe, Dieu en diviſa les eaux, & les Hébreux la paſſerent à pied-ſec. Les Egyptiens aiant voulu y entrer après eux, furent tous noyez, le vingt & un du premier mois.

Moïſe étant paſſé au-delà de la mer, ſe trouva dans le déſert d'Etham, & aiant marché pendant trois jours dans ce déſert, les Iſraëlites arriverent à Mara, où Moïſe adoucit les eaux, en y jettant un certain bois.

De Mara ils allerent à Elim, où ils trouverent douze fontaines, & ſoixante-dix palmiers. D'Elim ils vinrent ſur la mer rouge, puis dans le déſert de Sin, où Dieu leur envoia de la manne. De là ils furent à Dapcha, à Alus, à Raphidin, où Moiſe leur tira de l'eau d'un rocher.

Vers ceméme lieu, les Ama-

lécites vinrent attaquer les Iſraëlites, & tuérent inhumainement ceux qui n'avoient pû ſuivre le gros de l'armée. Moiſe envoya contr'eux Joſué, pendant que lui-même étoit ſur la montagne, & élevoit les mains en haut.

Le troiſiéme jour du troiſiéme mois après la ſortie d'Egypte, les Iſraëlites arriverent au pied du Mont Sinai, où ils camperent pendant plus d'un an.

Moiſe monte ſur la montagne, & Dieu lui déclare qu'il eſt prêt de faire alliance avec Iſraël, à condition que ce peuple lui ſera fidéle & obéiſſant.

Moïſe deſcend de la montagne, & rapporte au peuple ce que le Seigneur lui a propoſé. Le peuple répond qu'il eſt tout prêt d'entrer dans cette alliance.

Moïſe remonte ſur la montagne, & rend compte à Dieu des diſpoſitions du peuple. Dieu lui ordonne de deſcendre, & de dire au peuple de ſe préparer pendant deux jours à recevoir ſa Loi, & que le troiſiéme jour le Seigneur deſcendra ſur la montagne, & leur donnera ſa Loi. Il ajoûta: Que perſonne n'approche de la montagne juſqu'au troiſiéme jour; ſi quelqu'un en approche, qu'il ſoit mis à mort.

Au troiſiéme jour, la majeſté de Dieu parut ſur la montagne; on y entendit comme le bruit

1 3 d'une trompette & d'un tonnerre. Moïſe amena le peuple juſqu'au pied de Sinaï, comme pour venir par honneur au-devant de Dieu. Il monta ſeul ſur la montagne. Dieu lui dit de deſcendre, & de défendre au peuple de monter, de peur qu'il ne ſoit mis à mort. Moïſe obéit, & déclara au peuple les ordres de Dieu. Auſſi-tôt il remonta, & Dieu lui donna le Décalogue. 1487

Il deſcendit de nouveau, & propoſa au peuple ce qu'il avoit reçu du Seigneur; le peuple conſentit à faire alliance avec le Seigneur, ſous les conditions propoſées.

Moïſe remonte ſur la montagne, & Dieu lui donne divers préceptes judiciels, qui ne regardoient proprement que la police. A ſon retour il dreſſe au pied de la montagne douze autels, fait immoler des victimes pour ratifier l'alliance, & arroſe avec le ſang des victimes le livre, qui contenoit les conditions de l'alliance; il arroſa auſſi tout le peuple, qui s'engageoit à être fidéle au Seigneur.

Après cela, Moïſe, Aaron, Nadab & Abiu, & les ſoixante-dix Anciens d'Iſraël, monterent ſur la montagne, & virent la gloire du Seigneur. Ils en deſcendirent le méme jour: mais Moïſe & Joſué ſon ſerviteur y demeurerent

encore ſix jours. Le ſeptiéme jour le Seigneur appella Moïſe, & lui expoſa pendant quarante jours tout ce qui regardoit ſon tabernacle, les cérémonies des ſacrifices, & les autres choſes qu'il ne lui avoit pas encore propoſées.

Après ces quarante jours, Dieu donna à Moïſe le Décalogue écrit ſur deux tables de pierre : & lui dit de deſcendre promptement ; parce que les enfans d'Iſraël avoient fait un veau d'or, & l'avoient adoré.

Moïſe deſcendit, & aiant vû le peuple qui danſoit autour de ce veau d'or, il jetta contre terre les tables de pierre, & les briſa.

Puis étant arrivé au camp, il prit le veau, le mit en pieces, & fit mourir par l'épée des Lévites, vingt-trois mille Iſraëlites qui avoient adoré cette Idole.

Le lendemain Moïſe remonte ſur la montagne, & obtient de Dieu à force de prieres, qu'il pardonne à ſon peuple le crime qu'il venoit de commettre. Dieu lui ordonna de préparer de nouvelles tables de la Loi, & lui promet de ne pas abandonner Iſraël.

Moïſe deſcend de la montagne, & prépare de nouvelles tables, & étant remonté le lendemain, Dieu lui fait voir ſa gloire ; il demeura encore quarante jours & quarante nuits ſur la montagne, & Dieu lui écrivit de nou-

2513 veau ſa Loi, ſur les tables de pierre qu'il avoit préparées. 1487

Après quarante jours, Moïſe deſcend de la montagne, ne ſçachant pas qu'il avoit le viſage tout brillant de gloire. Il mit un voile ſur ſa face, parla au peuple, & leur propoſa d'ériger un tabernacle au Seigneur, pour lequel chacun contribuëroit ſelon ſon pouvoir & ſa dévotion. Pour éxecuter ce deſſein, il impoſa un demi ſicle par téte à chacun des Iſraëlites, dont il fit le dénombrement, qui ſe trouva monter à ſix cens trois mille cinq cens cinquante hommes. Il déſigna Beſeléel, & Ooliab pour conduire tout l'ouvrage du tabernacle.

2514 Erection du tabernacle & de toutes ſes parties, le premier jour du premier mois de la deuxiéme année après la ſortie d'Egypte. 1486

Second dénombrement du peuple, le premier jour du ſecond mois.

Conſécration du tabernacle, des autels & des Prêtres, le cinquiéme du ſecond mois.

Dénombrement des Lévites à part. Ils ſont tous conſacrez au ſervice du tabernacle, en la place des premiers-nez d'Iſraël.

Le huitiéme jour après la conſécration du tabernacle, ou le jour de l'octave de la dédicace, les Princes des Tribus, chacun en leur jour, offrent leurs préſens au tabernacle.

Jetro vient au camp d'Iſraël, peu de jours avant le départ des enfans d'Iſraël du camp de Sinaï.

Le vingtiéme jour du ſecond mois, qui répond au mois de Mai & de Juin, les Iſraëlites décampent de Sinaï, & vont à Tabéera ou embraſement, de là à Kiberoth-Avah, ou aux ſépulchres de concupiſcence, à trois journées de chemin du Mont Sinaï.

Eldad & Medad prophétiſent dans le camp. *Num.* XI. 26. 27.

Dieu envoie des Cailles à ſon peuple. *Num.* XI. 31. 32.

Ils arrivent à Haſeroth, où Aaron & Marie murmurent contre Moiſe, à cauſe de Sephora ſa femme. Marie demeure ſept jours hors du camp.

De là ils allerent à Rethma dans le déſert de Pharam; & de là à Cadésbarné; d'où l'on envoia douze hommes choiſis, un de chaque Tribu, pour examiner le pais de Chanaan.

Quarante jours après, ces hommes reviennent à Cadésbarné, & ſoûlevent le peuple contre Moiſe, diſant que ce pais dévoroit ſes habitans, & qu'ils n'en pourroient faire la conquête. Caleb & Joſué leur réſiſtent, mais le peuple ſe mutine, & Dieu jure que nul des murmurateurs n'entrera dans le pais de Chanaan, & qu'ils demeureront quarante ans dans le déſert juſqu'à ce que cette géné-

2514 ration ſoit conſumée. Il leur commande de s'en retourner vers la mer rouge. Le peuple s'opiniâtre à vouloir entrer dans la terre de Chanaan ; mais ils ſont repouſſez par les Amalécites & les Cananéens, qui les pourſuivent juſqu'à Horma. 1486.

2515 Le peuple demeura aſſez longtems à Cadésbarné. De là il alla vers la mer rouge, & voici le nom des ſtations dont Moïſe a parlé. 1485.

1. A Rameſſe, *premiere Station.*
2. A Socoth.
3. A Etham.
4. A Béelſephon.
5. Dans le déſert d'Etham.
6. A Mara.
7. A Elim.
8. Sur la mer rouge.
9. Dans le déſert de Sin.
10. A Daphca.
11. A Alus.
12. A Raphidim.
13. A Sinaï.
14. A Tabééra, ou embraſement.
15. *Station*, aux Sépulchres de concupiſcence.
16. *Station* à Hazeroth.
17. *Station* à Rethma.
18. A Remnon-Pharés.
19. A Lebna.
20. A Reſſa.
21. A Céélatha.
22. Au Mont Sepher.
23. A Arada.
24. A Maceloth.

2515 | 25. *Station* à Tahath. | 1485.
26. A Tharé.
27. A Methca.
28. *Station* à Heſmon.
29. A Moſeroth.
30. A Bene-Jacan.
31. A Gadgad.
32. A. Jéthebata.
33. A Hebrona.
34. A Aſion-gaber.
35. *Station* à Mozeroth.
36. A Cadès ; ou *aux eaux de contradiction.*
37. Au Mont-Hor.
38. A Selmona.
39. A Phunon.
40. A Oboth.
41. A Jié-abarim.
42. Au Torrent de Zared.
43. A Bamot-Arnon.
44. Au Puits.
45. A Mathana.
46. A Nahaliel.
47. A Dibon-Gad.
48. A Helmon-Déblataïm.
49. Au Mont-Phaſga.
50. A Kédemoth.
51. A Sethim, ou Abel-Satim.

C'eſt apparemment au campement de Cadésbarné, qu'arriva la ſédition de Coré, Dathan & Abiron contre Moïſe.

2552 | Après avoir voïagé pendant trente-ſept ans dans les déſerts de l'Arabie pétrée & de l'Idumée, ils revinrent à Mozeroth près de Cadésbarné. C'eſt la trente-neuvié- | 1448

me année de leur ſortie d'Egypte.

Moïſe envoie des Ambaſſadeurs au Roi d'Edom, pour lui demander paſſage dans ſes terres; ce Roi le refuſe.

Les Iſraëlites arrivent à Cadés, où Marie mourut âgée de cent trente ans.

Murmure des Iſraëlites qui manquoient d'eau. Moïſe en tire d'un rocher. Mais aiant témoigné auſſi-bien qu'Aaron, quelque défiance, Dieu les condamne à mourir ſans entrer dans la terre promiſe.

De Cadés ils allerent camper au Mont Hor, où Aaron mourut, âgé de cent vingt-trois ans, le premier jour du cinquiéme mois.

Le Roi d'Arad attaque les Iſraëlites, & en fait pluſieurs captifs.

Du Mont Hor, ils viennent à Selmona, où Moïſe érigea un Serpent d'airain, pour garantir les Iſraëlites des morſures de ſerpens aîlez; d'autres croient que cela arriva à *Phunon*.

De Selmona ils allerent à Phunon, de Phunon à Oboth, d'Oboth à Jié-abarim; puis au torrent de Zared, de là à Mathana; de Mathana à Nahaliel; de Nahaliel à Bamot-Arnon; De là à Dibongad au-delà du torrent d'Arnon; de Dibon-gad à Helmon-Déblataïm, de là au Mont Phaſga, voiſin de la ville de Kedemmoth.

Sehon Roi des Amorrhéens

2552 refuſe le paſſage aux Hébreux par ſes terres. Moïſe lui fait la guerre, & ſe rend Maître de ſon païs. 1448

Og Roi de Baſan vient attaquer les Hébreux, & perd la bataille.

Les Iſraëlites campent dans les campagnes de Moab.

Balac Roi de Moab, fait venir Balaam pour maudire les Iſraëlites.

Les Iſraëlites tombent dans la fornication & dans l'idolâtrie de Béelphégor.

Guerre contre les Madianites.

Partage du païs de Sehon & d'Og, aux Tribus de Ruben & de Gad, & à la demi-Tribu de Manaſſé.

Moïſe renouvelle l'alliance d'Iſraël avec le Seigneur.

Mort de Moïſe, âgé de cent vingt ans. Il mourut le douziéme mois de l'année Sainte.

Joſué lui ſuccede. Il envoie des eſpions à Jericho le premier mois, qui répond à Mars & Avril.

Le peuple paſſe le Jourdain le dixiéme du premier mois.

Le lendemain Joſué rétablit l'uſage de la circonciſion.

La Manne ceſſe de tomber.

Premiere Pâque depuis le paſſage du Jourdain, le quinze du premier mois.

Priſe de Jericho.

2553 Les Iſraëlites vont au Mont Hebal ériger un autel, conformé- 1447

2553 ment à l'ordre de Moïſe. *Joſué* VIII. 30. 35. *Deut.* XXVII. 2. 12. *&c.* 1447

Les Gabaonites font alliance avec Joſué.

Guerre des cinq Rois liguez contre les Gabaonites. Joſué les défait, & à ſa priere Dieu fait arrêter le ſoleil & la lune.

2554 Guerre de Joſué contre les Rois de Chanaan. Il fut occupé à ces guerres pendant ſix ans. 1446

2559 Joſué partage le païs conquis aux Tribus de Juda, d'Ephraïm, & à la demi-Tribu de Manaſſé. 1441

Il donne à Caleb le partage que le Seigneur lui avoit promis, & il lui aide à en faire la conquête.

2560 L'arche du Seigneur & le tabernacle, ſont placez à Silo, dans la Tribu d'Ephraïm. 1440

Joſué partage le païs aux Tribus de Benjamin, de Simeon, de Zabulon, d'Iſſachar, d'Aſer, de Nephtali & de Dan. On lui donne à lui-même ſon partage à Thamnat-Sara, ſur la Montagne de Gaas.

Retour des Tribus de Ruben, de Gad, & de la demi-Tribu de Manaſſé au-delà du Jourdain.

2561 Joſué renouvelle l'alliance entre le Seigneur & les Iſraëlites. 1439

Mort de Joſué. Après ſa mort, les Anciens gouvernerent pendant environ trente ans, durant leſquels arriverent les guerres de la Tribu

2561	Tribu de Juda contre Adonibeſech.	1439
	A quoi ſucceda une anarchie, pendant laquelle quelques-uns de la Tribu de Dan firent la conquête de la Ville de Laïs.	
	Ce fut dans cet intervalle qu'arriva l'hiſtoire de Michas, & de l'idolâtrie, dont ſon Ephod fut l'occaſion.	
	Et la guerre des douze Tribus contre celle de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme d'un Lévite.	
	Le Seigneur envoia en vain des Prophétes, pour rappeller les Hébreux de leur égarement. Il permit qu'ils tombaſſent dans la ſervitude, & ſous la domination de leurs ennemis.	
2499	I. Servitude des Iſraëlites ſous Chuſan Raſathaïm, Roi de Méſopotamie. Othoniel les en délivra; il vainquit Chuſan, quarante ans après la mort de Joſué.	1401
2661	II. Servitude ſous Eglon Roi de Moab, environ ſoixante-deux ans après la paix procurée aux Iſraëlites par Othoniel.	1339
2679	Aod les en délivre environ quatre-vingt ans après la paix procurée par Othoniel.	1321
Année incertaine.	III. Servitude des Iſraëlites ſous les Philiſtins. Samgar les en délivre.	
2719	IV. Servitude ſous Jabin Roi d'Azor. Debora & Barach les en délivrent après vingt ans. Elle	1281

dura depuis 2699. juſqu'en 2719.

2752 V. Servitude ſous les Madianites. 1248

2759 Gedéon eſt ſuſcité de Dieu pour les en délivrer. 1241

Il gouverne Iſraël depuis l'an 2759. juſqu'en 2768. pendant neuf ans.

2768 Abimelech fils de Gedéon ſe fait reconnoître pour Roi à Sichem. 1232

2771 Il fut tué trois ans après. 1229

2772 Thola fut Juge d'Iſraël après Abimelech. Il gouverna vingt-trois ans. 1228

2795 Jaïr lui ſucceda principalement au-delà du Jourdain. Il gouverna vingt-deux ans. 1205

2799 VI. Servitude ſous les Philiſtins & les Ammonites. 1201

2817 Jephté délivre les Iſraëlites de delà le Jourdain. 1183

2820 Priſe de la ville de Troye, quatre cens huit ans avant la premiere Olympiade. 1180

2823 Mort de Jephté : Abeſan lui ſuccede. 1177

2830 Mort d'Abeſan ; Elon lui ſuccede. 1170

2840 Mort d'Elon ; Abdon lui ſuccede. 1160

2848 Mort d'Abdon. Le grand-Prêtre Heli lui ſuccede dans la dignité de Juge d'Iſraël. 1152

2849 Naiſſance de Samuël. 1151

Sous ſa Judicature Dieu ſuſcita Samſon, qui nâquit l'an du monde 2849.

2861	Dieu commence à ſe manifeſter à Samuël.	1139
2867	Samſon ſe marie à Thamnata. Il prend de là occaſion d'exercer la dignité de défenſeur d'Iſraël.	1133
2868	Il met le feu aux moiſſons des Philiſtins par le moyen de trois cens renards.	1132
2887	Il eſt livré aux Philiſtins par Dalila, il ſe tuë lui-même ſous les ruines du Temple de Dagon, où il fait périr un très-grand nombre de Philiſtins. Il fut défenſeur d'Iſraël pendant vingt ans, depuis 2867. juſqu'en 2887.	1113
2888	Guerre entre les Philiſtins & les Iſraëlites. L'arche du Seigneur eſt priſe par les Philiſtins. Mort du grand-Prêtre Heli. Il avoit gouverné Iſraël pendant quarante ans.	1112
	Les Philiſtins renvoient l'arche avec des préſens. Elle eſt dépoſée à Cariat-iarim.	
	Samuël eſt reconnu chef & Juge d'Iſraël.	
2883	Victoire des Iſraëlites contre les Philiſtins.	1112
2908	Les Iſraëlites demandent un Roi à Samuël.	1092
	Saül eſt déſigné Roi par le ſort dans l'aſſemblée du peuple à Maſpha.	
	Il délivre Jabés de Galaad aſſiégée par les Ammonites.	
	Saül chaſſe les Philiſtins de Machmas.	
2911	Guerre des Philiſtins contre	1089

2911	Saül. L'armée d'Iſraël s'aſſemble à Galgala. Elle s'effraie à la vûë des forces des Philiſtins.	1089
	Saül n'aiant pas obéï aux ordres de Samuël, eſt rejetté de Dieu.	
	Victoire miraculeuſe remportée par Jonathas ſur les Philiſtins.	
2919	Naiſſance de David, fils d'Iſaï.	1081
2930	Guerre de Saül contre les Amalécites. Il défait ſes ennemis, mais il déſobéït aux ordres du Seigneur, qui le réprouve.	1070
2941	Samuël eſt envoié de Dieu à Bethléem, pour y oindre David Roi d'Iſraël.	1059
2942	Guerre des Philiſtins contre les Iſraëlites. David combat contre Goliath, & le tuë.	1058
2943	Saül piqué de jalouſie contre David, cherche à le faire mourir.	1057
2944	David ſe ſauve chez Achis Roi de Geth. Etant découvert, il ſe retire dans le païs de Moab.	1056
	Mort d'Achimelech & des autres Prêtres tuez par Saül. Abiathar ſe retire vers David.	
	David délivre Ceïla aſſiégée par les Philiſtins.	
2945	Il ſe ſauve dans le déſert de Ziph. Saül l'y pourſuit, & eſt obligé de s'en retourner, ſur la nouvelle d'une irruption des Philiſtins.	1055
2946	David ſe retire aux environs d'En-gaddi. Il épargne Saül qui étoit entré ſeul dans la caverne, où David & ſes gens étoient cachez.	1054

2947 Mort de Samuël, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans. Il avoit jugé Iſraël pendant vingt-un ans, avant le regne de Saul. Il vécut encore trente-huit ans depuis. 1053

David ſe retire dans le déſert de Pharan. Hiſtoire de Nabal. David épouſe Abigaïl. Il vient dans le déſert de Ziph ; entre la nuit dans la tente de Saül, & prend ſa lance, & le vaſe d'eau qui y étoit. Enfin il ſe retire chez Achis Roi de Geth, qui lui donne Siceleg pour ſa demeure & celle de ſes gens ; il y demeure un an & quatre mois.

2949 Guerre des Philiſtins contre Saül. Saül fait évoquer l'ame de Samuël. Il perd la bataille, & ſe tuë. 1051

Les Amalécites pillent Siceleg en l'abſence de David. David reprend le butin & les captifs, que les Amalécites avoient faits.

Abner fait reconnoître Isboſeth fils de Saül pour Roi. Isboſeth regne à Mahanaïm au-delà du Jourdain.

David eſt reconnu Roi par la Tribu de Juda, & ſacré pour la deuxiéme fois. Il regne à Hebron.

2951 Guerre entre la maiſon d'Isboſeth, & celle de David. Elle dura quatre ou cinq ans. 1049

2955 Abner quitte le parti d'Isboſeth, & va trouvet David. Il eſt tué en trahiſon par Joab. 1045

2956.	Isboſeth eſt aſſaſſiné dans ſon lit.	1044
	David eſt reconnu Roi de tout Iſraël, & ſacré pour la troiſiéme fois à Hebron.	
2957	Priſe de Jeruſalem ſur les Jebuſéens par David ; il y établit le ſiége de ſa domination.	1043
2958	Guerres des Philiſtins contre David. Il les bat à Baal-pharaſim.	1042
2959	David veut ramener l'arche de Carat-iarim à Jeruſalem. Elle eſt d'abord miſe en dépôt chez Abinadab ; après trois mois, David l'amene dans ſon Palais.	1041
2960	David conçoit le deſſein de bâtir un Temple au Seigneur. Il en eſt détourné par le prophéte Nathan.	1040
	Guerres de David contre les Philiſtins, contre Adarezer, contre Damas, contre l'Idumée : elles durerent environ ſix ans.	
2967	Guerres de David contre le Roi des Ammonites, qui avoit outragé ſes Ambaſſadeurs.	1033
2968	Guerre de David contre les Syriens, qui avoient donné du ſecours aux Ammonites contre lui.	1032
2970	Joab aſſiége Rabbath capitale des Ammonites. David peche avec Bethſabée, & fait tuer Urie. Priſe de Rabbath.	1030
	Après la naiſſance du fils conçû de l'adultere de David & de Bethſabée, Nathan reprend Da-	

vid de ſon crime. Penitence de David.

2971 Naiſſance de Salomon. 1029

2972 Amnon fils de David viole Thamar ſa propre ſœur de pere. 1028

2974 Abſalon tuë Amnon ſon frere, pour venger l'outrage faite à ſa ſœur Thamar. 1026

2977 Joab obtient le retour d'Abſalon. 1023

2979 Abſalon eſt reçu à la Cour, & paroît devant David. 1021

2981 Révolte d'Abſalon contre David ſon pere. 1019

Abſalon perd la bataille, & eſt tué par Joab.

Sédition de Seba, fils de Bochri, appaiſée par Joab.

2983 On met en cette année le commencement de la famine envoyée de Dieu, pour venger la mort des Gabaonites, injuſtement tuez par Saül. Elle finit en 3087. 1017

2987 David entreprend de faire le dénombrement de ſon peuple. Dieu lui donne le choix de trois fleaux, dont il doit punir ſon ambitieuſe curioſité. 1013

2988 David prépare tout ce qui eſt néceſſaire pour la conſtruction du temple, que Dieu lui révela alors devoir être bâti ſur le Mont Sion dans l'aire d'Ornan. 1012

Naiſſance de Roboam, fils de Salomon.

2989 On donne Abiſag Sunamite à David, pour l'échauffer dans ſa vieilleſſe. 1011

Adonias affecte la roïauté. David fait reconnoître ſon fils Salomon pour Roi. Adonias ſe ſauve à l'azyle de l'autel. Salomon eſt reconnu Roi par tout Iſraël, & par tous les Grands du Roïaume.

2990 Mort de David, âgé de ſoixante & dix ans, après avoir regné ſept ans & demi ſur Juda à Hebron, & trente-trois ans à Jeruſalem ſur tout Iſraël. 1010

Salomon regne ſeul, après avoir regné environ ſix mois du vivant de David ſon pere.

Il fait mourir Adonias, qui demandoit Abiſag pour femme.

Il ôte l'exercice de la ſouveraine ſacrificature à Abiathar; & la laiſſe à Sadoc, qui l'exerce ſeul dans la ſuite.

Joab eſt mis à mort, dans l'azyle méme du Temple.

2991 Mariage de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte. 1009

Salomon va à Gabaon, pour y offrir des ſacrifices & y faire ſa priere. Dieu lui accorde la ſageſſe qu'il avoit demandée, & les biens de la fortune qu'il n'avoit pas demandés.

Jugement célébre qu'il rend entre deux femmes, qui s'accuſoient mutuellement d'avoir fait mourir leur enfant.

2992 Hiran, Roi de Tyr, aiant envoié faire compliment à Salomon ſur ſon avénement à la Couronne, Salomon lui demande des 1008

bois & des ouvriers pour lui aider à bâtir un Temple au Seigneur.

Salomon jette les fondemens du Temple ; le ſecond jour du ſecond mois, qui répond à Mai & à Juin.

3000 — Le Temple bâti par Salomon eſt achevé, on fut ſept ans & demi à le bâtir. Il fut dédié l'année ſuivante ; apparemment à cauſe de la célébrité de l'année du Jubilé qui s'y rencontroit. — 1000

3001 — Dédicace du Temple de Jeruſalem. — 999

Apparition du Seigneur à Salomon, la nuit qui ſuivit le premier jour de la dédicace du Temple.

3012 — Salomon acheve l'édifice de ſon Palais, & de celui de la fille de Pharaon ſon épouſe. — 989

3029 — Mort de Salomon. — 971

Roboam lui ſuccede. Il aliéne les eſprits des Iſraëlites, & occaſionne la révolte des Tribus. Jeroboam fils de Nabat, eſt reconnu Roi des dix Tribus.

ROIS DE JUDA.

3029	Roboam veut faire la guerre aux dix Tribus, mais il en eſt détourné par un Prophéte.	971
3030	Les Prêtres & les Iſraëlites qui craignoient Dieu, ſe retirent du Roïaume d'Iſraël, & viennent dans celui de Juda.	970
3032	Roboam s'abandonne à l'impiété.	968
3033	Seſac Roi d'Egypte vient à Jeruſalem, pille les tréſors du Temple & ceux du Roi.	967
3046	Mort de Roboam. Abia lui ſuccede.	954
3047	Victoire d'Abia contre Jeroboam.	953
3049	Mort d'Abia. Aſa lui ſuccede.	951
3053	Aſa ruine l'idolâtrie qui s'étoit introduite dans Juda.	947
3055	Naiſſance de Joſaphat, fils d'Aſa.	945
3063	Victoire d'Aſa contre Zara Roi d'Ethiopie, ou du païs de Chus, voiſin de l'Egypte.	937
3064	Aſa, Roi de Juda, engage Benadad Roi de Syrie à faire irruption dans les terres du Roïaume d'Iſraël, pour obliger Baſa à quitter ſon entrepriſe de Rama.	936

Naiſſance

ROIS D'ISRAEL.

3030	Jeroboam, fils de Nabat Roi d'Iſraël, abroge le culte du Seigneur, & introduit le culte des Veaux d'or.	970
3047	Jeroboam eſt vaincu par Abia, qui lui tuë cinq cens mille hommes.	953
3050	Mort de Jeroboam. Nadab lui ſuccede.	950
3064	Baſa bâtit Rama, pour empêcher que les Iſraëlites n'aillent à Jeruſalem.	936
	Benadad, Roi de Damas, entre ſur les terres de Baſa, Roi d'Iſraël.	
3074	Mort de Baſa, Roi d'Iſraël. Ela lui ſuccede.	926
	Zamri tuë Ela, & uſurpe la	

ROIS DE JUDA.

3080	Naiſſance de Joram, fils de Joſaphat.	920
3087	Aſa étant incommodé apparemment de la goute au pied, met ſa confiance aux Medecins, plûtôt qu'au Seigneur.	913
3090	Mort d'Aſa, après quarante & un ans de regne. Joſaphat lui ſuccede. Il bannit tous les cultes ſuperſtitieux de ſes Etats. Naiſſance d'Ochoſias, fils de Joram & d'Athalie, & petit-fils de Joſaphat.	910
3106	Joſaphat déſigne Joram ſon fils pour Roi, & l'établit Vice-roi.	894

Joſaphat

ROIS D'ISRAEL.

Royauté, il n'en joüit que ſept jours.

Amri l'aſſiége dans Therſa, & l'oblige à ſe brûler dans ſon Palais.

Thebni conteſte la Royauté à Amri, mais Amri l'emporta enfin ſur Thebni ; il commença à regner ſeul l'an 31. d'Aſa, Roi

3079 de Juda, & du monde 3079. 921

3080 Amri bâtit Samarie, & y établit le ſiége de ſa domination. 920

3086 Mort d'Amri. 914

Achab lui ſuccede.

Pendant cet intervalle, le Prophéte Elie paroît dans le Royaume d'Iſraël.

3096 Il ſe préſente devant Achab, & fait tuer les faux Prophétes de Baal. 904

Il donne l'onction Prophétique à Eliſée.

3103 Benadad, Roi de Syrie, aſſiége Samarie, & eſt obligé de ſe retirer avec perte. 897

3104 Il revient l'année ſuivante, & il fut battu à Aphek. 896

3105 Achab uſurpe la vigne de Naboth. 895

3106 Achab communique à Ochozias 894

ROIS DE JUDA.

3107	Joſaphat accompagne Achab dans la guerre contre Ramoth de Galaad, & court riſque d'y être tué.	893
3108	Joſaphat entreprend d'équiper une flotte pour faire le voyage d'Ophir. Mais Ochoſias Roi d'Iſrael étant auſſi entré dans ce deſſein, Dieu permit que leur flotte fut briſée par les vents & par la tempête.	892
	Vers ce même tems il eſt attaqué par les Ammonites & les Moabites, & remporte ſur eux une victoire miraculeuſe.	
	Elie eſt enlevé en l'air dans un chariot de feu.	
3112	Joſaphat communique à Joram ſon fils la puiſſance Royale.	888
3115	Mort de Joſaphat.	885
	Joram lui ſuccede.	
	Les Iduméens ſe ſoulevent contre Joram, & ſe mettent en liberté.	
3116	Joram à la ſollicitation de ſa femme Athalie, introduit dans Juda le culte idolâtre de Baal.	884
3117	Joram eſt frappé de Dieu d'une maladie incurable dans les entrailles.	883
3118	Il établit Vice-Roi ſon fils Ochozias.	882
	Mort de Joram.	
3119	Ochozias lui ſuccede.	881

Naiſſance

ROIS D'ISRAEL.

zias ſon fils, la qualité & la puiſſance Roïale.

3107 Achab fait la guerre contre Ramoth de Galaad ; il y eſt mis à mort, quoiqu'il ſe fût déguiſé afin de n'être pas reconnu par les ennemis. 893

Ochozias lui ſuccede.

3108 Ochozias tombe de la plateforme de ſa maiſon, dans une ſale qui étoit au-deſſous, & ſe bleſſe dangereuſement ; il meurt. 892

Joram ſon frere lui ſuccede.

Il fait la guerre aux Moabites.

3109 Eliſée promet la victoire à l'armée d'Iſraël, & lui procure de l'eau en abondance. 91

3119 Siege de Samarie par Penadad 881

ROIS DE JUDA.

Naiſſance de Joas.

3120 Ochozias accompagne Joram, Roi d'Iſraël, au ſiége de Ramoth de Galaad. 880

Ochozias eſt mis à mort par l'ordre de Jehu.

Athalie fait périr ce qui reſtoit de la famille roïale, & uſurpe le Roïaume. Le jeune Prince Joas eſt ſauvé & gardé ſecretement dans le Temple.

3126 Joïada grand-Prêtre établit Joas ſur le Trône de Juda, & fait mourir Athalie. 874

3140 Naiſſance d'Amaſias, fils de Joas. 860

3147 Joas entreprend de réparer les ruines du Temple du Seigneur. 853

3164 Le Grand-Prêtre Zacharie, fils de Joïada, eſt tué dans le Temple par ordre de Joas. 836

3164 Guerre d'Hazaël contre Joas. 4. *Reg.* XII. 17. 836

3165 L'année ſuivante, Hazaël revint contre Joas, & l'obligea à lui donner de groſſes ſommes. 2. *Par.* XXIV. 23. *& ſeq.* 835

Mort de Joas, Roi de Juda.

Amaſias lui ſuccede.

3177 Guerres d'Amaſias contre les Iduméens. 823

3178 Il déclare la guerre à Joas, Roi d'Iſraël, & en eſt vaincu. 822

Naiſſance

ROIS D'ISRAEL.

dad Roi de Syrie. Il eſt ſaiſi, lui & ſon armée d'une terreur panique, & ſe ſauve en déſordre pendant la nuit.

3120 Eliſée va à Damas, prédit la mort de Benadad, & le regne d'Hazaël. 880

Joram marche avec Ochozias contre Ramoth de Galaad, y eſt dangereuſement bleſſé ; ſe fait porter à Jezraël.

Révolte de Jehu contre Joram. Joram eſt tué par Jehu.

Mort de Jehu.

3148 Joachas ſon fils lui ſuccede. 852

3164 Guerre d'Hazaël, Roi de Syrie, contre Joas. 836

3165 Mort de Joachas, fils de Jehu. 835
Joas lui ſuccede.

Eliſée meurt vers le même tems.

3168 Mort d'Hazaël, Roi de Syrie. 832
Benadad lui ſuccede.

Guerre de Joas contre Benadad.

3178 Joas remporte une grande Victoire contre Amaſias, Roi de Juda. 822

Mort

ROIS DE JUDA.

Naiſſance d'Ozias ou Azarias, fils d'Amaſias.
Mort d'Amaſias.

3194 Oſias ou Azarias lui ſuccede. 806
Sous ſon regne, on vit dans le Roïaume de Juda les Prophétes Iſaie & Amos.

3221 Naiſſance de Joatham, fils d'Oſias. 779

3246 Mort d'Ozias. 754
Joatham lui ſuccede.
Iſaïe voit la gloire du Seigneur. *Iſaï.* VI.
Sous le regne de Joatham, Iſaïe & Oſée prophetiſent.

3252 Naiſſance d'Ezechias, fils de Joatham, Roi de Juda. 748

Raſin,

ROIS D'ISRAEL.

3181	Mort de Joas, Roi d'Iſraël.	819
3222	Jeroboam II. lui ſuccede.	778
	Sous ſon regne prophetiſoient les Prophétes Jonas, Oſée, Amos.	
	Mort de Jeroboam II.	
	Zacharie, ſon fils lui ſuccede.	
	La chronologie eſt embarraſſée en cet endroit. Le quatriéme Livre des Rois ch. XV. 8. 12. met la mort de Zacharie en l'an 38 d'Ozias, & ne lui donne que ſix mois de regne. Et toutefois en ſupputant ce qui reſte du tems juſqu'à la fin du Roïaume d'Iſraël, il faut ou reconnoître un interregne de neuf ou onze ans entre Jeroboam II. & Zacharie, avec Uſſerius; ou dire que Jeroboam II. a regné cinquante & un ans; ou enfin qu'il n'a commencé qu'en 3191. & n'a fini qu'en 3232. qui eſt l'année de la mort de Zacharie.	
3232	Zacharie eſt tué par Sellum, après ſix mois de regne.	768
3233	Sellum regne un mois.	767
	Il eſt tué par Manahem.	
	Phul, Roi d'Aſſyrie, vient ſur les terres d'Iſraël. Manahem ſe rend tributaire de ce Prince.	
3243	Mort de Manahem.	757
	Phaceïa lui ſuccede.	
3245	Mort de Phaceïa.	755
	Phacée, fils de Romelie l'aſſaſſine,	

ROIS DE JUDA.

3261	Rasin, Roi de Syrie, & Phacée, Roi d'Israël, commencent à attaquer le Roïaume de Juda.	739
3262	Mort de Joatham. Achaz lui succede. Rasin, Roi de Syrie, & Phacée, Roi d'Israël, continuent leurs hostilitez dans le Roïaume de Juda. Isaïe prédit à Achaz la Naissance du Messie; & sa prochaine délivrance des deux Rois ses ennemis. En effet, ils ne prirent rien contre lui cette année-là.	738.
3263	Mais l'année suivante ils revinrent, & saccagerent tout son païs.	737.
3264	Les Iduméens & les Philistins se jettent aussi dans le païs de Juda. Achaz fait venir à son secours Teglatphalassar, Roi d'Assyrie, & se soûmet à lui paier tribut. Teglatphalassar prend Damas, & tuë Rasin.	736
3277	Achaz communique l'autorité Roïale	723

ROIS D'ISRAEL.

ſine, & regne en ſa place.

3254 Arbaces, Satrape de Medie, & Beleſus Babilonien, conjurent contre Sardanapale, Roi d'Aſſyrie ; ils l'aſſiégent dans Babilone. 746

3257 Après trois ans de ſiége, Sardanapale ſe brûle dans ſon Palais avec toutes ſes richeſſes. Arbaces eſt reconnu Roi, & met les Medes en liberté. 743

Beleſus autrement Baladan, ou Nabonaſſar fonde l'empire de Babilone ; c'eſt-là l'époque ſi fameuſe de Nabonaſſar qui, tombe en 743. ans avant J. C. ou 747 avant nôtre Ere vulgaire.

Ninus le jeune, nommé dans l'Ecriture Teglatphalaſſar, continuë l'Empire d'Aſſyrie, mais réduit dans des bornes fort étroites. Il regne dix-neuf ans,

3264 Teglatphalaſſar attaque & fait mourir Raſin, Roi de Damas. 736

Il entre dans les terres d'Iſraël, y prend pluſieurs villes & emmene pluſieurs captifs, principalement les Tribus de Ruben, de Gad, & la demie Tribu de Manaſſé. C'eſt-là la premiere captivité d'Iſraël.

3265 Oſée, fils d'Ela, fait mourir Phacée 735

ROIS DE JUDA.

Roïale à Ezechias ſon fils.

3278 Mort d'Achaz, Roi de Juda. 722

Ezechias lui ſuccede, & rétablit dans Juda le culte du Seigneur, qu'Achaz y avoit preſqu'entierement abrogé.

3279 On commence à ramaſſer dans le Temple les prémices & les dimes pour l'entretien des Prêtres & des Miniſtres. 721

3279 Entre les captifs emmenez au-delà de l'Euphrate par Salmanaſar, fut Tobie de la Tribu de Nephtali. 721

3290 Ezechias ſecouë le joug des Aſſyriens, & ſe ligue avec l'Egypte, & avec le Roi de Chus contre Sennacherib. 710

3291 Sennacherib marche contre Ezechias, & prend pluſieurs Villes de Juda. 709

Maladie d'Ezechias. Iſaïe lui prédit qu'il guérira, & lui donne pour ſigne & pour gage de ſa guériſon, la rétrogradation de l'ombre du ſoleil au Cadran d'Achaz.

Sennacherib

ROIS D'ISRAEL.

Phacée fils de Romelie Roi d'Iſraël, & uſurpe le Roïaume.

3274 Il commence à regner paiſiblement la douziéme année d'Achaz. 4. *Reg.* XVII. 1. — 726

3276 Salmanaſſar ſuccede à Teglatphalaſſar, Roi de Ninive. — 724

3279 Oſée, Roi d'Iſraël, fait alliance avec Sué, Roi d'Egypte, & ſe ſoûleve contre Salmanaſſar. — 721

3280 Salmanaſſar aſſiége Samarie; — 720

3283 il la prend après trois ans de Siége, & tranſporte au-delà de l'Euphrate les Tribus que Teglatphalaſſar n'avoit pas encore réduites en captivité. — 717

Fin du Royaume d'Iſraël, après avoir ſubſiſté 254. ans.

3291 Sennacherib aſſiége Lachis. — 709

Ezechias voyant que ſes alliez ne ſongeoient point à le ſecourir, donne de l'argent à Sennacherib; mais ce Prince continuë à lui faire la guerre. Il envoye Rabſacés à Jeruſalem, & marche lui-même contre Taracha, Roi de Chus ou d'Arabie. Comme il retournoit en Judée, l'Ange du Seigneur lui tuë cent quatre-vingt-cinq mille hommes de ſon armée, & l'oblige de s'en retourner à Ninive, où il eſt mis à mort par ſes deux fils.

Aſſaradon

3292	Aſſaradon ſuccede à Sennacherib.	708
3291	Ce fut apparemment vers ce même tems que Baladan, ou Merodach-Baradan, Roi de Babilone, envoia faire ſes complimens à Ezechias ſur le recouvrement de ſa ſanté, & s'informer du prodige qui étoit arrivé à cette occaſion. Michée de Moraſthi & Nahum, prophetiſent ſous Ezechias.	709
3293	Thartan eſt envoié par Aſſaradon contre les Philiſtins, les Iduméens & les Egyptiens.	707
3294	Aſſaradon envoie un Prêtre Iſraëlite aux Chutéens établis à Sichem. Mort d'Ezechias.	706
3306	Manaſſé lui ſuccede.	694
3323	Aſſaradon ſe rend maître de Babilone, & réünit l'Empire d'Aſſyrie à celui de Caldée.	677
3329	Manaſſé eſt pris par les Caldéens, & mené à Babilone.	671
3347	Guerres d'Holopherne contre différens peuples. Il eſt mis à mort dans la Judée par Judith.	653
3361	Mort de Manaſſé. Il étoit revenu en Judée aſſez long-tems auparavant; mais on n'en ſçait pas l'année préciſément. Amon lui ſuccede. Il fit le mal devant le Seigneur.	639
3363	Mort d'Amon. Joſias lui ſuccede. Sophonie prophétiſoit au commencement de ſon regne.	637
3370	Joſias travaille à réformer les abus	630

abus qui s'étoient introduits dans ſon Royaume. Il y rétablit le culte du Seigneur.

3376 Jérémie commence à prophétiſer la treiziéme année de Joſias. 624

3380 Le grand-Prêtre Helcias trouve le Livre de la Loi dans le tréſor du Temple. 620

On ramaſſe de l'argent pour les réparations du Temple.

La prophéteſſe Holda annonce les malheurs qui doivent fondre ſur Juda.

3381 Pâque ſolemnelle célébrée par Joſias, & par tout le peuple. 619

Joël prophétiſe ſous Joſias.

3394 Joſias veut s'oppoſer à l'expédition de Nechao, Roi d'Egypte, contre la ville de Carchemiſe. Il eſt bleſſé à mort, & meurt à Jeruſalem. 606

Joachaz eſt placé ſur le trône par le peuple de Juda. Mais Nechao à ſon retour de Carchemiſe, le dépoſe, & met en ſa place Eliacim ſon frere, fils de Joſias.

3395 Abacuc prophétiſe ſous ſon regne. 605

3398 Nabuchodonoſor va aſſiéger Carchemiſe, & la réduit à l'obéiſſance des Caldéens. Delà il vient de la Paleſtine, & aſſiége Jeruſalem, prend la Ville, & n'y laiſſe Joakim qu'à condition qu'il lui paiera un gros tribut. Daniel & ſes compagnons ſont menez captifs à Babilone. 4. *Reg.* XXIII. 602

36. 2. *Par.* XXXV. 5. 6. *Jerem.* XXVI. 1. XLVI. 2.

3399	Jérémie commence à rédiger ſes prophéties par écrit.	601
3401	Hiſtoire de Suſanne à Babilone.	599
	Joakim ſe révolte contre Nabuchodonoſor.	
	Nabuchodonoſor envoie contre lui des troupes de Caldée, de Syrie & de Moab, qui ravagerent tous les païs & emmenerent à Babilone trois mille vingt-trois Juifs, la ſeptiéme année de Joakim. *Voiez* 4. *Reg.* XXIV. 2. *Et Jerem.* LII. 28.	
3402	Songe de Nabuchodonoſor d'une grande ſtatuë, expliqué par Daniel.	598
3405	Naiſſance de Cyrus, fils de Cambyſe & de Mandane.	595
	Joakim ſe révolte de nouveau contre Nabuchodonoſor. Il eſt pris, mis à mort & jetté à la voirie, après onze ans de regne.	
3406	Joachin, ou Conias, ou Jechonias lui ſuccede.	594
	Nabuchodonoſor vient l'attaquer dans Jeruſalem, & le prend après trois mois dix jours de regne. Il eſt conduit à Babylone avec une partie du peuple.	
	Sédécias ſon oncle eſt laiſſé à Jeruſalem en ſa place.	
	Sédécias envoie des Ambaſſadeurs à Babylone. Jérémie écrit aux Juifs qui y étoient captifs.	
3409	Saraias & Baruch ſont envoiez par Sédécias à Babylone.	591

3410 Ezéchiel commence à prophétiſer dans la Caldée. 590

3411 Il prédit la priſe de Jeruſalem, & la diſperſion des Juifs. *Ezech.* IV. V. VIII. IX. X. XI. XII. 589

Sédécias prend des meſures ſecrettes avec le Roi d'Egypte, pour ſecoüer le joug des Caldéens.

3414 Sédécias ſe révolte ouvertement contre Nabuchodonoſor. 586

Nabuchodonoſor marche contre Jeruſalem. Il l'aſſiége. Il quitte le ſiége pour repouſſer le Roi d'Egypte, qui venoit au ſecours de Sédécias. Il revient au ſiége.

Jérémie ne ceſſe de prophétiſer pendant tout le ſiége, qui dura près de trois ans.

Ezéchiel déſigne auſſi le même ſiége en Caldée. *Ezech.* XI. XII.

3416 Priſe de Jeruſalem, le neuviéme jour du quatriéme mois, qui répondoit à Juillet & à Août. C'étoit l'onziéme année de Sédécias. 584

Sédécias s'étant enfui pendant la nuit, eſt arrêté & conduit à Reblata où étoit alors Nabuchodonoſor. On lui creva les yeux, & on le porta à Babylone. Ainſi ſe concilierent les prophéties, dont les unes diſoient qu'il ne verroit point Babylone, & qu'il y mourroit. *Ezech.* XII. 13. Et les autres qu'il verroit de ſes yeux le Roi de Babylone, & qu'il entreroit dans cette Ville, *Jerem.* XXXII. 4. & XXXIV. 3.

Jeruſalem & le Temple ſont brû-

An du M		Avant J.C.
3416	lez le ſeptiéme jour du quatriéme mois.	584
	Les Juifs de Jeruſalem & de toute la Judée, ſont emmenez captifs au-delà de l'Euphrate.	
	Ainſi finit le Roïaume de Juda, après avoir ſubſiſté pendant quatre cens ſoixante & huit ans, depuis le commencement du regne de David; & trois cens quatre-vingt-huit ans depuis la ſéparation de Juda, & des dix Tribus.	
	Commencement des ſoixante-dix ans de la captivité prédite par Jérémie xxv. 11. & xxix. 10.	
	Godolias eſt établi pour gouverner les reſtes du peuple.	
3417	Jérémie eſt entraîné en Egypte par les Juifs après la mort de Godolias. Il prophétiſe en Egypte. *Jerem.* XLIV.	583
	Ezéchiel en Caldée prophétiſe contre les Captifs de Juda. *Ezech.* XXXIII.	
3419	Siége de Tyr par Nabuchodonoſor. Ce ſiége dura treize ans. Pendant cet intervalle Nabuchodonoſor fait la guerre à l'Idumée, aux Ammonites, aux Moabites. *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 11. *p.* 345.	581
	Abdias prophétiſe contre l'Idumée.	
3432	Priſe de Tyr par Nabuchodonoſor.	568
	Guerres de Nabuchodonoſor contre l'Egypte.	
3433	Il retourne à Babylone après avoir achevé toutes ces guerres.	567

3434	Songe d'un grand arbre qui fut montré à Nabuchodonoſor.	566
3435	Métamorphoſe de Nabuchodonoſor en bœuf.	565
3443	Il revient à ſon premier état.	557
3444	Il fait ériger une ſtatuë d'or; & ordonne de l'adorer.	536
	Les trois compagnons de Daniel ſont jettez dans la fournaiſe ardente.	
	Mort de Nabuchodonoſor; il avoit regné quarante-trois ans depuis la mort de Nabonaſſar ſon pere, mort en 3399.	
	Evilmerodach, ſon fils lui ſuccede. Il ne regne qu'un an.	
3445	Balthaſar ſon fils lui ſuccede.	555
	Viſions de Daniel, des quatre animaux miſterieux. *Dan.* VII.	
3446	Cyrus ſe ſoûleve, met les Perſes en liberté, & prend le titre de Roi.	554
3448	Feſtin ſacrilége de Balthaſar. Sa mort.	552
	Darius le Mede ſuccede à Balthaſar.	
3449	Prophétie des ſeptantes ſemaines de Daniel. *Dan.* IX. X.	55
3450	Darius fait une Ordonnance qui défend de s'adreſſer à aucune autre divinité qu'à lui ſeul. Daniel eſt jetté dans la foſſe aux Lions.	550
	Cyrus entreprend de ruiner la Monarchie des Médes, & des Caldéens. Il attaque d'abord les Medes, & aiant vaincu Aſtiagés ſon aïeul maternel, Roi des Medes, il lui donne le gouvernement de l'Hyrcanie.	

An du M.		Avant J.C.
3455	De là il marche contre Darius le Méde ſon oncle ; mais auparavant il fait la guerre aux alliez de Darius, & en particulier à Crœſus, Roi de Lydie.	545
3456	Il attaque Babylone, & s'en rend maître.	544
3457	Il met les Juifs en liberté, & leur permet de retourner en leur païs, la premiere année de ſon regne ſur tout l'Orient. Hiſtoire de Bel & du Dragon tué par Daniel.	543
3458	Les Juifs étant de retour de leur captivité, rétabliſſent les ſacrifices dans le Temple du Seigneur.	542
3475	Mort de Cyrus, âgé de ſoixante-dix ans. Cambyſe lui ſuccede. Les Cuthéens, ou Samaritains obtiennent de lui une défenſe adreſſée aux Juifs, de continuer l'édifice du Temple.	525
3478	Cambyſe va faire la guerre en Egypte. Elle dure cinq ans.	522
3479	Il fait mourir ſon frere Smerdis, l'an du monde 3480.	521
3482	Mort de Cambyſe.	518
3483	Les ſept Mages s'emparent de l'empire. Artaxata l'un d'eux, défend aux Juifs de continuer le bâtiment du Temple. Sept des principaux Officiers des Perſes conſpirent contre les Mages, & les font mourir. Darius fils d'Hyſtaſpe, nommé autrement Aſſuerus, eſt reconnu Roi des Perſes. Il épouſe Athoſſe, fille de Cyrus.	517

3484	Aggée commence à prophétiſer, & reprend les Juifs de leur négligence à rebâtir la Maiſon du Seigneur.	551
3458	Les Juifs recommencent à travailler au bâtiment du Temple.	515
	Vers le même tems, Zacharie commence à prophétiſer.	
3486	Darius permet aux Juifs, par une Ordonnance particuliere, de rebâtir le Temple.	514
	C'eſt proprement en cette année, que finiſſent les ſoixante-dix ans de captivité prédits par Jérémie, & commencés l'an du monde 3416.	
3487	Feſtin de Darius ou d'Aſſuerus, dans lequel il répudie Vaſthi.	513
3488	Eſther devient ſon épouſe.	512
3489	Dédicace du Temple de Jeruſalem bâti par Zorobabel.	511
3495	Commencement de la fortune & de l'élévation d'Aman.	505
	Il jure la perte des Juifs, & obtient d'Aſſuerus un ordre de les exterminer.	
3496	Eſther obtient la révocation de cet Edit.	504
	Aman eſt pendu au poteau, qu'il avoit préparé à Mardochée.	
	Vengeance que les Juifs exercent contre leurs ennemis à Suſes, & dans tout l'Empire des Perſes.	
3519	Mort de Darius ou d'Aſſuerus. Xercés lui ſuccede.	481
3531	Mort de Xercés.	469
	Artaxercés lui ſuccede.	
3537	Il renvoie Eſdras à Jeruſalem,	463

avec pluſieurs Prêtres & Lévites de ſa nation.

3538 Eſdras réforme les abus qui s'étoient introduits parmi les Juifs, ſur tout à l'égard des femmes étrangeres qu'ils avoient épouſées. 462

3550 Nehemie obtient d'Artaxercés la permiſſion d'aller à Jeruſalem, & d'en rebâtir les portes & les murs. 450

Dédicace des murs de Jeruſalem.

Nehemie engage pluſieurs familles de la campagne à établir leur demeure dans Jeruſalem.

3551 Les Iſraëlites ſe ſéparent des femmes étrangeres qu'ils avoient épouſées. 449

Nehemie renouvelle l'alliance d'Iſraël avec le Seigneur.

3553 Retour de Nehemie vers le Roi Artaxercés. 437

3565 Nehemie revient une ſeconde fois en Judée, & y réforme divers abus. 435

Zacharie prophétiſe ſous ſon gouvernement, auſſi-bien que Malachie, que pluſieurs ont confondu avec Eſdras.

3580 Mort de Nehemie. 420

Eliaſib, grand-Prêtre, qui avoit vécu ſous Nehemie, eut pour ſucceſſeur Joïada, ou Juda; & Juda eut pour ſucceſſeur Jonathan, qui fut tué dans le Temple par Jeſus ſon frere. Jonathan eut pour ſucceſſeur Jaddus ou Jeddoa. On ignore les années préciſes de la

mort de ces ſouverains Pontifes. Voiez la liſte des grands-Prêtres ci-après.

3654 Artaxercés Ochus envoie pluſieurs Juifs qu'il avoit pris en Egypte, en captivité dans l'Hyrcanie. 346

3671 Alexandre le Grand paſſe en Aſie. 329

3672 Il fait le ſiége de Tyr, & demande au grand-Prêtre Jaddus les mêmes ſecours qu'il avoit accoûtumé de fournir au Roi de Perſe. Jaddus les lui refuſe. 328

Alexandre vient à Jeruſalem, reſpecte le grand-Prêtre, favoriſe les Juifs, & leur accorde l'exemption du tribut pour chaque année Sabbatique.

Les Samaritains obtiennent d'Alexandre la permiſſion de bâtir un Temple ſur le Mont Garizim.

3673 Alexandre ſubjugue l'Egypte. A ſon retour dans la Phenicie, il accorde aux Samaritains l'exemption du tribut pour chaque ſeptiéme année, de même qu'il l'avoit accordée aux Juifs. 327

3674 Mort de Darius Condomanus, dernier Roi des Perſes. 326

3681 Mort d'Alexandre le Grand, premier Monarque des Grecs dans l'Orient. 319

La Judée fut d'abord dans le partage des Rois de Syrie.

3684 Ptolemée, fils de Lagus, en fit enſuite la conquête ; il tranſporta en Egypte un très-grand nombre de Juifs. 316

3690	Antigone reprend la Judée ſur Ptolemée, fils de Lagus.	310
3692	Ptolemée, fils de Lagus, aiant vaincu Demetrius, fils d'Antigone près de Gaze, devient de nouveau maître de la Judée.	308
	La Judée retourne enſuite aux Rois de Syrie, & les Juifs leur paierent tribut pendant quelque tems. Ils étoient ſoûmis aux Rois d'Egypte ſous le regne de Ptolemée Philadelphe, ſuppoſé que ce que nous liſons de la Verſion des Septante, ne ſoit pas entierement fabuleux.	
3727	On met cette Verſion vers l'an du monde 3727.	273
3743	Antiochus le Dieu, Roi de Syrie, qui commença à regner l'an du monde 3743. accorda aux Juifs le droit de Bourgeoiſie dans ſes Etats, de même que les Grecs ſes ſujets en jouiſſoient.	257
3758	Ptolemée Evergete, ſe rend maître de la Syrie & de la Judee.	242
3682	Le grand-Prêtre Jaddus étant mort en 3682. eut pour ſucceſſeur.	218
3702	Onias I. auquel ſucceda Simon le Juſte en 3702. Celui-ci en mourant laiſſa Onias II. ſon fils en 3711. comme ce n'étoit qu'un enfant, on chargea Eléazar ſon oncle paternel, de faire en ſa place les fonctions du Sacerdoce. Il les fit pendant environ trente ans. C'eſt ſous le Sacerdoce d'Eléazar, que l'on rapporte la Verſion des Septante.	298

3744 Après la mort d'Eléazar en 3744. on revêtit du ſouverain Sacerdoce Manaſſé, grand oncle d'Onias, & frere de Jaddus. 256

3771 Enfin, après la mort de Manaſſé arrivée an 3771. Onias II. entra dans la joüiſſance de la dignité de grand-Prêtre. 229

Année incertaine. Il encourut l'indignation du Roi d'Egypte, pour n'avoir pas paié vingt talens de tribut, à quoi il étoit obligé. Joſeph ſon neveu aiant gagné l'affection du Roi d'Egypte, prend à ferme les tributs de la Célésyrie, de la Phénicie, de la Samarie & de la Judée.

3783 Mort de Ptolemée Evergette, Roi d'Egypte. Ptolemée Philopator lui ſuccede. 217

3785 Mort du grand-Prêtre Onias II. Simon II. lui ſuccede dans la grande Sacrificature. 215

3786 Guerre d'Antiochus le Grand, contre Ptolemée Philopator. 214

3787 Victoire de Ptolemée Philopator, remportée ſur Antiochus le Grand. 213

Ptolemée Philopator veut entrer de force dans le Temple de Jeruſalem. Il en eſt empêché par les Prêtres. Il retourne en Egypte, & condamne tous les Juifs de ſes Etats à être écraſez ſous les pieds des éléphans, à moins qu'ils ne renoncent à leur Religion. Dieu délivre miraculeuſement ſon peuple fidéle. *Voiez le troiſiéme Livre des Machabées.*

3788	Les Egyptiens ſe révoltent contre leur Roi Ptolemée Philopator. Les Juifs le ſoutiennent contre les rebelles.	210
3800	Mort de Ptolemée Philopator. Ptolemée Epiphane, âgé de trois ou quatre ans, lui ſuccede.	200
3802	Antiochus le Grand fait la conquête de la Phénicie & de la Judée.	198
3805	Scopas, Général de l'armée de Ptolemée Epiphane, reprend ces Provinces ſur Antiochus.	195
3806	Antiochus le Grand défait Scopas, & eſt reçu par les Juifs dans Jeruſalem.	194
3807	Mort du grand-Prêtre Simon II. Onias III. lui ſuccede.	193
Année incertaine.	Arius, Roi de Lacedemone, écrit à Onias III. & reconnoît la parenté des Juifs & des Lacedemoniens.	
3812	Antiochus le Grand, donne ſa fille Cleopatre en mariage à Ptolemée Epiphane, Roi d'Egypte, & lui céde pour dot, la Céléſyrie, la Phenicie, la Judée & la Samarie.	188
3815	Antiochus aiant déclaré la guerre aux Romains, eſt vaincu & dépoüillé d'une grande partie de ſes Etats. Il conſerve la Syrie & la Judée.	185
3817	Il meurt & laiſſe pour ſucceſſeur Seleucus Philopator. Antiochus, ſurnommé depuis Epiphane ſon autre fils, avoit été envoié à Rome pour y ſervir d'ôtage.	183

3828 Heliodore eſt envoié en Judée par ordre de Seleucus, pour ſe rendre maître des tréſors qui étoient dans le Temple de Jeruſalem. Il en eſt empêché par un Ange qui le charge de coups. 172

Onias III. eſt obligé d'aller à Antioche, pour ſe juſtifier des calomnies que l'on avoit répanduës contre lui.

Seleucus envoie à Rome ſon fils Demetrius en la place de ſon frere Antiochus, qui étoit en ôtage depuis quatorze ans.

Pendant qu'Antiochus étoit en chemin pour revenir en Syrie, Seleucus fut mis à mort par les embuches d'Heliodore, qui vouloit uſurper le Roïaume.

Antiochus à ſon retour fut reçu par les Syriens, comme une Divinité favorable, ce qui lui fit donner le nom d'*Epiphane*.

3829 Jaſon, fils du grand-Prêtre Simon II. & frere d'Onias III. qui étoit alors Grand Sacrificateur, achette la grande Sacrificature auprès d'Antiochus Epiphane. 171

Pluſieurs Juifs renoncent au Judaïſme, & embraſſent la Religion & les cérémonies des Grecs.

3831 Antiochus Epiphane veut faire la guerre à Ptolemée Philometor, Roi d'Egypte. Il vient à Jeruſalem, & y eſt reçû avec grand honneur. 169

3834 Menelaüs offre trois cens talens d'argent de la ſouveraine Sacrifi- 166

3834 cature, par-deſſus ce que Jaſon en avoit donné, & il l'obtient d'Antiochus Epiphane. 166

Menelaüs n'aiant pas ſatisfait aux ſommes qu'il s'étoit engagé de donner au Roi, eſt dépouillé de la ſouveraine Sacrificature, & Lyſimaque ſon frere eſt chargé d'en faire les fonctions.

Menelaüs aiant gagné Andronique, Gouverneur d'Antioche en l'abſence du Roi Antiochus Epiphane, fait tuer le grand-Prêtre Onias III.

Lyſimaque voulant piller les tréſors du Temple de Jeruſalem, eſt mis à mort dans le Temple même.

La même année, Antiochus ſe diſpoſant à faire la guerre en Egypte, on vit pluſieurs prodiges dans l'air, au-deſſus de Jeruſalem.

Le bruit s'étant répandu qu'Antiochus Epiphane étoit mort en Egypte, Jaſon vint ſe préſenter devant Jeruſalem: mais il en eſt repouſſé avec perte.

3835 Antiochus aiant appris que quelques Juifs s'etoient réjouis de la fauſſe nouvelle qui s'étoit répanduë de ſa mort, vient à Jeruſalem, la pille, & y fait mourir plus de quatre-vingt mille hommes. 165

3836 Apollonius eſt envoié en Judée par Antiochus Epiphane. Il démolit les murs de Jeruſalem, & fait main baſſe ſur le peuple. Il bâtit la Citadelle ſur la montagne où 164

étoit ſituée la Citée de David, près le Temple.

Judas Maccabée ſe retire dans le déſert avec neuf autres.

3837 | Antiochus Epiphane donne un Edit, pour contraindre tous les peuples de ſes Etats à ſuivre la Religion des Grecs. | 163

Les ſacrifices ſont interrompus dans le Temple, & la ſtatuë de Jupiter Olympien eſt placée ſur l'autel des Holocauſtes.

Martyre du vieillard Eléazar, & des ſept freres Maccabées, avec leur mere, à Antioche.

Matthatias & ſes ſept fils ſe retirent dans les montagnes. Les Aſſidéens ſe joignent à eux.

Vers ce tems-là fleuriſſoit Jeſus, fils de Sirach, auteur de l'Eccleſiaſtique.

3838 | Mort de Matthatias. Judas Maccabée lui ſuccede; Judas défait l'armée d'Apollonius. Il bat enſuite Seron Gouverneur de la Céléſyrie. | 162

3839 | Antiochus Epiphane manquant d'argent pour paier les Romains, va en Perſe. Nicanor & Gorgias, & enſuite Ptolemée, fils de Dorymenes, viennent en Judée avec des troupes. | 161

Judas Maccabée marche contre Nicanor & le met en fuite. Gorgias n'oſe haſarder la bataille contre Judas.

3840 | Lyſias étant venu en Judée avec une armée, eſt battu & obligé de | 160

3840 s'en retourner à Antioche. 160

Judas purifie le Temple trois ans après qu'il eut été ſouillé par les Nations.

Timothé & Bacchide, Généraux de l'armée de Syrie, ſont battus par Judas.

Antiochus Epiphane, meurt dans la Perſe. Antiochus Eupator ſon fils lui ſuccede, âgé de neuf ans, ſous la Regence de Lyſias.

Judas fait la guerre aux ennemis de ſa Nation, dans l'Idumée, au-delà du Jourdain.

Timothée eſt vaincu une ſeconde fois par Judas.

3841 Les peuples de delà le Jourdain & ceux de la Galilée, conſpirent contre les Juifs. Ils ſont réprimez par Judas & ſes freres. 159

Lyſias étant venu en Judée, eſt contraint de faire ſa paix avec Judas, & de s'en retourner à Antioche.

Lettre du Roi Antiochus Eupator, en faveur des Juifs.

Les Légats Romains écrivent aux Juifs, & leur promettent d'appuier leurs intérêts auprès du Roi de Syrie.

Perfidie des habitans de Joppé & de Samarie, contre les Juifs, châtiée par Judas.

Judas fait la guerre au-delà du Jourdain. Il défait un Général des troupes Syriennes, nommée Timothée; différend d'un autre Timothée qu'il avoit vaincu auparavant.

3841 Il alla enſuite attaquer Gorgias dans l'Idumée, & l'aiant vaincu, il trouva que ceux des Juifs qui avoient été tuez dans le combat, avoient caché ſous leurs habits de l'or qu'ils avoient pris dans un Temple d'Idoles à Jamnia. Il eut ſoin de faire offrir pour eux des ſacrifices à Jeruſalem. 159

Antiochus Eupator vient lui-même avec une armée dans la Judée. Il aſſiége Bethſure, & la prend après diverſes eſcarmouches. Il vient enſuite aſſiéger Jeruſalem.

Pendant ce tems, Philippe qui avoit été nommé par Antiochus Epiphane, Regent du Roïaume, étant venu à Antioche, Lyſias engagea le Roi à faire la paix avec les Juifs, & à s'en retourner à Antioche.

Mais avant ſon retour, étant entré dans la ville de Jeruſalem, il fit abbattre le mur, que Judas avoit fait bâtir pour mettre le Temple à couvert des inſultes de la Citadelle.

3842 Mort du grand-Prêtre Menelaüs. Alcime lui ſuccede. 158

Onias IV. fils d'Onias III. qui étoit légitime héritier de la dignité de grand-Prêtre, ſe retire en Egypte, où il bâtit quelque tems après le Temple d'Onion ſur le modéle de celui de Jeruſalem.

Démétrius, fils de Seleucus, qui avoit été envoié en ôtage à

Rome, ſe ſauve de cette ville, & vient en Syrie, où il met à mort Eupator ſon neveu, & Lyſias Regent du Roïaume; & eſt reconnu pour Roi de Syrie.

Alcime demande à Démétrius la confirmation de la dignité de grand-Prétre, qu'il avoit reçûë d'Eupator.

3843 Il revient en Judée avec Bacchide, & entre dans Jeruſalem. 157

Il en eſt chaſſé, & revient à Démétrius, qui lui donne Nicanor avec des troupes pour le ramener en Judée. Nicanor s'accommode avec Judas, & vit pendant quelque tems en bonne intelligence avec lui.

Alcime accuſe Nicanor de trahir les intérêts du Roi Démétrius, donne ordre à Nicanor de lui amener Judas.

Judas ſe retire, & ſe met à la tête d'une troupe, avec laquelle il attaque Nicanor, & lui tuë environ cinq mille hommes.

Mort de Rhazis célébre vieillard, qui ſe donne la mort, pour ne pas tomber vif entre les mains de Nicanor.

Seconde bataille de Judas contre Nicanor, dans laquelle ce Général eſt tué, & Judas remporte une victoire complette.

Bacchide & Alcime ſont de nouveau envoiez dans la Judée.

Judas, abandonné de la plûpart des ſiens, livre la bataille, &

3843 meurt en Héros, au milieu d'un tas d'ennemis qu'il avoit tuez. 157

Jonathas Maccabée eſt choiſi pour chef de ſa Nation, & pour grand-Prêtre en la place de Judas.

Retour des Envoiez que Judas avoit députez à Rome pour faire alliance avec les Romains.

Bacchide pourſuit Jonathas. Celui-ci après un leger combat, paſſe le Jourdain à la nage, à la vûë de l'ennemi.

3844 Mort d'Alcime. 156

3846 Jonathas & Simon Maccabées, ſont aſſiégez dans Beth-beſſen, ou Beth-agla. Jonathas ſort de la place, amaſſe des ſoldats, & défait pluſieurs troupes des ennemis. 154

Simon ſon frere fait diverſes ſorties, & déconcerte Bacchide.

Jonathas lui fait des propoſitions de paix qui ſont acceptées.

Jonathas fixe ſa demeure à Machmas, & il juge le peuple.

3815 Alexandre Ballés, fils naturel d'Antiochus Epiphane, vient en Syrie pour ſe faire reconnoître Roi de ce païs. 149

Démétrius Soter, Roi de Syrie, écrit à Jonathas pour lui demander des troupes contre Alexandre Ballés.

3852 Alexandre Ballés de ſon côté, écrit à Jonathas pour lui offrir ſon amitié, & pour lui donner la dignité de grand-Prêtre. 148

Jonathas entre dans le parti

d'Alexandre, ſe revêt de pourpre, & fait pour la premiere fois les fonctions de grand-Prêtre dans Jeruſalem, où il fixe ſa demeure ordinaire.

Seconde lettre de Démétrius Soter à Jonathas. Celui-ci ne s'y fie point.

3854 Mort de Démétrius Soter. Alexandre Ballés eſt reconnu pour Roi de Syrie. 146

Onias IV. fils d'Onias III. bâtit en Egypte le Temple d'Onion ſur le modéle de celui de Jeruſalem.

Diſpute entre les Juifs & les Samaritains d'Alexandrie ſur le ſujet de leurs Temples. Les Samaritains ſont condamnez par le Roi d'Egypte, & le Temple de Jeruſalem eſt préféré à celui de Garizim.

Ariſtobule Juif Péripatéticien, fleurit en Egypte ſous Ptolemée Philometor.

Démétrius Nicanor, aîné de Démétrius Soter, vient en Cilicie pour recouvrer le Roïaume de ſon pere. Apollonius, à qui Alexandre Ballés avoit confié la conduite des affaires, abandonne ſon maître, & ſe donne à Démétrius Nicanor.

Il marche contre Jonathas Maccabée, qui demeuroit attaché à Alexandre Ballés; Apollonius eſt mis en fuite.

3858 Ptolemée Philometor, Roi d'Egypte, vient en Syrie, en apparence au ſecours d'Alexandre Bal- 142

lés ; mais en effet dans le deſſein de le détrôner.

3859 Alexandre Ballés livre la bataille à Philometor & à Démétrius Nicanor. Il la perd, & ſe ſauve en Arabie auprès du Roi Zabdiël, qui lui fait couper la tête. 141

Mort de Ptolemée Philometor en Syrie ; Cleopatre ſon épouſe donne au Juif Onias, fils d'Onias III. le commandement de ſes troupes.

Onias réprime Ptolemée Phyſcon, fils de Philometor, qui veut exclure ſa mere du gouvernement.

Jonathas profitant de la foibleſſe de Démétrius Nicanor, Roi de Syrie, aſſiége la fortereſſe que les Syriens tenoient à Jeruſalem.

3860 Démétrius vient en Paleſtine, & Jonathas ſçait le gagner par des préſens. 140

Démétrius Nicanor eſt attaqué par ceux d'Antioche, qui s'étoient ſoulevez contre lui. Jonathas lui envoie des troupes qui le délivrent.

Tryphon ramene d'Arabie le jeune Antiochus, fils d'Alexandre Ballés, & le fait reconnoître pour Roi de Syrie. Jonathas embraſſe ſon parti contre Démétrius Nicanor.

Jonathas renouvelle l'alliance avec les Romains & les Lacédémoniens.

Il eſt pris en trahiſon dans Pté-

lomaïde, par Tryphon, qui quelque tems après le met à mort.

3861 — Simon Maccabée ſuccede à Jonathas dans le gouvernement du peuple. — 139

Tryphon met à mort le jeune Roi Antiochus le Dieu, & uſurpe le Roïaume de Syrie.

Simon reconnoît Démétrius Nicanor, qui avoit été dépoüillé du Roïaume de Syrie, & obtient de lui l'immunité, & l'entier affranchiſſement de la Judée du joug des Gentils.

Les troupes Syriennes qui tenoient la citadelle de Jeruſalem, ſont obligées de ſe retirer & de ſe rendre.

Démétrius Nicator ou Nicanor va en Perſe avec une armée, & eſt pris par le Roi de Perſe.

Simon eſt reconnu pour grand-Prêtre, & Chef de la Nation des Juifs dans une grande aſſemblée tenuë à Jeruſalem.

3864 — Antiochus Sidétés, frere de Démétrius Nicanor, devient Roi de Syrie, & accorde à Simon le droit de battre monnoïe à ſon propre coin, & confirme tous les priviléges accordez aux Juifs par les Rois ſes prédéceſſeurs. — 136

3865 — Retour des Ambaſſadeurs que Simon avoit envoiez à Rome, pour renouveller l'alliance avec les Romains. — 135

3866 — Antiochus Sidétés ſe broüille avec Simon, & envoie Cendebée — 134

dans la Paleſtine, pour y faire le ravage.

3869 Cendébée eſt battu par Jean & Judas, fils de Simon. 131

Simon eſt tué en trahiſon avec deux de ſes fils par Ptolemée ſon gendre, dans le château de Doch

Hircan, autrement Jean Hircan ſuccede à Simon.

3870 Antiochus Sidétés aſſiége Jean Hircan dans Jeruſalem. 130

Hircan obtient du Roi une trêve de huit jours pour célébrer la Fête des Tabernacles. Il fait la paix avec Antiochus.

Hircan tire de l'argent du tombeau de David, ou plûtôt des tréſors cachez des Rois de Juda.

3873 Antiochus Sidétés va faire la guerre aux Perſes. Hircan l'accompagne dans cette gurre. Antiochus eſt vaincu & mis à mort. 127

3874 Hircan ſecouë le joug des Rois de Syrie; ſe met en parfaite liberté, & prend diverſes villes de Syrie. 125

3875 Il attaque les Iduméens, & les oblige à recevoir la circonciſion. 124

3877 Il envoie des Ambaſſadeurs à Rome, pour renouveller l'alliance avec le Sénat. 123

Pendant que les deux Rois de Syrie, nommez tous deux Antiochus, ſe font la guerre, Jean Hircan ſe fortifie dans ſa nouvelle Monarchie.

3894 Il aſſiége Samarie, & la prend après une année de ſiége. 106

3895 Mort d'Hircan, après un regne de vingt-neuf ans. 105

3898 — 102

On met ſous ſon gouvernement l'origine des trois principales ſectes des Hébreux ; ſçavoir des Phariſiens, des Eſſéniens & des Saducéens : mais on n'en ſçait pas diſtinctement l'époque.

Judas, autrement Ariſtobule, ſuccede à Jean Hircan. Il aſſocie au gouvernement Antigone ſon frere, & laiſſe dans les liens ſes autres freres & ſa mere. Il laiſſe mourir de faim ſa mere dans la priſon, & prend le diadême & le titre de Roi.

Il déclare la guerre aux Ituréens. Antigone ſon frere les bat-tit, & les obligea à recevoir la circonciſion.

Au retour de cette expédition, Antigone eſt mis à mort par l'ordre de ſon frere Ariſtobule.

3899 — 101

Mort d'Ariſtobule après un an de regne.

Alexandre ſon frere lui ſuccede. Il attaque Ptolémaïde : mais aiant appris que Ptolemée Lathure venoit au ſecours de cette ville, il leve le ſiége, & fait le dégât dans le païs.

3900 — 100

Ptolemée Lathure gagne une grande bataille contre Alexandre, Roi des Juifs.

3901 — 99

Cleopatre, Reine d'Egypte, craignant que Lathure ne vînt l'attaquer en Egypte, le prévient, & envoie contre lui Helcias & Ananias Juifs, avec une puiſſante armée.

Alexandre

3902 Alexandre Jannée, Roi des Juifs, fait alliance avec Cleopatre, & prend quelques places dans la Paleſtine. — 98

3906 Il attaque enſuite Gaze, la prend & la ruine. — 94

3907 Les Juifs ſe ſoûlevent contre lui; il les réprime. — 93

Il fait diverſes guerres au-dehors avec aſſez de ſuccès.

Mais ſes Sujets la lui font à lui-même pendant ſix ans, & appellent contre lui Démétrius Eucérus, Roi de Syrie.

Alexandre perd la bataille; mais la vûë de ſon malheur change les cœurs de ſes Sujets en ſa faveur, & les lui réconcilie.

Démétrius Eucérus eſt contraint de ſe retirer en Syrie. Les années de ces événemens ne ſont pas bien connuës.

3919 Antiochus Denys, Roi de Syrie, fait irruption dans la Judée, attaque les Arabes, les bat, & enfin eſt battu & mis à mort. Arétas, Roi des Arabes, vient enſuite attaquer Alexandre, & l'aiant vaincu, traite avec lui & ſe retire. — 81

3920 Alexandre Jannée prend les villes de Dion, de Geraſe, de Gaulon, de Seleucie & diverſes autres places. — 80

3926 Mort d'Alexandre Jannée. — 74

Alexandra ſon épouſe lui ſuccede dans le gouvernement. Elle gagne les Phariſiens, en leur donnant beaucoup d'autorité dans l'Etat.

3933	Ariſtobule II. fils d'Alexandre Jannée, ſe met à la tête des anciens ſoldats de ſon pere ; & témoigne ſon mécontentement contre le Gouvernement de ſa mere & des Phariſiens.	67
3934	Il s'empare enſuite des principales places de Judée, pendant la maladie de ſa mere.	66
3935	Mort de la Reine Alexandra. Hircan ſon fils aîné, & frere d'Ariſtobule eſt reconnu pour Roi.	65
	Bataille entre Hircan & Ariſtobule, dans laquelle Hircan eſt vaincu.	
3938	La paix eſt concluë entre les deux freres, à condition que Hircan ſe contentera de vivre en particulier dans la jouïſſance de ſes biens, & qu'Ariſtobule ſera reconnu ſouverain Pontife, & Roi des Juifs. Ainſi Hircan aiant regné trois ans & trois mois, cede le Roïaume à Ariſtobule.	62
3939	Hircan à la ſollicitation d'Antipater, ſe retire auprès du Roi des Arabes.	61
	Arétas, Roi des Arabes, entreprend de remettre Hircan ſur le trône.	
	Ariſtobule eſt vaincu, & obligé de s'enfermer dans le Temple de Jeruſalem.	
	Il députe premierement à Gabinius, puis à Scaurus envoiez par Pompée dans la Syrie, & leur offre de grandes ſommes d'argent, pour les engager à prendre ſa dé-	

3939 | 61
fenſe, & à ordonner à Arétas de lever le ſiége du Temple où il étoit aſſiégé.

Scaurus écrit à Arétas & le déclare ennemi du peuple Romain, s'il ne ſe retire.

Arétas ſe retire. Ariſtobule le pourſuit, lui livre la bataille, & remporte la victoire.

3940 | 60
Pompée étant venu à Damas, ordonne à Ariſtobule & à Hircan de comparoître devant lui. Il écoute les deux freres, & leur dit de vivre en paix.

3941 | 59
Ariſtobule ſe retire à Jeruſalem, & ſoûtient le ſiége de la ville contre Pompée. La ville & le Temple ſont emportez de force. Ariſtobule eſt pris priſonnier, Hircan établi grand-Prêtre & Prince des Juifs, mais avec défenſe de porter le diademe; & la Judée reſſerrée dans ſes anciennes bornes, eſt réduite à païer tribut aux Romains.

Alexandre, fils d'Ariſtobule, s'étant ſauvé des mains de ceux qui le conduiſoient à Rome, vient en Judée, & y amaſſe des troupes.

3947 | 53
Gabinius, commandant d'une armée de troupes Romaines, bat Alexandre, & l'aſſiége dans le Château d'Alexandrion. Alexandre ſe rend, & remet toutes ſes places à Gabinius.

3948 | 52
Ariſtobule s'étant échappé de Rome, revient en Judée, & tâche de rétablir le Château d'Alexandrion. Il en eſt empêché par les

Romains qui l'attaquent, & mettent en fuite ſa petite armée. Il ſe ſauve à Maqueronte dans le deſſein de la fortifier ; mais il y eſt auſſi-tôt aſſiégé ; & aprés quelque réſiſtance, il eſt pris, & renvoié une ſeconde fois priſonnier à Rome.

3949 Ptolemée Auletés, Roi d'Egypte, engage à force d'argent Gabinius à venir le rétablir ſur le trône d'Egypte. Jean Hircan fournit à Gabinius des vivres pour ſon armée, & écrit aux Juifs, qui tenoient Peluſe, de favoriſer l'entrée des Romains. 51

Pendant que Gabinius eſt occupé à la guerre d'Egypte, Alexandre, fils d'Ariſtobule, déſole la Judée. Gabinius lui livre la bataille au pied du mont Thabor, & le défait.

3950 Craſſus ſuccede à Gabinius dans le Gouvernement de la Syrie. 50

Craſſus étant paſſé en Syrie, & aiant trouvé la Province paiſible ; prend la réſolution de faire la guerre aux Parthes.

3951 Il vient à Jeruſalem, & y prend de grandes richeſſes dans le Temple. 49

Il marche contre les Parthes, eſt vaincu & mis à mort.

3952 Caſſius ramene les débris de l'armée Romaine de deſſus l'Euphrate, prend Tarichée, & en emmene plus de trente mille Juifs captifs. 48

Il réprime Alexandre, fils du Roi Ariſtobule, & l'oblige de demeurer en paix.

3955 Jules Céſar s'étant rendu maître de Rome, met en liberté Ariſtobule, & l'envoie avec deux Légions en Syrie. 45

Mais les partiſans de Pompée empoiſonnent Ariſtobule, & le font mourir.

Scipion fait trancher la tête au jeune Alexandre, fils d'Ariſtobule.

3957 Antipater, par l'ordre d'Hircan, ſe joint à Mithridate qui alloit en Egypte mener du ſecours à Céſar, & lui aider à réduire les Egyptiens. 43

Céſar aiant mis fin à la guerre d'Egypte, vient en Syrie, & confirme Hircan dans la grande Sacrificature.

Antigone, fils d'Ariſtobule, aiant fait des remontrances à Céſar ſur la mort de ſon pere & de ſon frere, Céſar prévenu par Antipater, n'y veut avoir aucun égard.

Antipater profitant de l'indolence d'Hircan, établit Phazaël, ſon fils aîné, Gouverneur de Jeruſalem, & Herode, un autre de ſes fils, Gouverneur de la Galilée.

3958 Herode eſt cité à Jeruſalem pour rendre compte de ſa conduite. Mais ſe voiant ſur le point d'être condamné, il ſe retire dans ſon Gouvernement. 42

Hillel & Saméas fameux Ra-

bins, vivoient en ce tems-là. Saméas fut maître d'Hillel. Jonathas, fils d'Uziel, auteur des Paraphraſes Caldaïques, fut diſciple d'Hillel. Joſeph dit que Pollion fut maître de Saméas. Saint Jerôme dit qu'Akiba ſucceda à Saméas & à Hillel dans les écoles des Hébreux.

3959 Hircan envoie des Ambaſſadeurs à Jules Céſar, pour renouveller l'alliance avec le peuple Romain. L'alliance fut renouvellée d'une maniere très-avantageuſe aux Juifs. 41

3960 Après la mort de Jules Céſar, les Ambaſſadeurs des Juifs ſont introduits dans le Sénat, & obtiennent tout ce qu'ils demandent. 40

Les Juifs d'Aſie ſont maintenus dans le privilege de ne pas être contraints d'aller à la guerre.

3961 Caſſius demande ſept cens talens à la Judée. 39

Malichus fait empoiſonner Antipater.

Herode fait tuer Malichus pour venger la mort de ſon pere.

3962 Felix aiant attaqué Phazaël, eſt réduit dans une tour, d'où Phazaël ne le laiſſe ſortir que par compoſition. 38

3963 Antigone ſecond, fils d'Ariſtobule, aſſemble des troupes, & entre en Judée. 37

Mais Herode lui livre la bataille, & le met en déroute, avant

3963 | qu'il puiſſe s'avancer dans le païs. | 37

Marc Antoine étant venu en Bithynie, quelques Juifs y viennent, & accuſent devant lui Herode & Phazaël : mais Herode y étant arrivé, gagne l'affection d'Antoine, & déconcerte ſes accuſateurs.

Marc Antoine étant à Epheſe, accorde aux Juifs la liberté de ceux de leur Nation, que Caſſius avoit emmenez captifs, & fait rendre les terres que l'on avoit injuſtement ôtées aux Juifs.

Marc Antoine étant arrivé à Antioche, les principaux des Juifs viennent accuſer devant lui Herode & Phazaël, mais au lieu de les écouter, il nomme les deux freres Tetrarques des Juifs.

Les Juifs députent enſuite mille hommes des plus conſidérables de leur Nation à Antoine, qui étoit à Tyr ; mais ils n'obtiennent rien.

3964 | Antigone, fils d'Ariſtobule, engage les Parthes à le placer ſur le trône de Judée. Les Parthes arrêtent Hircan & Phazaël, & les livrent à Antigone. | 36

Phazaël ſe caſſe la tête, & les Parthes emmenent Hircan au-delà de l'Euphrate, après qu'Antigone lui eut fait couper les oreilles.

Herode eſt obligé de ſe ſauver de Jéruſalem, & d'aller à Rome implorer le ſecours d'Antoine. Il

obtient du Sénat le Roiaume de Judée, & s'en revient avec des Lettres d'Antoine, qui ordonnent aux Gouverneurs de Syrie de ſe joindre à lui, & de le favoriſer.

3965 Il prend d'abord Joppé, puis va à Maſſada, où Joſeph ſon frere étoit aſſiégé par Antigone. 35

Il fait lever le ſiége, & marche contre Jéruſalem; mais la ſaiſon trop avancée l'empêche pour lors d'en former le ſiége.

Il prend & fait périr des voleurs qui ſe retiroient dans des Cavernes de la Galilée.

Machera, Capitaine Romain, avec Joſeph, frere d'Herode, font enſemble la guerre à Antigone, pendant qu'Herode conduit des troupes à Antoine, qui étoit occupé au ſiége de Samoſate.

3966 Après la priſe de Samoſate, Antoine envoie Soſius avec Herode en Judée, pour la réduire ſous ſon obéiſſance. 34

3967 Après divers combats, Herode marche contre Jeruſalem. La ville eſt priſe, & Antigone ſe rend à Soſius, qui en lui inſultant, l'appelle *Antigona*, au lieu d'*Antigone*. 33

Antigone eſt mené priſonnier à Antioche. Antoine lui fait trancher la tête.

3968 Hircan eſt bien traité par le Roi des Parthes. Il obtient permiſſion de revenir en Judée. 32

Comme il ne pouvoit plus exer-

cer les fonctions de la grande Sacrificature; Herode donne cette dignité à Ananel.

3969 Alexandra mere de Mariamne & d'Ariſtobule, obtient d'Herode qu'Ariſtobule ſoit créé grand-Prêtre. 31

3970 Herode fait noier le jeune Ariſtobule, qui n'avoit exercé la ſouveraine Sacrificature qu'un an. 30

Herode eſt mandé par Antoine, pour ſe juſtifier de la mort d'Ariſtobule, qu'on l'accuſoit d'avoir fait mourir.

3973 Guerre d'Herode contre les Arabes. 27

Grand tremblement de terre dans la Judée.

Bataille d'Actium, où Auguſte remporte la victoire contre Marc Antoine.

Herode fait arrêter Hircan, qui vouloit ſe retirer chez le Roi des Arabes, & le fait mourir.

3974 Il va à Rome trouver Auguſte, & obtient de lui la confirmation du Roïaume de Judée. 26

3975 Auguſte vient en Syrie, paſſe par la Paleſtine, où il eſt reçû magnifiquement par Herode. 25

3976 Herode fait mourir Mariamne ſon épouſe, fille d'Alexandra. 24

3978 Salomé, ſœur d'Herode, fait divorce avec Coſtobare. 22

3979 La famine & la peſte déſolent la Judée. 21

3982 Herode entreprend divers bâtimens contraires à la Religion des 18

	Juifs. Il bâtit Céſarée de Paleſtine.	
3983	Agrippa, ami d'Auguſte, vient en Aſie ; Herode va le viſiter.	17
3984	Auguſte donne la Trachonite à Herode.	16
3985	Herode entreprend de rebâtir le Temple de Jeruſalem tout à neuf.	15
3988	Herode fait un voïage à Rome, pour faire ſa cour à Auguſte.	12
3989	Il marie ſes deux fils Alexandre & Ariſtobule.	11
3990	Herode va joindre Agrippa, & l'engage à venir à Jeruſalem.	10
3991	Diviſions domeſtiques de la maiſon d'Herode. Salomé, Pheroras & Antipater animez contre Alexandre & Ariſtobule.	9
3993	Herode va à Rome, & accuſe lui-même Alexandre & Ariſtobule ſes fils, devant Auguſte.	7
3994	Dedicace ſolemnelle de la ville de Céſarée, qu'Herode avoit fait bâtir en l'honneur d'Auguſte.	6
3995	Auguſte conſerve aux Juifs d'Alexandrie leurs anciens droits & leurs Privileges.	5
	Herode fait, dit-on, ouvrir le tombeau de David, pour en tirer des richeſſes.	
3996	Nouvelles brouilleries dans la maiſon d'Herode.	4
	Archelaüs, Roi de Cappadoce, raccommode Alexandre ſon gendre avec Herode.	
	Archelaüs va à Rome avec Herode.	
3997	Herode fait la guerre en Arabie.	3

3998 — On accuſe Herode auprès d'Auguſte d'avoir tué pluſieurs Arabes. — 2

Apparition de l'Ange à ſaint Zacharie. Conception de S. Jean-Baptiſte.

3999 — Annonciation de l'Incarnation du Fils de Dieu, à la Vierge Marie. — 1

Herode fait condamner & exécuter à mort ſes deux fils, Alexandre & Ariſtobule.

Antipater, fils d'Herode, aſſecte la Roïauté.

Herode envoie Antipater à Rome.

On découvre les mauvais artifices & les fourberies d'Antipater.

Naiſſance de S. Jean-Baptiſte, ſix mois avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

4000 — Naiſſance de Jeſus-Chriſt le 25. Décembre, la quatriéme année avant l'ére vulgaire. — An 1. de Jeſus-Ch. avant l'ére vulgaire 4.

4001 — Circonciſion de Jeſus-Chriſt, le premier de Janvier.

Antipater revient de Rome. Il eſt accuſé & convaincu d'avoir voulu empoiſonner Herode.

Les Mages viennent adorer Jeſus-Chriſt.

Purification de la ſainte Vierge Marie. Jeſus eſt préſenté au Temple quarante jours après ſa naiſſance, le ſecond de Février.

Fuite en Egypte.

Maſſacre des Innocens à Betléem.

4001	Antipater eſt mis à mort par l'ordre d'Herode.	5
	Mort d'Herode, cinq jours après celle d'Antipater.	
	Archelaüs eſt nommé Roi de Judée par le teſtament d'Herode.	
	Retour de Jeſus-Chriſt de l'Egypte. Il va demeurer à Nazareth. Archelaüs va à Rome, pour demander à Auguſte la confirmation du teſtament d'Herode en ſa faveur.	
	Révolte des Juifs en Judée. Varus les reprime.	
	Archelaüs obtient une partie des Etats de ſon pere, avec le titre de Tetrarque, & revient en Judée.	
	Un impoſteur ſe veut faire paſſer pour Alexandre, fils d'Herode & de Mariamne.	
4002	Archelaüs ôte la grande Sacrificature à Joazar, & la donne à Eléazar.	De J. C. 2. avant l'érevulg. 1.
4009	Archelaüs eſt relégué à Vienne dans les Gaules.	De J. C. 9. de l'ére vulg. 6.
4010	Dénombrement fait en Syrie par Cirenius.	De J. C. 10. de l'ére vulg. 7.
	Révolte de Judas le Gaulonite, chef des Herodiens.	
4012	Jeſus-Chriſt âgé de douze ans, va au Temple de Jeruſalem, & y demeure trois jours à l'inſçû de ſes parens.	De J. C. 12. de l'ére vulg. 9.
		De J. C. 13. de l'ére vulg. 10.
4013	Marcus Ambivius eſt Gouverneur de Judée.	De J. C. 17. de l'ére vulg. 14.
4017	Mort de l'Empereur Auguſte.	

4023 Tibere chaſſe d'Italie tous ceux qui faiſoient profeſſion de la Religion Juive, & des ſuperſtitions Egyptiennes. 23. de l'ére vulg. 20.

4031 Pilate eſt envoié Gouverneur en Judée. De J. C. 31. de l'ére 28.

Il veut faire entrer dans Jeruſalem les drapeaux & les enſeignes Romaines. Les Juifs s'y oppoſent.

4032 Commencement de la Prédication de ſaint Jean-Baptiſte. De J. C. 32. de l'ére vulg. 29.

4033 Baptême de Jeſus-Chriſt par ſaint Jean-Baptiſte. De J. C. 33. de l'ére vulg 30.

Jeſus va dans le déſert.

Au bout de quarante jours il revient trouver ſaint Jean. Il appelle André, Simon, Philippe & Nathanaël.

Il va aux nôces de Cana, & y change l'eau en vin.

Il vient à Capharnaüm & de là à Jeruſalem, où il fait la PREMIERE PASQUE depuis ſon baptême. La Pâque étoit cette année le 15. d'Avril.

Nicodéme vient trouver Jeſus pendant la nuit.

Jeſus va au Jourdain, où il baptiſe.

Herode Antipas épouſe Herodiade, femme de ſon frere Philippe encore vivant.

Jean-Baptiſte s'éleve fortement contre ce mariage. Il eſt arrêté & mis en priſon.

Jeſus ſe retire en Galilée. Il convertit la Samaritaine & plu-

ſieurs Samaritains à Sichem.

Il prêche à Nazareth, & quitte cette ville pour demeurer à Capharnaüm.

Vocation de Simon, d'André, de Jacques & de Jean.

Il fait divers miracles.

Vocation de ſaint Mathieu.

4034 SECONDE PASQUE, que Jeſus-Chriſt fit depuis ſon baptême & ſa prédication. De J. C. 34. de l'ére vul. 31.

Il guérit un paralitique le jour du Sabbat.

Les Juifs prennent la réſolution de le faire mourir.

Sermon de Jeſus-Chriſt ſur la montagne, qui comprend le précis des devoirs du Chriſtianiſme.

Jean-Baptiſte étant en priſon députe vers Jeſus-Chriſt, pour lui demander s'il eſt le Meſſie.

4035 Miſſion des Apôtres dans les divers endroits de la Judée. De J. C. 35. de l'ére vul. 32.

Mort de Jean-Baptiſte par les ordres d'Herodiade.

Jeſus-Chriſt nourrit cinq mille hommes avec cinq pains & deux poiſſons. Le peuple le veut faire Roi, il ſe retire.

TROISIE'ME PASQUE de Jeſus-Chriſt depuis ſon baptême.

Il parcourt la Judée & la Galilée, enſeigne par tout, & fait beaucoup demiracles.

Transfiguration de Jeſus-Chriſt.

Miſſion de ſoixante-douze Diſciples.

Jeſus va à la fête de la Pentecôte à Jeruſalem.

Ses parens lui diſent d'aller à la Fête des Tabernacles. Il leur répond, que ſon heure n'eſt pas encore venuë : toutefois il y va vers le milieu de la Fête, c'eſt-à-dire, vers le quatriéme jour de l'octave.

4036 Au commencement de l'an 36. de Jeſus-Chriſt, Lazare ami de Jeſus étant tombé malade, meurt. Jeſus vient de de-là le Jourdain, & le reſſuſcite. De J. C. 35. de l'ére vulg. 33.

Il ſe retire à Ephrem ſur le Jourdain, pour éviter les embûches & la mauvaiſe volonté des Juifs de Jeruſalem.

Il vient à Jeruſalem pour LA DERNIERE PASQUE, qu'il fit ſur la terre.

Le Dimanche 29. Mars, & 9. de Niſan, il arrive à Bethanie, & mange chez Simon le Lépreux.

Le lendemain, Lundi 30. Mars, il fait ſon entrée triomphante à Jeruſalem.

Le Mardi 31. Mars, il vient de nouveau à Jeruſalem, & donne en chemin ſa malédiction à un figuier qui n'avoit point de figues.

Le Mercredi premier Avril, les Prêtres & les Scribes conſultent ſur les moyens de ſe ſaiſir de Jeſus-Chriſt.

Jeſus paſſe le Jeudi 2. Avril ſur la montagne des Oliviers, & il dit à Pierre & à Jean, d'aller à la ville préparer ce qui étoit néceſſaire pour la Pâque.

Le Jeudi au ſoir il entre dans la ville, & fait le dernier ſouper avec ſes Apôtres : inſtituë l'Euchariſtie, & après la Céne il va avec eux au Jardin des Oliviers, où Judas accompagné des troupes qui lui avoient été données par les Princes des Prêtres, vient le prendre.

Jeſus eſt conduit chez Anne, beau-pere du Grand-Prêtre Caïphe, pendant la nuit.

Le lendemain Vendredi 3. Avril, & 14. de Niſan, il eſt mené à Pilate, accuſé, condamné, & crucifié ſur le Calvaire.

Sur le ſoir, avant que le repos du Sabbat commençât, on le détache de la Croix, on l'embaume, & on le met dans le tombeau.

Les Prêtres y mettent des Gardes, & ſcellent l'entrée du ſépulcre.

Il demeure toute la nuit du Vendredi, tout le Samedi, & une partie de la nuit du Samedi au Dimanche, dans le tombeau.

Il reſſuſcite le Dimanche au matin.

Les Anges avertiſſent les ſaintes femmes qui étoient venuës au tombeau, qu'il étoit reſſuſcité.

Jeſus lui-même apparoît 1. à Marie Magdelaine ſous la forme d'un Jardinier. 2. Il apparoît aux autres ſaintes femmes qui reviennent du ſépulcre. 3. Il apparoîtà

4036 Pierre. 4. Aux deux Diſciples qui alloient à Emaüs. 5. A tous les Apôtres aſſemblez dans une chambre à Jeruſalem, à l'exception de Thomas, qui étoit abſent. Tout cela le Dimanche auquel il étoit reſſuſcité.

Huit jours après, il ſe trouve encore au milieu de ſes Diſciples au même endroit, & convainc Thomas qui étoit préſent, que c'étoit lui-même.

Après cela, les Apôtres s'en retournent en Galilée, où Jeſus ſe fait voir à eux dans pluſieurs occaſions.

Les Apôtres aiant paſſé environ vingt-huit jours dans la Galilée, reviennent à Jeruſalem.

Jeſus leur apparoît comme ils étoient à table à Jeruſalem, le 14. Mai de cette année, & les aiant mené hors de la ville ſur le Mont des Oliviers, il monte au Ciel en leur préſence, le quarantiéme jour après ſa Réſurrection.

Dix jours après, qui étoit la fête de la Pentecôte, il leur envoie le Saint-Eſprit, qui deſcend ſur eux en forme de langues de feu.

4037 Election des ſept Diacres. | De J. C. 37. de l'ére vulg. 34.

Martyre de S. Etienne.

Saül ou Paul perſécute l'Egliſe. Sa converſion.

Pilate écrit à Tibere au ſujet de la mort de Jeſus-Chriſt.

S. Jacques le Mineur eſt établi Evêque à Jeruſalem.

Le Diacre S. Philippe baptiſe l'Eunuque de la Reine Candace.

Diſperſion des Apôtres par toute la terre.

4038 Le jeune Agrippa accablé de dettes dans la Judée, prend la réſolution d'aller à Rome. De J. C. 38. de l'ére vulg. 35.

4039 Il arrive à Rome : il s'attache à Caïus, qui fut depuis Empereur. De J. C 39. de l'ére vulg. 36.

4040 Il encourt l'indignation de Tibére, & eſt mis dans les liens. De J. C. 40. de l'ére vulg. 37.

Pilate eſt rapellé en Italie.

Mort de Tibére. Caius Caligula lui ſuccéde.

Agrippa eſt mis en liberté, & comblé d'honneurs.

Apollonius de Thiane, paroit ſur la fin du regne de Tibére.

On croit que c'eſt vers ce même tems que S. Pierre vint à Antioche.

4041 S. Paul eſt obligé de ſe ſauver de Damas, en ſe faiſant deſcendre dans une corbeille. De J. C. 41. de l'ére vulg. 38.

Il vient à Jeruſalem, & Barnabé le fait connoître aux Apôtres & aux Diſciples.

Il va à Tharſe de Cilicie ſa patrie.

Caligula aïant donné au jeune Agrippa la Tétrarchie de Philippe ſon oncle, Agrippa revient en Judée, & paſſant par Alexandrie, il eſt tourné en ridicule par les habitans de cette ville.

Soûlevement des Bourgeois d'Alexandrie contre les Juifs, à l'inſtigation de Flaccus.

4042 Flaccus eſt arrêté & mené à Rome, & enſuite envoié en exil par l'ordre de Caligula. 42. de l'ére vulg. 39.

Herode le Tétrarque va à Rome dans le deſſein d'obtenir quelque choſe de l'Empereur. Mais Caligula prévenu par Agrippa, le relégue à Lyon.

4043 Caligula ordonne à Pétrone de mettre ſa ſtatuë dans le Temple de Jeruſalem. Les Juifs obtiennent de Pétrone quelque délai. De J. C. 43. de l'ére vulg. 40.

Agrippa s'emploie pour détourner l'Empereur de cette penſée; & enfin il obtient comme une grande faveur, que cette ſtatuë n'y ſera pas placée.

Philon le Juif eſt député par les Juifs d'Alexandrie à Caligula.

4044 Philon obtient audience de l'Empereur, & court riſque de ſa vie. De J. C. 44. de l'ére vulg. 41.

Hiſtoire de deux freres, Aſinée & Anilée. Les Juifs quittent Babylone, & ſe retirent à Seleucie.

C'eſt vers ce tems qu'Heléne, Reine des Adiabéniens, & Izate ſon fils, embraſſerent le Judaïſme.

Mort de Caius Caligula. Claude lui ſuccéde. Agrippa l'exhorte à retenir l'Empire que les troupes lui avoient déféré. Claude ajoûte aux Etats d'Agrippa, la Judée & la Samarie.

Agrippa revient en Judée, & óte la grande Sacrificature à Théophile, fils d'Ananus, pour la donner à Simon Cantharas.

Peu de temps après il ôte cette dignité à Cantharas, pour en revêtir Matthias.

4045 S. Pierre vient à Rome ſous l'Empire de Claude. L'année préciſe n'eſt pas bien certaine. De J. C. 45. de l'ére vulg. 42.

4046 Agrippa dépoüille du Sacerdoce le Grand-Prêtre Matthias, pour en revêtir Elionée, fils de Cithéus. De J. C. 46. de l'ére vulg. 43.

4047 Il fait arrêter S. Jacques le Majeur, & le fait décapiter. De J. C. 47. de l'ére vulg. 44.

S. Pierre eſt auſſi mis en priſon par ſon ordre; mais il en eſt délivré par un Ange.

Quelque temps après Agrippa étant allé à Céſarée, eſt frappé du Seigneur, pour n'avoir pas rejetté les loüanges flateuſes qu'on lui donnoit; il meurt dans de très-grandes douleurs.

Paul & Barnabé portent à Jeruſalem les aumônes des fidéles d'Antioche.

Etant de retour à Antioche, l'égliſe les deſtine à aller prêcher aux Gentils, par tout où le Saint-Eſprit les conduira.

4048 Cuſpius Fadus eſt envoié en Judée en qualité de Gouverneur. De J. C. 48. de l'ére vulg. 45.

Grande famine en Judée.

S. Paul & S. Barnabé paſſent à Cypre, & de-là en Pamphilie, en Piſidie, en Lycaonie.

Etant à Lyſtres, on veut leur offrir des ſacrifices comme à des Dieux.

Ils reviennent à Antioche.

Premiere Epître de S. Pierre.

4049 | Vers ce même temps, S. Marc écrit ſon Evangile. | De J. C. 49. de l'ére vulg. 46.

Cuſpius Fadus eſt rappellé, & le Gouvernement de la Judée eſt donné à Tibére Alexandre.

4051 | Herode, Roi de Calcide, ôte le Pontificat à Joſeph, fils de Camide, & le donne à Ananie, fils de Nebedée. | De J. C. 51. de l'ére vulg. 48.

Mort d'Herode, Roi de Calcide.

Ventidius Cumanus eſt fait Gouverneur de Judée, en la place de Tibére Alexandre.

4052 | Troubles en Judée ſous le Gonvernement de Cumanus. | De J. C. 52. de l'ére vulg. 49.

4054 | Quelques Chrétiens Judaïſans veulent aſſujettir les Gentils convertis, à l'obſervation des cérémonies légales. | De J. C. 54. de l'ére vulg. 51.

Concile de Jeruſalem, où il fut décidé que l'on n'obligeroit pas les Gentils convertis, à l'obſervation des cérémonies légales.

S. Pierre vient à Antioche, & eſt repris par ſaint Paul.

S. Paul & S. Barnabé ſe ſéparent à cauſe de Jean Marc.

S. Timothée s'attache à ſaint Paul, & reçoit la circonciſion.

S. Luc étoit auſſi en ce même tems avec S. Paul.

4055 | L'Apôtre paſſe de l'Aſie dans la Macédoine. | De J. C. 55. de l'ére vulg. 52.

De-là il vient à Athénes.

4056 | D'Athénes il va à Corinthe. | De J. C. 56. de l'ére vulg. 53.

Les Juifs ſont chaſſez de Rome

ſous l'Empire de Claude.

Felix eſt envoié Gouverneur en Judée, en la place de Cumanus.

Premiere Epître de S. Paul aux Theſſaloniciens.

Seconde lettre du même aux Theſſaloniciens, quelques mois après la premiere.

4057 S. Paul quitte Corinthe après dix-huit mois de ſéjour, & s'embarque pour aller à Jeruſalem. Il paſſe par Epheſe. — De J. C. 57. de l'ére vulg 54.

Arrivée d'Apollon à Epheſe. Il y prêche Jeſus-Chriſt.

S. Paul après avoir ſatisfait ſa dévotion à Jeruſalem, va à Antioche.

De-là il paſſe dans la Galatie & dans la Phrygie, & revient enfin à Epheſe, où il demeure trois ans.

Mort de l'Empereur Claude, empoiſonné par Agrippine.

Néron lui ſuccéde.

4058 Epitre de ſaint Paul aux Galates. — De J. C. 58. de l'ére vulg. 55.

4059 Premiere Epître de S. Paul aux Corinthiens. — De J. C. 59. de l'ére vulg. 56.

4060 S. Paul eſt obligé de ſortir d'Epheſe par la ſédition que Démétrius l'Orfévre y excite contre lui. — De J. C. 60. de l'ére vulg. 57.

Il paſſe en Macédoine.

Seconde Epître aux Corinthiens.

Epître aux Romains.

4061 S. Paul va en Paleſtine porter les aumônes des fidéles. — De J. C. 61. de l'ére vulg. 58.

Il eſt arrêté dans le Temple de Jeruſalem.

4062 Quelque tems après il eſt envoié priſonnier à Céſarée. (De J. C. 62. de l'ére vulg. 59.)

Iſmaël fils de Fabei, eſt fait Souverain Pontife, au lieu d'Ananie.

Broüilleries entre les Juifs de Céſarée, & les autres Bourgeois de la même ville.

4063 Porcius Feſtus eſt fait Gouverneur de Judée en la place de Felix. (De J. C. 63. de l'ére vulg. 60.)

S. Paul appelle à l'Empereur. Il eſt embarqué & envoié à Rome.

4064 Naufrage de S. Paul à Malthe. (De J. C. 64. de l'ére vulg. 61.)

Il arrive à Rome, & y demeure deux ans priſonnier.

Les Juifs élevent un mur, qui empêche Agrippa de voir au dedans du Temple.

Iſmaël, Grand-Prêtre, eſt dépoſé.

Joſeph ſurnommé Cabei, eſt mis en ſa place.

4065 Epître de S. Paul aux Philippiens. (De J. C. 65. de l'ére vulg. 62.)

Epître aux Coloſſiens.

Martyre de S. Jacques le Mineur, Evêque de Jeruſalem.

4066 Epître de S. Paul aux Hebreux écrite d'Italie, auſſitôt après ſa délivrance de priſon. (De J. C. 66. de l'ére vulg. 63.)

Albin ſucceſſeur de Felix arrive en Judée en qualité de Gouverneur.

Diviſion entre les Prêtres de Jeruſalem au ſujet des Dixmes.

Les Lévites Chantres obtiennent la permiſſion de porter dans

4066 le Temple des robbes de lin, comme les Prêtres. De J. C. 66. de l'ére vulg. 63.

Jeſus fils d'Ananus, commence à crier dans Jeruſalem : *Malheur à la Ville*, &c. & continuë de crier juſqu'au commencement du ſiége par les Romains.

4067 S. Paul vient d'Italie en Judée, paſſe par l'iſle de Créte, par Epheſe, par la Macédoine. De J. C. 67. de l'ére vulg. 64.

On croit que c'eſt de la Macédoine, qu'il écrivit ſa premiere Epître à Timothée.

Epître de ſaint Paul à Tite.

Agrippa ôte la grande Sacrificature à Jeſus, fils de Gamaliel, & la donne à Matthias, fils de Théophile.

Geſſius Florus eſt fait Gouverneur de Judée en la place d'Albin.

Neron fait mettre le feu à la ville de Rome, & en rejette la faute ſur les Chrétiens, dont pluſieurs ſont martyriſez.

4068 S. Pierre écrit ſa premiere Epître, apparemment de Rome. De J. C. 68. de l'ére vulg. 65.

Divers prodiges arrivez à Jeruſalem durant la Fête de Pâque de cette année.

S. Paul va à Rome pour la derniere fois, & y eſt mis en priſon, auſſi-bien que S. Pierre.

Epître de ſaint Paul aux Epheſiens.

Seconde Epître de S. Paul à Timothée.

Apollone de Thyane vient à Rome.

Martyre

Martyre de S. Pierre & de ſaint Paul à Rome.

Saint Clement ſuccede à ſaint Pierre : mais il ne prit le gouvernement de l'égliſe, qu'après la mort de ſaint Lin.

S. Marc vient de nouveau à Alexandrie, & y ſouffre le martyre.

Ceſtius Gouverneur de Syrie, vient à Jeruſalem, & fait faire le dénombrement des Juifs qui s'y trouvent à la Fête de Pâque.

Broüilleries à Céſarée & à Jeruſalem.

Florus fait mourir pluſieurs Juifs.

Soûlevement des Juifs contre lui. Ils tuënt la garniſon Romaine qui étoit à Jeruſalem.

Maſſacre des Juifs de Céſarée en Paleſtine.

Tous les Juifs de Scythopolis ſont égorgez en une même nuit.

Ceſtius Gouverneur de Syrie, vient en Judée.

Il aſſiége le Temple de Jeruſalem : il ſe retire, & eſt battu par les Juifs.

Les Fidéles de Jeruſalem voiant que la guerre alloit commencer, ſe retirent à Pella dans le Roïaume d'Agrippa, au-delà du Jourdain.

Veſpaſien eſt nommé par Néron, pour faire la guerre aux Juifs.

Joſeph eſt établi Gouverneur de la Galilée.

Veſpaſien envoie ſon fils Tite à Alexandrie. Il vient lui-même à Antioche, & forme une armée nombreuſe.

4070 Veſpaſien entre en Judée, & ſoûmet la Galilée. — De J. C. 70. de l'ére vulg. 67.

Joſeph eſt aſſiégé dans Jotapate.

La ville eſt priſe, & Joſeph ſe rend à Veſpaſien.

Tiberiade & Tarichée, qui s'étoient révoltées contre Agrippa, ſont réduites à l'obéïſſance par Veſpaſien.

Diviſions dans Jeruſalem.

Les Zélateurs ſe ſaiſiſſent du Temple, & commettent mille violences dans Jeruſalem.

Ils dépoſent Theophile, & établiſſent en ſa place, pour Grand-Prêtre, un nommé Phannias.

Les Zélateurs font venir les Iduméens au ſecours de Jeruſalem.

Ils font mourir Ananus & Jeſus, fils de Gamala, & Zacharie, fils de Baruc.

Les Iduméens ſe retirent de Jeruſalem.

4071 Mort de l'Empereur Néron. Galba lui ſuccede. — De J. C. 71. de l'ére vulg. 68.

Veſpaſien ſe rend maître de tous les poſtes de la Judée, qui étoient aux environs de Jeruſalem.

Simon, fils de Gioras, déſole la Judée, & l'Idumée méridionale.

4072 Mort de Galba. Othon eſt déclaré Empereur. — De J. C. 72. de l'ére vulg. 69.

Mort d'Othon : Vitellius eſt reconnu Empereur.

Veſpaſien eſt déclaré Empereur par ſon armée. Il eſt reconnu par tout l'Orient.

Joſeph eſt mis en liberté.

Jean de Giſcala ſe met à la tête des Zélateurs.

Eléazar, fils de Simon, forme un troiſiéme parti, & ſe rend maître du Temple intérieur, ou du parvis des Prêtres.

4073 Tite marche contre Jeruſalem pour en faire le ſiége. De J. C. 73. de l'ère vulg. 70.

Il arrive devant Jeruſalem quelques jours avant la Féte de Pâque.

Les factieux ſe réüniſſent d'abord contre les Romains, puis ſe diviſent de nouveau entr'eux.

Les Romains ſe rendent maîtres de la premiere enceinte de Jeruſalem ; puis de la ſeconde, enſuite ils font un mur tout autour de la ville, qui fut bientôt réduite à une extrême famine, en ſorte qu'une mere y mangea ſon enfant.

Le dix-ſeptiéme jour de Juillet, le ſacrifice perpétuel ceſſe dans le Temple.

Les Romains ſe rendent maîtres du parvis du peuple, & mettent le feu aux Galeries.

Un ſoldat Romain met le feu au Temple, malgré la deffenſe de Tite.

Les Romains s'étant rendus maîtres de la ville & du Temple, offrent à leurs Dieux des ſacrifi-

ces d'actions de graces.

Priſe de la derniere enceinte de la ville.

Jean de Giſcala, & Simon fils de Gioras, après avoir eſſayé de ſe ſauver, ſe cachent dans des égoûts.

4074 Tite fait démolir le Temple juſqu'aux fondemens. De J. C. 74. de l'ére vulg. 71.

Il fait de même démolir la ville, & ne réſerve que les tours d'Hippicos, de Phazaël & de Mariamne.

Tite retourne à Rome, & triomphe de la Judée, avec Veſpaſien ſon pere.

Baſſus eſt envoié en Judée en qualité de Lieutenant.

4075 Après la mort de Baſſus, Fulvius Sylva lui ſuccede, & ſe rend maître de quelques fortereſſes qui tenoient encore dans la Judée. De J. C. 75. de l'ére vulg. 72.

Le Temple d'Onion en Egypte, eſt fermé par les Romains.

Un aſſaſſin de Judée ſéduit les Juifs de Cyréne, & eſt cauſe de leur perte.

Veſpaſien fait rechercher tous ceux qui étoient de la race de David.

Fin de la Table Chronologique de l'Hiſtoire de la Bible.

Table Chronologique des Rois d'Aſſyrie.

An du M. 1770.	NEMBROD, fils de Chus, & petit-fils de Cham, fonde la Monarchie des Aſſyriens, vers le tems de la tour de Babel, c'eſt-à-dire, cent quatorze ans environ après le Déluge, vers l'an du Monde 1770. Il eut pluſieurs ſucceſſeurs, dont on trouve les noms dans divers Catalogues, mais qui ne ſont nullement certains; & d'ailleurs on ne ſçait aucune action de leur regne.	Avant J. C. 2230. avant l'ére vulg. 2234.
2682	BELUS l'Aſſyrien commença à regner en 2682. il regna cinquante-cinq ans.	1318
2737	NINUS ſon fils, que les Perſans conſiderent comme le Fondateur de cet Empire, commença à regner l'an du monde 2737. & avant J. C. 1263. On dit qu'il regna cinquante-deux ans: il mourut vers l'an 2789. avant J. C. 1211. avant l'ére vulgaire 1215.	1263
2831	SEMIRAMIS épouſe de Ninus, regna quarante-deux ans, & mourut vers l'an du Monde 2831. avant J. C. 1169.	1169
2870	NINIAS regne environ trente-neuf ans: il mourut l'an du Monde 2870. avant J. C. 1130. avant l'ére vulgaire 1134.	1130
3233	Après Ninias, on trouve de grandes liſtes, mais peu aſſurées	767

des Rois d'Aſſyrie, juſqu'à Phul, marqué dans l'Ecriture, qui eſt apparemment le pere de Sardanapale. Phul vint ſur les terres d'Iſraël, l'an du Monde 3233. & il mourut en 3237. avant J. C. 763. avant l'ére vulgaire 767.

3237 SARDANAPALE ſon fils & ſucceſſeur, regna vingt ans, depuis 3237. juſqu'en 3257. — 763

ARBACES Satrape de Médie, & Beleſus, autrement Nobonaſſar, nommé Baladan dans les Livres ſaints des Hébreux, Satrape de Babylonie, s'étant révoltez contre Sardanapale en 3254. le contraignent de ſe brûler dans ſon

3257 Palais, l'an du Monde 3257. avant J. C. 743. avant l'ére vulgaire 747. — 743

NINUS le jeune ſuccede à Sardanapale dans Ninive. C'eſt le même qui eſt nommé Teglat-Phalaſſar dans les Livres ſaints, 1. *Par.* v. 6. 26. *&* 2. *Par.* XXVIII. 20. *&* 4. *Reg.* XV. 29. *&* XVI. 7.

3276 10. Il regne dix-neuf ans, meurt l'an du Monde 3276. avant J.C. 724. — 724

3290 SALMANASAR regne quatorze ans; meurt l'an du Monde 3290. avant J. C. 710. — 710

3294 SENNACHERIB regne quatre ans; meurt en 3294. avant J. C. 706. — 706

3336 ASSARADON regne treize ans ſur les Aſſyriens & ſur les Caldéens, il meurt l'an du Monde — 664

3336. avant J. C. 664. avant l'ére vulgaire 668.

3356 | Saosduchin, autrement nommé Nabuchodonoſor dans Judith, regne vingt ans; meurt en 3356. avant J. C. 644. avant l'ére vulgaire 648. | 644

3378 | Chinaladan ou Saracus, regne vingt-deux ans; meurt l'an du Monde 3378. avant J. C. 622. avant l'ére vulgaire 626. | 622

3399 | Nabopolassar & Aſtiages aiant aſſiégé Chinaladan dans Ninive, le dépoſſédent. Aſtiages regne en Médie, & Nabopolaſſar à Ninive, depuis l'an du monde 3378. juſqu'en 3399. Nabopolaſſar fut pere de Nabuchodonoſor, Roi de Caldée ou de Babylone. | 601

3442 | Nabuchodonosor, Roi de Caldée & d'Aſſyrie, commença à regner à Babylone en 3399. il tomba dans la manie en 3435. & vécut ſept ans parmi les bêtes: il revint en 3442. & mourut après quarante-trois ans de regne l'an du Monde 3442. avant J. C. 558. avant l'ére vulgaire 561. | 558

3444 | Evilmerodach regne deux ans depuis 3442. juſqu'en 3444. | 556

3449 | Balthasar regne quatre ans, meurt l'an du Monde 3449. | 551

3466 | Darius le Méde lui ſuccede, & regne à Babylone ſeize ou dix-ſept ans: il meurt l'an du Monde 3466. & laiſſe l'Empire à Cyrus, qui eſt le Fondateur de l'Empire des Perſes. | 534

Table Chronologique de l'Empire des Perſes.

3466	CYRUS regne à Babylone dix-neuf ans, depuis l'an 3466. juſqu'en 3475. avant J. C.	534
3475	525. avant l'ére vulgaire 529.	525
3482	CAMBYSE regne ſept ans cinq mois, meurt en 3482.	518
	OROPASTES feignant d'être Smerdis fils de Cyrus, & frere de Cambyſe, uſurpe la Roïauté, & regne cinq mois.	
3483	DARIUS, fils d'Hiſtaſpe, monte ſur le trône. C'eſt lui qui épouſa Eſther, & qui eſt nommé Aſſuérus dans l'Ecriture. Il regne trente-ſix ans; meurt l'an du Monde	517
3519	3519. avant J. C. 481. avant l'ére vulgaire 485.	481
3531	XERCES regne douze ans, meurt en 3531. avant J. C. 469. avant l'ére vulgaire 473.	469
3579	ARTAXERCES ſurnommé *à la longue main*, regne quarante-huit ans, meurt en 3579. avant J. C. 421. avant l'ére vulgaire 425.	421
3580	XERCES II. regne un an; meurt en 3580. avant J. C. 420. avant l'ére vulgaire 424.	420
	SECUNDIANUS ou Sogdianus ſon frere, regne ſept mois.	
3600	OCHUS, troiſiéme fils d'Artaxerces, autrement Darius Nothus, regne dix-neuf ans; meurt en 3600. avant J. C. 400. avant l'ére vulgaire 404.	400

ARTAXERCES Memnon, regne quarante-trois ans; meurt en 3643. avant J. C. 357. ſon frere, le jeune Cyrus, lui fait la guerre.

3643 — 357

ARTAXERCES Ochus, regne vingt-trois ans; meurt en 3666. avant J. C. 334.

3666 — 334

ARSEN regne trois ans: Bagoüs le fit mourir en 3668. avant J. C. 331.

3668 — 332

DARIUS Condomanus fut vaincu par Alexandre le Grand en 3674. avant J. C. 326. avant l'ére vulgaire 330. après ſix ans de regne.

3674 — 326

L'Empire des Perſes a duré deux cens huit ans.

Table Chronologique de la Monarchie des Caldéens.

LA plûpart des Auteurs tiennent que Nembrod fonda l'Empire des Caldéens, aiant établi le ſiége de ſa Monarchie à Babylone. Voiez *Geneſ.* x. 10. *& Mich.* v. 6. En ſuivant ce ſyſtême, on peut voir ce que nous avons marqué ci-devant de la Monarchie des Aſſyriens, qui eſt ſouvent confonduë avec celle des Caldéens.

Ceux qui croient que Nembrod fonda l'Empire d'Aſſyrie, ne ſçavent pas proprement qui eſt le Fondateur de l'Empire de Caldée:

mais on connoît Amraphel, Roi de Sennaar, du temps d'Abraham. *Geneſ.* XVI. 1. l'an du Monde

2092 2092. avant J. C. 1908. avant l'ére vulgaire 1912. 1908

Jules Africain & Euſebe marquent le commencement d'Evechous, Roi des Caldéens, deux cens vingt-quatre ans avant que les Arabes ſe fuſſent rendus maîtres de cette Monarchie, & par conſéquent en l'an du Monde 1048

2952 2952.

Les Arabes firent la guerre aux Caldéens, & les aſſujettirent l'an

2466 du Monde 2466. Ils regnerent dans la Caldée pendant deux cens ſeize ans, juſqu'à Belus l'Aſſyrien. 1534

Le nom du premier Roi des Caldéens Arabes, eſt Mardocentés, apparemment Merodach, que ces peuples adorerent dans la ſuite comme une Divinité. Il regna

2511 quarante-cinq ans; meurt en 2511. avant J. C. 1489. 1489

Belus l'Aſſyrien commença à regner à Babylone, l'an du Mon-

2682 de 2682. de la Periode Julienne 3392. avant J. C. 1318. Il regna cinquante-cinq ans, & mourut en 1318

3737 3737. avant J. C. 1263. Il eut pour ſucceſſeurs Ninus, Semiramis, Ninias, & les autres dont on a parlé ſous l'Empire d'Aſſyrie. 1263

Belesus, autrement Baladan, ou Nabonaſſar, ſe ſoûleva contre

Sardanapale dernier Roi d'Aſſyrie, un des ſucceſſeurs de Belus,
3257 l'an du Monde 3257. de la Periode Julienne 3966. avant J. C. 743. & fonda un nouvel Empire de Caldée, qui ſubſiſta juſqu'à l'an
3323 du Monde 3323. au quel tems Aſſaradon, Roi d'Aſſyrie, s'en rendit maître. Il eut pour ſucceſſeurs Saoſduchin, Chinaladan, Nabopolaſſar, Nabuchodonoſor, Evilmerodach & Balthaſar, ainſi qu'on l'a vû ci-devant, dans la liſte des Rois d'Aſſyrie.

743 — 677

Table Chronologique de la Monarchie des Mêdes.

ARBACÉS, ou Orbacés, ou Pharnacés, Satrape ou Gouverneur de Médie, ſe ſoûleva contre Sardanapale, Roi d'Aſſyrie,
3257 l'an du Monde 3257. & mit les Médes en liberté. Il regna, ou il gouverna les Médes juſqu'à ſa mort, dont on ignore le tems.

743

Après ſa mort, il y eut un interregne qui dura juſqu'en l'an du
3270 Monde 3270. avant J. C. 730.

730

DEJOCÉS fut établi Roi en 3270. & regna cinquante-deux ans. Il
3322 mourut l'an du Monde 3322. avant J. C. 678.

678

PHRAORTÉS ſon fils lui ſuccéda: il ſubjugua les Perſes, & fut vaincu par les Aſſyriens. Nous croions que c'eſt lui qui eſt nom-

mé Arphaxad dans Judith, l. 1. & qu'il fut vaincu par Nabuchodonoſor, autrement Saoſduchin,

3347 Roi d'Aſſyrie, l'an du Monde 3347. après vingt-deux ans de regne, avant J. C. 653. avant l'ére vulgaire 657. 653

3387 Cyaxarés regne quarante ans: il meurt en 3387. avant J. C. 613. 613

Astiagés, Roi des Médes, regne trente-cinq ans : meurt l'an

3422 du Monde 3422. avant J.C. 578. 578

Cyaxarés II. ou Darius le Méde, fils d'Aſtiagès, ſuccede à Balthaſar au Royaume de Babylone, l'an du Monde 3449. il

3449 551

3466 meurt l'an du monde 3466. Cyrus lui ſuccede. 534

Table Chronologique de la Monarchie des Grecs en Orient.

An du M. 3670. Alexandre le Grand, né en 3648. perdit ſon pere Philippe en 3668. paſſa en Aſie en 3670. vainquit Darius en 3674. poſſéda l'Empire d'Orient ſix ans. Il mourut en 3681. âgé de trente-trois ans. Il avoit regné en tout douze ans; ſix ans Roi de Macedoine, & ſix ans Monarque de l'Orient. Son Empire fut partagé entre ſes principaux Capitaines. Nous ne marquons ici que ceux qui regnerent dans la Syrie & dans l'Egypte, comme les ſeuls avec qui les Hébreux ont eu relation.

3681. avant J. C. 319. avant l'ére vulg. 322.

Rois d'Egypte.	*Rois de Syrie.*	
3681. avant J. C. 319. PTOLEMÉE, fils de Lagus ſurnommé Soter, regne tren-	SELEUCUS I. Roi de Syrie, regne quarante-deux ans depuis	An du M. 3682. avant J. C. 318.

An du M. 3720. avant J. C. 280. avant l'ére vulg. 384.

te-neuf ans; meurt en 3720.

3758. avant J. C. 242.

Ptolemée Philadelphe, regne vingt-neuf ans; meurt en 3758.

3787. avant J. C. 213.

Ptolemée Evergete, regne vingt-cinq ans; meurt en 3787.

3800. avant J. C. 200.

Ptolemée Philopator, regne dix-ſept ans; meurt en 3800.

3824. avant J. C. 176.

Ptolemée Epiphane, regne vingt-quatre ans; meurt en 3824.

l'an du Monde 3682. juſqu'en 3724.

Antiochus Soter, regne dix-neuf ans; meurt en 3743.

Antiochus le Dieu, regne quinze ans; meurt en 3758.

Seleucus II. Calinicus, ou Pôgon, regne vingt ans; meurt en 3778.

Seleucus III. ſurnommé Keraunos, regne trois ans; meurt en 3781.

Antiochus le Grand, regne trente-ſix ans; meurt en 3816.

Seleucus IV. Philopator, regne douze ans; meurt en 3828.

Antiochus Epiphane, frere de Seleucus Philopator, regne onze ans; meurt en 3840.

Antiochus Eupator, regne deux ans; meurt

An du M. 3724. avant J. C. 176.

3743. avant J. C. 257.

3758. avant J. C. 242.

3778. avant J. C. 222.

3781. avant J. C. 219.

3816. avant J. C. 184.

3828. avant J. C. 172.

3840. avant J. C. 160.

3842. avant J. C. 158.

3861. avant J. C. 139. — Ptolemée Philometor, regne trente-ſept ans; meurt en 3861.

3888. avant J. C. 112. — Ptolemée Evergete, ou Phyſcon, regne cinquante-trois ans; meurt en 3888.

3923. avant J. C. 77. — Ptolemée Lathure, regne trente-ſix ans ſix mois; meurt en 3923.

Cleopatre, fille de Lathure, femme d'Alexandre II. regne ſix mois.

3924 / 3943 — Alexandre I. neveu de Lathure établi en 3924. meurt en 3943.

Alexandre II. fils d'Alexandre I. fut chaſſé par les Alexandrins en 3939. — 3939

en 3842. — Démétrius Soter, fils de Seleucus IV. regne douze ans; meurt en 3854. — 3854. avant J. C. 145.

Démetrius Nicanor regne dix ans dans le trouble: il eut pour concurrens, Balas & Antiochus le Dieu, juſqu'en 3864. — 3864. avant J. C. 136.

Antiochus le Pieux, ſurnommé auſſi Sidetés, ou Soter, frere de Démetrius Nicanor, regne neuf ou dix ans. Il fut pris par les Parthes en 3873. — 3873. avant J. C. 127.

Démetrius Nicanor remonte ſur le trône. Il a pour concurrent Zebina. Démetrius eſt vaincu en 3878. — 3878. avant J. C. 122.

Seleucus ſon fils, regne un an; meurt en 3880. — 3880. avant J. C. 120.

Antiochus Gryphus, ou Philometor regne huit ans en paix juſqu'en 3892. — 3892. avant J. C. 108.

An du M. 3953. avant J. C. 47.

Ptolemée Nothus, ou Auletés, fils de Lathure, regne treize ans, depuis l'an 3940. juſqu'en 3953.

3957. avant J. C. 43.

Ptolemée, dernier de ce nom, ſurnommé Denys ou Bachus, regne trois ans huit mois; meurt en 3957.

3974. avant J. C. 26. avant l'ére vulg. 30.

Cleopatre lui ſuccede. Elle ſe fit mourir en 3974.

La Monarchie des Ptolemées en Egypte, a duré deux cens quatre-vingt-treize ans.

Antiochus de Cyzique, ſon frere, le vainquit en 3892. ils partagerent le roïaume. Gryphus mourut en 3910.

Le roïaume eſt dans la diviſion entre Seleucus, fils de Gryphus, Antiochus le Pieux, fils d'Antiochus de Cyzique; Philippe frere de Seleucus, & Démetrius Eucérus. Cette diviſion dura environ vingt ans juſqu'en 3920.

Antiochus l'Aſiatique & ſon frere fils d'Antiochus le Pieux, vinrent à Rome en 3935. pour demander au Sénat le Roïaume de Syrie; mais on ne leur accorda pas leur demande, & on les dépoüilla de ce qu'ils poſſedoient.

An du M. 3910. avant J. C. 90.

3920. avant J. C. 80.

3935. avant. J. C. 65.

Tygranne, Roi d'Armenie, gouverne le Roiaume de Syrie pendant dix-huit ans, juſqu'à l'an du Monde 3939. — 3939. avant J. C. 61.

Le Roïaume de Syrie a été poſſedé deux cens cinquante-quatre ans par les Seleucides, depuis l'an du Monde 3682. juſqu'en 3936.

LISTE CHRONOLOGIQUE Des Princes Aſmonéens, qui ont gouverné les Juifs depuis Judas Macchabée.

An du M.		Avant J. C.
3838	JUDAS Macchabée prit le Gouvernement du païs après la mort de Mattathias ſon pere, arrivée l'an du Monde 3838.	162
3843	Judas gouverna environ ſix ans trois mois; meurt l'an du Monde 3843.	157
3860	Jonathas ſon frere gouverne dix-ſept ans; meurt en 3860.	140
3869	Simon ſon frere gouverna huit ans trois mois; meurt en 3869.	131
3898	Jean Hircan ſon fils lui ſuccede, & gouverne vingt-neuf ans; meurt l'an du Monde 3898.	102
3899	Judas Ariſtobule prend le premier la qualité de Roi des Juifs. Il gouverne un an; meurt en 3899.	101
3926	Alexandre Jannée regne vingt-	74

ſept ans; meurt en 3926.

3935 Salomé ou Alexandra ſa femme, gouverne neuf ans en la place d'Hircan ſon fils aîné; elle mourut en 3935. — 65

3938 Hircan regne trois ans en paix. Ariſtobule ſon frere uſurpe le — 62

3940 Roïaume, & le poſſede pendant trois ans trois mois, juſqu'en 3940. — 60

3943 Hircan eſt de nouveau établi Roi par Pompée, en 3943. Il eſt aſſez paiſible pendant vingt-trois — 57

3964 ans, juſqu'en 3964. — 36

Antigone ſon neveu, fils d'Ariſtobule, fait venir les Parthes à Jeruſalem en 3964. ſe ſaiſit d'Hircan; le livre aux Parthes; s'empare de la Roïauté & de la grande Sacrificature, & en joüit pendant deux ans ſept mois. Il fut pris par

3967 Soſius en 3967. & enſuite décapité à Antioche par l'ordre de Marc-Antoine. — 33

Herode, fils d'Antipater, obtient d'Antoine le titre de Roi de

3964 Judée en 3964. Il vient en Ju- — 36

3965 dée en qualité de Roi en 3965. — 35

3966 Il aſſiége Jeruſalem en 3966. & — 34

3967 s'en rend maître en 3967. — 33

Hircan aïant été pris par les Parthes en 3964. on lui coupa les oreilles, pour le rendre à l'avenir incapable d'exercer les fonctions ſacerdotales. Il fut alors mené à Babylone, d'où il ne revint qu'en 3968. Il fut mis à mort par He-

3974 rode en 3974. — 26

An du M.		De J. C.
4000	Naiſſance de Jeſus-Chriſt le 25. Decembre.	4. ans avant l'ére vulgaire.
4001	Mort d'Herode, vers la Fête de Pâque.	

LISTE CHRONOLOGIQUE Des Souverains Pontifes des Juifs.

An du M.		Avant J.C.
2552	I. AARON, frere de Moïſe, premier Grand-Prêtre des Juifs, meurt l'an du Monde 2552. avant Jeſus-Chriſt 1448.	1448
2571	II. Eleazar meurt vers l'an 2571.	1429
2590	III. Phinées meurt vers l'an 2590.	1410
Années incertaines.	IV. Abiezer ou Abiſué. V. Bocci. VI. Uzi — ſous les Juges.	
2888	VII. Heli de la race d'Ithamar, établi en 2848. meurt en 2888.	1112
Années incertaines.	VIII. Achitob.	
2912	IX. Achia vivoit en 2911. ou 2912.	1088
2944	X. Achimelech, autrement Abiathar, mis à mort par l'ordre de Saul en 2944.	1056
2989	XI. Abiathar ou Achimelech, ou Abimelec, ſous David, depuis 2944. juſqu'en 2989.	1011
3000	XII. Sadoc I. ſous Saül, ſous David & ſous Salomon, depuis 2994. juſques vers l'an 3000.	1000
3030	XIII. Achimaas ſous Roboam, vers l'an 3030.	970
3092	XIV. Azarias ou Amarias, ſous	908

An du M.		Avant. J.C.
	Josaphat, vers l'an 3092.	
3126	XV. Johanan, le même apparemment que Joïada sous Joas, meurt en 3126. âgé de cent trente ans.	874
3164	XVI. Azarias, peut-être le même que Zacharie, tué dans le Temple en 3164.	836
3221	XVII. Amarias, peut-être Azarias, sous Ozias en 3221.	779
Années incertaines.	XVIII. Achitob. } sous Joathan, XIX. Sadoc II. } Roi de Juda.	
3265	XX. Urias sous Achas, vivoit en 3265.	735
Années incertaines.	XXI. Sellum ou Salum, ou Mosollam, pere d'Azarias, & aïeul d'Helcias.	
3278	XXII. Azarias du tems d'Ezechias, vers l'an 3278.	722
	XXIII. Helcias aussi, sous Ezechias.	
3380	XXIV. Eliacim ou Joakim, ou Helcias sous Manassé. Il continua sous Josias jusqu'en 3380. & plus avant.	620
Année incertaine.	XXV. Azarias, peut-être Nerias, pere de Saraïas & de Baruch.	
3416	XXVI. Saraïas dernier Pontife avant la captivité, mis à mort en 3416. par l'ordre de Nabuchodonosor.	586
3467	XXVII. Josedech pendant la captivité, depuis 3416. jusqu'en 3467.	535
3468	XXVIII. Josué ou Jesus, fils Josedech, revient de captivité en 3468.	532
Année incertaine.	XXIX. Joachim sous le regne de Xercés.	

3550	XXX. Eliaſib ou Jaſib, ou Chaſib ſous Nehemie, en 3550.	450
	XXXI. Joïada ou Juda. 2. Eſdr. XII. 10.	
Année incertaine.	XXXII. Jonathan ou Jean.	
	XXXIII. Jeddoa ou Jaddus reçut Alexandre le Grand dans Jeruſalem en 3673. meurt en 3682.	318
3682		
3702	XXXIV. Onias I. établi en 3682. meurt en 3702.	298
3711	XXXV. Simon I. ſurnommé le Juſte, depuis 3702. juſqu'en 3711.	289
3744	XXXVI. Eleazar, depuis 3712. juſqu'en 3744.	256
3771	XXXVII. Manaſſé, depuis 3745. juſqu'en 3771.	229
3785	XXXVIII. Onias II. depuis 3771, juſqu'en 3785.	215
3805	XXXIX. Simon II. depuis 3785. juſqu'en 3805.	195
3824	XL. Onias III. établi en 3805. dépoſé en 3829. meurt en 3834.	166
	XLI. Jaſon ou Jeſus achete la ſouveraine Sacrificature en 3829.	169
3831	eſt dépoſé en 3832.	
	XLII. Menelaüs ou Onias IV. établi en 3832. mis à mort en 3842.	158
3832		
3834	XLIII. Lyſimaque Vicegérent de Menelaüs, tué en 3844.	156
	XLIV. Alcime, ou Jacim, ou Joakim établi en 3832. meurt en 3844.	
3854	XLV. Onias V. ſe retire en Egypte, où il bâtit le Temple d'Onion en 3854.	146
3843	XLVI. Judas Macchabée rétablit l'autel & les Sacrifices en 3840. meurt en 3843.	157

3843	XLVII. Jonathas Aſmonéen, frere de Judas Macchabée, établi en 3843. meurt en 3860.	140
3869	XLVIII. Simon Macchabée, depuis 3860. juſqu'en 3869.	131
3898	XLIX. Jean Hircan, depuis 3869. juſqu'en 3898.	102
3899	L. Ariſtobule depuis 3898. juſqu'en 3899.	101
3926	LI. Alexandre Jannée, depuis 3899 juſqu'en 3926.	74
3958	LII. Hircan fut Grand-Prêtre trente-deux ans entiers; meurt en 3974.	42
	LIII. Ariſtobule, ſon frere, s'empare du Pontificat de ſon vivant, & le poſſede trois ans trois mois, depuis 3935. juſqu'en 3940.	
3967	LIV. Antigone fils d'Ariſtobule, & neveu d'Hircan, joüit du Pontificat deux ans ſept mois, depuis l'an 3964. juſqu'en 3967.	33
3969	LV. Ananel qu'Herode fit venir de Babylone en 3968. fut dépoſé quelque tems après en 3969.	31
3970	LVI. Ariſtobule dernier des Aſmonéens, ne fut Grand-Prêtre qu'un an. Noié en 3970.	30
3971	Ananel pour la ſeconde fois, établi en 3971. On ne ſçait combien il tint le Pontificat; il eut pour ſucceſſeur.	29
3981	LVII. Jeſus, fils de Phabi, dépoſé en 3981.	19
3999	LVIII. Simon, fils de Boëthus, établi en 3981. & dépoſé en 3999.	1

An du M.		L'année de la naiſſance de J. C. An de l'ére vulg.
4000	LIX. Matthias, fils de Theophile, depuis 3999. juſqu'en 4000. Ellem lui fut ſubrogé pour un ſeul jour.	
4003	LX. Joazar, fils de Simon, fils de Boëthus, établi en 4000. juſqu'en 4003.	1
4009	LXI. Eleazar, frere de Joazar, en 4004. juſqu'en 4009.	6
4010	LXII. Jeſus fils de Sirach, établi en 4009. juſqu'en 4010.	7
4016	Joazar pour la ſeconde fois, en 4010. juſqu'en 4016.	13
4027	LXIII. Ananus fils de Seth, depuis 4016. juſqu'en 4027.	
4027	LXIV. Iſmael, fils de Phabi, en 4027.	24
	LXV. Eleazar, fils d'Ananus, en 4027.	
4028	LXVI. Simon, fils de Camithe, en 4028.	25
4038	LXVII. Joſeph ſurnommé Caïphe, depuis 4029. juſqu'en 4038.	35
4040	LXVIII. Jonathas, fils d'Ananus, depuis 4038. juſqu'en 4040.	37
4044	LXIX. Theophile, fils de Jonathas, depuis 4040. juſqu'en 4044.	41
4045	LXX. Simon Cantharus, fils de Simon I. depuis 4044. juſqu'en 4045.	42
4047	LXXI. Matthias fils d'Ananus, depuis 4045. juſqu'en 4047.	43
4048	LXXII. Ælioneus, depuis 4047. juſqu'en 4048.	45
	Simon Cantharus pour la ſeconde fois, dépoſé la même année 4048.	

An du M.		An de l'ère vulg.
4050	LXXIII. Joſeph, fils de Canée, depuis 4048. juſqu'en 4050.	47
	LXXIV. Ananias fils de Nebedée, établi en 4050. juſqu'en 4066.	
4066	LXXV. Iſmaël, fils de Phabée, depuis 4050. juſqu'en 4066.	63
	LXXVI. Joſeph ſurnommé Cabeï, en 4066.	
	LXXVII. Ananus, fils d'Ananus, en 4066.	
4067	LXXVIII. Jeſus, fils d'Ananus, en 4067.	64
	LXXIX. Jeſus, fils de Gamaliel, en 4067.	
4070	LXXX. Matthias, fils de Theophile, depuis 4068. juſqu'en 4070.	67
4073	LXXXI. Phannias, fils de Samuël, depuis 4070. juſqu'en 4073.	70

Fin de la Liſte des Grands-Prêtres des Juifs.

DISSERTATION

OU

L'ON FAIT VOIR L'EXCELLENCE de l'Hiſtoire des Hébreux, pardeſſus toutes celles des autres Nations.

NOUS ſommes maintenant plus à portée que jamais, de juger du mérite & de la valeur des monumens hiſtoriques de toutes les Nations du monde; puiſque ſelon toutes les apparences, il n'y en a aucune d'entierement inconnuë, & que nous avons en main tout ce qu'elles peuvent produire de plus ſolide & de plus certain ſur leur origine, & ſur leur hiſtoire. Quand même il y auroit dans le centre de l'Afrique, par exemple, ou dans les lieux les plus reculez de l'Amérique, ou des terres Auſtrales, quelques peuples obſcurs & non encore découverts, on peut ſans témérité avancer, qu'ils ne pourront nous faire voir rien de plus certain, ni de plus autentique en fait d'antiquité, que ce que les Egyptiens par exemple, les Caldéens, les Indiens, les Perſes, les Chinois & les plus célébres des Américains nous ont dit de leur hiſtoire. Or nous prétendons montrer dans cette diſſertation, que nulle des Nations qui nous ſont aujourd'hui connuës, ne peut fournir de connoiſſance bien certaine ſur ſon origine & ſur ſon antiquité, & que pour parvenir ſur cela au vrai & au certain, il faut de néceſſité avoir recours aux Livres Sacrez des Hébreux. C'eſt-là

L'Hiſtoire des Hébreux, eſt la ſource de celles de tous les peuples.

la ſource commune où tous les peuples doivent venir puiſer, s'ils veulent vérifier & rectifier ce que les plus anciens de leurs Ecrivains racontent touchant leur hiſtoire. Toute Nation qui ne rapporte pas ſon origine à Noé & à ſes fils, ou à leurs deſcendans, & qui porte ſon antiquité au-delà du Déluge, & des époques connuës par l'Hiſtoire des Juifs, eſt par là même ſuſpecte de fauſſeté.

Dieu même eſt l'Auteur de l'hiſtoire des Juifs.

Le premier & le plus eſſentiel de tous les avantages de l'Hiſtoire des Juifs pardeſſus celles des autres Nations, c'eſt qu'elle a pour Auteur Dieu même, qui nous l'a donnée par la plume des Hiſtoriens Sacrez, & des Prophétes qui étoient remplis d'une lumiere ſurnaturelle, & dirigez par la vérité eſſentielle & infaillible. Or la vérité étant l'ame de l'hiſtoire, il eſt évident que celle des Juifs doit l'emporter infiniment ſur toutes les autres, qui n'ont pour Auteurs que des hommes, ſouvent ignorans ou intereſſez à déguiſer la vérité, & toûjours ſujets à ſe tromper & à tromper les autres, ſoit volontairement & par malice, ſoit involontairement & par défaut de lumieres & de connoiſſance.

Les Auteurs Sacrez, outre l'inſpiration ſurnaturelle, ont toutes les qualitez requiſes.

Mais en faiſant pour un moment abſtraction de l'inſpiration ſurnaturelle, qui fait le caractere des Ecrivains de l'Hiſtoire des Juifs, & qui les diſtingue de tous les autres Auteurs, de quelque nation & de quelque qualité qu'ils ſoient, on peut montrer à ceux qui ne reconnoiſſent pas cette qualité dans les Auteurs Sacrez, que même ſans cela ces Ecrivains ont tout ce que l'on peut demander, pour former une autorité certaine, auſſi grande que l'on en puiſſe ſouhaiter en ce genre, & telle qu'il n'y en a point qui l'égale dans toutes ſes circonſtances en aucune autre Nation, & dans aucun autre païs.

Les qualitez qu'on demande d'ordinaire dans un Hiſtorien, ſont, qu'il ſoit contemporain, ſincere, bien inſtruit, & autant qu'il ſe peut, déſintereſſé, exact, judicieux, exemt de préjugez, dégagé des paſſions, de la crainte, de l'eſperance, de la haine, de l'amour; qu'il ſoit domeſtique & non étranger, homme de Guerre ou d'Etat, de qualité & connu, plûtôt que ſimple particulier ſans naiſſance, ſans nom, ſans expérience & ſans emploi. Or les Auteurs de l'Hiſtoire des Juifs ont reſpectivement toutes ces qualitez, ou du moins la plûpart réunies, de maniere qu'on ne peut raiſonnablement les ſoupçonner de s'y être trompez, ni d'avoir voulu nous tromper. Ajoûtez que leurs récits ſont ſi bien liez les uns avec les autres, ſi ſoûtenus, ſi raiſonnables, ſi conformes aux loix du bon ſens & de la raiſon; ils ſe rapportent ſi parfaitement aux autres Hiſtoires autentiques, & étrangeres que nous connoiſſons; leur maniere d'écrire porte un certain caractere de droiture, & de vérité ſi uniforme; enfin toute la Nation des Hébreux a toûjours tellement compté ſur leur ſincerité, que perſonne n'a jamais ni conteſté ni contredit leur narration. Toutes ces qualitez raſſemblées, forment certainement un préjugé en leur faveur, que l'on ne ſçauroit rencontrer dans aucune Hiſtoire prophane.

Autorité des Livres de Moïſe.

Moïſe, le premier & le principal Auteur de l'Hiſtoire des Juifs étoit un homme d'un très-beau & d'un très-vaſte génie, d'un grand courage, incapable d'une lâcheté, très-inſtruit, très-ſérieux, très-ſage, plein de Religion & de piété, d'une ſincerité & d'une droiture qui ſe déclarent à chaque page dans ſes Ecrits. Aiant été adopté par la fille du Roi d'Egypte, il n'y avoit rien qu'il ne pût eſperer, s'il eût voulu ſe livrer à ſa bonne fortune. Il quitta ces eſpe-

rances pour partager avec ſes freres toutes leurs diſgraces. Son zéle le porta à les ſecourir, juſqu'à encourir la colere du Roi, & à ſe voir obligé de prendre la fuite. Après une longue abſence, Dieu l'aiant ſuſcité pour tirer les Iſraëlites de l'Egypte, & pour leur donner des Loix, il exécuta heureuſement ce grand ouvrage; après quoi il entreprit d'écrire l'Hiſtoire de cet événement, du vivant de tous ceux qui en avoient été les témoins, c'eſt-à-dire, à la face de ſix cens mille combattans raſſemblez dans un même camp, très-attentifs à obſerver toutes ſes démarches & tous ſes diſcours, & très-diſpoſez à lui réſiſter & à le contredire, s'il eût avancé des choſes contraires à la verité, comme il en racontoit de contraires à leur honneur, à leur réputation, à leur inclination.

Motifs qui ont engagé Moïſe à commencer ſon ouvrage par la Genéſe.

Pour prendre les choſes de plus haut & pour rendre ſon Hiſtoire plus complette, il l'a conduit depuis le commencement du Monde juſqu'à ſon tems; il donne la généalogie des premiers Auteurs de la Nation des Hébreux, raconte les principales actions des Patriarches, ſurtout de Joſeph qui avoit eu tant de crédit dans l'Egypte. Tout ce détail faiſoit admirablement à ſon deſſein, puiſqu'il rappelloit aux Hébreux leur origine & celle des Nations, contre qui ils devoient bientôt entrer en guerre ou en alliance; il leur montroit le droit qu'ils avoient au païs, dont ils alloient entreprendre la conquête; droit acquis par les promeſſes que Dieu en avoit faites à leurs peres; il leur propoſoit de grands exemples de vertu dans la perſonne d'Abraham & des autres Patriarches; il leur mettoit devant les yeux le choix plein de diſtinction, que Dieu avoit fait de leurs peres & de leur race, pour placer au milieu d'eux ſa Religion & ſon Sacerdoce. De plus, il lui importoit

extrêmement de marquer ce qui avoit donné lieu à certaines cérémonies & à certaines pratiques religieuſes qu'il renouvelloit, ou qu'il établiſſoit de nouveau, comme le Sabbat & la Circonciſion. Or, ce ſont là apparemment les motifs qui engagerent Moïſe à commencer ſon ouvrage par la Genéſe.

Caractere de droiture & de verité dans les Livres de Moïſe.

Ce qu'il dit de plus incroiable dans l'Exode, s'étoit fait à la vûë de tout Iſraël; Moïſe ne pouvoit ni tromper les Hébreux, ni impoſer aux Egyptiens ſes ennemis. Il parle des Hébreux d'une maniere qui n'eſt nullement flateuſe. Il parle de lui-même ſans aucune affectation, il en dit le bien ou le mal ſuivant les circonſtances. Ce caractere de droiture ſe ſoûtient toûjours d'une maniere uniforme. Moïſe a donc toutes les qualitez qui peuvent rendre un Hiſtorien digne de foi, & qui peuvent mettre ſon témoignage hors de toute atteinte, & même au-deſſus de tout ſoupçon de faux & de menſonge.

Moïſe ſçavoit les premiers évenemens du monde par une tradition toute récente.

Il n'y a que les premiers évenemens de la Genéſe qu'il rapporte, & qu'il ne pouvoit ſçavoir par lui-même, qui puiſſent faire quelque difficulté. Mais 1°. Moïſe eſt né ſeulement quarante-huit ans après la mort de Lévi; Lévi avoit vécu quatre-vingt-cinq ans avec Abraham, & cinquante ans avec Sem, fils de Noë. Sem avoit vécu quatre-vingt-dix-huit ans avant le Déluge, & avoit vû Lamech & Mathuſalé, & ces deux derniers avoient vû le premier homme; ainſi la tradition des choſes qui s'étoient paſſées avant & après le Déluge, étoit encore récente, eû égard à la longue vie des premiers hommes.

2°. Il n'eſt pas certain qu'il n'y eût point alors d'Ecritures & de Memoires de ce qui s'eſt paſſé auparavant; & s'il y en avoit chez les Egyptiens ou chez les Juifs, Moïſe en devoit être mieux informé qu'un autre, aiant été parfaitement in-

ſtruit chez les Egyptiens, & n'ignorant rien de l'Hiſtoire de ſa Nation.

3°. Enfin les choſes qui ſont racontées dans Moïſe, ſont de nature à être aiſément conſervées dans la mémoire des hommes; par exemple, la création du Monde, la chûte d'Adam, le Déluge, la tour de Babel, la fondation de la Monarchie de Nembrod, la vie d'Abraham, d'Iſaac, de Jacob & des douze Patriarches: car voilà preſque à quoi ſe termine le détail des évenemens rapportez dans Moïſe pour cet âge là.

Livre de Joſué. Son antiquité.

Quant au livre de Joſué, que l'on attribuë communément à ce Chef du peuple de Dieu, qui introduiſit les Iſraëlites dans la terre de Chanaan, & qui la leur diſtribua par le ſort, on peut en faire le même jugement, que de ceux de Moïſe. L'Auteur étoit contemporain, ſage, éclairé, exact, judicieux; il étoit à la tête du peuple Hébreu; il écrivoit ce qui ſe paſſoit à leurs yeux, & ce qu'il faiſoit lui-même.

Livre des Juges & des Rois.

L'Ecrivain du Livre des Juges eſt apparemment Samuël, dont on connoît la gravité, la ſageſſe, les lumieres, la qualité; il avoit en main des memoires de ce qui s'étoit paſſé ſous les Juges, & c'eſt ſur cela qu'il compoſa le Livre que nous avons ſous ce nom. Ainſi il peut encore paſſer pour contemporain, ou pour preſque contemporain. S'il eſt Auteur de la plus grande partie du premier Livre des Rois, comme on le croit communément, il a écrit ce dont il a été témoin, & ce à quoi il a eu grande part. L'Ecriture (*a*) nous apprend que les actions de David ont été décrites *par Samuël le Voyant, & par les Prophétes Natan & Gad.* Or, tout le monde ſçait le mérite de ces deux grands hom-

(a) 1. *Par.* XXIX. 29.

mes qui vivoient ſous David & ſous Salomon.

Les autres Livres Hiſtoriques des Juifs ont eu pour Auteurs des Prophétes qui vivoient du tems des Princes dont ils ont écrit la vie. Addo & Ahias écrivirent l'hiſtoire du regne de Salomon ; (*a*) Addo & Semeïas, celle du regne de Roboam ; (*b*) le même Addo, celle d'Abia. (*c*) Hanani écrivit les Annales (*d*) ſous Aſa ; & Jehu fils d'Anani ſous Joſaphat. (*e*) Sous le même Roi on vit les Prophétes Eliézer, (*f*) & Jahazéel. (*g*) Iſaïe rédigea ce qui arriva ſous Ozias, (*h*) & ſous Ezéchias. (*i*) Les prophéties d'Iſaïe renferment pluſieurs particularitez de l'hiſtoire d'Achaz. Oſaï rédigea les mémoires du regne de Manaſſé. (*k*) Jeremie fut chargé du même ſoin ſous Joſias & ſous les Rois de Juda ſes ſucceſſeurs. Ses Prophéties ſont pour ainſi dire, une narration de ce qui ſe paſſa dans les derniers tems du Roïaume de Juda. Les Livres des Rois & des Paralipoménes citent très ſouvent les annales des Rois de Juda & d'Iſraël, & ils nous y renvoient comme à des Memoires publics, aſſurez & autentiques. Ces piéces ſubſiſtoient encore pendant la captivité, & même au retour de la captivité, s'il eſt vrai, comme il y a beaucoup d'apparence, qu'Eſdras ſoit l'Auteur, ou plûtôt le Compilateur des Livres des Rois & des Paralipoménes, où ces annales ſont ſi ſouvent citées.

Livres Hiſtoriques des Hébreux. Leurs Auteurs.

Pour l'Hiſtoire des Juifs durant la captivité, nous avons les Prophétes Ezechiel & Daniel, qui nous en apprennent beaucoup de particularitez. Tobie à Ninive, Eſther & Mardochée à

(a) 2. *Par.* IX. 29.
(b) 2. *Par.* XII 15.
(c) 2. *Par.* XIII. 22.
(d) 2. *Par.* XVI. 7.
(e) 2. *Par.* XX. 34.
(f) 2. *Par.* XX. 37.
(g) 2. *Par.* XX. 14.
(h) 2. *Par* XXVI. 22.
(i) 2. *Par.* XXXII. 32.
(k) 2. *Par.* XXXIII. 19.

Suſe, continuent la chaîne hiſtorique de la Nation Juïve. Je ne fais point de réflexion ſur ces perſonnages, ils ſont trop connus, & leur témoignage eſt au-deſſus de toute exception. Après la captivité, nous avons le Livre d'Eſdras, celui de Néhémie, & ceux des Macchabées qui conduiſent aſſez loin l'Hiſtoire des Juifs (*a*).

Livres d'Eſdras & de Néhémie.

L'intervalle qui ſe rencontre entre Néhémie & les Macchabées, n'eſt pas long (*b*) & alors la Nation des Juifs étoit ſi peu conſiderable, & faiſoit une ſi petite figure dans le monde; elle avoit ſi peu de part aux grandes affaires, que ni les Hiſtoires Sacrées ni les Prophanes, n'ont pû leur donner place dans leurs Annales. Tout le monde connoît la grande capacité, le zéle & la haute piété d'Eſdras; il étoit d'une race illuſtre: & durant la captivité, il fut fort conſideré du Roi Artaxercés, ſurnommé à la Longue Main. Il écrivit le premier des Livres, que nous avons ſous ſon nom. Néhémie écrivit le ſecond. Ce dernier étoit d'une famille diſtinguée de la Tribu de Juda, & Echanſon du même Roi Artaxercés, qui avoit pour lui une affection particuliere. Il parle preſque toûjours en premiere perſonne dans ſon ouvrage, & l'on cite dans les Macchabées (*c*) *Les Memoires de Néhémie*, dont apparemment le Livre que nous avons ſous ſon nom, n'eſt que l'abbregé, puiſque l'endroit cité dans les Macchabées, ne s'y remarque point.

Nous avoüons que dans le Livre d'Eſdras & de-

(a) Néhémie mourut après l'an du monde 3563. & le regne d'Antiochus Epiphanes commença en 3829. De l'un à l'autre, il n'y a que deux cens ſoixante-ſix ans, & encore dans cet intervalle, on a l'Hiſtoire de la perſécution des Juifs d'Egypte par Eupator, arrivé en 3787.

(b) 2. *Macch.* 11. 15.

(c) 2. *Macch.* 11. 13.

Néhémie, il s'eſt gliſſé quelques petites choſes qui n'ont pas été écrites par ces deux Auteurs. Mais il y a peu de Livres de l'Ecriture, où l'on ne remarque quelques pareilles additions. Les anciens Hébreux ne faiſoient nul ſcrupule d'inſérer ainſi dans leurs textes certains termes propres à expliquer ce que la longueur du tems avoit pû rendre trop obſcur. La maniere dont cela s'eſt fait, montre plutôt la bonne foi de ces anciens tems, que l'envie de tromper. On a fait ces additions ſans uſer de fineſſe ni de précaution. C'eſt comme nous mettons quelquefois ſur la marge, ou même dans le corps des Livres qui ſont à nous, nos propres remarques, ou celles de quelque habile homme. Des Livres chargez de ces ſortes de notes, n'en ſont pas moins autentiques : & ils n'en ſont au contraire que plus recherchez. Dans les Livres Sacrez des Juifs, les notes ſeront, par exemple, une généalogie pouſſée un peu plus loin que le premier Auteur n'avoit fait, une remarque géographique, qu'une telle ville s'appelloit autrefois de ce nom ; qu'en ce tems-là un tel peuple poſſedoit ce païs ; qu'un tel lieu eſt au-delà ou au-deçà du Jourdain ; que la même choſe ſe lit dans un tel autre Livre ancien. Voilà à quoi ſe terminent les additions que l'on remarque dans les Auteurs Sacrez. Il peut auſſi s'y être gliſſé quelques fautes de copiſtes ; mais où eſt le Livre où il n'y en ait point ?

Additions que l'on remarque dans les Auteurs Sacrez.

Le premier Livre des Macchabées fut écrit en Hébreu, ou plûtôt en Syriaque, qui étoit la Langue de la Paleſtine, du tems des Macchabées. Cet Auteur cite à la fin de ſon ouvrage les memoires du Pontificat de Jean Hircan (*a*) ; ce qui fait juger qu'il écrivoit ſur des Commen-

Livres des Macchabées.

(a) 1. *Macch.* XVI. 23.

taires ou des Annales du tems ; & que sous les Macchabées on avoit eu soin de rédiger ce qui arrivoit de plus remarquable dans le pais. L'Auteur du second Livre des Macchabées (*a*), dit que Judas ramassa les monumens de sa Nation qui avoient été dissipez pendant la guerre. L'Auteur du troisiéme Livre des Macchabées qui contient l'histoire de ce qui se passa en Egypte sous la persécution de Ptolemée Philopator, n'est point connu ; mais il est ancien, & paroît très-instruit de l'affaire qu'il rapporte.

Joseph l'Historien. Son autorité.

Depuis les Livres des Macchabées, nous avons l'Histoire des Juifs dans Joseph, & dans des Memoires plus anciens qui se trouvent en Arabe dans la Bible Polyglotte de M. le Jay. Tout le monde connoît le jugement & le discernement de Joseph l'Historien. Joseph Scaliger lui donne le glorieux titre du plus diligent Ecrivain, & du plus grand amateur de la verité que l'on connoisse (*b*) ; il ajoûte qu'il mérite plus de créance, non-seulement dans ce qui regarde l'Histoire des Juifs, mais aussi dans l'Histoire Etrangere, qu'aucun autre Auteur ni Grec ni Latin. Eusebe, S. Jerôme, Photius, en parlent aussi avec éloge ; ils étoient bons juges, & leurs éloges ne sont point outrez : quoi qu'on ne nie pas que Joseph n'ait eu ses défauts, & qu'assez souvent il ne se soit éloigné de la verité des Saintes Ecritures.

L'Histoire des Hébreux est passée jus-

Voilà ce que nous avions à dire sur l'autenticité & la verité de l'Histoire des Hébreux. Cette Nation au travers d'une infinité de révolu-

(a) 2. *Macch.* 11. 14.

(b) *Joseph Scaliger in Prolegom. in Libros de Emendatione temporum. Diligentissimus φιλαληθέστατος omnium scriptorum Josephus ; de quo nos audacter dicimus, non solùm in Judaïcis, sed etiam in externis, tutiùs illi credi, quàm omnibus Græcis & Latinis.*

tions, de diſgraces, de guerres & de malheurs, a ſçû conſerver ſouvent au péril de ſa vie, de ſes biens & de ſa liberté les monumens de ſon Hiſtoire. Ils ſont paſſez juſqu'à nous dans la Langue originale dans laquelle ils ont été écrits; cette Langue, quoique morte depuis plus de dix-huit-cens ans, eſt encore aſſez connuë par les Sçavans, pour qu'ils entendent les Ecrits qu'elle conſerve; nous en avons des traductions qui ont plus de dix-huit cens ans d'antiquité. Le peuple Juif ſubſiſte encore dans preſque tous les païs du monde, toûjours très-zelé pour ſa Religion, très-inſtruit de ſon Hiſtoire, & très-attentif à la conſervation de ſes monumens ſacrez; de ſorte qu'il ne nous reſte rien à déſirer pour l'autenticité & la verité de cette Hiſtoire.

qu'à nous dans ſa Langue originale.

Examinons à préſent ſi dans les autres Nations nous trouverons les mêmes motifs de créance & de certitude. Les Orientaux en général paroiſſent avoir été plus ſoigneux d'écrire leurs Hiſtoires, que les peuples d'Occident. C'eſt qu'ils ſont plus anciens, & que les arts ont été dès le commencement plus cultivez chez eux. Les Aſſyriens, les Caldéens, les Phéniciens, les Perſes & les Egyptiens, de même que les Hébreux, conſervoient des Annales, où ils écrivoient ce qui arrivoit de plus conſidérable dans leur païs. Herodote (*a*) & Didore de Sicile (*b*), parlent des anciennes Annales des Egyptiens. Platon (*c*) dans ſon Timée, fait dire à un Prêtre d'Egypte, que les Egyptiens ont accoûtumé d'écrire tout ce qui vient à leur connoiſſance d'actions & d'événemens mémorables, tant dans l'Egypte, que dans les autres païs. Manethon

Les Orientaux plus ſoigneux d'écrire leurs Hiſtoires, que les Occidentaux.

(a) *Herodot. l. 2. c. 3.*
(b) *Diodor. Sicul. l. 2, p. 16. & 44. 45.*
(c) *Plat. in Tim. p. 21. A. B.*

(*a*) cité dans Joseph, dit qu'il a tiré ce qu'il raconte des Lettres sacrées des Egyptiens. Le même Joseph dit, que les Tyriens conservoient dans leurs Archives (*b*) des monumens publics, écrits & gardez avec grand soin, où l'on rédigeoit tout ce qui arrivoit de plus remarquable dans la province.

Berose dans son Histoire des Caldéens, avoit suivi, dit Joseph (*c*) de très-anciens monumens de son païs. Menandre d'Epheſe avoit écrit un Ouvrage plus étendu (*d*), où il avoit ramassé avec soin tout ce qu'il avoit trouvé dans les anciens monumens des differentes Nations, pour en composer une Histoire generale (*e*). L'Ecriture nous parle des Annales de Perse sous Cyrus & sous Darius. Esther (*f*) fait voir le même usage sous Assuerus. Les Romains, quoique plus modernes que la plûpart des peuples que nous venons de citer, avoient coutume d'écrire dans leurs Annales, les choses les plus importantes qui arrivoient dans leur République. Pour celles qui étoient moins considérables, ils les mettoient dans de simples Journaux (*g*). Plutarque dans la vie d'Alexandre (*h*), cite les Journaux de la vie de ce Conquerant, où l'on marquoit jour par jour ce qu'il faisoit.

Mais quand on examine de près ce qui nous reste de l'Histoire de ces anciens peuples, on est forcé d'avoüer, qu'elle ne nous fournit rien que de très imparfait. Les anciennes & primitives Histoires de ces Nations, leurs Journaux, leurs Memoires sont ensevelis dans l'oubli. Il

(a) *Joseph. contra Appion. l.* 1. *p.* 1039.
(b) *Idem ibidem p.* 1402.
(c) *Joseph. ibidem p.* 1043. *C.* 1044. *A.*
(d) *Idem ibidem p.* 1042.
(e) 1. *Esdr.* IV. 15. & VI. 1. 2.
(f) *Esth.* X. 2.
(g) *Tac. Annal.* XIII.
(h) *Plut. in Alexandro p.* 706.

n'en eſt parvenu juſqu'à nous que des fragmens, & encore des fragmens aſſez imparfaits & aſſez informes. Nous ne les tenons que des Auteurs Grecs, qui peut-être n'ont pas eu toute la lumiere & l'exactitude néceſſaire, pour les entendre & les rapporter comme il faut.

Hiſtoire des Caldéens très-imparfaite.

Beroſe étoit Caldéen : Tatien (*a*) dit qu'il vivoit ſous Alexandre le Grand, & Perizonius ſoutient ce ſentiment contre Voſſius, qui ne le met que ſous Antiochus I. dit Soter, Roi de Syrie. Beroſe écrivoit en Grec & pour les Grecs. Ce que Joſeph & Euſebe nous ont cité de ſes Ecrits, répand beaucoup de jour ſur l'Hiſtoire des Hébreux ; mais il ne nous apprend que bien peu de choſes des antiquitez des Caldéens.

Diodore de Sicile (*b*) aſſure que les Caldéens faiſoient monter l'antiquité de leurs obſervations Aſtronomiques, juſqu'à quatre cens ſoixante & douze mille ans. Ciceron (*c*) n'en met que quatre cens ſoixante & dix mille. Epigénes cité dans Pline (*d*) ſept cens vingt mille ; enfin Beroſe & Critodéme dans le même Auteur, en comptent quatre cens quatre-vingt mille. Ce nombre d'années eſt exceſſif ſans doute, & Ciceron condamne en cela les Caldéens de folie, de vanité & d'imprudence. Si l'on avoit eu parmi eux des obſervations certaines depuis ce tems-là, ſeroient-elles tombées dans l'oubli & dans le mépris, comme elles y ſont tombées ?

Obſervations céleſtes de 1903. ans envoiées à

Ariſtote (*e*) ſe défiant de cette prétenduë antiquité, & curieux d'en ſçavoir au juſte la verité, pria Calliſthenes, qui étoit alors à Babilone à la ſuite d'Alexandre, de lui envoier tout ce qu'il rencontreroit de bien certain ſur cela.

(a) *Tatian. p.* 171.
(b) *Diodor. Sicul. l.* 2. *p.* 83. *D.*
(c) *Cicero. l.* 1. *& l.* 2. *de Divinat.*
(d) *Plin. l.* 7. *c.* 56.
(e) *Porphyrius apud Simplic. l.* 2. *de Cælo.*

Ariſtote par Calliſthenes.

Calliſthenes lui fit tenir des obſervations céleſtes de mille neuf cens trois ans. Or en remontant depuis la priſe de Babilone par Alexandre le Grand, juſqu'à mille neuf cens trois ans en arriére, on arrive à l'an du Monde 1771. avant J. C. 2234. & au tems de Nembrob, peu après l'entrepriſe de la Tour de Babel.

L'ére de Nabonaſſar, ſi célébre parmi les Chronologiſtes, ne va pas au-delà de l'an 3566. de la période Julienne, du Monde 3257. avant J. C. 1743. avant l'ére vulgaire 1747. Ce Nabonaſſar n'eſt autre que Baladan, pere de Merodach Baladan, dont il eſt parlé dans Iſaïe, (*a*) & dans le quatriéme Livre des Rois (*b*). C'eſt ce Merodach Baladan qui envoia des Ambaſſadeurs à Jeruſalem pour faire des complimens à Ezechias ſur le recouvrement de ſa ſanté, & pour s'informer du miracle de la rétrogradation du Soleil, arrivée dans cette occaſion.

Le fragment de Beroſe cité dans Joſeph (*c*), parloit du Déluge & de ſes effets, & de l'Arche qui s'étoit arrêtée ſur les montagnes d'Arménie. Il en parloit de la même maniere que Moïſe. Enſuite il donnoit la généalogie de la poſtérité de Noé, juſqu'à Nabopolaſſar pere de de Nabuchodonoſor. Ainſi il devoit marquer l'origine de la Monarchie des Caldéens; mais comme Joſeph ne nous en a point donné ce qu'il en diſoit, nous n'en pouvons rien conclure. Pour ce qui eſt des ſucceſſeurs de Nabuchodonoſor depuis Evilmerodach juſqu'à Cyrus, nous avons aſſez de peine de concilier Beroſe, avec ce que Daniel & les autres Auteurs nous en apprennent.

Nous avons du tems d'Abraham un Roi de Sennaar ou de la Babilonie, dans l'armée de

(a) *Iſai.* xxxix. 1.
(b) 4. *Reg.* xx. 12.
(c) *Joſeph. l.* 1. *contra Appion. p.* 1044. 1045.

Codorlahomor (*a*). Il eſt parlé des troupes de voleurs des Caldéens dans le Livre de Job (*b*). Jules Africain avance que Evechoüs Roi des Caldéens, commença à regner ſur les Caldéens deux cens vingt-quatre ans avant les Arabes; & par conſéquent en l'année 2952. de la Période Julienne; vers le tems du voïage de Jacob en Méſopotamie, l'an du Monde 2242. On fixe la guerre des Arabes contre les Caldéens en l'an du Monde 2466. qui revient à peu près à la trentiéme année de Moïſe. Les Arabes regnerent dans la Babilonie deux cens ſeize ans avant Belus l'Aſſyrien, pere de Ninus (*c*).

Beleſis, ou Baladan, ou Nabonaſſar, Satrape de Babilone, s'étant ligué avec Arbacés, Gouverneur de Médie, & s'étant révoltez contre Sardanapale, Roi d'Aſſyrie, leur Seigneur, marcherent enſemble contre lui avec une armée de quatre cens mille hommes, compoſée de Médes, de Perſes, de Babiloniens & d'Arabes (*d*); Sardanapale eut l'avantage dans les trois premiers combats; mais Arbacés aiant attiré à ſon parti les troupes Bactriennes de l'armée de Sardanapale, attaqua ce Prince pendant la nuit, le battit, prit & pilla ſon camp, & diſſipa ſon armée.

Arbacés affranchit les Médes de la domination des Aſſyriens.

Sardanapale aiant donné le commandement de ſes troupes à Salamene ſon beau-frere, celui-ci perdit encore deux batailles contre les conjurez, & le Roi fut forcé de s'enfermer dans Ninive. Il y fut aſſiégé, & ſoutint le ſiége pendant trois ans. Mais la troiſiéme année le Tigre s'étant enflé par les pluies continuelles, abbatit environ vingt ſtades, ou deux mille cinq cens pas de murailles de la Ville; les ennemis y entrerent par cette breche, & Sardana-

(a) *Geneſ.* XIV. 1.
(b) *Job.* I. 17.
(c) *Vide Euſebii Chronic. Jul. African. & Uſſer. ad ar.* 5. *M.* 246. *&* 2466.
(d) *Diodor. Sicul. l.* 2.

pale se brûla au milieu de son Palais, avec ses femmes, ses Eunuques & toutes ses richesses, qui étoient immenses.

Belesis ou ou Baladan, premier Roi des Caldéens.

Ainsi Arbacés affranchit les Médes de la domination des Assyriens, & Baladan fut reconnu Roi des Babiloniens. Ninus le jeune continua à regner à Ninive, & fut la souche de la seconde race des Rois d'Assyrie. Ce Ninus le jeune est le même que Theglatphalassar connu dans les Livres Sacrez des (*a*) Juifs. De maniere que Belesis ou Baladan, est le premier Roi des Caldéens, dont l'époque soit bien certaine ; car pour Amraphel Roi de Sennaar, nommé dans la Genése, & ces Caldéens marquez dans Job, & ceux dont nous parle Eusébe, qui furent vaincus par les Arabes, nous ne pouvons rien dire de certain, ni du siége de leur domination, ni de la durée de leur Monarchie : on ne sçait ni quand, ni comment ils tomberent sous la puissance des Assyriens. Ainsi on peut avancer que l'Histoire des Caldéens est beaucoup inférieure à celle des Hébreux, soit qu'on considére la longueur, la suite, ou la certitude de l'une, comparée à l'autre, soit qu'on examine les monumens & les sources d'où elles sont tirées.

Histoire des Médes très-obscure.

Nous ne connoissons aucun Auteur, qui ait écrit exprès l'Histoire des Médes. Herodote (*b*) ne donne à leur Monarchie que cent cinquante ans de durée, depuis Déjocés leur premier Roi. Mais en la commençant à Arbacés, dont nous venons de parler, & la finissant à Cyrus, qui réünit l'Empire des Médes & des Perses, on peut lui donner cent quatre-vingt-treize ans. D'autres lui en donnent trois cens cinquante (*c*).

(a) 4. *Reg.* xv. 29. xvi. 7. 10.

(b) *Herodot. l.* 1.

(c) *Justin. l.* 1. *c.* 7. *p.* 10.

On convient que l'on ne ſcait que très-imparfaitement l'origine, les progrès & la chûte de cette Monarchie. Le Livre de Judith (*a*) parle d'Arphaxad, Roi des Médes, qui bâtit la Ville d'Ecbatanes, & qui fut vaincu par Nabuchodonoſor, Roi d'Aſſyrie. Nous avons eſſaié de montrer dans le Commentaire ſur le Livre de Judith, que cet Arphaxad n'étoit autre que Phraortés, Roi des Médes, ſucceſſeur de Déjocés premier Roi de cette Nation. Si l'Hiſtoire de Judith eſt arrivée au tems de Manaſſé, Roi de Juda, cela ne nous donne pas une forte haute idée de l'antiquité, ni de la durée de la Monarchie des Médes, qui ſelon cette hypothéſe, commenceroit à Déjocés, & finiroit à Cyrus.

Premier Empire des Aſſyriens, leur Hiſtoire très-incertaine.

L'Empire d'Aſſyrie a toûjours paſſé pour le plus ancien des Empires d'Orient. L'Ecriture en marque la fondation par Nembrod, peu à près la conſtruction de la tour de Babel (*b*). Mais on ignore la durée de la Monarchie de ce fameux Chaſſeur, & celle de ſes ſucceſſeurs juſqu'à Ninus, fils de Belus l'Aſſyrien, qui vivoit neuf cens quatre-vingt ans après Nembrod, vers le tems d'Aod & de Barac, Juges d'Iſraël. Durant l'intérvalle qui s'écoula depuis Nembrod juſqu'à Ninus, l'Ecriture parle de Codorlahomor, Roi des Elamites, d'Arioc, Roi d'Ellazar, & d'Amraphel, Roi de Sennaar, qui vivoient du tems d'Abraham (*c*), & qui vinrent faire la guerre dans la Paleſtine aux Rois de la Pentapole. Ce qui fait juger qu'alors l'Empire des Aſſyriens n'étoit pas fort étendu, quand même on diroit que le Roi de Sennaar étoit Roi d'Aſſyrie, & non de Caldée. Sous les Juges (*d*) nous connoiſſons Chuſan-Raſathaïm,

(*a*) *Judith.* I. 1.

(*b*) Vers l'an du Monde 1757. de la période Julienne 2457.

(*c*) *Geneſ.* XIV. 1. 2.

(*d*) *Judic.* III. 8. 10.

Roi de Mésopotamie, qui vivoit cent quarante-six ans avant la fondation de l'Empire des Assyriens par Ninus. Or depuis Ninus jusqu'à la ruine de l'Empire d'Assyrie, Herodote (*a*) suivi par Appion, met cinq cens vingt ans de durée. On fixe la fin de ce premier Empire d'Assyrie sous Sardanapale l'an du Monde 3255. lorsqu'Arbacés & Belesis se révolterent contre lui.

Second Empire d'Assyrie.

Après les premiers Rois d'Assyrie, successeurs de Ninus, nous connoissons un second Empire d'Assyrie, qui fut formé des débris du premier, & qui fut commencé l'an du Monde 3257. par Ninus le jeune. Il regna à Ninive pendant dix-neuf ans, & est nommé dans l'Ecriture Teglatphalasar. Il eut pour successeur Salmanassar, Sennacherib, & Assaradon, fort connus dans les Livres des Hébreux. Assaradon en l'an 3323. du tems de Manassé Roi de Juda, s'empara de l'Empire de Babilone, au défaut des héritiers, & réunit ainsi les deux Monarchies d'Assyrie & de Caldée. Il eut pour successeur Saosduchin, apparemment le même qui est nommé Nabuchodonosor dans le Livre de Judith, qui vainquit Arphaxad, autrement Phraortés, Roi des Médes.

Chûte de l'Empire d'Assyrie.

A Saosduchin, succeda Chinaladan, autrement Sarac; il fut attaqué par Nabopolassar Caldéen, ou Babilonien, & par Astyages Méde, qui le dépossederent (*b*), & partagerent ses Etats; ainsi on vit de nouveau les Caldéens & les Médes indépendans & séparez du Roiaume d'Assyrie. On peut mettre en cet endroit la chûte de la Monarchie Assyrienne, qui ne se releva plus dans la suite; car Nabopolassar, Nabuchodonosor, Evilmerodach & Balthasar, qui regnerent à Babilone, appartiennent à la suite de la Monarchie Caldéenne.

(a) *Herod. l. 1. 95.*

(b) Voïs l'an du Monde 3378.

Voilà ce que l'on a de plus certain ſur la fameuſe Monarchie d'Aſſyrie, qui a été renverſée, & qui s'eſt relevée plus d'une fois dans le cours de plus de ſeize cens vingt ans. Mais l'Hiſtoire de cette Monarchie n'eſt, pour ainſi dire, qu'un ſquelette, puiſqu'on ne ſçait diſtinctement ni les noms, ni la durée du regne, ni les actions de la plûpart de ſes Princes, ni l'étenduë de leur Empire, & qu'on n'a aucun monument certain & exiſtant, qui puiſſe nous en inſtruire; les Auteurs Grecs qui nous en parlent, n'aiant jamais connu cette Hiſtoire que très-imparfaitement, & ne s'accordant pas même entr'eux; car comment concilier, par exemple, Cteſias avec Herodote, & avec les autres Hiſtoriens qui ont parlé de l'Empire d'Aſſyrie?

Hiſtoire des Perſes, leur Monarchie de peu de durée.

Tout le monde convient que la Monarchie des Perſes, n'a proprement commencé qu'avec Cyrus. Je ſçai que quelques Auteurs ont ſoutenu, que Cambyſe pere de Cyrus étoit Roi des Perſes; mais ce fait eſt démenti par Herodote & par Trogus; & ceux qui le ſoutiennent n'en apportent aucune bonne preuve. Quand il y auroit eu avant Cyrus des Monarques dans la Perſe, on n'en pourroit rien dire, puiſqu'ils nous ſont entierement inconnus. Cette Nation étoit aſſez obſcure lorſque Cyrus parut, & ceux qui en font remonter la Monarchie le plus haut, ne paſſent pas au-delà d'Achemenes pere de Cambyſe & aïeul de Cyrus. Depuis ce dernier Prince, dont le nom eſt devenu très-célébre dans les Ecritures des Juifs, de même que dans les Auteurs profanes, la Monarchie des Perſes a été très-puiſſante; mais ſa durée n'a pas été bien longue, puiſque depuis l'an du Monde 3456. auquel Cyrus commença à regner à Babilone, juſqu'à la défaite de Darius Condomanus dernier des Rois de Perſe, arrivée en 3674.

il n'y a que deux cens dix-huit ans.

Ce que nous sçavons des Perses, nous vient des Grecs.

Les anciens Perses n'ont produit aucun Historien de leur Nation. Ce sont les Grecs qui nous ont appris ce que nous sçavons de plus certain sur leur Monarchie & sur leurs antiquitez. Ce qui les a engagé à nous parler des Perses avec tant de soin, a été la guerre que les Perses leur firent, & où les Grecs acquirent tant de gloire. L'amour de leur propre réputation, & l'interêt de leur Nation les porterent à vouloir connoître avec plus d'exactitude, un peuple qui faisoit alors une si grande figure dans l'Orient, & dont le nom rempliſſoit tout le monde. De plus, la Grece avoit alors un très-grand nombre de gens de Lettres, qui ne cherchoient que des sujets propres à les occuper, & dignes d'être transmis à la posterité. Or il n'y avoit rien dans le monde qui méritât mieux leur application, que la Monarchie des Perses & leur propre République, les guerres qu'ils faisoient aux Perses, ou celles que les Perses leur faisoient, ou leur avoient faites.

Elam pere des Perses.

Mais si nous consultons les Livres des Hébreux, nous trouverons quelque chose de plus sûr & de plus ancien sur l'origine & sur l'antiquité des Perses. Moïse parle d'Elam, fils de Sem, qui peupla l'Elimaïde voisine de la Perse, & qui fut pere des Elyméens, que l'on confond d'ordinaire avec les Perses. Le nom de *Perse* ne paroît dans l'Ecriture qu'assez tard. Il y avoit des Perses & des Médes dans l'armée d'Holofernes (*a*), Général de l'armée de Nabuchodonosor, autrement Saosduchim, Roi d'Assyrie. Ezechiel (*b*) parle des Perses sous le nom de *Paras* dans le dénombrement des troupes auxiliaires des Tyriens, vaincus par le grand

(a) *Judith.* XVI. 12. (b) *Ezech.* XXVII. 10.

Nabuchodonoſor Roi de Babilone. Daniel (*a*) parle auſſi des Perſes, en prédiſant la deſtruction de l'Empire des Babiloniens ou des Caldéens. Le nom de *Paras* fut apparemment donné aux Perſes à cauſe de l'habitude où ils ont toûjours été, & où ils ſont encore aujourd'hui, d'aller preſque toûjours à cheval, *Paras* en Hébreu ſignifie proprement un cavalier. De maniere que *Paras*, ou *Perſa* ſeroit moins le nom propre de cette Nation, qu'une épithete ou une dénomination tirée de leur habitude d'aller à cheval.

Preuve qu'il faut recourir à l'Ecriture Sainte pour parvenir à la connoiſſance de l'origine des peuples.

Que ſi l'on prend *Elam* pour le vrai nom des Perſes, on trouvera Codorlahomor Roi d'Elam, dès le tems d'Abraham (*c*). Iſaïe (*d*) joint Elam aux Médes dans le ſiége de Babilone, qu'il prédit pluſieurs années auparavant; & Jérémie dit (*e*), que le Seigneur fera boire le calice de ſa colere à tous les Rois d'Elam. Cette Nation eſt donc bien plus ancienne & plus puiſſante que ne l'ont dit les Auteurs Grecs. Iſaïe (*f*) prédit la venuë de Cyrus, & le nomme par ſon nom, plus de cent ans avant ſa naiſſance. C'eſt ainſi que les Livres Sacrez des Hébreux ſuppléent à ce que l'Hiſtoire profane ne peut pas nous apprendre; & voilà encore une preuve, que pour parvenir à la connoiſſance des véritables origines des peuples, il faut recourir à l'Ecriture.

Les Perſes modernes ignorent leur ancienne origine & leur Hiſtoire.

Les reſtes des anciens Perſes, que l'on voit aujourd'hui dans l'Orient ſous la domination du Sophi, & dans les Indes, & qui ont conſervé le culte du feu, & pluſieurs autres ſuperſtitions des premiers Perſes dont ils ſont deſcendus, igno-

(a) *Dan.* v. 28.
(b) פרש *Eques*, פרס *Perſa.*
(c) *Geneſ.* XIV. 1. 9.
(d) *Iſaï.* XXI. 2.
(e) *Jerem.* XXV. 25. XLIX. 34.
(f) *Iſaï.* XLIV. 28. XLV. 1.

rent absolument & leur ancienne origine & leur propre Histoire. Ils conservent avec grand soin un Livre nommé *Zandavastavv* (*a*), qui contient les rits de leur Religion, & les articles de leur créance. Ils racontent l'origine du monde, à peu près de même que les Hébreux, reconnoissant avec eux Adam & Eve, pour les premieres souches du genre humain. Ils disent qu'après que les hommes se furent multipliez & corrompus sur la terre, Dieu envoia le Déluge qui les noïa tous, à l'exception de Noë, qu'ils appellent le second Adam; & de peu de personnes qui repeuplerent le monde.

Ils racontent qu'Aram, fils de Sem, eut un fils nommé Guiomarus, qui fut le premier Roi des Perses, dont la Monarchie dura pendant plus de mille ans, & fut possedée par une suite de quarante-cinq Rois. Le dernier de ces Monarques fut Yesdegerd, sur lequel les Arabes de la secte de Mahomet conquirent la Perse, & contraignirent Yesdegerd à se retirer à Karason. Cela arriva l'an trente-un de l'Egire, & six cens cinquante-un de Jesus-Christ. C'est tout ce que l'on peut tirer de l'Histoire de ces Perses qui subsistent aujourd'hui: cela montre jusqu'à quel point ils sont ignorans, & où l'on en seroit, si l'on étoit réduit à chercher les antiquitez Orientales dans les monumens que ces peuples en conservent, & si nous n'avions premierement les Livres saints des Hébreux, & ensuite les Historiens Grecs & Latins qui viennent à notre secours pour les tems où les Livres Hébreux commencent à nous manquer.

On voit encore à présent des monumens très-

(a). Voiez le Livre intitulé, *Histoire de la Religion des anciens Persans*, extrait du Livre appellé *Zandagastavv*, à Paris, chez Ninville 1657.

anciens & très-magnifiques des anciens Perſes, avec des inſcriptions d'une langue & d'un caractere inconnus. On ne connoît rien de plus auguſte ni de plus ſuperbe dans tout l'Orient, que ces monumens, que les voïageurs prennent pour des reſtes de quelques Palais de la ville de Perſepolis: mais on en ignore les auteurs, on y remarque certaines inſcriptions Grecques, qui ſont plus récentes que le reſte (*a*). Il y a bien de l'apparence que ce ſont plûtôt des reſtes des tombeaux, que des Palais des anciens Rois de Perſe.

Anciens monumens des Perſes, avec des inſcriptions en caracteres inconnus.

Les Egyptiens ont toûjours été en réputation d'être les plus anciens peuples du monde. Les Scythes leur conteſtoient l'antiquité (*b*); mais ils ſoutenoient mal leurs prétentions, parce qu'ils n'écrivoient point, & qu'ils ne pouvoient produire de monumens certains de leur origine, ni une ſuite de Princes de leur Monarchie. Les Egyptiens au contraire (*c*) avoient des Livres & des Hiſtoires très-anciennes: ils montroient des monumens ſubſiſtans & des liſtes de Monarques, qu'ils prétendoient avoir regné dans leur païs: ils ſoutenoient que l'Egypte avoit été gouvernée ſucceſſivement par les Dieux, les Demi-Dieux ou les Heros, & enfin par les hommes ou les Rois. Ils donnoient au regne des Dieux & des Demi-Dieux, trente-quatre mille deux cens un an; & à celui des Rois depuis Ménes, juſqu'à Nectanébe, deux mille trois-cens vingt-quatre ans. Nectanébe fut dépoſſédé par Artaxercés Ochus, Roi de Perſe, dix-neuf ans avant la Monarchie d'Alexandre le

Antiquitez des Egyptiens, leur hiſtoire.

(a) Voiez le Voïage de Perſe par M. Chardin.
(b) *Juſtin. l. 2. c. 1.*
(c) *Vet. Chronic. Egypt. & Manetho apud. Syncell. Vide Marsham. Canon. Chronolog. Ægypt.*

Grand. Depuis Nectanébe, juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt, il y a environ trois cens cinquante ans; de ſorte que depuis le commencement de la Monarchie d'Egypte, juſqu'à la naiſſance du Sauveur, il y auroit trente-ſix mille huit cens ſoixante quinze ans; ſupputation qui eſt abandonnée par tous les Chronologiſtes, même par ceux qui ſuivent les Septante: car ceux qui ſont attachez à l'Hébreu, ne comptent qu'environ quatre mille ans depuis le commencement du Monde Juſqu'à Jeſus-Chriſt.

La Chronique Egyptienne contient trente dynaſties, & cent treize générations.

George Syncelle (*a*), de qui nous tenons ces particularitez, cite trois monumens anciens dont il dit qu'il les a tirées, ſçavoir une ancienne Chronique d'Egypte, Manéthon & Eratoſthenes, d'où Jules Africain, & Euſebe avoient puiſé tout ce qu'ils en diſoient. La Chronique Egyptienne citée par Syncelle, finit à la fuite de Nectanébe, quinze ans avant l'expédition d'Alexandre le Grand contre les Perſes. Elle contient trente dynaſties, & cent treize générations, qui occupent un eſpace de trente-ſix mille cinq cens vingt ans.

Manéthon étoit Prêtre Egyptien, il ſe qualifie Sécretaire ou Ecrivain des Temples de l'Egypte, & dédie ſon ouvrage au Roi Ptolemée Philadelphe, qui mourut l'an du Monde 3758. & deux cens quarante-deux ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Il s'accorde avec la Chronique dans le nombre de trente dynaſties, de cent treize générations & dans la diſtribution de la Monarchie Egyptienne, entre les Dieux, & les Demi-Dieux & les hommes. Mais dans le nombre des années que Manéthon aſſigne aux Dieux, il eſt aſſez différent de la Chronique; ce que Marsham attribuë aux Interpolateurs du texte de Manéthon.

(a) Il vivoit au huitiéme ſiécle.

Quant

Quant à Eratoſthenes, il fut mandé d'Athenes par Ptolemée Evergete, fils de Philadelphe, & fut emploié par ce Prince à recueillir la ſuite des Rois de Thebes, ou Dioſpolis; & il en donna une liſte de trente-huit Rois, qui occupent une eſpace de mille ſoixante dix-ſept ans. Il y a aſſez d'apparence qu'Eratoſthenes n'a fait que ſuppléer à ce qui manquoit à l'hiſtoire de Manéthon, & que ces Rois de Thebes n'étoient point du nombre de ceux, que l'ancienne Chronique d'Egypte, & Manéthon avoient ramaſſez.

Préjugez contre l'autenticité des monumens Egyptiens.

La difficulté conſiſte à ſçavoir quel fond l'on peut faire ſur ces antiquitez Egyptiennes; ſi l'on doit les abandonner entierement, ou s'il y a quelque moien de les concilier avec les monumens ſacrez des Hébreux, que nous tenons pour infaillibles. Le peu de conformité qu'ont entr'eux les monumens Egyptiens; l'oppoſition qu'ils ont avec Hérodote (*a*), qui aſſure qu'il ne dit rien que ce qu'il a appris des Prêtres Egyptiens; enfin l'affectation de Manéthon (*b*) à contredire Hérodote comme un auteur fabuleux & menteur, ſont de grands préjugez contre leur autenticité. La vérité eſt une & uniforme, elle ſe ſoutient d'elle-même, & exclud toute contradiction: Or ce caractere ne ſe rencontre point dans les Ecrits dont nous venons de parler.

Cham & Mezraïm, premiers Auteurs des Egyptiens.

Les Livres ſaints des Juifs, nous apprennent (*c*) que l'Egypte fut peuplée originairement par Cham fils de Noë. Ce païs eſt nommé dans les Pſeaumes *la terre de Cham* (*d*). Mezraïm, fils de Cham, eſt le premier Roi d'Egypte. L'Egypte

(a) *Herodot. lib.* 2. *c.* 3.
(b) *Joſeph. contra Appion. l.* 1. *p.* 1039. *E.*
(c) *Geneſ.* x. 6. *collata cum Pſal.* LXXVII. 51.
(d) *Pſalm.* LXXVII. 51. CIV. 23. 27. CV. 22.

est toûjours désignée dans l'Ecriture sous le nom de *Mezraïm*. Ces véritez se soutiennent par les noms anciens de l'Egypte, rapportez dans des Auteurs d'une autorité inconteſtable; Plutarque (*a*) assure que l'Egypte s'appelloit anciennement *Chemia*. Divers Cantons de ce païs conservoient des vestiges du nom de Cham; par exemple, *Chemnis*, *Psochemmis*, *Psittachemmis*; le Dieu *Hammon*, le païs *Ammonia*, la ville *Noammon*, tout cela nous rappelle le nom de Cham, premier auteur des Egyptiens.

A l'égard de *Metzraïm*, les anciens Egpytiens donnoient à leur premier mois le nom de *Mezari*. Les Arabes appellent encore aujourdhui le grand Caire *Mezer*. George Syncelle assure que de son tems l'Egypte étoit appellée *Metzrea* par les Hébreux, les Syriens & les Arabes. Ce rapport des noms anciens de l'Egypte avec ce qu'en disent les Livres sacrez, montre admirablement la vérité de ces mêmes Livres, & réfute les chimeres des Egyptiens. Car enfin on sçait à n'en pouvoir douter, que depuis Cham jusqu'à Alexandre le Grand, il ne peut pas à beaucoup près y avoir un aussi long espace de tems, que le prétend Manéthon avec la Chronique Egyptienne.

Durée des années des Egyptiens inconnuë.

Quand on seroit forcé de reconnoître le nombre d'années & de dynasties marquées dans la Chronique Egyptienne, il y auroit encore bien des moiens d'exception contre l'excessive antiquité prétenduë par les Egyptiens. 1°. On soutient que les anciennes années des Egyptiens n'étoient pas aussi longues que les nôtres; Paléphate (*b*) dit qu'au commencement ils ne comptoient les regnes de leurs Rois que par

(a) *Plutarch. de Iside & Osiride.*

(b) *Palephati fragment. in Chronic. Alex.*

jours. Par exemple, après la mort de Vulcain, Helios ſon fils regna quatre mille quatre cens ſoixante-dix-ſept jours, qui ſont douze ans trois mois quatre jours. Qui nous dira que les Auteurs Egyptiens des tems poſterieurs, pour enfler le nombre des années de leurs Princes, & pour ſoutenir aux dépens de la vérité, leur antiquité prétenduë, n'ont pas mis des années au lieu de jours?

Diodore de Sicile (*a*) dit que les Egyptiens nous content des fables, lorſqu'ils aſſurent que les plus anciens de leurs Dieux ont regné chacun dans l'Egypte au moins douze cens ans; & que les moins anciens y ont regné pour le moins trois cens ans: en ſorte qu'ils comptent depuis le regne de Hélios, ou du Soleil, vingt-deux mille ans de regne, juſqu'au paſſage d'Alexandre le Grand dans l'Aſie. Après cela il dit que ce nombre d'années ſurpaſſant toute créance, quelques perſonnes pour excuſer les Egyptiens, ſoutenoient qu'au commencement, avant que l'on eût fixé l'année à douze mois, ſuivant le cours du Soleil, on ſe contentoit de donner un mois à l'année, ſe conformant au cours de la Lune; en ſorte que les douze cens ans de regne de chaque Dieu, ſe réduiroient à douze cens mois, ou cent ans. Que dans la ſuite les Egyptiens aiant fait leurs années de quatre mois, ils avancerent que leurs Rois avoient regné chacun au moins trois cens ans, qui font douze cens mois ou cent ans. De cette ſorte on réduiſoit à une durée raiſonnable, l'exceſſive antiquité des dynaſties Egyptiennes. Cenſorin (*b*) aſſure que l'ancienne année Egyptienne n'étoit que de

(a) *Diodor. Sicul. l.* 1. *p.* 15. *Vide & Plin. l.* 7. *c.* 48. *& Solin. c.* 1.

(b) *Cenſorin de die natali c.* 19.

deux mois, & que ce fut le Roi Piſon qui lui en donna quatre, & qui dans la ſuite la fixa à douze mois.

Les dynaſties des Egyptiens ne ſont pas toutes ſucceſſives.

Quant à leurs dynaſties, il eſt certain qu'elles ne ſont pas toutes ſucceſſives, mais qu'il y en a beaucoup de collatérales; & que pluſieurs de ces Rois, que l'on place les uns après les autres dans les liſtes, ont ſouvent été contemporains, les uns regnant dans un canton de l'Egypte, & les autres dans un autre. Auſſi ces liſtes portent-elles ſept noms différens, ſelon les ſept cantons dans leſquelles les dynaſties ſubſiſtoient, ſçavoir à This, à Memphis, à Dioſpolis, à Thanis, à Sethron, autrement Heracleopolis, à Elephantine & à Saïs. Or on comprend aiſément qu'en mettant ces dynaſties bout à bout & de ſuite, on ne peut qu'on n'en exagere beaucoup la durée & l'étenduë. Ainſi ſans vouloir abſolument nier l'antiquité de la Monarchie Egyptiene, on peut avancer qu'elle a beaucoup moins de durée, que ne le veulent les Auteurs de ce païs-là.

Les Auteurs Egyptiens ont embroüillé leur hiſtoire, pour avoir exageré leur antiquité.

Il eſt arrivé à ces Ecrivains, ce qui ne manque jamais d'arriver à ceux qui ſont reconnus pour trompeurs, qui eſt qu'on ne les croit plus, lors même qu'ils diſent les plus grandes véritez. Les Egyptiens au lieu d'établir par-là ſolidement l'antiquité de leur Nation & de leur Monarchie, nous ont mis dans une eſpece d'impoſſibilité de connoître leur hiſtoire, & d'arranger la ſucceſſion de leurs Princes. Nous ne connoiſſons pas le nom propre de ce Roi d'Egypte qui enleva Sara (*a*), ni de celui qui établit Joſeph en dignité (*b*), ni enfin de celui qui per-

(a) *Geneſ.* XII. 15.

(b) *Geneſ.* XLI. 1. *& ſeq.*

ſécuta les Iſraëlites (*a*), & qui fut noié dans la mer Rouge. L'Ecriture ne les déſigne que par leur nom commun de *Pharaon*, qui ſignifie *Roi*. Séſac eſt le premier d'Egypte, qui ſoit déſigné par ſon nom dans l'Ecriture (*b*). Après cela nous trouvons Nechao (*c*), puis Sua (*d*), ou Sué, ou So; & enfin Ephrée (*e*) ou Vaphrés. Seſac vivoit du tems de Roboam; Néchao du tems de Joſias, Roi de Juda; Sua du tems d'Oſée, Roi d'Iſraël; Ephrée du tems du Prophéte Jeremie & de Sédécias, Roi de Juda. Séſac eſt peut-être Seſonchis. Néchao eſt le même que Néchos ou Néchus d'Hérodote (*f*); Sua eſt apparemment Sabacon, ou bien Sethon: & Ephrée eſt Apriés d'Hérodote (*g*). Cet Hiſtorien dit qu'Apriés étoit fils de Pſammis, & petit-fils de Nechos.

Après Apriés, nous trouvons encore Amaſis & Pſammetichus, ſous lequel Cambyſe fit la conquête de l'Egypte, l'an du Monde 3479. Après cela regnerent Inarus, Achoris, Tuchos & Nectanébe. Ce dernier fut dépoüillé par Artaxercés Ochus, Roi de Perſe, l'an du Monde 3654. environ dix-neuf ans avant qu'Alexandre le Grand aſſujettît toute l'Egypte en 3673. Enfin les Ptolemées ſuccederent à Alexandre, & gouvernerent l'Egypte pendant deux cens quatre-vingt-treize ans, juſqu'en l'an du Monde 3974. qui eſt celui de la mort de la fameuſe Cléopatre.

Hérodote (*h*) parle au long de Seſoſtris, dont il fait un Heros célébre, qui ſubjugua une grande partie de l'Orient; mais nos plus ſçavans

(a) *Exod.* 1. 8.
(b) 3. *Reg.* XI. 40.
(c) *Reg.* XVIII. 29. 35. *Jerem.* XLVI. 2.
(d) 4. *Reg.* XVII. 4.
(e) *Jerem.* XLIV. 30.
(f) *Herodot. l.* 2. *c.* 158. 159. 161.
(g) *Herodot. l.* 2. *c.* 141.
(h) *Herodot. l.* 2. *c.* 161.

Chronologiſtes, ne ſçavent en quel tems le placer. Si vous conſultez Africain, Euſebe, Syncelle, Scaliger, Uſſerius, le P. Pezron & les autres Chronologiſtes, ils ne vous diront rien qui s'accorde. Les uns accourciſſent les dynaſties des Egyptiens, les autres en retranchent une grande partie: d'autres ſe tirent d'embarras tout d'un coup en les rejettant comme inſoûtenables. D'où je crois pouvoir ſûrement conclure qu'il n'y a ſur cela rien de certain; & que pour arriver à la certitude ſur ces matieres, il en faut toûjours revenir aux Ecritures Saintes de l'ancien Teſtament, qui fixent l'origine des Egyptiens à Cham, fils de Noë; & à Mezraïm, fils de Cham.

Antiquitez Chinoiſes. Leur origine.

On vante les antiquitez Chinoiſes, mais auſſitôt que vous remontez au-delà de Fohi, qui vivoit deux mille trois cens cinquante-deux ans avant Jeſus-Chriſt, on n'y trouve qu'obſcuritez & incertitudes, au jugement même des Chinois. Ainſi leur Monarchie, du moins ce que l'on nous en donne comme certain, ne commence que l'an du Monde 2048. & trente-quatre ans avant la vocation d'Abraham. Cette antiquité eſt encore beaucoup au-deſſous de celle des Hébreux & de leur Hiſtoire: mais elle ne laiſſeroit pas d'être fort conſidérable, ſi l'on pouvoit s'aſſurer qu'elle fût bien avérée. Il eſt vrai que l'on avance (*a*) que les Chinois ont une infinité de monumens Hiſtoriques, chaque Hiſtorien écrivant ce qui arrive de ſon tems, ſans ſe donner la liberté de cenſurer, ou même de révoquer en doute les hiſtoires précédentes (*b*) *Neque enim Scriptori ſequentium tempo-*

(a) *Herodot. l. 2. c. 102. & ſeq.*

(b) *Martini Martinii Sinicæ hiſtoriæ præfatio ad lectorem.*

rum licet hiſtoriam priorem corrigere, vel in dubium vocare; ſed id muneris habet, ut ex fide temporum ſuorum annales prioribus ſubtexat.

Mais ſans prétendre nous ériger en juges de la conduite de ceux, qui juſqu'ici nous ont donné des hiſtoires de la Chine, il vaudroit peut-être mieux traduire en une langue connuë dans l'Europe, les Annales des Chinois, faire la critique de leur hiſtoire & de leurs Hiſtoriens; nous apprendre leur âge, les circonſtances de leur vie, leur caractere, le lieu d'où l'on a tiré les exemplaires de leurs écrits, comment ils ſont parvenus juſqu'à nous parmi tant de révolutions, marquer les précautions que l'on a priſes pour les conſerver. Il ſeroit utile & agréable de ſçavoir ces particularitez, & elles ſerviroient beaucoup à affermir la créance que l'on auroit en ces hiſtoires. On ſeroit charmé de voir le ſtyle, la maniere d'écrire, le goût de ces peuples, & de comparer leurs hiſtoires à celles des Hébreux, des Grecs, des Romains & des nôtres. Il n'eſt nullement impoſſible, que les Chinois n'en impoſent à ceux qui veulent connoître à fond leurs antiquitez, en leur vantant le mérite de leurs Auteurs, & en relevant leur grand âge; peut-être même que les Chinois modernes ſont à cet égard la dupe des anciens Chinois leurs prédeceſſeurs.

Car on ſçait que les Chinois d'aujourd'hui ne ſont pas fort ſçavans en Aſtronomie, & on peut avancer que leurs Ancêtres l'étoient encore moins. On s'étoit imaginé que ces peuples étoient en ce point de beaucoup ſuperieurs aux autres nations; on avoit fort relevé leur Cycle de ſoixante années, & les obſervations marquées dans leurs hiſtoires. Ce préjugé s'étoit fortifié lorſque le Pere Couplet apporta de la Chine les Tables

Les Chinois ont toûjours paſſé pour habiles Aſtronomes: preuves du contraire.

Astronomiques Chinoises (*a*), dont on avoit oui parler, mais qui n'avoient jamais été vûes en Europe. Le premier examen qui en fut fait par M. Cassini & par M. l'Abbé Picard, leur fit connoître qu'elles étoient conformes jusqu'à une minute aux Tables de Tycho-Brahé, en sorte qu'ils en conçurent quelque défiance; ils en parlerent au P. Couplet, qui étant homme fort sincere, avoüa de bonne foi, que comme l'exactitude des Tables de Tycho-Brahé étoit reconnuë par tous les Astronomes, ses confreres avoient cru devoir reformer les Tables Chinoises sur les premieres.

Abregé de la Chronologie Chinoise par le Pere Couplet. Et ses observations Astronomiques.

Le même Pere fit imprimer à Paris en 1687. son abregé de la Chronologie Chïnoise, avec les Cycles & quelques observations Astronomiques, particuliérement celle de la conjonction de cinq Planetes dans la Constellation que les Chinois appellent *Xe*. Ce Phenoméne aiant été exactement calculé par M. Cassini, il s'y trouva une erreur de calcul de cinq cens ans; & une pareille dans l'observation d'un Solstice d'hyver, faite selon le P. Martini l'an 2342. avant Jesus-Christ. Qui croira donc après cela que les Chinois aient été de si habiles Astronomes, & qu'on doive faire un si grand fond sur leurs observations Astronomiques, & sur leur Chronologie?

Ils enseignent que leur Cycle de soixante ans est de l'invention du Roi *Hoamsi*, qui vivoit 2697. ans avant Jesus-Christ (*b*); selon d'autres il en faut mettre le commencement ou la perfection vingt-huit ans plus tard, lorsqu'un habile Mathématicien de leur païs nommé *Tanao* l'eut perfectionné. Cette difference d'années

(a) *M. l'Abbé Renaudot, éclaircissement sur les sciences des Chinois, p.* 350.

(b) *M. l'Abbé Renaudot. p.* 355.

n'eſt pas conſidérable en elle-même. Mais toute cette matiere eſt toûjours très-importante, dès qu'on fait attention que la Chronologie Chinoiſe ruine l'autorité de nos Livres ſacrez, en renverſant la Chronologie de l'Ecriture, le ſyſtême du Déluge & de la diſperſion des nations à la tour de Babel : car ſuivant Moïſe, le Déluge n'étoit pas encore arrivé 2697. ans avant J. C. & ſelon les Chinois, leur Monarchie duroit déja depuis pluſieurs milliers d'années.

Anachroniſmes de cinq cens ans dans la Chronologie Chinoiſe.

Mais qui nous aſſurera de la verité de ces époques, puiſque comme on l'a vû, le Cycle Chinois & les obſervations Aſtronomiques, ſur quoi la Chronologie eſt fondée, ſont ſi fautives, qu'on y a remarqué en deux évenemens des anachroniſmes de cinq cens ans chacun ? & quel fonds peut-on faire ſur leurs anciennes obſervations, puiſque de nos jours les Chinois ont été obligez de charger les Jeſuites Miſſionnaires, de dreſſer leurs Calendriers & de redreſſer leurs calculs Aſtronomiques. Enfin peut-on s'aſſurer que ceux qui nous ont donné les Annales de la Chine, ſuivant ce Cycle ſexagenaire, ne l'auront pas rectifié ſelon les obſervations de Tico-Brahé, auquel cas nous n'aurions rien moins qu'une Chronologie Chinoiſe.

Les Chinois n'ont point de manuſcrits : ils n'ont que des Livres imprimez.

Quant à l'antiquité de leurs Livres, on avouë qu'ils n'ont point de manuſcrits anciens ; les Chinois ne ſe ſervent pas de parchemin, & leur papier délié comme il eſt, ne pouvant ſouffrir l'impreſſion que d'un côté, ne peut pas durer bien long-tems. Ils n'ont que des Livres imprimez ; & encore qu'ils prétendent avoir l'uſage de l'impreſſion avant nous, ils conviennent toutefois qu'elle n'eſt plus ancienne chez eux que chez nous, que de quelques ſiécles : or chez nous elle eſt certainement récente : & un Livre qui n'a que deux ou trois cens ans d'antiquité

avant l'impreſſion, n'eſt pas regardé en Europe ni ailleurs, comme un manuſcrit fort ancien. L'Hiſtoire (*a*) rapporte que deux cens ans, ou un peu plus, avant Jeſus-Chriſt, l'Empereur Chinois qui regnoit alors, fit brûler tous les Livres Chinois, & que ceux de Confucius & de Menſius furent conſervez par une vieille, qui les colla contre une muraille, d'où on les détacha enſuite. Ces Livres étoient, dit-on, écrits ſur de l'écorce. On n'en trouve plus à la Chine de cette ſorte, ni aucune inſcription, ni médailles anciennes (*b*); ou s'il s'en trouve quelqu'une, les Chinois modernes ne ſçavent pas les expliquer, comme on peut s'en convaincre par ce que rapporte le P. Rougemont. D'où l'on peut conclure, ce ſemble, inconteſtablement, que l'Hiſtoire Chinoiſe eſt très-douteuſe, leur Chronologie très-incertaine, & leurs antiquitez mal fondées.

Le calcul des années des Chinois, immenſe & fabuleux.

Lorſque les Européens entrerent dans la Chine, vers l'an 1594. les Chinois comptoient depuis le commencement du monde juſqu'alors (*c*) huit cens quatre-vingt mille ſoixante & trois ans. Quelques-uns augmentoient encore conſidérablement ce nombre d'années; cependant ce n'eſt rien en comparaiſon de celui que rapporte Ulugbeg, qui a parlé avec plus de juſteſſe qu'aucun autre des Cycles Chinois. Il dit donc que l'an de l'Egire 847. qui répond à celui de Jeſus-Chriſt 1444. les Chinois compoſoient quatre-vingt-huit millions ſix cens trente-neuf mille huit cens ſoixante ans depuis le commencement du Monde, ce qui ſurpaſſe infi-

(a) *Martini p.* 239.
(b) *Renaudot loco citato p.* 356. 384.
(c) *Scaliger de emendat. Temporum. Renaudot. loco cit. p.* 357.

ıiment les calculs immenſes des Caldéens & des
:gyptiens qui ont été rejettez avec raiſon, mê-
ne par les Payens, ainſi qu'on l'a vû ci-devant.

Mais ſuppoſé même que nous admettions
oute l'hiſtoire des Chinois depuis le regne de
:ohi, de quelle utilité pourroit-elle être à notre
gard, par rapport aux choſes & aux affaires qui
ous intereſſent? Leur païs & leur religion ſont
ntierement étrangeres aux nôtres. Les Chi-
ıois ſont gens peu communicatifs, contens
'eux-mêmes, & n'eſtimant guere que les beau-
ez, les avantages, les inventions & les ſcien-
es de leur païs; ils négligent le commerce des
:rangers, & mépriſent ce qui ne revient point
leurs mœurs. Ils ſont très-ignorans en fait de
eligion, n'ont que des idées biſarres ſur la
réation du monde, reconnoiſſent les deux prin-
ipes, comme les Manichéens, croient la mé-
empſycoſe, ne connoiſſent point Dieu, ou n'en
nt que des idées fort confuſes, ignorent les
onnes regles de la vraie morale. Or qui s'eſt
ıais aviſé de vouloir étudier à fond l'hiſtoire
'un peuple très-éloigné de nous par ſa ſitua-
on, par ſes mœurs, par ſes interêts, par ſa re-
gion? Ainſi l'hiſtoire des Chinois a trois déſa-
ntages par rapport à nous, comparée à l'hiſ-
ɔire des Hébreux; elle eſt moins ancienne,
ıoins certaine & moins intereſſante.

Les Pheniciens nous touchent de plus près
ue les Chinois, parce qu'ils ont eu beaucoup
lus de rapport à l'hiſtoire des Hébreux, & mê-
ıe avec celle des Grecs & des Latins. Ils ſont
ɔnnus dans l'ancien Teſtament ſous le nom de
:hananéens. Chanaan leur pere eſt fils imméi-
iat de Cham, fils de Noë. Chanaan nâquit
'année qui ſuivit le Déluge, ou très-peu après,
uiſqu'il étoit déja aſſez grand, lorſque Noë
iant planté la vigne, fut trouvé nud & endor-

Les Phe-
niciens,
leur origi-
ne, leur
hiſtoire.

mi par Chanaan. On a lieu de croire que Chanaan avec ses onze fils, peupla la Palestine de très-bonne heure, & qu'il y vint aussi-tôt après la construction de la tour de Babel. Lorsqu'Abraham arriva en ce païs, les Chananéens y étoient établis depuis long-tems, & on n'a nulle connoissance qu'aucun autre peuple y ait été avant eux.

Les Pheniciens abandonnent aux Hébreux la culture des terres, & s'adonnent à la navigation & au commerce.

Depuis que Josué eut fait la conquête de la Palestine, & qu'il eut exterminé ou chassé la plûpart des Chananéens, ceux qui resterent dans le païs, & qui sont connus chez les Prophanes sous le nom de Pheniciens, étant resserrez dans un coin de ce païs sur le bord de la Méditerranée, s'adonnerent entiérement à la navigation & au commerce, abandonnant aux Hébreux la culture des terres, & le soin de nourrir les troupeaux. De-là ce grand nombre de colonies Pheniciennes, dans presque toutes les Isles de la Méditerranée, & sur les côtes de l'Afrique & de l'Espagne; de-là leurs grandes richesses & leur réputation répanduë dans tout le monde, & vantée par tous les Auteurs Grecs & Latins.

Homere ne parle des Pheniciens qu'en passant; il les appelle *industrieux* (*a*); il donne à Sidon le nom de (*b*) *riche en cuivre*. Hérodote (*c*) remarque que les Pheniciens furent les premiers auteurs des divisions qui éclaterent entre les Grecs & les Barbares. Les Pheniciens aiant ravi la fille du Roi d'Argos, les Grecs par répresailles, ravirent Europe, fille du Roi de Tyr. Ensuite d'autres Grecs allerent ravir Medée, fille du Roi de Colchos. Enfin Paris, fils du Roi Priam, vint ravir Hélene femme de Menelaüs,

(a) *Homer. Iliad* 23. v. 743.

(b) *Idem Odyss.* xv. v. 424.

(c) *Herodot. l.* 1. *c.* 1.

Roi de Lacedemone, qui fut cauſe de la guerre de Troye, un des plus célébres évenemens de l'hiſtoire ancienne, & qui eut des ſuites très-fâcheuſes; puiſque ce fut la ſemence de la diviſion qui a duré ſi long-tems entre les Perſes & les Grecs, & qui a coûté tant de ſang à ces peuples.

Le même Hérodote (*a*), dont on a tiré ces réflexions, parle d'un Temple bâti par les Pheniciens à Thaſos, cinq générations avant la naiſſance d'Hercule fils de Jupiter & d'Alcmene. Il dit auſſi au même endroit, qu'il a vû à Tyr un très-ancien Temple d'Hercule, que les Prêtres du lieu lui diſoient avoir été bâti avec la ville de Tyr, deux mille trois cens ans avant le tems où il écrivoit. Hérodote vivoit environ quatre cens quatre-vingt ans avant Jeſus-Chriſt: en ſorte que Tyr auroit été bâti deux mille ſept cens quatre-vingt ans avant la naiſſance de Notre-Seigneur, vers l'an du Monde 1220. ce qui précederoit le Déluge de plus de quatre cens ans. Nous avons examiné dans le Commentaire ſur Joſué (*b*), le tems de la fondation de Tyr, & nous avons tâché de montrer qu'elle étoit bien plus récente. Joſeph ne la met que deux cens quarante ans avant le Temple de Salomon, c'eſt-à-dire, vers l'an du Monde 2760. à peu près au tems de la tour de Babel. Tout cela doit s'entendre de l'ancienne Tyr ſitué ſur le Continent bâtie long-tems avant la nouvelle Tyr, qui fut dans la ſuite fondée ſur un rocher dans la mer, vis-à-vis l'ancienne.

Les Pheniciens avoient autrefois des Annales, dont Joſeph (*c*) nous a conſervé quelques

(a) *Herodot. l. 2. c. 44.*

(b) Comment. ſur Joſué. c. XIX. 29. p. 273. & ſuiv.

(c) *Joſeph. contra Appion. l. 1. p. 1042. & lib. 8. antiq c. 2.*

Divers Auteurs de l'hiſtoire des Phéniciens.

fragmens. Dius (*a*), Diodore, Ménandre & quelques autres avoient auſſi compoſé l'hiſtoire des Pheniciens. Enfin Sanchoniathon cité dans Porphyre, avoit travaillé ſur le même ſujet, & avoit conduit ſon ouvrage depuis le commencement du monde, juſqu'à ſon tems. Il vivoit, dit Porphyre, du tems de Semiramis, & avoit tiré ſon hiſtoire des anciens Regiſtres & des inſcriptions hiéroglyphiques des Temples de la Phenicie & de l'Egypte. Il avoit auſſi conſulté Jérombal, Prêtre du Dieu Jao, qui n'eſt autre apparemment que Jerobaal, autrement Gedeon, Juge d'Iſraël, & qui avoit ſacrifié au Dieu d'Iſraël, nommé *Jao* ou *Jehovah*. Ce livre aiant d'abord été écrit en Phenicien, & dédié à *Abibal*, Roi de Bérvte, fut enſuite traduit en Grec par Philon de Biblos, qui vivoit du tems d'Adrien. Voilà ce que Porphyre diſoit de Sanchoniathon.

A l'égard de Dius & de Ménandre, on n'en ſçait que très-peu de choſes, & leurs ouvrages ſont entiérement perdus, à l'exception de quelques fragmens que l'on en trouve dans d'autres Auteurs. Ménandre étoit de Pergame : il ne paroît pas que Joſeph ait connu ſon hiſtoire des Pheniciens; mais elle eſt citée dans Tatien & dans S. Clement d'Alexandrie. Pour Dius, Joſeph en parle avec éloge, & en rapporte un long fragment, qui contient quelques particularitez de la vie de Salomon & de Hiram. Il cite auſſi Ménandre d'Epheſe (*b*), qui rapporte la ſuite des Rois de Tyr depuis Hiram juſqu'à la fondation de

(a) *Apud Joſeph. contra Appion. l. 1. p.* 1042. 1043.

(b) Je ſoupçonne que Ménandre de Pergame cité par Tatien, p. 171. & S. Clement d'Alexandrie, eſt le même que Ménandre d'Epheſe cité par Joſeph.

Carthage par Didon (*a*). Enfin Tatien cite Theoſote, Hypſicrate & Mochus, Hiſtoriens Pheniciens, dont Chœtus avoit traduit les ouvrages en grec. Mais tous ces Ecrits ſont à notre égard comme n'aiant jamais été, puiſqu ils ſont perdus ; & l'on a même de grandes raiſons de croire que Sanchoniathon n'a jamais exiſté, & que le fragment qu'Euſebe en a rapporté, & qu'il a tiré de Porphyre, n'a jamais été écrit par Sanchoniathon ; mais que Porphyre, qui eſt le premier qui en ait parlé, en eſt auſſi le fabricateur & l'auteur.

Ainſi il faut encore ranger les Pheniciens au nombre des peuples dont l'antiquité en général eſt fort certaine : mais dont l'hiſtoire eſt fort inconnuë, faute de monumens. Et certes ſans les Livres des Juifs & des auteurs Chrétiens, qui ſe ſont intereſſez par rapport à la religion, à nous conſerver quelques débris de l'hiſtoire de ces peuples, à peine ſçaurions-nous ſeulement leur origine & le nom de leurs anciens Hiſtoriens.

Hiſtoire & antiquité des Grecs.

A voir le grand nombre d'Ecrivains Grecs qui nous reſtent, on croiroit que les antiquitez de cette Nation ſont parfaitement éclaircies, & qu'il n'y a point de peuple au monde, dont l'hiſtoire ſoit plus certaine & plus développée. Toutefois, quand on examine la choſe de plus près, on y trouve encore de grandes obſcuritez & de grands vuides. Ce qui a le plus contribué à décrier les Grecs, c'eſt leur inclination pour la poëſie & pour la fable. Leurs plus anciens Ecrivains étoient tous Poëtes. (*b*), ils donnoient à tout ce qu'ils manioient, un tour & un air fabuleux. Le merveilleux & l'extraordinaire étoient

(a) *Joſeph contra Appion. l. 1. p.* 1042. 1043.

(b) *Strabo l.* 1.

toûjours bien reçûs chez eux aux dépens du vrai & du naturel. Ce mauvais goût a duré dans la Grece pendant pluſieurs ſiécles ; & ils ont ſi bien fait, qu'enfin leur hiſtoire ancienne eſt toute enveloppée ſous les voiles de la fable ; & lorſqu'ils ſont revenus à la maniere naturelle d'écrire & de raconter, ils ſe ſont vûs obligez d'abandonner tous les temps qui précedent la premiere Olympiade, pour ſe borner à l'hiſtoire qui a ſuivi ce célebre évenement.

L'Hiſtoire Grecque n'a rien de certain, que depuis les Olympiades.

Varron (*a*) le plus ſçavant des Romains, partageoit tous les tems en trois claſſes ; la premiere depuis le commencement du Monde, juſqu'au premier Déluge ; la ſeconde depuis ce Déluge, juſqu'à la premiere Olympiade ; la troiſiéme depuis les Olympiades juſqu'à ſon tems. Il tenoit le premier intervalle pour abſolument inconnu, comme il l'étoit en effet aux Grecs & aux Latins. Il appelloit le ſecond intervalle *fabuleux ;* parce que tout ce que les Grecs en diſent, eſt mêlé de fables & de fictions, qui empéchent de diſcerner le vrai d'avec le faux. Il ne reconnoiſſoit de tems hiſtorique, que depuis les Olympiades ; & en effet, ce n'eſt que depuis ce tems, que l'hiſtoire Grecque commence à marcher d'un pas plus ferme & plus aſſuré.

Diodore de Sicile (*b*) a renfermé dans ſix Livres, les fables & les évenemens que l'on prétend avoir précedé la guerre de Troye ; & il ne commence proprement ſon hiſtoire, que depuis la priſe de cette célébre Ville. Ephore de Cumes s'étoit retranché au tems qui a ſuivi le retour des Héraclides dans le Péloponéſe. Jule

(a) *Varro apud Cenſorin. de die natali. c. 21.*

(b) *Diodor. Sicul. Biblior. l. 1. p. 4.*

Africain a fixé le commencement de ſa Chronologie au Déluge d'Ogyges, arrivé ſous le regne de Phoronée Roi d'Argos, mille vingt ans avant la premiere Olympiade. Cécrops Egyptien avoit fondé le Roïaume d'Athenes ſept cens quatre-vingt ans avant la premiere Olympiade, comme on le prouve par un ancien Chronographe de Paros, publié par Selden parmi les marbres d'Arundel.

Mais ce petit nombre d'époques, qui précedent le tems des Olympiades, n'eſt pas capable de rectifier le reſte de l'hiſtoire Grecque, qui eſt toute gâtée par les fables. On ne doute pas, par exemple, qu'il n'y ait eu une grande inondation ſous Deucalion, qui a été connuë par les Grecs ſous le nom de Déluge. Mais qui nous en garantira les circonſtances ? Qui débroüillera tout ce qui eſt dit de l'incendie de Phaëton, de la naiſſance d'Erictonius, du raviſſement de Proſerpine & d'Europe; & tout ce que l'on raconte de Cérés, d'Apollon, de Bachus, de Minos, de Perſée, de Cadmus, de Caſtor, de Pollux, d'Eſculape & d'Hercule ? Le commencement même des Olympiades eſt-il bien connu ? Nous ſçavons que l'on négligea aſſez long-tems de marquer les noms des vainqueurs aux jeux Olympiques. Corébus eſt le premier dont on ait écrit le nom; & il ne remporta la victoire qu'à la vingt-ſeptiéme Olympiade, environ cent huit ans après l'établiſſement de ces jeux par Iphitus. Atrée fils de Pelops, les avoit inſtituez aux funérailles de ſon pere, trois cens quarante-ſix ans, ſelon Velleius, avant l'établiſſement des jeux Olympiques par Iphytus.

Quand on avoüeroit que les Grecs ont une hiſtoire bien ſuivie depuis les Olympiades, ou même depuis le Déluge d'Ogyges, ou depuis la guerre de Troye, juſqu'à nous, où cela nous

nous conduiroit-il ? La priſe de Troye, ſuivant la Chronologie que nous ſuivons, arriva vers l'an du Monde 2820. vers le tems de Jephté, Juge d'Iſraël. Le Déluge d'Ogyges eſt placé vers l'an du Monde 2208. aſſez long-tems après la mort d'Abraham. Enfin la premiere Olympiade tombe en l'an du Monde 2228. & de la période Julienne 3938. huit ans après la mort de Jeroboam II. ſous le regne de Zacharie, Roi d'Iſraël, & ſous celui d'Ozias, Roi de Juda. Et encore depuis ce tems, combien d'incertitude & d'embarras dans l'hiſtoire des Grecs ? Il n'y a que les Livres ſacrez des Juifs qui nous apprennent la vraie origine des peuples, qui ont les premiers peuplé la Grece & l'Ionie. C'eſt Moïſe qui nous dit, que Javan eſt le pere des Ioniens ; Cethim des Macédoniens ; Thiras des Thraces ; Tharſis des Ciliciens : que les peuples de l'Elide ſont ſortis d'Eliſa ; ceux de l'Emathie de Madaï, & que toutes ces nations ſont venuës de Japhet.

Hiſtoire des Latins peu ancienne.

On convient que les Latins n'ont point d'hiſtoire bien ſûre & bien connuë, pour les tems qui précedent la fondation de Rome. Tout ce que l'on nous en dit, ſouffre de grandes difficultez, & ſe reſſent de ce goût fabuleux, qui eſt répandu ſur toute l'antiquité profane. L'hiſtoire de Cacus, celle de Latinus & de Turnus, l'arrivée d'Enée en Italie, la naiſſance & l'éducation de Remus & de Romulus, ſont de ces points d'hiſtoire, que l'on a voulu embellir aux dépens de la vérité. Le tems de la fondation de Rome eſt une époque importante, mais peu aſſurée. Les premiers habitans de cette Ville ne furent rien moins que Chronologiſtes & qu'Hiſtoriens. Uniquement occupez ou au labourage, ou à la guerre, ils négligeoient les lettres & le ſoin d'écrire. Nous plaçons la fondation de Ro-

me en l'an 3966. de la période Julienne ; du Monde 3256. ſous le regne d'Ezechias, Roi de Juda ; & pendant que Sardanapale, Roi d'Aſſyrie, étoit aſſiégé dans Ninive par Arbacés & par Béleſus. Tout cela eſt fort récent comparé aux antiquitez des Orientaux, & ſur tout des Hébreux.

Antiquitez des Gaulois & des Germains fort inconnuës.

Nous n'entrons point ici dans l'examen des antiquitez des Gaulois, des Germains & des Septentrionaux, parce qu'ils n'écrivoient rien, & qu'il ne nous reſte aucun monument hiſtorique de leur part. Tout ce que nous en ſçavons nous vient des Grecs & des Romains, peu inſtruits des hiſtoires de ces peuples, & trop récens pour nous apprendre ce qui ſe paſſoit dans les Gaules, ou dans l'Allemagne, lorſque les premiers habitans de ce païs vinrent s'y établir au commencement, & lorſqu'ils y fonderent des Républiques ou des Roïaumes. Les Auteurs qui nous en parlent, repréſentent ces nations comme déja formées & établies depuis long-tems.

Origine des peuples d'Amerique.

L'origine des peuples de l'Amerique a fort exercé les Sçavans, depuis qu'on a fait la découverte de leur terre. Quelques-uns ont prétendu qu'ils étoient très-anciens dans ce païs. On leur a appliqué ce que dit Ariſtote (*a*) d'une Iſle déſerte, ſituée au-delà des colonnes d'Hercules, d'une grandeur fort conſidérable, arroſée de grands fleuves, & couverte de vaſtes forêts de toutes ſortes d'arbres, fertile en toutes eſpéces de fruits, & éloignée de pluſieurs journées de la ville de Gadés. Les principaux Magiſtrats de Carthage voiant que pluſieurs de leurs citoyens entreprenoient le voïage de cette Iſle, & que quelques-uns même s'y établiſſoient,

(a) *Ariſtotel. de mirabilibus auditis.*

firent une ordonnance qui défendoit sous peine de la vie d'y aller, & qui ordonnoit à ceux qui y étoient déja, d'en revenir incessamment ; de peur, disoient-ils, que la chose venant à se divulguer, d'autres peuples n'en eussent connoissance & n'y établissent une Domination, qui troubleroit la paix & le commerce de Carthage.

Diodore de Sicile (*a*) dit encore quelque chose de plus précis. Quelques Pheniciens aiant été jettez dans cette Isle, dont il parle comme d'un très-vaste païs, & d'une espece de Paradis terrestre, & à leur retour en aiant beaucoup vanté la beauté & les richesses, les Tyrrhéniens (*b*) voulurent s'en emparer, & y envoyer une colonie ; mais les Carthaginois l'empêcherent, craignant que la plûpart de leurs citoyens, attirez par la bonté du païs, ne désertassent Carthage, pour aller s'y établir. Ils avoient en vûë de s'y conserver un lieu de retraite assurée, au cas d'un malheur imprévû, ou de la chûte de leur République en Afrique ; car étant maîtres de la mer, ils se flatoient de pouvoir s'y réfugier eux & leurs familles, avec d'autant plus de facilité, que ce lieu étoit inconnu à tout le reste du monde.

L'Amerique ne nous est bien connuë que depuis sa découverte faite au quinziéme siécle.

Voilà ce que l'on rencontre chez les Anciens sur cet article. Quelques-uns ont regardé tout cela comme une fable ; d'autres ont prétendu que ces descriptions regardoient les Isles fortunées qui sont au-delà des colonnes d'Hercules, & dans l'Ocean. Mais la grandeur, les richesses, les grands fleuves, les montagnes, les rivieres navigables, les vastes forêts, les riches édifices,

(a) *Diodor. Sicul. l.* 5. p. 207. 208.

(b) Ce sont les habitans des Isles Lemnos & Imbros dans la mer Egée, ou les Peuples de l'Etrurie, aujourd'hui la Toscane.

les grandes Villes, qui ſe voioient, dit-on, dans l'Iſle dont nous parlent Ariſtote & Diodore, font juger qu'ils vouloient nous décrire autre choſe que les Iſles fortunées ; ou du moins qu'ils ont fort exageré ce qui ſe voioit dans ces Iſles, que peut-être ils ne connoiſſoient que très-imparfaitement, & que la renommée faiſoit bien plus grandes, qu'elles ne ſont en effet. Quoiqu'il en ſoit, on convient que l'Amerique ne nous eſt bien connuë que depuis la découverte qui en fut faite au quinziéme ſiécle par Amerique Veſpuce, & Chriſtophe Colomb ; & qu'auparavant on n'en avoit aucune connoiſſance diſtincte.

Les peuples de l'Amerique ignorent quand & comment ils y ſont venus.

On eſt en peine de ſçavoir comment les hommes ſont paſſez dans cette partie du monde. Les peuples qui l'habitent, ne ſçavent eux-mêmes comment ils y ſont venus, ni combien de tems il y a qu'ils y ſont établis. On s'imagine qu'ils y ont été jettez par la tempête, ou par quelqu'autre cas imprévû. Il ſe peut faire que ceux de l'Amerique Septentrionale y ſoient paſſez par la Norvege, ceux de Jucatan par l'Ethiopie ; & que ceux du Perou y ſoient venus de l'Indo & de la Chine ; enfin que ceux qui ſont vers le Midi juſqu'au détroit de Magellan, y ſoient paſſez de l'Orient par les terres Auſtrales. On ſçait que les extrêmitez de la grande Tartarie touchent de fort près l'Amerique Septentrionale, peut-être même y ſont-elles contiguës.

Hiſtoire du Mexique miſe en François.

Nous avons une hiſtoire du Mexique (*a*) en figures aſſez groteſques, qui repréſentent en ſoixante-trois planches l'hiſtoire des Mexicains ; leur police, leur morale, leurs cérémonies, leur

(*a*) Hiſtoire de l'Empire Mexicain repréſentée par figures. A Paris, chez André Cramoiſy, 1673.

religion, leurs revenus. Un Gouverneur Eſpagnol de Mexique tira des mains de ceux du pais cette hiſtoire, avec une interprétation en leur langue des figures qui la compoſent. On a mis en François l'interprétation Mexicaine; & on y voit que l'hiſtoire de ces peuples ne remonte pas au-delà de l'an 1324. de Jeſus-Chriſt; que c'eſt-là l'époque de la fondation de la ville de Mexique; & que Montezume leur dernier Roi, regnoit en 1518. lorſque Cortez aborda en Amerique. Au lieu de l'écriture ils ſe ſervoient d'une eſpéce d'hiéroglyphe, ou de peinture fort imparfaite. Dans les planches dont nous avons parlé, leurs Princes ſont déſignez par de petits hommes mal formez avec certaines marques qui les diſtinguent. Le nombre des années de leur regne eſt exprimé ſur le bord du tableau, par un nombre de petits quarrez. Leurs victoires & leurs conquêtes ſont de même exprimées par d'autres caracteres, qu'il ſeroit très-mal aiſé de deviner ſans un Commentaire verbal, ou par écrit.

Le premier Roi du Perou ne commence à regner qu'environ l'an 1125. de J. C.

Les autres peuples de l'Amerique n'en ſçavent pas davantage que ceux du Mexique. Ceux du Perou content pluſieurs fables de la premiere origine de leur Rois; qu'ils font deſcendre du Soleil. Mais la verité eſt que leur premier Roi ne commença à regner qu'environ l'an de Jeſus-Chriſt 1125. quatre cens ans avant que les Eſpagnols entraſſent dans le Pérou, c'eſt-à-dire avant l'an 1525. Auparavant ce tems-là ces peuples ne ſe ſervoient d'aucune écriture, mais de quelque peinture groſſiere, comme les Mexicains. Ils emploioient auſſi de petites cordes, donc les couleurs & les nœuds faiſoient à peu près le même effet, que parmi nous les vingt-quatre lettres de l'alphabet, arrangées en différentes manieres.

Après avoir ainſi parcouru tous les peuples

du Monde, où l'on pouvoit raiſonnablement préſumer que l'on trouveroit des hiſtoires ſûres & anciennes, nous ſommes obligez de revenir aux Iſraëlites, comme aux veritables dépoſitaires des anciennes origines des choſes & de l'hiſtoire des premiers hommes. L'antiquité des Hébreux n'eſt ni exceſſive, ni fabuleuſe, ni fondée ſur des diſcours en l'air. Ils produiſent des monumens anciens de plus de trois mille deux cens ans. Moïſe le premier Ecrivain de leur hiſtoire, touche, pour ainſi dire, les premiers Patriarches. La memoire de la tour de Babel, & du Déluge étoit encore récente; il étoit aiſé de ſçavoir ce qui s'étoit paſſé avant le Déluge. L'Ecriture nous dit que Moïſe étoit inſtruit de toute la ſageſſe des Egyptiens (*a*); il ſçavoit donc la veritable origine & l'hiſtoire de ce peuple: il a profité de tout ce qu'il y avoit de certain dans leurs Livres, & a détruit par ſon récit, ce que dès-lors il pouvoit y avoir de faux & de fabuleux.

Les Iſraëlites ſont les véritables dépoſitaires des anciennes origines & de l'hiſtoire des premiers hommes.

Les peres de Moïſe ſortoient de la Caldée & de la Méſopotamie; ils en devoient connoître l'hiſtoire & les antiquitez: c'eſt d'eux que Moïſe les avoit appriſes. Auſſi il y avoit une entiere conformité entre l'hiſtoire de Beroſe & celle des Hébreux, pour les premiers tems, au rapport de Joſeph (*b*) & cette conformité eſt une grande preuve de la verité du récit de Beorſe. Hérodote, que l'on nomme avec raiſon le pere de l'hiſtoire (*c*), s'accorde auſſi parfaitement avec l'Ecriture dans les choſes qui étoient à ſa portée, & qu'il pouvoit ſçavoir par lui-même.

Conformité de differens Auteurs avec l'Ecriture, preuve de la verité.

(a) *Act.* VII. 22.
(b) *Joſeph. lib.* I. *contra Appion. p.* 1044.
(c) *Tullius lib.* I. *de Legibus.*

Si quelque fois il s'est trompé, c'est lorsqu'il a ajoûté foi aux discours & aux rapports fabuleux des autres : par exemple, dans ce qu'il dit sur le témoignage des Prêtres Egyptiens, qui abusoient visiblement de sa crédulité sur plusieurs articles, qu'ils tournoient à leur gloire & à leur avantage.

Les Grecs se vantent d'être les enfans de la terre, preuve de leur ignorance.

Quand les Grecs, pour relever leur antiquité, & celles de quelques autres peuples, se vantent d'être les enfans de la terre (*a*), ou du païs même où ils demeurent, & qu'ils prétendent n'y être jamais venus d'ailleurs, en voulant cacher la nouveauté de leur origine, ils découvrent visiblement leur ignorance. Tous les hommes sont sortis d'un seul (*b*), & ceux qui croient n'en être pas issus, font voir qu'ils ne sçavent d'ou ils viennent. Les peuples qui sont véritablement anciens, & qui approchent du lieu où les premiers hommes ont demeuré, n'ont eu garde de se vanter, comme les Atheniens, d'être nez de leur propre terre. On n'a jamais vû ces peuples vivre dans la barbarie, commencer après un long espace de tems à bâtir des Villes à écrire, à se policer, à se cultiver, à former leur Religion. C'est de la Caldée, de l'Assyrie, de l'Egypte, que sont venuës les loix, la Religion, l'architecture ; & qu'elles sont passées dans la Grece & dans les autres païs. C'est dans l'Orient qu'il faut chercher l'origine des peuples les plus fameux, & la source des traditions. Si d'anciens peuples comme les Scythes, & quelques nations d'Afri-

(a) *Euripid. Strabo l. 8. ex Thucidid. Isocrat. Panegyr. alii.*

(b) *Act. XVII. 26. Fecit ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ.*

que

ſont demeurées dans la barbarie, on doit
prendre ou à la nature de leur païs, qui
leur a pas permis à cauſe de ſa ſterilité, de
neurer aſſez long-tems dans un lieu, pour y
tiver les beaux arts, & pour s'y policer; ou
maniere de vivre vagabonde & incertaine,
ils ont embraſſée dès le commencement, &
ils ont toûjours voulu ſuivre depuis.

Pour les autres peuples moins anciens, &
s éloignez de la demeure des premiers hom-
s, leur plus grand ſoin, lorſqu'ils étoient ar-
ez dans un païs deſert, étoit de le défricher,
le ſe defendre du froid, du chaud, des inju-
de l'air & des bêtes farouches. S'il y avoit
a d'autres hommes dans le païs, ils ſon-
oient à la guerre; à attaquer, à ſe défendre,
ſe prémunir contre les ſurpriſes. Au milieu
allarmes, des travaux & des inquiétudes
nt leur vie étoit environnée, ils n'avoient
ére le loiſir d'écrire & de compoſer leur hiſ-
re. Plus les Provinces ſont éloignées de celles
nous conſidérons comme le centre d'où
s les hommes ſont ſortis, plus les peuples
nt groſſiers, barbares, ignorans. Les païs Sep-
trionaux, l'Allemagne, les Gaules, l'Italie
me, ont été fort long-tems ſans forme ré-
e de gouvernement, ſans politeſſe, ſans uſa-
de l'écriture & des beaux arts. Leur Reli-
n, toute brute & toute informe, ſe ſentoit
la dureté de leurs mœurs & du peu de ſoin
ils prenoient de cultiver leur eſprit. D'abord
négligerent leur hiſtoire & leur origine; en-
te ils les oublierent entiérement; & lorſqu'ils
ſont trouvez diſpoſez à les vouloir étudier &
s rédiger par écrit, ils ſont tombez dans des
eurs monſtrueuſes, & nous ont débité des
les informes, fondées ſur quelques légeres

Les païs Septentrionaux ont été long-tems ſans l'uſage de l'écriture & des beaux arts.

traces d'une tradition confuſe & incertaine ; qu'ils avoient conſervée.

Ce que les Druïdes & les Bardes ont confié à leur memoire, eſt dans l'oubli.

Les Gaulois, les Germains & les autres peuples, qui s'imaginoient pouvoir ſuppléer aux Annales & aux Ecrits en chargeant leur memoire des généalogies de leurs Dieux, de leurs Demi-Dieux, de leurs Héros, de leurs Rois, & des rites de leur Religion, ne remédioient que très-imparfaitement au danger de l'oubli, aux variations de la memoire, & aux inconvéniens qui naiſſent de la mort des hommes, des guerres & des autres révolutions auſquelles les états & les choſes humaines ſont néceſſairement aſſujetties. Auſſi l'expérience a fait voir que tout ce que les Druides & les Bardes avoient confié à leur memoire, & à celle de leurs éléves, eſt enfin tombé dans l'oubli, & qu'il n'en eſt rien venu juſqu'à nous.

Le peu de monumens qui reſtent des anciens Gaulois, ne donne aucun jour à leur hiſtoire.

Le peu de monumens qui ont échappé à la longueur des ſiécles ; & qui ont réſiſté aux armes des Romains & des Barbares, je veux dire quelques débris de ſtatuës, & quelques monnoïes Gauloiſes, ne nous donnent aucun jour pour leur hiſtoire ; leur langue même nous eſt entiérement inconnuë, parce qu'ils négligeoient l'uſage des lettres & de l'écriture (*a*), qui ſont

(a) On voit dans Céſar que les Helvétiens ſe ſervoient de caracteres Grecs pour écrire, puiſqu'il trouva dans leur camp le dénombrement de leurs troupes, écrit en lettres Grecques, mais apparemment en langue Gauloiſe, *l.* 1. *c.* 29. *In caſtris Helvetiorum tabulæ repertæ ſunt litteris Græcis confectæ, &c.* Mais dans un autre endroit, Céſar dit qu'il écrivit en Grec à Quintus Ciceron, de peur que ſi ſa lettre étoit interceptée, on ne découvrît les deſſeins des Romains, *l.* 5. *Hanc Græcis conſcriptam litteris mittit, ne interceptâ Epiſtolâ, noſtra ab hoſtibus con-*

les ſeuls moiens de tranſmettre ſûrement à la poſtérité la connoiſſance de ces ſortes de choſes. On croit avoir quelques reſtes de la Langue Gauloiſe dans la Baſſe Bretagne, & dans le païs de Galle; mais cela étant dénué des anciens monumens écrits, ne nous ſert à rien pour leur hiſtoire; ce que les Grecs & les Romains nous en ont appris, étant très-peu de choſe & très-imparfait.

Les Egyptiens & les Ethiopiens, qui ſe ſervoient de figures hiéroglyphiques, pour marquer les beaux faits de leurs Princes, n'ont pas réüſſi non plus à nous conſerver par-là la memoire de leur antiquité, quoiqu'ils les gravaſſent ſur le marbre & ſur le bronze. Cette maniere d'écrire eſt trop myſtérieuſe & trop obſcure. Il eſt vrai qu'ils avoient une autre maniere d'écrire, qui étoit plus aiſée & plus certaine: mais cette écriture, auſſi-bien que l'ancienne langue Egyptienne, eſt aujourd'hui perduë; & le peu de monumens écrits en cette langue, qui ont échappez à la barbarie, ne ſont ni lûs, ni entendus de perſonne. La Langue Grecque qui fut introduite dans l'Egypte par les Ptolemées, fit perdre inſenſiblement la langue & le caractere ancien de ce païs. Les anciennes inſcriptions de Palmyre & de Perſépolis ſont entiérement inconnuës; & ſans les Samaritains qui ont conſervé le Pentateuque écrit en caracteres Hé-

Anciens caracteres inconnus: ſi ce n'eſt les Samaritains nous ignorerions les Lettres Phenicienes.

ſilia cognoſcantur. Ce que l'on ne peut concilier, qu'en diſant que les Gaulois voiſins de Marſeille & de la Méditerranée, ſe ſervoient de caracteres Grecs; mais non pas ceux qui étoient plus avant dans le païs. Au Livre 6. il dit que les Druïdes ſe ſervoient de caracteres Grecs dans toutes leurs affaires tant publiques que particuliéres. *Cum in reliquis rebus publicis, privatiſque rationibus Græcis litteris utantur.*

breux anciens, nous ignorerions les lettres Phéniciennes, & celles dont ſe ſont ſervis les Iſraëlites, juſqu'après la captivité de Babilone. Perſonne ne peut déchifrer les lettres Puniques & les médailles de ce païs-là. Ainſi on ne peut guére conſiderer que comme un miracle de la providence, que les Livres ſacrez des Hébreux ſoient parvenus entiers juſqu'à nous, malgré les révolutions, les exils, les diſgraces & les guerres qui ont preſque toûjours accompagné cette malheureuſe Nation.

Le plus ancien Hiſtorien de la Grece, ne devance que de peu de tems la guerre des Perſes contre les Grecs.

Les Grecs reçûrent les lettres & l'uſage d'écrire de la Phénicie (*a*). Ils croient que Cadmus leur apporta cette invention de ſon païs. Mais ils ne la mirent en uſage qu'aſſez tard. Joſeph (*b*) avance qu'Homere n'écrivit pas ſon Poëme; mais qu'il le chantoit par cœur, tantôt une partie, tantôt une autre: qu'enſuite les Rapſôdes ou les Chantres le réciterent de même, ne le ſçachant que par memoire. On s'aviſa enfin de l'écrire, & de le réduire en corps comme nous l'avons: c'eſt ce que Joſeph avance. Il eſt ſûr que le plus ancien hiſtorien de la Grece, ne devance que de peu de tems la guerre des Perſes contre les Grecs. S. Clement d'Alexandrie (*c*) ſoutient, qu'Anaxagore eſt le premier des Grecs qui ait écrit quelque choſe. Themiſtius (*d*) veut que ç'ait été Anaximenés, & qu'avant lui c'étoit une choſe honteuſe d'écrire des Livres. Pline (*e*) prétend que Cadmus de Milet eſt le premier Hiſtorien Grec qui ait paru. La Fable & la Poëſie furent en honneur long-tems

(a) *Ita Tacit. Lucan. Q. Curt. Plutarch. Plin. Mela. & alii.*

(b) *Joſeph. l. 1. contra Appion. p. 1034.*

(c) *Clemen. Alex. l. 1. Stromat.*

(d) *Themiſt. Orat. 20.*

(e) *Plin. l. 7. c. 56.*

nt l'Hiſtoire & la Philoſophie, comme le re-
rque Strabon (*a*). Les premiers Hiſtoriens
lerent même la Fable avec leur Hiſtoire, pour
faire mieux goûter aux peuples accoutumez
c fictions. C'eſt ainſi qu'Homere a traité l'Hi-
ire de la guerre de Troye ; il y a mêlé la Fa-
, & lui a donné les agrémens de la Poëſie.

Il eſt vrai que malgré les circonſtances fabu-
ſes qui enveloppent l'ancienne Hiſtoire, nous
écouvrons divers traits de la verité hiſtori-
. Mais combien y a-t'il de faits importans qui
t été étouffez ſous les fictions des Poëtes ? Et
véritez hiſtoriques mêmes, que nous voions
travers les voiles de la Fable, comment les
linguerions-nous, ſans le ſecours des divines
itures, qui nous rapportent les choſes dans
r ſimplicité naturelle ? Sans cela, comment
rions-nous Saturne dans Noë, Sem dans Plu-
, dans Smi, ou dans Typhon, & Japhet dans
ptune ? C'eſt Moïſe qui nous découvre la
rce de la Fable de Saturne mutilé par Ju-
r, dans ce qu'il dit de Noë trouvé nud par
am ſon troiſiéme fils. Neptune, Dieu de la
r, eſt le même que Japhet, pere des peuples
ont habité les Iſles des Nations (*b*). Saturne
Rhea marquent Adam & Eve, ou plûtôt Noë
a femme. Les Géans qui déclarent la guerre à
piter, & qui entaſſent montagnes ſur monta-
s pour aſſiéger le Ciel, ſont les hommes qui
reprennent la tour de Babel.

La Fable d'Iſis & d'Oſiris en Egypte, celle de
nus & d'Adonis en Phenicie ; celle de Cyni-
, pere d'Adonis, vaincu par Apollon ; celle
l'enlevement d'Europe, & celle de l'expoſi-
n & de la délivrance d'Andromede, ſont d'an-

On découvre dans les Fables divers traits de la verité de l'Hiſtoire.

(*a*) *Strabo l. 1. p. 18. 19.* | (*b*) *Geneſ. 1. 5.*

ciennes hiſtoires traveſties en Fables. L'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge de fer, le cahos des anciens Grecs; tout cela eſt pris ſur les Hiſtoires qui nous ont été conſervées dans Moïſe. Hyriée qui donne le couvert à Jupiter & à Mercure cachez ſous la forme de voïageurs, eſt le même qu'Abraham qui reçoit les Anges, & qui mérite que Dieu accorde un fils à Sara. Moïſe eſt repréſenté dans la Fable de Bacchus, Aaron dans celle de Mercure, & Samſon dans celle d'Hercules. Les Anciens vouloient avoir trop d'eſprit; ils aimoient l'énigme & la ſubtilité : ils ne croioient rien dire, quand ils ne diſoient rien de merveilleux. Ce mauvais goût n'a pas gâté l'Hiſtoire des Hébreux. Rien de plus ſérieux, ni de plus grave, que ceux qui l'ont écrite : diſons mieux, rien de plus ſage, rien de plus vrai, rien de plus reſpectable, que l'eſprit de Dieu, qui en eſt le premier auteur. Son onction, ſa lumiere, ſa force, s'y ſont ſentir depuis le commencement juſqu'à la fin : jamais perſonne n'a narré d'un air plus impoſant ni plus majeſtueux, que nos Auteurs ſacrez; & jamais Hiſtoire n'a eu plus de caracteres de vérité, que celle du peuple de Dieu.

Conclusion.

Tous les peuples du monde ne peuvent rien produire de plus ancien, de plus certain, ni de plus authentique, que l'Hiſtoire des Hébreux.

Or il étoit important à nôtre ſujet, de faire voir que les Hébreux étoient ſeuls dépoſitaires de la vraie Hiſtoire des premiers ſiécles; & que les Egyptiens, les Caldéens, les Phéniciens, les Chinois, les Grecs & les Romains ne nous peuvent produire pour ce tems-là, d'Hiſtoires authentiques & bien ſuivies. Il falloit montrer que les antiquitez Egyptiennes, Phéniciennes, Aſſyriennes, Chinoiſes, Grecques & Romaines ſont très-embrouillées & très-douteuſes, pour pouvoir détromper ceux qui ſont trop prévenus en faveur de ces Nations, & qui ne le ſont point aſſez en faveur des Hébreux. Nous faiſons par-

nôtre apologie ſur ce que dans le cours de ɔtre narration, nous n'avons que rarement it mention de ces peuples, dont on peut conſter l'antiquité. Nous en rapportons aſſez dans ette Diſſertation, pour inſtruire le Lecteur de qui peut l'intéreſſer ſur cela, ſans être obliez d'interrompre le fil de nôtre narration, & ns la charger de diſcuſſions ennuyeuſes & difiles. Nous avons déja ébauché cette matiere ans une Diſſertation ſur la Chronologie, imimée à la tête de nôtre Commentaire ſur la enéſe, & dans une autre Diſſertation ſur les ands Empires d'Orient, qui ſe trouve à la tête nôtre Commentaire ſur Iſaie.

Ceux qui croyent que le monde eſt ſans comencement, qui s'imaginent qu'il y a eu des ɔmmes avant Adam ; & qu'on a vû différentes volutions d'âges, d'Empires & de Religions, ant celles qui nous ſont connuës par l'Hiſtoi, peuvent s'applaudir dans leurs imaginations; ɔur nous, nous attendrons qu'ils produiſent de onnes preuves de ce qu'ils avancent. Quand il 'eſt queſtion que de former des ſyſtêmes, de ire des ſuppoſitions, & de payer d'eſprit, bien es gens en ſont capables ; mais quand il s'agit donner des raiſons de ces ſyſtêmes nouveaux, de les ſoutenir par des preuves de fait, c'eſt n quoi conſiſte la difficulté. Le monde porte toutes parts des marques de ſa nouveauté, ans les inventions nouvelles, dans les païs ouveaux que l'on a découverts depuis peu. Les ɪonumens les plus inaltérables qui ſoient dans monde, les marbres, les monnoyes, les inriptions, les édifices, tout cela montre que le ɪonde n'eſt pas créé depuis un très-long-tems.)n ſçait l'origine de preſque toutes les invenons les plus néceſſaires à la vie : du moins on

ſçait qu'elles ne ſont pas éternelles, & qu'elles ne ſe ſont perfectionnées qu'a la longue. L'éternité du monde & de la matiere eſt inſoûtenable & incompréhenſible, dans le ſyſtême qui nie l'exiſtence de Dieu, comme premier principe; ainſi que dans celui qui croit ſon exiſtence.

Fin de la Dissertation sur l'Excellence de l'Hiſtoire des Hébreux.

SOMMAIRES
DE LA DISSERTATION
ſur l'Excellence de l'Hiſtoire des Hébreux pardeſſus toutes celles des autres Nations.

L'Hiſtoire des Hébreux eſt la ſource de celles de tous les peuples, page 125
Dieu même eſt l'Auteur de l'Hiſtoire des Juifs, 125
Les Auteurs ſacrez, outre l'inſpiration ſurnaturelle, ont toutes les qualitez requiſes, la même.
Autorité des Livres de Moïſe, 123
Motifs qui ont engagé Moïſe à commencer ſon Ouvrage par la Genéſe, 124
Caractere de droiture & de vérité dans les Livres de Moïſe, 125
Moïſe ſavoit les premiers événemens du monde, par une tradition toute récente, la même.
Livre de Joſué, ſon antiquité, 126
Livres des Juges & des Rois, la même.
Livres Hiſtoriques des Hébreux, leurs Auteurs, 127
Livres d'Eſdras & de Néhémie, 128
Additions que l'on remarque dans les Auteurs ſacrez, 129
Livres des Macchabées, la même.
Joſeph l'Hiſtorien, ſon autorité, 130
L'Hiſtoire des Hébreux eſt paſſée juſqu'à nous dans ſa langue originale, 131
Les Orientaux, plus ſoigneux d'ecrire leurs Hiſtoires, que les Occidentaux, la même.
Hiſtoire des Caldéens très-imparfaite, 133
Obſervations céleſtes de 1903. ans, envoyées à Ariſtote par Caliſthénes, la même.

Arbacés affranchit les Médes de la domination des Aſſyriens, 135
Beleſis ou Baladan, premier Roi des Caldéens, 136
Hiſtoire des Médes très-obſcure, la même.
Premier Empire des Aſſyriens, leur Hiſtoire très-incertaine, 137
Second Empire d'Aſſyrie, 138
Chûte de l'Empire d'Aſſyrie, la même.
Hiſtoire des Perſes, leur Monarchie de peu de durée, 139
Ce que nous ſavons des Perſes, nous vient des Grecs, 140
Elam pere des Perſes, la même.
Preuve qu'il faut recourir à l'Ecriture Sainte pour parvenir à la connoiſſance de l'origine des peuples, 141
Les Perſes modernes ignorent leur ancienne origine, & leur Hiſtoire, la même.
Anciens Monumens des Perſes, avec des Inſcriptions en caracteres inconnus, 143
Antiquitez des Egyptiens, leur Hiſtoire, la même.
La Chronique Egyptienne contient trente dynaſties, & cent treize générations, 144
Préjugez contre l'authenticité des Monumens Egyptiens, 145
Cham & Mezraïm, premiers Auteurs des Egyptiens, la même.
Durée des années des Egyptiens inconnuë, 146
Les Dynaſties des Egyptiens ne ſont pas toutes ſucceſſives, 148
Les Auteurs Egyptiens ont embroüillé leur Hiſtoire, pour avoir exagéré leur antiquité, la même.
Antiquitez Chinoiſes, leur origine, 150
Les Chinois ont toûjours paſſé pour habiles Aſtronomes : preuves du contraire, 151
Abbregé de la Chronologie Chinoiſe, par le Pere

ſur l'Hiſtoire de Hébreux, &c. 179
Couplet, & ſes obſervations Aſtronomiques, 152
Anachroniſmes de cinq cens ans dans le Chronologie Chinoiſe, 153
Les Chinois n'ont point de manuſcrits, ils n'ont que des livres imprimez, la même.
Le calcul des années des Chinois immenſe & fabuleux, 154
Les Phéniciens, leur origine, leur Hiſtoire, 155
Les Phéniciens abandonnent aux Hébreux la culture des terres, & s'adonnent à la Navigation & au Commerce, 156
Divers Auteurs de l'Hiſtoire des Phéniciens, 158
Hiſtoire & antiquité des Grecs, 159
L'Hiſtoire Grecque n'a rien de certain, que depuis les Olympiades, 160
Hiſtoire des Latins peu ancienne, 162
Antiquitez des Gaulois & des Germains, fort inconnuës, 163
Origine des peuples d'Amérique, la même.
L'Amérique ne nous eſt bien connuë que depuis le quinzième ſiécle qu'elle fut decouverte, 164
Les peuples de l'Amérique ignorent quand & comment ils y ſont venus, 165
Hiſtoire du Méxique miſe en François, la même.
Le premier Roi du Pérou ne commença à regner qu'environ l'an 1125. de J. C. 166
Les Iſraëlites ſont les véritables dépoſitaires des anciennes origines & de l'Hiſtoire des premiers hommes, 167
Conformité de différens Auteurs avec l'Ecriture : preuve de la vérité, la même.
Les Grecs ſe vantent d'être les enfans de la terre, preuve de leur ignorance, 168
Les païs Septentrionaux ont été long-tems ſans l'uſage de l'écriture & des beaux Arts, 169

Ce que les Druïdes & les Bardes ont confié à leur mémoire, eſt dans l'oubli, 170
Le peu de Monumens qui reſtent des ancieens Gaulois, ne donnent aucun jour à leur Hiſtoire, la même.
Anciens caracteres inconnus : ſans les Samaritains nous ignorerions les Lettres Phéniciennes, 171
Le plus ancien Hiſtorien de la Grece, ne devance que de peu de tems la guerre des Perſes contre les Grecs, 172
On découvre dans les Fables divers traits de la vérité de l'Hiſtoire, 173
Concluſions. Tous les peuples du monde ne peuvent rien produire de plus ancien, de plus certain, ni de plus authentique que l'Hiſtoire des Hébreux, 174

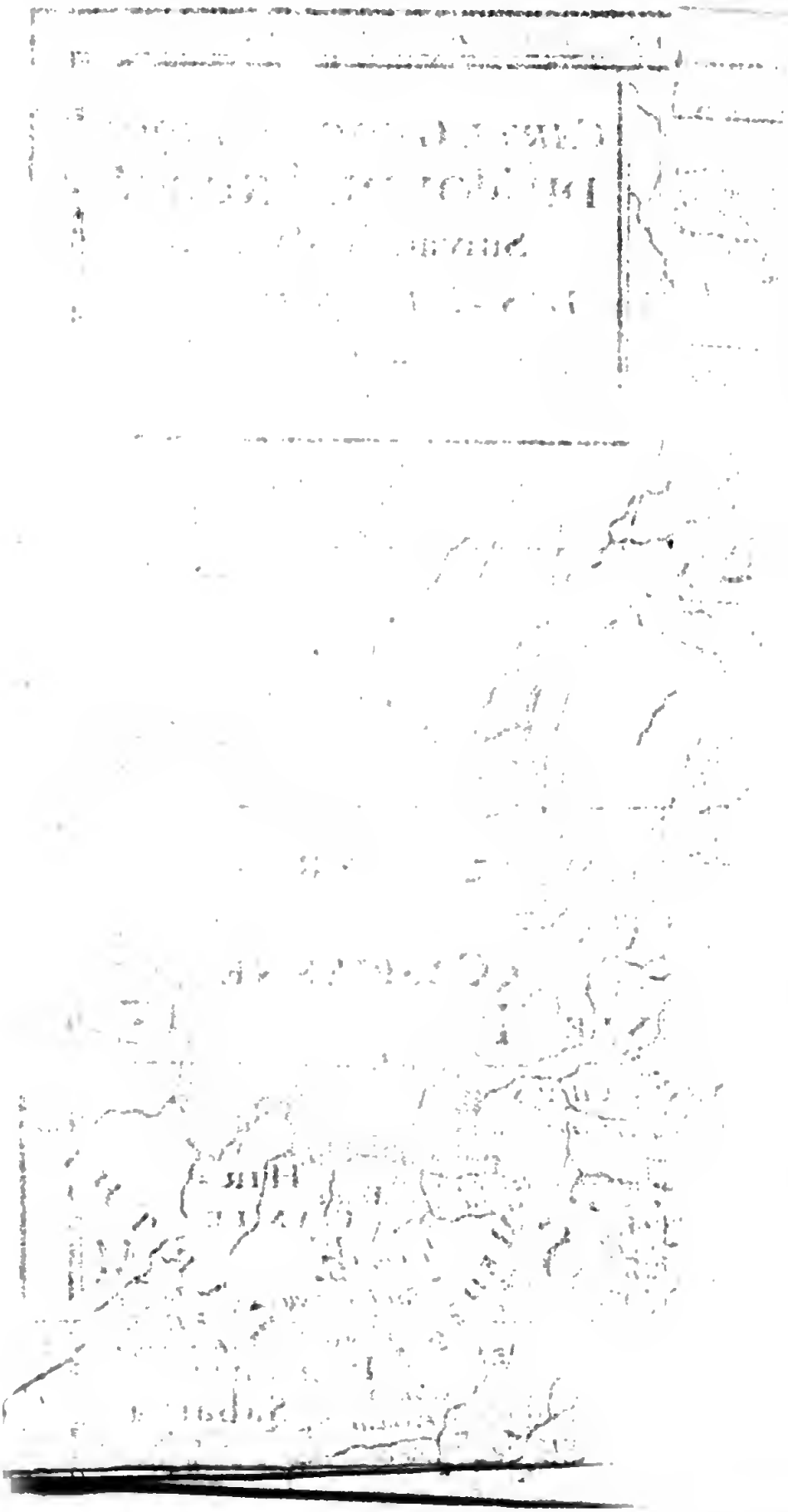

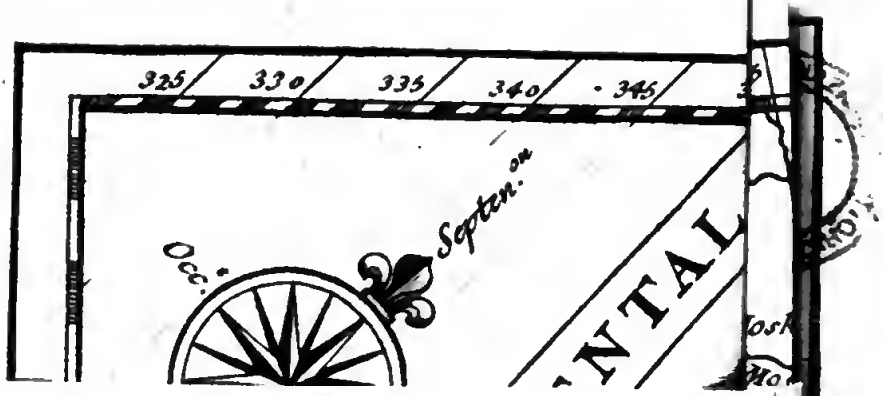

NAPOLI

HISTOIRE
DE L'ANCIEN TESTAMENT.

LIVRE PREMIER.

AU commencement Dieu créa le Ciel & la Terre, c'eſt-à-dire, tout l'Univers. Il tira du néant toutes les Créatures viſibles & inviſibles, ſpirituelles & corporelles. Mais Dieu ne nous a pas révélé ni le tems précis, ni l'ordre, ni la maniére de la production des Etres ſpirituels qui ſont les Anges, les Démons, & nos Ames. Nous ſavons que Dieu avoit créé les Démons d'une nature pure & innocente; mais que par leur choix & leur malice, ils ſont déchûs de cet état (*a*). Nous ſavons auſſi que les Anges ayant perſevéré dans la ſoûmiſſion & dans l'obéiſſance à leur Créateur, ont conſervé le bonheur & la gloire de leur premier état. Pluſieurs Auteurs (*b*) ont crû que nos Ames avoient été créées dès

CHAP. I. 1. JOUR. Création du Monde.

AN DU MONDE 1. avant J. C. 4000. avant l'Ere vulgaire 4004. De la Période Julienne 1710.

(a) *Judæ* ℣. 6.
(b) *Vide Joſeph. Antiq.* 18. c. 12. *de Bello l.* 2 c. 12. *&* l. 3. c. 14. p. 852. *Philon de Gigant.* p. 222. 223. *& de confuſ. ling.*

AN DU M. 1. AVANT J.C. 4000.

le commencement du monde : mais nos Ecoles tiennent communément aujourd'hui, que Dieu les crée à mesure que les corps sont formez. Il y en a qui ont prétendu que les Anges avoient été produits avant la création des êtres sensibles (a) : d'autres, qu'ils n'avoient été créez que le premier jour avec la lumiere (b). Comme j'entreprens ici d'écrire une histoire, je n'entre point dans l'examen de ces différens systêmes ; il me suffit d'avertir mon Lecteur, que les Anges, les Démons & les Ames, dont il sera souvent fait mention dans cet ouvrage, sont les plus nobles & les plus excellentes des créatures de Dieu ; qu'elles sont purement spirituelles ; & que si elles ont quelque chose de mauvais & de défectueux, cela ne vient point de leur Créateur, mais d'elles-mêmes & du mauvais usage qu'elles ont fait de leur liberté.

La matiere destinée à composer ce monde sensible, n'étoit d'abord qu'une masse confuse, telle à peu près que les Poëtes nous ont décrit le cahos. Le Ciel, l'Air, les Eaux, la Terre n'étoient point séparez l'un de l'autre, & ne formoient qu'un amas informe, confus & ténébreux. La matiere terrestre comme plus pesante, étoit principalement au centre ; les eaux mêlées avec la terre delaiée, l'environnoient de toutes parts : la matiere éthérée & céleste, chargée de parties aqueuses & grossieres, étoit pardessus. Un vent impétueux imprimoit aux eaux

---

p. 270. *Origen. in Matth. tract.* 35. *p.* 123. *& lib.* 2. *de princip. ad finem. Et in Joann. tom.* 5. *edit. Huet. p.* 77.

(a) *Philo de opificio mundi p.* 33. *Origen. homil.* 1. *in Genes. Basil. in Hexaëmer. homil.* 1. *Nazianz. orat.* 38. *& 42. &c.*

(b) *Augustin. l.* 22. *contra Faust. c.* 10. *& de Genes. ad litt. l.* 2. *c.* 8. *alii plures post ipsum.*

une agitation violente, qui, conduite par la vertu du Créateur, ſervit à tirer de la confuſion la matiere créée, & contribua à lui donner la forme. AN. DU M. 1. Avant J.C. 4000.

Le premier jour Dieu créa la lumiere & répandit la clarté ſur le cahos. Cette lumiere n'étoit pas celle du ſoleil & des aſtres, qui ne furent créez que le quatriéme jour. C'étoit comme une ébauche du ſoleil, qui ne fut perfectionné que quatre jours après. Cette lumiere étoit réglée comme celle du ſoleil, & ſervit pendant les quatre premiers jours du monde à faire diſtinguer le jour de la nuit, & la lumiere des ténébres. La matiere qui compoſe ces vaſtes tourbillons, que nous appellons les aſtres, commençoit déja à ſe raſſembler; & dès-lors leur mouvement faiſoit ſur la matiere étherée aſſez d'impreſſion, pour cauſer quelque clarté dans le monde; quoiqu'il n'y eût encore aucun animal de créé, qui pût diſcerner cette lumiere encore imparfaite. I. JOUR. Création de la lumiere.

Le ſecond jour Dieu créa le Firmament, & ſépara par ſon moyen les eaux ſupérieures des eaux inférieures. Moïſe s'exprime ſouvent dans ſon récit d'une maniere populaire; le peuple ſe figure le Ciel comme une voûte de cryſtal, au-deſſus de laquelle ſont de grands réſervoirs d'eau, d'où viennent les pluies ſur la terre. Des réſervoirs qui ſont au-deſſus du firmament, les eaux coulent dans les nuës, & des nuës elles ſont diſtribuées ſur la terre (*a*). Mais ces manieres de concevoir & de parler populaires, réduites à la vérité, & à l'exactitude du langage philoſophique, ne marquent autre choſe, ſinon que les cieux & l'air furent entiérement II. JOUR. Création du Firmament.

(*a*) Voyez notre Diſſertation ſur le ſyſtême du Monde des anciens Hébreux, à la tête du Comment. ſur l'Eccleſiaſtique.

AN. DU M. 1. Avant J.C. 4000.

dégagez des parties aqueuſes & terreſtres qui y étoient répanduës, & que dès le ſecond jour de la création, l'air & les cieux furent créez, & les eaux tellement diſtribuées, qu'une partie demeura ſur la terre, pendant qu'une autre partie s'élevoit en vapeurs, formoit les nuës, & tomboit en pluie.

III. JOUR. Création de la Mer.

Le troiſiéme jour Dieu ordonna que les eaux qui ſont ſous le Ciel, ſe raſſemblaſſent en un ſeul lieu, & que l'élement aride parût; & cela fut fait ainſi. L'eau couvroit donc toute la ſuperficie de la terre; elle la pénétroit de toutes parts; & la terre étoit plongée dans le ſein des eaux, ainſi qu'une boule dans un grand vaſe de liqueur. Tout d'un coup au commandement de Dieu, la terre s'éleva au-deſſus des eaux, & parut nager par-deſſus cet élément, de même à peu près qu'un melon d'eau; car c'eſt la comparaiſon dont ſe ſervent les Orientaux pour exprimer l'état de la terre, fondée ſur les eaux, & la plûpart des expreſſions de l'Ecriture y ont du rapport. Mais ces maniéres de parler ne ſont nullement exactes. Pour parler plus correctement, on peut dire que tout le Globe terreſtre étant d'abord mêlé avec les eaux, & couvert d'eau de tout côté, Dieu par ſa puiſſance fit que l'élément humide ſe raſſemblât dans certaines cavitez qui ſe trouverent dans la ſuperficie de la terre; enſorte que l'élément aride par ſes hauteurs & ſes éminences, & l'élément humide raſſemblé dans les cavitez, formerent le Globe terreſtre, compoſé de ces deux élémens, qui s'embraſſent & s'uniſſent, ſans ſe mêler, & ſe confondre.

III. JOUR. Création des Arbres & des Plantes.

Le même jour Dieu dit que la terre pouſſe de l'herbe verte, qui produiſe ſa graine, & des arbres qui portent leurs fruits, ſuivant leur eſpece, & qui renferment leur ſemence dans eux-

mêmes, pour ſe reproduire ſur la terre, & cela fut fait ainſi. Dieu n'eut pas plutôt tiré la terre du fond des eaux qui la couvroient, qu'il la revêtit de plantes, d'herbes & de fruits, tant pour l'ornement de la terre, que pour la nourriture de l'homme & des animaux, qu'il devoit créer bientôt après. On diſpute ſi le monde fut créé au printems ou en automne; mais nous préférons le ſentiment qui le fait créer en automne. Si c'eût été au printems, Dieu auroit-il défendu à Adam de toucher au fruit de la ſcience, & Eve diroit-elle au ſerpent: Nous uſons de tous les fruits du Paradis terreſtre, mais nous avons défenſes de manger du fruit de l'arbre de la ſcience?

An. du M. 1. Avant J.C. 4000.

IV. JOUR. Création du Soleil de la Lune, & des Aſtres.

Le quatriéme jour Dieu créa des corps lumineux dans le firmament, afin qu'ils diviſaſſent le jour de la nuit, & qu'ils ſerviſſent à marquer les tems, les ſaiſons, les jours, & les années, & qu'ils éclairaſſent dans le Ciel, & répandiſſent la lumiere ſur la terre. Dieu fit donc le ſoleil, la lune & les aſtres, qui par leur cours réglé & uniforme répandent la lumiere ſur la terre, & nous fourniſſent les régles certaines, pour la diſtribution du tems, des jours, des mois, des années, pour l'ordre des aſſemblées, des Fêtes, des tems de repos & de travail. Moïſe dans l'admirable briéveté & préciſion de ſon récit, détruit en un mot toute la ſuperſtition des adorateurs des aſtres, & toutes les folies des aſtrologues judiciaires, en diſant que les aſtres ne ſont que pour nous marquer les tems & les ſaiſons.

V. JOUR. Création des Poiſſons & des Oiſeaux.

Le cinquiéme jour Dieu ordonna à la mer de produire des poiſſons qui nageaſſent dans l'eau, & des oiſeaux qui volaſſent dans l'air; & ſon commandement fut auſſi-tôt ſuivi de l'exécution. La mer produiſit des poiſſons & des oi-

AN. DU M I. Avant J.C. 4000.

ſeaux de toute eſpéce. En même tems Dieu donna aux uns & aux autres la fécondité, & leur dit de ſe multiplier ; les poiſſons dans l'eau, & les oiſeaux ſur la terre. On a beaucoup diſputé ſur l'origine des oiſeaux ; les uns ont voulu les faire venir de l'eau, les autres de la terre, de même que les autres animaux qui reſpirent, & qui vivent dans l'air & ſur la terre. Mais l'opinion qui les fait venir de la mer, paroît formellement marquée dans Moïſe ; & de plus elle eſt ſoutenue preſque par toute l'antiquité, & par les plus habiles d'entre les modernes.

VI. JOUR. Création des Animaux.

Le ſixiéme jour Dieu dit : Que la terre produiſe des animaux vivans, des animaux ſauvages & des animaux domeſtiques, des reptiles, & toute ſorte d'animaux terreſtres ; & cela fut fait ainſi. On forme ici pluſieurs queſtions curieuſes, qui ne ſont point de mon ſujet. On peut conſulter notre Commentaire ſur la Genéſe, & tant d'habiles gens qui ont écrit ſur ce Livre.

Il ſemble qu'il n'eſt pas néceſſaire, que Dieu ait créé un grand nombre d'animaux de toutes eſpéces, puiſqu'une couple ſuffiſoit pour peupler toute la terre, de même qu'un homme & une femme, ont répandu leur eſpéce dans toutes les parties du monde. Les animaux féroces & venimeux ne furent point nuiſibles à l'homme innocent ; puiſque Dieu lui avoit donné ſur eux, comme ſur tous les autres, un domaine puiſſant & abſolu ; & qu'il l'avoit rempli de lumiere & de ſageſſe pour connoître les qualitez dangereuſes des animaux & des plantes venimeuſes, pour en prévenir les mauvais effets, ou enfin pour ſe guérir ſûrement, ſi par hazard il en avoit été touché & bleſſé. Les monſtres ne ſont venus que depuis le péché, par l'accouplement des animaux de différentes eſpéces, ou par le déréglement de l'imagination des meres, ou

enfin par l'artifice des hommes, qui pour contenter leurs paſſions & leur curioſité, ont, pour ainſi dire, trompé la nature, en déterminant les régles générales qu'elle a accoûtumé de ſuivre, & en les appliquant à des ſujets particuliers contre ſon intention.

AN. DU M. I. Avant J.C. 4000.

CHAP. II. VI. JOUR. Création de l'Homme.

Le même jour ſixiéme du monde Dieu dit: Faiſons l'homme à nôtre image & à nôtre reſſemblance; il créa donc l'homme du limon de la terre, & lui inſpira le ſoufle de vie. Il le fit à ſon image, lui donnant la raiſon, l'intelligence, la mémoire, la ſcience, la juſtice, & l'innocence; l'autorité ſur toute la terre & ſur tous les animaux; il l'établit en quelque ſorte, comme une petite divinité ſur la terre. L'homme par le peché, dont nous parlerons ci-après, perdit en tout ou en partie cette reſſemblance avec Dieu, en quoi conſiſtoit ſa principale dignité; mais il peut la recouvrer avec le ſecours de Dieu, en retraçant en lui-même la ſainteté, la juſtice, la bonté de ſon Créateur, & en imitant la clémence, la patience, & l'humilité de J. C. qui pour rendre à l'homme la reſſemblance avec Dieu, qu'il avoit perduë, a bien voulu lui-même ſe rendre ſemblable à l'homme, en ſe revêtant de la nature humaine & de ſes infirmitez, ſans toutefois prendre part à ſon peché & à ſes ſuites, ſinon en tant qu'il les a expiez par ſa mort.

Dieu ayant donc créé l'homme dans l'état de perfection & d'innocence, que nous venons de repréſenter, le benit, & lui dit: Exercez vôtre domination ſur tous les animaux de la terre, ſur les oiſeaux de l'air, & ſur les poiſſons de la mer: & pour vôtre nourriture, je vous abandonne toutes les plantes, les herbes & les fruits qui ſont ſur la terre; ils ſerviront à vôtre nour-

AN. DU M. 1. Avant J.C. 4000.

riture, & à celle des animaux qui ſont dans le monde. Auſſi il y a beaucoup d'apparence que l'homme dans les commencemens n'uſa point de chair pour ſa nourriture (*a*), le nombre des animaux n'étoit pas aſſez grand; ce ne fut qu'après le déluge que Dieu donna à Noé la permiſſion d'en uſer (*b*).

Deſcription du Paradis terreſtre.

Dès le commencement Dieu avoit créé un jardin délicieux dans le païs d'Eden (*c*): il y avoit planté toutes ſortes d'arbres beaux à la vûë, & agréables au goût, en particulier l'arbre de vie, & celui de la ſcience du bien & du mal. C'eſt là où il plaça l'homme afin qu'il cultivât, & qu'il gardât ce Jardin. On y voyoit la ſource d'un Fleuve qui arroſoit ce lieu de délices, & qui de là ſe diviſoit en quatre canaux. L'un s'appelloit Phiſon, c'eſt apparemment le Phaſis, fleuve fameux dans la Colchide, pays célébre autrefois par l'or excellent qu'on y trouvoit en quantité. C'eſt là auſſi où ſe trouvoit le Bdellium, & la pierre de *Sohem*, que nous croyons être l'émeraude. Les plus eſtimées de ces pierres venoient de la Scythie, qui s'étendoit anciennement juſqu'au Phaſis. Le *Bdellium* eſt une gomme qui découle d'un arbre, qui ſe trouve dans l'Arabie & dans pluſieurs autres endroits de l'Orient.

Le ſecond fleuve qui ſortoit du Jardin d'Eden, eſt le *Gehon qui coule dans tout le pays de Chus*. Nous croyons que c'eſt l'Araxe, qui a ſon cours dans l'ancien pays des Scythes, lequel s'étendoit ſur l'Araxe, ainſi que nous l'ap-

(a) *Origen. in Geneſ. Hom.* 1. *Chriſ. Hom.* 27. *in Geneſ. Theodoret. qu.* 34. & 55. *in Geneſ. Hieron. l.* 1. *contra Jovinianum*, & *alii plures.*

(b) *Geneſ.* IX. 3.

(c) *Geneſ.* II. 8.

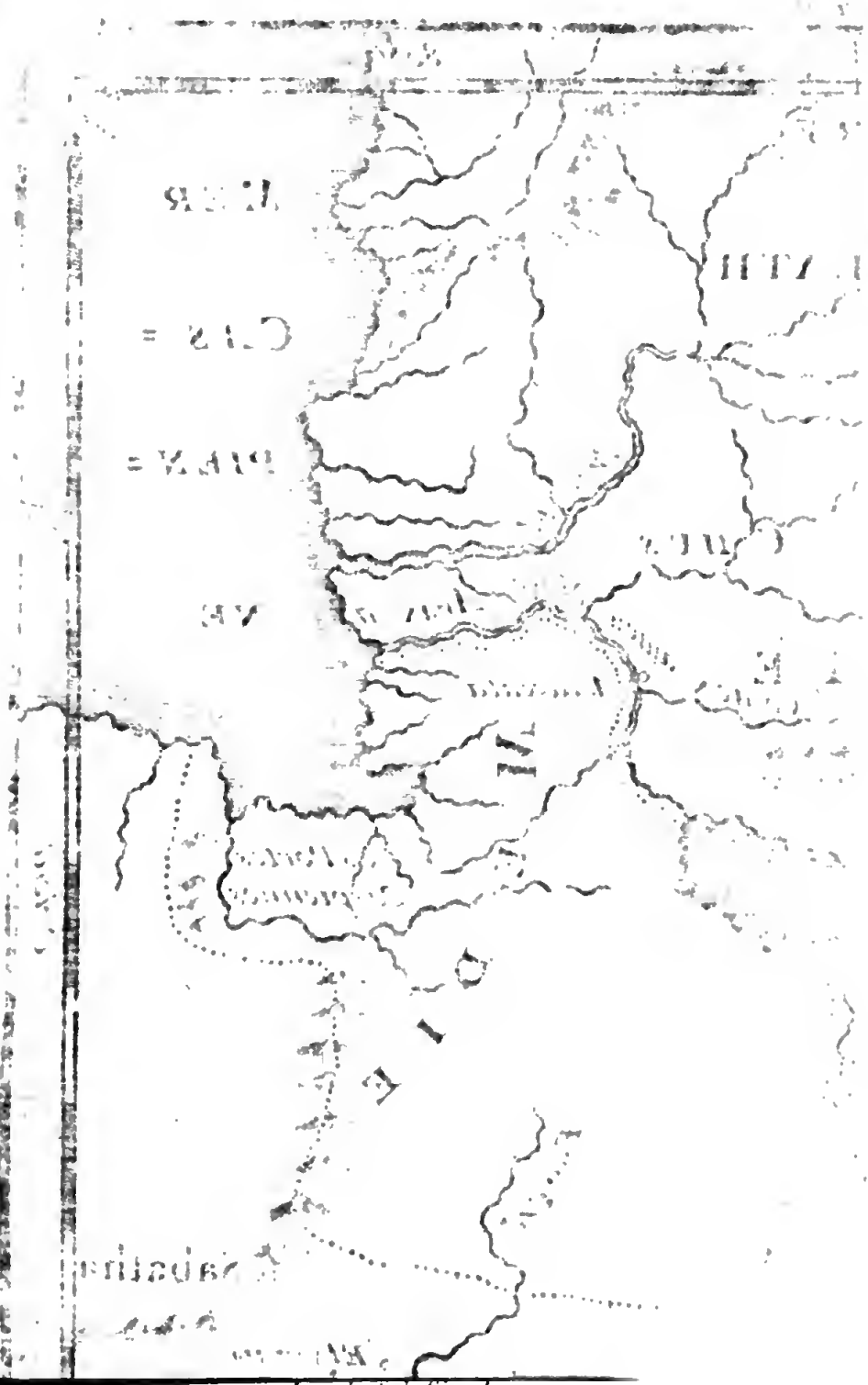

(b) *Herodot. lib.* 1. *cap.*

(c) *Juſtin. l.* 1.
(d) *Geneſ.* VII. 11.

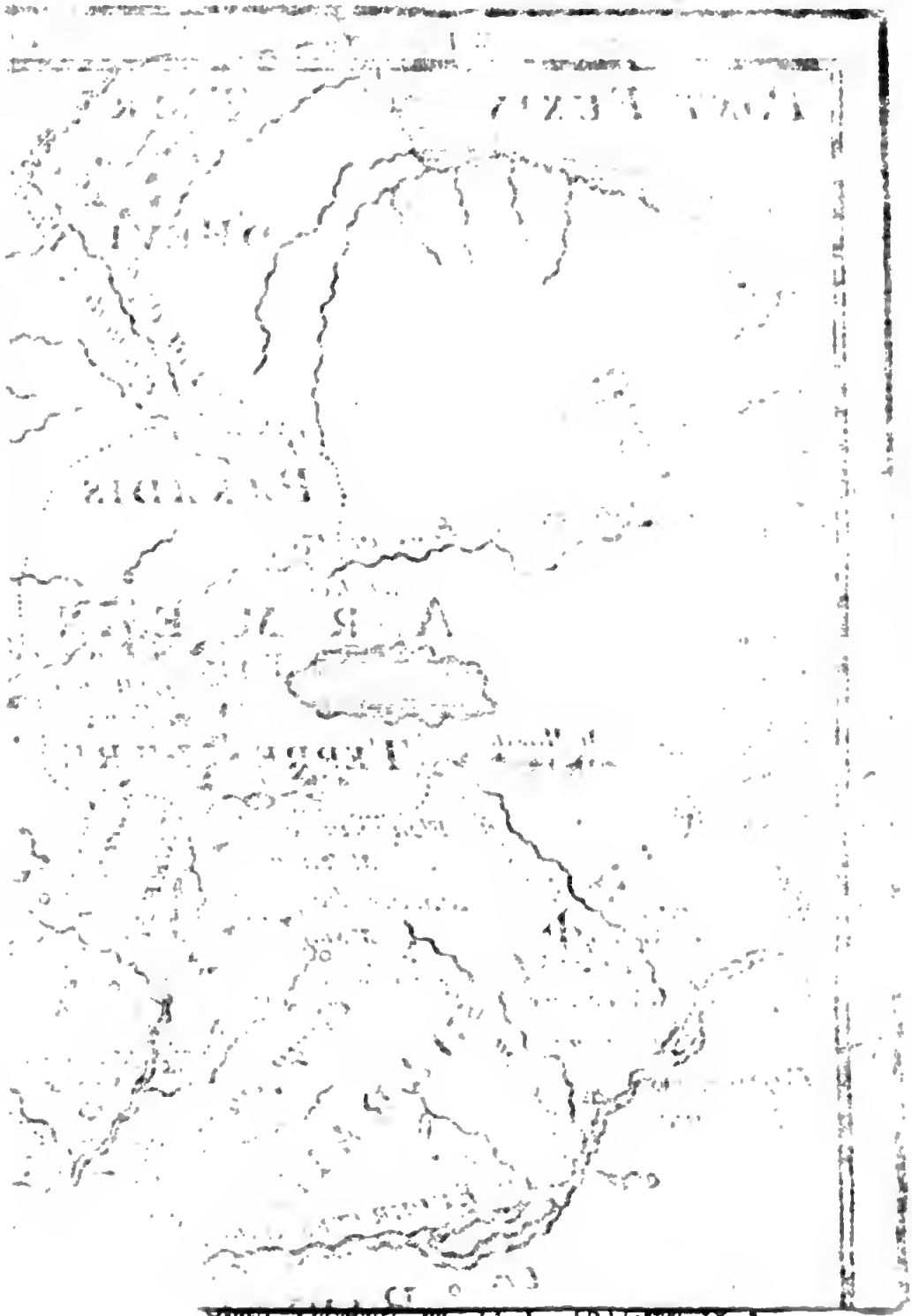

Geneſ. Mendoſen. qu. 54. & 55. in Geneſ. Hieron. l.

(b) Geneſ. IX. 3.

(c) Geneſ. II. 8.

prennent (*a*) Diodore de Sicile, (*b*) Hérodote & (*c*) Juſtin ; & aux environs duquel on remarque beaucoup de traces du nom de Chus. Le nom de *Gehon* ſignifie impétueux, & *l'Araxe* eſt un des plus rapides fleuves du monde. Le troiſiéme fleuve s'appelle le Tigre, & le quatriéme l'Euphrate. Ces deux fleuves ſont aſſez connus. AN. DU M. 1. Avant J.C. 4000. Avant l'ére vulgaire 4004.

Les ſources de ces quatre fleuves ne ſont pas aujourd'hui au même endroit; mais on doit ſuppoſer que le déluge a cauſé de grands dérangemens dans la ſuperficie de la terre : & quand Moïſe dit qu'avant le déluge les cataractes du Ciel s'ouvrirent, & que les ſources du grand abîme furent (*d*) rompuës, il veut marquer que les ſources des fontaines rompirent leurs anciennes iſſuës ; que les rivieres & les ruiſſeaux s'enflerent extraordinairement, & quitterent leur route ordinaire ; que les montagnes & les rochers ſe renverſerent ; que les terres s'éboulerent ; en ſorte qu'il n'eſt pas fort ſurprenant, que l'on ne voie plus aujourd'hui ces quatre grands fleuves ſortir d'une même ſource, comme ils en ſortoient avant le déluge.

Dieu aiant mis l'homme dans le Jardin d'Eden, lui fit ce commandement : Mangez de tous les fruits des arbres du Paradis, mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal : car ſi vous en mangez, vous mourrez très-certainement. L'arbre de la ſcience du bien & du mal, & l'arbre de vie dont il a parlé auparavant, étoient ſelon les apparences deux arbres différens, dont l'un avoit la vertu de rendre l'homme immortel, s'il fût demeuré

a) *Diodor. l. 2. p. 89, 90.*
(b) *Herodot. lib. 1. cap. 101. lib. 4. cap. 11.*
(c) *Juſtin. l. 1.*
(d) *Geneſ. VII. 11.*

AN. DU M 1. Avant J.C. 4000. Avant l'Ere vulgaire 4004.

fidéle à Dieu ; & l'autre devoit lui faire connoître la diférence qu'il y avoit entre le bonheur de ſon premier état, & le malheur du ſecond, s'il lui arrivoit de violer le commandement, que Dieu lui avoit fait de ne point manger de ſon fruit.

Les Animaux amenez à Adam.

Après que Dieu eut formé tous les animaux terreſtres, & tous les oiſeaux du Ciel, il les fit venir devant Adam, apparemment par le miniſtere des Anges, ou par l'inſtinct qu'il leur inſpira, afin qu'Adam les reconnût, qu'il les vît, qu'il exerçât ſur eux ſon domaine, en leur impoſant les noms. Or le nom qu'Adam leur donna, eſt leur nom veritable ; il exprime naturellement & exactement la nature, ou les propriétez de chacun d'eux. On remarque en effet dans la Langue Hébraïque, qui eſt ou la langue primitive, ou une branche immédiate de cette premiere langue, & qui en conſerve beaucoup de mots, que les noms Hébreux des animaux repréſentent admirablement leur nature & leurs principales qualitez.

CH. III. VI. JOUR. Création de la Femme.

Mais dans la revûë qu'Adam fit des animaux, il n'y remarqua pas ſon ſemblable. Tous les autres étoient par couple, mâles & femelles ; Mais Adam étoit ſeul. Dieu dit donc : Il n'eſt pas bon que l'homme ſoit ſeul, faiſons-lui un aide ſemblable à lui. En même tems il envoya à Adam un profond ſommeil, & lorſqu'il étoit endormi, il tira une de ſes côtes, & ayant remis de la chair en ſa place, il forma de cette côte une femme qu'il amena à Adam. Adam l'ayant vûë, & y ayant remarqué ſon viſage, dit : Voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair : & comme il avoit donné le nom à tous les autres animaux en ſigne de ſa ſupériorité, & de ſon pouvoir, il impoſa auſſi à ſa femme le nom d'*Iſcha*, qui vient de la racine

Hébraïque, *Iſch*, Homme, comme qui diroit l'humaine, celle qui vient de l'homme, qui eſt tirée de l'homme, qui appartient à l'homme, qui eſt ſemblable à l'homme. Il ajoûta comme une loi qui regardoit toute ſa poſtérité; C'eſt pourquoi l'homme quittera ſon pere & ſa mere, & s'attachera à ſa femme, & ils ſeront deux dans une ſeule chair; c'eſt-à-dire, que les enfans qui ſortiront de l'un & de l'autre, ſeront comme une chair commune à l'un & a l'autre; l'un & l'autre par les liens & par l'uſage du mariage, ne compoſent en quelque ſorte qu'une même chair. Leur union ſera intime & inſéparable: union de cœurs, union de corps, union d'interêts. Voilà la régle naturelle des mariages; & quoiqu'Adam & Eve fuſſent nus, ils n'en rougiſſoient point, parce que la concupiſcence & le déréglement de l'imagination, n'avoient pas encore produit dans eux des ſentimens déréglez & des mouvemens honteux dont ils duſſent rougir. Dieu les benit & leur dit: Croiſſez & multipliez-vous; rempliſſez la terre; peuplez-la, & vous l'aſſujettiſſez.

AN. DU M. Avant J.C. 4000. Avant l'Ere vulgaire 4004.

Le ciel & la terre avec tous leurs ornemens, l'homme, la femme & les animaux ayant ainſi été créez dans l'eſpace de ſix jours, Dieu ſe repoſa le ſeptiéme. Après avoir achevé tous ſes ouvrages, il ceſſa de créer au dehors des Etres nouveaux & ſenſibles. Il bénit le ſeptiéme jour & le ſanctifia dès-lors; c'eſt-à-dire, il le deſtina à être ſanctifié dans la ſuite parmi les Hébreux, auſquels il devoit ordonner le repos & la ſanctification du Sabbat (*a*). Quelques

Repos du ſeptiéme jour.

(a) *Exod.* XVI. 23. 25. *&c.* XXVIII. 8. *& alibi ſæpiùs.*

An. du M. 1. Avant J.C. 4000. Avant l'Ere vlgaire 4004.

anciens Peres & pluſieurs Rabbins (*a*) ont crû, que les Patriarches & les Juſtes, avant, comme après le déluge, avoient religieuſement obſervé le ſabbat, ou comme une pratique de dévotion toute libre, ou comme une ſuite de la loi naturelle, qui les y obligeoit, & dont le commandement que Moïſe en reçut long-tems après à Mara, ou à Sinaï, n'étoit qu'un renouvellement. Mais le ſentiment contraire eſt beaucoup plus ſuivi & mieux appuié (*b*).

Voilà la véritable origine du ciel & de la terre, & de tous les êtres ſenſibles (*c*), ſur laquelle les Philoſophes ont tant raiſonné, & ont tant débité de conjectures & de vaines opinions. Le monde n'eſt ni éternel, ni produit par le hazard & par le concours fortuit des atomes; ni par la chaleur, ni par l'eſprit, ni par l'ame du monde, ſuivant l'idée des Philoſophes; ni par le vent agité, ni par l'amour mélé avec le cahos. Il eſt l'ouvrage de Dieu ſeul: Et non ſeulement il a produit la matiere, & l'a miſe en mouvement; mais il a tiré du ſein de la terre les plantes & les animaux, comme il a tiré du ſein de l'élement humide les poiſſons & les oiſeaux. C'eſt lui qui a communiqué à l'homme & aux bêtes, l'inſtinct qui les porte à ſe reproduire par la génération, & qui a donné la fécondité à la terre & aux plantes: ſans lui rien ne ſeroit ſorti du néant, & ſans lui la matiere tirée du néant, ſeroit reſtée dans une inaction & dans un repos éternel; le cahos ſeroit éternellement demeuré cahos, ſans

(a) *Vid. Menaſſe Ben-Iſraël de creatione probl.* 8. *& autores ab eo laudatos.*

(b) *Selden. de jure n. & G. l.* 3. *c.* 13. & nôtre Comm. ſur la Geneſ. 113.

(c) Voyez nôtre Comm. ſur la Geneſ. c. 1. p. 8. 2. & ſuiv.

la volonté & le commandement exprès du Créateur.

AN. DU M. 1. Avant J. C. 4000. Avant l'Ere vulgaire 4004.

Pluſieurs ont cru, que le monde avoit été créé & orné tout d'un coup ; & que le récit de Moïſe n'étoit qu'une diſtribution d'ordre & une ſucceſſion de raiſon employée uniquement pour ſe proportionner à la portée du peuple, & pour lui donner une idée plus diſtincte de la création, en la lui faiſant appercevoir ſucceſſivement & par parties. En effet on conçoit quelque eſpéce d'incongruité contraire à la toute-puiſſance du Créateur, à dire qu'il a achevé ſon ouvrage à pluſieurs repriſes, qu'il s'eſt remis à l'ouvrage tous les matins ; & comme s'il eût été fatigué après un ſi grand travail, qu'il ſe ſoit repoſé le ſeptiéme jour. On cite des Auteurs anciens (*a*) contre le ſentiment de la création ſucceſſive : mais l'opinion contraire a prévalu, comme plus conforme au récit de Moïſe, qui marque ſi clairement que Dieu créa le monde dans l'eſpace de ſix jours, & qu'il ſe repoſa le ſeptiéme jour. La toute-puiſſance de Dieu auroit peut-être paru davantage, en produiſant toutes les créatures par un ſeul acte de ſa volonté ; mais ſa ſageſſe éclata, ce ſemble, davantage dans l'ordre, la ſucceſſion & l'arrangement qu'il a ſuivi dans la création.

CHAP. IV. Tentation d'Eve.

Entre tous les animaux que Dieu avoit créez, & qui pour la plûpart ſe trouvoient dans le Jardin d'Eden, le Serpent étoit le plus ſouple & le plus ruſé. Le Démon, qui étoit déja déchû de l'état de grace & de gloire, où il avoit été créé, s'en ſervit pour tenter la premiere femme.

(a) *Philo alleg. l. 1. & de mundi opificio p. 6. & 41. Orig. l. 6. contra Celſ. Aug. l. 4. de Geneſ. ad lit. c. 18. & l. 6. de Civit. c. 7. & l. XII. Confeſſ. c. 29.*

AN. I. M. 1. Avant J.C. 4000. Le Serpent s'approcha d'elle, & lui dit : pourquoi Dieu ne vous a-t'il pas permis de manger du fruit de tous les arbres du Paradis ? La femme lui dit : Nous mangeons du fruit de tous les arbres du Paradis ; il n'y a que l'arbre qui eſt au milieu du jardin, dont il nous ſoit défendu de manger, & auquel nous ne pouvons toucher ſur peine de la vie. Mais le Serpent lui repartit : Aſſurément vous ne mourrez point. Mais Dieu ſçait qu'auſſi-tôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux ſeront ouverts, & vous ſerez comme des Dieux, connoiſſant le bien & le mal ; c'eſt-à-dire, vous ſerez très-éclairez ſur toutes ſortes de choſes. L'homme & la femme reçurent de Dieu dans leur création les connoiſſances & les lumieres convenables à leur nature : mais ils n'avoient pas encore cette connoiſſance qui ne vient que de l'expérience, & qui ne s'acquiert que par l'uſage.

La femme conſidéra donc, que le fruit de cet arbre étoit bon à manger, qu'il étoit beau & agréable à la vûë ; elle en prit ; elle en mangea ; elle en donna à ſon mari, qui en mangea auſſi. En même tems leurs yeux furent ouverts, & ils reconnurent qu'ils étoient nuds. Voilà à quoi les conduiſit cette vaine ſcience dont le Serpent les avoit flattez. Elle leur découvrit leur nudité, & ils commencerent à reſſentir les impreſſions de la concupiſcence, & le ſoulevement de la chair. Pour cacher donc la nudité, qui leur parut ſi honteuſe, ils entrelaſſerent des feuilles de figuier, & les couſurent enſemble pour s'en faire des eſpéces de tabliers, ou de ceintures qui les couvriſſent. Peu de tems après, & apparemment le jour même de leur prévarication, ils entendirent le Seigneur qui marchoit ſur le ſoir dans le Jardin, lorſqu'il s'y leve un vent doux qui rafraîchit l'air. L'ayant

entendu, ils ſe retirerent promptement au milieu des arbres du Jardin, pour ſe dérober à ſa vûë. AN. DU M. 1. Avant J.C. 4000.

Alors le Seigneur appella Adam, & lui dit: Où êtes-vous? Adam répondit: J'ai entendu vôtre voix dans le Paradis, & j'ai eu peur, parce que j'étois nud: c'eſt pourquoi je me ſuis caché. Le Seigneur lui repartit: Et d'où avez-vous ſu que vous étiez nud, ſinon parce que vous avez mangé du fruit de l'arbre, dont je vous avois défendu de manger? Adam lui répondit: La femme que vous m'avez donné pour compagne, m'a préſenté du fruit de cet arbre, & j'en ai mangé. Le Seigneur dit à la femme, Pourquoi avez-vous fait cela? Elle répondit: Le Serpent m'a trompée, & j'ai mangé de ce fruit. Alors le Seigneur dit au Serpent: Parce que tu a fait cela, tu es maudit entre tous les animaux & toutes les bêtes de la terre; tu ramperas ſur le ventre; & tu mangeras la pouſſiere tous les jours de ta vie. Je mettrai une inimitié éternelle entre toi & la femme, entre ſa race & la tienne; elle te briſera la tête, & tu l'épieras pour lui mordre le talon. Ces menaces & ces malédictions prononcées directement contre le Serpent matériel, qui avoit été l'inſtrument de la tentation de la femme, & exécutée littéralement ſur lui, retomberent plus réellement, & s'accomplirent plus exactement ſur le Serpent infernal (*a*), ſur le Démon, qui étoit la premiere cauſe de la ſéduction de la femme.

Dieu dit auſſi à la femme: Je multiplierai les dégoûts & les peines de vos groſſeſſes, & les douleurs de vos enfantemens; vous enfanterez dans la douleur; vous ſerez ſous la puiſſance

(*a*) *Apoc.* XII. 9. XX. 2.

An. du M. 1. Avant J.C. 4000.

de votre mari, & il vous dominera. Il dit enſuite à Adam: Parce que vous avez écouté la voix de vôtre femme, & que vous avez mangé du fruit de l'arbre, dont je vous avois défendu de manger, la terre ſera maudite à cauſe de vous; vous n'en tirerez qu'avec beaucoup de peine, de quoi vous nourrir tous les jours de vôtre vie; elle vous produira des ronces & des épines, & vous aurez pour nourriture les herbes de la terre. Vous mangerez vôtre pain à la ſueur de vôtre viſage, juſqu'à ce que vous retourniez en la terre d'où vous avez été tiré; car vous êtes poudre, & vous retournerez en poudre. Voilà la ſentence que Dieu prononça contre Adam & contre ſa poſtérité; voilà par où la mort & le déſordre ſont entrez dans le monde. Ce fut alors qu'Adam donna à ſa femme le nom d'Eve, parce qu'elle devoit devenir la mere de tous les hommes.

Or le Seigneur donna à Adam & à Eve des habits de peau, pour couvrir leur nudité; & il dit à Adam par une eſpéce de reproche ironique: Voilà Adam devenu comme l'un de nous. Cependant afin qu'il ne porte point ſa main à l'arbre de vie, & que prenant de ſon fruit, il ne vive éternellement, il faut l'en éloigner pour toûjours; c'eſt pourquoi il le fit ſortir du jardin d'Eden, afin qu'il travaillât à la culture de la terre, d'où il avoit été tiré. Et lorſqu'il fut ſorti de ce lieu délicieux, Dieu mit pour garder l'entrée du jardin un Chérubin, qui avoit en main un glaive étincelant comme la flamme; de maniere que ni Adam, ni aucun homme n'y eſt entré depuis. Et il y a beaucoup d'apparence que ce lieu de délices, étant une fois abandonné, devint bientôt ſemblable au reſte du païs d'Eden, qu'il ſe reſſentit de la malédiction que Dieu donna à la terre, à cauſe de la déſobéiſ-

ſance d'Adam ; & qu'enſuite le déluge acheva de détruire ce qui en pouvoit être reſté. AN. DU M. 1. Avant J. C. 4000.

Adam, pour obéir à l'ordre de Dieu, qui lui avoit dit de croître & de ſe multiplier ſur la terre, s'approcha de ſa femme, & elle enfanta *Caïn*. Elle lui donna ce nom en diſant : J'ai poſſédé un homme par la grace du Seigneur. Elle faiſoit alluſion au terme hébreu, qui ſignifie poſſéder. On croit avec beaucoup de vraiſemblance, qu'Eve eut toûjours, ou du moins très-ſouvent, à la fois une fille & un garçon. Moïſe ne nous parle de la naiſſance d'aucune de ſes filles, & il ne nomme que trois de ſes garçons, ſe contentant de nous dire en général qu'elle eut des fils & des filles. Il abrége extraordinairement l'hiſtoire d'avant le Déluge, & n'en dit qu'autant qu'il en faut pour venir à Noé ; cela ſera cauſe que nous ſerons auſſi fort courts dans l'hiſtoire de cet âge du monde ; parce que nous nous ſommes fait une loi de nous en tenir à ce qu'il y a de certain, & à écarter l'inutile & le douteux. CHAP. V. Naiſſance de Caïn. An du M. 2. Av. J. C. 3999.

Eve eut un ſecond fils, qu'elle nomma *Abel*, ou *Habel*, qui en Hébreu ſignifie *vanité* ; peut-être pour marquer la vanité des eſpérances qu'Adam & Eve avoient conçuës, que Caïn leur aîné pourroit être le Libérateur (*a*), que l'on ne doute point leur avoir été promis auſſi-tôt après leur péché. Car dans toute l'Ecriture nous voïons les eſprits de tous les Juſtes ſoûpirer après la venuë de ce Sauveur, promis dès le commencement, décrit par les Prophétes, & attendu juſqu'à J. C. qui a pleinement rempli toutes nos eſpérances, & celles de tous les Juſtes, & Naiſſance d'Abel. An. du M. 3. Av. J. C. 3998.

(*a*) Voyez Jonathan fils d'Uriel, & les autres Commentateurs de la Geneſ. III. 1.

AN. DU M. 3. Avant J.C. 3998.

de tous les Patriarches, qui ont vécu avant & depuis la loi. Or Caïn s'appliqua au labourage & à l'agriculture, & Abel fut paſteur de brebis.

Offrande de Caïn & d'Abel. An du M. 129. AV. J. C. 3871.

Il arriva long-tems après que Caïn fit des offrandes au Seigneur des fruits de la terre; Abel offrit auſſi des premiers nez de ſon troupeau, & de ce qu'il avoit de plus gras & de meilleur, ou même il offrit des premiers nez de ſes moutons, & du lait de ſes brebis; car les termes de l'original peuvent ſouffrir l'un & l'autre ſens (*a*). Adam avoit inſpiré à ſes fils ces ſentimens de reſpect & de reconnoiſſance pour le Seigneur, & les avoit accoûtumés à lui offrir au moins une fois l'année les prémices de leurs travaux. Ils l'avoient pratiqué ainſi, tandis qu'ils étoient demeurez auprès de lui; ils continuerent de même après qu'ils eurent leur maiſon & leur famille à part. Le Seigneur regarda favorablement Abel & ſes préſens; mais il ne regarda point Caïn ni ſes offrandes; ce qui mit Caïn dans une très-grande colere, & ſon viſage en parut tout abatu. On ignore quelle eſt la marque à laquelle Caïn reconnut, que Dieu n'agréoit point ſes offrandes; mais on croit (*b*) que dans ces commencemens Dieu avoit coûtume d'envoyer un feu du ciel, qui conſumoit les ſacrifices qui lui étoient agréables: faveur qu'il fit alors ſans doute à Abel, & non pas à Caïn.

Cette préférence que Dieu avoit donné à Abel ſur Caïn, & qui n'étoit que trop publique, ayant fait naître dans le cœur de Caïn une hor-

(a) צאנו ומחלביהן מזבית *de primogenitis pecudum, & de adipibus earum*, vel, *de lacte earum.*

(b) *Cyrill. l. 11. in Geneſ. Hieron. quæſt. Hebr. Procop. in Geneſ. Chryſ. in Ep. ad Heb. c. XI. Ephræm. ſerm. 1. de Sacerdotio. Alii plures.*

ble jalousie contre son frere, Dieu lui apparut & lui dit : Pourquoi êtes-vous en colere, & d'où vient ce grand abbatement qui paroît sur vôtre visage ? Si vous faites bien, n'en serez-vous pas récompensé ? & si vous faites mal, n'en porterez-vous pas aussi-tôt la peine ? Que la préférence que je lui ai témoignée ne vous allarme pas ; je ne prétens point vous priver de vos droits de premier né : Abel vous sera assujetti, & vous lui commanderez. Ou selon d'autres : Le péché peut vous attaquer, mais vous êtes toûjours le maître de lui résister ou de lui céder. La concupiscence peut vous solliciter, mais elle ne vous impose aucune nécessité ; ainsi rentrez en vous-même ; offrez-moi des offrandes dans de meilleures dispositions, & vous me trouverez disposé à les recevoir, & à vous donner des marques d'approbation. AN. DU M. 129. Avant J.C. 3871.

Tout cela ne fut pas capable de calmer la passion, ni de modérer la jalousie de Caïn. Il attira Abel dans les champs sous quelque prétexte, & le voyant seul, il se jetta sur lui & le tua. La tradition des Juifs & des Orientaux (*a*) donne à ce meurtre une autre origine. La haine que Caïn avoit concuë contre Abel, venoit, disent-ils, de ce qu'Adam vouloit donner pour femme à Abel, Azeron sœur jumelle de Caïn, & à Cain Auvine sœur jumelle d'Abel, laquelle il n'aimoit point. Caïn qui avoit conçu une passion violente pour sa propre sœur jumelle, ne pouvoit se résoudre à épouser Auvine. Un jour qu'Abel & Caïn par ordre d'Adam allerent sur une montagne, pour y offrir des sacrifices, le Démon inspira à Caïn de se défaire de son frere, & Caïn transporté par sa passion consentit à Mort d'Abel.

(*a*) *Clem. Alexand. I. Stromat.*

AN. DU M. 129. AVANT J. C. 3871.

cette mauvaiſe ſuggeſtion ; ce qui fut cauſe que Dieu n'eut point ſon offrande pour agréable, tandis qu'il reçut favorablement celle d'Abel. Cette préférence irrita de plus en plus Caïn, & le porta enfin à tuer ſon frere, ainſi que nous venons de le raconter. Les anciens Targum de Jeruſalem & de Jonathan portent, que Caïn entra en diſpute avec Abel, ſoûtenant qu'il n'y avoit ni jugement de Dieu, ni peine, ni récompenſe en l'autre vie, ni providence en celle-ci ; & qu'Abel ſoûtenant fortement le contraire, Caïn en prit prétexte de le tuer, d'un coup de pierre, ou d'un coup de maſſuë, ou avec une épée, ou avec un inſtrument de labourage, ou avec une faux, ou autrement ; car la choſe n'eſt nullement connuë.

Joſeph croit que Cain enterra le corps d'Abel, afin qu'on ne pût découvrir ſon crime. Mais peu de tems après Dieu lui apparut, & lui dit : Où eſt votre frere Abel ? Il répondit : Je ne ſai : ſuis-je le gardien de mon frere ? Le Seigneur lui répartit : Qu'avez-vous fait ? La voix du ſang de vôtre frere crie de la terre juſqu'à moi. Vous ſerez donc maudit ſur la terre, qui a ouvert ſa bouche, & a reçu le ſang de vôtre frere que votre main a répandu ; lorſque vous la cultiverez elle ne vous rendra point ſon fruit ; vous ſerez fugitif & vagabond ſur la terre. Caïn au lieu de recourir à la clémence de Dieu, & de faire pénitence de ſon péché, s'endurcit davantage, & tomba dans le déſeſpoir, en diſant : Mon iniquité eſt trop grande pour en obtenir le pardon. Vous me chaſſez aujourd'hui de deſſus la terre, & je n'oſerai plus paroître devant votre face. Je ſerai fugitif & vagabond ſur la terre, & quiconque me trouvera me tuera. Le Seigneur lui répondit : Il n'en ſera pas ainſi : mais quiconque tuera Caïn, en ſera puni très-ſévére-

ment. Le Seigneur mit donc un ſigne ſur Caïn, afin qu'il ne fût pas mis à mort par ceux qui le trouveroient. AN. DU M. 130. AVANT J. C. 3870.

Ceci ſe paſſa l'an du monde 130. Alors Abel pouvoit avoir des fils & des petits-fils, des gendres & des beau-freres, qui auroient pû venger ſa mort ſur la perſonne de Caïn. Mais Dieu le mit à couvert de leur vengeance par la marque qu'il imprima ſur lui; & il ſemble que Caïn lui-même jugea à propos de s'éloigner du lieu de ſa naiſſance, pour éviter le reſſentiment de la famille d'Abel : il ſe retira à l'Orient de la Province d'Eden, & y demeura vagabond (*a*), ou plutôt dans une eſpece d'exil; car Moïſe (*b*) nous apprend, qu'il y bâtit une ville nommée Henos, du nom de ſon premier né.

Quant au ſigne que le Seigneur mit en Caïn, les Commentateurs en parlent diverſement. Les uns (*c*) veulent qu'il ait eu un chien, qui marchât toûjours devant lui; d'autres lui donnent une corne ſur le front, ou une lettre du nom de Dieu gravée ſur ſon viſage, ou un caractere ſur le front, ſemblable à celui que Dieu fit imprimer ſur le front de ceux qui gémiſſoient dans Jéruſalem (*d*).

La plûpart des Peres (*e*) croient, que ce ſigne conſiſtoit dans le tremblement de tous ſes membres & dans l'air égaré & farouche de ſes yeux, qui marquoient l'inquiétude & les remords de ſa mauvaiſe conſcience. D'autres veulent que Dieu fit en ſa préſence un miracle pour le raſſu-

(a) On peut entendre l'Hébreu de cette ſorte : *Il demeura dans la terre de Nod, à l'Orient d'Eden.*

(b) *Geneſ.* IV. 17.

(c) *Ita Rabb. plures.*

(d) *Ezech.* IX. 4. 6.

(e) *Chryſ. in Gen.* IV. *Theodor. qu.* 42. *in Gen. Aug. l.* 12. *contra Fauſtum. c.* 12. *Hieron. Ep.* 25. *ad Damaſcum.*

rer. D'autres l'entendent tout ſimplement de la
A. DU M. 130. promeſſe que Dieu lui fit alors, que nul ne por-
AVANT J. C. 3870. teroit la main ſur lui.

Depuis ce tems l'Ecriture ne nous apprend plus rien de la perſonne de Caïn ; mais Joſeph (*a*) nous dit que s'étant établi à Naïde, & y ayant bâti une Ville pour ſa demeure & pour celle de ſa famille, au lieu de profiter de ſa diſgrace pour expier ſon crime, il ſe pervertit de plus en plus & ſe livra à toutes ſortes de déréglemens & de violences; s'étant mis à la tête d'une troupe de brigands, qui ne chercherent comme lui, qu'à s'enrichir aux dépens des autres. Il changea l'ancienne ſimplicité qui régnoit dans le commerce, en y introduiſant la fraude & l'uſage des meſures & des poids. Ce fut lui qui le premier mit des bornes aux champs, & qui ſe fortifia dans une Ville. On ne ſçait ni le tems, ni la maniere de ſa mort ; car ce que diſent quelques Grecs (*b*), qu'il fut écraſé ſous les ruines d'une maiſon, n'eſt pas plus certain que ce que d'autres avancent, qu'il fut tué par Lamech. On ſçait que quelques-uns (*c*) ont prétendu que Caïn avoit fait pénitence ; mais les Peres n'ont point été de cet avis. Ce que nous ſçavons de lui, c'eſt qu'il fut pere d'Henoch, lequel engendra Irad. Irad fut pere de Maviaël, Maviaël de Mathuſaël, & Mathuſaël de Lamech. Ce dernier eſt célébre par la polygamie, que l'on croit qu'il introduiſit dans le monde, en épouſant deux femmes, dont l'une s'appelloit Ada, & l'autre Sella.

(a) *Joſeph. Antiq. l. 1. c. 3.*

(b) *Georg. Syncell. p. 11. Cedren. p. 8. Malala. p. 2.*

(c) *Vide Vaïkra Rabba, & Jakut. ſect. 13. Joh. Chriſt. Orlob. Caïnus non deſperans, &c.*

Un jour il dit à ſes femmes : Femmes de Lamech, écoutez ma voix, j'ai tué un homme par ma bleſſure ; j'ai tué un jeune homme par ma meurtriſſure, on tirera vengeance du meurtrier de Caïn juſqu'à ſept fois, & de celui de Lamech juſqu'à ſeptante fois ſept fois. On ignore le motif qui faiſoit ainſi parler Lamech ; quelques-uns (*a*) croient qu'il avoit tué Caïn & Tubalcain, d'autres (*b*) veulent qu'il ait ſimplement tué Caïn comme il étoit à la chaſſe, l'ayant pris pour une bête ſauvage ; d'autres qu'il avoit tué deux freres d'Henoch, d'autres enfin croient qu'il craignoit, que le meurtre commis ſur la perſonne d'Abel, par Caïn, ne retombât ſur lui, qui étoit le ſeptiéme après lui, ſelon l'ordre des générations (*c*) ; enfin chacun raiſonne ſur cela à ſa fantaiſie. Il y en a même qui ſoûtiennent, qu'il n'avoit tué perſonne, mais qui traduiſent ainſi le texte de Moïſe : *Ai-je tué un homme par une bleſſure mortelle ?* comme ſi étant repris de ſa polygamie par quelqu'un, il lui eût répondu : Quel ſi grand crime ai-je fait ? ai-je tué un homme par une bleſſure, que je lui aie faite : Si quelqu'un portoit la main ſur moi, il en ſeroit très-ſévérement puni. Dieu a menacé le meurtrier de Caïn de le punir ſept fois ; mais celui qui tuera Lamech, ſera puni ſeptante fois ſept fois.

CHAP. VI. Lamech bigame. Diſcours qu'il tient à ſes femmes.

Quoiqu'il en ſoit, Lamech eut des enfans de ſes deux femmes ; Ada enfanta Jabel, qui fut pere des paſteurs, & de ceux qui demeurent dans les tentes. Elle eut auſſi Jubal, qui fut le pere, ou le maître, & l'inſtituteur de ceux qui joüent des inſtrumens de muſique. Sella ſeconde femme de Lamech, eut pour fils Tubalcaïn,

(a) *Hiſtoria Scholaſtica.*
(b) *Michaël Glycas, ex Method. Patar. p.* 118.
(c) *Vide Hieronym. Ep.* 125. *ad Damaſe. Joſeph. Procop. alii.*

An. du M. 130. Avant J. C. 3870.

fameux par ſon adreſſe à manier & à forger les métaux d'Airain & de fer ; enfin elle eut une fille nommée Noëma, que l'on croit avoir inventé la maniere de filer la laine & de faire la toile, & que l'on a confondu avec la Minerve des Grecs, nommée auſſi Nemanoun (*a*). Pluſieurs ont cru que Noëma avoit épouſé Noë (*b*) ce qui n'eſt nullement certain.

Naiſſance de Seth.

Après la mort d'Abel, Adam eut un troiſiéme fils qui fut nommé Seth ; ce nom ſignifie, *il a mis*, & on le lui donna pour marquer, que Dieu avoit rendu à Adam un autre fils en la place d'Abel. Seth fut la ſouche de la race des Saints & des Fidéles, au lieu que Caïn fut auteur de la race des méchans. Seth âgé de cent cinq ans, eut un fils qu'il nomma Enos, & qui ſe rendit célébre par ſa piété & par ſon attachement au culte du Seigneur. C'eſt de ſon tems, que l'on commença à diſtinguer ceux qui demeurerent fidellement attachez au culte du Seigneur, de ceux qui s'en ſéparerent, & qui ſe plongerent dans le déſordre. Il y en a qui croient, que ce fut en ce tems-là que commença l'Idolatrie, & qui traduiſent l'Hébreu (*c*) *Alors on commença à profaner le nom du Seigneur*, en le donnant aux Idoles. D'autres croient que l'on donna à Seth même le nom de Dieu, & à ſes enfans le nom d'enfans de Dieu (*d*). Mais la principale & la plus glorieuſe prérogative de Seth, eſt d'avoir été la ſouche d'où ſont ſortis les anciens Patriarches aïeux de Jeſus-Chriſt.

Naiſſance d'Enos.

An du M. 235. Avant J. C. 3765.

(a) *Plut. de Iſide & Oſiride.*

(b) *Rabini plures in Beeſith. alii.*

(c) *Geneſ.* IV. 26. דזהל לכיא כשם יהוה

(d) *Suidas in Seth.*

Vide Hieronym. tradit. Hebr. in Geneſ.

Les hérétiques (*a*) Séthiens prétendoient, qu'il étoit non ſeulement l'aïeul du Meſſie, mais que l'ame de Seth étoit paſſée dans la perſonne de Jeſus-Chriſt. On lui a attribué l'invention des lettres hébraïques, ou au moins du *ſchin*, & du *thau*, qui en ſont les deux dernieres, & d'avoir réglé par le cours des aſtres, les années, les mois & les ſemaines. (*b*) Mais tout cela eſt fort douteux, pour ne rien dire de plus. AN. DU M. 235. Avant J. C. 3765.

Je ne parle point de ſa prétendue tranſlation dans le Ciel, où il demeura, dit-on (*c*), pendant quarante jours, & où il apprit le crime que les Anges ou les Veillans devoient commettre, en ſe corrompant avec les filles des hommes. On dit qu'il y apprit auſſi, que le déluge devoit noïer tout le monde, & qu'il viendroit un Libérateur, qui ſauveroit les hommes. Je ne dis rien non plus de ces deux fameuſes colonnes, que Joſeph (*d*) dit avoir été érigées avant le déluge par les fils de Seth, leſquels étant inſtruits de toute la ſcience de l'Aſtronomie, & informez par Adam, que le monde devoit périr deux fois, l'une par les eaux du déluge qui devoit bien-tôt arriver, & l'autre par les flammes d'un incendie général, qui devoit arriver long-tems après, érigerent deux colonnes, l'une de pierre pour réſiſter à l'eau, & l'autre de brique pour réſiſter aux flammes, ſur leſquelles ils écrivirent leurs découvertes, pour les faire paſſer à la poſtérité. Comme ces choſes ne ſont point d'une certitude, qui puiſſe les faire ranger parmi les faits hiſtoriques, nous ne les touchons que pour en avertir en paſſant le Lecteur. Dans une ſi haute

(a) *Epiphan. hæreſ.* 39.
(b) *Suidas in Seth. Glycas. annal. p.* 121.
(c) *Greg. Syncell. è parv. Gen. p.* 10.
(d) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 2.

An. du M. 930. Avant J. C. 5070.

antiquité, & une si grande disette de faits, il semble qu'on peut recourir quelquefois au douteux, parce qu'on les trouve avancez par les Anciens; mais on ne les donne que pour ce qu'ils sont, & on n'a garde de vouloir faire illusion au Lecteur.

Mort d'Adam.

Adam après avoir vécu neuf cens trente ans, mourut laissant un grand nombre de fils & de filles; les uns imitateurs de sa piété & de sa pénitence, & les autres sectateurs des déréglemens de Caïn. On attribuë à Adam l'invention des Lettres & de l'Ecriture. Les Hébreux (*a*) lui donnent pour maître & pour précepteur l'Ange Raziel. On veut qu'il ait été l'homme le plus éclairé qui ait jamais été; qu'il ait inventé & perfectionné tous les arts tant libéraux, que mécaniques (*b*), qu'il ait été rempli de l'esprit de prophétie. (*c*) On lui attribuë aussi divers ouvrages apocryphes, comme une Genése, ou une Généalogie (*d*), une Apocalypse (*e*). On voioit autrefois une vie d'Adam, & un livre intitulé, *La pénitence d'Adam.* Dans ce dernier (*f*) on lisoit que par le moyen de l'Archange Uriel, Adam avoit connu la chûte des Veillans ou Anges prévaricateurs, le déluge, l'Incarnation du Fils de Dieu, & les prieres qui s'offrent à Dieu chaque jour par le ministere du même Archange Uriel. On y lisoit aussi qu'Adam avoit laissé trente-trois fils, & vingt-sept filles. Les Hébreux le font Auteur du Pseaume XCI. *Bonum est confi-*

(a) *Cabalistæ.*

(b) *Vide Suidam in Adam.*

(c) *Clemens Alexand. lib. 1. Stromat. Justin Apolog. 1. p. 73. Clem. recognit. lib. 1. §. 47. Origen. Homil. 1. in Cantic. Ita & Rabb.*

(d) *Decret. Gelasii.*

(e) *Epiphan. hæres. Gnostiq.*

(f) *Apud Syncell. p. 10.*

teri Domino. Pluſieurs anciens ont crû, qu'il avoit été enterré à Hébron, d'autres ſur le Calvaire. Tout cela eſt très-incertain. AN. DU M. 930. AVANT J. C. 3070.

Il n'en eſt pas de même du ſalut d'Adam, que l'Egliſe a décidé contre Tatien. L'Abbé Rupert (*a*) en a parlé d'une maniere douteuſe, & il dit que de ſon tems pluſieurs perſonnes en parloient de même. Mais il ignoroit apparemment les déciſions de l'Egliſe & des Peres ſur cet article. L'Ecriture même (*b*) dit expreſſément que Dieu l'a conſervé, & l'a tiré de ſon péché. On ne ſait quand mourût la premiere femme; quelques-uns la font ſurvivre à Adam de dix ans (*c*), d'autres ſeulement de ſeptante jours (*d*). On ne doute point qu'elle n'ait imité la pénitence d'Adam, comme elle avoit eu la principale part à ſa chûte. L'Egliſe la croit ſauvée auſſi-bien qu'Adam. (*e*) Les Gnoſtiques avoient compoſé un Evangile ſous le nom d'Eve (*f*); c'étoit un ouvrage rempli d'infamies, dont ces hérétiques ſe ſervoient pour autoriſer les actions abominables uſitées dans leur ſecte.

Seth mourut auſſi après avoir vêcu neuf cens douze ans, & laiſſa une nombreuſe poſtérité, fidelle imitatrice de ſes vertus. Il y a beaucoup d'apparence qu'étant mort l'an du Monde 1042. & plus de cinq cens ans avant le déluge, il laiſſa ſa famille dans la pureté du culte du Seigneur, & que les déſordres dont nous parlerons ci-après, ne commencerent qu'après ſa mort. Les Gnoſ- Mort de Seth. An du M. 1042. AV. J. C. 2958.

(a) *Rupert. in Geneſ.*
(b) *Sap.* x. 2.
(c) *Marian. Scot. Genebr. Chronolog.*
(d) *Apocrypha lib. Geneſ. præmiſſa in codice mſ. ann.* 1458. *apud Joh. Frederic. Maher.*
(e) Voyez nôtre Commentaire ſur la Géneſe 2. édit. p. 150.
(f) *Epiphan. hæreſ.* 26. *n.* 2.

An. du M. 1042. Avant J. C. 2958. tiques & les Séthiens avoient forgé pluſieurs mauvais livres ſous le nom de Seth (*a*) ; mais ces livres ſont perdus pour la plûpart, & nous n'avons pas lieu de regretter leur perte ; puiſqu'ils ne contenoient que les monſtrueuſes opinions de ces hérétiques. Les Orientaux croient avec beaucoup de vraiſemblance, qu'Adam lui communiqua, comme à ſon fils bien-aimé, toutes les connoiſſances qu'il avoit reçûës, & les découvertes qu'il avoit faites dans l'Aſtronomie & dans les arts. Mais ces découvertes ne ſont point parvenuës juſqu'à nous.

Mort d'Enos. An du M. 1140. Av. J. C. 2860. Enos fils de Seth aiant vêcu neuf cens cinq ans, mourut, laiſſant après lui Caïnan, qui mourut âgé de neuf cent dix ans. Caïnan eut pour fils Malaleël ; Malaleël engendra Jared ; Jared fut pere d'Henoch ; & Henoch de Mathuſalem. Henoch marcha devant Dieu, dit l'Ecriture (*b*), & il ne parut plus, parce que Dieu l'enleva. Les Rabbins & les Critiques ne conviennent pas du ſens de ces paroles, *Il ne parut plus* (*c*). Quelques-uns ſoûtiennent qu'elles ſignifient qu'Henoch mourut, mais d'une mort prématurée. Mais les Peres (*d*) & preſque tous les Commentateurs, tant Juifs que Chrétiens aſſûrent qu'Henoch fut tranſporté hors du monde tout en vie, & d'une maniere toute miraculeuſe ; qu'il y eſt encore aujourd'hui plein de vie, en un lieu inconnu aux hommes ; qu'il doit paroître de nouveau dans le monde avant le jugement dernier, pour s'oppoſer à l'Antechriſt ; qu'alors

CH. VII. Tranſport d'Henoch. An du M. 987. Av. J. C. 3013.

(a) *Epiphan. hæreſ. 26. & 39.*

(b) *Geneſ.* v. 24.

(c) *Vide Menaſſ-Ben-Iſraël de frag. hum. ſect. 22. art. 7. Abenezra. Calvin.*

(d) *Chryſoſt. Hom. 21. in Theodoret. qu. 45. Aug. l. 9. de Gen. ad litt. Ambroſ. de paradiſ. c. 3. & alii paſſim.*

il ſouffrira le martyre, & après avoir demeuré trois jours & demi ſans ſépulture au milieu de la grande Ville, nommée en langage ſpirituel Sodome & Egypte, il reſſuſcitera & montera au Ciel. C'eſt ce qu'on lit dans l'Apocalypſe (*a*) & qu'on applique d'ordinaire à Henoch & à Elie. AN. DU M. 987. Avant J.C. 3013.

L'Apôtre Saint Jude (*b*) cite un paſſage d'Henoch, qui porte : *Voici le Seigneur qui vient avec ſes milliers de Saints, pour juger tous les hommes, & pour condamner tous les impies des impietez qu'ils ont commiſes, & des duretez qu'ils ont proférées contre lui.* On eſt aſſez d'accord que le livre qu'on a ſous le nom d'Henoch, n'a jamais été écrit par ce Patriarche : il n'a jamais été reçû ni dans le Canon des Juifs, ni dans celui des Chrétiens. Il contient des choſes indignes & d'Henoch & de ſaint Jude ; nous avons encore aujourd'hui cet ouvrage, au moins en partie ; il eſt cité dans les plus anciens Peres, comme S. Juſtin le Martyr (*c*), S. Irénée (*d*), Tertullien (*e*), Saint Clement d'Alexandrie (*f*), Origenes (*g*), Saint Hilaire (*h*), Saint Jerôme (*i*), Saint Auguſtin (k), & ſouvent auſſi dans le faux Teſtament des douze Patriarches, qui eſt une piéce fort ancienne. L'Auteur du livre d'Henoch étoit apparemment un Juif converti, qui vouloit attirer au Chriſtianiſme les

(a) *Apoc.* xi. 3. 4. *& ſeq.*
(b) *Judæ v.* 14.
(c) *Juſtin. Apol. brevior. p.* 44.
(d) *Iren.* 4. *c.* 30.
(e) *Tertull. de Idololatr. c.* 4. *& l.* 2. *de cultu fem. c.* 10. *& alibi.*
(f) *Alex. l.* 5. *Strom. p.* 590.
(g) *Origen l.* 5. *contra Celſ. l.* 4. *de principiis. l.* 8. *in Johan. p.* 132.
(h) *Hilar. in Pſalm.* 132. *v.* 3.
(i) *Hieron. Catalog. c.* 4. *& in Ep. ad Tit. c.* 1. *Pſeudo-Hier. in Pſal.* 132.
(k) *Aug. l.* 15. *de Civit. c.* 23. *& lib.* 18. *c.* 38.

AN. DU M. 987. Avant J. C. 3013. Hébreux ſes freres. Il parle de l'Incarnation, de la Mort, de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt d'une maniere beaucoup plus claire (*a*) que les Prophétes. Il attribue aux Anges un amour impur pour les filles des hommes; il croit que la chûte des mauvais Anges eſt venuë de leur commerce avec les femmes, & que de là ſont ſortis les Géans, qui ont vécu avant le déluge. Enfin cet ouvrage eſt rempli d'opinions fauſſes & ridicules.

Si c'eſt de là que Saint Jude a pris l'endroit qu'il en a cité, il faut ou qu'il ait ſu par une lumiere ſurnaturelle, que cet endroit étoit vrai, & venoit véritablement d'Henoch, ou qu'inſpiré du S. Eſprit, il ait prononcé les mêmes paroles, qui avoient autrefois déja été révélées à Henoch avant le déluge: ce qui eſt particulier, c'eſt qu'elles ne ſe liſent point dans le long Fragment que George Syncelle nous a conſervé du livre d'Henoch; & il n'eſt pas impoſſible, que le fourbe qui a compoſé cet ouvrage, n'ait pris occaſion de le compoſer, de ce que Saint Jude avoit fait mention d'Henoch dans ſon Epître canonique.

Naiſſance de Mathuſala. An du M. 687. Av. J. C. 3313. Henoch eut pour fils Mathuſala, celui de tous les hommes qui a vécu le plus long-tems, puiſque l'Ecriture lui donne neuf cens ſoixante-neuf ans de vie (*b*); les Septante même, ſuivant pluſieurs de leurs exemplaires (*c*), le faiſoient ſurvivre au déluge de quatorze ans; mais leur texte étoit corrompu en cet endroit, & on doit s'en tenir à l'Hébreu, qui le fait mourir l'année mê-

(a) Voyez ce qui eſt cité de ce Livre dans le teſtament de Lévi c. 16. & dans celui de Nephtali c. 4. & celui de Benjamin c. 9.

(b) *Geneſ.* v. 27.

(c) Voyez nôtre Comment. ſur la Geneſ. 2. édit. p. 157. *& S. Aug. l.* 15. *c.* 11. 12. *de civit.*

me du déluge 1656 de la création du monde. Mathusala âgé de cent quatre-vingt-sept ans engendra Lamech, lequel fut pere de Noë. Le nom de Noë signifie repos, consolation. Ses parens lui donnerent ce nom (*a*), par une espéce d'esprit de prophétie, jugeant qu'il les consoleroit dans leur vieillesse, & qu'il les soulageroit dans les travaux de leurs mains. On dit en effet qu'il inventa la charruë, & une maniere plus aisé de labourer. Noë aiant cinq cens ans engendra Sem, Cham & Japhet. On croit que Japhet est l'aîné des trois, Sem le second, & Cham le troisiéme.

Naissance de Lamech pere de Noë. An du M. 874. AV J. C. 3126.

Naissance de Noë. An du M. 1056. AV. J. C. 2944.

Naissance de Japhet.

Naissance de Sem. AN. du M. 1558. AV. J. C. 2442.

Les hommes s'étoient fort multipliez sur la terre, (*b*) & la corruption y étoit grande, surtout parmi les descendans de Cain. Les enfans de Dieu, c'est-à-dire la race de Seth s'étant aussi beaucoup multipliée, tomba bien-tôt dans le désordre; ces mêmes hommes, qui jusqu'alors avoient conservé la crainte du Seigneur, s'étant laissez prendre à la beauté des filles de la race maudite de Caïn, & aiant choisi parmi elles celles qui leur plurent, sans songer au danger auquel ils s'exposoient, s'engagerent insensiblement dans tous les crimes qui étoient dominans dans cette race corrompuë; ils oublierent Dieu, & s'abandonnerent aux plaisirs les plus honteux, ce que l'Ecriture exprime par ces termes (*c*): *Toute chair avoit corrompu sa voie.* De ces mariages sortirent les Géans, si célébres dans toute l'antiquité, ces hommes monstrueux autant par l'énorme grandeur de leur taille, que par leur excessive insolence. Dieu donc voiant que la malice des hommes qui vivoient

(a) *Genes.* v. 29. *& seq.*
(b) *Genes.* VI. 12.
(c) *Ibid.* VI. 12.

sur la terre, étoit extrême, & que toutes les pensées de leur cœur étoient en tout tems tournées au mal, il fut touché de douleur & d'une espéce de repentir d'avoir créé l'homme; & il dit: J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé; je ferai périr tout ce qui a vie, depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis les reptiles jusqu'aux oiseaux du Ciel; car je me repens de les avoir faits.

An. du M. 1558. Avant J. C. 2442.

Toutefois Noë trouva grace aux yeux de Dieu; c'étoit un homme juste & parfait au milieu de ceux de son tems. Il marcha avec le Seigneur, & fut toûjours fidéle à toutes ses volontez. Et le Seigneur lui dit: J'ai résolu de faire périr tous les hommes: ils ont rempli toute la terre de leur iniquité, & je veux les exterminer. Faites-vous un arche ou un vaisseau en forme de coffre, avec des piéces de bois de cyprès. Vous l'enduirez de bitume en dedans & en dehors; & vous y ferez plusieurs petites chambres, ou cellules. Elle aura trois cens coudées de long, cinquante de large, & trente de haut. Pour donner du jour & de l'air à cette vaste machine, vous ferez immédiatement au-dessous du toit qui la couvrira, & qui sera fait comme le couvercle d'un coffre, une fenêtre qui regnera tout au-tour de l'arche à la hauteur d'une coudée. Vous partagerez toute la hauteur & la capacité de l'arche en trois étages, & vous mettrez à l'un des bouts une porte pour y faire entrer tous les animaux, & pour y apporter les provisions. Joseph, Philon & plusieurs Interprétes donnent à l'arche quatre étages, en comptant pour un étage la carêne, ou le fond du vaisseau, où l'on pût mettre de l'eau douce, ou quelqu'autre chose.

An. du M. 1536. Avant J.C. 2464. Avant l'Ere vulgaire 2468.

Ch. VIII. Arche de Noë.

Pour se former une idée distincte de ce bâtiment, contre lequel on forme tant d'objec-

tions, on peut se figurer une très-grande Eglise partagée en trois ou quatre étages. L'arche, en prenant la coudée sur le pied de vingt pouces & demi de nôtre mesure, avoit en dehors cinq cens douze pieds de longueur, quatre-vingt-cinq pieds de largeur, & cinquante-un pieds de hauteur, mesure de Paris. Elle avoit à peu près la figure d'un grand coffre, ou d'une très-vaste maison, ayant le toit plat à la maniere des Orientaux, ou un peu élevé en dos d'âne, pour faciliter l'écoulement des eaux de la pluie. Le dedans étoit partagé en quatre étages. Le premier avoit trois coudées & demie de hauteur; le second sept coudées; le troisiéme huit; & le quatriéme six & demie. Les cinq coudées restantes de la hauteur, se prenoient pour les épaisseurs du fond & du comble, & des trois ponts, ou planchers de ces trois étages. Dans le premier on pouvoit mettre l'eau douce pour la provision des hommes & des animaux. Le second pouvoit servir de grenier, ou de magazin. Le troisiéme pouvoit contenir les étables pour les animaux à quatre pieds. Et le quatriéme les volieres pour les oiseaux.

AN. DU M. 1536. AV. J. C. 2464. Avant l'Ere vulgaire 2468.

Un Auteur exact (*a*) a fait voir par un calcul scrupuleux, que l'eau qui etoit dans la carêne pouvoit être de plus de 31174. muids, ce qui suffit pour abreuver pendant un an quatre fois autant d'hommes & d'animaux qu'il y en avoit dans l'arche: & que dans le grenier il pouvoit contenir plus de nourriture, qu'il n'en falloit aux animaux qui y étoient pendant un an. Dans le troisiéme étage où il place les animaux à quatre pieds, outre trente-six étables de plus de

(a) M. le Pelletier de Rouen, Dissertation sur l'Arche de Noë.

An. du M. 1536. Avant J. C. 2464. Av. l'Ere vulgaire 2468.

vingt-cinq pieds & demi de long, & de vingt-neuf de large, il montre que Noë put faire trente-ſix loges pour y placer les uſtencilles du ménage, les inſtrumens du labourage, les grains, les ſemences, &c. Et outre cela, pour lui & pour ſa famille une cuiſine, une ſalle, quatre chambres, & une eſpace de quarante-huit coudées de longueur pour ſe promener.

A l'égard des animaux, qui devoient entrer dans l'arche, le nombre n'en eſt pas auſſi grand qu'on pourroit ſe l'imaginer. On ne connoît d'animaux à quatre pieds qu'environ cent trente eſpéces, d'oiſeaux cent trente, & de reptiles au plus trente eſpéces. On ne connoît que ſix eſpéces d'animaux qui ſoient plus gros que le cheval; il y en a peu qui lui ſoient égaux; il y en a un grand nombre qui ſont bien moins gros, & qui ſont méme au-deſſous de la brebis. Pour les oiſeaux, il y en a peu qui ſoient plus gros que le cigne, & preſque tous le ſont moins.

Quant aux proviſions pour la nourriture de tant d'animaux, il étoit aiſé de leur trouver place dans l'arche, ſoit que tous les animaux vécuſſent d'herbes, de fruits & de légumes pendant tout le tems du déluge, comme il eſt très-probable, n'y ayant aucun animal qui dans la néceſſité ne ſe nourriſſe de fruits ou de légumes, ſoit que les carnaſſiers mangeaſſent de la chair. Dans ces derniers cas on peut faire entrer dans l'arche 3650. brebis, leſquelles diminuant tous les jours, on peut ſuppoſer qu'il ne fallut pour leur nourriture, qu'autant de foin qu'il en faut à 1820. brebis qui y ſeroient demeurées toute l'année : or cette quantité eſt très-peu de choſe comparée à l'énorme capacité de l'arche. Mais laiſſons ces détails aux Géométres & aux Commentateurs; continuons le fil de notre hiſtoire.

Dieu donna ces ordres à Noë, & fit ces

menaces l'an du monde 1536. (*a*) 120. ans avant qu'il envoyât le déluge ſur la terre, donnant tout ce tems aux hommes pour faire pénitence, & ordonnant à Noë de les rappeller à la juſtice (*b*) & à la pénitence. Mais ſes exhortations & ſes menaces furent inutiles; ils écouterent Noë ſans changer de conduite, ils lui virent bâtir l'arche ſans s'émouvoir. Le déluge les ſurprit, lorſqu'ils y penſoient le moins, & qu'ils étoient occupez à faire des mariages, à boire, à manger, & à ſe divertir (*c*). Mais Dieu fit alliance avec Noë, & lui promit de le conſerver dans l'arche avec ſa femme & ſes trois fils & leurs femmes. Il voulut auſſi conſerver toutes les eſpéces d'animaux qui ſont ſur la terre, en lui diſant d'introduire dans l'arche, lorſqu'il en ſeroit tems, ſept animaux purs & une couple d'animaux impurs, pour empêcher que l'eſpéce n'en périt. Cette dénomination d'animaux purs & impurs a rapport aux loix, qui furent données par le Seigneur à Moïſe, ou du moins réitérées & renouvellées pluſieurs années après au mont Sinaï (*d*). On appelle purs, les animaux qu'on peut offrir en ſacrifice, & dont il eſt permis de manger parmi les Juifs; & impurs, ceux qui ne ſont ni propres aux ſacrifices, ni bons à manger ſuivant l'idée des Juifs.

An. du M. 1536. Avant J. C. 2464.

L'an 600. de la vie de Noë, du monde 1656. le Seigneur dit à Noë de faire entrer dans l'arche tous les animaux, & d'y porter tout ce qu'il n'y avoit pas encore mis. Il fut occupé à ce travail depuis le dixiéme jour du ſecond mois juſqu'au dix-ſeptiéme du même mois.

CH. IX. Commencement du Déluge. An du M. 1656. Av. J. C. 2344.

(a) *Geneſ.* VI. 3.
(b) 1. *Petri* III. 20. 2. *Petri* II. 5.
(c) *Matth.* XXIV. 37. *Luc.* XVII. 26. 27.
(d) *Levit.* XI.

AN. DU M. 1536. Avant J. C. 2464.

Nous croions avec les plus habiles Chronologiſtes, que l'Auteur ſacré a parlé en cet endroit du ſecond mois de l'année civile, qui commençoit en Automne vérs nôtre mois d'Octobre, & que ce ſecond mois répondoit partie à Octobre, & partie en Novembre ; en ſorte que le déluge commença & finit dans l'Automne, & au commencement de l'Hyver. Le dix-ſeptiéme jour de ce mois dès le matin Noé & ſa femme, ſes trois fils & leurs femmes, en tout huit perſonnes (*a*), entrerent dans l'arche, & le Seigneur ferma (*b*) & enduiſit la porte de l'arche en dehors, afin que l'eau n'y pût entrer. Le même jour les eaux du Ciel commencerent à tomber en ſi grande abondance, que l'on auroit dit que les cataractes du Ciel étoient rompuës, & que les réſervoirs que l'on conçoit au-deſſus des nuës, ſe déchargeoient ſur la terre comme des torrens ; les eaux de la mer, & celles qui ſont dans les creux des montagnes & ſous la terre en ſortirent, & rompirent leurs ſources ; en ſorte que pendant quarante jours & quarante nuits l'eau ne ceſſa de tomber, & qu'elle s'éleva quinze coudées au-deſſus des plus hautes montagnes. Tous les hommes, tous les animaux, tous les oiſeaux, & les reptiles moururent & furent noiez, ſans qu'il reſtât un ſeul homme, ou un ſeul animal, à l'exception de Noë, de ſa famille, & des animaux qui étoient avec eux dans l'arche.

Les eaux demeurerent ainſi ſur toute la terre en un état égal, & ſans augmenter ni diminuer, pendant l'eſpace de cent cinquante jours (*c*). Toutes les expreſſions de Moïſe ſont ſi formel-

(a) *Petri* III. 20.
(b) *Geneſ.* VII. 16.
(c) *Geneſ.* VII. 24.

les

les pour prouver un déluge univerſel, que l'on ne conçoit pas comment quelques Auteurs ont oſé nier ſon univerſalité (*a*). Dans la ſuppoſition que les eaux ayent été quinze coudées au deſſus des plus hautes montagnes, le déluge particulier eſt plus incompréhenſible, & enferme un plus grand miracle, que le déluge général. Et ſi le déluge ne devoit s'étendre que ſur une partie de la terre, pourquoi fatiguer Noë pendantun ſi long-tems à fabriquer l'arche, pourquoi lui amener de toutes les eſpéces d'animaux ? N'étoit-il pas bien plus aiſé de le faire aller dans un pays, où les eaux n'auroient pas gagné ? Enfin puiſque toute chair avoit corrompu ſa voie, il étoit juſte que toute chair fût ſubmergée dans les eaux du déluge. Nous ne nous étendrons point ici à montrer, que la mémoire d'un déluge univerſel s'eſt conſervé dans tous les ſiécles & parmi toutes les nations ; cela n'eſt point du devoir d'un hiſtorien, qui ſe doit contenter de rapporter les faits, & de les prouver lorſqu'ils ont beſoin de preuves.

AN. DU M. 1656. Avant J. C. 2344.

Or le Seigneur s'étant reſſouvenu de Noé (*b*), & de tous les animaux qui étoient dans l'arche avec lui, envoia un vent ſur la terre, qui fit diminuer les eaux. Ceci arriva après que toute la terre eut été couverte des eaux pendant cent cinquante jours ; & les eaux diminuant ſenſiblement, l'arche s'arrêta ſur le mont Ararat le dix-ſeptiéme jour du ſeptiéme mois, qui revient ſelon Uſſerius, au ſixiéme Mai (*c*). Comme l'arche étoit fort maſſive & fort chargée, il

(a) Voyez nôtre Commentaire ſur la Genéſe ch. VII. 11.

(b) *Geneſ.* VIII. & 1. *ſeq.*

(c) An du Monde 1657. ſixiéme de Mai.

AN. DU M. 1656. Avant J. C. 2344.

eſt très-croyable qu'elle avoit de l'eau à la hauteur de quatorze ou quinze coudées, ainſi rien n'empêche qu'on ne diſe qu'elle fut arrêtée par ſon fond ſur quelque haute montagne dès le jour que les eaux commencerent à décroître. Le mont Ararat dont on vient de parler, & ſur lequel l'Hébreu & toute la tradition veulent que l'arche ſe ſoit arrêtée, eſt dans l'Armenie, près la Ville d'Erivan, ſelon la plus ſaine opinion, & la plus conſtante tradition. Un voïageur le met à douze lieuës d'Erivan vers l'Orient. On veut qu'encore aujourd'hui on y voie des reſtes de ce fameux vaiſſeau; mais il eſt conſtant par le récit des plus fidéles voïageurs, que le ſommet de cette montagne eſt abſolument inacceſſible, & que tout ce qu'on a voulu dire au contraire eſt fabuleux.

Le ſommet des montagnes commença à paroître au premier jour du dixiéme mois, qui revient à peu près au dix-neuf Juillet; & quarante jours après, c'eſt-à-dire le onziéme jour du onziéme mois, (vingt-huit Aouſt) Noë ouvrit la fenêtre de l'arche, qui étoit fermée par un treillis ou grillage, & laiſſa ſortir le Corbeau, pour voir ſi les eaux s'étoient retirées, & avoient ceſſé de couvrir la terre. Cet oiſeau, aiant apparemment trouvé de quoi ſe nourrir ſur la terre, ne revint point dans l'arche. C'eſt pourquoi Noë ſept jours après lâcha une Colombe, qui n'aiant pû trouver où aſſeoir ſon pied, revint à lui, & Noë étendant la main, la reprit & la remit dans l'arche; enfin après avoir attendu encore ſept jours, il envoya de nouveau la Colombe hors de l'arche, & elle revint à lui ſur le ſoir, portant en ſon bec un rameau d'olivier, dont les feuilles étoient toutes vertes; à ces marques Noë reconnut que les eaux s'étoient reti-

rées de dessus la terre. Il attendit néanmoins encore sept autres jours, & il renvoia la Colombe, qui ne revint plus.

AN. DU M. 1657. AVANT J. C. 2343.

Alors l'an 601. de la vie de Noë, & du monde 1657. le premier jour du premier mois (le 23. d'Octobre) Noë ouvrit le toit de l'arche, & regardant de là, il vit que les eaux s'étoient retirées de toute la surface de la terre; toutefois il attendit le commandement de Dieu pour sortir; & il ne sortit de l'arche que le vingt-septiéme jour du second mois (18. Décembre) la terre étant entiérement desséchée (*a*). Il commença par ériger un autel au Seigneur, où il offrit en holocauste le septiéme des oiseaux & des animaux purs, qu'il avoit fait entrer dans l'arche. Dieu eut pour agréable le sacrifice de Noë; il le bénit, & lui dit de croître & de se multiplier sur la terre; & lui promit de ne plus répandre sa malédiction sur toute la terre, à cause des hommes, parce que l'esprit de l'homme & toutes les pensées de son cœur sont portées au mal dès sa naissance. C'est pourquoi, dit le Seigneur, je ne frapperai plus de mort, comme j'ai fait, tout ce qui est vivant & animé. Tant que la terre subsistera, la semence & la moisson, le froid & le chaud, l'été & l'hyver, la nuit & le jour se succéderont les uns aux autres sans interruption. Il ajoûta: Que tous les animaux de la terre & les oiseaux du Ciel, soient frappez de terreur, & tremblent devant vous. J'ai mis entre vos mains les reptiles & les poissons: Nourrissez-vous de tout ce qui a vie & mouvement. Je vous ai abandonné toutes ces choses, comme les légumes & les herbes de la campagne. J'excepte seulement le sang des animaux crud ou cuit,

Noë sort de l'Arche.

(a) *Genes.* VIII. 14. 15. 16.

AN. DU M. 1657. AVANT J. C. 2343.

mêlé avec la chair, ou ſéparé, dont je vous défend de manger. Car je vengerai le ſang humain, ſoit que ce ſoit une bête, ou un homme qui l'ait répandu. Quiconque aura répandu le ſang d'un homme, ſera puni par l'effuſion de ſon propre ſang; car l'homme a été créé à l'image de Dieu; croiſſez donc & multipliez-vous, entrez ſur la terre & la rempliſſez.

Dieu dit donc encore à Noë & à ſes fils: Je vais faire alliance avec vous, & avec vôtre race après vous, & avec tous les animaux de la terre de quelque nature qu'ils ſoient; en ſorte que déſormais je ne ferai plus périr par les eaux du déluge tous les animaux de la terre. Et voici le ſigne de l'alliance que j'établirai pour jamais entre moi & vous & tous les animaux qui ſont avec vous. Je mettrai mon arc dans les nuës, afin qu'il ſoit le ſigne de l'alliance que j'ai faite avec la terre. Lorſque mon arc paroîtra dans les nuës, je me ſouviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous & avec les animaux, & de la promeſſe par laquelle je me ſuis engagé à ne plus envoier de déluge général ſur la terre, pour en faire périr tous les hommes & tous les animaux.

CHAP. X. Noë plante la vigne. An du M. 1663. AV. J. C. 2337.

Quelques années après le déluge, Noë s'appliquant à labourer, & à cultiver la terre, planta une vigne, & l'aiant vendangée pour la premiere fois, il but du vin, il s'enyvra, & fut trouvé découvert dans ſa tente. Les Peres (*a*) croient qu'il ignoroit la force du vin, & qu'avant lui on n'en avoit point uſé, s'il en eût connu les dangéreux effets, il eſt à préſumer, qu'il ſe ſeroit bien gardé d'en prendre juſqu'à s'eny-

(a) *Chryſ. Homil. 29. in Geneſ. Theodoret. q. 56. in Geneſ. Ambroſ. de Noë & arca c. 29. Baſil. de jejunio homil. 1.*

vrer. S'étant donc endormi dans ſa tente, il ſe découvrit ſans y penſer. Cham pere de Canaan le trouvant en cet état, au lieu de le couvrir, vint trouver ſes freres, & leur dit ce qu'il avoit vû. Mais Sem & Japhet mirent un manteau ſur leurs épaules, détournerent leurs yeux, & marchant en arriere, jetterent ſur leur pere le manteau, pour couvrir ce qui devoit être couvert. Et après cela ſe retirerent ſans avoir rien vû d'indécent, parce qu'ils tinrent toûjours leur viſage tourné d'un autre côté. Noë ſe réveillant de ſon aſſoupiſſement, & apprenant la conduite de Cham, il dit dans le tranſport de ſon indignation : Que Canaan ſoit maudit, qu'il ſoit à l'égard de ſes freres l'eſclave des eſclaves.

An. du M. 1663. Avant J. C. 2337.

On préſume avec aſſez de vraiſemblance, que Canaan fils de Cham avoit eu quelque part à ce qui s'étoit paſſé. Et les Hébreux tiennent par tradition, que Canaan aiant apperçû ſon ayeul dans une nudité indécente, en avertit Cham ſon pere, lequel après l'avoir vû, & s'en être raillé, en informa Sem & Japhet qui le couvrirent de la maniere que nous avons vû : Que Noë à ſon réveil ne donna ſa malédiction qu'au ſeul Canaan qui avoit été la premiere cauſe de tout le mal. Il ne voulut pas maudire Cham, de peur que ſa malédiction ne retombât ſur les autres enfans qu'il pouvoit avoir, & qui n'avoient eu nulle part à cet événement.

Les Peres (*a*) croient plus communément, que Noë ne voulut pas donner ſa malédiction à Cham, parce qu'il avoit reçu la bénédiction de Dieu au ſortir de l'arche ; mais qu'il le voulut

(a) *Chryſ. homil. 29. in Geneſ. Ambroſ. de Noë & arca c. 32. Aug. l. 16. de civit. c. 1. Theodoret. qu. 58. in Geneſ.*

AN. DU M. 1663. AVANT J. C. 2337.

punir en la perſonne de ſon fils en maudiſſant Canaan ; perſuadé que cela ſeroit plus ſenſible à Cham, que ne l'auroit été la malédiction, qui ſeroit tombée ſur ſa propre perſonne. En même tems Noë donna ſa bénédiction à Sem, en diſant : Que le Seigneur, le Dieu de Sem ſoit beni, & que Canaan ſoit ſon eſclave. Que Dieu multiplie la poſtérité de Japhet, qu'il habite dans les tentes de Sem, & que Canaan ſoit ſon eſclave. Ces prédictions de Noë eurent leur accompliſſement à l'égard de Sem, lorſque les Hébreux ſes deſcendans ſe rendirent les maîtres du païs de Canaan, & qu'ils exterminerent les Cananéens. Elles s'exécuterent à l'égard de Japhet, lorſque les Grecs & les Romains deſcendus de Japhet, porterent leurs conquêtes dans l'Aſie, qui étoit le partage de Sem, & aſſujettirent les Phéniciens & les autres reſtes des anciens Cananéens, vaincus autrefois par les Hébreux.

Mort de Noë. An du M. 2006. AV. J. C. 1994. Avant l'Ere vulgaire 1998.

Noë après avoir vécu 350. ans après le déluge, mourut l'an du monde 2006. âgé de 950. ans. On croit qu'il n'eut point d'enfans depuis le déluge ; quoique quelques Auteurs peu autoriſez (*a*) aient voulu lui en donner un grand nombre. Moïſe n'auroit pas manqué de le marquer, s'il en avoit eu, & il ne nous diroit pas (*b*) que tous les peuples du monde ſont deſcendus de Sem, Cham & Japhet. Les anciens Païens ont eu quelque connoiſſance de Noë & du déluge. On a confondu ce Patriarche avec Deucalion, avec Saturne, avec Siſuthrus ; on a mêlé l'hiſtoire de Sem avec celle de Pluton ; celle de Japhet avec l'hiſtoire de Neptune ; & celle de Cham avec celle de Jupiter. De Ca-

(a) *Methodius apud hiſt. Scholaſt. l. 1 c. 37. Toſtat. in Geneſ. Ann. Viterb. l. 2.*

(b) *Geneſ.* x. 32.

naan les Egyptiens ont fait leur Adonis, & les Grecs leur Mercure.

AN. DU M. 2006. AVANT J. C. 1994.

L'épouſe de Noë eſt appellée par les uns Noria, ou Bathenos, & par les autres Noëma, ou Tithæa. Saint Epiphane (*a*) dit, que les Gnoſtiques pour montrer une plus grande reſſemblance entre Pyrrha femme de Deucalion, & la femme de Noë, avoient donné à celle-ci le nom de *Noria* qui vient de l'Hébreu *Nor*, le feu ou la lumiere; ce qui a aſſez de rapport à *Pyrra*, dérivé du Grec *Pur*, ou *Pyr*, le feu. Ils ajoûtoient, que Noria ayant été deſtinée par le Créateur du monde à périr avec le reſte des hommes, & ne pouvant obtenir d'entrer dans l'arche, elle y avoit mis le feu deux ou trois fois, ce qui avoit été cauſe que Noë fut ſi long-tems à achever ce vaiſſeau. On attribue à Noria un livre infame compoſé par les Gnoſtiques. Saint Epiphane croit que le vrai nom de la femme de Noë, étoit *Bath-Enos*, ou la *fille d'Enos*. D'autres croient, que Noë épouſa Noëma fille de Lamech, & ſœur de Tubalcain. Euthichius Patriarche d'Alexandrie lui donne le nom de *Haicol*, fille de Namuſe, fils d'Henoch. Le faux Methodius donne à Noë un quatriéme fils nommé *Jonitus*, ou *Jonicus*, ou *Moneto*, qu'on dit avoir été inventeur de l'aſtronomie; mais nous abandonnons tout cela à ceux qui aiment les fables.

On dit auſſi que Noë (*b*) ſentant que ſa derniere heure approchoit, fit venir ſes trois fils, & leur partagea le monde, Sem eut l'Aſie, Cham l'Afrique, & Japhet l'Europe. Sem eut pour partage les hommes bruns, Cham les noirs, & Japhet les roux, dit Gregoire Abulphara-

(a) *Epiphan. hæreſ.* 26. c. 1.

(b) *Syncell.* p. 45. *Chronic. Euſeb. Scalig.* p. 10.

An. du M. 2006. Avant J. C. 1994.

ge (*a*). Il ajoûte que Noë dit en ſecret à Sem : Auſſitôt que je ſerai mort, prenez dans l'arche le corps d'Adam, enfermé dans ſon cercüeil, & le portez avec Melchiſédech fils de Phaleg, au lieu où l'Ange du Seigneur vous conduira. Sem exécuta ces ordres; il ſe chargea du cercüeil & du corps d'Adam, & alla avec Melchiſédech juſqu'au lieu, où l'on bâtit depuis la Ville de Jeruſalem. L'Ange du Seigneur leur fit connoître, que c'étoit l'endroit deſtiné à la ſépulture du premier homme; ils l'enterrerent donc ſur la montagne. Sem s'en retourna au lieu d'où il étoit venu, & Melchiſédech demeura près du corps, y bâtit la Ville de Jeruſalem, & paſſa ſa vie dans l'exercice de la piété, & dans le culte du Seigneur, gardant une virginité perpétuelle, comme Prêtre du Très-haut. Voilà quelles ſont les traditions des Orientaux ſur le ſujet de Noë, & de ſes fils.

Préceptes des Noachites.

Les Juifs (*b*) nous apprennent, que Noë donna à ſes fils certains préceptes généraux, qui comprennent, ſelon eux, le droit naturel commun à tous les peuples, & dont l'obſervation peut ſauver ceux qui les pratiquent, de quelque nation qu'ils ſoient. Ils prétendent que depuis la loi de Moïſe, l'on ne permettoit à aucun étranger de demeurer dans la terre promiſe, à moins qu'il n'obſervât ou la loi de Moïſe, ou au moins ces préceptes donnez aux enfans de Noë. Les voici (*c*), avec une courte explication de chacun d'eux. Le premier défend l'idolâtrie & tout culte de divinité étrangere : Le ſecond défend la malédiction du nom de Dieu, les blaſ-

(a) Greg. *Abulpharag. hiſt. Dynaſt. p.* 9. 10. & *Eutych. tom.* 1. *annal. p.* 44.

(b) *Gemar. Babil. tit. Sanhedrin. c.* 7. *Bereſchith. Rabba c.* 34. *&c.*

(c) *Maymon. tract. Melakim. c.* 9.

phêmes & tous les crimes qui y ont du rapport : Le troiſiéme défend l'effuſion du ſang ou l'homicide : Le quatriéme les mariages & les autres commerces inceſtueux & illicites avec ſa mere, ſa belle-mere, ſa ſœur uterine, la femme d'un autre, la Sodomie, ou péché contre nature, la beſtialité : Le cinquiéme défend le vol de quelque nature qu'il ſoit : Le ſixiéme regarde les jugemens, c'eſt-à-dire, l'obligation de créer des juges, des magiſtrats, des miniſtres de la juſtice, & de leur rendre le reſpect & l'obéiſſance convenables.

AN. DU M. 2008. AVANT J. C. 1994.

Ils prétendent que dès avant le déluge ces préceptes étoient établis, mais que Dieu y en ajoûta un ſeptiéme après le déluge, en parlant à Noë ; ce ſeptiéme précepte défend de manger les membres d'un animal en vie ; car dans certaines fêtes de Bacchus, on arrachoit de force les membres des animaux tous vivans, & on les mangeoit tout cruds & tout ſanglans (*a*) ; c'eſt ce qui eſt défendu par ce précepte. Quelques Rabbins (*b*) ajoûtent à ces ſept commandemens, celui de ne pas manger du ſang d'un animal en vie, de ne pas couper ni mutiler les animaux, de ne pas exercer la magie, de ne pas conſulter les magiciens, de ne pas faire paſſer ſes enfans au travers du feu, de ne pas accoupler enſemble des animaux de différentes eſpéces & quelques autres ; mais tout cela nous eſt fort ſuſpect ; ni Joſeph, ni Philon ne parlent point de ces prétendus préceptes donnez aux enfans de Noë.

On croit que ce fut avant la mort de Noë que les hommes, qui s'étoient fort multipliez,

(a) Voyez nôtre Comment. ſur la Geneſe ch. IX. 4.

(b) *Gemar. Sanhedrin c.* 7. §. 4.

CHAP. XI. Tour de Babel. An du M. 1770. AV. J. C. 2230.

descendirent dans le païs de Sennaar, ou dans la Babylonie, & que ne pouvant plus demeurer ensemble à cause de leur grand nombre, ils entreprirent de bâtir une tour pour immortaliser leur nom : Allons, se dirent-ils les uns aux autres, faisons des briques, & cuisons-les au feu. Venez, faisons-nous une Ville & une Tour, dont le sommet s'éleve jusqu'au Ciel; & rendons nôtre nom célébre, avant que nous nous dispersions par toute la terre. Ils se mirent donc à bâtir, & ils se servirent de briques au lieu de pierres, & de bitume au lieu de ciment; parce que le bitume étoit fort commun dans la Babylonie, & que la brique s'y faisoit fort aisément, à cause de la qualité du terrain. On ne sçait pas à quelle hauteur ils porterent cette Tour, ni combien de tems ils y travaillerent. Mais Dieu n'approuva point leur entrepriſe. L'Ecriture (*a*) nous apprend qu'il descendit pour voir la tour & la ville que bâtissoient les enfans d'Adam, & qu'il dit : Ils ne sont tous qu'un seul peuple, & n'ont tous qu'un même langage; & puisqu'ils ont commencé cet ouvrage, ils ne cesseront point, qu'ils ne l'aient entierement achevé. Venez donc; descendons en ce lieu, & confondons-y tellement leur langue, qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres.

En effet Dieu troubla leur mémoire, & confondit leur langage; de sorte que ne s'entendant plus l'un l'autre, ils furent obligez de se séparer, & de se retirer chacun en divers païs; c'est ce qui donna lieu d'appeller cette Tour Babel; parce que c'est là que fut confondu le langage de toute la terre. On a débité bien des choses sur la Tour de Babel, dont nous ne

(*a*) *Genes.* XI. 5. 6. *&c.*

croions pas devoir groſſir cette hiſtoire : par exemple, les uns lui donnent 4000 pas de hauteur, les autre 55174 pas ; les Juifs dans le Livre Jalkut, l'élevent juſqu'à 27000 pas. Benjamin donne au pied, ou au fondement de la tour deux mille pas de longueur, d'autres voïageurs lui donnent mille pas de tour. Mais quel fond peut-on faire ſur cela ; puiſqu'il eſt certain qu'il y a pluſieurs ſiécles, qu'on ne ſçait plus en quel endroit cette tour étoit ſituée ? AN. DU M. 1770. Avant J.C. 2230.

Pluſieurs ont crû, que la tour de Belus qui étoit à Babylone, & dont Herodote (*a*) nous a donné la deſcription, étoit la même que celle de Babel, dont nous parle Moïſe. Celle d'Herodote étoit compoſée de huit tours miſes l'une ſur l'autre, & qui diminuoient de groſſeur depuis la premiere juſqu'à la derniere. La premiere tour avoit une ſtade, ou 125 pas de largeur en quarré, ou même en hauteur & en largeur. Herodote ne nous marque pas la meſure des autres tours. Au haut de la derniere étoit le temple de Bélus. Mais on n'a aucune preuve que cette tour ſoit celle que les enfans de Noë commencerent, & qu'ils n'acheverent pas.

Partage des enfans de Noë.

Comme toutes les nations de la terre ont tiré leur origine des trois fils de Noë, Sem, Cham & Japhet, il eſt important de marquer ici en abregé les lieux qu'ils ont peuplés, & les peuples qui ſont deſcendus d'eux. Ceux qui voudront voir ces choſes traitées plus au long, pourront conſulter les Auteurs qui en ont traité exprès. Au reſte dans une matiere comme celle-ci on ne doit point attendre des preuves certaines & des véritez ſans réplique ; puiſqu'il y a pluſieurs anciens peuples qui ſont tellement

(a) *Herodot. l. 1. c. 181.*

AN. DU M. 1770. AVANT J.C. 2230.

tombez dans l'oubli, qu'on ne peut marquer leur demeure qu'a peu près, & ſuivant des conjectures probables.

Les régles générales qu'on a tâché de ſuivre ici, ont été 1°. de chercher les enfans de Sem dans l'Aſie, ceux de Cham dans l'Afrique, & ceux de Japhet dans l'Europe. 2°. De placer les plus anciens peuples dans les païs les plus voiſins de la Chaldée, où certainement la Tour de Babel fut bâtie, & où arriva la diſperſion des fils de Noë. Les Colonies & les peuplades ne ſe ſont faites que depuis, & les peuples ne ſe ſont éloignez, que peu à peu du centre de leur diſperſion. 3°. Les fils d'un même Patriarche pour l'ordinaire, ont peuplé les pays circonvoiſins de celui où leur pere a vécu. 4°. Les continens ont été peuplez avant les iſles; & les pays féconds & d'un air ſain & tempéré, avant ceux qui ſont ou ſtériles, ou brûlez par l'excès de la chaleur, ou expoſez à des froids exceſſifs.

Moïſe n'a pas toûjours mis le nom du Patriarche qui a peuplé un pays, ſouvent au contraire il donne au Patriarche, ou au pays, le nom des peuples qui l'ont habité: par exemple, il met Mezraïm, pour marquer l'Egypte: il nomme Rhodanim, Cethim, Ludim, Caſluhim, Nephtuim, Caphtorim ceux qui ont peuplé d'autres pays. Ces noms ſont mis au plurier; au lieu de Mezor, Rhodan, ou Dodan, Ceth, Lud, &c. qui ſont les noms des premiers chefs de ces peuples, & les peres des premiers habitans de ces pays.

La voie la plus ſimple & la plus commune, pour découvrir les anciens habitans d'une province, eſt de recourir à l'ancienne Géographie, pour tâcher de trouver des veſtiges du nom du premier Patriarche qui l'a peuplée, ſoit dans les Villes ou les Rivieres, ou dans d'autres monumens anciens, qui ont pû tirer de lui leurs dé-

nominations, ſoit dans les peuples mêmes, les Provinces & les familles d'un pays. Il eſt rare que le nom du fondateur d'une nation ſoit tellement effacé, que l'on n'en découvre quelques traces dans les anciens Géographes.

AN. DU M. 1770. AVANT J.C. 2230.

Enfin quand on partage le monde entier entre Sem, Cham, & Japhet, & que l'on donne à Sem l'Aſie, l'Afrique à Cham, & l'Europe à Japhet, cette diviſion ne doit point ſe prendre dans toute la rigueur. On ſçait que Chanaan fils de Cham peupla la Phenicie & la Paleſtine, que Chus peupla une partie de l'Arabie, que Nemrod occupa de fort beaux païs entre le Tigre & l'Euphrate. Or Chus, Chanaan, & Nemrod ſont deſcendus de Cham. Ainſi Japhet ou ſes deſcendans poſſederent de très-belles terres dans l'Aſie mineure, & dans les iſles de l'Aſie.

Partage de Japhet & de ſes deſcendans.

Mais venons au détail des païs qu'occuperent chacun des enfans de Sem, de Cham & de Japhet. Japhet eut ſept fils, ſçavoir Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Moſoch, & Thiras. De Gomer ſont ſortis ou les peuples de Galatie, nommez Gomares, avant que les Galates s'en emparaſſent, ou plûtôt les Cimmeriens, ou les Cimbres, dans la Cherſonéſe Taurique. Leur nom revient fort bien à celui de Gomer.

Magog eſt pere des Scythes, ou plûtôt des Gots, ou des Gétes. On trouve grand nombre de veſtiges du nom de Gog dans la grande Tartarie, & c'eſt apparemment l'ancienne demeure de Gog & Magog, les qualitez qu'Ezechiel (*a*) donne à Magog, conviennent fort bien aux peuples de la grande Tartarie, qui ſont grands Cavaliers; & très-habiles à tirer de l'arc.

(a) *Ezech.* XXXVIII. 24. *Equos & equites, veſtitos loricis univerſos.*

AN. DU M. 1770. AVANT J. C. 2230. AVANT L'ERE VULGAIRE 2234.

Madaï fut pere des Medes, ſelon preſque tous les Interpretes ; nous croïons qu'il fut plûtôt l'auteur des Macédoniens (*a*). Leur pays ſe nommoit autrefois *Æmathia* : autour delà ſe trouvoient autrefois des peuples nommez *Mædi*, ou *Madi*. On connoît dans l'ancienne Emathie un Roi nommé Médus. La Médie d'Aſie n'eſt point du nombre des *Iſles des nations*, qui ſelon Moïſe (*b*) furent peuplées par les fils de Japhet. Les Médes d'Aſie tiroient leur nom de Médus, fils de Médée, & de Jaſon, & non pas de Madaï fils de Japhet (*c*).

Javan fut le pere des Ioniens ou des Grecs tant de ceux de la Gréce proprement dite, que de ceux de l'Ionie dans l'Aſie mineure. Daniel nomme Alexandre Roi de Javan (*d*), & le Scholiaſte d'Ariſtophane dit que les Barbares appellent *Ioniens* tous les Grecs.

Tubal & Moſoch, ou Meſech, comme liſent les Hébreux, ſe trouvent ordinairement joints enſemble dans l'Ecriture (*e*) ; ce qui fait croire que leur demeure étoit fort voiſine & leur liaiſon fort étroite ; ils peuvent être les peres des Tibaréniens & des Moſques peuples amis & alliez, à qui les profanes donnent les mêmes armes & les mêmes généraux (*f*). On remarque dans ces peuples les caracteres (*g*), qu'Ezechiel donne à Thubal & à Moſoch. Les Géographes mettent une grande diſtance entre les Tibaréniens & les Moſques ; mais anciennement & du tems de Moïſe ils pouvoient être plus voiſins. On

(a) Voyez nôtre Comment. ſur la Geneſ. x.
(b) *Geneſ.* x. 5.
(c) *Strabon. l.* XI. *& l.* I. *p.* 36.
(d) *Dan.* VIII. 21.
(e) *Ezech.* XXVII. 13. XXXII. 26. XXXVIII. 2. 3. & XXXIX. 1.
(f) Voyez *Herodote l.* 3. *c.* 9. *& l.* 7. *c.* 78.
(g) *Ezech.* XXVII. 13.

pourroit auſſi placer Thubal & Moſoch dans la Moſcovie, & chez les Tribalbiens vers la Thrace au voiſinage de Thiras dont nous allons parler. AN. DU M. 1770. AVANT J. C. 2230.

Thiras eſt du conſentement des Interprétes, l'Auteur des peuples de la Thrace. On trouve dans ce pays divers caracteres de leur nom. Mais il y a beaucoup d'aparence que le pays ancien de Thiras étoit au Nord de la Thrace d'aujourd'hui, & plus tirant vers le Danube : peut-être s'étendoit-il au-delà de ce fleuve. Ce qui eſt certain, c'eſt que les anciens donnent beaucoup d'étenduë aux Thraces, & comprennent pluſieurs peuples ſous ce nom.

Outre ces ſept fils de Japhet, les Septante & après eux S. Auguſtin, Euſebe & la Cronique d'Alexandrie, en mettent un huitiéme nommé Eliza, inconnu à l'Hébreu, aux Paraphraſtes Chaldéens, au Syriaque, & au Samaritain. Les Arabes mettent encore Cozar au nombre des enfans de Japhet, mais les Hébreux ſoûtiennent, que Cozar étoit ſeulement petit-fils de Japhet par Togorma.

Gomer fils de Japhet, fut pere d'Aſcénez, de Riphat, & de Togorma. Pluſieurs critiques mettent les deſcendans d'Aſcénez dans la Bithinie ; Bochart dans la petite Province d'Aſconie ; nous aimons mieux les placer dans la Sarmatie Européenne, où l'on trouve la Ville & le Fleuve Axiaces. Pline (*a*) place les Aſcantes aux environs du Tanaïs & des Palus Méotides. Ce qui revient aſſez à Jérémie (*b*) qui met Aſcénez avec Minni & Ararat, qui comme on ſçait, ſont des peuples d'Armenie. Fils de Gomer.

Riphat a peuplé la Paphlagonie (*c*), dont les

(a) *Plin. l. 6. c. 7.*
(b) *Jerem. 21. 27.*
(c) *Joſeph & Bochart.*

AN. DU M. 1770. AVANT J. C. 2230.

peuples autrefois s'appelloient *Riphatæi*, ou *Riphacés* (*a*), & où ſont les monts Riphées connus par tous les anciens Géographes ; on place ce pays ſur les frontieres de l'Aſie & de la Tartarie déſerte, vers les fleuves Obdora & Oby. Pline (*b*) parle des peuples Arimphéens, qui s'étendoient juſqu'aux monts Riphées, au-delà de la Sarmatie.

Thogorma fut, ſelon quelques Auteurs (*c*), le pere des Cappadociens. Ezechiel (*d*) met Thogorma au Nord de la Judée, & il dit qu'il amenoit à Tyr des chevaux & des mulets. La Cappadoce eſt dans cette ſituation à l'égard de la Judée, & ce pays produit d'excellens chevaux, & beaucoup d'ânes. Mais d'autres veulent que Thogorma ait peuplé la Turcomanie, ou la Sauromatie, & qu'il ſoit pere des peuples nommez *Turcæ*, dans Pline (*e*).

Fils de Javan.

Javan eut pour fils Eliza, Tharſis Cethim, & & Dodanim, leſquels ſelon l'Ecriture (*f*), partagerent entr'eux les Iſles des Nations : c'eſt-à-dire les Iſles de la Méditerranée, & les pays maritimes, dont les côtes ſont arroſées de cette mer.

Eliza peupla la Province d'Elide dans le Péloponeſe, dont une partie eſt nommée *Alizeum* par Homere. Ezéchiel (*g*) parle de la pourpre qu'apportoit Eliza à Tyr, & les anciens parlent ſouvent de la pourpre de la Laconie (*h*).

Tharſis eſt fondateur de Tharſe en Cilicie, & pere des peuples des environs. C'eſt ce que nous avons prouvé ailleurs avec plus d'étenduë (*i*).

(a) *Pomponius Mela.*
(b) *Plin. l. 6. c. 7.*
(c) *Bochart Phaleg.*
(d) *Ezech.* XXVII. 14.
(e) *Plin. l. 6. c. 7.*
(f) *Geneſ.* X. 4. 5.
(g) *Ezech.* XXII. 7.
(h) Voyez Bochart ſur ce nom.
(i) Comment. ſur la Geneſe ch. X. 4.

Céthim eſt entendu par pluſieurs anciens (*a*) de l'Iſle de Chipre, où ſe trouve la fameuſe Ville de *Citium*. Nous aimons mieux l'expliquer de la Macédoine; ce pays s'appelloit autrefois *Macetia*, & les Macédoniens ſe nommoient *Macetæ*, on y trouve le Mont *Cittus*. L'Auteur du premier livre des Maccabées (*b*) appelle Alexandre le Grand, Roi de *Cethim*, & en parlant de Perſée vaincu par les Romains, il l'appelle Roi des *Cittéens* (*c*). An. du M. 1770. Avant J. C. 2230.

Dodanim marque apparemment les Dodonéens, peuple fameux dans la Gréce. On connoît la Ville & le fleuve de Dodone dans la Province du même nom dans l'Epire; on ne voit dans les antiquitez Grecques rien de plus ancien que les Dodonéens, qui pourroient bien être les mêmes que les Titans, que la fable fait fils du ciel & de la terre. Voilà quels furent les fils & les petits-fils de Japhet par Gomer & Javan. Moïſe ne nous donne pas la généalogie de Magog, de Madaï, de Thubal, de Moſoch, & de Thiras, auſſi fils de Japhet.

Cham eut quatre fils, ſçavoir Chus, Mezraïm, Phuth & Canaan. On a déja remarqué que Cham avoit eu l'Afrique en partage. Mais il paroît que ſa demeure ordinaire fut dans l'Egypte. Ce pays eſt appellé la terre de Cham en pluſieurs endroits des Pſeaumes (*d*); & dans Plutarque (*e*) il eſt nommé Chemia. Jupiter Ammon ſi connu dans l'Afrique, eſt apparemment le même que Cham; & l'Afrique même eſt quelquefois appellée *Ammonia*. Partage de Cham, fils Noë.

Chus peupla cette partie de l'Egypte, qui s'é-

(a) *Joſeph. S. Epiph. S. Jerom. Euſtach. Arab. &c.*
(b) *Macc.* I. 1.
(c) 1. *Macc.* VIII. 5.
(d) *Pſalm.* LXXVII. 51. CIV. 13. CV. 22.
(e) *Plutarch. de Iſide & Oſiride.*

An. du M. 1770. Avant J. C. 2230.

tend vers l'Arabie Petrée, & qui eſt connuë dans les anciens ſous le nom de *Nôme* ou *Canton Arabique* : ce pays s'étendoit entre la mer Méditerranée & la mer rouge, & ſur les côtes Orientales de la méme mer. D'où vient que Sephora femme de Moïſe, qui étoit du pays de Madian, ſur la mer rouge, eſt appellée *Chuſite* (*a*). Dans l'Ecriture on traduit d'ordinaire le nom de Chus par l'Ethiopie. Mais on ne doit pas l'entendre de l'Ethiopie proprement dite, ſituée au midi de l'Egypte, vers les ſources du Nil.

Mezraïm a peuplé l'Egypte; c'eſt de quoi on ne doute nullement. L'Ecriture donne toûjours aux Egyptiens & à l'Egypte le nom de Mezraïm, & ce nom qui eſt au duël, peut marquer les deux parties de l'Egypte, la haute & la baſſe; ou ce qui eſt en-deçà & ce qui eſt au-delà du Nil.

Phuth eſt pere d'une partie des peuples d'Egypte. Mais on ne ſçait pas diſtinctement l'endroit précis de ſa demeure. On trouve dans les Géographes le Nôme ou Canton Phtemphu, ou Phtemphuti, le plus avancé vers la Lybie. On connoit auſſi le Canton Phtenetès, dont Buthus étoit la capitale. Ces lieux ont conſervé quelques veſtiges du nom de Phuth.

Fils de Canaan.

Canaan a peuplé le pays connu de tout tems ſous le nom de terre de Canaan, que Dieu promit au Patriarche Abraham, & dont les Hébreux ſe rendirent maîtres ſous Joſué. L'Ecriture (*b*) faiſant le dénombrement des peuples de Canaan, nomme les Hévéens, les Héthéens, les Jébuſéens, les Gergéſéens, les Cinéens, les Cénézéens, les Phérézéens, les Cadmonéens,

(a) *Num.* XII. 1.

(b) *Geneſ.* X. 15. 16. 17. 18. *& alii ſæpius.*

les Amorrhéens, les Sinéens, les Aracéens, les Aradiens, les Samaréens, les Amathéens, & les Cananéens proprement dits, qui ſont les Phéniciens, ou les Sidoniens. Comme on ſera obligé de parler ſouvent de ces peuples dans le cours de cette hiſtoire, il eſt important de marquer ici les limites de leur pays, qui devint depuis celui du peuple de Dieu. AN. DU M. 1770. AVANT J.C. 2230.

Le païs de Canaan avoit pour bornes à l'Occident la mer Méditerranée, & à l'Orient les montagnes de Galaad & l'Arabie déſerte; au Midi l'Arabie pétrée, & au Septentrion il comprenoit anciennement le Liban, & la Syrie creuſe. Les Cananéens ou les Sidoniens, fils de Sidon, fils aîné de Canaan, s'étendoient depuis la riviere d'Eleuthére juſqu'au mont-Carmel; & dans cet eſpace étoient auſſi compris les Aradiens, les Aracéens, les Samaréens, & les Sinéens, ſituez entre le fleuve Eleuthére au Nord, l'Adonis au Midi, le mont Liban à l'Orient, & la Méditerranée au Couchant.

Les Héthéens étoient aux environs d'Hébron & de Berſabée, dans les montagnes qui ſont au Midi du pays de Canaan.

Les Jébuſéens habitoient à Jéruſalem & aux environs.

Les Amorrhéens étoient d'abord en-deça du Jourdain, dans les montagnes qui ſont au Couchant de la mer morte; de-là ils paſſerent le Jourdain, & ſe fixerent dans les montagnes qui ſont à l'Orient de la même mer, entre les torrens d'Arnon & de Jabok.

Les Gergéſéens demeuroient à l'Orient de la mer de Tibériade. Les Hébreux aſſûrent qu'à l'arrivée de Joſué ces peuples ſe retirerent dans l'Afrique.

Les Hévéens étoient originairement dans le

AN. DU M. 1770. AVANT J. C. 2230.

pays qui fut occupé par les Philiſtins (*a*). Il y en avoit auſſi aux environs des montagnes d'Hébal & de Garizim, à Sichem, à Gabaon (*b*), dans les montagnes d'Hermon au-delà du Jourdain (*c*), & dans les montagnes au Midi & à l'Orient de Gaza dans l'Arabie pétrée (*d*). Mais je penſe qu'ils ne ſe retirerent là que depuis l'irruption des Philiſtins, ou des Crétois.

Les Cadmonéens étoient à l'Orient du Jourdain vers les montagnes d'Hermon. L'on remarque des veſtiges de leur nom dans Cadmus & Hermione, ſi célébres dans la Fable, ou dans l'Hiſtoire Grecque.

Les Aracéens étoient à Arcé au pied du mont Liban. C'étoit-là apparemment qu'étoit le fameux temple de Vénus Architis, honorée par les Phéniciens d'un culte ſi particulier.

Les Sinéens habitoient aux environs de Tripoli en Phénicie. On trouve dans le mont Liban un lieu du nom de Sinna.

Les Aradiens avoient pour demeure l'ancienne ville d'Arade, ſituée vis-à-vis l'Iſle & la ville du même nom, près les côtes de Phénicie. L'ancienne ville d'Arade prit le nom d'Antarade, depuis la fondation de celle d'Arade dans l'Iſle à l'oppoſite, qui eſt une Colonie de la premiere.

Les Samaréens avoient pour capitale la ville de Symira, ſur les côtes de Phénicie, prés d'Orthoſie & d'Arade.

Les Amathéens furent apparemment les premiers habitans de la ville d'Emath, ou Emeſe ſur la riviere d'Oronte.

Les Phérézéens étoient, comme l'on croit,

(a) *Deut.* 11. 23. *Joſue* XIII. 4.
(b) *Joſue* 11. 17.
(c) *Joſue* XI. 3.
(d) *Joſue* XIII. 4.

des Paſteurs qui couroient par le pays de Canaan avec leurs troupeaux ſans demeure fixe. Leur nom déſigne des gens diſperſez, ou des Payſans. AN. DU M. 1771. Avant J.C. 2229. Avant l'Ere vulgaire 2233.

Les Cinéens du tems de Moïſe (*a*) demeuroient au Couchant de la mer morte.

On ne trouve poins la ſituation des Cénézéens. On conjecture qu'ils étoient confondus avec les Amalécites, & diſperſez daus l'Arabie pétrée, lorſque Joſué entra dans la terre promiſe.

Les fils de Chus, fils de Mezraïm, furent Saba, Hévila, Sabatha, Rhegma, & Sabathaca. Comme on remarque dans l'Ecriture plus d'un homme du nom de Chus, de Saba, & d'Hévila, il eſt très-mal aiſé de fixer les demeures & les pays de chacun de ces enfans de Chus fils de Mezraïm: & comme nous n'avons rien de certain à dire ſur cela, nous aimons mieux demeurer dans le ſilence, que d'en parler au hazard de tromper le lecteur. Fils de Chus.

Chus eut encore un ſixiéme fils dont le nom eſt devenu fort célébre dans l'Hiſtoire, par la fondation de Babylone. Ce fils fut Nemrod, qui fut un violent chaſſeur devant le Seigneur; c'eſt-à-dire, un grand Conquérant, qui aſſujettit beaucoup de peuples à ſa domination, les traitant à peu près comme les chaſſeurs traitent les bêtes, qu'ils ont pris à la chaſſe, les tuant ou leur conſervant la vie pour ſon ſervice. Il commença à être puiſſant ſur la terre. Il emploïa la violence pour établir ſa domination. La ville capitale de ſon Royaume fut Babylone; outre celles d'Arach, d'Achad, & de Calanné dans la terre de Sennaar. Il s'avança de la Babylonie Nemrod fils de Chus, fondateur de l'Empire d'Aſſyrie.

(*a*) *Num.* XXIV, 21.

AN. DU M. 1771. avant J.C. 2229.

vers l'Assyrie, & bâtit la ville de Ninive, celle de Rohobot, & de Calé : il bâtit aussi celle de Rhésen, entre Calé & Ninive. On dit que son vrai nom étoit Ninus ou Ninévé, & qu'il le donna à la ville de Ninive dont il fut le fondateur. *Nemrod* signifie rebelle, apostat. Le nom de ce Conquérant devint si célébre, qu'il passa comme en proverbe parmi les peuples, & qu'on disoit communément : Un puissant chasseur comme Nemrod.

On ne sçait pas précisément l'année dans laquelle il commença son Empire, ni combien il le posséda, ni jusqu'où il l'étendit. Moïse nous parle simplement des huit villes qu'il bâtit. Il y a assez d'apparence qu'il étoit le Chef de ceux qui entreprirent de bâtir la tour de Babel (*a*), & qu'il continua l'ouvrage qu'ils avoient commencé, puisque Babylone devint la Capitale de son Empire (*b*). Les Babyloniens se vantoient d'une très-grande antiquité (*c*), & leur pays est connu dans Michée (*d*), sous le nom de terre de Nemrod. Ils s'appliquerent de très-bonne heure à l'observation des astres, puisque Callisthéne envoia à Aristote, après qu'Alexandre eut fait la conquête de l'Empire des Perses, des observations astronomiques de mille neuf cens trois ans (*e*), dont le commencement revient en remontant vers le déluge, à l'an du monde 1771 depuis le déluge 115 ans. Les anciens nous parlent de la Monarchie des Assyriens, comme de la premiere de toutes celles d'Orient. Il est très-croïable qu'aiant été fondée par Nemrod, elle subsista long-tems avec éclat. Nous

(a) *Joseph antiq. l.* 1. *c.* 5.
(b) *Genes.* x. 10.
(c) *Jerem.* v. 15.
(d) *Mich.* v. 6.
(e) *Apud Simplicium l.* 2. *de Cœlo.*

connoiſſons du tems d'Abraham (*a*) Amraphel, Roi de Sennaar ou de la Babylonie, qui étoit apparemment un des ſucceſſeurs de Nemrod. Mais l'Empire d'Aſſyrie s'augmenta beaucoup dans la ſuite. Ninive en fut la capitale. La puiſſance, la grandeur & les embelliſſemens de la ville de Babylone, dont nous parlent Hérodote, Ctéſias & les autres, ne regardent que des tems beaucoup poſtérieurs à celui de Nemrod.

AN. DU M. 1771. Avant J. C. 2229.

Mezraïm fils de Cham eut ſix fils, ſçavoir Ludim, Anamim, Laabim, Nepthuïm, Phetruſim & Chaſluïm. On n'entreprend point ici de fixer tous ces peuples : l'ancienne Géographie ne nous fournit pas aſſez de lumiere pour cela ; il ſufit de dire que tous les deſcendans de Mezraïm habiterent dans l'Egypte, ou dans les Provinces voiſines. *Laabim* eſt apparemment pere des Lybiens d'Egypte ou d'Afrique, & *Phetruſim* des habitans de Patros, ou Phaturés dans la haute Egypte. Pour les Chaſluïm, la plûpart (*b*) les ont placé dans la Colchide. Les anciens ont crû, après Hérodote (*c*), que les Colchiens étoient Egyptiens d'origine, & que de-là étoient venus les Philiſtins & les Caphtoriens (*d*), ou les Cappadociens. Nous avons examiné ce ſentiment avec ſes preuves aſſez au long ſur la Généſe; ce n'eſt point ici le lieu d'entrer de nouveau dans cet examen. Nous dirons ſeulement que les Chaſluïm deſcendus de Mezraïm & habitans de l'Egypte, en quelqu'endroit de ce pays qu'ils ayent eu leur demeure, ſont les Auteurs des Caphtoriens, c'eſt-à-dire, des habitans de l'Iſle de Créte (*e*), & que les

Fils de Mezraïm.

(a) *Geneſ.* XIV. 1. 9.
(b) Voyez Bochart.
(c) *Herod. t. l.* 2. *c.* 104.
(d) *Geneſ.* X. 14.
(e) Voyez nôtre Diſſertation ſur l'origine des Philiſtins, à la tête du premier Livre des Rois.

AN. DU M. 1771. AV. J. C. 2229.

Philiſtins étant ſortis de l'Iſle de Caphtor, ou de l'Iſle de Créte, vinrent demeurer dans la Paleſtine avant le tems d'Abraham, & chaſſerent les Hévéens du canton qu'ils occupoient dans la terre de Canaan, pour s'y établir en leur place (a). Voilà en gros ce que nous ſçavons des deſcendans de Mezraïm pere des peuples d'Egypte.

Deſcendans de Sem.

Sem ſecond fils de Noë, & le plus privilégié de tous, par rapport aux bénédictions que Dieu verſa dans ſa famille, dont il voulut même que le Meſſie tirât ſa naiſſance; Sem, dis-je, eut cinq fils, Ælam, Aſſur, Arphaxad, Lud & Aram; qui peuplerent tous de grandes Provinces en de-çà & au-delà de l'Euphrate. Pour lui, il mourut l'an du monde 2158. âgé de ſix cens ans. Pluſieurs l'ont confondu avec Melchiſédech, & lui ont attribué divers ouvrages; mais on n'a rien de certain ſur cela.

Ælam fut pere des Elamites qui ſont ou les anciens Scythes, ou très-voiſins de leur pays. Leur capitale étoit Elymaïs connuë dans les Auteurs ſacrez, auſſi-bien que dans les profanes.

Aſſur peupla l'Aſſyrie. Ninive bâtie par Nemrod, étoit capitale de ce pays. L'Empire d'Aſſyrie & les Rois de Ninive ſont une grande figure dans l'Hiſtoire profane: mais dans l'Hiſtoire du peuple de Dieu, nous ne les voyons que ſous les Rois d'Iſraël & de Juda; & alors ils étoient très-puiſſans, tant en-deçà qu'au-delà de l'Euphrate.

On ne ſçait pas diſtinctement quel pays peupla Arphaxad. Pluſieurs ont cru qu'il étoit pere des Chaldéens, qui ſont nommez Caſdim dans

(a) *Deut.* 11. 23.

les

les Livres ſaints, depuis le tems de Chaſed fils de Nachor. AN. DU M. 1771. AVANT J. C. 2229.

Lud eſt placé par les anciens & par les modernes dans la Lydie province de l'Aſie mineure, pays autrefois fort célébre, mais tombé dans l'obſcurité depuis la victoire remportée par Cyrus ſur Créſus Roi de Lydie.

Aram eſt pere des Syriens tant d'en d'eçà, que de delà l'Euphrate. Leur premier & véritable nom eſt *Araméens*, & on les trouve encore ſous ce nom dans Homere (*a*) & dans Héſiode (*b*), & dans d'autres anciens. Le Prophéte Amos (*c*) dit qu'ils habiterent au commencement dans le pays de Kir, ou dans l'Iberie, ſur le fleuve Cyrus, & que le Seigneur les tira de là, comme il tira les Iſraëlites de l'Egypte, & les Philiſtins de l'Iſle de Caphtor. Il faut que cette tranſmigration ſoit très-ancienne, puiſque l'Ecriture nous repréſente toûjours les Araméens dans la Méſopotamie, & dans la Syrie.

Moïſe nous dit qu'Aram eut pour fils Us, Hui, Géther & Mès: nous n'entreprenons point de marquer préciſément les cantons qu'ils ont habitez, la choſe eſt abſolument impoſſible, au moins à l'égard de la plûpart, & l'utilité qu'on en tireroit, ne ſeroit pas grande. Si l'on trouve leur nom dans le cours de cette Hiſtoire, on tâchera de marquer leur pays, autant qu'on pourra.

Arphaxad fut pere de Salé, & Salé fut pere de Héber, d'où pluſieurs ont crû que dérivoit le nom d'*Hébreu*; mais le ſentiment le plus ſuivi & le mieux fondé, fait venir la dénomination d'Hébreu, donnée à Abraham, & à ſes deſcen-

(a) *Homer. Iliad. B.*
(b) *Heſiod. Theogon.*
(c) *Amos.* IX. 7.

AN. DU M. 1757. Avant J. C. 2443. Avant l'Ere vulgaire 2447.

dans par Iſaac, de ce que ce Patriarche étoit venu de delà l'Euphrate pour habiter dans la terre de Canaan. *Heber* en Hébreu ſignifie au delà, & *Hebri* & *Hebræus*, celui qui eſt de delà. Les Septante en cet endroit (*a*) rapportent, qu'Arphaxad engendra Caïnan, que Caïnan engendra Salé, & que Salé engendra Héber. Mais ni l'Hébreu, ni le Samaritain, ni les verſions Orientales, ni la Vulgate ne liſent point Caïnan; ainſi il y a beaucoup d'apparence que ce nom eſt ſuperflu en cet endroit.

CH. XII. Naiſſance de Phaleg fils d'Héber.

Héber eut deux fils, l'un s'appella Phaleg, & l'autre Jectan. Le nom de *Phaleg* ſignifie *diviſion*. On conjecture que Héber lui donna ce nom à cauſe que la terre ſe diviſa de ſon tems, & que les peuples qui avoient entrepris de bâtir la tour de Babel, ſe diſperſerent en diférens pays. Comme cette diſperſion ne ſe fit pas dans un jour, mais dans la ſuite de quelques années, on ne peut pas dire préciſément le tems auquel elle commença; quoiqu'on ſçache que Phaleg naquit l'an trente-quatriéme d'Héber ſon pere (*b*). Jectan eut pluſieurs enfans, ſçavoir Elmolad, Saleph, Aſarmoth, Jaré, Aduram, Uzal, Decla, Ebal, Abimaël, Saba, Ophir, Hévila, Jobab; & leur demeure s'étendit depuis la ſortie de Meſſa, juſqu'à Séphar montagne d'Orient: ce que nous entendons depuis le Mont Maſius, juſqu'aux Monts Saphires, ou Saſpires, qui ſont à l'Orient de l'Arabie, où étoit Moïſe en écrivant la Genéſe. On trouve encore quelques veſtiges de leurs noms dans l'Armenie, & dans les pays voiſins, comme on l'a montré dans le Commentaire ſur la Genéſe.

Phaleg eut auſſi bon nombre d'enfans (*c*),

(a) *Geneſ.* x. 24.
(b) *Geneſ.* xi. 16.
(c) *Geneſ.* xi. 18. 19

mais l'Ecriture ne parle que de Réü, parce qu'il ſuffiſoit pour nous conduire à Abram, qui étoit l'objet que Moïſe s'étoit principalement propoſé dans les Généalogies qu'il a données dans la Genéſe. Réü engendra Sarug, Sarug fut pere de Nachor, & Nachor engendra Tharé pere d'Abram. Pluſieurs Peres Grecs (*a*) mettent l'origine de l'idolâtrie depuis le déluge ſous Sarug. Juſqu'alors le culte du vrai Dieu s'étoit conſervé dans ſa pureté parmi les hommes de la race de Noë. Mais après la diſperſion des peuples, la ſuperſtition & le déſordre s'introduiſirent inſenſiblement dans le monde, lorſqu'on ne fut plus retenu par le reſpect, & par la préſence des premiers Patriarches.

Naiſſance de Réü l'an du monde 1787.

Origine de l'idolâtrie.

Il y en a d'autres (*b*) qui rapportent l'origine de la fauſſe religion, des maléfices, de la magie, du culte des aſtres, du feu & des Démons à Cham fils de Noë, qui ayant appris ces arts dangereux avant le déluge, & s'étant livré à toute la corruption des mœurs qui régnoit alors, en conſerva la mémoire, & en tranſporta la pratique dans les tems qui ſuivirent le déluge; & il eſt certain que l'Idolatrie, la magie & les arts curieux de l'aſtrologie, & des augures, ſont très-anciens dans l'Egypte, qui fut la demeure de Cham & de ſes fils.

Mais elle ne l'eſt guére moins dans la Chaldée, & parmi les enfans de Sem, s'il eſt vrai, comme il n'y a pas lieu d'en douter, après le témoignage de l'Ecriture (*c*), que Tharé pere

(a) *Euſeb. Chronic. p.* 13. *Epiphan. de hæreſ. t.* 1. *p.* 7. *Johan. Antioch. in excerptis Peireſt. pag.* 778. *Cedren. p.* 37. *Suidas in Sarug. &c.*

(b) *Vide Caſſian. l.* 8. *collat.* 21. *Epiphan. hæreſ.* 39. *c.* 3. *Pſeudoclemens Recognit. lib.* 4. *c.* 27.

(c) *Joſue* XXIV. 2. *Iſaï* XLIII. 27. *Sap.* X. *Judith* 5. V. 7.

AN. DU M. 1757. Avant J. C. 2443.

d'Abram & de Nachor adoroit les Idoles; on croit qu'Abram lui-même étoit d'abord engagé dans cette ſuperſtition; mais que Dieu l'ayant éclairé, il brûla les Idoles de Tharé ſon pere, & ſe retira par l'ordre du Seigneur à Haran, ou Charrés de Méſopotamie, avec ſon pere Tharé, qu'il déſabuſa de ſes erreurs.

Quelques anciens (*a*) aſſûrent qu'Aran frere d'Abram & fils de Tharé, aiant voulu retirer du feu les Idoles qu'Abram y avoit miſes, fut lui-même ſurpris de la flamme, & brûlé avec ces faux Dieux. C'eſt auſſi une ancienne tradition (*b*) qu'Abram étant accuſé devant Nemrod d'avoir brûlé & mis en piéces les Dieux de Tharé, fut condamné à être brûlé: mais Dieu le tira miraculeuſement du milieu des flammes; & c'eſt, ſelon pluſieurs Ecrivains, ce qui eſt marqué dans la Genéſe par ces mots: *Dieu tira Abraham d'Ur*, ou du feu *de Chaldée*; Ur en Hébreu ſignifie du feu. Ces traditions ne ſont pas fort certaines; mais l'Idolâtrie de Tharé, des pere & frere d'Abram au-delà de l'Euphrate, ne paroît pas douteuſe. Les Auteurs Arabes (*c*) donnent pour pere à Abram un nommé Azar, Seigneur de la Cour de Nemrod, & pour aïeul Tharé, dont nous parle Moïſe. Selon eux, l'Idolâtrie étoit commune dans les Etats de Nemrod, qui pouvoit l'avoir reçûe de Chus ſon pere, & celui-ci de Cham fils de Noë; ainſi l'origine en eſt toûjours très-ancienne.

Abram avoit ſoixante & quinze ans, & Tharé

(a) *Suidas in Abraham Syncell. Chronol. p. 99. Philaſtr. hæreſ. 142.*

(b) Voyez la Vulg. dans Eſdr. IX. 7. *Tu ipſe Domine Deus, qui elegiſti Abraham & eduxiſti eum de igne Chaldæorum. Hieronym. qnæſt. Hebr. alii è Judæis, Chriſtianis, Mahumetanis.*

(c) *Herbelot. Bibliot. Orient. p. 12. & 13.*

ſon pere deux cens cinq ans (*a*), lorſque le Seigneur appella Abram (*b*), qui demeuroit dans la ville d'Ur en Caldée, & lui dit de ſortir de ſon pays, & d'aller dans le lieu qu'il lui feroit connoître. Abram obéit aux ordres du Seigneur; il ſortit d'Ur avec Tharé ſon pere, avec Sarai ſa femme, & avec Loth fils de ſon frere Aran, ils arriverent enſemble à Haran, autrement dit Charrés en Méſopotamie, ſur le fleuve Chaboras. Ils n'y furent pas long-tems que Tharé y tomba malade, & y mourut âgé de deux cens cinq ans. Le Seigneur apparut de nouveau à Abram, lui réïtéra ſes ordres (*c*), & lui dit d'aller dans la terre de Canaan, pour y demeurer comme étranger. Sortez, lui dit-il, de vôtre païs, de vôtre parenté, & de la maiſon de vôtre pere, & venez dans la terre que je vous montrerai; & je vous rendrai pere d'un grand peuple; je vous bénirai, je rendrai vôtre nom célébre, & vous ſerez béni. Je bénirai ceux qui vous béniront, & je maudirai ceux qui vous maudiront; & tous les peuples de la terre ſeront benis en vous.

An. du M. 2083. Avant J. C. 1917.

Vocation d'Abram.

Mort de Tharé.

Abram ſortit donc de Haran, étant âgé de ſoixante & quinze ans, aiant avec lui Sarai ſa femme, & Loth ſon neveu; il emmena avec lui tout ce qu'il avoit en bétail, en eſclaves, & en autres effets, & vint dans le pays de Canaan. Il s'avança juſqu'à Sichem, & à la vallée illuſtre, ou la vallée de *Moré* près de Sichem. *Moré* ſignifie viſion, & on croit qu'il lui donna ce nom, parce que le Seigneur s'apparut de nouveau à lui en cet endroit, & lui dit de s'y arrêter. Il y bâtit un autel & y offrit des ſacrifices au

Abram vient dans la terre de Canaan.

(a) *Geneſ.* XI. 31. 32. & *Joſue* XXIV. 2.

(b) 3. *Act.* VII. 2. 3. 4.

(c) *Geneſ.* XII. 1. 2. &c.

Av. DU M. 2083. Avant J. C. 1917.

Seigneur qui lui étoit apparu. Ce fut là où Dieu lui fit la premiere promeſſe de donner un jour ce pays à ſa poſtérité. Dès lors Abram regarda la terre de Canaan, comme l'héritage promis à ſes enfans.

Nicolas de Damas (*a*) raconte, que le Patriarche Abraham étant ſorti de la Chaldée, avec une armée, s'arrêta à Damas & y regna quelque tems, avant qu'il vînt dans la terre de Canaan. Il ajoûte que le nom d'Abraham eſt fort célebre dans tout le pays de Damas, & qu'on y montroit encore de ſon tems un lieu nommé la maiſon d'Abraham. Trogue (*b*) met auſſi Abraham parmi les Rois de Damas, & fait venir les Hébreux de ce pays-là. Eupoléme (*c*) cité dans Aléxandre Polyhiſtor, dit qu'Abraham natif de Caramine, autrement Ur de Chaldée, s'étant rendu fort habile dans l'aſtrologie, & dans toutes les ſciences des Chaldéens, vint par l'ordre de Dieu dans la Phénicie, & enſeigna aux Phéniciens la ſcience des aſtres, ce qui lui acquit une très-grande eſtime de la part du du Roi de Phénicie. Artapane cité dans S. Clément d'Aléxandrie (*d*), rend de même un témoignage glorieux à la grande capacité d'Abraham pour tout ce qui regarde l'aſtronomie, & les autres ſciences cultivées parmi les Chaldéens.

Abraham ne demeura pas long-tems dans la vallée illuſtre ; il alla bientôt dreſſer ſes tentes ſur la montagne, qui étoit entre Béthel à l'oc-

(a) *Nicol. Damaſcen. apud Joſeph. l. 1. c. 8. antiq. & apud Euſeb. præpar. l. 9. c. 16.*

(b) *Trog. ſeu Juſtin. l. 36. c. 2.*

(c) *Apud Euſeb. præpar. lib. 9. c. 17.*

(d) *Apud Clém. Alex. l. 5. Strom. & apud Euſeb. præp. l. 13. c. 12.*

cident, & Haï à l'orient. Il érigea au même lieu un autel au Seigneur, & y invoqua ſon nom. Béthel ne portoit point encore ce nom en ce tems-là. Nous verrons dans la ſuite ce qui lui fit donner ce nom. AN. DU M. 2084. AVANT J.C. 1916.

Comme Abram n'avoit point de maiſon, & que tout ſon bien conſiſtoit en bétail, il ne demeuroit pas long-tems en un lieu. De Béthel il alla en s'avançant vers le midi de la terre de Canaan, & la famine étant ſurvenuë dans ce pays-là, il ſe trouva obligé d'aller en Egypte, où la famine ne regnoit point.

Lorſqu'il étoit prêt d'y entrer, il dit à Saraï ſon épouſe : Je ſçai que vous êtes belle femme, & que quand les Egyptiens vous auront vûe, ils diront : c'eſt la femme de cet homme-là, & ils me tueront & vous réſerveront. Dites donc, je vous ſupplie, que vous êtes ma ſœur, afin que ces gens-ci me traitent favorablement à cauſe de vous, & qu'ils me conſervent la vie en vôtre conſidération. Sara étoit véritablement ſœur d'Abram, comme il le dit ailleurs expreſſément (*a*), étant née du même pere, mais non de la même mere.

La mere de Sara ſelon les Orientaux étoit *Teherila* épouſe de Tharé en ſecondes nôces, & celle d'Abram étoit *Jona*, que Tharé avoit épouſée en premieres nôces (*b*). D'autres (*c*) en très-grand nombre, croient que Sara eſt la même que Jeſcha, fille d'Aram frere d'Abram, & en ce ſens Sara étoit *ſœur* ou niéce & proche parente d'Abram. Car les Hébreux appellent freres & ſœurs les proches parens.

(a) *Geneſ.* xx. 12.

(b) *Annal. Alex. Saïdæ. Patricidæ. Vide & Syncell. part.* 98. *Chronolog.*

(c) *Hieronym. adverſ. Heluid. Aug. contra Mendac. c.* 23. *& contra Fauſt. l.* 22. *c.* 35. *aliosque paſſim.*

Crocodile. La Monarchie Egyptienne eſt conſtamment une des plus anciennes du monde: mais on n'en connoît pas diſtinctement l'origine. On trouve dans les Auteurs anciens de nombreuſes & d'anciennes Dynaſties d'Egypte, dont le commencement eſt ou fabuleux, ou exageré; on ne peut les accorder avec aucune chronologie, ſans en retrancher ou y ajoûter quelque choſe. Nous avons des ſuites de leurs Rois qui ſont anciennes. Mais comme l'Ecriture ne marque le nom d'aucun Roi d'Egypte en particulier avant Séſac qui vivoit ſous Roboam, nous ne ſçavons auquel de ces anciens Rois on doit attribuer ce que nous liſons ici, & ce que nous verrons encore dans la ſuite des Rois d'Egypte; parce que, comme on l'a dit, Pharaon eſt un terme commun & général qui ſignifie Roi, & que la chronologie & la ſucceſſion des Rois d'Egypte n'eſt pas bien fixée.

AN. DU M. 2084. AVANT J. C. 1916.

Quelques anciens Ecrivains profanes (*a*), comme Nicolas de Damas, Eupoléme, Artapane, & pluſieurs autres après eux, ont avancé qu'Abraham avoit enſeigné aux Egyptiens l'aſtrologie, & l'aryhtmétique, qu'il avoit eu de grandes conférences avec les Prêtres d'Héliopolis, & que Pharaon même s'étoit rendu ſon diſciple dans l'étude de l'aſtrologie. Mais l'Ecriture ne nous donne aucun ouverture pour appuier ces traditions. Abram paroît avoir été occupé de toute autre choſe que des ſciences curieuſes. La religion, le culte du Seigneur & la morale, étoient ſa véritable étude. Les païens prévenus, que la ſcience de l'aſtrologie avoit toujours été cultivée dans la Chaldée, plutôt &

(a) *Apud Euſeb. præp. l. 9. c. 16. 17. & apud Joſeph. l. 1. antiq. c. 8.*

AN. DU M. 2084. Avant J. C 1916. Avant l'Ere vulgaire 1920.

avec plus de ſoin, qu'en aucun autre endroit du monde, ont cru qu'Abram étant venu de la Chaldée en Egypte, n'avoit pas manqué d'y répandre ſes connoiſſances, & d'y fréquenter les ſçavans du pays. Ils ſe ſont imaginés, que ce grand homme ne voyageoit, que comme autrefois les Philoſophes de la Gréce, pour étudier & pour contenter ſa curioſité.

Abram ſort de l'Egypte, il ſe ſépare de Loth.

Abram ne demeura pas plus d'un an en Egypte. Il en ſortit avec ſa femme, ſon neveu Loth, & tout ce qui étoit à lui (*a*). Il paſſa par la partie méridionale du païs de Canaan, & s'avança juſqu'au lieu où il avoit auparavant érigé un autel au Seigneur, entre Béthel & Haï, il y ſacrifia & invoqua le nom de Dieu. Or Abram & Loth avoient de très-grands troupeaux, & les pâturages du pays ne pouvoient leur ſuffire en demeurant enſemble; il s'excita même à ce ſujet une querelle entre les paſteurs d'Abram & ceux de Loth. Abram dit donc à Loth: Qu'il n'y ait point, je vous prie, de diſpute entre vous & moi, entre vos Paſteurs & les miens; parce que nous ſommes freres. Vous voiez devant vous tout le pais. Vous pouvez choiſir le canton qu'il vous plaira. Si vous allez à la gauche, j'irai à la droite, ſi vous choiſiſſez la droite, j'irai à la gauche. Loth aiant donc jetté ſa vûë de tous côtés, & conſidérant la plaine de Sodome & de Gomorrhe, qui étoit alors comme un Paradis terreſtre, arroſée des eaux du Jourdain, comme l'Egypte l'eſt par les eaux du Nil, il y choiſit ſa demeure, & ſe ſépara d'Abram. C'eſt dans ce pays, où depuis la ruine de Sodome & de Gomorrhe, s'eſt formée la mer morte. La terre s'étant affaiſſée, & les eaux du Jourdain s'y étant

(a) *Geneſ.* XIII. 1. *& ſeq.*

répandues, produiſirent un Lac ou une mer de la longueur de vingt-quatre ou vingt-cinq lieues, & de cinq ou ſix lieues de largeur aux lieux où elle eſt la plus large.

AN. DU M. 2091. Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulgaire 1913.

Après que Loth ſe fut retiré, le Seigneur apparut à Abram & lui dit : levez vos yeux, & regardez du lieu où vous êtes au ſeptentrion & au midi, à l'orient & à l'occident ; je vous donnerai & à vôtre poſtérité pour jamais, tout ce pays que vous voyez. Je multiplierai vôtre race comme la pouſſiere de la terre ; ſi quelqu'un peut compter la pouſſiere de la terre, il pourra compter auſſi le nombre de vos deſcendans. Parcourez toute l'étenduë de ce pays dans ſa longueur & dans ſa largeur ; parce que je vous le donnerai pour héritage. Alors Abram quitta ſa demeure qui étoit contre Béthel & Haï, & vint dreſſer ſes tentes près de la vallée de Mambré, qui n'eſt pas loin d'Hébron, & il y érigea un autel au Seigneur, comme il avoit coûtume de le faire en tous les lieux où il s'arrêtoit.

CH. XIII. Guerre entre les Rois de la Pentapole & Codorlahomor & ſes alliez.

Environ dix ans après la ſéparation de Loth & d'Abraham, Béra Roi de Sodome, Berſa Roi de Gomorrhe, Sennaar Roi d'Adama, Senneber Roi de Séboim, & le Roi de Ségor après avoir été douze ans entiers aſſujettis à Codorlahomor Roi d'Elam, ſe révolterent contre lui, & ſe retirerent de ſa domination. Codorlahomor aſſembla une grande armée & s'étant ligué avec Amraphel Roi de Sennaar, avec Arioch, Roi d'Ellazar, peut-être *Talaſſar* près de l'Aſſyrie dans la Province d'Eden, & avec Thadal *Roi des Nations*, apparemment des nations qui étoient au-delà du Jourdain, dans la Gallilée des Gentils (*a*); ces quatre Rois avec leurs troupes mar-

(a) Voyez Joſué XII. 23. Matt. IV. 15. Iſaïe IX. 1.

AN. DU M. 2901. AVANT J. C. 1913. Avant l'Ere vulgaire 1992.

cherent vers la terre de Canaan ; ils attaquerent en chemin quelques peuples de delà le Jourdain; comme les Géans Réphaim qui occupoient le païs, qui eſt entre le torrent de Jaboc & l'Arnon; ils prirent & pillerent Aſtaroth Carnaïm, ville fameuſe ſituée à l'orient de la mer de Gallilée.

Ils battirent auſſi les Zuzim, apparemment les mêmes que les *Zomzomims*, anciens habitans du pays qui fut enſuite occupé par les Ammonites (*a*). Moïſe dit que les Zuzim furent battus à *Cham*, peut-être *Chamon*, ancienne ville du même pays (*b*). De plus ils défirent les *Emims dans Savé Cariathaïm*. Les *Emims* ſont un peuple ancien, qui demeuroit originairement dans le pays, qui fut depuis poſſédé par les Moabites (*c*); & *Savé Cariathaïm*, ou la vallée *de Cariathaïm* eſt une ville du même pays, qui appartint depuis au Roi Séhon (*d*). Enfin ils attaquerent dans les Monts de Galaad, les Chorréens peuples fameux, qui deſcendoient de Séhir le Chorréen, & dont le pays fut enſuite occupé par les Iduméens (*e*); ils pouſſerent leurs conquêtes juſqu'aux campagnes de Pharan dans l'Arabie pétrée. De là ils retournerent vers Cadés-barné, où eſt la fontaine de Miſphat, qui ne porta ce nom que depuis Moïſe (*f*). Ils ravagerent le pays des Amalécites, qui habitoient dans l'Arabie pétrée, & défirent les Amorrhéens, dont la demeure étoit à Hazazon Thamar, que l'on croit être la même qu'Engaddi, ville voiſine de la Pentapole & de Gomorrhe. Ainſi les quatre Rois alliez commencerent par abbattre la

(a) *Deut.* II. 20. 21.
(b) Voyez *Judic.* 10. 5. & les Notes ſur la Geneſe XIV. 5.
(c) *Deut.* II. 20. 21.
(d) *Joſué* XIII. 19. 20. 21.
(e) *Geneſ.* XXXII. 3. & XXXVI. 20.
(f) *Num.* XX. 13.

puiſſance des peuples voiſins de Sodome & de Gomorrhe, afin que ces villes n'ayant plus aucun ſecours à eſpérer de ce côté là, elles ne puſſent échapper à leur vengeance.

AN. DU M. 2091. Avant J. C. 1906. Avant l'Ere vulgaire 1912.

Les cinq Rois révoltez voyant les alliez s'approcher de leur ville, mirent leur armée en campagne, & la rangerent dans la plaine même où leurs villes étoient ſituées. Or il y avoit dans cette plaine beaucoup de puits d'où l'on tiroit du bitume ; circonſtance qui pouvoit en rendre l'accès plus difficile & plus dangéreux à la Cavalerie ennemie. Le combat ſe donna, & les Rois de Sodome, de Gomorrhe, de Séboïm, d'Adama & de Ségor furent mis en fuite : une partie de leur armée fut taillée en piéces, & l'autre partie ſe retira ſur les montagnes voiſines, laiſſant les villes en proie aux victorieux. Sodome, Gomorrhe, & les autres places furent pillées, & l'ennemi chargé de butin & de captifs, reprit la route de l'Euphrate. Loth qui s'étoit retiré dans Sodome, fut enveloppé dans le malheur de cette ville ; on ravit tout ce qui étoit à lui, & il fut lui-même emmené avec les autres captifs. En même tems un homme qui s'étoit ſauvé du combat, vint donner avis à Abram de ce qui s'étoit paſſé. Il demeuroit alors dans la vallée de Mambré, & avoit fait une eſpéce de ligue offenſive & défenſive avec Mambré, Eſchol & Aner, qui demeuroient dans la même plaine. Auſſitôt qu'il eut appris cette nouvelle, il en donna avis à ſes alliez, & les exhorta à lui aider à délivrer ſon neveu Loth. Ils armerent leurs gens ; Abram ſe mit à la tête de trois cens dix-huit de ſes ſerviteurs, gens de réſolution, & commença à pourſuivre l'armée des quatre Rois victorieux.

Abram pourſuit les Rois vainqueurs.

Ils firent près de ſoixante-dix lieuës de che-

An. du M. 2091. Avant J. C. 1908. Avant l'Ere vulgaire 1912.

min ſans les pouvoir atteindre ; mais enfin ils les joignirent à Dan, près les ſources du Jourdain. Abram forma deux corps de ſes gens & de ceux de ſes alliez, & venant fondre ſur les ennemis durant la nuit, il les défit & les pourſuivit juſqu'à Hoba, ou Abila, au nord de Damas, dans la vallée qui eſt entre le Liban & l'Antiliban. Il reprit tout le butin que l'ennemi avoit fait, Loth ſon neveu, avec tout ce qui étoit à lui, les femmes captives, & tout ce qui avoit été pris dans le pillage de Sodome & de Gomorrhe. Le Roi de Sodome averti de cet heureux ſuccès, vint au devant d'Abram juſqu'à la vallée de Savé, appellée autrement la vallée du Roi, vis-à-vis Jéruſalem (*a*). Ce fut au même endroit que Melchiſédech Roi de Salem, ou de Jéruſalem (*b*) vint lui offrir des rafraîchiſſemens, du pain & du vin à ſon armée : ou même (*c*) il offrit le pain & le vin en ſacrifice au Seigneur; car il étoit Prêtre du Très-Haut, & il le combla de bénédictions, en diſant : Qu'Abram ſoit béni du Très-Haut, qui a créé le Ciel & la Terre ; & que le Dieu Très-Haut ſoit béni, lui qui vous a protégé & a mis vos ennemis entre vos mains. En même tems Abram pour honorer le Tout-puiſſant dans la perſonne de ſon Prêtre, offrit à Melchiſédech la dîme de tout qu'il avoit pris.

Qui étoit Melchiſédech.

Melchiſédech dont il eſt parlé ici & qui nous eſt repréſenté ſans pere, ſans mere, ſans généalogie, ſuivant la remarque de Saint Paul (*d*), c'eſt-à-dire ; qui paroît ici ſans qu'on ſçache qui il étoit, ni d'où il venoit, n'eſt autre, ſelon les

(a) *Euſeb. in locis.*

(b) *Joſeph. antiq. l. 1. c. 10. Epiphan. hæreſ. 55. paſſim. Vide Pſalm. LXXV. 3. ubi Salem legitur pro Jeruſalem.*

(c) *Joſeph antiq. l. 1. c. 11. alii.*

(d) *Heb. VII. 1. 2. 3. & ſeq.*

anciens Hébreux & les Samaritains (*a*), que le Patriarche Sem, qui vivoit encore. D'autres (*b*) croient que Melchiſédech étoit fils d'Héber & un des petits-fils de Sem. Quelques écrits apocryphes (*c*) portent, que Melchiſédech étoit fils du Roi Melchi, & de la Reine Salem. Melchi étoit idolâtre. Il dit un jour à ſon fils Melchiſédech de lui aller querir ſept victimes pour les immolér à ſes Dieux. Melchiſédech faiſant attention à la vanité des Idoles, revint à ſon pere & voulut lui perſuader de renoncer à ce culte impie; le pere en colere le renvoia à l'étable avec ordre de lui amener ſept veaux, & prit en ſecret la réſolution de l'immoler lui-même. Il découvrit ſon deſſein à la Reine ſon épouſe, qui obtint de lui que la choſe ſe décideroit par le ſort, & que celui de ſes fils ſur qui le ſort tomberoit, ſeroit immolé. Le ſort épargna Melchiſédech, qui monta ſur le Thabor, & pria Dieu de faire ouvrir la terre, afin qu'elle engloutît tous ceux qui aſſiſteroient à ce ſacrifice. La priere de Melchiſédech fut exaucée. Il fut ſept ans ſur le Thabor dans les exercices de la pénitence; après quoi Dieu lui envoia Abram. Melchiſédech le bénit alors pour la premiere fois; il le bénit encore une autre fois au retour de la pourſuite des quatre Rois.

AN. DU M. 2091. AVANT J. C. 1908. AVANT l'Ere vulgaire 1910.

Mais ces abſurditez ne ſont rien en comparaiſon des impiétez de certains hérétiques, qui tiroient leur nom de Melchiſédech, & qui ſoûtenoient que ce Prêtre du Très-Haut, étoit une vertu ſupérieure à J. C. même (*d*); Hierax E-

(a) *Apud Hieronym. qu. Heb. & Ep. 126. ad Evangel. Item apud Epiphan. hæreſ. 55.*

(b) *Greg. Abulpharag. Hiſt. Dynaſt. p. 9. 10. Euthych. t. 1. annal. p. 44.*

(c) *Vide tom. 3. Athanaſ. edit. Montfauc. p. 239.*

(d) *Epiphan. hæreſ. 55.*

AN. DU M. 2092. AVANT J. C. 1908.

gyptien auteur de l'héréſie des Hiéracites, & des queſtions ſur l'ancien & ſur le nouveau Teſtament imprimé ſous le nom de S. Auguſtin, ont cru que Melchiſédech étoit le Saint Eſprit (*a*) : Origenes (*b*), & Didyme ont avancé que c'étoit un Ange qui avoit apparu à Abram. D'autres (*c*) le font venir de la race de Cham ; d'autres (*d*) le font fils de Sidon, fondateur de la ville du même nom dans la Phénicie. Quelques autres dans S. Epiphane (*e*) appellent ſon pere Héraclas, & ſa mere Aſtaroth (*f*). Joſeph fils de Gorion dit que le nom propre de Melchiſédech étoit *Jehoram*, & qu'on lui donna celui de Melchiſédech pour ſurnom, à cauſe de ſa juſtice & de ſa piété. Enfin d'autres l'ont confondu avec Enoch, & pluſieurs ont cru qu'il étoit le Meſſie (*g*). Mais il eſt inutile de charger le papier de toutes ces réveries. Tenons-nous au certain marqué dans l'Ecriture, qui eſt qu'il étoit Prêtre du Très-Haut ; qu'il étoit la figure de Jeſus-Chriſt, & que l'offrande qu'il fit du pain & du vin, étoit le ſymbole du ſacrifice de la Loi nouvelle. Voyez *Hébr.* VII.

Or le Roi de Sodome étant venu auſſi au-devant d'Abram, lui dit : Rendez-moi les perſonnes que vous avez délivrées, & je vous abandonne tout le reſte. Abram répondit : Je leve la main, & je jure par le Seigneur, le Dieu Très-Haut, Maître du Ciel & de la Terre, que je ne

(a) *Epiphan. hæreſ. 67. & auth. quæſt.* v. *& N. T. qu.* 109.

(b) *Origen. apud Epiphan. hæreſ.* 67.

(c) *Chronic. paſcale. p.* 49. *Edit. Cang.*

(d) *Mich. Glic. p.* 135. *annal. alii.*

(e) *Epiphan. hæreſ.* 55. *c.* 2.

(f) *Joſeph. Gorionid. l.* 6. *c.* 35.

(g) Voyez nôtre Diſſert. ſur Melchiſédech, à la tête de l'Epît. de S. Paul aux Hébreux.

recevrai rien de tout ce qui eſt à vous ; afin que vous ne puiſſiez pas dire, que vous avez enrichi Abram, à l'exception ſeulement de ce que mes gens ont pris pour leur nourriture, & de ce qui eſt dû à Mambré, Eſcol & Aner mes alliez, qui pourront ſuivant la loi de la guerre, prendre leur part au butin, que nous avons gagné. Ainſi finit cette guerre ; Loth retourna à Sodome, & Abram avec ſes gens, s'en allerent dans la vallée de Mambré près Hébron. AN. DU M. 2092. AVANT J. C. 1908.

CH. XIV. Apparition du Seigneur à Abram.

Peu de tems après le Seigneur apparut à Abram dans une viſion, & lui dit : Ne (*a*) craignez point, Abram, je ſuis vôtre protecteur & vôtre récompenſe infiniment grande. Abram lui répondit : Seigneur mon Dieu, que me donnerez-vous ? je mourrai ſans enfans, & Eliéſer de Damas, Intendant de ma maiſon ſera mon héritier. Comme s'il eût voulu dire : Vos promeſſes, Seigneur, ſont grandes & magnifiques ; mais ſur qui dois-je eſpérer d'en voir tomber l'effet ? Je ſuis vieux, & je n'ai point d'enfans ; aurez-vous pour agréable que je choiſiſſe pour mon héritier Eliézer de Damas mon Intendant, ou Damaſcus fils d'Eliézer Intendant de ma maiſon ? C'étoit demander à Dieu d'une maniere indirecte & reſpectueuſe, qu'il lui plût lui donner un fils. Le Seigneur lui répondit : Celui-là ne ſera point votre héritier, mais le fils qui ſortira de vous ; & après avoir fait ſortir Abram hors de ſa tente, il continua & lui dit : Levez les yeux au Ciel, & comptez les étoiles, ſi vous pouvez ; c'eſt ainſi que ſe multipliera votre race. Abram crut à Dieu, & ſa foi lui fut imputée à juſtice. Dieu lui dit encore ; Je ſuis le Seigneur qui vous ai tiré d'Ur de Chaldée, pour vous donner cette

(a) *Geneſ.* XV. 1. 2. 3.

AN. DU M. 2092. Avant J.C. 1908. Avant l'Ere vulgaire 1912.

terre de Canaan, afin que vous la poſſédiez. Abram répliqua, Seigneur mon Dieu, comment puis-je connoître que je dois la poſſéder? le Seigneur lui dit : Prenez une vache de trois ans, une chévre de trois ans, & un belier de trois ans, avec une tourterelle & une colombe ; immolez tout cela, & je ferai alliance avec vous.

Alliance du Seigneur avec Abram.

Abram prenant donc tous ces animaux, les coupa par moitié, & mit les parties qu'il avoit diviſées vis-à-vis l'une de l'autre : mais il ne coupa point la tourterelle ni la colombe. Les oiſeaux venoient fondre ſur ces victimes, & Abram les chaſſoit, ou ſuivant l'Hébreu (*a*), & Abram mit les oiſeaux qu'il avoit immolé ſur les victimes coupées, & il ſe coucha au milieu d'elles. Il faut ſe ſouvenir qu'Abram eut cette viſion durant la nuit, puiſqu'il eſt dit un peu auparavant, qu'après l'avoir fait ſortir de ſa tente, Dieu lui montra les étoiles, & lui dit : Comptez les étoiles, ſi vous pouvez : c'eſt ainſi que ſera votre poſtérité. En même tems Dieu lui ordonna de lui préparer le ſacrifice marqué ici, qui devoit ſervir à ratifier l'alliance qu'il devoit faire avec lui. Le lendemain Abram exécuta les ordres du Seigneur : il érigea deux autels vis-à-vis l'un de l'autre, & mit ſur eux les animaux coupez par moitié : mais pour la colombe & la tourterelle, il ſe contenta de les tuer, & de les mettre l'une ſur un des autels, & l'autre ſur l'autre, ſans les couper. Il ſe coucha entre ces deux autels, en attendant que Dieu lui apparût de nouveau, & lui déclarât ſon intention ſur ce ſacrifice; & comme le Soleil ſe couchoit, Abram fut ſurpris d'un ſommeil extatique, & d'une terreur divine, &

(a) *Geneſ.* xv. 11. ויורד העיט על אברם ויגרש תפגרים וישבאתם

il oüit ces paroles : Apprenez ce qui doit arriver dans les tems à venir à vôtre race ; elle demeurera comme étrangére dans un autre pays que le ſien, & y ſera réduite en ſervitude, & accablée de travaux pendant quatre cens ans. Mais j'exercerai mes jugemens ſur le peuple auquel ils ſeront aſſujettis, & ils ſortiront après cela de ce païs avec de grandes richeſſes. Il vouloit marquer la deſcente des Hébreux en Egypte, la ſervitude dont ils y furent accablez, & la maniere miraculeuſe dont ils ſortirent ſous Moïſe. Pour vous, ajoûta-t-il, vous irez en paix avec vos peres, & vous mourrez dans une heureuſe vieilleſſe ; mais vos deſcendans reviendront en ce pays-ci, après la quatriéme génération, parce que la meſure des iniquitez des Amorrhéens n'eſt pas encore remplie. AN. DU M. 2092. AVANT J. C. 1908.

Lors donc que le Soleil fut couché, il ſe forma une obſcurité ténébreuſe ; & il parut comme la flamme d'un four, d'où ſortoit une grande fumée, & comme une lampe ardente, qui paſſoit au milieu des victimes ainſi diviſées. Ce feu étoit le ſymbole de la préſence du Seigneur, la marque qu'il avoit le ſacrifice d'Abram pour agréable, & qu'il ratifioit l'alliance & les promeſſes qu'il lui avoit faites. La flamme conſuma les victimes préparées. Ainſi ſuivant la très-ancienne coûtume uſitée en ces ſortes de ſacrifices, où les perſonnes qui faiſoient alliance, paſſoient au milieu des victimes coupées en deux (*a*), comme pour marquer que ſi elles manquoient à leurs paroles, elles conſentoient d'être ainſi coupées & partagées, on vit dans cette occaſion Abram ſe coucher au milieu des autels de ſon ſacrifice, & Dieu ſous le ſymbole

(a) Voyez nôtre Comment. ſur le Genéſe xv. 10.

de la flamme, paſſer au travers des victimes & y mettre le feu.

An. du M. 2092. Avant J. C. 1908.

En ce jour-là donc le Seigneur fit alliance avec Abram, & s'engagea de lui donner à lui & à ſa race toute la terre de Canaan, & tout ce qui eſt depuis le Nil juſqu'à l'Euphrate, pays que poſſédoient alors les Cinéens, les Cénézéens, les Cedmonéens, les Héthéens, les Phérézéens, les Réphaïms, les Amorrhéens, les Cananéens, les Gergéſéens & les Jébuſéens. Promeſſes qui furent exécutées par la conquête de la terre de Canaan faite par Joſué: & enſuite d'une maniere plus exacte & plus parfaite, ſous les regnes de David & de Salomon, qui poſſéderent réellement tout le pays qui eſt entre le Nil & l'Euphrate.

Saraï donne Agar pour femme à Abraham.

Abram & Saraï quoique fortement perſuadez de la vérité des promeſſes que Dieu leur avoit fait, de multiplier leur race comme les étoiles du Ciel, & de lui donner en héritage la terre de Canaan, ne ſçavoient encore comment ces promeſſes pourroient s'exécuter; parce que Saraï étoit ſtérile & qu'Abram étoit déja âgé de quatre-vingt-cinq ans. Saraï crut que peut-être cela regardoit les enfans qu'Abram pourroit avoir d'une autre femme. C'eſt pourquoi aiant une ſervante Egyptienne nommée Agar (*a*), elle dit à ſon mari: Vous ſçavez que le Seigneur m'a miſe hors d'état d'avoir des enfans; prenez donc, je vous prie, ma ſervante, afin que je voie ſi j'aurai au moins des enfans par ce moyen. Abram s'étant rendu à ſa priere, prit Agar ſa ſervante à titre de femme de ſecond rang. Or Agar voiant qu'elle étoit devenuë femme d'Abram, & qu'elle étoit enceinte, commença à mépriſer ſa maî-

An du M. 2093. Avant J. C. 1907.

(a) *Geneſ.* xvi.

treſſe. Alors Saraï dit à Abram, vous me traitez avec injuſtice. Je vous ai donné ma ſervante pour être vôtre femme, & voiant qu'elle eſt devenuë groſſe, elle me mépriſe, que le Seigneur ſoit juge entre vous & moi. Abram lui répondit: Vôtre ſervante eſt entre vos mains, uſez-en comme il vous plaira. Saraï l'ayant donc châtiée, Agar s'enfuit, & elle s'arrêta près de la fontaine, qui eſt ſur le chemin de Sur.

An du M. 2092. AV. J. C. 1908.

Comme donc Agar erroit dans ces déſerts, l'Ange du Seigneur lui apparut, & lui dit: Agar, ſervante de Saraï, d'où venez-vous, & où allez-vous? Elle répondit: Je fuis de devant Saraï ma maîtreſſe. L'Ange lui conſeilla de s'en retourner vers ſa maîtreſſe, & de s'humilier devant elle, & il ajoûta: Je multiplierai vôtre poſtérité de telle ſorte, qu'elle ſera innombrable. Vous avez conçu, lui dit-il, & vous enfanterez un fils, que vous appellerez Iſmaël, parce que le Seigneur a entendu vos cris, & a été touché de votre affliction. Ce ſera un homme fier & ſauvage, il levera la main contre tous, & tous la leveront contre lui; il dreſſera ſes pavillons à la vûë de tous ſes freres, ſans qu'ils oſent l'en empêcher. C'eſt ce qui s'eſt admirablement vérifié dans la perſonne des Arabes deſcendans d'Iſmaël; ces peuples ſont naturellement guerriers, fiers, ſauvages, ſans demeures fixes, voleurs, & aiant leurs tentes aux environs de la Judée, & de l'Idumée. Agar conſolée par cette apparition, invoqua le nom du Seigneur, & dit: Vous êtes le Dieu qui me voiez; ou, C'eſt vous, Seigneur, qui m'avez apparu; & j'ai vû par derriere celui qui s'eſt fait voir à moi; ou bien, en ſuivant une autre traduction: Puis-je voir ou être en vie, après avoir vû celui qui m'eſt apparu? Elle admire que la viſion d'un Ange ne lui ait pas cauſé la mort: car telle étoit l'opinion

AN. DU M. 2094. AVANT J. C. 1906.

des Anciens; ils croïoient que l'on ne pouvoit voir un Dieu, ni un Ange, ſans être expoſé au danger de mourir (a). C'eſt pourquoi elle appella la fontaine, ou le puits près duquel elle avoit eu cette viſion le puits du vivant, & du voïant: c'eſt le puits qui eſt entre Cadés & Barad, dans l'Arabie pétrée.

CH. XV. Naiſſance d'Iſmaël.

Agar étant revenuë dans la maiſon d'Abram, qui demeuroit toûjours près d'Hébron dans la vallée de Mambré, elle accoucha bien-tôt après d'un fils, qui fut nommé Iſmaël. Abram avoit alors quatre-vingt ſix ans, & il regardoit Iſmaël comme devant être l'héritier des promeſſes que Dieu lui avoit faites; ne ſongeant point que Dieu dût lui donner un autre fils. Mais treize ans après. Abram étant déja dans ſa quatre-vingt-dix-neuviéme année (b), le Seigneur lui apparut & lui dit: Je ſuis le Dieu tout-puiſſant, marchez en ma préſence, & ſoyez parfait: Je ferai alliance avec vous & je multiplierai vôtre race juſqu'à l'infini. Abram ſe proſterna le viſage contre terre, & Dieu lui répéta qu'il vouloit faire alliance avec lui, & qu'il vouloit le rendre pere de pluſieurs nations. Il ajoûta; Vous ne vous appellerez plus Abram, c'eſt-à-dire, pere élevé, mais Abraham, qui eſt l'abrégé de Abrab-hammon, pere d'une grande multitude; parce que je vous ai deſtiné pour être le pere de pluſieurs nations; je vous comblerai de proſpéritez; vôtre race égalera les plus grands peuples, & des Rois ſortiront de vous. J'affermirai mon alliance avec vous, & après vous avec vôtre race dans la ſuite des générations, par un pacte éternel; afin que je ſois vôtre Dieu, & le Dieu

(a) Voyez *Exod.* XXIV. 11. XX. 19. XXII. 20. *Judic.* VI. 22. Et nôtre Commentaire ſur la Genéſe XVI. 13, 15.

(b) *Geneſ.* XVII. 1.

de votre poſtérité, je vous donnerai la terre de Canaan, ce païs où vous demeurez à préſent comme étranger; afin que vôtre poſtérité la poſſéde en propre. Mais c'eſt à condition que vous obſerverez mon alliance, vous & vôtre race après vous, & que vous ſerez mon peuple, comme je ſerai vôtre Dieu; & voici le ſceau du pacte que je vais faire avec vous, & avec votre poſtérité après vous: Tous les mâles d'entre vous ſeront circoncis, & cette circonciſion ſera la marque de l'alliance que je fais avec vous. L'enfant de huit jours ſera circoncis parmi vous. Et cette loi ſera pour tous les mâles ſans exception, ſoit libres ou eſclaves, nez dans votre maiſon, ou achetez d'ailleurs, ſoit de vôtre race ou des étrangers. C'eſt là le ſigne de l'alliance éternelle, que je fais avec vous. Tout mâle qui n'aura pas été circoncis, ſera exterminé de mon peuple, il n'aura aucune part à mes promeſſes, ni aux prérogatives des deſcendans d'Abraham; parce qu'il aura violé mon alliance, & qu'il n'en aura pas porté ſur lui le caractere ſpécial. Et à l'égard de vôtre épouſe, vous ne l'appellerez plus Saraï, c'eſt-à-dire, ma Princeſſe, ou, madame; mais Sara, c'eſt-à-dire, Dame, ou Princeſſe.

An. du M. 2107. Avant J. C. 1893.

Alliance du Seigneur avec Abraham.

Origine de la Circonciſion.

Ces changemens des noms dans Abram & dans Saraï, marquoient l'exercice du domaine de Dieu ſur leur famillle, & qu'il vouloit devenir leur Dieu, leur Protecteur, & leur Seigneur, d'une façon toute particuliere. Le caractere de la Circonciſion imprimé ſur tous les mâles, étoit auſſi une autre marque de juriſdiction & de domaine de la part de Dieu. Les Maîtres en Orient marquoient leurs eſclaves de quelque ſigne pour les faire reconnoître. Le Seigneur ajoûta; Je comblerai de mes bénédictions Sara vôtre épouſe; je vous donnerai un

AN. DU M 2107. Avant J. C. 1893.

fils qui ſortira d'elle; il ſera chef des nations; & il comptera des Rois parmi ſes enfans. Alors Abraham ſe proſterna le viſage contre terre, & ne put s'empêcher de rire, en diſant au fond de ſon cœur: Un homme de cent ans auroit-il donc bien un fils, & Sara enfanteroit-elle à quatre-vingt-dix ans; & il dit à Dieu: Faites moi la grace qu'Iſmaël vive en vôtre préſence; comme s'il eût témoigné quelque doute ſur la promeſſe de Dieu; ou plûtôt que croiant ne l'entendre pas comme il faut, il ait voulu prier le Seigneur de s'expliquer d'une maniere, qui ne fût ſujette à aucune équivoque. Le Seigneur lui dit donc: Sara vôtre femme vous enfantera un fils, que vous nommerez Iſaac. Je ferai alliance avec lui, & avec toute ſa race après lui; & cette alliance ſera éternelle. Et à l'égard d'Iſmaël, je veux bien auſſi vous exaucer en ſa faveur: Je le bénirai, & lui donnerai une poſtérité très-grande & très-nombreuſe. Douze Princes ſortiront de lui, & je le rendrai chef d'un grand peuple. Mais l'alliance que je fais aujourd'hui avec vous, s'établira dans Iſaac que Sara vous enfantera dans un an, en cette même ſaiſon.

Les promeſſes que Dieu fait ici à Abraham à l'égard d'Iſaac s'exécuterent admirablement, comme nous le verrons dans toute la ſuite de cette hiſtoire. Quant à Iſmaël, il eut douze fils (*a*), ainſi que nous le verrons ci-après, qui devinrent Chefs ou Princes des douze Tribus des Arabes, ou Iſmaëlites. Après l'entretien que nous venons de voir, Dieu ſe retira, & Abraham prit Iſmaël ſon fils, âgé alors de treize ans accomplis, & tous les eſclaves nez

(*a*) *Geneſ.* XXV. 12. 13. 14. *&c.*

dans

dans ſa maiſon, avec ceux qu'il avoit achetez, & généralement tous les mâles qui étoient parmi ſes domeſtiques, & il les circoncit le jour qui ſuivit l'apparition du Seigneur. Il prit auſſi lui-même la Circonciſion, quoiqu'âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. Ainſi toute la maiſon d'Abraham reçut le caractere de la Circonciſion en un même jour.

An. du M. 2107. Avant J. C. 1893.

CH. XVI. Apparition de trois Anges à Abraham.

Quelque tems après & dans la même année (*a*) le Seigneur apparut à Abraham dans la vallée de Mambré, lorſqu'il étoit aſſis à la porte de ſa tente dans la plus grande chaleur du jour. Abraham ayant levé les yeux vit trois hommes en habit de voïageurs, qui venoient vers ſa tente; auſſi-tôt il ſe leve, court au devant d'eux, ſe proſterne en terre, & s'adreſſant à celui des trois, qui lui paroiſſoit le plus conſidérable, il lui dit : Seigneur, ſi j'ai trouvé grace devant vous, ne paſſez pas la tente de vôtre ſerviteur, ſans vous y arrêter. Je vous apporterai un peu d'eau pour laver vos pieds, & vous vous repoſerez ſous cet arbre, en attendant que l'on vous ſerve un peu de pain pour reprendre vos forces, & vous continuerez enſuite votre chemin: car j'ai lieu de croire qu'étant venus près de ma tente à l'heure du repas, & durant la plus grande chaleur du jour, vous ne voudrez pas me priver de l'honneur de vous rendre ce petit ſervice. Ils lui répondirent : Faites ce que vous avez dit.

Abraham entra donc promptement dans ſa tente, & dit à Sara : Pêtriſſez vîte trois meſures de farine, & faites cuire des pains ſous la cendre ; il courut en même tems à ſon troupeau, & y prit un veau très-gras & très-tendre, qu'il

(a) *Geneſ.* XVIII.

An. du M. 2107. Avant J.C. 1893.

donna à un ſerviteur qui ſe hâta de le faire cuire ; après quoi il leur ſervit du beurre, ou de la crême, & du lait, avec le pain & la viande qu'il leur avoit préparé : lui cependant ſe tenoit debout auprès d'eux ſous l'arbre où ils étoient. Après qu'ils eurent mangé, ils lui dirent ; où eſt Sara vôtre femme ? Il répondit : Elle eſt dans la tente. L'un d'eux dit à Abraham ; Je vous viendrai voir dans un an, en ce méme tems ; je vous trouverai tous deux en vie, & Sara vôtre femme aura un fils. Sara aiant oüi cela, ſe mit à rire derriere la porte de ſa tente ; car elle & Abraham étoient fort avancez en âge, & ce qui arrive d'ordinaire aux femmes, avoit ceſſé dans Sara. Elle rit donc ſecretement, en diſant : Après que je ſuis devenuë vieille & que mon Seigneur l'eſt devenu auſſi, penſerois-je à uſer du mariage ? Mais le Seigneur dit à Abraham ; Pourquoi Sara a-t-elle ri ? Y a-t-il rien de difficile à Dieu ? Je vous reviendrai voir, comme jai dit, dans un an, & Sara aura un fils. Sara nia qu'elle eût ri ; parce qu'elle étoit étonnée que l'Ange eût pu découvrir ce qu'elle n'avoit fait qu'en ſecret. Mais le Seigneur lui dit : Cela n'eſt pas ainſi, car vous avez ri.

Les trois Anges qui avoient paru ſous la figure d'hommes s'étant levez prirent le chemin de Sodome, & Abraham alloit avec eux, les accompagnant, & les reconduiſant par honneur. Alors le Seigneur dit : Pourrois-je cacher à Abraham ce que je vais faire, puiſqu'il doit être chef d'un grand peuple, & que les nations ſeront benies en lui ? car je ſçai qu'il ordonnera à ſes enfans d'être fidéles au Seigneur, & d'agir ſelon l'équité & la juſtice, afin que Dieu accompliſſe en leur faveur ce qu'il lui a promis. Il ajoûta : Le cri des déſordres de

Sodome & de Gomorrhe s'augmente de plus en plus, & leur iniquité eſt montée à ſon comble. Je deſcendrai donc, & je verrai ſi leurs œuvres répondent à ce cri qui eſt monté juſqu'à moi. En même tems deux des Anges s'avancerent plus vîte vers Sodome, & laiſſerent Abraham ſeul avec le troiſiéme. Alors Abraham s'approchant, lui dit: Seigneur, perdrez-vous le juſte avec l'impie? S'il y a cinquante juſtes dans cette ville, périront-ils tous avec les autres, & ne pardonnerez-vous pas à la ville à cauſe de cinquante juſtes? Non ſans doute; cette conduite eſt trop éloignée de vôtre juſtice. Le ſouverain Juge de toute la terre ne confondra pas ainſi le bon avec le méchant, & ne perdra pas le juſte avec l'impie. Le Seigneur répondit: Si je trouve dans tout Sodome cinquante juſtes, je pardonnerai à cauſe d'eux à toute la ville.

An. du M. 2107. Avant J.C. 1893.

Abraham dit enſuite: Puiſque j'ai commencé, je parlerai encore à mon Seigneur; quoique je ne ſois que poudre & cendre. S'il s'en falloit cinq qu'il n'y eût cinquante juſtes, perdrez-vous toute la ville; parce qu'il n'y en auroit que quarante-cinq? Le Seigneur lui dit: Je ne perdrai point la ville s'il s'y trouve quarante-cinq juſtes. Abraham ajoûta: Mais s'il n'y a que quarante juſtes, que ferez-vous? Je ne détruirai point la ville, ſi j'y trouve quarante juſtes. Je vous prie, Seigneur, dit Abraham, de ne point trouver mauvais ſi je parle encore: Si vous trouvez dans cette ville trente juſtes, que ferez-vous? Si j'y en trouve trente, dit le Seigneur, je ne la perdrai point. Puiſque j'ai commencé, reprit Abraham, je parlerai encore à mon Seigneur: Et ſi vous y en trouviez vingt; il lui dit: Je ne la perdrai point, s'il y en a vingt. Seigneur, ajoûta Abraham, ne vous fâchez point, je vous ſupplie, ſi je

An. du M. 2107. Avant J. C. 1893.

parle encore une fois : Et si vous trouvez dix justes dans cette ville ? Je ne la perdrai point, dit-il, s'il y a dix justes. Après que le Seigneur eut parlé à Abraham, il se retira & disparut ; & Abraham retourna chez lui à Mambré.

Les deux Anges arrivent à Sodome.

Sur le soir (a) les deux Anges arriverent à Sodome. Loth se trouva alors assis à la porte de la ville, & les aiant vûs, il se leva, alla au devant d'eux, se prosterna jusqu'en terre, & leur dit : Mes Seigneurs, venez, je vous prie, dans la maison de vôtre serviteur, & prenez-y vôtre logement pour cette nuit ; vous y laverez vos pieds, & demain au matin vous continuerez vôtre voyage. Ils lui répondirent : Nous n'irons point chez vous ; mais nous demeurerons ici dans la place. Il les pressa de nouveau avec de grandes instances, & les força d'entrer dans sa maison : il leur servit à manger & les régala le mieux qu'il put. Mais avant qu'ils se fussent retirez pour se coucher, la maison fut assiégée par tous les habitans de la ville, depuis les enfans jusqu'aux vieillards, & aiant appellé Loth, ils lui dirent avec insolence : où sont ces hommes, qui ce soir sont entrez chez vous ? faites-les sortir afin que nous les connoissions. Ils marquoient sous ce terme couvert une action abominable : & tout ce concours si général de tous les âges, & de tous les ordres de la ville, fait bien voir jusqu'à quel point la corruption y étoit parvenue. Loth sortit de sa maison, & aiant fermé la porte derriere lui, il leur dit : Je vous prie, mes freres, quittez cette entreprise, ne faites point cet outrage à mes hôtes ; ne violez point envers eux les droits sacrez de

(a) *Genes.* XIX.

l'hoſpitalité. J'ai deux filles qui ſont encore vierges ; je vous les amenerai : uſez-en comme il vous plaira, pourvû que vous ne faſſiez point de tort à ces hommes, qui ſont entrez dans ma maiſon. Le trouble où il ſe trouva, ne lui permit pas apparemment de réfléchir ſur ce qu'il diſoit ; ou il crut que la ſeule propoſition qu'il faiſoit à ces hommes, de leur abandonner ſes filles, ſuffiroit pour leur faire quitter leur mauvaiſe réſolution. An. du M. 2107. Avant J. C. 1893.

Mais ils lui répondirent : Retirez-vous ; vous êtes venu comme un étranger parmi nous, eſt-ce afin d'être nôtre juge ? Et en même tems ſe jettant ſur lui, ils vouloient lui faire violence. Et comme ils étoient prêts de rompre les portes, les deux Anges qui étoient au-dedans prirent Loth par la main, & l'aiant fait rentrer dans la maiſon, ils fermerent la porte & frapperent d'un aveuglement paſſager tous ceux qui étoient au dehors, en ſorte qu'ils ne purent plus trouver la porte de la maiſon. Les Anges dirent enſuite à Loth : Avez-vous ici quelqu'un de vos proches, de vos gendres, de vos fils, ou de vos filles ? faites ſortir de cette ville tous ceux qui vous appartiennent ; car nous ſommes envoiez pour détruire ce lieu, dont le cri eſt monté juſqu'au ciel. Loth étant donc ſorti de ſa maiſon, alla parler à ſes gendres qui devoient épouſer ſes filles, & les avertit du malheur dont Sodome étoit menacée. Mais ils ſe raillerent de ce qu'il diſoit, & négligerent ſon avis. A la pointe du jour les Anges preſſerent Loth de ſortir avec ſa femme & ſes filles, & voiant qu'ils différoient toûjours, ils les prirent par la main, & les menerent ainſi hors de leur maiſon, & les firent ſortir de la ville. Alors ils leur dirent : Sauvez-vous promptement ; ne regardez point derriere, &

AN. DU M. 2107. Avant J.C. 1893.

ne vous arrêtez point dans le pays d'alentour ; mais gagnez les hauteurs, de peur que vous ne ſoiez enveloppez dans la perte de ces villes.

Loth leur répondit ; Seigneur, puiſque vôtre ſerviteur a trouvé grace devant vous, & que vous avez ſignalé envers lui vôtre grande miſéricorde, conſidérez, je vous prie, que je ne puis me ſauver ſur les hauteurs, & ſi je ſuis ſurpris avant que d'y être arrivé, je ne puis éviter la mort. Mais il y a ici près une petite ville où je puis me ſauver. L'Ange lui répondit : J'accorde encore cette grace à vos prieres, je veux bien épargner la ville dont vous me parlez ; hâtez-vous ſeulement de vous y retirer, car je ne pourrai rien faire juſqu'à ce que vous y ſoyez entré. La ville dont il s'agiſſoit, s'appelloit Bala ; mais depuis ce tems on l'appelle *Segor* ou *Zoara*, nom qui ſignifie petite, parce que Loth avoit inſiſté ſur ſa petiteſſe pour obtenir qu'elle fût épargnée. Elle eſt au midi de la mer morte en tirant vers les montagnes de l'Idumée & de Moab.

CH. XVII.

Ruine de Sodome & de Gomorre, &c.

Le ſoleil ſe levoit ſur la terre lorſque Loth entra dans Segor. Dans le même moment, Dieu fit tomber ſur Sodome, ſur Gomorre, Séboïm & Adama, une pluie de ſouffre & de feu, qui réduiſit ces quatre villes en cendres, & le feu s'étant communiqué au terrain où elles étoient bâties, lequel étoit tout pétri de ſouffre, de bitume & d'aſphalte, y cauſa un incendie que rien ne fut capable d'éteindre. La terre ainſi conſumée s'affaiſſa & forma un très-vaſte baſſin, dans lequel ſe répandirent les eaux du Jourdain, & compoſerent ce qu'on a depuis appellé la mer morte, ou le lac Aſphaltite, ſur le bord duquel on voit encore des reſtes de ce terrible incendie, dans les rochers brûlez, dans les ruines des villes & dans le ter-

rain tout noir & tout cendreux. Les fruits mêmes qui viennent ſur ces rivages ſe reſſentent de la mauviſe qualité du terroir ; l'écorce a quelque beauté, mais tout le dedans eſt corrompu & ſe réduit en pouſſiere. On aſſûre qu'on voit encore dans l'eau, & aſſez près du rivage, des débris de quelques-unes de ces anciennes villes : & nous ſçavons par les anciens monumens, que Sodome, Séboïm & Adama ſe rétablirent, ſoit qu'elles euſſent été ſimplement conſumées par le feu, ſans être noiées comme l'autre dans les eaux du Jourdain, ſoit que dans la ſuite on eût rebâti ſur les bords du Lac, des villes du même nom que les anciennes (*a*).

AN. DU M. 2107. AVANT J. C. 1893.

La femme de Loth qui ne quittoit qu'à regret Sodome, ne ſe hâtoit point, & ne ſuivoit les Anges & ſon mari, que d'aſſez loin ; tournant de tems en tems la tête en arriere, & doutant peut-être des menaces des Anges (*b*). Lorſqu'elle eut entendu le bruit des foudres & de la pluie de ſouffre & de feu qui tomba, elle regarda derriere, & fut changée en une ſtatuë de ſel. Quelques anciens (*c*) aſſurent qu'elle fut réellement changée en une ſtatuë de ſel métallique, ſolide & capable de réſiſter à toutes les injures de l'air ; qu'elle conſervoit ſa forme de femme, & que par un miracle continuel, elle ne perdoit rien de ſa groſſeur, quoique par curioſité tous les jours on en tirât des morceaux. Pluſieurs voïageurs aſſurent qu'on

(a) Voyez nôtre differt. ſur la Géographie à la tête de Joſué.

(b) *Sap.* x. 7. *Incredibilis animæ memoria figmentum ſalis.*

(c) *Vide Iren. l.* 4. *c.* 51. *Autor. Carm. de Sodoma. ſub nomine Tertull. Sedul. & Claud. Victor. l.* 3. *in Geneſ. &c.*

AN. DU M. 2107. AVANT J.C. 1893.

la leur a montrée de loin, & qu'elle ſubſiſte encore aujourd'hui. Mais quand on vient à examiner leur témoignage avec exactitude, on y trouve bien des contradictions & bien du fabuleux. Il y en a même (*a*) qui ſans douter du fait, qui eſt clairement marqué dans l'Auteur ſacré, croient que Moïſe n'a voulu rien dire autre choſe, ſinon que la femme de Loth aiant marché avec trop de lenteur, & aiant ſouvent regardé derriere elle, fut ſurpriſe de la pluie de ſouffre qui tomba ſur tout ce canton, & qu'elle fut bientôt réduite au même état que les Momies d'Egypte, toute pénétrée de ſel de nitre & de cet aſphalte aſtringent dont on ſe ſert en ce païs pour embaumer & pour ſaler les corps. Les Rabbins donnent à cette femme, le nom de Hedith; comme qui diroit; celle qui eſt un témoin ou un monument d'imprudence & d'incrédulité.

Or Abraham s'étant levé le matin, vint au lieu où il avoit parlé le jour précédent au Seigneur, & regardant Sodome & Gomorre & le pays d'alentour, il ne vit que de la fumée & des cendres qui s'élevoient en l'air, comme la fumée d'une fournaiſe. Cependant Loth qui étoit entré dans Segor, aiant vû le malheur des villes péchereſſes, & craignant que peut-être celle où il s'étoit retiré, n'eût auſſi le même ſort, quoique l'Ange l'eût aſſuré du contraire, il en ſortit & ſe retira ſur la montagne voiſine, dans une caverne où il entra avec ſes deux filles. Le ſoir étant venu, l'aînée dit à la cadette: Nôtre pere eſt vieux, & il n'eſt reſté aucun homme ſur la terre, qui puiſſe nous épouſer; don-

(a) Voyez nôtre Commentaire ſur la Geneſe, ch. xix. & les Auteurs qui y ſont citez.

nons-lui donc du vin & enyvrons-le, & dormons avec lui; afin que la race des hommes ne périſſe point entiérement. Elles exécuterent ce qu'elles avoient réſolu; & l'aînée dormit cette nuit avec ſon pere, ſans qu'il s'en apperçût. La nuit ſuivante la cadette fit la même choſe ſans que Loth en eût connoiſſance. Elles conçurent toutes deux, & l'aînée enfanta un fils qu'elle nomma Moab; c'eſt lui qui eſt le pere des Moabites, peuple dont il ſera ſouvent parlé dans cette hiſtoire, & qui demeura dans les montagnes qui ſont à l'orient de la mer morte. La ſeconde enfanta auſſi un fils, qu'elle nomma Ammon; c'eſt le pere des Ammonites, qui eut ſa demeure à l'orient du Jourdain, au Nord des Moabites. *Moab* peut ſignifier les eaux de mon pere, c'eſt-à-dire, le fils de mon pere. Et *Ammon*, le fils de mon peuple.

AN. DU M. 2107. Avant J. C. 1893.

Naiſſance de Moab & d'Ammon.

Abraham quitta cette même année la demeure de la vallée de Mambré (*a*), & s'avançant du côté du midi vers l'Arabie pétrée, il tendit ſes tentes entre Cadés & Zur, dans le lieu nommé depuis Berſabée, dans les terres d'Abimélech Roi de Gérare. *Cadés* eſt connuë, & *Zur* eſt apparemment Petra dans l'Arabie pétrée. Etant dans ce pays, Abraham dit que Sara étoit ſa ſœur, comme il l'avoit dit pluſieurs années auparavant en Egypte, & Abimélech Roi de Gérare la fit enlever pour l'épouſer. Sara étoit alors enceinte d'Iſaac, & âgée de quatre-vingt-dix ans. Mais le Seigneur apparut en ſonge à Abimélech, & lui dit; Vous ſerez puni de mort, à cauſe de la femme que vous avez enlevée, parce qu'elle a un mari.

Abraham va à Berſabée.

Abimélech enleve Sara.

(a) *Geneſ.* xx. 1, 2.

AN. DU M. 2107. AVANT J.C. 1893.

Or Abimélech ne l'avoit point touchée, & il répondit au Seigneur; Punirez-vous de mort un homme qui eſt dans la bonne foi, & dans la ſimplicité ? Cet homme ne m'a-t-il pas dit qu'elle étoit ſa ſœur, & elle-même ne m'a-t-elle pas dit qu'il étoit ſon frere ? J'ai fait cela dans l'innocence, & dans la pureté de mes mains. Dieu lui dit : Je ſçai dans quel eſprit vous l'avez fait ; c'eſt pourquoi je vous ai conſervé, & vous ai empêché de pécher avec elle. Rendez-la donc promptement à ſon mari, parce qu'il eſt un Prophéte, il priera pour vous, & vous vivrez.

Abimélech ſe leva auſſi-tôt, avant qu'il fût jour, & aiant raconté ſon ſonge à ſes ſerviteurs, ils furent tous ſaiſis de crainte, & aiant fait venir Abraham, il lui fit des reproches de ſon déguiſement. Que vous avions-nous fait, lui dit-il, pour nous traiter de la ſorte, & pour nous engager dans un tel danger ? Abraham répondit ; J'ai dit en moi-même, il n'y a peut-être point de crainte de Dieu en cet endroit, & ils me tueront pour avoir ma femme. D'ailleurs elle eſt véritablement ma ſœur, étant fille du même pere, mais non pas de la même mere que moi ; il eſt vrai que je l'ai épouſée, mais depuis que je ſuis ſorti de mon pays, je lui ai dit, vous me ferez cette grace dans tous les pays où nous irons, de dire que je ſuis vôtre frere. Abimélech donna donc à Abraham des brebis, des bœufs, des ſerviteurs & des ſervantes, & lui rendit Sara ſon épouſe, en lui diſant : Tout ce pays eſt devant vos yeux, vous pouvez choiſir ; habitez où il vous plaira. Et en parlant à Sara, il lui dit ; J'ai donné mille piéces d'argent à vôtre frere, afin qu'il vous en achette un voile pour mettre devant vos

yeux, & ſoyez plus aviſée (*a*); comme s'il diſoit; Aiez ſoin qu'une autre fois on ne vous prenne plus pour une fille à marier. Abraham enſuite pria le Seigneur, & Abimélech fut guéri, & ſa femme & ſes ſervantes enfanterent; car Dieu avoit frappé de ſtérilité toute la famille d'Abimélech, à cauſe de l'enlevement de Sara. On voit par tout ce récit, que le Seigneur étoit connu & révéré à Gérare, & que l'idolâtrie n'y étoit pas encore répanduë. AN. DU M. 2108. AVANT J.C. 1892.

CH. XVIII. Naiſſance d'Iſaac.

Le Seigneur viſita enfin Sara, comme il l'avoit promis, & elle enfanta un fils, dans le tems que Dieu lui avoit prédit. Abraham donna le nom d'Iſaac à ce fils, & il le circoncit le huitiéme jour après ſa naiſſance (*b*), ſuivant les ordres qu'il en avoit reçu du Seigneur l'année précédente (*c*). Il avoit alors cent ans. Le nom d'Iſaac ſignifie ris, parce que Sara dit; le Seigneur m'a donné un ſujet de ris & de joie: & quiconque l'apprendra, s'en réjouira avec moi. Elle ajoûta, qui auroit crû qu'on dût jamais dire à Abraham; Sara vous a donné un fils, & elle l'a allaité de ſon lait? Cependant l'enfant crut, on le ſévra & Abraham fit un grand feſtin le jour qu'il fut ſévré. Quelques anciens Hébreux (*d*) croient, qu'on ne ſévroit alors les enfans qu'à douze ans, d'autres diſent à cinq. Je croirois plûtôt qu'on ne les allaitoit que pendant deux ou trois ans. La mere des ſept freres Maccabées dit à l'un de ſes fils; *Je vous ai allaité pendant trois ans* (*e*). Et les Docteurs Juifs décident, qu'une mere eſt

(a) *Geneſ.* xx. 16. Voyez nôtre Comment.
(b) *Geneſ.* xxi. 1. 2. 3. 4.
(c) *Geneſ.* xvii. 10. 11. & *ſeq.*
(d) *Vide Hieron. q. Hebr. in Geneſ.*
(e) 2. *Maccab.* vii. 27.

obligée d'allaiter ſon enfant pendant deux ans.

An. du M. 2115. Avant J.C. 1885.

Quoi qu'il en ſoit, la naiſſance d'Iſaac ne manqua pas de cauſer une grande jalouſie à Agar & Iſmaël; celui-ci s'étant juſqu'alors conſidéré comme le ſeul héritier de la maiſon d'Abraham. Un jour Sara aiant vû Iſmaël fils de cette ſervante Egyptienne, qui joüoit avec ſon fils Iſaac, elle dit à Abraham: Chaſſez cette ſervante, car ſon fils ne ſera point héritier avec mon fils Iſaac. Les Interprétes croient qu'il y avoit autre choſe, qu'un ſimple jeu entre ces deux enfans. Et Saint Paul dit (*a*), que Iſmaël perſécutoit Iſaac. Iſmaël avoit alors vingt & un ans; ſi l'on ſuppoſe qu'Iſaac en eût ſept, la diſproportion entre leur âge étoit grande.

Iſmaël & Agar ſont chaſſez de la maiſon d'Abraham.

Ce diſcours parut dur à Abraham, parce qu'il affectionnoit Iſmaël. Mais Dieu lui dit: Que le diſcours de Sara ne vous afflige point; faites tout ce qu'elle vous dit; parce que c'eſt d'Iſaac que ſortira vôtre poſtérité: c'eſt lui qui héritera de mes promeſſes; & à l'égard d'Iſmaël, je le ferai chef d'un grand peuple; parce qu'il eſt ſorti de vous. Le lendemain de grand matin Abraham renvoia Agar & ſon fils, leur donnant des proviſions pour leur voiage, dont il chargea Agar. L'Ecriture dit ſimplement qu'il lui donna du pain & de l'eau; mais il y a beaucoup d'apparence, que ſous ce nom elle entend toute ſorte de nourriture convenable à cette circonſtance. Agar ainſi répudiée, & chaſſée de la maiſon de ſon maître & de ſon époux, erroit avec Iſmaël dans le déſert de Béer-ſabée, & l'eau leur aiant bientôt manqué dans un païs ſi ſtérile & ſi brûlant, elle laiſſa ſon fils couché ſous un arbre qui étoit là, & elle s'en éloigna

(*a*) *Galat.* IV. 29.

d'un trait d'arc, disant; Je ne verrai pas la mort de mon fils: & s'étant assise, elle se mit à pleurer. AN. DU M. 2115. AVANT J. C. 1885. AVANT L'ERE VULGAIRE 1889.

Le Seigneur écouta la voix d'Ismaël, & il envoia un Ange du Ciel, qui cria à Agar: Agar, que faites-vous-là? ne craignez point; Dieu a écouté la voix d'Ismaël; levez-vous, allez le prendre; parce que je le rendrai chef d'un grand peuple. En même tems l'Ange lui fit voir un puits d'eau, qu'elle n'avoit point apperçû. Elle s'y en alla, emplit son outre d'eau & donna à boire à son fils. Les puits en ce païs-là, où l'eau est fort rare, sont ordinairement cachez sous le sable, en sorte qu'il n'y a que ceux qui en sont instruits, qui puissent les reconnoître à certaines marques.

Ismaël fixa sa demeure dans le désert de Pharan, proche de Béer-sabée: il devint fort habile à tirer de l'arc, & sa mere lui fit épouser une femme du pays d'Egypte. Il vécut cent trente-sept ans, & mourut l'an du monde 2231. laissant un grand nombre de fils & de petits-fils, dont voici le dénombrement. Nabajoth son fils aîné, fut pere des Nabathéens, peuple fort connu chez les anciens Géographes. Leur demeure étoit dans l'Arabie pétrée & dans l'Arabie déserte. Cédar son second fils, fut pere des Cédaréniens, ou des Cédréens, qui habitoient au voisinage des Nabathéens. Cédar se prend souvent dans l'Ecriture pour toute l'Arabie déserte, qui s'étend jusqu'à l'Euphrate. Abdéel, Mabsam, Masma ne nous sont connus que de nom. Dumah est marqué dans Isaïe (*a*). Ce Prophéte prononce des prophéties fâcheuses contre Dumah. De plus, Ismaël eut pour fils

Enfans & descendans d'Ismaël.

(a) *Isaï.* XXI.

An. du M. 2115. Avant J. C. 1885. Avant l'Ere vulgaire 1889.

Massa, Hadar, Théma, Jéthur, Naphis, Cedma. Voilà tous les fils d'Ismaël, qui sont au nombre de douze, & qui sont peres d'autant de Tribus répanduës dans l'Arabie.

Thema fils d'Ismaël, est fort différent de Theman, dont il est souvent parlé dans les Prophétes (*a*). Job (*b*) parle des Caravanes de Thema & de Saba. Jethur est pere des Ithuréens célébres chez les Profanes. Leur demeure étoit au-delà du Jourdain, aiant l'Arabie déserte à l'Orient. Naphis est nommé dans les Paralipoménes (*c*), avec Nodad & les Ithuréens, comme peuples alliez & voisins. Du tems de S. Jerôme (*d*) les Arabes nommoient du nom de leurs Tribus, les divers cantons de l'Arabie; & on assure qu'encore aujourd'hui ces peuples sont partagez par Tribus.

Alliance entre Abimélech & Abraham.

Abimélech, Roi de Gérare, voiant que Dieu combloit de ses bénédictions Abraham & toute sa maison, & qu'il devenoit de jour en jour plus puissant & plus riche, en conçut quelque jalousie; il y a même quelque apparence qu'il y avoit déja eu quelque dispute entre les pasteurs d'Abimélech & ceux d'Abraham, & que les premiers avoient fait quelque injustice aux seconds (*e*). Quoi qu'il en soit, Abimélech accompagné de Phicol qui commandoit son armée, vint trouver Abraham, & lui dit (*f*): Je vois que le Seigneur est avec vous dans tout ce que vous faites. Jurez-moi donc par le nom de Dieu que vous ne ferez aucun mal, ni à moi, ni à mes enfans, ni à ma race: mais que vous me traiterez avec bonté, comme je

(a) *Jer.* XLIX. 7. 20. *Amos.* I. II. 12.
(b) *Job.* VI. 19.
(c) I. *Par.* V. 19.
(d) *Hieronym. qu. Hebraïc.*
(e) *Genes.* XXI. 25.
(f) *Genes.* XXI. 22.

vous ai traité. Abraham le lui jura; mais en même tems il lui fit des plaintes de la violence, dont quelques-uns de ſes gens avoient uſé, pour lui ôter un puits. Abimélech répondit que juſques-là il n'en avoit rien ſçu, & que perſonne ne s'en étoit plaint. Ils firent donc alliance enſemble, & pour la ratifier, Abraham fit préſent à Abimélech de quelques brebis & de quelques bœufs, & pour s'aſſurer la poſſeſſion du puits, que les gens du Roi de Gérare vouloient lui ravir, il lui fit préſent de ſept jeunes brebis, pour ſervir de témoignage que le puits lui appartenoit, & que ſes gens l'avoient creuſé. Depuis ce tems on donna au lieu où demeuroit Abraham le nom de Béer-ſabée, comme qui diroit, *Le puits du jurement*, parce qu'Abraham & Abimélech y avoient juré alliance; ou *Le puits de ſept*, à cauſe des ſept brebis qui avoient été données à Abimélech pour aſſurer à Abraham la poſſeſſion de ce puits. Abraham demeura long-tems à Béer-ſabée, il y planta un bois, & y bâtit un autel où il invoqua le nom du Seigneur, du Dieu éternel. Ce pays étoit alors aux Philiſtins, peuples étrangers, qui étoient venus de l'iſle de Caphtor, que nous croions être l'iſle de Créte, & qui avoient défait les Hévéens anciens Cananéens habitans de cette terre.

AN. DU M. 2115. Avant J. C. 1885.

CH. XIX. Dieu commande à Abraham de lui ſacrifier ſon fils Iſaac.

Après cela Dieu tenta Abraham (*a*); il voulut éprouver ſa foi, & donner à tous les ſiécles un modéle accompli de la plus parfaite obéiſſance. Il lui dit: Prenez vôtre fils, vôtre fils unique, ce fils que vous aimez ſi tendrement; prenez Iſaac, & allez en la terre que je vous montrerai, & vous me l'immolerez en

(*a*) *Geneſ.* XXII.

holocauſte ſur une des montagnes que je vous
AN. DU M. 2141. AVANT J. C. 1857. déſignerai. Abraham ſe leva donc avant le jour, prit Iſaac & deux ſerviteurs avec lui, fit charger ſur un âne le bois, qui devoit ſervir à l'holocauſte, & marcha au lieu où Dieu lui avoit commandé d'aller. Après trois jours de marche, Abraham vit de loin le lieu qui lui avoit été montré en viſion. Il dit à ſes ſerviteurs de l'attendre avec l'âne. Nous ne ferons qu'aller juſques-là mon fils & moi, leur dit-il, & après avoir rendu nos adorations au Seigneur, nous reviendrons vers vous. En même tems il chargea Iſaac du bois deſtiné pour conſumer l'holocauſte, & prit lui-même le feu pour l'allumer, & le coûteau pour égorger la victime. Ils marchoient donc ainſi enſemble, lorſqu'Iſaac dit à ſon pere: Mon pere, voilà le feu & le bois, où eſt la victime pour l'holocauſte? Abraham répondit: Mon fils, Dieu aura ſoin de fournir lui-même la victime qui lui doit être offerte en holocauſte. Ils continuerent ainſi à marcher enſemble, & arriverent au lieu que Dieu avoit montré à Abraham. On croit que c'eſt la montagne de Moriah, près de Jéruſalem, ſur laquelle on bâtit dans la ſuite le Temple de Salomon (*a*). D'autres croient que ce fut ſur le Calvaire, un peu au nord & fort près de la même ville; les Samaritains ſoûtiennent que ce fut ſur le mont Gariſim.

Etant enfin arrivez ſur la montagne, Abraham dreſſa un autel, diſpoſa deſſus le bois pour brûler l'holocauſte, & lia Iſaac, qui avoit alors trente-ſix ou trente-ſept ans, & le mit ſur le bois qu'il avoit arrangé ſur l'autel. En même tems il prit le couteau, & ſe mit en diſpoſition

(a) 2. *Par.* III. 1.

de l'égorger. Mais à l'inſtant un Ange lui cria du Ciel. Abraham, n'étendez point vôtre main pour frapper vôtre fils. Dieu eſt content de vôtre obéïſſance ; il connoît à préſent que vous le craignez, puiſque pour lui obéir, vous n'avez point épargné vôtre propre fils. En même tems Abraham regarda derriere lui, & il vit un bélier qui s'étoit embaraſſé avec ſes cornes dans un buiſſon ; il le prit, & l'offrit en holocauſte au lieu de ſon fils ; & il appella ce lieu : *Dieu y pourvoira.* C'eſt pourquoi on dit encore aujourd'hui : Sur la montagne, Dieu y pourvoira. Il fait alluſion à ce qu'il avoit dit à ſon fils, qui lui demandoit où étoit la victime ; Dieu y pourvoira, mon fils, lui dit-il. AN. DU M. 2143. AVANT J.C. 1857.

L'Ange du Seigneur parla de nouveau à Abraham & lui dit : Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que puiſque vous avez fait cette action, & que pour m'obéir, vous n'avez point épargné vôtre fils unique, je vous bénirai, & je multiplierai vôtre race comme les étoiles du Ciel, & comme le ſable qui eſt ſur le rivage de la mer : vôtre poſtérité poſſédera les villes de ſes ennemis, & toutes les nations de la terre ſeront bénies dans celui qui ſortira de vous. Abraham revint avec Iſaac retrouver ſes ſerviteurs, & ils s'en retournerent enſemble à Béerſabée, où il avoit ſa demeure.

Poſtérité de Nachor frere d'Abraham.

Quelque tems après Abraham reçut des nouvelles que ſon frere Nachor avoit des enfans de ſa femme Melcha (*a*) ; & voici les noms de ces enfans. Hus, qui fut l'aîné ; Bus, Camuël pere d'Aram, Caſed, Aſau, Pheldas, Jedlaph, & Bathuel, qui fut pere de Rébecca. Hus eſt, à ce que nous croions, celui qui peupla l'Auſite,

(a) *Geneſ.* XXII. 22.

An. du M. 2146. Avant J. C. 1855.

ou le pays de Hus, où demeuroit Job; Elihu Buſite, connu dans le livre de Job, étoit des deſcendans de Bus. Camuël eſt apparemment le pere des Camélites (*a*) dans le pays d'Aram, au couchant de l'Euphrate. Caſed eſt le pere des Caſdim, ou Chaldéens, ou du moins de ceux qui demeuroient en deçà de Babylone, mais non pas de toute la nation des Chaldéens. Nachor outre ſa femme Melcha, avoit une femme d'un ſecond rang, qui s'appelloit Roma, & qui fut mere de Tabée, Gaham, Tahas & Maacha. On connoît dans la Perée une ville de Tabée, & un canton de Syrie nommé, Syrie de Maacha (*b*); la ville d'*Abel-Beth-Maaca*, & le canton de Maacha étoit apparemment entre le Liban & l'anti-Liban.

Mort de Sara.

On ignore ſi Sara fut informée de l'ordre qu'avoit reçu Abraham d'immoler ſon fils Iſaac: les Interprétes ſont partagez ſur cela. Mais on ſçait qu'elle mourut peu après cet événement, âgée de cent vingt-ſept ans. Abraham demeuroit alors à Béerſabée, comme on l'a vû, mais Sara mourut à Arbée, autrement Hébron, ville célébre, ſituée dans la partie méridionale du pays de Canaan, qui fut depuis poſſédée par la tribu de Juda. Abraham vint donc de Béerſabée pour lui rendre les derniers devoirs (*c*); il y a apparence qu'on embauma ſon corps, car elle ne fut pas enterrée auſſi-tôt après ſon décès. Abraham fit pour elle le deüil ſolemnel qui étoit de ſept (*d*), ou au moins de trois jours. Après cela il ſe leva de terre, & vint à la porte de la ville d'Hébron, où l'on tenoit les aſſem-

(a) *Strabon.* 16.
(b) 1. *Par.* XIX. 6. 7.
(c) *Geneſ.* XXIII. 1. 2. 3.
(d) *Eccli.* XXII. 13.

bées, & parla aux enfans de Heth, ou aux Héthéens qui habitoient cette ville, & leur dit : Je ſuis parmi vous comme un étranger & un voiageur : accordez-moi, je vous prie, le droit de ſépulture parmi vous ; afin que j'enterre la perſonne qui m'eſt morte. Les enfans de Heth lui répondirent : Seigneur, écoutez-nous, vous êtes parmi nous comme un grand prince ; enterrez la perſonne qui vous eſt morte dans nos plus beaux ſépulcres, nul d'entre nous ne vous empêchera de mettre dans ſon tombeau la perſonne qui vous eſt morte.

AN. DU M. 2145. AVANT J. C. 1855.

Abraham ſe leva & ſe proſterna juſqu'en terre pour remercier ceux qui lui faiſoient cette honnêteté, & leur dit : Si vous avez agréable que j'enterre la perſonne qui m'eſt morte, écoutez-moi & intercédez pour moi auprès d'Ephron fils de Séor, afin qu'il me donne ſa caverne double, qui eſt à l'extrémité de ſon champ, ou plutôt *la caverne de Macphela ;* car il y a beaucoup d'apparence que Macphela étoit le nom du champ, où étoit la caverne creuſée exprès pour y enterrer des morts à la maniere du pays. Il y avoit dans ces ſortes de cavernes, une ou pluſieurs niches, ou tombeaux taillez dans le roc, où l'on mettoit le corps du mort enveloppé de ſes linges mortuaires. Abraham ne connoiſſoit peut-être pas de viſage Ephron, à qui ce champ appartenoit. Il ajoûta : qu'Ephron me céde cette caverne en vôtre préſence, & je lui en donnerai le prix qu'elle vaut. Ephron qui étoit de l'aſſemblée, ſe leva & répondit devant tous ceux qui étoient là : Non, Monſeigneur, cela ne ſera point ainſi ; mais je vous donne en préſence de mon peuple & le champ & la caverne, qui y eſt ; enterrez-y la perſonne qui vous eſt morte. Abraham fit une profonde révérence, & lui répondit : E-

AN. DU M. 2148. Avant J. C. 1852.

coutez-moi, je vous prie; je vous donnerai l'argent que vaut le champ, & j'y enterrerai ensuite celle qui m'est morte. Ephron répliqua: Monseigneur, la terre que vous demandez vaut quatre cens Sicles d'argent(*a*), c'est-là son prix entre vous & moi; mais qu'est-ce que cela? Enterrez celle qui vous est morte. Abraham fit aussi-tôt peser cette somme en présence des enfans de Heth, & il lui délivra cette somme en argent de bon alloi, & aiant cours chez les marchands. Ainsi le champ d'Ephron avec la caverne & les arbres qui y étoient, furent cédez à Abraham & lui devint propre, & il y enterra Sara. Voilà un exemple de la maniere ancienne de contracter, de vendre & d'acheter dans le tems où l'écriture étoit, ou inconnuë, ou très-rare, & où l'on se contentoit de faire les contrats & les ventes publiquement, & en présence de l'assemblée des Notables. Il étoit important de marquer le détail de cet achat; car nous verrons que même pendant que les Hébreux étoient en Egypte, ce tombeau fut considéré comme un fonds qui leur appartenoit, & qu'ils allerent y enterrer Jacob, qui étoit mort en Egypte.

Abraham avoit cent quarante ans, & Isaac quarante.

Trois ans après ce que nous venons de voir, Abraham se sentant vieux, & songeant à marier son fils Isaac qui avoit alors quarante ans, fit venir Eliéser le plus ancien de ses domestiques, qui avoit l'intendance sur toute sa maison, & il lui dit (*b*): Mettez vôtre main sur ma cuisse, afin que je vous fasse jurer par le Seigneur le Dieu du Ciel & de la terre, que

(a) C'est-à-dire 648. liv. 6. sols 9. den. de nôtre monnoie.

(b) *Genes.* XXIV. 1. 2. 3. 4.

vous ne ferez épouſer à mon fils aucune des filles des Cananéens, au milieu deſquels j'habite; mais que vous irez au pays où demeurent mes parens, afin d'y prendre une femme pour mon fils. Son ſerviteur lui répondit: Si la fille ne veut pas venir en ce pays-ci, voulez-vous que je remene vôtre fils au lieu d'où vous êtes ſorti? Gardez-vous en bien, repartit Abraham; le Seigneur le Dieu du Ciel qui m'a tiré de ce pays-là & qui m'a promis avec ſerment de donner ce pays à ma race, envoiera ſon Ange devant vous; afin que vous réuſſiſſiez, & que vous ameniez de là une femme pour mon fils. Que ſi la fille ne veut pas vous ſuivre, vous ne ſerez point lié par vôtre ſerment; ſeulement ne faites point retourner mon fils en ce pays-là. Le ſerviteur mit donc la main ſous la cuiſſe d'Abraham, & s'engagea par ſerment à faire ce qu'il vouloit.

CH. XX. Abraham envoie Eliézer prendre une femme à Iſaac.

Enſuite aiant pris dix chameaux des troupeaux de ſon maître, & les aiant chargez de ce qu'il y avoit de plus précieux dans ſa maiſon pour la dot de l'épouſe: car en ce pays-là c'eſt la coûtume d'acheter les femmes, & de donner la dot aux parens & à l'épouſe; il partit pour la Méſopotamie, & alla droit à Charres ou Haran où demeuroit Nachor. Etant arrivé ſur le ſoir près d'un puits hors de la ville, vers l'heure où les filles ont coûtume de ſortir pour puiſer de l'eau, Eliézer fit repoſer ſes chameaux en leur faiſant plier les genoux, & demeurer ainſi appuiez & en repos. Il fit à Dieu ſa priere, & lui demanda qu'il lui plût lui faire connoître la perſonne qu'il deſtinoit pour épouſe à Iſaac fils de ſon maître. Faites, Seigneur, que la fille à qui je dirai: Baiſſez vôtre vaiſſeau, afin que je boive, & qui me répondra: Buvez, & je donnerai auſſi à boire à vos chameaux, ſoit

An. du M. 2148. Avant J.C. 1852.

celle que vous avez deſtinée à Iſaac vôtre ſerviteur.

A peine avoit-il achevé ſa priere, qu'il vit paroître Rébecca fille de Bathuel, & petite-fille de Nachor frere d'Abraham & couſine germaine d'Iſaac. Rébecca étoit une fille très-accomplie & parfaitement belle; elle venoit au puits ou à la fontaine publique, aiant une cruche ſur ſon épaule, & après qu'elle eut rempli ſon vaiſſeau, elle s'en retournoit à la maiſon. Alors le ſerviteur d'Abraham alla au devant d'elle, & lui demanda un peu d'eau pour boire. Auſſi-tôt ôtant ſon vaiſſeau de deſſus ſon épaule, & le penchant ſur ſon bras, elle lui donna à boire; & après qu'il eut bu, elle lui dit: Je m'en vais auſſi tirer de l'eau pour vos chameaux, juſqu'à ce qu'ils aient tous bu. En même tems elle verſa ſon eau dans l'abreuvoir, & courut au puits pour en tirer d'autre, qu'elle donna enſuite à tous les chameaux. Cependant le ſerviteur la conſidéroit ſans rien dire, voulant ſçavoir ſi le Seigneur avoit écouté ſa priere, & avoit béni ſon voiage. Après donc que les chameaux eurent bu, il tira des pendans d'oreille d'or, qui peſoient deux ſicles, & autant de braſſelets qui en peſoient dix, & les lui donnant il dit: De qui êtes vous fille? & y a-t-il dans la maiſon de vôtre pere du lieu pour me loger? Elle répondit: Je ſuis fille de Bathuel fils de Nachor & de Melcha, & il y a chez nous du lieu pour vous loger, & du fourage pour vos animaux. Eliézer fit une profonde adoration, & rendit graces à Dieu de l'avoir adreſſé à la maiſon du frere de ſon maître.

Rébecca aiant oui ce diſcours, courut dans l'appartement de ſa mere, & lui raconta tout ce qui s'étoit paſſé, & ce qu'elle avoit entendu,

Or Rébecca avoit un frere nommé Laban, qui sortit aussi-tôt pour aller trouver le serviteur d'Abraham, qui étoit encore près de la fontaine avec ses chameaux; il l'invita à venir dans la maison, il l'amena, il lui aida à décharger ses chameaux. Il lui fit laver les pieds & à ses gens, & en même tems on servit à manger. Mais le serviteur répondit qu'il ne mangeroit point, qu'il ne leur eût proposé le sujet de son voiage. Je suis, leur dit-il, serviteur d'Abraham. Le Seigneur a comblé mon maître de ses bénédictions, & l'a rendu puissant & riche. Sara sa femme lui a donné un fils dans sa vieillesse, & mon maître l'a déclaré son héritier universel. Il m'a obligé de lui promettre avec serment, que je ne prendrois pour femme à son fils aucune des filles des Cananéens, au milieu desquels il demeure, & que j'irois lui en chercher une dans sa parenté. C'est-là ce qui m'amene ici. Il leur raconta ensuite ce qui s'étoit passé auprès de la fontaine, & ce qu'il avoit dit à Rébecca; c'est pourquoi, ajoûta-t-il, si vous avez véritablement dessein d'obliger mon maître, dites-le moi, sinon j'irai chercher une fille ailleurs. Laban & Bathuel répondirent: C'est Dieu qui a parlé en cette rencontre, & nous ne pouvons nous opposer à sa volonté. Rébecca est entre vos mains, prenez-la & l'emmenez avec vous; afin qu'elle soit la femme du fils de vôtre maître, selon que le Seigneur s'en est déclaré. Le serviteur d'Abraham se prosterna contre terre, & adora le Seigneur. Il tira ensuite des vases d'or & d'argent, & des riches vêtemens, qu'il donna à Rébecca; il offrit aussi des présens à ses freres & à sa mere, & ensuite ils firent le festin, & burent & mangerent ensemble.

AN. DU M. 2148. AVANT J. C. 1852.

Le lendemain au matin le serviteur pria les

AN. DU M. 2148. Avant J.C. 1852.

freres de Rébecca de lui permettre d'aller retrouver ſon maître. Mais ils lui demanderent au moins une ſemaine ou dix jours pour diſpoſer leur ſœur à partir ; cependant comme il inſiſtoit à demander qu'on le renvoiât, ils lui dirent : Appellons la fille, & ſçachons d'elle ſon ſentiment. On l'appella & on lui demanda ſi elle vouloit bien s'en aller avec cet homme ; elle y conſentit, & elle ſe diſpoſa à partir, accompagnée de ſa nourrice avec le ſerviteur d'Abraham. Ils la comblerent de bénédictions & lui ſouhaiterent toutes ſortes de proſpéritez, en lui diſant : Vous êtes nôtre ſœur, croiſſez en mille & mille générations, & que vôtre race ſe mette en poſſeſſion des villes de leurs ennemis. Rébecca & ſes filles monterent donc ſur des chameaux, & ſuivirent cet homme, qui s'en retourna en diligence vers ſon maître.

Comme ils approchoient de Béerſabée, Iſaac qui étoit allé dans les champs pour prendre l'air, vit de loin des chameaux qui venoient. Rébecca apperçut auſſi en même tems Iſaac, elle deſcendit auſſi-tôt de ſon chameau, & aiant appris que c'étoit ſon futur époux, elle ſe couvrit de ſon voile, & l'orſqu'ils furent arrivez, le ſerviteur raconta à ſon maître tout ce qui s'étoit paſſé, & Iſaac introduiſit Rébecca dans la tente de Sara ſa mere, & la prit pour femme. L'affection qu'il eut pour elle fut ſi grande, qu'elle tempéra la douleur que la mort de ſa mere, morte trois ans auparavant, lui avoit cauſée.

Mariage d'Abraham & de Céthura.

Quelque tems après Abraham épouſa une autre femme nommée Céthura (*a*). Ce Pa-

(*a*) *Geneſ.* XXV.

triarche

triarche avoit alors environ 141 ou 142 ans, & nonobſtant ſon grand âge, Dieu lui donna encore pluſieurs enfans de cette femme, qui furent Zemram, Jecſan, Madan, Madian, Jeſboc, & Sué. Ces ſix fils d'Abraham eurent leur demeure à l'orient de Berſabée, & de la terre de Canaan dans l'Arabie déſerte & l'Arabie pétrée. On y trouve pluſieurs veſtiges de leurs noms. Par exemple, dans l'Arabie déſerte les Zamaréniens (*a*), & les rois de Zambri (*b*) ont beaucoup de rapport avec le nom de Zamram. Jecſan eſt apparamment le pere des Catanéens dans le même pays. Madan & Madian peuplerent le païs de Madian, ou des Madianéens, à l'orient de la mer morte (*c*). Baldad-Suïtes, un des amis de Job (*d*), étoit apparemment deſcendu de Sué. Jecſan eut pour fils Saba & Dédan, noms fort connus dans l'Arabie. Dédan fut pere des Aſſurim, des Lathuſim, & des Loamims, dont la demeure n'eſt pas bien connuë. De Madian ſortirent Epha, Opher, Hénoch, Abida & Eldaa. Voilà la généalogie des fils d'Abraham & de Céthura.

AN. DU M. 2150 Avant J. C. 1850.

Les Hébreux (*e*) veulent que Céthura ſoit la même qu'Agar, qu'Abraham reprit après la mort de Sara, & dont il eut les enfans que nous liſons ici. D'autres croient que Céthura étoit une Cananéenne, qu'il prit à titre de femme de ſecond rang, que l'Ecriture appelle ordinairement Concubine. Il y en a qui croient, qu'il l'avoit épouſée aſſez long-tems avant la mort de Sara, & peut-être auſſi-tôt après qu'il eût chaſſé Agar. Il eſt certain, qu'il ne donna que

(a) *Plin. lib. 6. c. 28.*
(b) *Jerem. XXV. 25.*
(c) *Ptolem. & Hier. in locis Hebr.*
(d) *Job. II. 11.*
(e) *Ita Paraphr. Chald. & Rabb.*

An. du M. 2150. Avant J.C. 1850.

des préſens aux fils de ſes concubines, comme le remarque Moïſe (*a*); & que de ſon vivant il les ſépara d'Iſaac, & les fit aller dans le païs qui regarde l'orient. Il ne vécut qu'environ trente-quatre ou trente-cinq ans après le mariage de ſon fils Iſaac, il avoit alors cent quarante-un ou cent quarante-deux ans. Il n'eſt pas aiſé de concevoir, qu'à cet âge il ait penſé à un nouveau mariage, & qu'il ait eu d'une troiſiéme femme encore ſix fils. Le texte hébreu que nous traduiſons par, *Il épouſa une autre femme*, ſe peut également traduire par, *Il avoit épouſé*. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a rien qui ſoit abſolument impoſſible dans la naiſſance de ces ſix fils, ni du côté de l'âge d'Abraham, à qui Dieu avoit donné une fécondité nouvelle à l'âge de cent ans pour engendrer Iſaac, & à qui il put la conſerver juſqu'à cinquante ans de là; ni du côté de ſon mariage contracté à l'âge de cent quarante-un ou cent quarante-deux ans; puiſqu'il n'avoit en cela point d'autre vûë, que d'avoir des enfans qui puſſent contribuer à la propagation de la vraie religion, & à l'accompliſſement des promeſſes de Dieu, qui lui avoit promis une ſi nombreuſe poſtérité.

Naiſſance de Jacob & d'Eſaü.

Iſaac vécut avec Rébecca pendant dix-neuf ans, ſans avoir aucun fruit de ſon mariage. Après ce long terme, il s'adreſſa au Seigneur(*b*), & lui demanda, qu'il lui plût lui donner des enfans, & accomplir les promeſſes qu'il avoit faites autrefois à Abraham, de le rendre pere d'un grand peuple. Dieu exauça ſa priere, & Rébecca devint enceinte de deux enfans, leſ-

(a) *Geneſ.* xxv. 6.
(b) *Geneſ.* xxv. 21. *& ſeq.*

quels s'entrechoquant l'un l'autre dans ſon ſein, elle en conçut de l'inquiétude, & alla conſulter le Seigneur, qui lui dit : Deux nations ſont dans vos entrailles, & les deux peuples qui ſortiront de vôtre ſein, ſe diviſeront l'un contre l'autre. L'un de ces peuples ſurmontera l'autre, & l'aîné ſera aſſujetti au plus jeune. Le tems de ſes couches étant arrivé, elle ſe trouva mere de deux jumeaux. Celui qui ſortit le premier étoit roux, & tout velu comme une peau, & il fut nommé Eſaü. L'autre ſortit auſſi-tôt après, tenant par la main le pied de ſon frere ; c'eſt pourquoi il fut nommé Jacob, ou celui qui ſupplante. Leur naturel ſe déclara d'aſſez bonne heure. Eſaü devint habile à la chaſſe ; il aimoit la campagne & l'agriculture. Jacob au contraire étoit un homme droit, ſimple, & qui aimoit à demeurer dans la maiſon. Iſaac avoit plus d'inclination pour Eſaü ; parce que ce fils lui faiſoit manger de ce qu'il prenoit à la chaſſe ; mais Rébecca avoit plus de tendreſſe pour Jacob.

AN. DU M. 2168. AVANT J.C. 1832.

Un jour que Jacob avoit fait cuire pour lui un mets de lentilles, Eſaü revint des champs fort fatigué, & il dit à Jacob : donnez-moi, je vous prie, de ce mets roux ; parce que je ſuis extrêmement las. Jacob lui dit : Vendez-moi donc vôtre droit d'aîneſſe. Eſaü répondit : Et de quoi me ſert mon droit d'aîneſſe, puiſque je me meurs ? Jurez-le moi donc, répliqua Jacob : Eſaü le lui jura, & lui vendit ſon droit d'aîneſſe. Aiant donc pris du pain & le plat de lentilles, il mangea & but & s'en alla, ſans ſe mettre en peine de la vente qu'il venoit de faire ; bien aſſûré qu'il feroit toûjours bien valoir ſon droit, malgré ce qui s'étoit paſſé entre ſon frere & lui ; qu'il ne regarda apparemment alors que comme un jeu de jeunes gens. L'a-

AN. DU M. 2183. AVANT J.C. 1817.

vidité qu'il avoit fait paroître pour ce mets roux, lui fit donner la dénomination d'Edom qui ſignifie roux, & d'où eſt venu le nom des Iduméens ſes deſcendans.

CH. XXI. Mort d'Abraham.

Ce fut apparemment vers ce tems-là, & l'an du monde 2183. qu'Abraham mourut âgé de cent ſoixante-quinze ans, cent ans après ſon arrivée dans la terre de Canaan. Il mourut de pure foibleſſe & de défaillance, étant parvenu à la plénitude de ſes jours (*a*). Iſaac & Iſmaël ſes enfans l'enterrerent dans la caverne du champ de Macphela, qu'il avoit achetée d'Ephron le Héthéen, & où il avoit enterré Sara. On a déja vû ci-devant, que les Auteurs profanes mêmes parlent avec éloge d'Abraham, & qu'ils lui attribuent d'avoir apporté de la Chaldée dans l'Egypte & dans la Phénicie, la ſcience de l'Aſtrologie & des Mathématiques. Quelques Rabbins lui donnent un Livre nommé *Jetzira*, ou de la création; compoſé, diſent-ils, contre les Philoſophes Chaldéens, qui ne convenoient pas entr'eux ſur l'article de l'unité d'un Dieu. On lui en attribue encore un autre de l'interprétation des ſonges (*b*), un livre de l'idolâtrie (*c*), & une Apocalypſe (*d*), quelques Pſeaumes, quelques prieres & un teſtament (*e*). Mais on met tout cela au rang des Apocryphes.

AN. DU M. 2200. AVANT J.C. 1800.

Pluſieurs années aprés la mort d'Abraham, il arriva dans le pays de Canaan une famine pareille à celle qui y étoit déja arrivée, lorſque ce Patriarche fut obligé de ſe retirer en Egyp-

(a) *Geneſ.* xxv. 7. 8.
(b) *Vide Suidam in Abraham.*
(c) *Gemar. eod. Talmud. Abodam Zara. c.* 1.
(d) *Epiph. hæreſ. de Sethianis* xxxix.
(e) Voyez le teſtament des douze Patriarches, ſection x.

te (*a*). Isaac qui s'étoit apparemment habitué à Mambré depuis la mort de son pere, eut dans cette rencontre une vision dans laquelle le Seigneur lui dit de ne point aller en Egypte (*b*), mais de demeurer dans le pays de Gérare. Il ajoûta : Je serai avec vous & je vous bénirai, & je donnerai à vous & à vôtre race tout ce pays, je multiplierai vos enfans comme les étoiles du Ciel, & toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui sortira de vous. Isaac se retira donc à Gérare, & comme on lui demanda qui étoit Rébecca, il répondit qu'elle étoit sa sœur; craignant que s'il disoit qu'elle étoit sa femme, on ne le fît mourir pour l'avoir; il se passa quelque tems sans qu'on se défiât qu'elle fût son épouse. Mais un jour Abimélech Roi de Gérare regardant par sa fenêtre, vit Isaac qui se joüoit avec Rébecca plus familiérement qu'il n'auroit fait avec sa sœur; c'est pourquoi l'aiant fait venir, il lui dit : Il est visible qu'elle est vôtre femme; pourquoi avez-vous fait un mensonge, en disant qu'elle étoit vôtre sœur? Vous nous avez exposés à commettre un péché avec vôtre femme. Isaac s'excusa le mieux qu'il put, sur la crainte qu'il avoit euë qu'on le fît mourir, pour lui ravir son épouse, & le Roi fit publier dans Gérare : Quiconque touchera à la femme de cet homme-là, sera puni de mort.

AN. DU M. 2200. AVANT J.C. 1800.

Isaac va à Gérare.

Comme la famine continuoit, Isaac sema dans le pays de Gérare, & Dieu lui donna une bénédiction si abondante, qu'il recueillit l'année même le centuple, & tout son bien s'augmenta de telle sorte, que cela excita l'envie des peuples, au milieu desquels il habitoit, &

(a) *Genes.* XII.

(b) *Genes.* XXVI. 1. 2. 3.

AN. DU M. 2209. AVANT J.C. 1800.

leur jalousie les porta à boucher de terre les puits, que les serviteurs d'Isaac avoient creusez à la campagne pour abreuver leur bétail. Le Roi Abimélech même lui dit: Retirez-vous de nos terres, parce que vous êtes plus puissant que nous.

Isaac s'étant donc éloigné de Gérare, alla dresser ses tentes dans la vallée, où passe le torrent de Gérare; il y fit vuider & déboucher les mêmes puits, que son pere Abraham y avoit autrefois fait creuser; & ses serviteurs furent assez heureux d'y trouver de l'eau vive. Mais les Pasteurs de Gérare leur firent une querelle sur ces puits, ce qui l'obligea de les abandonner. Il en creusa encore un autre, & on le lui disputa encore. Enfin il en fit creuser un troisiéme, qui ne lui fut point contesté; c'est pourquoi il l'appella *largeur*, disant: Le Seigneur m'a mis au large; ensuite il alla se fixer à Bersabée où son pere & lui avoient demeuré si long-tems. La nuit suivante Dieu lui apparut, & lui réitéra ses promesses de le bénir, & de le multiplier à l'infini, à cause d'Abraham. Isaac en reconnoissance bâtit au même endroit un autel; il y invoqua le nom du Seigneur, & y fit creuser un puits.

Alliance d'Isaac avec Abimélech, Roi de Gérare.

Abimélech Roi de Gérare, Ochozath son favori, & Phicol général de ses troupes y vinrent trouver Isaac. Isaac leur dit: Pourquoi venez-vous voir un homme que vous avez traité en ennemi, & que vous avez chassé du milieu de vous? Ils lui dirent qu'aiant vû que le Seigneur le combloit de bénédictions, ils venoient pour faire alliance avec lui, & pour rechercher son amitié. Isaac sans se ressentir des injustices que lui avoient faites ceux de Gérare, leur fit un festin, & le lendemain au matin l'alliance fut jurée de part & d'autre, & Abimélech s'en

retourna avec ſes gens, étant reconduit par Iſaac. Le même jour ſes ſerviteurs lui vinrent dire, qu'ils avoient trouvé de l'eau dans un puits qu'ils avoient creuſé, ce qui fit donner, ou plûtôt renouveller, à ce lieu-là le nom de *Béerſabée*, qui ſuivant une ſignification du mot *Scheba*, peut ſignifier *le puits de la plénitude.* Nous avons vû plus haut (*a*), qu'Abraham lui avoit déja donné le même nom en ſuivant une autre ſignification du terme Berſéba, ou Béerſabée, qui peut ſignifier *le puits de ſept*, ou *le puits du jurement*; dans la ſuite Béerſabée devint une ville conſidérable, ſituée à l'extrémité méridionale de la terre d'Iſraël, d'où viennent ces expreſſions ſi communes dans l'Ecriture; *depuis Dan juſqu'à Béerſabée.* An. DUM. 2208. Avant J.C. 1637.

Vers ce même tems Eſaü étant âgé de quarante ans, épouſa Judith fille de Béer Héthéen, & Baſemath, fille d'Elon auſſi Héthéenne (*b*). Iſaac & Rébecca furent fort offenſez de ces mariages faits ſans leur participation; à cauſe que ces femmes étoient Cananéennes, & par conſéquent d'une race maudite & odieuſe à Iſaac. Eſaü ne ſe ſépara pas toutefois de ſon pere, qui conſervoit toûjours pour lui de la bonté, & qui le regardoit comme ſon premier né, nonobſtant ce qui s'étoit paſſé auparavant entre Jacob & Eſaü, qu'on n'avoit regardé que comme un trait de jeuneſſe. Iſaac étant donc âgé de cent trente-ſept ans, & ſes yeux s'étant tellement obſcurcis, qu'il ne voioit plus, jugea que ſa derniere heure n'étoit pas éloignée (*c*), quoiqu'il ait vécu encore quarante-quatre ans depuis. Il fit donc venir ſon fils Eſaü, & lui dit Mariage d'Eſaü avec des Cananéennes.

(a) *Geneſ.* XXI. 31.
(b) *Geneſ.* XXVI. 34. 35.
(c) *Geneſ.* XXVIII. 1. 2. 3. *&c.*

AN. DU M. 2208. AVANT J.C. 1792.

d'aller à la chaſſe, & lorſqu'il auroit pris quelque choſe, de le lui apprêter comme il ſçavoit qu'il l'aimoit, & de le lui apporter; afin qu'il le bénît avant ſa mort, qu'il croioit prochaine.

Rébecca aiant oui ce diſcours, & Eſaü étant parti, pour exécuter ce que ſon pere lui avoit ordonné, appella Jacob, & lui raconta ce qui s'étoit paſſé. Elle ajoûta, mon fils, ſuivez mon conſeil: Allez vîte au troupeau, & apportez-moi deux chevreaux des meilleurs que vous trouverez; afin que je les apprête, comme je ſçai que vôtre pere les aime; enſuite vous les lui préſenterez afin qu'il vous donne ſa derniere bénédiction. Jacob répondit à ſa mere: Vous ſçavez qu'Eſaü eſt velu, & que moi je n'ai point de poil; ſi donc mon pere vient à me toucher, j'ai peur qu'il ne croie que je lui ai voulu inſulter, & qu'au lieu de recevoir ſa bénédiction, je n'encoure ſa malédiction. Rébecca répondit: Mon fils, je me charge de cette malédiction; faites ſeulement ce que je vous conſeille, & allez me querir ce que je vous dis.

Jacob y alla & apporta ce que ſa mere demandoit. Elle apprêta à manger à Iſaac; elle revêtit Jacob des habits d'Eſaü, qu'elle avoit dans ſon coffre, elle couvrit les mains & le col de Jacob, de la peau des chevreaux qu'elle venoit de cuire, & lui donna ce qu'elle avoit préparé, afin qu'il le ſervît à Iſaac. Jacob étant entré dans la chambre, Iſaac lui demanda: Qui êtes-vous? Jacob répondit: Je ſuis Eſaü vôtre fils aîné; j'ai fait ce que vous m'avez commandé, aſſéïez-vous & mangez de ma chaſſe; afin que vous me donniez vôtre bénédiction. Mais, ajoûta Iſaac, comment avez-vous pû rencontrer ſi-tôt? Jacob répondit:

Dieu a voulu que ce que je cherchois, ſe ſoit préſenté tout d'un coup à moi. Iſaac dit encore : Approchez d'ici, mon fils, que je vous touche, & que je reconnoiſſe ſi vous êtes véritablement mon fils Eſaü. Jacob s'approcha, & Iſaac l'aiant tâté, dit : Pour la voix, c'eſt la voix de Jacob, mais les mains ſont les mains d'Eſaü. Iſaac lui demanda une ſeconde fois s'il étoit ſon fils Eſaü : Je le ſuis, répondit Jacob. Apportez-moi donc de vôtre chaſſe, répliqua Iſaac, afin que j'en mange, & que je vous béniſſe. Jacob lui en préſenta, il mangea, il lui donna auſſi du vin qu'il but ; après quoi Iſaac lui dit d'approcher, il approcha, & ſon pere l'embraſſant & le baiſant ſentit la bonne odeur qui ſortoit de ſes habits, ſur quoi il dit : L'odeur qui ſort de mon fils, eſt ſemblable à celle d'un champ fertile, prêt à moiſſonner, & que le Seigneur a comblé de ſes bénédictions. Que Dieu vous donne une abondance de blé & de vin. Qu'il répande ſur vos champs la roſée du ciel, & la graiſſe de la terre. Que les peuples vous ſoient ſoumis. Que les tribus viennent ſe proſterner devant vous. Soiez le Seigneur de vos freres, & que les fils de vôtre mere s'abbaiſſent profondément en vôtre préſence. Que celui qui vous maudira, ſoit maudit lui-même, & que celui qui vous bénira, ſoit comblé de bénédictions.

An. du M. 2245. Avant J.C. 1755.

Ch. XXII. Iſaac donne ſa bénédiction à Jacob, à l'excluſion d'Eſaü.

A peine Iſaac avoit-il achevé ces paroles, & Jacob étoit-il ſorti, qu'Eſaü entra & préſenta à ſon pere ce qu'il avoit pris à la chaſſe, & ce qu'il lui avoit préparé. Iſaac lui demanda qui il étoit. Eſaü répondit : Je ſuis Eſaü vôtre fils aîné. Iſaac frappé d'un profond étonnement, & ſurpris au-delà de ce qu'on peut croire, lui dit : Qui eſt donc celui, qui eſt venu m'apporter de ce qu'il avoit pris à la chaſſe ; & qui

AN. DU M. 2244. AVANT J.C. 1755.

m'en a fait manger avant que vous vinſſiez. Il a reçu ma bénédiction, & il ſera béni. A ces paroles Eſaü jetta un grand cri, & fondant en larmes (*a*), il dit : Donnez-moi auſſi vôtre bénédiction, mon pere. Iſaac répondit : Vôtre frere m'eſt venu ſurprendre, & je lui ai donné la bénédiction, qui vous étoit dûë. C'eſt avec raiſon, répondit Eſaü, qu'on lui a donné le nom de Jacob ; puiſque voilà déja la ſeconde fois qu'il m'a ſupplanté. Il m'a fait vendre auparavant mon droit d'aîneſſe, & il vient encore de m'enlever la bénédiction qui m'appartenoit. Mais, mon pere, ne m'avez-vous pas auſſi réſervé une bénédiction ? Iſaac répondit : Je l'ai établi vôtre Seigneur, & j'ai aſſujetti à ſa domination tous ſes freres. Je lui ai donné un terrain fertile en froment & en vin, & après cela, mon fils, que puis-je faire pour vous ? Eſaü répartit : Eſt-ce donc, mon pere, que vous n'avez qu'une bénédiction ? Et comme il continuoit à crier & à pleurer, Iſaac en étant touché lui dit : Vôtre bénédiction ſera dans la fécondité de la terre, & dans la roſée qui vient du Ciel (*b*). Vous vivrez de votre épée, mais vous ſerez aſſujetti à vôtre frere ; toutefois il viendra un tems que vous ſecoüerez ſon joug de deſſus vous, & que vous vous en délivrerez.

On verra dans la ſuite de cette hiſtoire de quoi vérifier les prédictions & les bénédictions d'Iſaac envers les deſcendans de Jacob & d'E-

(a) *Hebr* XII. 17.

(b) *Geneſ.* XXVII. 39. משמני הארץ יהיה ומטל השמים מעל. Chaſtillon & M. le Clerc l'entendent ainſi. *Vôtre demeure ne ſera ni féconde ni arroſée.* En effet le païs d'Idumée étoit aſſez peu fertile.

saü ; car il ne faut pas en chercher l'accompliſſement dans la perſonne de Jacob, qui ne fut jamais le maître des Iduméens, ni d'Eſaü, ni d'aucun autre peuple ; qui ne poſſéda aucun héritage, & qui mourut en Egypte au milieu d'un pays étranger, où il ne poſſédoit pas un pouce de terre. Quant à Eſaü il fut pere d'une nombreuſe famille, & d'un peuple puiſſant, qui étoit bien établi dans ſon pays, avant que les Hébreux fuſſent entrés dans la terre promiſe. Les Iduméens furent un peuple belliqueux, remuant, & qui avoient tant d'inclination à la guerre, qu'ils prenoient les armes à la moindre priere qu'on leur en faiſoit, & qu'ils alloient au combat comme à un feſtin (*a*). Ils furent ſoûmis aux Hébreux depuis David (*b*), juſqu'au regne de Joram fils de Joſaphat. Alors ils ſe révolterent & ſe mirent en liberté (*c*) ; ils demeurerent dans cet état juſqu'au tems du grand Prêtre Hircan de la famille des Aſmonéens (*d*), qui les aſſujettit de nouveau, & les obligea même de prendre la circonciſion. Ils perſévérerent en cet état juſqu'à la ruine de Jéruſalem par les Romains.

An du M. 2245. Avant J.C. 1755.

Eſaü conſervoit toûjours contre Jacob un vif reſſentiment de la ſupercherie qu'il avoit faite à Iſaac, en obtenant à ſon préjudice la bénédiction paternelle ; il ne cherchoit que l'occaſion de s'en venger, & il diſoit : Le tems de la mort de mon pere viendra, & alors je tuerai mon frere Jacob. Ces diſcours d'Eſaü, qui ne ſçavoit déguiſer ſes ſentimens, aiant été

Voïage de Jacob en Méſopotamie.

(a) *Joſeph. de bello Jud. l.* 4. *c.* 15.
(b) 2. *Reg.* VIII. 14.
(c) 4. *Reg.* VIII. 20.
(d) *Joſeph. lib.* XIII. *antiq. c.* 7.

AN. DU M. 2245. Avant J.C. 1755. Avant l'Ere vulgaire 1759.

rapportez à Rébecca, elle fit venir Jacob, & lui dit : Vôtre frere menace de vous tuer ; mais, mon fils, croiez-moi : hâtez-vous de vous retirer à Haran de Méſopotamie vers mon frere Laban ; vous demeurerez quelque tems avec lui, juſqu'à ce que la fureur de vôtre frere s'appaiſe ; j'envoierai après cela vous avertir, lorſqu'il ſera tems que vous reveniez. Pourquoi m'expoſerai-je à perdre mes deux fils en un jour ? Rébecca alla enſuite trouver Iſaac, & pour le diſpoſer à conſentir au voïage de Jacob, elle lui dit : La vie m'eſt devenuë ennuieuſe à cauſe des filles de Heth qu'Eſaü a épouſées. Si Jacob épouſe une fille de ce païs-ci, je ne veux plus vivre. Iſaac conſentit aiſément à ce que ſouhaittoit Rébecca, & aiant appellé Jacob il le bénit & lui dit : Gardez-vous bien de prendre une femme dans ce païs-ci, parmi les filles Cananéennes (a), mais allez en Méſopotamie en la maiſon de Bathuël pere de vôtre mere, & épouſez une des filles de vôtre oncle Laban. Que le Dieu tout-puiſſant vous béniſſe ; qu'il accroiſſe & multiplie vôtre race ; puiſſiez-vous devenir le pere de pluſieurs peuples ; qu'il vous donne & à vôtre poſtérité après vous, les bénédictions qu'il a promiſes à Abraham ; & qu'il vous faſſe poſſéder la terre qu'il lui a promiſe.

Jacob prit donc congé d'Iſaac, pour aller en Méſopotamie à l'inſçû d'Eſaü. Il partit de Béerſabée, & prit le chemin de Haran ; étant venu à Luza dans la terre de Canaan, comme il vouloit s'y repoſer après le coucher du Soleil, il prit une des pierres qui étoient là ; & l'aiant miſe ſous ſa tête, il s'endormit au même lieu. Alors il vit en ſonge une échelle, dont le pied

(a) *Geneſ.* XXVIII. 1. 2. 3. *&c.*

étoit appuié ſur la terre & le haut touchoit au ciel, & les Anges de Dieu qui montoient & qui deſcendoient le long de l'échelle, il vit auſſi le Seigneur qui étoit appuïé ſur le haut de l'échelle, & qui lui dit : Je ſuis le Seigneur le Dieu d'Abraham vôtre pere, & le Dieu d'Iſaac, je vous donnerai & à vôtre race la terre où vous dormez. Vôtre poſtérité ſera auſſi nombreuſe que la pouſſiere de la terre. Vous vous étendrez à l'orient & à l'occident, au ſeptentrion & au midi ; & toutes les nations de la terre ſeront benies en vous, & en celui qui ſortira de vous. Je ſerai vôtre protecteur par tout où vous irez, je vous ramenerai en ce païs-ci, & je ne vous abandonnerai point, que je n'aie accompli tout ce que je vous ai dit.

AN. DUM. 2245. AVANT J.C. 1755. AVANT L'ERE VULGAIRE 1759.

Jacob aiant eu ce ſonge ſe réveilla, & dit : Le Seigneur eſt vraiment en ce lieu-ci, & je ne le ſçavois point ! Il ajoûta tout pénétré de fraieur : Que ce lieu eſt terrible ! C'eſt vraiment la maiſon de Dieu, & la porte du Ciel. S'étant donc levé le matin, il prit la pierre qu'il avoit miſe ſous ſa tête, & l'érigea comme un monument, en répandant de l'huile par-deſſus ; il donna à cet endroit le nom de Béthel, & la ville qu'on y bâtit dans la ſuite, s'appella de ce même nom. Le nom ancien de ce lieu-là étoit *Luza* ; ſoit qu'il y eût-là dès-lors une Bourgade nommée Luza, qui dans la ſuite prit le nom de Béthel, ſoit que Luza fût le nom du déſert où Jacob s'endormit, & où, dans la ſuite on bâtit la ville de Béthel. *Béthel* ſignifie la maiſon de Dieu, & *Luza*, un amandier. En même tems, Jacob fit un vœu au Seigneur, en diſant : Si le Seigneur demeure avec moi, & s'il continue à me protéger & à me donner les choſes qui me ſont néceſſaires, & que je retourne heureuſement à la

maiſon de mon pere, je prendrai le Seigneur pour mon Dieu, cette pierre que j'ai dreſſée en monument, s'appellera Béthel, ou maiſon de Dieu, & j'offrirai au Seigneur la dîme de tout ce qu'il m'aura donné. Ainſi Jacob continua ſon chemin vers la Méſopotamie.

An. du M. 2245. Avant J.C. 1755. vant l'E- A vulgaire re 59.

Eſaü apprenant qu'Iſaac avoit béni Jacob, & l'avoit envoié en Méſopotamie pour y épouſer une femme du païs (*a*), & qu'il lui avoit expreſſément défendu de prendre une femme parmi les filles de Canaan, ſçachant d'ailleurs que les deux femmes Cananéennes qu'il avoit priſes, avoient fort déplû à ſon pere & à ſa mere, alla à la maiſon d'Iſmaël ſon oncle paternel, & outre les femmes qu'il avoit déja, il épouſa Maheleth, appellée autrement Baſemath fille d'Iſmaël, & ſœur de Nabajoth.

Dénombrement des enfans d'Eſaü.

Or voici le dénombrement des enfans qu'Eſaü eut de ſes trois femmes (*b*). Ada fut mere d'Eliphaz. Oolibama enfanta Jehus, Ihelon & Coré. Maheleth ou Baſemath fut mere de Rahuël. Eliphaz eut pour fils Theman, Omar, Sepho, Gatham, & Cenez; & d'une autre femme il eut Amalech. Rahuël fils de Baſemath eut quatre enfans qui devinrent autant de Princes: ſçavoir Nahatz, Zara, Samma & Meza. Moïſe ne nous donne pas la généalogie des enfans d'Oolibama, mais il nous décrit celle de Séir le Horréen, dans le païs duquel Eſaü habita à l'orient du Jourdain; car c'eſt là le vrai & ancien païs d'Edom ou d'Eſaü. Chacun des fils d'Eſaü devint Chef ou Prince d'une ville & d'un canton de l'Arabie, tant à l'orient qu'au midi de la terre promiſe.

(a) *Geneſ.* XXVIII. 6. 7 8. 9.

(b) *Geneſ.* XXXVI. 1. 2. 3. *&c.*

Zara fils de Rahuël regna à Dénaba, avant que les Israëlites eussent un Roi. Il eut pour successeur Jobab, ou Job, si illustre par sa patience, dont nous parlerons ci-après. A Job succéda Husam de la terre de Theman (*a*), ou selon l'ancien auteur des additions qui se lisent dans le Grec à la fin du livre de Job, Bala fils de Béor fut le premier Roi de Dénaba; il eut pour successeur Job, ou Jobab; après lui regna Ason, ou Husam; à Husam succéda Adar fils de Batad.

An. du M. 2245. Avant J.C. 1756. Avant l'Ere vulgaire 1759.

Esaü mourut, selon l'Auteur du Testament des douze Patriarches, l'an 40. de Juda, fils de Jacob, c'est-à-dire, l'an du monde 2289. L'Auteur que nous venons de citer, fait ainsi parler Juda: La quarantiéme année de mon âge Esaü frere de mon pere vint nous attaquer, & nous livra un rude combat, mais il fut tué par l'arc de Jacob, & fut porté mort dans la montagne de Séir. Après cela Juda raconte comme les fils de Jacob allerent assiéger la ville d'Esaü, dont les murs étoient de fer & les portes d'airain, & comme après l'avoir prise, ils imposerent aux Iduméens un tribut de 200 mesures de froment, de 500 mesures d'huile, & de 1500 mesures de vin, qui furent payées jusqu'au tems que Jacob & ses fils descendirent en Egypte. Mais tout cela ne peut s'accorder avec la véritable chronologie, ni avec l'histoire sacrée, qui veut que Jacob soit mort l'an 39. de Juda, après avoir vécu dix-sept ans en Egypte, depuis qu'il y fut descendu avec ses fils: au lieu que l'ancien Auteur que l'on vient de citer, fait mourir Esaü l'an quarante de Juda, & par conséquent l'an du mon-

(a) *Genes.* XXXVI. 32. 33. 34.

de 2289. un an après la mort de Jacob. D'ailleurs on n'a aucune preuve de cette guerre prétenduë entre Jacob & Eſaü, & cet ouvrage qu'on a publié ſous le nom de Teſtament des douze Patriarches, eſt rempli de fables, & fait ſentir par tout, qu'il a été fabriqué par quelque Auteur Juif converti au Chriſtianiſme, au premier ou au ſecond ſiécle, qui pour engager ſes freres à embraſſer la religion de Jeſus-Chriſt, le fit prédire par les douze Patriarches beaucoup plus clairement, que n'ont fait les Prophétes, & que ne le pourroit faire un homme qui ne l'auroit ni vû, ni connu.

AN. DU M. 2245. Avant J.C. 1755.

CH. XXIII.

Arrivée de Jacob dans la Méſopotamie.

Cependant Jacob arriva en Méſopotamie à la ville de Charrès ou Haran, au pays de ſon oncle Laban. Il entra dans un champ, où il vit un puits (*a*), dont l'entrée étoit fermée par une groſſe pierre, & trois troupeaux de brebis qui ſe repoſoient auprès, en attendant que les autres troupeaux arrivaſſent, & qu'on les abreuvât tous enſemble. Jacob dit aux paſteurs qui étoient là : Mes freres, d'où êtes-vous ? Ils répondirent : De Haran. Jacob ajoûta : Connoiſſez-vous Laban fils de Nachor ? Ils répondirent : Nous le connoiſſons ; il eſt en bonne ſanté, & voici Rachel ſa fille, qui vient ici avec un troupeau de brebis. Jacob leur dit : Le jour eſt encore haut, & il n'eſt pas tems de remener les troupeaux dans le parc, ou dans l'étable, faites donc boire maintenant vos brebis, & enſuite vous les remenerez paître. Ils répondirent : Nous ne pouvons le faire que tous nos troupeaux ne ſoient aſſemblez, & que nous n'ôtions la pierre de deſſus l'ouverture du puits, pour leur donner à boire à tous en-

(a) *Geneſ.* XXIX. 1. 2. 3. *& ſeq.*

ſemble. Ils parloient encore lorſque Rachel arriva avec ſon troupeau ; qu'elle paiſſoit elle-même. Jacob l'aiant vûë, & ſçachant qui elle étoit, ôta la pierre qui fermoit le puits, & abreuva ſon troupeau, puis élevant ſa voix, il lui déclara qui il étoit, qu'il venoit d'auprès d'Iſaac, & qu'il étoit fils de Rébecca, & répandant des larmes, il l'embraſſa & lui donna un baiſer. Rachel courut auſſi-tôt le dire à ſon pere Laban, qui ſe hâta de venir au devant de lui, l'embraſſa tendrement, & le conduiſit à ſa maiſon. Jacob lui raconta le ſujet de ſon voiage, & Laban lui témoigna toute ſorte de bienveillance. AN. DU M. 2245. Avant J.C. 1755.

Après qu'un mois ſe fut paſſé, Laban dit à Jacob : Faut-il que vous me ſerviez gratuitement, parce que vous êtes mon neveu ? Dites-moi donc quelle récompenſe vous déſirez : or Laban avoit deux filles, dont l'aînée s'appelloit Lia, & la plus jeune Rachel. Celle-ci étoit tout-à-fait belle & très-agréable ; mais Lia avoit les yeux chaſſieux ; l'Hébreu (*a*) porte qu'elle avoit les yeux tendres, ce que quelques-uns (*b*) entendent en bonne part : Elle avoit de beaux yeux, elle avoit les yeux tendres. Mais on l'entend plus communément dans le premier ſens. Jacob qui avoit conçû de l'affection pour Rachel, répondit à Laban : Je vous ſervirai ſept ans pour Rachel, vôtre ſeconde fille. Laban répondit : Il vaut mieux que je vous la donne qu'à un autre; demeurez avec moi. Jacob ſervit ſept ans, & ce tems lui parut court, par la grande affection qu'il avoit pour Rachel.

Les ſept années expirées, Jacob pria Laban

(a) עיני לאה רכות. | (b) *Onkelos Arab.*

AN. DU M. 2245. Avant J. C. 1755. Mariage de Jacob avec Lia, puis avec Rachel.

de lui donner ſon épouſe, diſant qu'il étoit en âge de penſer à s'établir. Il avoit alors ſoixante & dix-ſept ans. Laban fit donc les nôces de ſa fille avec Jacob, & y invita un grand nombre de ſes amis. Mais le ſoir des nôces il fit entrer Lia dans la chambre nuptiale, & lui donna une ſervante nommée Zelpha. Jacob étant entré la nuit dans la chambre, où il n'y avoit point de lumiere, ne reconnut que le lendemain matin, qu'on lui avoit ſubſtitué Lia au lieu de Rachel. Il ſe plaignit fortement de cette ſupercherie, & Laban n'eut point d'autre excuſe à lui donner, ſinon que ce n'étoit point la coutume de ce pays-là, de marier les plus jeunes filles avant les aînées; comme s'il n'auroit pas pû lui donner cette raiſon avant la célébration des nôces. Laban ajoûta : Paſſez la ſemaine des nôces avec celle-ci, & je vous donnerai enſuite Rachel, pour ſept autres années que vous me ſervirez encore. Jacob y conſentit, & au bout de ſept jours il épouſa Rachel, à qui Laban donna une ſervante nommée Bala.

AN. DU M. 2246. Naiſſance de Ruben.

AN. DU M. 2247. Naiſſance de Siméon.

AN. DU M. 2248. Naiſſance de Lévi.

AN. DU M. 2249. Naiſſance de Juda.

Jacob qui n'avoit épouſé Lia en quelque ſorte, que malgré lui, ne la traita pas avec la même affection que Rachel. Mais le Seigneur donna la fécondité à Lia, pendant que Rachel demeuroit ſtérile. Lia enfanta un fils, qu'elle appella Ruben, diſant : Le Seigneur a vû mon humiliation; mon mari m'aimera déſormais davantage. Elle eut encore un autre fils, à qui elle donna le nom de Siméon, en diſant : Le Seigneur a appris que j'étois mépriſée, & il m'a donné ce ſecond fils, & elle eut encore un troiſiéme fils, elle l'appella Lévi, diſant : Mon mari ſera plus uni à moi, parce que je lui ai donné trois fils. Enfin elle accoucha d'un quatriéme fils, qu'elle appella Juda, en diſant :

maintenant je loüerai le Seigneur. Tous les noms de ces quatre fils contiennent une allusion à ce qu'elle dit dans leur naiſſance. Alors elle ceſſa d'avoir des enfans. AN. DU M. 2249. Avant J.C. 1751.

Rachel voiant qu'elle étoit ſtérile, porta envie à ſa ſœur, & elle dit à ſon mari : Donnez-moi des enfans, ou je mourrai. Jacob lui répondit en colere : Suis-je donc comme Dieu ? Eſt-ce moi qui vous ai rendu ſtérile ; n'eſt-ce pas le Seigneur qui vous refuſe des enfans ? Rachel frappée de ce diſcours, lui dit : J'ai Bala ma ſervante, allez à elle, afin que je reçoive ſur mes genoux ce qu'elle enfantera, & que j'aie des enfans d'elle. Jacob aiant donc pris Bala pour femme du ſecond rang, elle conçut & enfanta un fils. Alors Rachel dit : Le Seigneur a jugé en ma faveur, & il a exaucé ma voix en me donnant un fils, c'eſt pourquoi il l'appella *Dan*, c'eſt-à-dire, il a jugé. Bala conçut encore, & aiant eu un ſecond fils, Rachel lui donna le nom de Nephtali, diſant : Le Seigneur m'a fait entrer en lice avec ma ſœur, & la victoire m'eſt demeurée. La racine d'où vient Nephtali ſignifie proprement uſer de détours & d'artifices, comme les Lutteurs qui cherchent à ſe ſupplanter & à ſe renverſer.

Naiſſance de Dan ; l'année eſt incertaine.

Naiſſance de Nephtali.

Lia voiant qu'elle avoit ceſſé d'avoir des enfans, donna Zelpha ſa ſervante à ſon mari. Zelpha conçut, & enfanta un fils que Lia nomma *Gad*, ceſt-à-dire, à la bonne heure. Gad eſt le ſoleil, & le Dieu de la bonne fortune (*a*). On peut auſſi traduire l'Hébreu de cette ſorte (*b*) : *Lia dit : Une troupe eſt venuë*,

Naiſſance de Gad.

(*a*) Voyez nôtre Commentaire ſur la Geneſe, XXX. 11.

(*b*) לאה בגד ותקוא את שמו גד ותאמר

AN. DUM. 2249. Avant J.C. 1751.

& elle l'appella Gad; comme voulant marquer que le grand nombre de ſes enfans, étoit augmenté par la venuë de celui-ci, & que tous enſemble ils formoient une eſpéce d'armée. Mais il vaut mieux traduire : elle dit : *de par Gad*, Dieu de la bonne fortune ; *& elle l'appella Gad.* Zelpha aiant eu un ſecond fils, Lia dit : Heureuſement, & l'appella *Aſer*, qui ſignifie bonheur.

Or Ruben étant un jour allé à la campagne au tems de la moiſſon du froment, y trouva des pommes nommées Dudim, ou Dudaïm, que l'on croit être des Mandragores, qu'il apporta à Lia ſa mere. Rachel les aiant vûës, en ſouhaitta & les demanda à Lia ; mais elle répondit : N'eſt-ce pas aſſez que vous m'aiez ravi mon mari, ſans vouloir encore avoir les Mandragores de mon fils. Un peu de jalouſie la faiſoit parler ainſi, ſçachant que Jacob avoit plus d'inclination pour Rachel, que pour elle. Rachel lui dit : Je conſens que Jacob ſoit avec vous cette nuit ; pourvû que vous me donniez ces Mandragores. La coûtume de ce pays-là, & des peuples où la polygamie eſt en uſage(*a*), étoit que l'époux ſe partageât également entre ſes épouſes, & qu'il les vît tour à tour. Les Rois de Perſe ne ſe diſpenſoient pas eux-mêmes de cette régle (*b*). Lors donc que Jacob revenoit des champs ſur le ſoir, Lia lui dit la convention qu'elle avoit faite avec Rachel ; elle conçut & enfanta un cinquiéme fils, à qui elle donna le nom d'Iſſachar, en diſant : Le Seigneur m'a recompenſée de ce que j'ai donné

Naiſſance d'Iſſachar.

(a) Voyez nôtre Comment. ſur l'Exode xxi. 10. & Geneſ. xxx. 16. *Aug. l. 22. contra Fauſt. c. 49.*

(b) *Herodot. l. 3. c. 79.*

ma ſervante à mon mari. Elle conçut encore & accoucha d'un ſixiéme fils qu'elle nomma Zabulon, & elle dit : Dieu m'a donné une bénédiction; mon mari demeurera encore avec moi; enfin elle eut une fille qui fut nommée Dina ; & c'eſt la derniere des enfans de Lia.

Naiſſance de Zabulon.

CH. XXIV. Naiſſance de Joſeph, fils de Rachel.

AN. DU M. 2259. Avant J.C. 1741.

Le Seigneur ſe ſouvint auſſi de Rachel ; il l'exauça & la délivra de l'opprobre de la ſtérilité. Elle conçut & enfanta un fils à qui elle donna le nom de Joſeph, c'eſt-à-dire, il ajoûtera ; diſant : Que le Seigneur me donne encore un autre fils. Après la naiſſance de Joſeph, les quatorze ans, que Jacob s'étoit obligé de ſervir Laban étant expirez, Jacob dit à ſon beau-pere; qu'il ſouhaitoit aller revoir ſon pays & ſes parens. Donnez-moi, lui dit-il, mes femmes & mes enfans ; afin que je m'en aille, vous ſçavez de quelle maniere je vous ai ſervi juſqu'ici. Laban lui répondit : Que je trouve grace devant vous. J'ai appris par expérience, que Dieu m'a comblé de biens & de bénédictions à cauſe de vous. Marquez-moi vous-même la récompenſe que vous ſouhaittez, & je vous la donnerai, pourvû que vous vouliez continuer à demeurer avec moi. Jacob répondit : Vous ſçavez quelle a été mon application à vous ſervir, & juſqu'à quel point vôtre bien s'eſt accru entre mes mains. Vous aviez peu de choſe avant mon arrivée & préſentement vous voilà devenu riche. Il eſt juſte que je ſonge auſſi maintenant à mon propre établiſſement. Laban répondit : Que vous donnerai-je ? Le voici, dit Jacob : Je m'offre à vous ſervir encore ſix ans, pourvû que vous vouliez me donner tout ce qui naîtra dans vos troupeaux de brebis & de chevres, qui ſera de diverſes couleurs, ou tachetez de quelque maniere que ce ſoit ; & outre cela tous les agneaux & les bre-

AN. DU M. 2299. AVANT J.C. 1741.

bis noires ou brunes ; enſorte que tout ce qui ſera d'une ſeule couleur ſoit blanche ou noire dans les chevres, & tout ce qui ſera ſimplement blanc dans les brebis, ſera à vous, tout le reſte ſera à moi. Jacob, comme l'on voit, ne ſe réſervoit que ce qui étoit de moindre ; puiſque les toiſons noires ou tachetées des brebis ſont les moins eſtimées ; & qu'entre les chevres que l'on tond, celles qui ont le poil de différentes couleurs ſont les plus mépriſées.

Jacob ajoûta : Et afin que vous ne croiez pas que je veüille vous tromper, ou me ſervir d'artifice, pour faire naître un plus grand nombre de chevreaux, ou d'agneaux tachetez, en mêlant les brebis & les chevres tachetées avec celles qui ne le ſont pas, prenez vous-même avec vos enfans tous les animaux tachetez d'où l'on peut naturellement préſumer qu'il en naîtra un plus grand nombre pour moi, ſuivant les articles de nôtre convention, & donnez-moi la conduite des troupeaux d'une ſeule couleur ; & après la naiſſance des agneaux ou des chevreaux, nous ferons le partage ſelon que nous ſommes convenus. Laban accepta ces offres, qui lui paroiſſoient ſi avantageuſes. On partagea les troupeaux comme Jacob l'avoit propoſé, & on mit trois journées de chemin entre les troupeaux de Laban, & ceux de Jacob, afin d'éviter tout ſoupçon.

Dieu qui vouloit récompenſer les travaux de Jacob (*a*), lui découvrit en ſonge un moien de faire naître des brebis & des chevreaux tachetez : qui fut de mettre devant les yeux des brebis, lorſqu'elles étoient en chaleur, & qu'elles alloient boire dans les canaux, des ob-

(a) *Geneſ.* XXXI. 11. 12.

jets de différentes couleurs, qui leur frappaſſent vivement l'imagination. Jacob prit donc des branches vertes de peupliers, d'amandiers & d'autres arbres, & leur aiant ôté une partie de l'écorce, cela produiſit une variété de couleurs, qui fit impreſſion ſur les yeux des brebis & des chévres; enſorte qu'en concevant à la vûë de ces branches, elles donnerent à leurs petits la même diverſité de couleurs, qu'elles remarquoient dans ces branches. Ce premier eſſai aiant réuſſi à Jacob, il continua toûjours d'en uſer, mais il avoit ſoin de n'expoſer ſes branches qu'au printems; afin que tous les moutons & les chevreaux qui naiſſoient en automne fuſſent à lui; & au contraire il ne les expoſoit point en automne, parce qu'il n'étoit pas fâché que la plûpart de ceux qui naiſſoient au printems, fuſſent à Laban. Quelques-uns (*a*), croient que dans le texte Hébreu il n'eſt parlé ni de printems ni d'automne: mais ſimplement des brebis vieilles & des brebis jeunes & vigoureuſes. Il n'expoſoit point ſes branches aux brebis & aux chévres vieilles, parce qu'il étoit bien aiſe que les agneaux & les chevreaux qui en naiſſoient, fuſſent à Laban, mais il les expoſoit aux jeunes brebis & aux jeunes chévres, afin que les moutons & les chevreaux fuſſent à lui.

An. du M. 2259. Avant J. C. 1741.

Par cet artifice Jacob acquit en peu de tems un très-grand nombre de chévres & de moutons (*b*); enſorte que cela excita la jalouſie des enfans de Laban, qui s'entrediſoient: Jacob a enlevé tout ce qui étoit à nôtre pere, & il s'eſt enrichi à nos dépens. Laban lui-même

(a) *Bochart de animalibus ſacris.* Et nôtre Commentaire ſur la Geneſe ch. xxx. ℣. 41.

(b) *Geneſ.* xxxi.

AN. DU M. 2265. AVANT J.C. 1735.

Jacob prend la réſolution de s'en retourner dans la terre de Canaan.

conçut quelque réfroidiſſement contre lui, & il ne le regardoit plus de bon œil. Enfin le Seigneur aiant dit en ſonge à Jacob, de s'en retourner dans ſon pays, & lui aiant promis ſa protection: Jacob envoia querir Rachel & Lia dans le champ où il paiſſoit ſes troupeaux, & il leur dit: Je m'apperçois, que vôtre pere ne me regarde plus comme il faiſoit ci-devant; vous ſçavez comme je l'ai ſervi, & la bénédiction que Dieu a donnée à mon travail. Il a uſé dix fois de tromperie envers moi, en changeant à chaque fois les articles de nôtre convention. Lorſqu'il diſoit que tout ce qui naîtroit de diverſes couleurs ſeroit à moi, toutes les brebis ont eu des petits de diverſes couleurs; & lorſqu'il a voulu changer cette diſpoſition, & me donner les agneaux & les chevreaux d'une ſeule couleur, tout naiſſoit d'une ſeule couleur; Dieu voulant ainſi récompenſer mes travaux, & me donner ce qui m'étoit dû des biens de vôtre pere. Il leur raconta enſuite la viſion qu'il avoit euë, & dans laquelle Dieu lui avoit fait connoître la maniere de faire naître des animaux d'une, ou de pluſieurs couleurs; il ajoûta: Le Dieu qui m'apparut à Béthel, où j'ai oint une pierre, & où j'ai fait un vœu, m'a ordonné de ſortir promptement de ce pays, & de m'en retourner dans la terre de ma naiſſance. C'eſt pour vous communiquer ce deſſein, que je vous ai fait venir.

Rachel & Lia lui répondirent (*a*): Qu'avons-nous à attendre des biens & de la ſucceſſion de nôtre pere? Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangeres, & ne nous a-t-il pas

(a) *Geneſ.* XXXI. 14.

venduës

vendues comme des esclaves, & n'a-t'il pas mangé le prix de nôtre vente? Elles vouloient dire, qu'au lieu de faire leur condition meilleure, en considération des profits que Jacob par ses travaux avoit causez dans la maison de leur pere, Laban s'étoit tout approprié, & ne leur avoit rien donné. Mais, ajoûterent-elles, Dieu a pris les richesses de nôtre pere, & les a données à nous & à nos enfans; c'est pourquoi faites tout ce que Dieu vous a commandé. Jacob fit donc aussi-tôt monter sur des chameaux, ses femmes & ses enfans; & emmenant avec lui tout ce qu'il avoit, ses troupeaux & ses esclaves, il se mit en chemin pour s'en retourner dans la terre de Canaan. Or Laban étoit allé tondre ses troupeaux de brebis, & Rachel profitant de son absence déroba les Théraphims, ou les idoles de son pere. C'étoit, à ce qu'on croit, des figures de métail, formées & gravées sous certain aspect des astres, & ausquelles on atribuoit des effets miraculeux, sur tout pour découvrir l'avenir. C'est ce qui est connu chez les Anciens sous le nom de Talismans, & ce qui est encore aujourd'hui très-commun dans l'Orient. Cela fait voir, que Laban n'étoit pas éxemt des superstitions, qui regnoient dans ce pays-là.

An. du M. 2255. Avant J.C. 1735. Avant l'Ere vulgaire 1739.

Laban ne fut averti de la fuite de Jacob que trois jours après. Jacob avoit déja passé l'Euphrate, & marchoit vers les montagnes de Galaad, lorsque Laban se mit à le poursuivre, accompagné de ses freres ou de ses parens. Après sept jours de marche, il l'atteignit sur les montagnes de Galaad. Mais Dieu lui apparut en songe la nuit précédente, & lui défendit d'user de paroles offensantes envers Jacob. Celui-ci avoit dressé ses tentes sur la montagne de Galaad, lorsque Laban y arriva, & y dressa

Ch. XXV. Retour de Jacob dans la terre de Canaan.

AN. DU M. 2265. Avant J.C. 1735. Avant l'Ere vulgaire 1739.

auſſi les ſiennes. Il alla plein de colere trouver Jacob, & lui fit des reproches de ſa fuite. Pourquoi, lui dit-il, en avez-vous uſé de cette ſorte, m'enlevant ainſi mes filles ſans m'en rien dire, comme ſi c'étoient des priſonnieres de guerre? Pourquoi ne m'avertiſſiez-vous pas du deſſein que vous aviez de vous retirer: afin que je vous reconduiſiſſe au bruit des tambours, & au ſon des inſtrumens de muſique? Vous ne m'avez pas ſeulement donné le loiſir & la ſatisfaction d'embraſſer & de dire adieu à mes fils & à mes filles. Je veux que vous aiez eu envie de vous retirer & de voir la maiſon de vôtre pere; mais pourquoi m'avez-vous dérobé mes Dieux? Maintenant je pourrois bien vous rendre le mal pour le mal, & punir vôtre fuite clandeſtine. Mais le Dieu de vôtre pere m'a apparu la nuit, & m'en a empêché. Jacob lui répondit: Ce qui m'a fait prendre la réſolution de partir ſans vous en avertir, a été que j'ai eu peur que vous ne vouluſſiez retenir vos filles par violence; mais pour le larcin dont vous m'accuſez, je conſens que celui chez qui l'on trouvera vos Dieux, ſoit mis à mort en préſence de tous nos freres. Cherchez par tout, prenez & emportez tout ce que vous trouverez vous appartenir. En diſant cela, il ne ſçavoit point que Rachel eût dérobé les Théraphims de Laban.

Laban étant donc entré dans la tente de Jacob, & dans celle de Lia, & des deux ſervantes ſans y avoir rien trouvé qui fût à lui, entra dans celle de Rachel pour y chercher auſſi: mais Rachel aiant mis les Théraphims ſous le bâts d'un chameau, s'aſſit deſſus, & lorſque ſon pere cherchoit par tout ſans rien trouver, elle lui dit: Que mon Seigneur ne ſe fâche point, ſi je ne puis me lever devant lui, par-

ce que le mal qui eſt ordinaire aux femmes, vient de me prendre. Alors Jacob en colere fit ces reproches à Laban : Quelle faute ai-je commiſe, pour vous obliger de courir ainſi après moi avec tant de chaleur ? Vous avez foüillé & renverſé tout mon bagage, qu'y avez-vous trouvé qui vous appartienne ? qu'on l'apporte devant tous nos freres, afin qu'ils ſoient juges entre vous & moi ? Voilà la récompenſe de vingt années de ſervice que j'ai paſſées chez vous. Vôtre bétail n'a point été ſtérile ; je n'ai point mangé les moutons de vôtre troupeau ; je ne vous ai rien montré de ce qui a été ravi par les bêtes, j'ai pris toute la perte ſur mon compte, & vous exigiez de moi tout ce qui avoit été volé. J'étois brûlé par la chaleur pendant le jour, & tranſi de froid pendant la nuit ; le ſommeil fuioit de mes yeux. Dix fois vous avez changé la récompenſe qui m'étoit dûë. Si le Dieu de mon pere Abraham, & le redoutable objet de la crainte d'Iſaac, ne m'eût aſſiſté, vous m'auriez peut-être renvoié tout nud, après vous avoir ſervi pendant vingt ans. Mais Dieu a regardé mes travaux, & mon affliction, & il vous a arrêté cette nuit par ſes menaces.

AN. DU M. 2265. AVANT J.C. 1735. AVANT l'Ere vulgaire 1739.

Laban lui répondit : Mes filles que voilà, & vos fils qu'elles vous ont donnez, ſont mon ſang ; & que pourrois-je faire à mes fils & à mes filles ? Tout ce qui eſt à vous, je le regarde comme s'il étoit à moi ; vos interêts ſont les miens : venez, faiſons alliance enſemble, & dreſſons-en un monument, qui dans tous les ſiécles ſerve de témoignage à l'union parfaite qui eſt entre nous. Alors Jacob prit une pierre, & l'aiant érigée en monument, dit à ſes freres, aux fils & aux parens de Laban, d'en faire de même, & d'amaſſer un monceau de pierres. Ils en apporterent un très-grand

An. du M. 2265. Avant J.C. 1735.

nombre, & en aiant fait un grand tas, ils mangerent deſſus. Laban le nomma *Jegar-Schahaduta*, c'eſt-à-dire, le monceau du témoignage, & Jacob, *Gal-Haïd*, le monceau du témoin; chacun l'appella ſuivant la propriété de ſa langue; Laban en Syriaque, & Jacob en Hébreu, qui étoit le langage du pays de Canaan. C'eſt de-là que ces montagnes ont pris le nom de Galaad. Laban ajoûta: Que le Seigneur ſoit témoin & juge entre vous & moi, lorſque nous ſerons ſéparez. Si vous maltraitez mes filles, & que vous preniez d'autres femmes qu'elles, & à leur préjudice, Dieu ſera témoin de vôtre conduite, il la verra, & il la vengera. Ce monceau de pierres ſervira de témoin contre celui de nous deux, qui le paſſera pour aller faire du mal à l'autre. Que le Dieu d'Abraham, le Dieu de Nachor, & le Dieu de leur pere ſoit nôtre juge. Et Jacob jura par le Dieu qui eſt l'objet de la fraïeur d'Iſaac. Et après avoir immolé les victimes, il invita Laban & les ſiens à manger. Et le lendemain avant le jour Laban embraſſa ſes fils & ſes filles, les bénit, & s'en retourna chez lui.

Jacob leva ſes tentes, & continua ſa route vers la terre de Canaan. En chemin il eut à ſa rencontre des Anges qui lui apparurent; & les aiant vûs il dit: Voici le camp de Dieu, & il donna à ce lieu-là le nom de Mahanaïm (*a*), c'eſt-à-dire, les deux camps. Il députa en même tems vers ſon frere Eſaü, pour lui donner avis de ſa venuë. Eſaü avoit ſa demeure à l'orient du Jourdain, & au midi du lieu où étoit alors Jacob avec ſes gens. Jacob dit donc à ſes

Députation de Jacob vers Eſaü.

(a) *Geneſ.* XXXII. 1. 2. 3. *& ſeq.*

envoiez, de s'en aller trouver Esaü, & de lui dire qu'après une absence de vingt ans, il retournoit dans le pays, aiant du bétail, des esclaves, des femmes & des enfans, & qu'il lui demandoit ses bonnes graces & son amitié. Les envoiez de Jacob aiant fait leur commission, revinrent vers Jacob, & lui dirent : Qu'Esaü venoit lui-même au devant de lui accompagné de quatre cens hommes. Cette nouvelle effraia Jacob ; il ne douta point que son frere ne vînt pour lui faire violence, & pour se venger du tort qu'il prétendoit lui avoir été fait, lorsque Jacob surprit la bénédiction d'Isaac. Jacob pour tâcher de sauver au moins une partie de ses gens & de ses animaux, les partagea en deux bandes, disant : Si Esaü vient attaquer une de ces troupes, l'autre pourra se sauver par la fuite. En même tems il s'adressa à Dieu, lui représenta ses promesses anciennes, & les ordres qu'il lui avoit donnez de retourner dans son pays ; il le conjura de le garantir de la main d'Esaü, qu'il craignoit extrêmement, & de conserver ses femmes & ses enfans de l'épée de son frere. Seigneur, lui dit-il, je suis indigne de toutes les bontez que vous avez euës pour moi. J'ai passé il y a vingt ans ce fleuve du Jourdain, n'aiant qu'un bâton à ma main, & aujourd'hui je vais le repasser avec deux grosses troupes. Délivrez-moi, je vous prie, de la main de mon frere Esaü ; parce que je crains extrêmement qu'il ne fasse passer au fil de l'épée la mere & les enfans.

AN. DU M. 2265. Avant J.C. 1735.

Ensuite il mit à part deux cens chévres, vingt boucs ; deux cens brebis & vingt beliers ; trente femelles de chameaux avec leurs petits ; quarante vaches & dix taureaux ; vingt ânesses & dix ânons ; & envoia tout cela devant lui, séparé en autant de bandes qu'il y avoit d'es-

AN DU M. 2265. AVANT J. C. 1735. AVANT L'ERE VULGAIRE 1739.

peces d'animaux, à Eſaü ſon frere, afin de le fléchir avant qu'il arrivât juſqu'à lui. Il donna ordre à ſes gens qui les conduiſoient de marcher à quelque diſtance les uns des autres, & s'ils rencontroient Eſaü, de lui dire que c'étoit des préſens qu'il lui faiſoit, & qu'il venoit lui-même après eux, pour lui rendre ſes devoirs. Jacob fit donc partir tous ſes préſens de fort bonne heure; pour lui il paſſa la nuit à Mahanaïm, avec ſes femmes, ſes enfans, & le reſte de ſa troupe.

Le lendemain de très-grand matin, & avant le jour il fit paſſer le torrent de Jabok à tout ſon monde, & lui demeura ſeul à Mahanaïm; en même tems il parut un homme qui lutta contre lui juſqu'au lever de l'aurore: & voiant qu'il ne pouvoit ſurmonter Jacob, il lui toucha le nerf de la cuiſſe, qui fut engourdi du coup, enſorte que Jacob en boita quelque tems. Alors l'homme, ou l'Ange avec lequel il luttoit, lui dit: Laiſſez-moi aller, car l'aurore commence à paroître. Mais Jacob répondit: Je ne vous laiſſerai point aller, que vous ne m'aiez béni. L'Ange lui demanda: Quel eſt vôtre nom? Il répondit: Jacob. L'Ange lui dit: On ne vous appellera plus Jacob, c'eſt-à-dire, celui qui ſupplante; mais Iſraël, c'eſt-à-dire, celui qui ſurmonte Dieu: Car ſi vous avez prévalu contre Dieu, combien plus prévaudrez-vous contre les hommes. Jacob lui demanda enſuite quel étoit ſon nom: Il répondit: Pourquoi me demandez-vous mon nom? Et il le bénit au même lieu. Jacob donna à cet endroit le nom de *Phanuël*, en diſant: J'ai vû Dieu face à face, ſans que j'en aie perdu la vie. On bâtit dans la ſuite au même lieu une ville qui fut nommée Phanuël. Il paſſa le torrent de Jabok vers le lever du Soleil; & il ſe trouva boiteux d'une jambe.

C'eſt pour cette raiſon, qu'encore aujourd'hui les Iſraëlites ne mangent point du nerf de la cuiſſe des animaux, en mémoire du nerf de la cuiſſe de Jacob, que l'Ange toucha, & qui demeura engourdi. En quelques endroits ils ne mangent point du tout de la cuiſſe de derriere; ailleurs ils ſe contentent d'en ôter les fibres & les nerfs.

AN. DU M. 2265. AVANT J.C. 1735. AVANT L'ERE VULGAIRE 1739.

Peu de tems après Jacob apperçut d'aſſez loin Eſaü, qui venoit à lui avec quatre cens hommes. Auſſi-tôt il partagea ſes femmes & ſes enfans de cette ſorte; il mit à la tête les deux ſervantes avec leurs enfans; Lia & ſes enfans au ſecond rang, & Rachel avec Joſeph au dernier. Jacob s'avançant le premier, ſe proſterna ſept fois juſqu'en terre avant qu'il fût proche d'Eſaü. Alors Eſaü courut au-devant de lui, l'embraſſa & le ſerrant étroitement, le baiſa en pleurant de tendreſſe. En même tems il vit les femmes & les enfans de Jacob; & il lui demanda ce que c'étoit. Jacob lui répondit que c'étoient ſes femmes & ſes enfans: & auſſitôt les uns & les autres s'approchant d'Eſaü, le ſaluerent avec une profonde inclination. Eſaü lui demanda auſſi ce que vouloient dire ces troupeaux qu'il avoit rencontrez. Ce ſont, dit Jacob, des préſens que je vous envoie pour trouver grace à vos yeux. Eſaü s'excuſa de les recevoir, diſant qu'il avoit des biens abondamment: mais Jacob le preſſa avec tant d'inſtance qu'il ne put les refuſer. Jacob ajoûta: J'ai vû aujourd'hui vôtre viſage, comme ſi je voiois le viſage d'un Ange ou d'un Dieu; accordez-moi donc vos bonnes graces, & ſoyez-moi favorable.

Rencontre de Jacob & d'Eſaü.

Eſaü vouloit l'accompagner avec ſes gens, pour lui ſervir d'eſcorte; mais ſon frere le pria de n'en prendre pas la peine, diſant que ſa

AN. DU M. 2265. AVANT J. C. 1735.

troupe étant compoſée de femmes & de petits enfans, de brebis & de vaches pleines, ou qui allaittoient, il ne pouvoit pas les preſſer ſans les expoſer à mourir en un ſeul jour. Que mon Seigneur, ajoûta-t'il, marche devant ſon ſerviteur, & je le ſuivrai tout doucement, ſelon que je verrai que ma troupe le pourra faire, en attendant que j'aille chez mon eigneur à Séïr. Eſaü le pria de trouver bon au moins qu'une partie de ſes gens l'accompagnât; mais Jacob l'en remercia, & lui dit qu'il ne demandoit qu'une ſeule choſe, qui étoit qu'il trouvât grace à ſes yeux. Ainſi Eſaü s'en retourna à Séïr, & Jacob arriva ce même jour à Socoth, près du Jourdain. Nous ne croions pas que Jacob ait jamais exécuté ce qu'il dit à Eſaü, qu'il l'ira voir à Séïr. Ce n'étoit qu'un compliment qu'il lui faiſoit, & Eſaü ne le prit pas autrement.

Jacob étant délivré de la crainte de ſon frere s'arrêta quelque tems à Socoth. Il y bâtit une maiſon pour lui, & des *huttes*, ou des parcs pour ſes troupeaux. Quelques-uns croient qu'il y demeura ſix mois. Il ſe forma dans la ſuite au même endroit une ville, qui conſerva le nom de Socoth, c'eſt-à-dire, les tentes; elle eſt à deux ou trois lieues du Jourdain à l'orient. De-là il paſſa à Salem ville des Sichemites. On connoît une ville de Salem ſur le Jourdain (*a*) du côté de l'occident; mais elle eſt un peu trop éloignée de Sichem; & pluſieurs interprétes traduiſent l'Hébreu *Salem* (*b*), par *ſain & ſauf*; il arriva en parfaite ſanté & bien guéri de la foulure du nerf de ſa cuiſſe, près

(a) *Joan.* IV. 5.
(b) *Vide Hieronym. qu. Heb. Rabb. alios plures à recentioribus.*

de la ville de Sichem, & il y demeura assez long-tems. Il acheta des enfans d'Hémor cette partie du champ où il avoit tendu ses tentes, pour cent Kesita, que nous croions être une certaine somme, ou une bourse d'argent; d'autres croient que *Kesitha* étoit une espéce de monnoie, marquée d'un agneau; d'autres que c'étoit des agneaux réels. On peut voir sur cela les Commentateurs (*a*). Jacob y dressa un autel, & y invoqua le Dieu très-fort d'Israël, & il donna à cet autel le nom *du Dieu fort, du Dieu d'Israël*. Cet autel étoit apparemment au même endroit, où Abraham en avoit bâti un long-tems auparavant (*b*), lorsqu'il arriva pour la premiere fois dans la terre de Canaan. C'est au même endroit, qu'étoit le puits ou la fontaine de Jacob, dont il est parlé dans S. Jean (*c*).

An. du M. 2265. Avant J.C. 1735.

Environ huit ans après l'arrivée de Jacob dans la terre de Canaan, Dina sa fille eut la curiosité d'aller voir une fête des Sichemites. Sichem fils d'Hémor Hévéen, Prince de la ville & du canton de Sichem, l'aiant vûë, fut épris d'amour pour elle, la ravit & la viola; il tâcha de la gagner, & de la consoler par ses caresses, il voulut même l'épouser, & alla trouver son pere Hémor, pour le prier de la lui demander pour femme. Jacob aiant été informé de l'outrage fait à sa fille, n'en dit rien jusqu'au retour de ses fils, qui étoient alors aux champs occupez à paître les troupeaux. Cette nouvelle les remplit de fureur, & ils ne cherchoient que l'occasion de s'en venger. Hémor pere du jeune homme vint parler à Jacob,

Ch. XXVI. Dina fille de Jacob, est violée par Sichem.

An. du M. 2273. Avant J. C. 1727.

(a) Voyez le Comment. sur la Genése XXXII. 19.

(b) *Genes.* XII. 6. 7.

(c) *Jean.* IV. 5. 6. 11. 20.

An. du M. 2273. Avant J. C. 1727.

pour lui demander Dina pour ſon fils Sichem ; qui étoit préſent. Hémor propoſa à Jacob & à ſes fils d'entrer réciproquement en commerce, & en alliance les uns avec les autres, de demeurer dans le même pays, & d'y vivre enſemble en bonne intelligence, ne compoſant qu'un même peuple. Sichem demanda avec inſtance, qu'on lui donnât Dina pour femme ; promettant de donner pour ſa dot & pour les préſens au pere & aux freres, tout ce qu'ils demanderoient.

Mais les fils de Jacob outrez de l'outrage fait à leur ſœur, leur répondirent frauduleuſement : Nous ne pouvons donner nôtre ſœur à un homme incirconcis; tout incirconcis eſt impur & abominable à nôtre égard. Ainſi ſi vous voulez que nous entrions réciproquement en alliance & en commerce, & que nous ne compoſions qu'un même peuple, il faut que vous receviez la circonciſion comme nous, ſans cela nous reprendrons nôtre fille, & nous nous retirerons. Hémor & Sichem ſon fils agréerent ces offres, & étant retournez dans la ville, ils expoſerent au peuple aſſemblé à la porte, ce qui leur avoit été propoſé par les enfans de Jacob ; ils leur firent ſentir l'avantage, qu'ils tireroient de l'alliance avec Jacob & ſa famille ; ils leur dirent, que par ce moien ils entreroient en participation de tout ce que poſſédoient ces étrangers, & que demeurant dans leur pays, ils le cultiveroient, & y répandroient de grandes richeſſes.

Meurtre des Sichemites par les enfans de Jacob.

Toute la ville de Sichem conſentit à cette propoſition ; ainſi tous les mâles furent circoncis dès le même jour. Mais le troiſiéme jour d'après, lorſque la douleur de la circonciſion eſt plus ſenſible, & que la plaie eſt plus enflammée, deux des enfans de Jacob, Simeon

& Lévi, freres uterins de Dina, accompagnez apparemment de quelques domeſtiques de leur pere, entrerent dans la ville de Sichem l'épée à la main, & égorgerent tous les mâles, qui n'étoient pas en état de ſe défendre à cauſe de la douleur de la circonciſion; enſuite ils prirent Dina leur ſœur, & la ramenerent chez leur pere. Après ce carnage les autres fils de Jacob ſe jetterent dans la Ville, la pillerent, emmenerent les beſtiaux des Sichemites, prirent leurs femmes captives, avec les petits enfans, & ravagerent tout ce qui étoit à eux dans la campagne. Jacob trouva très-mauvaiſe la conduite de ſes fils dans cette occaſion; il leur dit: Vous m'avez rendu odieux aux Cananéens & aux Phéréſéens, qui habitent ce pays. Nous ne ſommes que peu de monde, ils s'aſſembleront contre moi, & ils m'extermineront avec toute ma maiſon. Ses enfans lui répondirent: Devoient-ils ainſi ravir l'honneur à nôtre ſœur, & la traiter en proſtituée? Comme Jacob étoit dans l'inquiétude pour les ſuites de cet événement, il lui fut dit en ſonge (*a*), de ſe retirer à Béthel, où Dieu lui avoit apparu lorſqu'il fuioit Eſaü, & d'y dreſſer un autel pour y exécuter ſes vœux & y exercer les actes de ſa religion.

AN. UD M. 2275. AVANT J.C. 1727.

Jacob aiant donc aſſemblé toute ſa maiſon, leur dit: Jettez loin de vous les Dieux étrangers qui ſont au milieu de vous; purifiez-vous & changez d'habits; venez, allons à Béthel pour y dreſſer un autel à Dieu qui m'a exaucé au jour de mon affliction, & qui m'a accompagné pendant mon voiage. Ils lui donnerent donc tous les Dieux étrangers, tant ceux

(*a*) *Genes.* chap. XXXV.

AN. DU M. 2273. Avant J.C. 1727.

qu'ils avoient apportez de Méſopotamie, (car l'idolatrie & la ſuperſtition y étoient communes, même dans la famille de Laban) que ceux qu'ils avoient pû prendre dans le pillage de Sichem. Ils lui donnerent auſſi les anneaux, les braſſelets, & les pendans d'oreilles (a), auſquels ils attribuoient une vertu ſurnaturelle, & qu'ils conſervoient comme des Taliſmans, ou des préſervatifs contre toute ſorte de maux. Jacob aiant reçu tout cela, l'enfoüit ſous un térébinte, ou ſous un chêne qui étoit derriere, ou au couchant de Sichem. Il le fit ſans doute à l'inſçû de ſa famille; de peur que quelqu'un n'allât les rechercher pour les emploier de nouveau à des uſages profanes & ſuperſtitieux. Quelques Auteurs avancent qu'on les retrouva dans la ſuite; mais on n'a aucune bonne hiſtoire, qui nous apprenne cette circonſtance.

Jacob arrive à Béthel.

Jacob & ſa famille s'étant donc mis en chemin, Dieu frappa de terreur toutes les villes voiſines, qui n'oſerent les attaquer dans leur retraite. Ils arriverent heureuſement à Luza, nommée depuis Béthel, & Jacob y érigea un autel, à qui il donna le nom de maiſon de Dieu; parce que Dieu lui avoit apparu en ce lieu-là, lorſqu'il ſe ſauvoit en Méſopotamie, pour éviter la colére de ſon frere. En ce même tems Débora, nourrice de Rébecca mourut, & fut enterrée ſous un chêne, au pied de la montagne de Béthel, & ce lieu fut appellé le Chêne des pleurs.

Dieu apparut de nouveau à Jacob à Béthel, lui renouvella ſes anciennes promeſſes, & lui

(a) Voyez le Comment. ſur la Geneſe. ch. xxxv. ℣. 4.

confirma le nom d'Iſraël qu'il avoit reçu à Phanuël. Après quoi Jacob dreſſa au même endroit un monument de pierres, offrit du vin deſſus, & y répandit de l'huile, pour le conſacrer au Seigneur qui lui avoit apparu. Il ne demeura pas long-tems à Béthel; il s'avança vers la partie méridionale du pays du côté d'Hébron, pour aller voir Iſaac ſon pere, qui demeuroit dans la vallée de Mambré. Comme il étoit en chemin, & environ à la diſtance d'un ſillon de terre (*a*), de la petite Ville d'Ephrata, autrement Bethléem, Rachel fut ſaiſie des douleurs de l'enfantement, & elle mourut après avoir mis au monde un fils qu'elle nomma *Benoni*, c'eſt-à-dire, le fils de ma douleur. Mais ſon pere l'appella *Benjamin*, ou le fils de la droite. Jacob y dreſſa un monument de pierre à Rachel, & ce monument s'y voioit encore du tems de Moyſe. On y en montre un encore aujourd'hui, mais on croit que ce n'eſt pas le même, qui avoit été fait par Jacob; on l'a orné, & renouvellé peut-être plus d'une fois depuis tant de ſiécles. Jacob eut au même endroit un autre ſujet de douleur, Ruben ſon fils aîné abuſa de Bala, qui étoit ſa femme: Ce qui ne put être caché à Jacob.

AN. DU M. 2273. AVANT J.C. 1727.

Naiſſance de Benjamin, fils de Rachel.

Jacob arriva enfin à Mambré (*b*), près de ſon pere Iſaac, & il y demeura aſſez long-tems, puiſqu'il vécut environ treize ans avec ſon pere, qui mourut enfin dans une extrême vieilleſſe, épuiſé par ſon grand âge, aiant cent quatre-vingt ans accomplis. Eſaü & Jacob lui rendirent les derniers devoirs, & l'en-

Vers l'an du M. 2275. AVANT J.C. 1725.

AN. DU M. 2288. AVANT J.C. 1712.

(a) Le ſillon eſt à peu près la longueur de 240 pieds de long. *Plin. l.* 18, *c.* 3.

(b) *Geneſ.* XXXV. 27. *& ſeq.*

terrerent dans la même caverne où étoient Abraham & Sara.

CHAP. XXVII.

Joseph encoure la haine de ses freres. AN. DU M. 2276. Avant J.C. 1724.

Pendant que Jacob étoit à Mambré, & avant la mort d'Isaac, il eut quelque chagrin domestique à l'occasion de son fils Joseph, dont nous allons donner l'histoire tout de suite. Joseph n'aiant encore que seize ans, étoit emploié par son pere à conduire ses troupeaux, de même que ses autres enfans (a), il le mit avec les fils de Bala & de Zelpha, espérant peut-être que ces enfans auroient pour lui plus de considération, que les enfans de Lia. Joseph aiant remarqué quelque désordre parmi ses freres, en donna avis à son pere, & accusa ses freres d'un crime énorme. Cela joint à la jalousie qu'ils avoient conçuë de longue main contre lui, le leur rendit extrêmement odieux; ensorte qu'ils ne pouvoient lui parler avec douceur. Son pere lui avoit toûjours témoigné plus de tendresse qu'à ses autres enfans, & lui avoit fait faire un habit raié & précieux. Ces petites distinctions allumerent de plus en plus la jalousie de ses freres. Joseph lui-même y donna innocemment occasion, en leur racontant certains songes qu'il avoit eus, & qui préfageoient sa future élévation.

Songes de Joseph.

Ecoutez, leur dit-il, le songe que j'ai eu: Il me sembloit que je liois avec vous des gerbes dans un champ, & que ma gerbe se levoit & se tenoit debout, pendant que les vôtres venoient se ranger tout au tour, & adorer la mienne. Ses freres lui répondirent: Est-ce donc que vous serez nôtre Roi, & que nous serons assujettis à vôtre domination? Tout cela aug-

(a) *Genes.* XXXVII. 1. 2. &c.

mentoit leur aigreur, & fomentoit la haine qu'ils lui portoient. Il leur raconta encore un autre ſonge qu'il avoit eu. J'ai cru voir en ſonge, leur dit-il, le ſoleil & la lune, & onze étoiles qui m'adoroient. Ce ſonge aiant été rapporté à Jacob, il lui en fit la réprimande, & lui dit : Eſt-ce que vôtre mere, vos freres & moi vous adorerons ſur la terre ? Toutefois Jacob conſidéroit tout cela avec attention, & dans le ſilence, ne doutant point, que ces ſonges ne fuſſent ſignificatifs. AN. DU M. 2276. AVANT J. C. 1724.

Un jour que les freres de Joſeph étoient aux environs de Sichem, où ils paiſſoient leurs troupeaux, ſon pere l'envoia pour voir s'ils ſe portoient bien, & ſi les troupeaux étoient en bon état. Joſeph partit donc de la vallée de Mambré près d'Hébron, & alla à Sichem, & fit près de trente lieuës pour les trouver; mais étant arrivé à Sichem, on lui dit qu'ils étoient à Dothaïm, à ſept ou huit lieuës de-là vers le nord. Il y alla, & ſes freres l'aiant apperçu de loin, ſe dirent l'un à l'autre : Voici nôtre ſongeur qui vient, allons, tuons-le, & le jettons dans cette vieille citerne, & nous dirons qu'une bête ſauvage l'a dévoré, & après cela nous verrons à quoi ſes ſonges lui auront ſervi. Joſeph eſt vendu & mené en Egypte.

Ruben les aiant entendu parler ainſi, tâcha de les détourner de cette réſolution ; il leur dit de ne point ſoüiller leurs mains dans le ſang de leur frere ; mais de le jetter plûtôt dans quelque vieux puits, d'où il ne pût ſortir. Son deſſein étoit de l'en tirer, & de le renvoier ſecretement à ſon pere. Joſeph ne fut pas plûtôt arrivé, que ſes freres le prirent, le dépoüillerent de ſa tunique raiée, & le jetterent dans un vieux puits, où il n'y avoit plus d'eau. Quelques tems après s'étant aſſis pour manger, ils virent une caravane d'Iſmaëlites, qui venoient de

AN. DU M. 2276. Avant J. C. 1724.

montagnes de Galaad, & qui alloient en Egypte, aiant leurs chameaux chargez de térébinthe, de réſine, & d'autres drogues. Alors Juda dit à ſes freres: Que nous ſervira d'avoir tué nôtre frere, & d'avoir célé ſa mort? Il vaut mieux le vendre à ces Iſmaëlites, & ne point ſoüiller nos mains; car il eſt nôtre frere & nôtre chair. Ses freres y conſentirent & l'aiant tiré de la citerne, ils le vendirent vingt piéces d'argent (*a*) à ces Iſmaëlites, ou plutôt à des Madianites de leur troupe (*b*), qui le menerent en Egypte.

Ruben voulant exécuter ſon deſſein, s'étoit abſenté de la compagnie de ſes freres; & étant revenu quelque tems après à la citerne dans le deſſein d'en tirer Joſeph, il ne l'y trouva plus, & croiant qu'ils l'avoient tué, il déchira ſes vêtemens, & vint dire à ſes freres: L'enfant ne paroît plus, que deviendrai-je? Mais ils lui dirent ce qu'ils avoient fait, & comme ils l'avoient vendu à des paſſans. Après cela ils prirent la robe de Joſeph, & l'aiant trempée dans le ſang d'un chevreau qu'ils tuerent, ils l'envoierent à Jacob, & lui firent dire par celui qui la portoit: Voici une robe que nous avons trouvée, voiez ſi c'eſt celle de vôtre fils. Jacob la reconnut ſans peine, & dit: Une bête cruelle l'a dévoré, une bête farouche a mangé Joſeph. Il déchira ſes vêtemens, & ſe couvrit d'un cilice pleurant ſon fils comme mort. Ses enfans s'aſſemblerent pour tâcher de le conſoler; mais ce fut en vain; il demeura inconſolable, &

(a) Vingt Sicles d'argent ſont environ 34 livres de nôtre monnoie.

(b) Geneſ. XXXVII. 28. L'Ecriture ſemble quelquefois confondre les Iſmaëlites avec les Madianites. Voyez Judic. VIII. 22. 24. 26.

dit : Je ne ceſſerai de pleurer, juſqu'à ce que je deſcende au fond du tombeau avec mon fils.

AN. DU M. 2276. AVANT J.C. 1724.

Cependant les Marchands Madianites, qui avoient acheté Joſeph, le conduiſirent en Egypte (*a*), & le vendirent à Putiphar Officier de la maiſon de Pharaon, & Général de ſes troupes. Vers le même tems Juda étant allé à Odollam, y épouſa la fille d'un Cananéen, nommé Sué. Il en eut trois fils, ſçavoir, Her, Onan, & Séla. Juda donna pour femme à Her ſon fils aîné, une fille nommée Thamar. Her étoit un très-méchant homme, & le Seigneur le frappa de mort, avant qu'il eût des enfans de ſon épouſe. Juda ſuivant l'uſage du pays (*b*), voulut qu'Onan ſon ſecond fils épousât Thamar, afin qu'il ſuſcitât des enfans à ſon frere. Mais Onan conſidérant que les enfans qui naîtroient d'elle, ſeroient cenſez fils de ſon frere, empêchoit par une action exécrable qu'elle ne devînt mere : c'eſt pourquoi le Seigneur le frappa de mort en punition de ſon crime abominable. Juda dit donc à Thamar : Demeurez veuve dans la maiſon de vôtre pere, juſqu'à ce que Séla mon dernier fils devienne grand. Mais il n'avoit nulle envie de le donner à Thamar ; de peur qu'il ne mourût comme ſes deux freres. Thamar demeura donc dans le veuvage chez ſon pere, ſans que Juda pensât à tenir ſa parole. Aſſez long-tems après Juda perdit ſa femme, & après en avoir fait le deüil ſelon la coûtume, il alla d'Odollam ville ſituée aſſez près d'Hébron vers le nord, à Thamnat ou Thamnata vers Lydda, ou Dioſpolis, environ à quatorze

Juda épouſe la fille de Sué.

(a) *Geneſ.* XXXVIII. 1. & 3. *& ſeq.*

(b) Genéſe XXXVIII. 8. Voyez le Commentaire ſur cet endroit.

An. du M. 2276. Avant J.C. 1724.

lieuës d'Odollam. Il y alla avec Hiras le paſteur de ſes troupeaux, ou ſon ami ſelon l'Hébreu.

Thamar étant informée du voiage de Juda, quitta ſes habits de veuve, prit un grand voile qui lui cachoit entierement le viſage, & alla ſe mettre comme une courtiſanne, ſur le chemin où Juda devoit paſſer. Juda lui parla, & elle conſentit à ſon mauvais déſir, à condition qu'il lui donneroit un chevreau; Juda le lui promit, & lui laiſſa pour gage ſon anneau, ſon braſſelet & ſon bâton. Thamar aiant donc conçû, ſe retira promptement, & reprit ſes habits de veuve. Quand Juda envoia le chevreau, & qu'il voulut retirer ſes gages, on ne trouva plus la perſonne, & nul ne put dire où elle étoit allée. Trois mois après on vint dire à Juda, que ſa belle-fille étoit groſſe. Juda répondit auſſi-tôt: Qu'on la faſſe venir en public, & qu'on la brûle. Mais lorſqu'on la menoit au ſupplice, elle envoia dire à ſon beau-pere: J'ai conçû de celui à qui ſont ces gages. Voiez à qui eſt cet anneau, ce braſſelet & ce bâton. Juda aiant reconnu ces gages dit: Elle eſt plus juſte que moi; puiſque j'ai manqué à ma parole en ne lui faiſant point épouſer Séla mon fils, quoiqu'il fût en âge. Il ne la connut pas néanmoins depuis.

Thamar conçoit Pharez & Zara.

Lorſqu'elle fut ſur le point d'accoucher, elle ſe trouva enceinte de deux jumeaux, & lorſque ces enfans étoient prêts de ſortir, l'un des deux avança la main, à laquelle la ſage-femme attacha un ruban d'écarlate, en diſant, celui-ci doit ſortir le premier. Mais aiant retiré ſa main, l'autre ſortit. Alors la ſage-femme dit: Pourquoi avez-vous ainſi rompu le mur de ſéparation? Comme ſi elle eût voulu dire: Pourquoi avez-vous apporté la diviſion dans vôtre famille, en prévenant ainſi la naiſſance

de vôtre frere: mais cette rupture ſera ſur vous, c'eſt à vos riſques, l'autre ſera cenſé l'aîné. On appella celui-ci Pharez, c'eſt-à-dire, diviſion; & celui qui avoit le ruban d'écarlate, ſortit enſuite, & fut appellé Zara, c'eſt-à-dire, orient.

AN. DU M. 2286. AVANT J. C. 1714. AVANT L'ERE VULGAIRE 1718.

Revenons maintenant à Joſeph, dont nous avons commencé l'hiſtoire un peu plus haut. Putiphar ſon maître aiant reconnu, que Dieu étoit avec Joſeph, & que tout réuſſiſſoit entre ſes mains (*a*); prit en lui une entiere confiance, & lui donna l'autorité ſur ſa maiſon. Joſeph répondit à cela avec toute la fidélité, & l'exactitude dont il fut capable; & le Seigneur bénit la maiſon de l'Egyptien à cauſe de Joſeph, & il le combla de biens tant à la ville qu'à la campagne; enſorte que Putiphar ne ſçavoit ce qu'il avoit, tant il étoit riche; & d'ailleurs il ſe fioit tellement à Joſeph, qu'il ne ſe mêloit de rien, & n'entroit en connoiſſance de quoi que ce fût, ne ſongeant qu'à uſer de ſes biens & à vivre à ſon aiſe. Or Joſeph étoit beau de viſage, agréable, & bien fait de ſa perſonne. Il y avoit déja dix ans, qu'il étoit dans la maiſon de Putiphar lorſque ſa maîtreſſe jetta les yeux ſur lui, & le ſollicita à un crime honteux. Joſeph en aiant horreur, lui dit: Vous voiez que mon maître m'a confié tout ce qu'il a dans ſa maiſon, & qu'il ſe repoſe de tout ſur moi, & qu'il ne s'eſt réſervé que vous ſeule; comment donc pourrois-je lui manquer de fidélité, l'outrager d'une maniere ſi indigne, & offenſer mon Dieu par un ſi grand crime? La paſſion de cette femme ne fut que plus irritée par le refus de Joſeph; elle continua pendant pluſieurs jours à le ſolliciter, & Joſeph demeura toûjours ferme

CHAP. XXVIII. Joſeph ſollicité au crime par la femme de Putiphar.

(a) *Geneſ.* XXXIX.

AN. DU M. 2286. AVANT J. C. 1714.

dans ſa réſolution de ne rien faire ni contre ſon Dieu, ni contre ſon maître.

Un jour Joſeph étant ſeul dans la maiſon de Putiphar, & y travaillant à ce qui concernoit ſon emploi, ſa maîtreſſe le prit par ſon manteau, & lui dit de conſentir enfin à ſon déſir. Mais Joſeph lui laiſſant le manteau entre les mains, s'enfuit & ſortit du logis. Cette femme outrée du refus de Joſeph, & changeant ſon amour en haine, ſe mit à crier, & appellant les gens de ſa maiſon, leur dit: On nous a amené ici cet Hébreu pour nous faire inſulte; il eſt venu à moi dans le deſſein de me corrompre, & m'étant miſe à crier, il m'a laiſſé ſon manteau que je tenois, & s'eſt ſauvé. Putiphar de retour au logis écouta tout ce que ſa femme lui dit; & trop crédule à ſes paroles, fit mettre Joſeph dans la priſon, où l'on gardoit les priſonniers du Roi; il le chargea de chaînes (*a*), & le laiſſa dans l'amertume, & l'ame percée de douleur, de ne pouvoir ſe juſtifier, & montrer ſon innocence. Mais Dieu ne l'abandonna pas dans cette extrémité; Putiphar fut enfin informé de l'innocence de Joſeph, & touché de ſes peines, il lui donna dans la priſon des marques de ſa confiance, en lui remettant le ſoin des autres priſonniers, enſorte qu'il s'en repoſoit entiérement ſur lui.

Il arriva que deux Officiers du Roi d'Egypte, ſçavoir ſon grand Echanſon & ſon grand Pannetier, aiant encouru la diſgrace de leur maître, furent mis dans la même priſon où étoit Joſeph (*b*). C'étoit Joſeph qui les ſervoit & qui avoit ſoin d'eux. Quelque tems après leur empriſonnement, ils eurent tous deux en une

(a) *Pſalm.* CIV. 8. (b) *Geneſ.* XL.

même nuit chacun un ſonge, qui préſageoit ce qui devoit leur arriver. Joſeph étant entré le matin où ils étoient, & les voiant triſtes, leur en demanda le ſujet. Ils lui dirent, qu'ils avoient eu chacun un ſonge qui leur cauſoit de l'inquiétude, & que pour comble d'affliction, ils n'avoient perſonne qui pût le leur expliquer; car dans l'Egypte l'art d'interpréter les ſonges étoit très-commun; & ces perſonnes étoient de longue main dans l'habitude de ſe les faire expliquer. Joſeph leur dit: N'eſt-ce pas à Dieu qu'il appartient de donner l'interprétation des ſonges? Dites-moi ce que vous avez vû: Dieu pourra me découvrir leur ſignification, comme il le feroit au devin. Alors le grand Echanſon lui dit: Il me ſembloit que je voiois devant moi un ſep de vigne, où il y avoit trois provins, qui pouſſoient peu à peu, premierement des boutons, puis des fleurs, & enfin des raiſins mûrs, dont j'ai exprimé le ſuc dans la coupe que je tenois, & que j'ai préſentée au Roi. Joſeph lui dit: Voici l'interprétation de vôtre ſonge. Les trois provins de la vigne marquent trois jours après leſquels Pharaon ſe ſouviendra de vous, & vous rétablira dans vôtre emploi; ſeulement je vous prie de vous ſouvenir de moi, & de ſupplier Pharaon qu'il daigne me tirer de cette priſon; parce que je ſuis un pauvre Hébreu qui ai été enlevé par fraude & par violence de mon pays, & qui ai été renfermé ici le plus injuſtement du monde.

AN. DU M. 2287. AVANT J. C. 1713.

Joſeph explique les ſonges des deux Officiers du Roi d'Egypte.

Le grand Pannetier voiant que Joſeph avoit ſi bien expliqué le ſonge de l'Echanſon, lui dit: J'ai eu auſſi un ſonge. Il me ſembloit que je portois ſur ma tête trois corbeilles pleines de la plus pure farine; & que dans celle qui étoit la plus haute, il y avoit de toute ſorte de patiſſerie, que l'on peut apprêter pour être ſervie

sur une table ; & que les oiseaux venoient & en mangeoient. Joseph lui répondit : Voici l'interprétation de vôtre songe. Les trois corbeilles signifient que vous avez encore trois jours à vivre ; après lesquels Pharaon vous fera couper la tête, & vous fera ensuite attacher à une croix, où vous servirez de pâture aux oiseaux. Trois jours après arriva la fête de la naissance du Roi, dans laquelle Pharaon fit un grand festin à ses serviteurs & à ses officiers. Alors il se souvint du grand Echanson & du grand Pannetier : il rétablit le premier dans sa charge, & fit attacher l'autre à une croix. Ce qui vérifia l'interprétation que Joseph avoit donnée à leur songe. Mais le grand Echanson étant rentré en faveur, ne se souvint plus de Joseph ; il ne pensa qu'à jouir de sa bonne fortune.

An. du M. 2287. Avant J. C. 1713.

CH. XXIX. Songes de Pharaon expliquez par Joseph.

Deux ans après (*a*) Pharaon eut un songe mystérieux & significatif. Il lui sembla, qu'il étoit sur le bord du Nil, d'où sortoient sept vaches fort belles & extrêmement grasses, qui paissoient dans la prairie ; & qu'ensuite il en sortit sept autres très-maigres, & toutes défigurées, qui paissoient aussi sur le bord du fleuve en des lieux pleins d'herbes, lesquelles dévorerent les premieres, qui étoient si grasses & si belles. Pharaon s'éveilla tout rempli de ce songe ; mais s'étant rendormi, il en eut un autre, où il vit sept épics très-beaux, & remplis de grains, qui sortoient d'une même tige. Ensuite il en vit paroître sept autres fort minces, & desséchez par un vent brûlant ; ces derniers dévorerent les premiers, qui étoient si beaux & si pleins. Pharaon s'étant réveillé fut

An. du M. 2289. Avant J. C. 1711.

(a) *Genes.* XLI.

rempli d'inquiétude, & d'abord envoia chercher les devins & les ſages du pays, & leur raconta ſon ſonge; mais nul ne put lui en donner l'interprétation. Alors le grand Echanſon voiant l'embarras où étoit le Roi, ſe ſouvint de Joſeph, & dit à Pharaon: Seigneur, je reconnois ma faute: Il y a quelque tems que mon Seigneur nous aiant fait mettre en priſon, le grand Pannetier & moi, nous eumes l'un & l'autre un ſonge qui nous fut expliqué par un jeune Hébreu ſerviteur du Général de vos troupes, qui étoit dans la même priſon; & trois jours après l'événement vérifia pleinement ſa prédiction dans toutes ſes circonſtances. Auſſi-tôt le Roi commanda qu'on fit venir Joſeph. On le tira donc de priſon; on le raſa; on lui fit changer d'habits, & on le préſenta à Pharaon. Ce Prince lui dit: J'ai eu des ſonges, & perſonne ne peut m'en donner l'interprétation. Mais on m'a dit que vous étiez fort éclairé dans cette ſcience, & que vous pourriez me les expliquer. Joſeph lui répondit d'une maniere pleine de modeſtie: Seigneur, ce ſera Dieu, & non pas moi, qui rendra au Roi une réponſe favorable. AN. DU M. 2289. Avant J. C. 1711.

Pharaon lui raconta enſuite ſes deux ſonges, comme nous venons de les dire, & Joſeph lui répondit: Les deux ſonges du Roi ne ſignifient qu'une même choſe, & ils préſagent ce qui doit arriver. Les ſept vaches ſi belles & ſi graſſes, & les ſept épics ſi pleins & ſi beaux, marquent ſept années d'abondance, qui doivent venir de ſuite en Egypte; & les ſept vaches maigres & défaites, & les ſept épics vuides & deſſéchez, marquent ſept années de ſtérilité & de diſette, qui ſuivront les ſept années d'abondance. Les ſept vaches maigres abſorbent & conſument les ſept vaches graſſes, & les ſept

An. du M. 2289. Avant J.C. 1711.

épics vuides & brûlez dévorent les ſept épics pleins pour montrer que la diſette & la famine ſera telle, qu'elle fera oublier toute l'abondance des années précédentes. Enfin, Seigneur, les deux ſonges qui ſont venus de ſuite, & qui ont la même ſignification, ſont une marque qu'ils ſeront bientôt ſuivis de l'événement, & que tout ce qu'ils ſignifient, arrivera infailliblement. C'eſt pourquoi il eſt de la prudence du Roi de choiſir un homme ſage & habile, à qui il donne l'intendance de toute l'Egypte; afin qu'il établiſſe des Officiers dans toutes les provinces, qui pendant les ſept années prochaines, qui ſeront des années d'abondance, ramaſſent dans les greniers publics la cinquiéme partie des grains de la terre; & que le tout ſoit gardé dans des magaſins ſous la puiſſance du Roi; afin que ce blé ainſi mis en réſerve, ſuffiſe pour les ſept années ſuivantes, qui ſeront des années de ſtérilité; & qu'ainſi le pays ne ſoit pas entiérement conſumé par la famine.

Joſeph eſt établi ſur toute l'Egypte & fait ramaſſer dans les greniers du Roi une très-grande quantité de grains.

Ce conſeil plut à Pharaon & à toute ſa Cour, & le Roi dit à ſes Miniſtres: Où pourrions-nous trouver un homme comme celui-ci, rempli de l'eſprit des Dieux, & favoriſé de leurs lumieres? Puis donc que les Dieux vous ont découvert ce qui doit arriver, dit-il, en s'adreſſant à Joſeph, je ne croi pas en pouvoir trouver de plus ſage que vous; ce ſera vous qui aurez l'autorité ſur ma maiſon; toute l'Egypte obéira à vos ordres, & je n'aurai au-deſſus de vous que le nom & la qualité de Roi. Je vous établis aujourd'hui Intendant de toute l'Egypte. En même tems il tira ſon anneau de ſon doigt, & le mit en la main de Joſeph, le fit revêtir d'une robe de fin lin, ou de cotton; lui mit au col un collier d'or; le fit monter

ſur

sur celui de ses chars, qui suivoit d'ordinaire immédiatement le char du Roi, & fit crier devant lui dans tout le pays, que tout le monde eût à lui obéir, à fléchir le genou devant lui, & à le reconnoître comme Intendant de toute l'Egypte. Le Roi lui dit ensuite : Je suis Pharaon; je veux que personne ne remuë ni le pied ni la main dans toute l'Egypte, que par vos ordres. Il lui changea aussi son nom, pour marque qu'il le prenoit à lui & à son service, & il l'appella *Zaphnat-Phaneah*, c'est-à-dire, celui qui découvre les choses cachées; & il lui fit épouser Aseneth fille de Putiphar, Prêtre de la ville d'On nommée depuis Héliopolis. On dispute si c'est le même Putiphar, qui d'abord avoit acheté Joseph, & qui ensuite le fit mettre en prison qui lui donne ici sa fille en mariage; ou si c'est un autre. Les sentimens des Interprétes sont partagez sur cette question (*a*), & je ne vois rien de décisif ni pour l'une, ni pour l'autre opinion.

An. du M. 2290. Avant J. C. 1710.

Joseph avoit alors trente ans, & il commença aussi-tôt à entrer dans l'exercice de sa charge, en allant faire la visite de toutes les provinces d'Egypte, & en donnant par tout ses ordres pour ramasser la cinquiéme partie des fruits au profit du Roi dans les greniers publics, & en établissant des Officiers, pour l'exécution de ses commandemens. Les années d'abondance vinrent, comme il l'avoit prédit; & la quantité de blé que la terre produisit fut si extraordinaire, qu'elle égaloit le sable de la mer, & qu'on ne pouvoit la mesurer. Pendant ce tems Dieu bénit le mariage de Joseph, & lui donna deux fils, il nomma l'aîné *Manassé*,

Naissance de Manassé.

(a) Voiez nôtre Comment. sur la Genése, XLI. 45.

An. du M. 2291. Avant J. C. 1709.

Naiſſance d'Ephraïm.

c'eſt-à-dire, oubli, diſant : Le Seigneur m'a fait oublier tous mes travaux, & la maiſon de mon pere. Il appella le ſecond *Ephraïm*, c'eſt-à-dire, fructification, diſant : Dieu m'a fait croître dans la terre de mon affliction & de ma pauvreté.

Ch. XXX. Les freres de Joſeph viennent en Egypte acheter du blé.

La ſeconde année de la ſtérilité, du M. 2297. avant J. C. 1703.

Les ſept années de fertilité étant paſſées, les ſept années de ſtérilité vinrent enſuite, & la famine fut générale dans tous les pays d'alentour : mais par la ſage prévoïance de Joſeph, & par le bon ordre qu'il avoit mis dans l'Egypte, il y avoit beaucoup de blé dans le pays, quoique la terre n'y produiſît rien. Cependant le peuple aiant conſumé ſes proviſions, cria à Pharaon, & vint lui demander de quoi vivre ; mais il les renvoia à Joſeph, & leur dit de faire tout ce qu'il leur diroit. La famine croiſſant toûjours Joſeph ouvrit les greniers du Roi, & vendit du blé aux Egyptiens, qui venoient à lui de toutes les Provinces de l'Egypte. Jacob ſon pere aiant appris, qu'on vendoit du froment en Egypte (*a*), dit à ſes enfans d'y aller, afin d'en acheter pour leur famille. Mais il retint avec lui Benjamin, de peur qu'il ne lui arrivât quelque malheur dans ce voiage. Les dix freres de Joſeph étant donc arrivez dans ce pays, vinrent comme les autres trouver Joſeph, ils ſe proſternerent devant lui, & le prierent de leur donner de quoi ſe ſuſtenter ; Joſeph les reconnut fort bien, quoiqu'il n'en fût pas connu ; & il leur parla d'abord durement, & leur demanda d'où ils venoient. Ils répondirent qu'ils venoient du pays de Canaan. Mais, leur dit Joſeph, vous êtes des eſpions ; vous venez ici pour conſidérer les endroits les plus foibles

(*a*) *Geneſ.* XLII.

du pays. Ses freres lui répondirent : Monſeigneur, vos ſerviteurs ne ſont venus ici, que pour acheter du froment ; nous ſommes tous enfans d'un même pere, nous n'avons aucun mauvais deſſein ; nous venons dans un eſprit de paix. Joſeph inſiſtant toûjours, & ſoutenant qu'ils étoient des eſpions, les dix freres s'expliquerent davantage. Nous ſommes douze freres, lui dirent-ils, tous enfans d'un même pere, qui demeure dans le pays de Canaan ; le dernier eſt demeuré avec lui, & l'autre n'eſt plus. Joſeph leur dit avec menaces : Aſſurément vous êtes des eſpions ; je vais tout à l'heure éprouver ſi ce que vous dites eſt vrai. Par la vie de Pharaon, vous ne ſortirez point d'ici que le dernier de vos freres n'y ſoit venu. Envoiez l'un de vous pour l'amener ; cependant vous demeurerez ici en priſon juſqu'à ce que j'aie reconnu ; ſi ce que vous dites eſt vrai ou faux. Autrement, vive Pharaon, je croirai que vous êtes des eſpions. Il les fit donc mettre en priſon pendant trois jours.

AN. DU M. 2297. AVANT J. C. 1703.

Le troiſiéme jour il les fit ſortir de priſon, & leur dit : Faites ce que je vous dis, & vous vivrez ; car je crains Dieu. Si vous venez ici dans un eſprit de paix, que l'un de vos freres demeure dans les liens ; & pour vous, allez avec le blé que je vous donnerai, & ramenez-moi le dernier de vos freres ; afin que je connoiſſe ſi ce que vous me dites eſt vrai. Ils furent donc obligez de prendre ce parti ; & ils ſe diſoient l'un à l'autre : C'eſt juſtement que nous ſouffrons ceci ; parce que nous avons péché contre nôtre frere, & que voiant la douleur de ſon ame, lorſqu'il nous prioit d'avoir compaſſion de lui, nous ne l'écoutâmes point ; c'eſt pour cela que ce malheur nous eſt arrivé. Ruben l'aîné de tous, leur diſoit : Ne vous le

AN. DU M. 2297. AVANT J. C. 1703.

diſois-je pas bien, de ne pas commettre une telle cruauté contre cet enfant; & vous ne voulûtes pas m'écouter; Voilà donc maintenant ſon ſang que Dieu nous redemande. En parlant ainſi entr'eux, ils ne ſçavoient pas que Joſeph les entendoit, parce que juſqu'alors il leur avoit parlé par un truchement. Cependant touché & attendri par ces diſcours, il ſe retira un moment pour pleurer, & étant revenu il leur parla de nouveau; il fit prendre Simeon, qui apparemment avoit été le plus ardent de ſes perſécuteurs, & le fit lier devant eux, & commanda à ſes gens de remplir de blé tous leurs ſacs; mais il avoit dit en ſecret à ſes ſerviteurs, de remettre dans le ſac de chacun d'eux l'argent qu'ils avoient donné.

Les neuf freres de Joſeph s'en allerent donc emportant avec eux le blé, que Joſeph leur avoit fait donner. L'un d'eux aiant ouvert ſon ſac dans l'hôtellerie, pour donner à manger à ſon âne, trouva l'argent qu'il avoit apporté, à l'entrée de ſon ſac. Il en donna auſſi-tôt avis à ſes freres, qui en furent tous remplis d'étonnement, ne ſçachant ce que ce pouvoit être. Et étant arrivez chez Jacob leur pere, ils lui raconterent par ordre tout ce qui leur etoit arrivé; comment l'Intendant du pays les avoit fait arrêter comme eſpions; que lui aiant déclaré qu'ils étoient tous enfans d'un même pere, & qu'ils avoient encore un de leurs freres à la maiſon, il avoit retenu Simeon juſqu'à ce qu'il vît le dernier de leurs freres. Après avoir ainſi parlé à Jacob, comme ils vinrent à verſer leur blé hors de leurs ſacs, ils trouverent chacun leur argent à l'entrée du ſac, ce qui les remplit d'étonnement. Alors Jacob leur dit: Vous m'avez réduit à être ſans enfans; Joſeph n'eſt plus au monde, Simeoneſt en priſon, & vous

voulez encore m'enlever Benjamin : le mal de tout ceci retombe ſur moi. Ruben lui dit : Faites mourir mes deux enfans, ſi je ne vous ramene Benjamin ; confiez-le moi, & je vous le ramenerai très-certainement. Non, dit Jacob, mon fils n'ira point. S'il lui arrive quelque malheur dans le pays où vous voulez l'emmener, vous accablerez ma vieilleſſe d'une douleur qui me conduira au tombeau.

AN. DU M. 2298. AVANT J. C. 1702.

Cependant la famine continuoit à déſoler tout le pays (*a*), & le blé que les enfans de Jacob avoient apporté de l'Egypte étoit conſumé. Jacob dit donc à ſes fils : Retournez en Egypte, pour nous acheter encore un peu de froment. Juda lui répondit : Celui qui commande dans ce pays nous a dit avec ſerment : Vous ne verrez point mon viſage, à moins que vous ne m'ameniez le plus jeune de vos freres. Si donc vous voulez nous confier Benjamin, nous irons : ſinon il eſt inutile d'y aller. L'Intendant du pays ne nous recevra point, & ne nous donnera point de blé. Jacob lui répondit : falloit-il que pour mon malheur, vous lui appriſſiez que vous aviez un autre frere ? Juda lui dit : Nous nous trouvâmes engagez par ſes demandes à lui déclarer, qui nous étions, d'où nous étions, qui étoit nôtre pere, ſi nous avions des freres : pouvions-nous deviner qu'il nous diroit : Amenez-nous vôtre jeune frere ? Mais, mon pere, ajoûta Juda, confiez-moi Benjamin, afin que nous puiſſions partir. Vous voiez que ce retard nous expoſe à mourir de faim. Je me charge de cet enfant, & s'il ne revient pas, je conſens que vous ne me le pardonniez jamais. Si nous n'avions pas tant dif-

Les fils de Jacob retournent en Egypte.

(a) Geneſe XLIII.

AN. DU M. 2298. AVANT J. C. 2702.

féré, nous ſerions déja revenus une ſeconde fois. Jacob répondit : Puiſque c'eſt une néceſſité abſoluë, faites ce que vous voudrez. Prenez avec vous des plus excellens fruits de ce pays-ci, pour en faire préſent à celui qui commande en Egypte: Prenez de la réſine, du miel, du ſtorax, de la myrrhe, du térébinthe, des amandes; & emportez avec vous le double de l'argent que vous aviez au premier voiage, & reportez celui que vous avez trouvé dans vos ſacs, de peur que ce ne ſoit une mépriſe; & puiſqu'il le faut, menez avec vous Benjamin vôtre frere. Je prie mon Dieu, le Dieut Tout-puiſſant de vous rendre cet homme favorable; afin qu'il rende Simeon, qu'il retient priſonnier, & qu'il renvoie Benjamin que je vous conſie. Pour moi je demeurerai ſeul, & comme un homme ſans enfans.

Les fils de Jacob exécuterent ce que leur pere avoit dit, & arriverent en Egypte, où ils ſe préſenterent à Joſeph. Joſeph reçut fort bien leurs civilitez; ordonna à ſes gens de les faire entrer dans ſa maiſon, & de préparer un feſtin; parce qu'il devoit manger avec ces étrangers à midi. Les freres de Joſeph à qui tout cela étoit ſuſpect, s'entrediſoient: C'eſt ſans doute à cauſe de cet argent, que nous avons remporté dans nos ſacs, qu'il nous fait entrer ici pour nous opprimer, & nous réduire en ſervitude, & nous ravir ce que nous avons. C'eſt pourquoi avant que d'entrer, & étant encore à la porte, ils dirent à l'Intendant de la maiſon de Joſeph: Seigneur, nous ſommes déja venus une fois acheter du blé, & en nous en retournant dans nos maiſons, nous avons retrouvé dans nos ſacs l'argent, que nous avions apporté, ſans ſçavoir qui peut l'y avoir mis; nous vous rapportons aujourd'hui cet argent; & en voici

encore d'autre pour acheter le froment dont nous avons beſoin. L'Intendant leur répondit : Ayez l'eſprit en repos ; ne craignez rien, c'eſt vôtre Dieu, & le Dieu de vôtre pere, qui a remis cet argent dans vos ſacs. Car pour moi, j'ai reçû l'argent que vous m'avez donné, & j'en ſuis content. En même tems il fit ſortir Simeon de priſon, & le leur amena ; il le fit entrer, leur apporta de l'eau pour laver leurs pieds, & donna à manger à leurs ânes. Cependant ils tenoient leurs préſens tout prêts, attendant que Joſeph entrât ſur le midi ; car on leur avoit dit qu'ils devoient manger dans ſa maiſon. Joſeph étant donc rentré chez lui, ſes freres le ſaluerent en ſe proſternant juſqu'à terre, & lui offrirent leurs préſens. Joſeph les ſalua auſſi avec beaucoup de bonté, & leur demanda : Votre pere, ce bon vieillard, dont vous m'avez parlé, vit-il encore ? ſe porte-t-il bien ? Ils répondirent : Nôtre pere vôtre ſerviteur vit encore, & il eſt en ſanté ; en même tems ils ſe proſternerent juſqu'en terre devant lui. Joſeph jettant les yeux ſur Benjamin ſon frere, fils de Rachel ſa mere, leur demanda : Eſt-ce là le plus jeune de vos freres, dont vous m'aviez parlé ? Mon fils, ajoûta-t-il, je prie Dieu qu'il vous beniſſe, & qu'il vous ſoit toûjours favorable. Il ſe hâta de ſortir, parce que ſes entrailles avoient été émuës à la vûe de ſon frere, & qu'il ne pouvoit plus retenir ſes larmes. Paſſant donc dans une autre chambre, il pleura, & après s'être eſſuié le viſage, il revint, & ſe contenant, il dit à ſes gens de ſervir à manger.

AN. DU M. 2298. AVANT J. C. 1702.

On ſervit donc à manger à Joſeph, aux Egyptiens, qui étoient avec lui & à ſes freres chacun à part, & ſur des tables ſéparées : car il n'eſt pas permis aux Egyptiens de manger

AN. DU M. 2295. AVANT J.C. 1702.

avec des étrangers ; parce qu'ils les regardent comme des profanes. On les ſervit tous ſelon leur rang & ſelon leur âge ; & Joſeph leur envoia à chacun en particulier de la viande qu'on ſervit devant lui, & qu'il diſtribua à chaque convié ; car c'étoit l'uſage de ces anciens tems, que le maitre du feſtin coupât lui-même les viandes, & les envoyât à tous ceux qui mangeoient dans la même ſale ; ils furent extrêmement ſurpris lorſqu'ils virent que la part de Benjamin étoit cinq fois plus grande, que celle des autres. Car c'étoit encore-là une autre maniere de faire honneur aux conviez, & de leur marquer de la diſtinction, de leur faire ſervir à boire & à manger plus qu'aux autres. Ainſi ils burent & mangerent, & firent grande chere (*a*) avec Joſeph.

Joſeph donna ordre en ſecret à l'Intendant de ſa maiſon (*b*) de remplir de blé les ſacs de ces étrangers, & de remettre leur argent à l'entrée de leur ſac ; & outre cela de cacher ſa coupe d'argent dans le ſac du plus jeune. Tout cela fut exécuté ponctuellement ; & le lendemain au matin on les laiſſa aller avec leurs ânes. Comme ils furent ſortis de la ville, & qu'ils eurent déja fait quelque chemin, Joſeph dit à l'Intendant de ſa maiſon : Allez vîte après ces gens-là, arrêtez-les, & leur dites : Pourquoi m'avez-vous rendu le mal pour le bien ? La coupe que vous avez dérobée, eſt celle dans laquelle Monſeigneur boit, & dont il ſe ſert pour augurer, & pour tirer des préſages

(a) *Geneſ.* XLII. 34. *Biberunt & inebriati ſunt cum eo.* Voiez nôtre Comment. *Inebriati ſunt*, marque ſimplement qu'ils firent bonne chére.

(b) *Geneſ.* XLIV.

de l'avenir. Vous avez fait une très-mauvaiſe action. Joſeph paſſoit pour un grand devin, & un ſçavant interpréte des ſonges dans le pays. On croioit apparemment, qu'il emploïoit pour cela des moiens ſecrets, & qu'il devinoit par le moien d'une coupe remplie de liqueur. Il parle ici ſelon l'opinion qu'avoient de lui les Egyptiens & les Etrangers.

AN. DU M. 2298. AV. JC. 1702.

L'Intendant exécuta les ordres de Joſeph, & courut après ſes freres, & leur fit de grands reproches de leur ingratitude. Ils lui répondirent : Pourquoi nôtre Seigneur fait-il cet outrage à ſes ſerviteurs, & les croit-il capables d'une action ſi lâche & ſi indigne ? Nous vous avons rapporté l'argent du premier voiage, que nous trouvâmes à l'entrée de nos ſacs, & comment aurions-nous voulu enlever de l'or ou de l'argent de la maiſon de nôtre Seigneur ? Que celui de vos ſerviteurs, tel qu'il puiſſe être, à qui l'on trouvera ce que vous cherchez, meure ; & pour nous nous demeurerons eſclaves de nôtre Seigneur. Il leur dit : Vous mériteriez que l'on vous traitât de cette ſorte, mais je me contente que celui qui ſe trouvera ſaiſi du vol, ſoit eſclave de mon Seigneur, pour les autres je les tiens pour innocens. Ils déchargerent donc auſſi-tôt leurs ânes, & ouvrirent leurs ſacs, & l'Intendant trouva la coupe dans le ſac de Benjamin. Alors aiant déchiré leurs vêtemens, ils retournerent tous à la ville.

Juda à la tête de ſes freres vint le premier ſe préſenter à Joſeph : Ils ſe proſternerent tous enſemble devant lui, & Joſeph prenant la parole, leur dit : Pourquoi avez-vous uſé de cette ſorte avec moi ? Ne ſçaviez-vous pas, qu'il n'y a perſonne qui m'égale dans la ſcience de connoître l'avenir, & de découvrir les choſes cachées ? Juda lui dit : Que répon-

drons-nous à nôtre Seigneur, & que pouvons-nous lui repréſenter pour nôtre juſtification ? Dieu a trouvé l'iniquité de ſes ſerviteurs; nous ſommes tous les eſclaves de mon Seigneur, nous, & celui à qui on a trouvé la coupe. Joſeph répondit: A Dieu ne plaiſe que j'agiſſe ainſi; que celui qui a pris ma coupe, ſoit mon eſclave, pour vous autres, allez en paix trouver vôtre pere. Alors Juda s'approchant de plus près, lui parla avec confiance, & lui rappella ce qu'il leur avoit dit au premier voiage, & ce qui s'étoit paſſé dans cette occaſion; il lui marqua la peine que leur pere avoit eu de conſentir à la venuë de Benjamin. Il ajoûta: ſi donc je me préſente devant mon pere ſans cet enfant, comme la vie de ce vieillard eſt attachée à celle de ſon fils, vos ſerviteurs accableront ſa vieilleſſe d'une douleur, qui le conduira au tombeau. Je vous ſupplie donc, mon Seigneur, de trouver bon que je demeure vôtre eſclave; puiſque je me ſuis rendu caution de cet enfant, & que j'ai dit à mon pere qu'il ne me pardonne jamais cette faute, ſi je ne lui ramene ſon fils. Je demeurerai donc eſclave de mon Seigneur, & l'enfant s'en retournera; car je ne puis me réſoudre à voir l'extrême douleur, qui accablera nôtre pere, ſi je ne lui repréſente pas ſon enfant.

An. du M. 2298. Avant J. C. 1702. Avant l'Ere vulgaire 1706.

CHAP. XXXI.

Joſeph ſe fait connoître à ſes freres.

Joſeph ne pouvoit plus retenir ſes larmes (a); mais comme il étoit environné de pluſieurs perſonnes, il fit ſortir tout le monde, afin que nul étranger ne fût préſent, lorſqu'il ſe feroit connoître à ſes freres. Alors laiſſant couler les larmes de ſes yeux, il éleva ſa voix, qui fut entenduë des Egyptiens & de toute la

(a) *Geneſ.* XLV.

maiſon de Pharaon, & il dit à ſes freres : Je ſuis Joſeph, mon pere vit-il encore ? Mais ſes freres ne purent lui répondre, tant ils étoient ſaiſis de fraieur. Il leur parla donc avec douceur, & leur dit : Approchez-vous de moi ; & s'étant approchez, il ajoûta : C'eſt moi-même; Je ſuis Joſeph que vous avez vendu à des marchands qui venoient en Egypte. Ne craignez point : c'eſt le Seigneur qui m'a fait venir icī avant vous ; afin de vous conſerver la vie, & afin que vous puiſſiez avoir de quoi vivre. Il y a déja deux ans que la famine a commencé ſur la terre, & il en reſte encore cinq, pendant leſquels on ne pourrra ni labourer ni recüeillir. Vous voiez que Dieu par un effet ſecret de ſa Providence, m'a rendu comme le Pere de Pharaon, Grand-Maitre de ſa maiſon, & Intendant de toute l'Egypte ; hâtez-vous donc d'aller trouver mon pere, & de lui dire de me venir trouver inceſſamment ; racontez-lui ce que vous avez vû, & la gloire dont vous me voiez environné. Je vous ferai donner la terre de Geſſen ; vous y demeurerez avec vos familles & vos beſtiaux ; je vous y nourrirai vous & vos enfans, pendant les cinq ans de famine qui reſtent encore à paſſer. Vous voiez de vos yeux, vous & mon frere Benjamin, que c'eſt moi-même qui vous parle. En même tems il ſe jetta au col de Benjamin, & il le baiſa en fondant en larmes, il embraſſa de même avec beaucoup de tendreſſe tous ſes freres, & après cela ils oſerent prendre la liberté de lui parler.

An. du M. 2298. Avant J. C. 1702. Avant l'Ere vulgaire 1706.

Auſſi-tôt le bruit ſe répandit par tout, que les frères de Joſeph étoient venus. Le Roi & toute la Cour en furent informez, & en eurent grande joie. Et Pharaon ordonna à Joſeph, de renvoier ſes freres avec leurs charges de blé, & de leur dire d'amener en Egypte

An. du M. 2298. Avant J. C. 1702. Avant l'Ere vulgaire 1706.

leur pere & toute leur famille, & de les assûrer qu'il leur donneroit de quoi se nourrir, & qu'il les combleroit de biens. Il leur fit dire aussi de prendre des chariots de l'Egypte, afin d'amener avec eux tout ce qui leur appartenoit dans la terre de Canaan, sans y rien laisser, parce que tous les biens de l'Egypte seroient à eux. Joseph donc leur fit donner des chariots, suivant les ordres du Roi, & des vivres pour leur voiage; il leur fit présent à chacun de deux habits à changer ou de deux paires d'habits, c'est-à-dire, deux tuniques & deux manteaux, mais il en donna cinq à Benjamin; & outre cela trois cens sicles d'argent, c'est-àdire, quatre cens quatre-vingt-huit livres huit sols de nôtre monnoye: il envoia autant d'argent & de robes à son pere avec dix ânes chargez de tout ce qu'il y avoit de plus précieux en Egypte, & dix ânesses qui portoient du blé & du pain pour le voiage. Ainsi les freres de Joseph s'en retournerent remplis de joie dans la terre de Canaan, vers Jacob leur pere. Ils lui dirent cette grande nouvelle: Vôtre fils Joseph est vivant, & il commande dans toute la terre d'Egypte. A ces mots Jacob se réveilla comme d'un profond sommeil: la chose lui paroissoit si incroiable, qu'il ne la pouvoit croire. Mais ses fils l'assûroient, que rien n'étoit plus certain: ils lui raconterent comment toute la chose s'étoit passée, & lui montrerent les chariots & les présens, que Joseph lui envoioit. Alors il dit: Je n'ai plus rien à souhaiter en ce monde, puisque mon fils Joseph vit encore: J'irai & je le verrai avant que je meure.

Israel partit donc (*a*) avec toute sa famillle,

(a) *Genes.* XLVI.

de la Vallée de Mambré où il demeuroit, & vint à Berſabée, où il immola des victimes ſur l'autel, qui y avoit été érigé d'abord par Abraham, & enſuite renouvellé par Iſaac, & enfin par Iſraël lui-même. La nuit qui ſuivit ce ſacrifice, le Seigneur lui fit entendre ſa voix, & lui dit: Je ſuis le Dieu Tout-Puiſſant, le Dieu de vôtre pere, ne craignez point d'aller en Egypte, je vous y conduirai & vous y rendrai chef d'un grand peuple, je ſerai avec vous, & Joſeph vôtre fils vous fermera les yeux de ſes mains, & vôtre corps ſera apporté dans le tombeau de vos peres. Moïſe dit que Jacob avoit alors dans ſa famille, ſans compter les femmes de ſes fils, & les eſclaves, ſoixante & ſix perſonnes; mais on ne comprend pas dans ce nombre Jacob, Joſeph, Manaſſé ni Ephraïm. En les y comprenant, il faudroit compter ſoixante & dix perſonnes, au lieu de ſoixante & ſix. Il y a même beaucoup d'apparence qu'entre ces ſoixante & dix perſonnes, il y en avoit pluſieurs qui n'étoient pas encore nez lorſque Jacob vint en Egypte: mais comme ils y naquirent bientôt après ſon arrivée, on les a mis avec les autres dans le dénombrement. Il eſt bon de donner ici une liſte des enfans ſortis des douze Patriarches, fils de Jacob.

An. du M. 2293. Avant l'Ere vulgaire 1706.

Iſraël vient en Egypte avec toute ſa famille.

Ruben ſon fils aîné fut pere d'Henoch, de Phallu, d'Eſron, & de Charmi.

Les fils de Simeon furent; Jamuël, Jamin, Ahod, Jachin, Sohar, & Saul.

Les fils de Levi furent; Gerſon, Caath & Merari.

Les fils de Juda; Her, Onan, Séla, Pharés, Zara.

Les fils d'Iſſachar; Thola, Phua, Job, & Semron.

Les fils de Zabulon; Sared, Elon, & Jahelel.

Dénombrement de la poſtérité des enfans de Jacob.

An. du M. 2298. Avant J. C. 1702. Avant l'Ere vulgaire 1706.

Les fils de Gad ; Sephion, Haggi, Suni, Eſebon, Heri, Arodi, & Areli.

Les fils d'Aſer ; Jamné, Jeſua, Jeſſui, Beria, & une fille nommée Sara.

Les fils de Joſeph ; Manaſſé & Ephraïm.

Les fils de Benjamin ; Bela, Bechor, Aſbel, Gera, Naaman, Echi, Ros, Mophim, Ophim, Ared.

Dan n'eut qu'un fils nommé Huſim.

Les fils de Nephtali furent ; Jaſiel, Guni, Jeſer & Sallem.

Or Jacob envoia devant lui Juda, pour avertir Joſeph de ſon arrivée ; afin qu'il le vînt joindre dans la terre de Geſſen. Joſeph y vint auſſitôt qu'il ſçut que ſon pere y étoit arrivé, & ſe jettant à ſon col, il l'embraſſa en pleurant, & Jacob lui dit : Je mourrai maintenant avec joie, puiſque j'ai vû votre viſage, & que je vous ai laiſſé en vie après moi. Joſeph dit enſuite à ſon pere & à tous ſes freres : Je m'en vais dire à Pharaon que vous êtes arrivez de la terre de Canaan, & que vous êtes des paſteurs de brebis & d'autres beſtiaux ; & lorſque le Roi vous fera venir, & vous demandera quelle eſt vôtre occupation, vous répondrez : Vos ſerviteurs ſont paſteurs depuis leur enfance juſqu'à préſent, & nos peres l'ont été comme nous. Or vous direz cela afin que l'on vous donne la terre de Geſſen pour y habiter ; car les Egyptiens ont en abomination tous les paſteurs de brebis. On ne ſçait pas bien la cauſe de cette haine ; les uns croient que c'eſt une ancienne antipathie, fondée ſur les maux que les Rois paſteurs ou *Hiſos*, firent autrefois dans l'Egypte (*a*). Pluſieurs Sçavans croient qu'ils y

(a) *Manethon apud Joſeph. l. 1. contra Appion. p. 1039. 1040.*

firent irruption avant l'arrivée des Hébreux dans le même païs. D'autres veulent que cet éloignement des Egyptiens pour les paſteurs, vienne de ce que les Hébreux tuoient & mangeoient les animaux, que les Egyptiens adoroient, & ce dernier ſentiment nous paroît le plus vrai-ſemblable. Nous verrons ci-après (*a*) que les Hébreux demanderent au Roi d'Egypte la permiſſion d'aller ſacrifier à leur Dieu dans le déſert; parce qu'ils lui devoient immoler des animaux dont les Egyptiens regardoient la mort comme une abomination.

An du M. 2298. Avant J. C. 1702. Avant l'Ere vulgaire 1706.

Joſeph alla donc trouver Pharaon, & lui donna avis que ſon pere, ſes freres, avec leur famille, étoient arrivez dans la terre de Geſſen (*b*); il préſenta auſſi au Roi cinq de ſes freres; & le Roi leur aiant demandé quelle étoit leur profeſſion, ils répondirent: Vos ſerviteurs ſont paſteurs de brebis, comme l'ont été nos peres: l'extrême famine qui regne dans la terre de Canaan, nous a obligé de venir en Egypte, pour y trouver de la nourriture pour nous, & des pâturages pour nos beſtiaux. Nous ſupplions le Roi d'agréer que ſes ſerviteurs demeurent dans la terre de Geſſen. Le Roi répondit à Joſeph, qu'il pouvoit choiſir dans toute l'Egypte l'endroit qui lui paroîtroit le meilleur; & que ſi la terre de Geſſen convenoit à ſes freres, il pouvoit la leur donner; que s'il y avoit parmi eux des hommes habiles, il les établît pour avoir l'intendance de tous les troupeaux du Roi. Joſeph introduiſit enſuite ſon pere devant le Roi, & Jacob ſalua

(a) *Exod.* VIII. 26. *Abominationes enim Ægyptiorum immolabimus Domino Deo noſtro.*

(b) *Geneſ.* XLVII.

An. du M. 2302. Avant J. C. 1698. Avant l'Ere vulgaire 1706.

Pharaon, & lui ſouhaita toutes ſortes de proſpéritez. Le Roi lui aiant demandé quel âge il avoit, il lui répondit : Les jours de ma vie, ou de mon pelerinage, ſont de cent trente ans, & ce petit nombre d'années, qui n'eſt pas venu juſqu'à égaler celui de mes peres, a été traverſé de beaucoup de maux. Et après avoir ſouhaité au Roi toute ſorte de bonheur, il ſe retira. Après quoi Joſeph mit ſon pere & ſes freres en poſſeſſion de Rameſſé dans le pays de Geſſen, qui eſt le plus fertile de l'Egypte ; & il leur fourniſſoit à tous de quoi ſe nourrir ; à cauſe que la famine continuoit à affliger toute la terre, & ſur tout l'Egypte & la terre de Canaan.

CHAP. XXXII.

Joſeph ramaſſe tout l'argent de l'Egypte. An du M. 2300. & 2301.

Joſeph aiant ramaſſé tout l'argent que le peuple d'Egypte, & celui de Canaan lui avoient apporté pour avoir du blé, le mit dans le tréſor du Roi ; alors les Egyptiens, à qui il ne reſtoit plus d'argent, vinrent la ſixiéme année de la ſtérilité lui demander de quoi ſe nourrir. Mais Joſeph leur répondit ; Si vous n'avez plus d'argent, amenez vos troupeaux, & je vous donerai du blé en échange. Ils lui amenerent donc tout leur bétail, & il leur donna de la nourriture. L'année ſuivante qui étoit la ſeptiéme de la famine, ils vinrent lui offrir leurs terres & leurs perſonnes, pour avoir de quoi ſe nourrir : & Joſeph acheta par ce moien leurs terres & leurs corps au profit du Roi ; de maniere que tous les Egyptiens devinrent eſclaves du Roi, & que ce Prince fut le ſeul propriétaire de toutes leurs terres, à l'exception des terres des Prêtres, qui leur demeurerent en propre, parce que le Roi leur fourniſſant du blé des greniers publics, ils ne furent pas dans la néceſſité de vendre leurs fonds. Après cela Joſéph dit au peuple ; Vous ſçavez que vous

Joſeph achete les terres & les perſonnes des Egyptiens. An. du M. 2302. Avant J. C. 1698.

êtes au Roi, vous & toutes vos terres : Je vous ai ſuſtentés juſqu'ici, nous voici à la ſeptiéme année de ſtérilité, & l'année prochaine la terre produira du grain, à ſon ordinaire. Je vais vous rendre vos animaux, & vous donner de quoi ſemer vos champs ; mais à condition que vous donnerez la cinquiéme partie de vos fruits au Roi, & les quatre autres parties ſeront pour vous, pour l'entretien de vos familles, & pour enſemencer vos terres. Le peuple accepta ces conditions avec joie ; & depuis ce tems-là juſqu'à pluſieurs ſiécles après, on paia aux Rois d'Egypte la cinquiéme partie de tous les fruits, excepté les terres des Prêtres, qui demeurerent exemtes de ces charges. Pour empêcher que cette nouvelle impoſition ne causât quelque ſoûlevement dans le pays, & que le peuple accoûtumé à cultiver ſes propres champs, ne trouvât cette charge trop forte, Joſeph fit paſſer les particuliers d'une Ville & d'un canton dans un autre (*a*), & leur donna indifféremment les bêtes & les champs qu'il jugea à propos, comme un maître qui envoie ſes eſclaves cultiver ſes terres dans les lieux qu'il leur aſſigne.

An. du M. 2302. Avant J.C. 1698.

Jacob aiant vêcu dix-ſept ans en Egypte (*b*), ſentit que ſes forces commençoient à lui manquer, & il fit venir Joſeph ſon fils, & lui dit : Si j'ai trouvé grace devant vous, mettez vôtre main ſur ma cuiſſe, & promettez-moi avec ſerment, que vous ne m'enterrerez point en Egypte : mais qu'après que je me ſerai endormi avec mes peres, vous me tranſporterez hors de ce pays, & vous me mettrez dans le

Mort de Jacob. Depuis l'an du M. 2298. juſqu'en 2315. avant J. C. 1695.

(a) Voiez l'Hébreu, le Chald. le Syr. & l'Arab. du ℣. 12. Genéſe XLVII.

(b) Genéſ. XLVII. 28. &c.

AN. DU M. 2302. AVANT J.C. 1698.

ſépulchre de mes ancêtres. Joſeph le lui promit : mais Jacob ſouhaita qu'il y joignît le ſerment. Et comme Joſeph eut proferé le ſerment, Jacob ſe recoucha, & remit ſa tête ſur le chevet, car il s'étoit mis ſur ſon ſéant pour parler à ſon fils (*a*).

Peu de tems après on vint dire à Joſeph que ſon pere étoit plus mal qu'à l'ordinaire (*b*). Il prit avec lui ſes deux fils Manaſſé & Ephraïm, & vint le voir. On dit à Jacob, que Joſeph étoit venu pour lui rendre viſite ; Jacob reprenant ſes forces, & ſe mettant à ſon ſéant ſur ſon lit, lui dit : Le Dieu Tout-puiſſant, qui m'a apparu à Luza, m'a béni, & m'a promis de me faire croître, de multiplier ma race, de me rendre chef d'un grand peuple, & de me donner la terre de Canaan, pour la poſſéder à jamais dans la perſonne de mes enfans. J'adopte aujourd'hui vos deux fils Ephraïm & Manaſſé ; ils ſeront à moi, & ſeront mis au nombre de mes enfans, comme Ruben & Siméon. Mais les autres fils que vous pourrez avoir après eux, ſeront à vous, & hériteront dans leur rang des biens que vous leur laiſſerez. Car comme je venois de Méſopotamie, je perdis Rachel ſur le chemin de Bethléem, ou d'Ephrata, n'étant éloigné de cette Ville, que de la longueur d'un ſillon ordinaire.

Jacob donne ſa bénédiction à Ephraïm & à Manaſſé.

En même-tems Jacob aiant apperçu les fils de Joſeph, interrompit ſon diſcours, & de-

(*a*) Genéſ. XXVII. 31. *Quo jurante adoravit Iſraël Deum converſus ad lectuli caput.* Il adora le Séigneur tourné vers le chevet de ſon lit. Les Septante. *Il adora tourné vers le haut de ſon bâton.* Du bâton de commandement de Joſeph. Mais l'Hébreu ſe peut fort bien traduire par : *Il ſe penche ſur le chevet de ſon lit.* ואש המשח ישתחו על

(*b*) *Geneſ.* XLVIII.

manda : Qui ſont ceux-ci ? Joſeph répondit : Ce ſont les fils, que le Seigneur m'a donnés en ce païs-ci. Faites-les approcher de moi, répondit Jacob, afin que je les béniſſe ; car ſes yeux s'étoient obſcurcis, & il ne voyoit que confuſément, à cauſe de ſon extrême vieillieſſe. Il embraſſa donc ſes deux petits-fils, & les baiſa ; & il dit à ſon fils : Dieu m'a voulu donner la joie de vous voir, & il m'accorde encore pour ſurcroît celle de voir vos enfans. Joſeph les aiant retirez d'entre les bras de ſon pere, l'adora, ſe proſternant contre terre. Et aiant mis Ephraïm à ſa droite, c'eſt-à-dire à la gauche de Jacob, & Manaſſé qui étoit l'aîné, à ſa gauche, c'eſt-à-dire, à la droite de ſon pere, il les approcha tous deux de Jacob afin qu'il les benît : mais Jacob étendant la main droite, la mit ſur la tête d'Ephraïm, qui étoit le plus jeune, & mit ſa main gauche ſur la tête de Manaſſé qui étoit l'aîné, changeant ainſi la diſpoſition naturelle de ſes mains. Il commença à les benir en diſant : Que Dieu en préſence de qui ont marché mes peres Abraham & Iſaac, le Dieu qui eſt mon Paſteur depuis ma jeuneſſe juſqu'aujourd'hui : Que l'Ange qui m'a délivré de tous maux, beniſſe ces enfans. Qu'ils portent mon nom, & celui de mes peres Abraham & Iſaac. Qu'ils ſe multiplient ſur la terre.

An. du M. 2302. Avant J.C. 1698.

Mais Joſeph remarquant, que ſon pere avoit mis ſa main droite ſur la tête d'Ephraïm qui étoit le cadet, en eut de la peine, & prenant la main de ſon pere, il voulut la porter ſur la tête de Manaſſé, qui étoit l'aîné ; & il dit à Jacob : Vos mains ne ſont pas bien, mon pere, car celui-ci eſt l'aîné. Mais Jacob ne voulut rien changer, & il lui dit : Je le ſai bien, mon fils, je le ſai bien ; celui-ci ſera auſſi chef

An. du M. 2302. Avant J. C. 1698.

d'un grand peuple, & ſa race ſe multipliera; mais ſon frere qui eſt plus jeune, ſera plus grand que lui, & ſa race ſe multipliera dans les nations. Jacob continuant à les benir; ajoûta : Iſraël ſera béni en vous, & on dira : Que Dieu vous béniſſe comme il a béni Ephraïm & Manaſſé. De cette ſorte il donna la préférence à Ephraïm au-deſſus de Manaſſé.

Jacob donne à Joſeph ſon champ de Sichem.

Enſuite adreſſant ſa parole à Joſeph, il lui dit : Vous voiez que je m'en vais mourir; Dieu ſera avec vous, & il vous ramenera au païs de vos peres. Je vous donne en héritage par-deſſus vos freres, cette portion du champ que j'ai gagné ſur les Amorrhéens par mon épée & par mon arc. Il parle de l'héritage qu'il avoit acheté des enfans d'Hemor (*a*), lorſqu'il arriva dans le païs de Canaan, après ſon retour de la Méſopotamie; c'eſt dans ce même champ que fut enterré Joſeph, lorſque les Iſraëlites furent entrez ſous Joſué dans la terre promiſe (*b*). On ignore la raiſon qui fait dire à Jacob, qu'il a conquis ce terrein par ſon épée & par ſon arc. A moins qu'il ne faſſe alluſion à la violence que ſes deux fils Siméon & Lévi exercérent contre les Sichémites (*c*), violence qu'il n'approuva jamais (*d*), mais qui ne laiſſa pas de lui aſſurer la poſſeſſion non ſeulement du champ qu'il avoit d'abord acheté, mais auſſi de tout le terrein de Sichem.

CHAP. XXXIII.

Jacob bénit tous ſes fils ſéparément.

Enfin Jacob fit venir autour de lui tous ſes fils pour les bénir, & pour leur annoncer ce qui devoit leur arriver dans les derniers tems, & il leur parla en ces termes : Ecoutez, enfans de

(a) *Genes.* XXXIII.
(b) *Joſué.* XXIV. 32.
(c) *Geneſ.* XXXIV. 2. 5.
(d) *Geneſ.* XXXIV. 30. & XLIX. 5. 6.

Jacob : Ecoutez Iſraël vôtre pere. Ruben mon fils aîné, vous qui êtes ma force, & le commencement de ma vigueur : vous deviez être le premier dans les dons, le plus grand en autorité. Vous aviez droit d'eſperer toutes les prérogatives attachées à la qualité de mon premier né ; mais vous vous êtes répandu comme l'eau ; vous ne croîtrez point ; c'eſt-à-dire vôtre tribu ne ſera ni nombreuſe, ni puiſſante ; parce que vous avez monté ſur le lit de vôtre pere, & que vous avez ſoüillé ſa couche. Il fait alluſion à l'inceſte de Ruben avec Bala, rapporté ci-devant (*a*). La tribu de Ruben vêcut toûjours dans Iſraël ſans aucune des diſtinctions, qui ſont pour l'ordinaire attachées à la qualité de premier né ; il n'eut ni l'empire ſur ſes freres, ni le ſacerdoce, ni le double lot.

An. du M. 2302. Avant J.C. 1698.

Bénédiction de Ruben.

Jacob continua : Siméon & Lévi ſont freres dans le crime, très-unis pour faire le mal ; leur épée eſt une épée d'iniquité ; ou ſuivant une autre verſion, ils ont été les inſtrumens d'une guerre injuſte. Il inſinuë la guerre qu'ils firent à Hemor & aux Sichémites (*b*). Que mon ame ne participe jamais à leur complot, que ma gloire n'entre point dans leur aſſemblée ; parce que dans leur fureur ils ont tué un homme, & dans leur reſſentiment, ils ont percé un mur ; ou, ſuivant les Septante, ils ont coupé les jarets à un taureau ; que leur fureur ſoit maudite, parce qu'elle eſt opiniâtre ; que leur colere ſoit en exécration, parce qu'elle eſt cruelle. Je les diviſerai dans Jacob, & je les diſperſerai dans Iſraël. C'eſt-à-dire, je punirai leur union trop étroite en les divi-

Siméon & Lévi blâmez par Jacob.

(a) *Geneſ.* xxxv. 22. (b) *Geneſ.* xxxiv. 25.

ſant de demeures, & en les diſperſant dans le païs de leurs freres. On ſait que Lévi n'eut point de partage dans la terre promiſe, & qu'il demeura dans les villes qui lui furent aſſignées dans les différens partages des tribus d'Iſraël. La tribu de Siméon n'eut proprement pour héritage, qu'une portion de celui de Juda (*a*), & quelque terre qu'elle fut obligée d'aller chercher dans les montagnes de Séir, & dans le déſert de Gazor (*b*).

AN. DUM. 2302. Avant J.C. 1698.

Bénédiction de Juda.

Après cela Jacob s'adreſſant à Juda, lui dit: Vous êtes Juda de nom & d'effet, vôtre nom ſignifie la loüange, & vos freres vous combleront d'éloges. Vôtre main s'appeſantira ſur vos ennemis, & les enfans de vôtre pere ſe proſterneront devant vous. Juda, vous êtes un jeune lion; vous venez de ravir vôtre proie. O mon fils! Il s'eſt repoſé, il s'eſt couché comme un lion, comme un vieux lion qui a pris ſa proie; qui oſera l'éveiller? Le ſceptre ne ſera pas ôté de Juda, & le Prince ne ſortira point de ſa race, juſqu'à la venuë de Silo, de celui qui doit être envoié, & qui ſera l'attente des nations. On ſait que J. C. le vrai Silo, le bonheur & le déſiré des nations, eſt ſorti de la race de Juda. Jacob continuë: Juda liera ſon ânon à la vigne, & vous attacherez, ô mon fils, vôtre âneſſe au ſep de la vigne. Il lavera ſa robe dans le vin, & ſon manteau dans le ſang du raiſin. Ses yeux ſont plus beaux que le vin, & ſes dents plus blanches que le lait. Ces dernieres prédictions regardent les excellentes vignes qui devoient ſe rencontrer, & qui ſe rencontrerent en effet dans le lot de la

(a) *Joſué*, XIX. 1. & *ſeq.*

(b) 1. *Paralip.* IV. 27. 39. 41.

tribu de Juda. C'eſt dans cette tribu, qu'étoit le torrent, ou la vallée du raiſin, d'où les hommes envoiez par Moïſe, cueillirent ce raiſin, qu'ils rapporterent à deux ſur un bâton, pour montre de la fertilité de ce païs. On aſſûre qu'encore aujourdhui on en voit de fort gros dans la vallée d'Hébron, qui pourroit bien etre celle où coule le torrent du raiſin (*a*). AN. DU M. 2302. AVANT J.C. 1698.

En parlant à Zabulon, Jacob dit : Zabulon habitera ſur le rivage de la mer, & près du port des navires. Il s'étendra juſqu'à Sidon. Il ira trafiquer juſques-là. Qui n'admirera la préciſion de cette prophétie, qui deux cens ans avant la conquête de la terre de Canaan, & dans un tems où ni Jacob, ni ſes enfans ne poſſédoient pas un pouce de terre dans ce païs, a déſigné d'une maniere ſi exacte les limites d'un partage, dont le ſort devoit décider, & dont il décida en effet ſous Joſué (*b*). Le lot de Zabulon s'étendit depuis la mer mediterrannée à l'occident, juſqu'à la mer de Génézareth à l'orient. Bénédiction de Zabulon.

En parlant à Iſſachar, il dit : Iſſachar comme un âne fort & vigoureux, demeurera dans les bornes de ſon partage, il a vû que le repos eſt bon, & que ſa terre eſt excellente, il a baiſſé l'épaule ſous le fardeau, & il s'eſt aſſujetti à payer le tribut. Mais le Chaldéen & les Rabbins prennent le texte dans un autre ſens ; ils traduiſent ainſi : Iſſachar a vû que ſon partage étoit bon, & que ſa terre étoit fertile, il s'aſſujettira les Provinces, & exterminera les peuples qui les habitent, & il rendra tributaires ceux qui reſteront dans ſon partage. Le pre- Bénédiction d'Iſſachar.

(*a*) Voyez le Commentaire ſur les Nombres, ch. XIII. ℣. 24. 25.

(*b*) Ceci arriva l'an du monde 2515. Le partage du païs de Canaan ſe fit en 2560.

mier ſens paroît plus conforme à l'Hébreu.

AN. DU M. 2302 Avant J. C. 1698. Cette tribu poſſéda le plus beau & le plus fertile canton de la terre de Canaan, & ſouvent elle fut aſſujettie aux étrangers, ſur tout ſous les Juges.

Bénédiction de Dan. Il dit à Dan : Dan gouvernera ſon peuple, comme une autre tribu d'Iſraël. Que Dan ſoit comme un ſerpent dans le chemin, comme un Céraſte dans un ſentier, qui mord le pied du cheval pour faire tomber le cavalier. Le Céraſte eſt un ſerpent, qui ſe cache dans le ſable, & qui a des eſpeces de cornes qui lui ont fait donner le nom de Céraſte ou de Cornu. On croit que Jacob vouloit marquer que la tribu de Dan, qui n'étoit pas fort nombreuſe, puiſque Dan n'avoit eu qu'un ſeul fils (*a*), ne laiſſeroit pas de produire Samſon, un des plus illuſtres Juges de ſon peuple.

Bénédiction de Gad. Jacob dit à Gad : Quant à Gad, une troupe de voleurs, ou de ſoldats viendra l'attaquer ; mais lui-même s'attroupera pour les pourſuivre. Cette tribu eut ſon partage au-delà du Jourdain, dans un terrein fort expoſé aux courſes des Arabes. Mais ceux de Gad toûjours alertes & aguerris, ſe défendront & feront à leur tour des courſes ſur les terres de leurs ennemis. On donne auſſi cet autre ſens à la bénédiction de Jacob. Gad combattra tout armé à la tête d'Iſraël ; c'eſt ce qu'on vit, lorſqu'après avoir reçu leur partage au-delà du Jourdain, ils s'engagérent à paſſer le fleuve à la tête de leurs freres, & à les aider dans la conquête de tout le païs de Canaan ; après quoi ils s'en retournerent victorieux, & chargez de dépoüilles.

(a) *Geneſ.* XLIV. 23.

En

En parlant à Aſer, il dit : Le pain d'Aſer ſera excellent, il fera les délices des Rois. En effet Aſer eut un des plus excellens païs de la Paleſtine. Mais on peut donner à l'Hébreu un autre ſens : Aſer produira d'excellentes huiles, dont il ſe nourrira, & il fournira des mets délicieux au Roi. Les huiles du païs d'Aſer étoient excellentes. C'eſt avec ces huiles que l'on paîtriſſoit les pains & les patiſſeries les plus délicieuſes. AN. DU M. 2302. AVANT J. C. 1698. Bénédiction d'Aſer.

Il dit à Nephtali : Nephtali eſt comme un cerf échappé ; la grace eſt répanduë dans ſes paroles ; ou, ſuivant une autre traduction : Nephtali eſt comme un arbre qui pouſſe des branches nouvelles, & dont les rejettons ſont beaux & fertiles. Il veut parler apparemment de la prodigieuſe multiplication de cette tribu ; Nephtali n'avoit que quatre enfans lorſqu'il vint en Egypte, & ſa tribu étoit de cinquante-trois mille quatre cens hommes capables de porter les armes, lorſque les Hébreux ſortirent de ce païs, deux cens quinze ans après. Bénédiction de Nephtali.

Lorſque le tour de Joſeph fut venu, Jacob lui donna ſa bénédiction en termes pompeux : Joſeph croîtra, & ſe multipliera toûjours de plus en plus. Son viſage eſt beau & agréable ; les filles ont couru ſur la muraille pour le voir. Mais ceux qui étoient armez de dards, (ſes freres jaloux & cruels), l'ont piqué avec des paroles aigres, ils l'ont querellé & lui ont porté envie. Il a mis ſon arc & ſa confiance dans le Très-Fort, & les chaînes de ſes bras ont été rompuës par la main du tout-puiſſant Dieu de Jacob. Il eſt ſorti de-là (de priſon), pour être le paſteur & la force d'Iſraël. On peut auſſi donner cet autre ſens à l'Hébreu : Joſeph eſt comme une branche d'un arbre chargé de fruits, comme une branche d'un arbre planté ſur le courant d'une Bénédiction de Joſeph.

AN. DU M. 2302. Avant J. C. 1698.

fontaine. Ses rejettons ſont ſemblables à ceux qui croiſſent le long des murailles. Mais ces guerriers, ces archers, (c'eſt ainſi qu'il nomme avec indignation ceux qui l'avoient vendu) l'ont aigri, & ont tiré leurs fléches contre lui; ils lui ont porté envie. Son arc eſt demeuré ferme, ou plûtôt lui-même eſt demeuré ferme, comme un archer poſté dans un lieu avantageux, & fort d'aſſiette, & ſes bras ont été affermis. D'autres (*a*) entendent ceci des ennemis de Joſeph. Leur arc s'eſt rompu avec violence, & les nerfs de leurs bras ſe ſont relâchez par la force du Dieu tout-puiſſant de Jacob.

Jacob continua à le benir, en diſant: Le Dieu de vôtre pere ſera vôtre ſecours, & le Tout-puiſſant vous comblera des bénédictions du ciel, des bénédictions de l'abîme d'en bas, des bénédictions du lait, & des mamelles, & du fruit des entrailles. Cela veut dire qu'il lui ſouhaite des pluies & de la roſée en abondance, des ſources d'eau des fontaines, beaucoup de lait & de beurre, beaucoup d'enfans & de bétail. Il ajoûta: Que les bénédictions que vôtre pere vous donne, ſoient au-deſſus de celles qu'il a reçuës de ſes peres, qu'elles demeurent ſur la tête de Joſeph, ſur la tête du Prince (*b*), parmi ſes freres, juſqu'à la venuë du déſiré des collines éternelles. Ou, ſuivant une autre traduction: Que les bénédictions de vôtre pere prévalent ſur les bénédictions des montagnes, & par-deſſus le déſiré

(a) Voyez les Septante, & le Comment. ſur la Géneſ. XLIX. 24.

(b) L'Hébreu *Nazir* ſignifie celui qui eſt couronné. Dans la Cour des Rois d'Orient, le Nazir eſt l'Intendant des Officiers de la Maiſon du Roi.

des collines éternelles (*a*), c'eſt-à-dire, que Dieu vous comble de plus de fruits, de vin & d'huile, que n'en produiſent les montagnes de Canaan, ſi anciennes & ſi fécondes (*b*). Ou bien : Que les vœux que je formé en vôtre faveur, s'élevent auſſi haut que les montagnes éternelles (*c*); qu'ils ſoient auſſi féconds que les productions les plus abondantes, & les plus riches des montagnes de la Paleſtine, qui ſont ſi fertiles. *Le déſiré des montagnes* peut marquer ce qu'il y a de plus exquis & de meilleur dans les côteaux.

AN. DU M. 2302. AVANT J. C. 1698.

Bénédiction de Benjamin.

En parlant de Benjamin, le dernier de ſes fils, il dit : Benjamin eſt un loup raviſſant. Le matin il ravira la proie, & le ſoir il partagera les dépoüilles. Cela marque la valeur & la force de ceux de cette Tribu. On ſait la guerre qu'ils ſoûtinrent ſeuls contre toutes les autres Tribus, pour une très-mauvaiſe cauſe, à l'occaſion de l'outrage fait à la femme d'un Lévite, laquelle avoit été violée à Gabaa (*d*). L'Ecriture les dépeint comme les meilleurs combattans, & les plus habiles Archers d'Iſraël (*e*).

CHAP. XXXIV.

Mort de Jacob.

An. du M. 2302. Il étoit âgé d 147. ans.

Voilà les bénédictions, que Jacob donna à chacun de ſes fils ſéparément; après quoi il leur parla en commun, & leur dit : Je vais me réunir à mon peuple ; enterrez-moi dans la caverne du champ de Macphela, qu'Abraham acheta d'Ephron le Héthéen; c'eſt-là où Abraham, & Sara, Iſaac, Rebecca, & Lia ſont enterrez. Aiant donné ces ordres, il ſe re-

(a) Voyez le Commentaire ſur la Genéſe XLIX. 26. & comparez Deut. XXXIII. 15.

(b) Comparez Deut. III. 25.

(c) Comparez Iſaï. VII. 11. & *Pſalm.* XXXV. 6. 7.

(d) *Judic.* XIX. XX.

(e) *Judic.* XX. 15. 16.

AN. DU M. 2502. Avant J.C. 1698.

coucha, & remit ſes pieds ſur ſon lit; car il leur avoit parlé étant ſur ſon ſéant, & expira en leur préſence. Joſeph auſſi-tôt ſe jetta ſur le viſage de ſon pere (*a*), fondant en larmes, & lui donna le dernier baiſer. En même-tems il commanda aux embaumeurs, ou Médecins d'Egypte, de l'embaumer à la maniere du païs. Toute l'Egypte le pleura pendant ſoixante-dix jours, c'eſt-à-dire pendant tout le tems qu'on emploia à l'embaumer. Car les embaumeurs après avoir tiré le cerveau & les entrailles, que l'on lavoit dans du vin de palmier, & dans des drogues fortes & aſtringentes, commençoient à oindre tout le corps d'huile de cédre, de myrrhe, de cinnamome, & autres matieres pareilles, pendant trente jours; enſuite ils le mettoient dans le ſel de nitre, pendant environ quarante jours (*b*); de maniere que pour achever de l'embaumer, il falloit ſoixante-dix jours entiers. On ne faiſoit toutes ces cérémonies, que pour des perſonnes de conſideration; mais Joſeph ne voulut rien épargner pour ſon pere.

Le tems du deüil étant paſſé, Joſeph dit aux Officiers de la Maiſon de Pharaon (parcequ'étant dans le deüil, & en habit lugubre, il ne lui étoit pas permis de ſe préſenter devant le Roi): Si j'ai trouvé graces à vos yeux, repréſentez, je vous prie, au Roi, que mon pere m'a recommandé avant ſa mort, & m'a fait promettre avec ſerment, que je l'enterrerois dans ſon ſépulcre qu'il s'eſt préparé dans la terre de Chanaan: Que je puiſſe donc avec l'agrément de Pharaon, aller promptement lui

(*a*) *Geneſ.* l. 1. 2. 2. c. 86.
(*b*) Voyez Herodote, l.

rendre ce dernier devoir, & je reviendrai auſſi-tôt. Pharaon lui accorda volontiers ſa demande, & les principaux Officiers de ſa Cour l'accompagnerent. Il fut auſſi accompagné de toute ſa maiſon, & de tous ſes freres; ils ne laiſſerent dans la terre de Geſſen, que leurs femmes, leurs petits enfans & leur bétail. Il y eut grand nombre de chariots, & une nombreuſe troupe à cette cérémonie; & lorſqu'ils furent arrivez à l'aire d'Atad, que pluſieurs (*a*) confondent avec Bethagla ſur la mer morte, à plus de ſeize lieuës d'Hébron, & du lieu où le corps devoit être enterré; tout le convoi s'arréta, & y célébra encore le deüil de Jacob pendant ſept jours, avec beaucoup de pleurs & de cris: ce qui fit donner à ce lieu le nom de *deüil de l'Egypte*. Enſuite ils le porterent dans le ſépulcre du champ de Macphéla, dans la vallée de Mambré, près d'Hébron; & puis ils s'en retournerent tous en Egypte.

An. du M. 2302. Avant J.C. 1698.

Jacob avoit cent quarante-ſept ans, lorſqu'il mourut (*b*): il avoit vécu dix-ſept ans dans l'Egypte. Les prédictions que nous avons de lui ſur le ſort de ſes fils, & ſur la venuë du Meſſie, font bien voir qu'il étoit favoriſé du don de Prophétie. Les Juifs lui donnent pour Précepteur l'Ange Peliel, de qui il apprit beaucoup de choſes ſurnaturelles. Les Ebionites lui avoient ſuppoſé un ouvrage intitulé *l'Echelle du Ciel* (*c*), dans lequel ils lui faiſoient expoſer à leur maniere le myſtere

(a) *Hieronym. in locis. Bochard. alii ſcript. Vide, ſi placet, & Auguſtinum qu. 171. in Geneſ. Menoch. & alios.*

(b) L'an du Monde 2315.

(c) Voyez S. Epiphan. *contra hæreſ. l. 1. ſect. 30.*

de l'échelle, qu'il avoit vûë à Bethèl (*a*). On lui attribuoit auſſi un autre livre apocryphe, nommé *le Teſtament de Jacob*, que le Pape Gelaſe a mis parmi les apocryphes. Les Juifs lui attribuënt certaines priéres, qu'ils récitent tous les ſoirs, & quelques Pſeaumes, entr'autres les quinze Pſeaumes graduels, qu'il compoſa, dit-on, dans la maiſon de Laban. Mais nous ne faiſons aucun fonds ſur ces ſortes de traditions, à moins qu'elles n'aient quelque ſolide fondement dans l'Hiſtoire, ou dans l'Ecriture.

AN. DU M. 2302. Avant J.C. 1698.

Or les enfans de Jacob craignant que leur frere Joſeph ne conſervât quelque reſſentiment de l'injure qu'ils lui avoient faite autrefois en le vendant aux Iſmaëlites, & qu'aprés la mort de leur pere il ne ſe vengeât du mal qu'ils avoient voulu lui faire, ils lui envoierent une députation pour lui dire : Vôtre pere avant ſa mort nous a commandé de vous prier de ſa part, de pardonner à vos freres le crime qu'ils ont commis contre vous ; & nous-mémes nous vous en demandons très-humblement pardon. Joſeph fut touché de ces paroles juſqu'à verſer des larmes ; & ſes freres l'étant venu trouver, & s'étant proſternez en ſa préſence, avec des proteſtations de reſpect & de ſoûmiſſion, il leur dit : Ne craignez rien ; Pouvons-nous réſiſter à la volonté de Dieu? Le Seigneur a changé en bien le mal que vous m'avez voulu faire, en m'élevant dans l'honneur où vous me voiez, pour être le ſalut de pluſieurs peuples. Ne craignez donc point, je vous nourrirai vous & vos enfans. Et il les

(*a*) *Geneſ.* XXVIII.

consola en leur parlant avec beaucoup de douceur & de tendresse.

CHAP. XXXV. Mort de Joseph. AN. DU M. 2369. Avant J. C. 1631.

Joseph après avoir vêcu cent dix ans, mourut en Egypte l'an du monde 2369. après avoir vû ses petits-fils jusqu'à la troisiéme génération (*a*). Etant près de mourir, il fit venir ses freres, & leur dit : Le Seigneur vous visitera après ma mort, & vous fera sortir de ce païs, pour entrer dans la terre qu'il a promise à Abraham, à Isaac & à Jacob; je vous conjure d'emporter avec vous mes os de ce païs. Ayant achevé ces paroles il mourut, & fut embaumé à la maniere des Egyptiens, & mis dans un cercüeil, en attendant que le Seigneur visitât les enfans d'Israël. On a débité bien des fables sur ce cercüeil, & sur l'endroit où il fut caché (*b*). Quelques-uns ont dit, que les Egyptiens étant informez que les Hébreux ne sortiroient point de l'Egypte qu'ils n'eussent ce corps, le cacherent dans le lit du Nil, après en avoir détourné les eaux, qu'ils remirent ensuite dans leur premiere place. D'autres (*c*) disent, que les Egyptiens cacherent son cercüeil dans le trésor de leurs Rois; parce qu'il leur avoit été prédit par les Magiciens, que si les Hébreux emportoient ce corps, l'Egypte tomberoit dans des ténébres très-affreuses, & dans une infinité de maux.

Jean de Limoge, qui vivoit au treiziéme siécle, nous a donné vingt lettres, comme de Pharaon à Joseph, & de Joseph à Pharaon; mais il n'a jamais prétendu, que ces lettres

(a) *Genes.* l. 25. & *seq.*

(b) Voyez la vie de Moïse, publiée par M. Gaulmain, p. 33. & les notes, l. 2. c. 2.

(c) Testament des XII. Patriarches, *in Simeone.*

AN. DU M. 2369. AVANT J.C. 1631.

aient été écrites par ceux dont elles portent le nom. C'eſt une fiction dans laquelle il introduit Joſeph, qui donne à Pharaon des avis pour le bon gouvernement de ſon Roiaume. Ces lettres ſont adreſſées à Thibaut Comte de Champagne & de Brie, qui mourut en 1216. On les trouve dans quelques anciennes Bibles latines ſous le nom de *Morale ſomnium Pharaonis* (*a*). On lit auſſi pluſieurs particularitez de la vie de Joſeph dans ſon prétendu Teſtament, qui eſt dans le livre intitulé : Teſtament des douze Patriarches, & dans le Miroir hiſtorial de Vincent de Beauvais. Mais on ne doit faire aucun fonds ſur toutes ces traditions, qui nous viennent originairement des Juifs.

Le Pſalmiſte (*b*) nous dit que Pharaon établit Joſeph ſur toute ſa maiſon, afin qu'il inſtruiſît ſes Princes comme lui-même, & qu'il enſeignât la ſageſſe à ſes Conſeillers. On a inféré de là, que Joſeph avoit montré la Philoſophie, les arts & les ſciences aux Egyptiens. On l'a confondu avec Sérapis, avec Oſiris, avec Adonis, avec Hermès, ou Mercure Triſmégiſte, ou Thaut fameux inventeur des arts & des ſciences dans ce païs-là. On trouve un mauvais livre de Magie, intitulé, *Le miroir de Joſeph*, que l'on a attribué à ce ſaint Patriarche (*c*). Trogue Pompée (*d*) dit, que Joſeph apprit dans l'Egypte, les arts magiques & la ſcience d'interpréter les prodiges, & d'expliquer les ſonges. (*e*) Artapane

(a) Voyez Fabricius *de apochryph. v. teſt. p.* 441. *& ſuiv.*

(b) *Pſalm.* CIV. 22.

(c) Naudé Apolog. des grands hommes accuſez de magie. *c.* 15. *alii.*

(d) *Juſtin. l.* 36.

(e) *Artapan. apud Euſeb. præpar.* IX. *c.* 23.

ráconte qu'il inventa les meſures, & qu'il mit des bornes aux champs. Du tems de ſaint Jérôme (*a*) on voioit encore le mauſolée de Joſeph dans la Paleſtine; il y fut enterré près de Sichem, dans le champ que Jacob ſon pere avoit acheté d'Hémor Amorrhéen. Ce qui n'arriva qu'après que les Hébreux furent entrez dans la terre promiſe. On montre aux voïageurs dans l'Egypte des puits & d'autres ouvrages, que l'on attribuë à Joſeph; mais on ne doit pas beaucoup écouter les peuples vains & ignorans ſur de pareilles antiquitez. Les Orientaux ont gâté preſque toutes les hiſtoires anciennes par des additions frivoles qu'ils y ont faites.

AN. DU M. 2427. AVANT J. C. 1473.

Après la mort de Joſeph (*b*), il s'éleva en Egypte un Roi nouveau, qui ne ſe ſouvenoit pas des ſervices que ce Patriarche avoit rendus à l'Egypte, & aux Rois ſes prédéceſſeurs. Ce qui n'étoit pas fort extraordinaire dans un pais où les Rois anciennement n'étoient point ſucceſſifs, mais électifs (*c*), & où tous les ſujets ſont conſiderez comme eſclaves du Roi (*d*). Un eſpace de plus de ſoixante ans (*e*) qui s'écoulerent, & le regne de pluſieurs Rois qui vêcurent depuis la mort de Joſeph, juſqu'au Prince qui commença à perſécuter les Iſraëlites (*f*), étoient plus que ſuffiſans pour faire perdre la connoiſſance de tout ce que Joſeph avoit fait en faveur des Egyptiens.

Roi nouveau en Egypte qui perſécute les Hébreux.

(a) *Hieronym. qu. Heb. in Geneſ.*

(b) *Exod.* 1. 8.

(c) *Diodor. Sicul. l.* 2. c. 1.

(d) *Geneſ.* XLVII. 19. 20.

(e) An du monde 2430.

(f) Uſſerius met ſept Rois depuis la mort de Joſeph en 2369 juſqu'à Rameſsès Miamum, qui perſécuta les Hébreux en 2430.

AN. DU M. 2427. AVANT J.C. 1573.

Ceux qui veulent que les Iſraëlites aient demeuré en Egypte quatre cens trente ans entiers (*a*), ſont obligez de dire que depuis la mort de Joſeph, juſqu'au Prince qui commença à perſécuter les Hébreux, il ſe paſſa un eſpace plus long que ſoixante ans. Nous ſuppoſons qu'ils n'y demeurerent en tout que deux cens quinze ans.

CHAP. XXXV.

Hiſtoire de Job.

Avant que d'entrer dans l'hiſtoire de la ſervitude des Iſraëlites en Egypte, & de leur délivrance ſous Moïſe, il eſt bon de donner ici l'hiſtoire de Job, qui eſt arrivée vers le même tems, que Moïſe parut parmi les Hébreux; puiſque Moïſe & Job, ou Jobab ſont dans le méme dégré de diſtance d'Abraham & d'Iſaac, l'un par Eſaü, & l'autre par Jacob. Voici les ayeux de Moïſe : Abraham, Iſaac, Jacob, Lévi, Amram pere de Moïſe. Voici ceux de Job : Abraham, Iſaac, Eſaü, Rahuël, Zara pere de Jobab, ou Job.

Job donc étoit un Prince Iduméen, fils de Zara, & d'une mere native de Bozra (*b*). On dit qu'il regna à Denaba dans l'Idumée, aiant eu pour prédéceſſeur Balac fils de Béor, & pour ſucceſſeur Ernon ſon propre fils. D'autres ſoûtiennent, que la patrie de Job étoit Aſtarot-Carnaïm au-delà du Jourdain, entre Bozra, Edraï & Abila. Les Hébreux & pluſieurs Auteurs après eux (*c*) donnent à Job pour femme Dina, fille de Jacob, ce qui eſt inſoûtenable, dans l'hypothéſe que Job ſoit le méme que Jobab. Les Mahométans appellent ſa fem-

(a) Voyez Exod. XII. 40.

(b) *Vide additiones in Edit. Græca lib. Job.*

(c) *Cl ald. interp. Rupert. l. 8. c. 11. in Geneſ. Teſtat. Genebr. pſeudo-Philo, queſt. in Geneſ. alii.*

me *Rahonan ;* d'autres, ſans s'expliquer davantage, diſent que Job épouſa une femme Arabe. L'Ecriture ne nous dit rien de toutes ces particularitez. Elle nous apprend ſimplement (*a*), que Job étoit un homme puiſſant parmi les peuples d'Orient, dont la demeure étoit dans la terre de Hus, ou dans l'Auſite à l'orient du Jourdain, & des montagnes de Galaad, dans l'Idumée ancienne, & aux environs de la Ville de Bozra. Job n'étoit point circoncis, & ne ſuivoit pas les loix cérémonielles données par Moïſe ; quoiqu'il ait pû en avoir quelque connoiſſance, puiſqu'il parle aſſez clairement de l'endurciſſement de Pharaon (*b*), & du paſſage de la mer rouge (*c*). Les Peres ſuppoſent qu'il étoit Roi dans ſa Ville, & il y a dans ſon livre pluſieurs expreſſions, qui marquent ou qui inſinuent la même choſe (*d*).

Année incertaine.

Job étoit un homme droit, juſte, équitable, craignant Dieu, fuiant le mal, compatiſſant envers les pauvres, attentif à bien gouverner ſa famille & ſes ſujets, ou ſes domeſtiques, d'une patience & d'une ſoûmiſſion aux ordres de Dieu, à l'épreuve des plus terribles diſgraces. Il nous apprend lui-même (*e*) ; qu'il avoit fait un pacte avec ſes yeux pour ne penſer pas ſeulement à une Vierge ; qu'il ne dédaignoit pas d'entrer en jugement avec ſon ſerviteur & ſa ſervante, lorſqu'ils croioient avoir à ſe plaindre de lui. Qu'il ne refuſoit jamais au pauvre ce qu'il demandoit,

(a) *Job. c.* 1. 3.
(b) *Job.* xv. 24. 25.
(c) *Job.* xxvi. 12. comparé à Iſaïe. 11. 9.
(d) Voyez le comment. ſur Job. 1. 3.
(e) *Job.* xxxi. 1. 2. & *ſeq.*

Année incertaine.

& ne faiſoit pas attendre en vain les yeux de la veuve. Qu'il ne mangeoit pas ſeul ſon pain, & qu'il en faiſoit part à l'orphelin. Que la compaſſion étoit crue avec lui dès l'enfance; qu'il n'avoit jamais négligé de fournir des habits aux pauvres & à ceux qui étoient nuds; qu'il n'avoit point levé la main ſur le pupille; qu'il avoit toûjours craint le Seigneur, comme des flots ſuſpendus au-deſſus de lui; qu'il n'avoit pas mis ſa confiance dans l'or, ni dans les richeſſes; qu'il ne s'étoit point réjoui de la ruine, ni de la diſgrace de ſon ennemi; qu'il avoit veillé ſur ſa langue, pour l'empêcher de médire de ſon prochain, & de faire des imprécations contre ſes ennemis. Que ſa porte étoit toûjours ouverte à l'étranger & aux voyageurs; qu'il n'avoit point tenu ſon péché caché par un déguiſement & une hypocriſie criminelle; que ni la puiſſance, ni le grand nombre ne l'avoient jamais ébranlé, quand il avoit été queſtion de rendre la juſtice. Voilà quel étoit Job dans le tems de ſa plus grande proſpérité.

Il étoit à la tête d'une famille nombreuſe & floriſſante, aiant ſept fils & trois filles; il poſſédoit ſept mille moutons, trois mille chameaux, cinq cens paires de bœufs, & cinq cens ânesſes. Il avoit auſſi un grand nombre de domeſtiques, & il étoit célébre par ſes grands biens & par ſon mérite, parmi tous les peuples d'Orient, c'eſt-à-dire de l'Arabie déſerte, de la Chaldée & de la Méſopotamie. Ses richeſſes étoient auſſi grandes qu'il le pouvoit déſirer, ſuivant le goût du tems & du païs, auquel il vivoit. Ses enfans alloient les uns chez les autres, & ſe traitoient chacun à leur tour. Les fils envoioient prier leurs trois ſœurs de venir manger & boire avec eux. Et lorſque le cercle des jours étoit achevé, Job envoioit ſes

enfans, & il les purifioit, en offrant pour eux dès ſacrifices, auſquels ils aſſiſtoient ; priant Dieu de leur pardonner les fautes, qui pouvoient leur être échapées par paroles, ou par penſées. Telle étoit la conduite de Job dans ſon domeſtique.

Année incertaine.

CHAP. XXXVI.

Les Anges de Dieu ſe préſentent devant le Seigneur. Satan ſe trouve avec eux : il accuſe Job.

Un jour les Anges du Seigneur s'étant préſentez devant Dieu, pour lui rendre compte de ce qui ſe paſſoit parmi les hommes, Satan ſe trouva auſſi parmi eux, & Dieu lui aiant demandé d'où il venoit, il répondit, qu'il avoit fait le tour de la terre, & l'avoit parcouruë toute entiere. Le Seigneur ajoûta : N'as-tu point conſidéré mon ſerviteur Job, qui n'a point d'égal ſur la terre ; qui eſt un homme droit, ſimple, craignant Dieu, & ennemi de tout mal ? Satan répondit : Eſt-ce en vain que Job craint Dieu ? N'avez-vous pas comme remparé de toute part ſa perſonne, ſa maiſon & tous ſes biens ? Vous avez verſé vos bénédictions ſur les œuvres de ſes mains, & tout ce qu'il poſſede ſe multiplie de plus en plus ; mais étendez un peu vôtre main, & frappez ce qui eſt à lui ; & vous verrez s'il ne vous maudit pas en face. Le Seigneur répondit à Satan : Va, tout ce qu'il a eſt en ton pouvoir ; mais je te défens de porter la main ſur lui. On conçoit bien que tout ce dialogue ne doit pas s'entendre à la lettre, & que c'eſt une ſimple proſopopée fort expreſſive, & à la portée du peuple, pour lui prouver deux grandes vérités de la religion : La premiere, que le Démon auteur du péché & du menſonge, ne cherche qu'à tenter les gens de bien, & à les engager dans le crime & dans la rébellion contre Dieu. La ſeconde, que cet ennemi des hommes n'a de pouvoir contre nous, qu'autant que Dieu lui en donne ; & que Dieu

Année incertaine.

ne lui en donne jamais contre ſes élûs, qu'autant qu'il eſt expédient pour leur ſalut.

Satan étant donc ſorti de devant le Seigneur, alla pour exercer contre Job ſa malice dans toute l'étenduë du pouvoir que Dieu lui en avoit donné. Un jour que les fils & les filles de ce ſaint homme mangeoient enſemble dans la maiſon de leur frere aîné; un homme vint tout à coup dire à Job : Comme vos bœufs labouroient, & que vos ânesſes paiſſoient au pré, les Sabéens ſont venus fondre ſur nous, ont enlevé tous vos beſtiaux, ont paſſé vos gens au fil de l'épée, & je me ſuis ſauvé ſeul pour vous en porter la nouvelle. Cet homme parloit encore, lorſqu'un ſecond vint, & lui dit : Le feu du Ciel eſt tombé ſur vos moutons, & ſur ceux qui les gardoient, & les a réduits en cendre : Je me ſuis ſauvé ſeul pour vous en venir annoncer la nouvelle. Il n'avoit pas achevé de parler lorſqu'un troiſiéme vint dire à Job : Des voleurs de Chaldée ſe ſont diviſez en trois bandes, & ſe ſont jettez ſur vos chameaux, ils les ont enlevez, & ont tué tous vos gens; & je me ſuis ſauvé ſeul, pour vous en avertir. Cet homme parloit encore, quand un quatriéme ſe préſenta devant Job, & lui dit : Lorſque vos fils & vos filles mangeoient enſemble dans la maiſon de leur frere aîné, un vent impétueux s'étant levé tout à coup du côté du déſert, a ébranlé les quatre coins de la maiſon, l'a renverſée ſur vos enfans, & les a tous écraſez ſous ſes ruines; tout ce qui étoit dans la maiſon eſt péri; je me ſuis échappé ſeul, pour vous informer de ce triſte événement.

Alors Job ſe leva, déchira ſes vêtemens, ſe coupa les cheveux, ſe jetta par terre, & adora Dieu en diſant : Je ſuis ſorti nud du

ventre de ma mere, & j'y retournerai nud. Le Seigneur m'avoit tout donné, le Seigneur m'a tout ôté; il n'eſt arrivé que ce qui lui a plû; que le nom du Seigneur ſoit loué. En tout cela Job ne pécha point; il ne lui échappa pas une parole d'emportement contre Dieu.

Année incertaine.

Une autre fois les Anges, ou les enfans de Dieu s'étant encore préſentez devant le Seigneur, Satan ſe trouva au milieu d'eux, & le Seigneur lui dit: D'où viens-tu? Il répondit: J'ai fait le tour de la terre, & je l'ai toute parcouruë. Le Seigneur ajoûta: N'as-tu pas conſidéré mon ſerviteur Job, qui n'a point d'égal ſur la terre, homme ſimple, juſte, droit, craignant Dieu; qui conſerve l'innocence & la patience au milieu des maux, dont je l'ai frappé tout innocent qu'il eſt, parce que tu m'y as ſollicité. Satan répondit: L'homme donnera toûjours peau pour peau, il abandonne tout, pour ſauver ſa vie; ou plûtôt, il eſt vrai, qu'il a perdu ſon bétail, ſes domeſtiques, ſes enfans, mais tout cela eſt hors de lui: il les donne aiſément comme en échange, pour conſerver ſa vie & ſa ſanté, à laquelle vous n'avez pas touché: Mais étendez vôtre main ſur ſa perſonne, frappez ſes os & ſa chair, & vous verrez s'il ne vous maudira pas en face. Le Seigneur dit à Satan: Va, il eſt entre tes mains, mais ne touche point à ſa vie.

La perſonne de Job eſt livrée à la malice de Satan.

Satan étant donc ſorti de devant le Seigneur, frappa Job d'une effroyable playe, depuis la plante des pieds juſqu'à la tête. Il nous apprend lui-même que tout ſon corps n'étoit qu'un ulcere (*a*), que Satan le frappa coup

(*a*) *Job.* II.

Année incertaine.

ſur coup, ſans lui donner de relâche (*a*), que ſes ulceres fourmilloient de vers, & rendoient un pus d'une puanteur inſupportable (*b*); qu'il diſoit à la pourriture : Vous êtes mon pere; & aux vers : Vous êtes ma mere & mes ſœurs (*c*). Il étoit réduit à nétoyer ſes ulceres avec un teſt de pot caſſé, ne pouvant uſer de ſes doigts, ou à cauſe de leur enflure, ou à cauſe des ulceres dont ils étoient chargez, comme le reſte de ſon corps (*d*); il étoit dénué de tout ſecours, & abandonné de tout le monde; dans la nudité & dans l'indigence; aſſis hors de la ville ſur un fumier (*e*); il ſouffroit une ardeur interne, & une eſpece de fiévre aiguë & continuelle, qui le conſumoit (*f*); il étoit décharné, épuiſé, défait, couvert de rides, & il ne lui reſtoit que les lévres autour des dents. Il avoit l'haleine d'une puanteur ſi inſupportable, que ſa femme même en avoit horreur, & que tous les ſiens l'avoient abandonné (*g*). Il étoit tellement défiguré, que ſes amis ne le reconnoiſſoient plus (*h*); il ſouffroit une eſquinancie étouffante, qui lui faiſoit ſouhaiter une prompte mort (*i*). Il étoit tourmenté par une langueur mortelle, par des inquiétudes & de fâcheux ſonges (k); ſes yeux s'étoient obſcurcis à force de pleurer (*l*); il crioit jour & nuit, & ſes cris étoient auſſi forts que le rugiſſement du Lion (*m*), tant ſa douleur étoit vive. Pluſieurs ont cru que le fond

(*a*) *Job.* XVI. 15.
(b) *Job.* VII. 5.
(c) *Job.* XVII. 4.
(d) *Job.* II. 7. 8.
(e) *Job.* II. 8.
(f) *Job.* XXX. 16. 30.
(g) *Job.* XIX. 17.
(h) *Job.* II. 12.
(i) *Job.* VII. 15.
(k) *Job.* VI. 11. 12. 13. VII. 4. 13. 14. XIV. 15. VI. 4. VII. 14.
(l) XVI. 17.
(m) *Job.* III. 24.

de ſa maladie étoit une des plus dangereuſes eſpeces de lépre qu'on connoiſſe (*a*). Année incertaine.

Job étant donc ainſi frappé de Satan, fut obligé de ſortir de la Ville. Alors ſa femme lui vint dire : Quoi ! vous demeurez encore dans vôtre patience, & dans vôtre ſimplicité ? Maudiſſez Dieu, & puis vous mourrez. Comme ſi elle diſoit : Vraiment vous voilà bien récompenſé de vôtre juſtice & de vôtre piété ! Rendez graces à Dieu de vous avoir ainſi traité, & mourez tranquillement au milieu des maux dont il vous accable. Ou bien : Maudiſſez Dieu, afin qu'il vous faſſe bien-tôt mourir, & que la mort vous délivre de tant de maux. On croit que ceci n'arriva que pluſieurs mois après que Job fut tombé dans cette diſgrace, & que ſa femme accablée de pauvreté, & réduite à aller gagner ſa vie par ſon travail, ſe laiſſa enfin aller à l'impatience (*b*).

Job ſans beaucoup s'émouvoir, lui répondit : Vous parlez comme une femme, qui n'a point de ſens ; ſi nous avons reçû les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux ? Dans tout cela Job ne pécha point par ſes lévres, & ne donna aucune marque d'emportement.

Cependant trois amis de Job, qui demeuroient dans le pais des Emiréens, ayant appris par la renommée les maux qui lui étoient arrivez, vinrent chacun de leur païs pour le voir, & pour le conſoler. Eliphaz vint de Théman,

(a) Voyez nôtre Diſſertation ſur la maladie de Job.

(b) Voyez l'addition, qui eſt dans les Septante après le ℣. 9 & nôtre Commentaire.

Année incertaine.

ville de l'Idumée, & célébre par la ſageſſe dont ſes habitans faiſoient profeſſion (*a*); Baldad un des deſcendans de Sué fils d'Abraham & de Céthura (*b*), & Sophar de Naamath. Eliu fils de Barachel de la race de Buz fils de Nachor, s'y trouva auſſi; mais on ne ſait d'où il venoit, & l'Ecriture ne le compte pas parmi les amis de Job.

Les trois amis de Job étoient des Princes (*c*) fort éclairez en matiere de religion & de morale, & remplis des ſentimens les plus élevez ſur la divinité; ils étoient de ces anciens ſages de l'Idumée & de l'Arabie, dont nous parlent les Prophétes. Etant arrivez près de Job, d'abord ils ne le reconnurent point; mais Job aiant levé les yeux, & ſes amis s'étant approchez plus près, ils jetterent un grand cri, répandirent des larmes, déchirerent leurs vêtemens, jetterent de la pouſſiere en l'air & ſur leur tête, & s'aſſirent auprès de lui ſans lui dire un mot, car ils voyoient que ſa douleur étoit extrême. Ils demeurerent en cet état pendant ſept jours, ſans que ni Job, ni aucun d'eux ouvrît la bouche. Mais enfin Job fit éclater ſes plaintes, & témoigna la grandeur de ſa douleur en des termes très-vifs, & que nous aurions peine à excuſer d'impatience & d'emportement, ſi l'on ne ſavoit que les Orientaux ont des manieres d'exprimer leurs ſentimens, qui ſont plus animées, plus fortes, plus paſſionnées que les nôtres. Ce ſont des hyperboles, qu'il faut réduire beaucoup au-deſſous de leur ſignification, pour les ramener à leur véritable ſens.

(a) *Jer. m.* XLIX. 7. *Baruc.* III. 22. 23.

(b) *Geneſ.* XXV. 1. 6.

(c) *Job.* II. 15.

Année incertaine.

Eliphaz de Théman, le plus considérable de ces trois amis, au lieu de consoler Job, & d'entrer dans ses peines, l'accuse d'impatience, & lui reproche sa foiblesse; il soûtient qu'il n'est affligé que pour ses péchez. C'est le principe qu'il soûtient dans tout le livre de Job, aussi-bien que Baldad, & Sophar. Job au contraire défend par tout sa propre innocence, & fait voir que Dieu étant maître absolu de sa créature, peut l'affliger & l'éprouver en ce monde, quand même elle n'auroit commis aucun crime. C'est la clef de tout ce livre. Et cette question, qui a toûjours été fort agitée parmi les hommes, y est traitée de part & d'autre avec autant de solidité, que d'éloquence; car on peut dire que cet ouvrage renferme la plus belle & la plus sublime poësie qui ait jamais été; quoiqu'on n'en connoisse pas bien la mesure, & qu'on n'en sente pas l'harmonie; mais les paroles seules, les tours & les sens, en donnent une très-grande & très-avantageuse idée.

Après que les trois amis de Job eurent disputé long-tems pour soûtenir chacun sa thése & son sentiment, Eliu entra dans la dispute, & s'éleva contre Job & contre ses amis, n'étant content ni des uns, ni des autres. Il les traite avec une extrême hauteur; & trouve que les amis de Job ont mal soûtenu les intérets de Dieu & de sa justice. Il prétend que Job a dit: Je suis juste, & Dieu ne me traite pas selon l'équité; il y a de la fausseté dans le jugement qu'il porte contre moi, & je suis percé de fléches très-cuisantes, sans que j'aye péché. Eliu ajoûte: Où trouvera-t-on un homme semblable à Job, qui insulte à Dieu, & qui avale l'impiété comme l'eau? Il traite Job d'homme injuste, & prie le Seigneur de con-

Année incertaine.

tinuer à le frapper. Il lui donne des inſtructions, & lui reproche d'avoir dit que Dieu ne ſe met en peine ni de la juſtice, ni des péchez des hommes.

Dieu finit la diſpute entre Job & ſes amis.

Pendant qu'Eliu parloit ainſi, le Seigneur parut tout à coup au milieu d'eux (*a*); non d'une maniere viſible, mais caché dans l'obſcuriré d'une nuée. D'abord il reprit Job de ſa préſomption, & de la liberté avec laquelle il avoit parlé pour ſa défenſe; il releve la grandeur, la puiſſance & la ſageſſe de Dieu; il oblige Job à reconnoître qu'il a mal parlé (*b*), en ſoûtenant ſon innocence avec trop de vivacité. Il le juſtifie toutefois quant au fonds, & reconnoit que ſon ſentiment eſt le véritable, qu'il a vêcu dans l'innocence & dans la juſtice; il déſaprouve les diſcours des trois amis de Job, ſavoir, Eliphaz, Baldad & Sophar, & les condamne à offrir des ſacrifices pour expier leurs péchez. Prenez, leur dit-il (*c*), ſept taureaux & ſept béliers: allez à mon ſerviteur Job, & offrez pour vous ces animaux en holocauſte. Job mon ſerviteur priera pour vous; je le regarderai & l'écouterai favorablement; afin que vôtre imprudence ne vous ſoit point imputée; car vous n'avez pas parlé dans la vérité comme mon ſerviteur Job. Ils exécuterent ce que le Seigneur leur avoit dit; Job pria pour eux, & leur faute leur fut pardonnée. On ne doute point, que ce ne ſoit lui qui offrit ces ſacrifices; il étoit Prêtre du Très-Haut, & immoloit ſouvent des holocauſtes pour ſa famille; ainſi qu'on l'a vû au commencement de ſon hiſtoire.

(*a*) *Job.* XXXVIII.
(*b*) *Job.* XLII.
(c) *Job.* XLII. 8.

Dieu touché de l'humilité, de la patience & de la douleur de Job, lui rendit la ſanté, & le double de tous les biens qu'il avoit poſſédez auparavant. Tous ſes freres & ſes ſœurs, ſes parens & amis, qui l'avoient connu dans ſon premier état, le vinrent trouver, & mangerent avec lui dans ſa maiſon. Ils le conſolerent de tous les maux qui lui étoient arrivez, & ils lui firent préſent chacun (*a*) d'un Késitha, & d'un pendant d'oreille d'or; c'eſt-à-dire, comme nous le croions, d'une bourſe pleine d'or, & d'un pendant d'oreille d'or. Le Seigneur verſa ſes bénédictions ſur ce ſaint homme dans ſon dernier état, plus qu'il n'avoit fait dans le premier. Il eut quatorze mille brebis, ſix mille chameaux, mille paires de bœufs & mille ânesſes. Dieu lui donna auſſi ſept fils & trois filles; c'eſt-à-dire, autant qu'il en avoit eu avant ſa diſgrace; Dieu ne les lui rendit pas au double, comme il avoit fait tout le reſte, parce que ſes fils & ſes filles n'étoient pas perdus, & qu'ils vivoient & ſubſiſtoient dans une autre vie. Job avoit vêcu, à ce qu'on croit (*b*), ſoixante-dix ans dans la proſpérité; Dieu lui rendit le double de ces années après ſa diſgrace; & il vêcut encore cent quarante ans (*c*); de ſorte que tout le tems de ſa vie fut de deux cens dix ans. Cela ſuppoſe, que ſa diſgrace ne dura qu'un an; ce qui eſt contraire au ſentiment de pluſieurs Interprétes, qui la font durer ſept ans. (*d*). Mais le terme d'un an ſuffit pour placer tout ce que l'Ecriture nous en raconte.

Année incertaine.

Job rétabli dans ſon premier état.

(a) *Gregor. Philipp. Bed. Grot. Hebræi in Job.*

(b) *Hebræi & alii plerique.*

(c) *Job.* XLII. 16.

(d) *Olympiodor. Suidas.*

Année incertaine.

Le texte des Septante porte, que Job vécut après sa disgrace cent soixante-dix ans, & que tout le tems de sa vie fut de deux cens quarante ans (*a*). Quelques exemplaires portent deux cens quarante-huit ans.

Nous n'entrons pas ici dans l'examen de l'Auteur du livre de Job, ni du tems auquel il a été écrit; nous ne nous attachons point non plus à réfuter ceux, qui ont crû que Job est un personnage feint, qui n'a jamais existé, & que son livre est une tragédie, ou une fiction, où il ne faut pas chercher une véritable histoire. Ezechiel (*b*), Tobie (*c*), Saint Jacques (*d*), Aristée (*e*), les Peres Grecs & Latins, & les Auteurs Hébreux le reconnoissent, comme un homme qui a réellement existé, & dont l'histoire est véritable: & nous n'y trouvons rien qui nous empêche de la reconnoître pour autentique, quoique nous ne puissions pas précisément en marquer la datte comparée à celle de l'histoire sacrée des Hébreux. L'Ecrivain, quel qu'il soit, sans rien changer au fonds de l'histoire, & à la vérité des faits, a pû mettre en vers les sentimens, les demandes & les réponses de Job & de ses amis.

(*a*) Voyez nôtre Commentaire sur Job. II. 9. & XLII. 16.

(*b*) *Ezech.* XIV. 14.

(*c*) *Tobi.* II. 12. 15.

(*d*) *Jacobi.* V. 11.

(*e*) *Aristeas apud Euseb. præparat. Evangel. l.* 9. *c.* 25.

Fin du premier Livre.

HISTOIRE
DE L'ANCIEN
TESTAMENT.

LIVRE SECOND.

REVENONS à préſent à l'Hiſtoire des Hébreux. Ce peuple s'étoit extraordinairement multiplié dans l'Egypte (*a*); ils s'y étoient tellement augmentez & fortifiez, qu'ils donnoient même de la jalouſie, & de (*b*) l'inquiétude au Roi & au peuple du païs. Il s'éleva un Roi qui ne ſongeant plus aux importans ſervices que Joſeph avoit rendus à l'Etat, & aux Princes ſes prédéceſſeurs, prit la réſolution de les opprimer, & d'empêcher qu'ils ne ſe multipliaſſent davantage; de peur, diſoient-ils, que ſi nous nous trouvions attaquez par nos ennemis, ils ne ſe joignent à eux, & ne ſe ſauvent de l'Egypte,

CHAP. I.

Commencement de la perſécution contre les Hébreux par le Roi d'Egypte.

AN. DU M. 2427. AVANT J. C. 1573.

(*a*) *Exod.* 1. 7. *& ſe.* (b) *Herodot. l.* 2.

dement du Roi, & conſerverent les enfans mâles. Le Roi en aiant été informé, les fit venir, & leur demanda pourquoi elles en avoient uſé de la ſorte contre ſes ordres. Mais elles lui répondirent : Les femmes des Hébreux ne ſont pas comme celles des Egyptiens ; car elles ſavent elles-mêmes accoucher, & elles ſont délivrées avant que nous ſoions arrivées. Elles ſont comme ces animaux ſauvages, qui font leurs petits ſans le ſecours de perſonne. Dieu récompenſa la piété de ces Sages-femmes, & il leur donna une nombreuſe poſtérité. Cependant Pharaon voiant qu'il ne pouvoit venir à bout de faire périr les enfans des Hébreux ſecretement, & par la cruauté des Sages-femmes, emploia la violence & la force ouverte ; il donna un Edit, qui ordonnoit à tout ſon peuple de jetter dans la riviere tous les enfans mâles des Hébreux qui naîtroient, & de ne réſerver que les filles. Ainſi les Iſraëlites étoient obligez eux-mêmes de noier leurs propres enfans, ou les Egyptiens les noioient, dès qu'ils les trouvoient.

An. du M. 2430. Avant J. C. 1570. Avant l'Ere vulgaire 1574.

Amram fils de Caath, & petit-fils de Lévi, aiant épouſé Jocabed (*a*), ſa tante, fille de Lévi ſon aïeul (*b*), en eut deux enfans, avant l'Edit du Roi dont nous venons de parler, ſavoir Aaron & Marie. Marie étoit ſûrement l'aînée des trois ; puiſqu'à la naiſſance de Moïſe elle devoit avoir huit ou dix ans, aiant été envoiée pour obſerver ce qui arriveroit à

Naiſſance de Marie, d'Aaron & de Moïſe.

(a) *Exod.* II. 1. 2. 3. *& ſeq.*

(b) Pluſieurs ſavans Interprétes croient que Jocabed étoit ſimplement couſine germaine d'Amram, fille d'un des freres de Caath, & petite-fille de Lévi. Voyez Uſſer. *ad an. M.* 2385. *Perer. in c.* 2. *Exod. qu.* 1. *&* nôtre Commentaire ſur l'Exode II. 1.

An. du M. 2431. Avant J. C. 156. Avant l'Ere vulgaire 1573.

ſon frere expoſé ſur le Nil, & aiant ſuggéré à la fille de Pharaon d'envoier chercher une nourrice pour cet enfant (*a*). Aaron avoit trois ans plus que Moïſe; puiſqu'au ſortir de l'Egypte il avoit quatre-vingt-trois ans (*b*), & Moïſe ſeulement quatre-vingt. De plus il avoit été nourri ſans contradiction par ſes parens, au lieu que Moïſe fut expoſé trois mois après ſa naiſſance pour obéir à l'Edit de Pharaon (*c*). Moïſe nâquit donc l'an du Monde 2433. & Aaron l'an 2430.

Amram & Jocabed charmez de la beauté du jeune enfant qui leur étoit né, ne purent ſe réſoudre à le faire mourir. Ils le cacherent & le tinrent dans leur maiſon inconnu à tout le monde, pendant trois mois. Mais au bout de ce terme, voiant qu'ils ne pouvoient plus tenir la choſe ſecrette, Jocabed prit une corbeille de jonc, ou plutôt une de ces petites naſſelles de jonc, qui étoient en uſage dans l'Egypte (*d*); elle l'enduiſit de bitume & de poix, y mit ſon enfant, & l'expoſa dans des roſeaux qui étoient au bord du fleuve, attendant ce qu'il plairoit à Dieu d'en ordonner. Elle dit à Marie ſœur de l'enfant, de ſe tenir ſur le bord du fleuve, à une diſtance raiſonnable, pour voir ce qui en arriveroit.

CHAP. II.

Moïſe eſt trouvé par la fille de Pharaon.

La fille du Roi étant venuë au fleuve pour ſe baigner, ou pour ſe purifier à la maniere du païs, accompagnée de ſes filles, apperçut parmi des roſeaux une petite Naſſelle; elle envoia une de ſes filles pour la lui apporter, elle l'ouvrit & trouva dedans un petit enfant, qui

(a) *Exod.* II. 4. 5. 6.
(b) *Exod.* VII. 7.
(c) *Vide Act.* VII. 19.
(d) *Iſaïe* XVIII. 2. *Herodot. l.* 1. *Diodor. l.* 1. *alii.*

étoit d'une beauté toute extraordinaire. Elle en eut pitié, & elle jugea aiſément qu'il étoit Hébreu. Alors la ſœur de l'enfant s'étant approchée, lui dit : Vous plaît-il que j'aille vous querir une femme des Hébreux, pour nourrir cet enfant? Elle lui dit : allez. La fille s'en alla promptement avertir ſa mere ; elle vint, & la Princeſſe lui donna l'enfant, & lui dit de le lui nourrir, avec promeſſe qu'elle lui paieroit ſes peines. Ainſi le jeune Moïſe fut rendu à ſa propre mere, qui le nourrit & le mena à la fille du Roi, lorſqu'il fut devenu grand. La Princeſſe l'adopta pour ſon fils, & lui donna le nom de Moïſe, diſant : Je l'ai ſauvé de l'eau. *Moï* ou *Moy* en Egyptien, ſignifie de l'eau (*a*). Joſeph (*b*) appelle cette Princeſſe *Thermuthis ;* Artapane (*c*), *Meris ;* & la Chronique d'Alexandrie *Mirrhina*. Elle eut ſoin de l'éducation de Moïſe, & le fit inſtruire dans toutes les ſciences qui étoient alors en vogue dans l'Egypte (*d*).

AN. DU M. 2433. Avant J. C. 1567.

Saint Clément d'Alexandrie (*e*) dit qu'on lui montra l'arithmétique, la géométrie, la médecine, la muſique, la philoſophie énigmatique, ou les ſecrets des Hierogliphes. Philon (*f*) y joint l'aſtronomie, qu'il apprit des Chaldéens, les lettres Aſſyriennes que lui montrerent les Aſſyriens. On fit, dit-il, venir de la Grece des maîtres, pour lui enſeigner la philoſophie & les autres arts libéraux ; mais certainement les Grecs avoient alors plus de beſoin de maîtres Egyptiens, que les Egyptiens

(a) Voyez le Comment. ſur l'Exode II. 10.

(b) *Joſeph. antiq. l.* 2. *c.* 9.

(c) *Artapan. apud Euſeb. l.* 9. *c.* 4. *Præparat.*

(d) *Act.* VII. 22.

(e) *Clem. Alex. l.* 1.

(f) *Philo de vita Moſis, p.* 1. 605. & 606.

AN. DU M. 2433. Avant J. C. 1567.

n'avoient beſoin des Grecs. On trouvoit en ce tems-là dans l'Egypte plus de ſcience, que dans aucun autre endroit du monde; & dire que Moïſe fut inſtruit de toutes les connoiſſances & de toutes les ſciences des Egyptiens, c'eſt dire qu'il eut la plus belle & la plus parfaite éducation qu'il pût avoir. Moïſe ne tira de toutes ces connoiſſances, que ce qu'il crut néceſſaire pour cultiver ſon eſprit; ſans donner atteinte à l'innocence de ſon cœur, & à la pureté de ſa religion. Il ne prit aucune part aux ſuperſtitions & aux arts curieux & diaboliques, que l'on pouvoit enſeigner dans ce païs.

Hiſtoire de Moïſe comme elle eſt rapportée par Joſeph.

Joſeph (*a*), & après lui Artapane (*b*), les anciens Rabbins & la Chronique d'Alexandrie, ſans compter les nouveaux Rabbins, nous racontent pluſieurs particularitez de la vie de Moïſe, qui ne ſont, ni dans l'Ecriture, ni dans les livres écrits par Moïſe lui-même. Voici le précis de ce que Joſeph nous en dit: Les Egyptiens jaloux de la proſpérité & des richeſſes des Hébreux, réſolurent de les opprimer à force de travaux. Dans ce deſſein ils les obligerent de faire des canaux pour écouler les eaux du Nil, avec des levées & des digues pour les arrêter. Ils leur firent bâtir des murs, des fortereſſes & des pyramides, & les accablerent par toutes ſortes de fatigues. Un jour un fameux devin du païs prédit au Roi, qu'au tems où il parloit, il devoit naître parmi les Hébreux un enfant, qui maltraiteroit fort les Egyptiens, & combleroit de

(a) *Joſeph. antiq. l. 2. c. 5.*

(b) *Artapan. apud Euſeb. l. 9. Præparat. Evangel.*

gloire sa nation, s'il pouvoit parvenir à un âge parfait. Le Roi pour prévenir ce malheur, ordonna qu'on jettât dans le Nil tous les enfans qui naîtroient parmi les Israëlites, & en même tems il commanda aux sages-femmes Egyptiennes d'observer le tems des couches des femmes des Hébreux. Amram voiant son épouse enceinte, s'adressa à Dieu par la priere, & lui demanda conseil & secours dans cette extrémité; Dieu lui apparut en songe, & lui dit qu'il lui naîtroit un fils, qui délivreroit un jour son peuple de l'Egypte, & qu'il lui acquéreroit une gloire immortelle. L'enfant nâquit heureusement, & ses parens le nourrirent en secret pendant trois mois, puis l'exposerent sur le Nil, où il fut trouvé par Thermuthis fille de Pharaon.

AN. DU M. 2433. Avant J.C. 1567.

Moïse étoit d'une beauté si extraordinaire, que tout le monde l'admiroit. Thermuthis l'adopta pour son fils, & le présenta au Roi son pere, en lui déclarant l'envie qu'elle avoit de le lui donner pour successeur; puisque Dieu ne lui avoit point donné d'enfans mâles, qui pussent hériter de sa Couronne. Moïse n'avoit alors que trois ans. Pharaon l'aiant pris dans son sein pour le caresser, & lui aiant mis en joüant son diadême sur la tête, Moïse l'arracha, & le laissa tomber à terre, & le foula même aux pieds. Les devins, & surtout celui qui avoit inspiré au Roi le dessein de faire périr tous les enfans mâles qui naîtroient des Hébreux, commencerent à crier, qu'assûrément c'étoit-là cet enfant, dont les Dieux leur avoient annoncé la naissance, & qu'il falloit le faire mourir. Mais Thermuthis l'enleva promptement d'entre les bras du Roi, & continua de le faire élever comme un grand Prince. Il donna bien-tôt des preuves de sa valeur. Les

Ethiopiens qui demeurent au midi de l'Egypte, ravageoient les terres des Egyptiens. Ceux-ci marcherent en armes contre eux, livrerent la bataille & la perdirent. Les Ethiopiens enflez de ce ſuccès, faiſoient des courſes juſques dans la baſſe Egypte, ſans que perſonne osât leur réſiſter.

AN. DU M. 2433. AVANT J. C. 1567.

Au milieu de ces maux, les Egyptiens conſulterent l'oracle, qui leur dit d'appeller un Hébreu à leur ſecours; Moïſe fut mis à la tête d'une puiſſante armée; & pour ſurprendre l'ennemi avant qu'il eût appris la nouvelle de ſa marche, au lieu d'aller le long du Nil, qui étoit la route ordinaire, il prit par le déſert, & par des chemins juſques-là impratiquables, à cauſe de la multitude des ſerpens qui y étoient. Moïſe ſut garantir ſon armée des morſures de ces animaux par ce ſtratagême; il fit mettre pluſieurs ibis dans des vaſtes cages, & les fit mener avec lui. Ces ibis ſont des oiſeaux domeſtiques & communs dans l'Egypte, qui ſe nourriſſent principalement de ſerpens, auſquels ils font une guerre continuelle. Lors donc que l'armée étoit arrivée dans les lieux où les ſerpens ſont fréquens, Moïſe faiſoit lâcher les ibis qui nettoioient la campagne de ces dangereux animaux, & ainſi les hommes paſſoient ſans danger. Avançant toûjours, il tomba ſur les Ethiopiens qui ne s'y attendoient pas, les tailla en piéces, les diſſipa, les repouſſa dans leur païs, & les reſſerra dans la ville de Saba, nommée depuis Méroë par Cambiſe. La place paſſoit pour imprenable, tant à cauſe de ſa ſituation dans une Iſle du Nil, que par la force de ſes murailles: Moïſe ne laiſſa pas de l'aſſiéger; & comme le ſiége traînoit en longueur, Tharbis fille du Roi d'Ethiopie aiant vû Moïſe de deſſus les murail-

ſes, & touchée de ſa bonne mine & de ſa valeur, lui fit offrir de rendre ſa fortereſſe, s'il vouloit lui promettre de l'épouſer; il le promit avec ſerment. Tharbis lui fit ouvrir les portes de la Ville; il épouſa la Princeſſe, & revint victorieux en Egypte.

AN. DU M. 2433. AVANT J. C. 1567.

Les Egyptiens jaloux de ſa gloire, réſolurent de le perdre; ils le rendirent ſuſpect au Roi, & l'accuſerent d'avoir commis un meurtre. Moïſe aiant découvert leur mauvais deſſein, trouva moien de ſe ſauver du païs, & d'aller par des routes détournées, dans la Province de Madian. C'eſt-là où il épouſa Sephora fille de Raguël, comme nous le dirons ci-après. Car depuis cet endroit, l'hiſtoire de Joſeph revient à celle que Moïſe nous donne dans l'Exode. Mais les Rabbins ont encore beaucoup encheri ſur tout ce qu'on vient de lire; quoique la narration de l'hiſtorien Juif ſoit fort éloignée de la ſimplicité du vrai récit de l'Ecriture. Les Rabbins donc racontent (*a*) que Pharaon aiant ordonné qu'on jettât dans le Nil tous les enfans mâles qui naîtroient aux Hébreux, Dieu envoya des Anges qui prirent ſoin de ces enfans ainſi expoſez, qui les laverent, les oignirent, les emmaillotterent, les cacherent ſous terre, & leur donnerent deux pierres qui leur ſervoient comme de mammelles, dont l'une leur fourniſſoit du lait, & l'autre du miel.

Hiſtoire de Moïſe ſuivant les Rabbins.

Amram aiant vû cet Edit, s'étoit ſéparé de Jocabed ſon épouſe. Mais au bout de trois ans Marie ſa fille remplie de l'Eſprit ſaint, lui prédit la naiſſance d'un fils qui devoit tirer Iſraël

(*a*) Voyez la vie de Moïſe donnée par M. Gaulmin, à Paris 1629.

AN. DU M. 2433. Avant J. C. 1567.

de l'Egypte. Amram reprit donc ſon épouſe ; & en eut Moïſe : la fille de Pharaon l'adopta ; & un jour que cet enfant n'avoit encore que trois ans, il arracha la Couronne de deſſus la tête du Roi, & la mit ſur la ſienne. Le Magicien Balaam, ſi connu dans l'Hiſtoire Sainte, étoit préſent, il fit reſſouvenir le Roi d'un ſonge qu'il avoit eu autrefois, & lui perſuada de faire mourir cet enfant. On alloit lui ôter la vie, lorſque S. Gabriël aiant pris la forme d'un homme majeſtueux, ſe préſenta devant Pharaon, & lui dit qu'avant de faire périr cet enfant, il falloit ſavoir s'il avoit du diſcernement & de la raiſon. Pour l'éprouver on lui préſenta des charbons & des pierres précieuſes. Il portoit ſa main aux pierres précieuſes, mais l'Ange la conduiſit aux charbons, & les lui fit porter à la bouche, ce qui lui brûla l'extrémité de la langue, & le rendit bégue le reſte de ſa vie. Quelque tems après Moïſe aiant tué un Egyptien, & le Roi en aiant été informé, le condamna à perdre la tête ; mais le col de Moïſe devint dur comme une colomne de marbre, & l'épée ne put rien contre lui.

Les Rabbins racontent enſuite la guerre qu'il fit contre Balaam le devin, qui s'étoit révolté contre Necao Roi d'Ethiopie, & qui s'étoit renfermé dans une Ville prodigieuſement forte, autour de laquelle Balaam, Jannés & Mambrés avoient raſſemblé par leur art magique, une quantité prodigieuſe de ſerpens, qui empêchoient qu'on en pût approcher. Le Roi d'Ethiopie emploia inutilement neuf années au ſiége de cette place. Après ſa mort on déféra à Moïſe le commandement de l'armée. Il ordonna à ſes ſoldats de ramaſſer de jeunes cicognes, & de les dreſſer à chaſſer les ſerpens. Lorſque ces oiſeaux furent ſuffi-

ſamment inſtruits, il fit approcher ſon armée de la Ville, & lâcha les cigognes, qui mangerent & diſperſerent les ſerpens; la Ville fut priſe, on paſſa tous les hommes au fil de l'épée, & Balaam s'envola en Egypte par le moien de ſa magie. AN. DU M. 2433. AVANT J.C. 1567.

Moïſe avoit épouſé la femme du Roi Nécao, mais il ne l'avoit point touchée, quoiqu'il eût vêcu quarante ans avec elle. Elle s'en plaignit, & Moïſe fut renvoié. Il alla dans le païs de Madian, où Jétro le fit arrêter, & mettre en priſon, dans le deſſein de le livrer à Pharaon. Séphora devenuë amoureuſe de Moïſe, lui portoit tous les jours à manger dans ſa priſon. En ce tems-là Jétro avoit fait publier par tout le païs, qu'il donneroit ſa fille à celui qui arracheroit une verge qui étoit plantée dans ſon jardin. Cette verge étoit de ſaphire, & portoit gravé ſur elle le nom incommunicable de Dieu. Pluſieurs ſe préſenterent pour eſſaier de l'arracher, mais perſonne n'en put venir à bout. Moïſe étant venu, l'arracha ſans peine, & épouſa Séphora. Mais laiſſons ces fables pour revenir à l'hiſtoire ſacrée.

Moïſe aiant atteint l'âge de quarante ans, éclairé par les lumieres de la foi, & animé par le Saint Eſprit (*a*), renonça à la gloire & aux avantages de l'adoption de la fille du Roi d'Egypte, quitta la Cour, & vint trouver les Hébreux ſes freres, qui étoient alors dans la plus dure oppreſſion; ainſi il préféra le mérite de ſouffrir avec eux, aux avantages d'une condition plus douce & plus élevée, mais auſſi plus expoſée au danger d'offenſer ſon Dieu, s'il étoit demeuré au milieu d'un peuple idolâ- AN. DU M. 2473. AVANT J.C. 1527.

CHAP. III. Moïſe quitte la Cour du Roi d'Egypte, & va viſiter ſes freres. Il tuë un Egyptien, & ſe ſauve à Madian.

(a) *Exod.* II. 11. 12. *Act.* VI. 25. *Hebr.* XI. 25.

AN DU M. 2473. AVANT J. C. 1527. AVANT L'ERE VULGAIRE 1731.

tre & corrompu. Un jour aiant apperçu un Egyptien qui outrageoit un Hébreu, il jetta les yeux de tous côtez, & n'aiant vû perſonne, il tua l'Egyptien, & le cacha dans le ſable. Le lendemain il trouva deux Hébreux qui ſe querelloient, & il dit à celui qui outrageoit l'autre : Pourquoi frappez-vous vôtre frere ; Celui-ci répondit : Qui vous a établi nôtre Prince & nôtre Juge ? Voulez-vous me tuer, comme vous tuâtes hier l'Egyptien ? Moïſe eut peur, & dit en lui-méme : Comment cela a-t-il pû être découvert ? Pharaon aiant été averti de ce qui s'étoit paſſé, cherchoit à faire arrêter, & à faire mourir Moïſe. Mais celui-ci ſe ſauva dans le païs de Madian, au-delà de la mer rouge, ſur le bord oriental de cette mer, dans l'Arabie pétrée, vers le mont Sina.

Or il y avoit à Madian un Prêtre, qui, ſelon quelques anciens (*a*), étoit Roi de cette ville, & qui exerçoit le Sacerdoce du Très-Haut, comme Melchiſedech à Salem, & Job à Dénaba. Et en effet nous verrons ci-après, que Jétro à ſon arrivée dans le camp d'Iſraël, offrit des ſacrifices au Seigneur (*b*) Ce Prêtre donc avoit ſept filles, leſquelles étant ſorties de la ville pour puiſer de l'eau, & aiant rempli les abbreuvoirs, vouloient faire boire les troupeaux de leur pere : alors il ſurvint des paſteurs qui les chaſſerent & les en empêcherent. Mais Moïſe qui étoit préſent, prit la défenſe de ces filles, & malgré les paſteurs, fit boire leurs brebis. Ces filles étant retournées à la maiſon de leur pere, Jétro leur demanda

(a) *Artapan. Ezechiel. Poëta, apud Euſeb. præparat. l. 9. Onkelos & alii.*

(b) *Exod.* XVIII. 11. 12.

pourquoi elles étoient revenuës plûtôt qu'à l'ordinaire ; elles répondirent : Un étranger venu d'Egypte, nous a défenduës contre les bergers, nous a aidées à tirer de l'eau, & a donné à boire à nos brebis. Leur pere leur demanda où il étoit, & pourquoi elles ne l'avoient pas invité à manger. Auſſi-tôt il l'envoia querir, lui fit un bon accuëil, le régala, & Moïſe s'obligea avec ſerment de demeurer avec lui. Jétro pour l'engager encore davantage, lui donna pour femme Séphora ſa fille ; elle devint mere d'un fils que Moïſe appella Gerſam, diſant : J'ai été voyageur dans une terre étrangere. *Ger* en Hébreu ſignifie un étranger. Elle eut enſuite un autre fils à qui Moïſe donna le nom d'*Eliéſer*, en diſant : Le Seigneur m'a ſecouru, & m'a délivré de la main de Pharaon. Moïſe vêcut ainſi chez Jétro ſon beau-pere pendant quarante ans, occupé à paître ſes troupeaux, & ne ſongeant plus à retourner en Egypte.

AN. DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

Cependant le Roi d'Egypte ſous lequel il avoit été obligé de s'enfuir de ce païs-là, mourut, & les Hébreux gémiſſans ſous le poids des travaux dont ils étoient accablez, crierent vers le Ciel, & leur cri monta juſqu'à Dieu (*a*) ; il écouta leurs gémiſſemens, & ſe ſouvint de l'alliance qu'il avoit faite avec Abraham, Iſaac & Jacob ; il eut compaſſion de ſon peuple, & réſolut d'exécuter le deſſein qu'il avoit formé de toute éternité de le tirer de l'Egypte. Un jour que Moïſe étoit occupé à paître les troupeaux de Jétro ſon beau-pere, & qu'il avoit conduit ſes brebis bien avant dans le déſert, il vint juſqu'au Mont-Horeb, tout

Moïſe eſt envoié pour délivrer les Iſraëlites de la ſervitude d'Egypte.

(a) *Exod.* II. 23. 24. 5.

AN. DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

proche du Mont-Sinaï dans l'Arabie petrée : il y apperçut de loin un buiſſon qui paroiſſoit tout en feu, ſans toutefois que le feu conſumât le buiſſon. Moïſe étonné d'un ſpectacle ſi extraordinaire, dit en lui-même : Il faut que j'aille voir cette grande viſion, & que je ſache pourquoi ce buiſſon brûle ſans ſe conſumer. Mais le Seigneur, ou plûtôt l'Ange qui étoit dans le buiſſon, voiant qu'il s'approchoit pour conſidérer cette merveille, l'appella du milieu du buiſſon, & lui dit : Moïſe, n'approchez point d'ici : Déliez les ſouliers de vos pieds ; parce que le lieu où vous êtes, eſt ſaint.

Cette nudité des pieds eſt une marque de reſpect uſitée dans preſque toutes les nations. L'Ange qui parloit au nom du Seigneur (*a*), ajoûta : Je ſuis le Dieu de vôtre pere, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, & le Dieu de Jacob. Alors Moïſe ſe couvrit le viſage par reſpect, n'oſant regarder le Seigneur. L'Ange lui dit : J'ai vû l'affliction où eſt réduit mon peuple dans l'Egypte, j'ai oüi ſes cris & ſes plaintes cauſées par la dureté de ceux qui préſident aux travaux. C'eſt pourquoi je ſuis deſcendu pour le délivrer de la main des Egyptiens, & pour le faire entrer dans un païs bon, fertile & ſpacieux ; dans une terre, où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel ; dans la terre de Canaan que j'ai promiſe à leurs peres. Je vous ai choiſi pour exécuter ce grand ouvrage : Venez, je vous envoierai vers Pharaon, pour lui commander de mettre en liberté vos freres, les enfans d'Iſraël.

(a) *Act.* VII. 30. Voyez l'*Hebr. Exod.* III. 2. *Aug. l.* 3. *de Trinit. c.* 11. & *Tract.* 3. *in Joan. n.* 17. 18. *Hieronym. in epiſt. ad Galat.* III. *Gregor. Magn. l.* 28. *Moral. c.* 1.

Moïſe répondit à l'Ange : Qui ſuis-je moi, pour aller vers Pharaon, & pour tirer les enfans d'Iſraël de l'Egypte ? Le Seigneur répliqua : Je ſerai avec vous, & voici le ſigne que je vous donne, pour vous aſſûrer que c'eſt moi qui vous envoie, & qu'il n'y a ici aucune illuſion ; vous viendrez ici, ſur cette même montagne, lorſque vous aurez tiré mon peuple de l'Egypte. L'effet ſuivra mes promeſſes, & vous vous ſouviendrez de ce que je vous dis aujourd'hui, lorſque vous ſerez arrivé à cette montagne. Moïſe dit : J'irai donc vers les enfans d'Iſraël, & je leur dirai : Le Dieu de vos peres m'a envoié vers vous ; mais s'ils me demandent quel eſt ſon nom, que leur répondrai-je ? Dieu lui répondit : Je ſuis celui qui eſt ; ou, ſuivant l'Hébreu (*a*) : Je ſerai celui qui ſera. Vous direz donc aux enfans d'Iſraël : Celui qui eſt, m'a envoié vers vous, le Dieu de vos peres, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, le Dieu de Jacob, m'a envoié pour vous tirer de cette ſervitude, où vous gémiſſez depuis ſi long-tems. Allez donc, ajoûta-t-il, aſſemblez les anciens d'Iſraël, & dites-leur : Le Seigneur, le Dieu de vos Peres m'a apparu & m'a dit : J'ai vû tout ce qui vous eſt arrivé en Egypte, & je ſuis réſolu de vous en tirer, pour vous faire paſſer dans le païs des Cananéens, dans cette terre où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel ; les Hébreux vous écouteront, & vous vous préſenterez avec les anciens d'Iſraël devant le Roi d'Egypte, & vous lui direz de ma part : Le Seigneur le Dieu des Hébreux nous a appellez, & nous a ordonné d'aller à trois journées de chemin dans le déſert, pour lui

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

(*a*) *Exod.* III. 14. אהיה אשר אהיה

AN. DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

offrir des ſacrifices. Je ſai que ce Prince ne vous permettra pas d'y aller, s'il n'y eſt forcé par une main puiſſante. Mais j'étendrai ma main ſur lui, & je frapperai l'Egypte de tant de prodiges & de fléaux, qu'il ſera obligé de vous laiſſer aller. Je ferai que mon peuple trouve grace dans l'eſprit des Egyptiens, & que vous ne ſortiez pas les mains vuides; chaque femme demandera à ſa voiſine & à ſon hôteſſe, des vaiſſeaux d'or & d'argent, & des habits précieux; vous en revêtirez vos fils & vos filles, & vous ſortirez ainſi de l'Egypte après l'avoir dépoüillée de ce qu'elle a de plus précieux. Dès-lors Dieu tranſporta aux Hébreux le domaine & la propriété de ces biens, & voulut qu'ils ſe payaſſent par leurs mains des injuſtes travaux que les Egyptiens avoient exigés d'eux (*a*)

Mais Moïſe connoiſſant toute la difficulté de l'entrepriſe où Dieu vouloit l'engager, continua de s'excuſer, en diſant (*b*) : Les enfans d'Iſraël ne me croiront point, & n'écouteront point ma voix. Ils diront que le Seigneur ne m'eſt point apparu. Dieu lui dit : Que tenez-vous à la main ? Une verge, répondit-il. Le Seigneur ajoûta : Jettez-la à terre. Moïſe la jetta, auſſi-tôt elle fut changée en ſerpent; enſorte que Moïſe effraié prit la fuite. Le Seigneur lui dit : Etendez vôtre main, & ſaiſiſſez ce ſerpent par la queuë. Moïſe obéit, & auſſitôt ce ſerpent reprit ſa premiere forme, & devint une verge. Voilà ce que vous ferez en préſence des enfans d'Iſraël; afin qu'ils ne

(a) *Iren. l. 4. c. 40. Aug. l. 2. contra Fauſt. c. 71. Clem. Alex. l. 1. Strom. Theodoret. qu. 23. in Exod*

(b) *Exod.* IV. 1. *& ſeq*

doutent point de vôtre miſſion, & qu'ils ſachent que le Dieu de leurs peres, le Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob vous a apparu. Le Seigneur ajoûta : Mettez vôtre main dans vôtre ſein. Moïſe l'y aiant miſe, l'en retira pleine d'une lépre blanche comme la neige. Remettez, lui dit-il, vôtre main dans vôtre ſein, il l'y remit, & la retira auſſi ſaine que le reſte de ſon corps. Si le premier miracle ne les perſuade point, le ſecond les convaincra que c'eſt moi qui vous ai parlé, & qui vous ai envoié. Que s'ils ne veulent pas vous croire après ces deux miracles, prenez de l'eau du Nil, répandez-la ſur la terre, & auſſitôt elle ſera changée en ſang.

AN. DU M. 2513. Avant J.C. 1487.

Moïſe ne ſe rendit pas encore ; il dit à Dieu : Seigneur, vous ſavez que naturellement je ne ſuis point éloquent ; & depuis que vous avez parlé à vôtre ſerviteur, je ſens que ma langue eſt encore plus embaraſſée, & plus peſante qu'auparavant. Le Seigneur lui dit : Qui a fait la bouche de l'homme, & qui a formé le muet & le ſourd ? Qui a donné la vûë à celui qui voit, & qui en a privé celui qui ne voit pas ? N'eſt-ce pas moi. Allez donc, je ſerai dans vôtre bouche, & je vous enſeignerai ce que vous avez à dire. Moïſe perſiſta à s'excuſer : Je vous prie, Seigneur, envoiez celui que vous devez envoier ; je ne ſuis nullement propre pour cet emploi ; ſeroit-il croiable que vous vouluſſiez donner une telle commiſſion à un homme comme moi ? Alors le Seigneur ſe mit en colére, & lui dit : Je ſai qu'Aaron fils de Lévi vôtre frere, eſt éloquent, il doit venir audevant de vous, & il ſera dans la joie de ſon cœur de vous revoir. Parlez-lui, & inſtruiſez-le de ce que je vous ai dit : Je ſerai dans vôtre bouche & dans la ſienne, & je vous ſe-

An du M. 2513. Avant J.C. 1487.

rai connoître ce que vous aurez à faire, & ce que je ſouhaiterai de vous. Ce ſera lui qui parlera pour vous au peuple; il vous ſervira de langue & de bouche, & vous le dirigerez dans tout ce qui regarde mon ſervice. Prenez auſſi cette verge en vôtre main, ce ſera l'inſtrument dont vous vous ſervirez pour faire ces miracles.

CHAP. IV.

Moïſe s'en retourne en Egypte.

Moïſe donc étant retourné chez Jétro ſon beau-pere, lui dit qu'il avoit deſſein d'aller en Egypte pour ſavoir en quel état étoient ſes freres. Jétro y conſentit, & le Seigneur affermit Moïſe dans cette réſolution, en lui diſant en ſonge de s'en retourner ſans rien craindre; parce que ceux qui cherchoient à lui ôter la vie, étoient morts. Il partit donc avec ſa femme & ſes enfans, & prit la route de l'Egypte: & le Seigneur lui apparut encore en chemin, & lui dit de ne pas manquer de faire devant Pharaon les prodiges qu'il lui avoit ordonnés, & de le menacer qu'il feroit périr ſon fils aîné, s'il ne mettoit en liberté les enfans d'Iſraël, que Dieu regardoit comme ſon premier né.

Un Ange veut tuer Moïſe ou Eliézer.

Dans ce voiage Moïſe étant dans une hôtellerie publique, l'Ange du Seigneur ſe préſenta à lui, & vouloit le faire mourir. Mais Séphora jugeant que c'étoit à cauſe que ſon fils Eliézer n'étoit pas circoncis, prit auſſi-tôt une pierre tranchante, & lui donna la circonciſion; & l'Ange quitta Moïſe. Quelques-uns (*a*) croient que c'étoit à Eliézer que l'Ange en vouloit. La pierre tranchante que Séphora prit pour circoncire ſon fils, n'a rien de myſterieux. En ce pays-là on ſe ſervoit beaucoup de pierres tranchantes au lieu de couteau. Dès que

(a) *Tertull. contra Judæos. c. 3. Rabb. quidam.*

Séphora eut circoncis ſon fils, elle toucha les pieds de Moïſe, & lui dit : Vous m'êtes un époux de ſang ; comme ſi elle diſoit : Nôtre union ſera déſormais inviolable, puiſqu'elle eſt cimentée par le ſang de mon fils. Quelques-uns rapportent tout ceci à Eliézer. Elle circoncit Eliézer, & aiant touché ſes pieds, elle lui dit : Vous êtes un époux de ſang ; d'autres le rapportent à l'Ange. Elle ſe jetta aux pieds de l'Ange, & lui dit : Que mon époux me ſoit donné pour le ſang de cette circonciſion (*a*). Alors Séphora craignant quelque nouveau danger, reprit le chemin de Madian avec ſes deux enfans. Il y en a qui croient que cet Ange qui vouloit tuer Moïſe ou Eliézer, n'étoit autre qu'une maladie ſubite & extraordinaire dont Dieu frappa Moïſe ; parce qu'il avoit négligé de donner la circonciſion à ſon ſecond fils.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Aaron va au-devant de Moïſe.

Cependant le Seigneur dit à Aaron : Allez au-devant de Moïſe vôtre frere, juſques dans le déſert. Aaron y alla, & s'avança juſqu'au Mont-Horeb, où Moïſe avoit parlé au Seigneur. Les deux freres s'embraſſerent, & Moïſe raconta à Aaron tout ce que le Seigneur lui avoit dit, & ce qu'il lui avoit ordonné de faire devant Pharaon. Etant arrivez en Egypte, ils aſſemblerent les anciens des enfans d'Iſraël, Aaron leur expoſa tout ce que le Seigneur avoit dit à Moïſe ; Moïſe pour les perſuader de ſa miſſion, fit devant le peuple les miracles que Dieu lui avoit dit de faire : le peuple rempli de joie & de conſolation, ſe proſterna en terre, & adora le Seigneur.

Après cela Moïſe & Aaron vinrent trouver

(*a*) *Vide Chaldæum.*

AN. DU M. 2513. AVANT J. C. 1487.

Pharaon (a), pour lui signifier les ordres de Dieu, & pour lui dire de sa part de laisser aller les Israëlites, afin qu'ils lui offrissent des sacrifices dans le désert. Mais Pharaon répondit : Qui est le Seigneur pour que j'obéisse à sa voix, & que je laisse aller les Israëlites ? Je ne connois point le Seigneur, & ne laisserai point aller Israël. Ils insistèrent, & lui dirent que le Dieu des Hébreux demandoit qu'il laissât aller son peuple à trois journées de chemin ; afin qu'il lui sacrifiât dans le désert, pour détourner les maux qui pourroient leur arriver. Mais le Roi répondit : Moïse & Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de ses travaux ? Allez à vos ouvrages. Il ajoûta : Ce peuple est trop nombreux & trop à son aise ; il faut l'accabler de travaux, pour lui ôter l'envie d'aller sacrifier à son Dieu. En même tems il ordonna aux Officiers qui avoient l'intendance des ouvrages des Israëlites, de ne plus fournir de paille au peuple pour faire des briques ; mais de les obliger d'en aller chercher eux-mêmes, & de ne leur rien diminuer du nombre des briques qu'ils avoient accoûtumé de fournir auparavant : Ce peuple n'a pas de quoi s'occuper, disoit-il ; c'est pourquoi ils se disent l'un à l'autre : Allons offrir des sacrifices à nôtre Dieu.

Moïse & Aaron vont trouver Pharaon.

En même tems les Officiers & les Intendans des travaux allerent signifier aux Hébreux les ordres du Roi ; & le peuple se dispersa de tous côtez dans les champs, pour amasser de la paille pour mêler avec la terre dont ils faisoient des briques ; & lorsqu'ils n'en fournissoient pas la quantité qui leur étoit prescrite, on les dé-

Les Israëlites plus maltraitez qu'auparavant par les Officiers du Roi d'Egypte.

(a) *Exod.* v. 1. 2. 3. *&c.*

chiroit à coups de verges. Alors ceux des Iſraëlites qui étoient commis pour preſſer leurs freres, & pour leur faire rendre le nombre de briques que le Roi exigeoit d'eux, vinrent ſe plaindre au Roi, & lui remontrerent l'injuſtice du procedé des Intendans, qui impoſoient au peuple un joug inſupportable, & qui les chargeoient de coups lorſqu'ils n'exécutoient pas leurs ordres. Mais le Roi les renvoia à leurs travaux, & leur dit : Qu'ils étoient oiſifs, & que c'étoit ce qui leur faiſoit dire : Allons ſacrifier au Seigneur. AN. DU M. 2513. Avant J.C. 1487.

Dans cet embarras, les commis vinrent trouver Moïſe & Aaron comme ils ſortoient d'avec Pharaon, & ils leur dirent : Que le Seigneur voie, & qu'il juge entre vous & nous ; car vous nous avez mis en mauvaiſe odeur devant Pharaon & devant ſes ſerviteurs, & vous lui avez donné une épée pour nous faire mourir. Moïſe s'adreſſa au Seigneur, & lui dit : Seigneur, pourquoi avez-vous affligé ce peuple, & pourquoi m'avez-vous envoié ? Depuis que j'ai parlé à Pharaon par vos ordres, il maltraite de plus en plus vôtre peuple. Le Seigneur lui répondit : C'eſt à préſent que vous allez voir ce que je ferai à Pharaon ; car je le contraindrai par la force de mon bras à laiſſer aller les Iſraëlites ; il les obligera lui-même à ſortir, forcé par une main puiſſante. Dites de ma part aux enfans d'Iſraël, que je ſuis le Seigneur le Dieu de leurs peres ; que je les délivrerai de la priſon des Egyptiens ; que je les tirerai de cette ſervitude, & que j'exercerai la rigueur de mes jugemens ſur ceux qui les oppriment. Je prendrai Iſraël pour mon peuple, & il connoîtra que je ſuis ſon Dieu, lorſque je l'aurai délivré de l'eſclavage de l'Egypte, & que je l'aurai fait entrer dans le pays,

que j'ai promis avec ſerment à ſes peres.

An du M. 2513. Avant J. C 1487.

Moïſe rapporta tout cela aux enfans d'Iſraël, mais ils ne le crurent point, à cauſe de l'extrémité où ils étoient réduits par l'excès des travaux ; ce qui les rendoit inſenſibles à toutes les promeſſes qu'on leur faiſoit. Le Seigneur commanda enſuite à Moïſe d'aller trouver Pharaon; mais il s'en excuſa, diſant : Les enfans d'Iſraël ne m'écoutent point ; & comment Pharaon m'écoutera-t-il, ſurtout étant bégue & incirconcis des lévres? Alors Dieu lui dit : Je vous ai établi comme le Dieu de Pharaon (*a*), & Aaron vôtre frere ſera vôtre Prophéte ou vôtre interpréte ; vous lui direz tout ce que je vous ordonnerai, & Aaron parlera au Roi, & lui expliquera mes volontez. J'endurcirai le cœur de Pharaon ; il ne vous écoutera point, & ne ſe laiſſera point toucher par les merveilles que je ferai dans ſon pays ; mais j'étendrai ma main ſur l'Egypte, & j'en ferai ſortir mon armée & mon peuple ; après y avoir fait éclater la rigueur de mes jugemens. Alors les Egyptiens ſauront que je ſuis le Seigneur. Il ajoûta : Lorſque Pharaon vous demandera des miracles pour preuve de vôtre miſſion, vous direz à Aaron de jetter vôtre verge devant le Roi, & elle ſe changera en ſerpent.

CHAP. V.

Moïſe commence à faire des miracles devant Pharaon.

Moïſe & Aaron exécuterent donc ce que le Seigneur leur avoit ordonné, ils parurent devant le Roi, Aaron jetta la verge à terre, & auſſi-tôt elle fut changée en ſerpent. Pharaon aiant fait venir les ſages & les magiciens d'Egypte, ils en firent de même par leurs enchantemens & par les ſecrets de leur art. Mais la verge d'Aaron changée en ſerpent, dévora tou-

(*a*) *Exod.* VII.

tes celles des magiciens. Saint Paul (*a*) nous apprend les noms des magiciens de Pharaon, qui réſiſterent à Moïſe; il les appelle Jannés & Mambrés. Les Orientaux les nomment Sabour & Gadour; & diſent que s'étant convertis, ils furent mis à mort par les Egyptiens (*b*). Les Perſans (*c*) croient que Jannés & Mambrés avoient été les maîtres de Moïſe dans toute la ſcience des Egyptiens. Quelques Rabbins veulent qu'ils aient été fils du devin Balaam. Quoi qu'il en ſoit, Pharaon s'endurcit à la vûë de ce prodige, & refuſa d'obéir au Seigneur.

AN. DU M. 2513. AVANT J.C. 1487.

Dieu commanda à Moïſe de retourner vers Pharaon le lendemain au matin, lorſqu'il devoit ſortir pour aller ſur le Nil, apparemment pour ſe purifier (*d*). Moïſe & Aaron ſe trouverent ſur le bord du fleuve, ils réitérerent au Roi les ordres du Seigneur; & pour le convaincre que c'étoit le Seigneur qui les envoioit, ils frapperent en ſa préſence l'eau du fleuve, & elle fut incontinent changée en ſang. Les poiſſons qui étoient dans le fleuve, moururent, & les Egyptiens n'aiant pas de quoi boire, (car dans l'Egypte tout le monde boit de l'eau du Nil,) furent tourmentez de la ſoif; d'ailleurs toutes les eaux du pays, les ruiſſeaux, les étangs, les lacs & toutes les eaux, qui étoient dans des vaiſſeaux de bois, ou de pierre, furent changées en ſang: mais ce miracle ne fut pas capable de toucher le cœur de Pharaon. Ses magiciens imiterent par

Premiere plaie d'Egypte. L'eau changée en ſang.

(a) 2. *Timot.* III. 8. *ita & Plin l.* 30. *c.* 1 *Numenius apud Euſeb. præpar. l.* 9. *c.* 8. *Jonathan, &c.*

(b) Herbelot. bibliot. oriental.

(c) Chardin, voyage de Perſe. l. 3. p. 207.

(d) *Vide Diodor. ſicul. l.* 1. *p.* 44.

leurs enchantemens le miracle de Moïſe, & changerent en ſang l'eau qu'on apporta ou de la mer, ou de la terre de Geſſen, qui étoit la demeure des Hébreux, & où les eaux n'avoient ſouffert aucune altération (*a*), ou enfin des puits que l'on creuſa le long du Nil, & où l'on trouva de l'eau pure, comme Moïſe lui-même nous en avertit (*b*).

An. du M. 2513. Avan J. C. 1487.

Seconde plaie d'Egypte, les grenoüilles.

Cette plaie des eaux changées en ſang, dura ſept jours (*c*); après leſquels Moïſe alla de nouveau par l'ordre du Seigneur trouver Pharaon (*d*), & lui dénoncer que s'il ne laiſſoit aller ſon peuple, il frapperoit toute l'étenduë de ſon Royaume en le rempliſſant de grenoüilles qui viendroient du fleuve, & qui ſe répandroient dans tout le pays, dans les maiſons, dans les chambres, & juſques dans les lits, & dans les fours, & dans le manger des Egyptiens. Pharaon mépriſa les menaces du Seigneur; & Aaron aiant étendu ſa main avec la verge miraculeuſe, on vit une infinité de grenoüilles ſortir du fleuve, des ruiſſeaux, & des marais du pays, & couvrir toute l'Egypte. Les magiciens de Pharaon pour perſuader au Roi que Moïſe n'étoit lui-même qu'un magicien & un enchanteur, firent la même choſe, & produiſirent comme lui des grenoüilles dans tout le pays.

Toutefois Pharaon fatigué de ces inſectes, fit venir Moïſe & Aaron, & leur promit de laiſſer aller le peuple, afin qu'il ſacrifiât au Seigneur, pourvû qu'ils le délivraſſent de la plaie des grenoüilles. Moïſe lui répondit: Marquez-

(a) *Sap.* XI. 5. *vide Aug. qu.* 23. *& 26. in Exod.*
(b) *Exod.* VIII. 24.
(c) *Exod.* VII. 25.
(d) *Exod.* IX. 1. 2. *& ſeq.*

moi un tems, auquel vous voulez que je prie pour vous & pour vôtre peuple; afin que vous ſoyez délivrez de ces grenouilles, & qu'elles ne demeurent que dans le fleuve; & que vous exécutiez la parole que vous venez de nous donner. Pharaon leur marqua le lendemain, & Moïſe leur promit que ce jour-là il n'y auroit plus de grenoüilles dans le pays, mais ſeulement dans le fleuve. Moïſe ſortit du palais de Pharaon, & aiant crié au Seigneur pour l'accompliſſement de ſa promeſſe, le Seigneur l'exauça; & les grenoüilles moururent dans les champs, dans les villages & dans les maiſons: on en ramaſſa de grands monceaux, qui ſe pourrirent, & qui cauſerent une grande infection dans le pays. AN. DU M. 2513. AVANT J.C. 1487.

Or Pharaon ſe voiant délivré de cette plaie, endurcit ſon cœur, & n'exécuta pas la parole qu'il avoit donnée à Moïſe & à Aaron. C'eſt pourquoi Dieu commanda à Aaron d'étendre la verge ſur la pouſſiere de la terre; afin que toute l'Egypte ſe remplît de moucherons, ou de ces petits inſectes qu'on appelle couſins, qui ſont beaucoup plus incommodes en Egypte qu'ailleurs. Pluſieurs Auteurs (*a*) ſoûtiennent que l'Hébreu marque des poux. Auſſitôt qu'Aaron eut touché la pouſſiere de l'Egypte, on vit une infinité de ces inſectes ſur les hommes & ſur les animaux, enſorte que l'on auroit dit que toute la pouſſiere du pays étoit changée en poux, ou en moucherons. Les magiciens voulurent faire la même choſe par leurs enchantemens; mais ils ne purent y réuſſir, & furent obligez de dire à Pharaon: Le doigt de Dieu agit ici. Toutefois Pharaon en- Troiſiéme plaie des Moucherons.

(a) כנים *Pediculi Chaldæus. Rabb. Joſeph.* | *Pagn. Arias mont. Vatab. alii Bochart.*

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

durcit ſon cœur, il n'écouta point Moïſe & Aaron, & ne fit point ce que le Seigneur lui commandoit.

Quatriéme plaie des Mouches.

Dieu le fit encore menacer d'un autre fleau. Moïſe & Aaron l'allerent trouver, comme il ſortoit le matin pour aller au fleuve; ils lui dirent de la part de Dieu de laiſſer aller les Hébreux pour ſacrifier à leur Dieu, ſinon qu'il alloit envoyer contre lui & contre ſon peuple, une infinité de mouches de toute ſorte. Et pour vous montrer, ajoûta-t'il, que je ſuis le Seigneur de toute la terre, je mettrai cette différence entre mon peuple & le vôtre, que dans toute la terre de Geſſen où demeure mon peuple, il ne ſe trouvera aucune de ces mouches. Demain vous verrez ce prodige.

La choſe arriva comme le Seigneur l'avoit prédite; tout le pays fut rempli de mouches dangereuſes (*a*), qui cauſoient aux Egyptiens de violentes douleurs par leurs morſures (*b*), & qui ravagerent tout le pays. Alors Pharaon aiant fait venir Moïſe & Aaron, leur dit: Vous pouvez aller offrir des ſacrifices à vôtre Dieu; mais que ce ſoit dans ce pays-ci. Non, dit Moïſe, cela ne ſe peut faire; car nous devons offrir au Seigneur des choſes & des animaux, que les Egyptiens adorent, & dont ils regardent l'immolation comme un ſacrilége & une abomination. Ils nous lapideront, ſi nous offrons de pareils ſacrifices en leur préſence. Il faut pour obéir à l'intention du Seigneur, que nous allions trois journées de chemin dans le déſert, pour lui offrir nos ſacrifices. Pharaon répondit: Je conſens à ce que vous alliez dans le déſert, pour y ſacrifier à vôtre Dieu; mais

(*a*) *Heb.* ערוב ברר *vulg. muſca graviſſima.*

(*b*) *Pſalm.* LXXVII. 45. *Sapient.* XVI. 9.

à

à condition que vous n'irez pas plus loin, & que vous n'abandonnerez pas l'Egypte pour toûjours : Priez pour moi. Moyſe répondit : Je prierai pour vous auſſi-tôt que je ſerai ſorti d'auprès de vous, & demain vous ſerez délivré des mouches qui vous affligent. Mais ne manquez point à la parole que vous me donnez, de laiſſer aller Iſraël pour ſacrifier au Seigneur. Moyſe fit ce qu'il avoit promis ; toutes les mouches furent diſſipées ; mais le Roi s'endurcit de plus en plus, & ne laiſſa pas aller le peuple, quoiqu'il l'eût promis.

An. du M. 2513. Avant J.C. 1487.

Le Seigneur ordonna enſuite à Moyſe (*a*) d'aller dire de ſa part à Pharaon, que s'il ne laiſſoit aller les enfans d'Iſraël, il frapperoit d'une peſte très-dangereuſe tous les animaux du pays, ſans que les Hébreux qui demeuroient dans la terre de Geſſen, en ſouffriſſent la moindre incommodité, & qu'il ne lui donnoit que ce jour pour délibérer, parce que dès le lendemain ce mal devoit ſe faire ſentir dans tout le pays. La choſe arriva comme elle avoit été prédite. Dieu frappa de peſte le bétail des Egyptiens ; il en mourut un très-grand nombre, & le Roi aiant envoyé dans la terre de Geſſen, on lui rapporta que cette peſte ne s'y étoit pas fait ſentir, & qu'il n'y étoit morte aucune bête. Mais Pharaon endurcit encore ſon cœur, & ne laiſſa point aller le peuple.

Cinquiéme plaie d'Egypte. La peſte.

Alors le Seigneur dit à Moyſe & à Aaron : Prenez vos mains pleines de cendre du foïer, & que Moyſe la jette en l'air devant Pharaon. Cette cendre ainſi répanduë produira dans les hommes & dans les animaux des ulcéres, & des puſtules enflées & douloureuſes. Moyſe &

Sixiéme plaie ; des ulceres.

(*a*) *Exod.* IX. 1. 2. *& ſeq.*

Aaron exécuterent les ordres du Seigneur; & l'effet ſuivit leurs prédictions & leurs menaces. Les hommes & les animaux furent attaquez d'ulcéres & de puſtules brûlantes; enſorte que les magiciens ne purent pour cette fois paroître devant le Roi, ni imiter par leurs preſtiges les vrais miracles de Moyſe; car ils étoient eux-mêmes frappez de ces ulcéres, ainſi que le reſte des Egyptiens.

AN. DU M. 2513. Avant J.C. 1487.

Septiéme plaie; la grêle, les tonneres, le feu du ciel, &c.

Cela ne fut pas capable de guérir l'endurciſſement de Pharaon; il continua à mépriſer les menaces du Seigneur, & ſes ordres qui lui étoient ſignifiez par Moyſe & Aaron. Dieu dit donc à Moyſe d'aller dire à ce Prince qu'il alloit le frapper de toutes ces plaies; afin qu'il apprit que nul ſur la terre n'eſt ſemblable au Seigneur. Ces plaies dont il le menace, ſont la grele, les tonneres, le feu du ciel, la pluie, les ſauterelles, la mort des premiers nez, dont effectivement il les frappa peu après. Moyſe alla donc lui annoncer les ordres du Seigneur, & lui dire de ſa part: Je vous ai établi pour faire éclater en vous ma toute-puiſſance, & pour rendre mon nom célébre dans toute la terre, par la ſévérité que j'exercerai contre vous. Demain à cette même heure, je ferai tomber une ſi terrible grêle, que l'on n'en a jamais vû de pareille dans l'Egypte, depuis qu'elle a commencé d'être habitée juſqu'à ce jour.

Moyſe ajoûta: Envoyez donc à préſent dans les champs, & faites-en retirer vôtre bétail, & tout ce que vous avez; car tout ce qui s'y trouvera, tant les hommes que les animaux, ſera tué par la grêle. Ceux qui craignoient le Seigneur, ſuivirent le conſeil de Moyſe, & ſauverent leurs ſerviteurs & leurs beſtiaux; mais ceux qui négligerent ſes menaces, furent ſur-

pris de la tempête : & lorſque Moyſe eut élevé la verge vers le Ciel, la grele, le tonnere, le feu & les éclairs melés l'un avec l'autre (*a*), firent un dégât général dans toute l'Egypte. Cette grêle étoit d'une groſſeur ſi extraordinaire, qu'on n'en avoit jamais vû de pareille dans tout le pays ; elle tua les hommes & les animaux qu'elle rencontra dans les champs, brita les herbes, & rompit tous les arbres du pays. L'orge qui avoit déja ſon épi verd, & le lin qui avoit ſa hauteur, furent gâtez & briſez de la grêle : mais le froment & le bled qui ſont plus tardifs, ne furent pas perdus. Dans l'Egypte la moiſſon de l'orge ſe commence vers la mi-Mars, & celle du froment ſix ſemaines, ou deux mois après.

AN. DU M. 2513. AVANT J.C. 1487.

Cette grêle & cette pluie parurent d'autant plus extraordinaires aux Egyptiens, qu'il ne pleut que très-rarement dans l'Egypte. La terre de Geſſen fut garantie de cette pluie, & les enfans d'Iſraël n'en ſouffrirent rien. Pharaon ne fut point inſenſible à ce malheur. Il fit venir Moyſe & Aaron, leur dit : J'ai péché encore cette fois, le Seigneur eſt juſte ; moi & mon peuple nous ſommes des impies. Priez le Seigneur que ces grands tonnerres, & cette effroyable grêle ceſſent ; afin que je vous laiſſe aller. Moyſe lui dit : Dès que je ſerai ſorti de la ville, j'étendrai mes mains vers le Seigneur, & les tonnerres ceſſeront ; & la grêle ne tombera plus ; afin que vous ſachiez que le Seigneur eſt maître de la terre. Mais je ſai que ni vous, ni vos ſerviteurs ne craignez point encore le Seigneur. Moyſe fit ce qu'il avoit promis, & la tempête ceſſa tout d'un coup.

(*a*) *Vide Pſalm.* LXXVII. 48. & CIV. 32.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Mais Pharaon ſe voiant délivré de ce fleau, augmenta ſon péché & ſon endurciſſement; il ne voulut ni accomplir ſa promeſſe, ni obéir au Seigneur.

Alors Dieu dit à Moyſe (*a*) : J'ai endurci le cœur de Pharaon ; afin que je faſſe éclater les prodiges de ma puiſſance ſur ſa perſonne, & que vous puiſſiez raconter à vos enfans & à vos neveux de combien de plaies j'ai frappé l'Egypte, & combien de prodiges j'ai fait au milieu d'eux. Allez lui dire que je vais frapper ſon pays d'une infinité de ſauterelles, qui ravageront toute l'Egypte. Moyſe & Aaron vinrent lui annoncer ce que le Seigneur avoit dit. Si vous réſiſtez, lui dirent-ils, & ſi vous refuſez de laiſſer aller ſon peuple, je vais demain faire venir dans vôtre pays des ſauterelles, qui couvriront toute la ſurface de la terre, enſorte qu'on ne la verra point ; qui conſumeront tout ce que la grêle a épargné ; elles rongeront les arbres de la campagne, & ſe répandront dans les maiſons des Egyptiens ; en ſorte que ni vous, ni vos prédéceſſeurs n'en avez jamais vû de pareilles.

Huitiéme plaie ; des ſauterelles.

Alors les ſerviteurs de Pharaon dirent à ce Prince : Juſqu'à quand ſouffrirons-nous ces malheurs ? Ne voiez-vous pas que l'Egypte eſt toute perduë ? Laiſſez-les aller, afin qu'ils ſacrifient à leur Dieu. Ils rappellerent donc Moyſe & Aaron qui ſortoient du Palais, & Pharaon leur dit : Allez ſacrifier à vôtre Dieu : mais qui ſont ceux qui y doivent aller ? Moyſe répondit : Nous irons tous, avec nos petits enfans & nos vieillards, avec nos fils & nos filles, avec nos troupeaux de menu & de

(a) *Exod.* x. 1. 2. 3. *& ſeq.*

gros bétail : c'eſt une fête ſolemnelle que nous allons célébrer en l'honneur du Seigneur nôtre Dieu. Pharaon lui dit : Que le Seigneur ſoit avec vous. Comment je vous laiſſerai aller avec vos enfans ! Qui peut douter après cela de vos mauvaiſes intentions ? Il n'en ſera pas ainſi. Mais allez-y ſeulement vous autres hommes, & ſacrifiez au Seigneur, car c'eſt ce que vous avez demandé vous-mêmes ; & auſſi-tôt ils furent chaſſez de la préſence du Roi. AN. DU M. 2513. AVANT J. C. 1487.

Alors Moyſe par le commandement du Seigneur étendit ſa verge miraculeuſe ſur l'Egypte, & le Seigneur fit lever un grand vent d'Orient, ſec & brûlant, qui ſouffla tout ce jour-là, & toute la nuit ; & le lendemain au matin ce vent amena des ſauterelles, qui vinrent fondre ſur l'Egypte en ſi grande quantité, qu'on n'en avoit jamais vû une telle multitude. Elles ravagerent tout. Toute l'herbe de la campagne, & tous les fruits des arbres que la grêle avoit épargnez, furent conſumez par les ſauterelles : elles ne laiſſerent rien de verd dans tout le pays. C'eſt pourquoi Pharaon fit promptement venir Moyſe & Aaron ; & il leur dit : J'ai péché contre le Seigneur & contre vous ; mais pardonnez-moi encore cette fois, & priez le Seigneur qu'il me délivre de cette plaie.

Moyſe ſortit de devant Pharaon, pria le Seigneur, & le Seigneur fit lever un vent d'Occident impétueux, qui enleva les ſauterelles, & les jetta dans la mer rouge. Mais Dieu permit que Pharaon s'endurcit encore, & ne laiſſa point aller les enfans d'Iſraël. C'eſt pourquoi le Seigneur dit à Moyſe : Elevez vôtre main vers le Ciel, & qu'il y ait dans toute l'Egypte des ténébres ſi épaiſſes, qu'elles ſoient palpables. Ce que Moyſe aiant exécuté, toute l'E- Neuviéme plaie, des ténébres.

AN. DU M. 2513. AVANT J. C. 1487.

gypte fut couverte d'une affreuſe obſcurité, qui dura trois jours, & qui empêcha que les Egyptiens ne puſſent ſe remuer de leur place, ni ſe voir les uns les autres; & pendant tout ce tems la terre de Geſſen où demeuroient les Iſraëlites, étoit éclairée d'un jour beau & ſerain. Alors Pharaon aiant fait venir Moyſe & Aaron, leur dit: Allez ſacrifier au Seigneur; laiſſez ſeulement ici vos brebis & vos troupeaux, emmenez avec vous vos femmes & vos enfans. Moyſe lui répondit: Vous nous permettrez auſſi, s'il vous plaît, d'emmener nos troupeaux pour avoir de quoi immoler au Seigneur. Tous nos animaux viendront avec nous; il n'en reſtera pas même la corne du pied d'un ſeul: car nous ne ſavons ce que le Seigneur voudra qu'on lui immole, juſqu'à nôtre arrivée au lieu deſtiné. Pharaon irrité de cette réponſe, & toûjours endurci, chaſſa Moyſe de ſa préſence, & lui dit: Que la premiere fois qu'il paroîtroit devant lui, il le feroit mourir. Moyſe ſe retira, en diſant: Je ferai ce que vous me commandez. Je ne verrai plus vôtre viſage. Il ne le vit plus en effet, ſinon lorſqu'il fut mandé par ſes ordres.

Il ſavoit déja que bien-tôt Dieu devoit frapper le dernier coup, qui obligeroit Pharaon non ſeulement à permettre, mais à commander aux Iſraëlites de ſortir de l'Egypte. Car Dieu lui avoit dit (*a*), avant la neuviéme plaie, qui fut celle des ténébres, qu'il entreroit en Egypte vers le milieu de la nuit, & qu'il feroit mourir tous les premiers nez du pays, depuis le premier né de Pharaon, juſqu'au premier né de la dernieré des eſclaves,

(a) *Exod.* xi. 1. 2. 3. *&c.*

& au premier né des animaux. Moyſe lui dit donc en le quittant, que le Seigneur alloit mettre à mort ſon premier né, s'il continuoit à retenir les Hébreux, & qu'il y auroit un ſi grand cri & une ſi grande déſolation dans l'Egypte, qu'on n'en auroit jamais vû, & qu'on n'en verroit jamais de pareille, & que parmi les enfans d'Iſraël tout ſeroit dans un très-grand ſilence & dans une très-profonde paix; afin que vous voïez, ajoûta-t'il, la différence admirable que le Seigneur met entre Iſraël & les Egyptiens. Alors tous vos ſerviteurs que voilà, viendront vers moi, & proſternez juſqu'en terre, ils me prieront inſtamment de ſortir avec tout mon peuple; ce ſera alors que nous nous en irons. Moyſe ſortit ainſi de devant Pharaon fort offenſé de ſes délais, de ſes refus, & de l'obſtination qu'il faiſoit paroître après tant de prodiges que le Seigneur avoit faits en ſa préſence.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Dixiéme plaie; de la mort des premiers nez.

Dieu avoit dit à Moyſe (*a*) cinq jours auparavant, & dès le neuviéme du mois Niſan: Ce mois-ci ſera pour vous le premier des mois de l'année, quant au ſacré; car quant à l'ordre civil, l'on continua à commencer l'année en automne. Pour le ſacré & pour les fêtes on la commençoit au printems à la fête de Pâque. Moyſe aiant donc aſſemblé les Iſraëlites, il leur dit: Qu'à ce dixiéme jour de ce mois, chacun mette à part un agneau ou un chevreau par famille & par maiſon. Que ſi le nombre de ceux qui ſont dans la maiſon ne ſuffit pas pour manger un agneau, il en prendra dans la maiſon voiſine. Cet agneau ou ce chevreau ſera ſans défaut, mâle & né dans l'année. Vous le

CHAP. VI.

Inſtitution de la Pâque.

(a) *Exod.* XII. 1. 2. 3. *& ſeq.*

AN. DU M. 2513. Avant J.C. 1487.

garderez jusqu'au quatorze de ce mois, & alors toute la multitude des enfans d'Israël l'immolera sur le soir, & vous prendrez du sang de cette victime, que vous mettrez sur les deux jambages de la porte de la maison où il sera immolé. Dans la même nuit vous mangerez la chair de l'agneau rôti, avec du pain sans levain, & quelque chose d'amer, comme pour éguiser l'appétit, & pour relever le goût de cette viande. Vous n'en mangerez aucune partie ni cruë, ni boüillie dans l'eau, mais seulement rôtie au feu, même la tête, les pieds & les intestins; il n'en demeurera rien pour le lendemain matin. Que s'il en reste quelque chose, vous le consumerez par le feu; & voici la maniere dont vous le mangerez. Vous vous ceindrez les reins, vous aurez vos souliers aux pieds & un bâton à la main, & vous vous hâterez de manger, comme des gens qui sont pressez de partir. Cette cérémonie sera nommée la Pâque, ou le passage du Seigneur; parce que cette nuit-là je passerai au milieu de l'Egypte, & je frapperai de mort tous les premiers nez des Egyptiens, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, & j'exercerai la rigueur de mes jugemens sur tous les Dieux de l'Egypte, c'est-à-dire, sur les animaux à qui les Egyptiens rendent des honneurs divins, ou sur les Princes & les grands, à qui l'Ecriture donne quelquefois le nom de Dieux.

Or le sang qui sera sur vos portes, & dont les montans seront teins, sera un signe qui me fera reconnoître les maisons où vous demeurez. Je verrai ce sang & je passerai outre; je n'entrerai que dans les maisons des Egyptiens, où je ne verrai point ce sang. Ce jour sera pour vous un jour solemnel & remarquable, que vous célébrerez dans la suite de vos

générations, comme un jour consacré au Seigneur. Vous userez de pain sans levain pendant sept jours, depuis le soir auquel commence le quinziéme jour de ce mois, jusqu'au soir du vingt & uniéme jour; car les Hébreux commençoient leur jour au soir. Quiconque mangera du levain pendant ce tems, soit qu'il soit naturel du païs ou étranger, périra du milieu d'Israël, c'est-à-dire, il sera mis à mort d'une maniere violente, ordonnée par la sentence des Juges; ou Dieu le frappera d'une mort prématurée, ou enfin, il sera retranché du nombre des Israëlites par l'excommunication, & n'aura point de part aux promesses que Dieu a faites aux enfans d'Abraham. Le premier & le septiéme jour de cette solemnité seront saints & consacrez au repos. Vous ne ferez ce jour-là aucune œuvre servile, excepté ce qui regarde la nourriture. Ce même jour je tirerai de l'Egypte toute l'armée d'Israël, & vous observerai ce jour-là de race en race par un culte perpétuel. AN. DU M. 2513. AVANT J. C. 1487.

Voilà ce que le Seigneur avoit ordonné aux Hébreux dès le neuviéme de Nisan. Mais le quatorziéme jour du même mois, qui étoit le jour auquel Moyse avoit parlé à Pharaon, & lui avoit dénoncé la mort des premiers nez, il dit au peuple : Allez prendre l'agneau que vous avez préparé il y a quatre jours, & immolez-le ce soir au Seigneur de la maniere que je vous l'ai marqué. Vous tremperez un bouquet d'hyssope dans le sang de l'agneau, & vous en jetterez par aspersion sur les jambages de vôtre porte, & que nul de vous ne mette le pied hors de sa porte jusqu'au matin; car le Seigneur passera pendant la nuit, & mettra à mort les premiers nez des Egyptiens, & ne laissera pas entrer dans vos maisons l'Ange ex-

terminateur, exécuteur de ſa vengeance. *Vous* obſerverez ces cérémonies dans la ſuite des générations dans le païs que le Seigneur vous a promis ; & quand vos enfans vous demanderont : Que veut dire cette cérémonie ? Vous leur direz : C'eſt la victime du paſſage du Seigneur, lorſqu'il paſſa nos maiſons, pendant qu'il frappoit celles des Egyptiens. Les enfans d'Iſraël aiant oüi cela, ſe proſternerent & adorerent le Seigneur, & allerent exécuter ce que Moyſe & Aaron leur avoient ordonné de ſa part.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Mort des premiers nez, frappez par l'Ange exterminateur.

Vers le milieu de la nuit, le Seigneur frappa de mort les premiers nez de l'Egypte, depuis le premier né de Pharaon qui étoit aſſis ſur ſon trône, juſqu'au premier né de la femme captive, qui étoit renfermé dans la priſon, & juſqu'au premier né des animaux. Alors il s'éleva un grand cri dans toute l'Egypte, parce qu'il n'y avoit aucune maiſon où il n'y eût un mort. Pharaon s'étant levé avec tous ſes ſerviteurs, fit appeller Moyſe & Aaron, & leur dit : Allez, ſortez au plûtôt du milieu de mon peuple, vous & tous les enfans d'Iſraël, allez faire vos ſacrifices à vôtre Dieu, prenez avec vous vos brebis & vos troupeaux, comme vous me l'avez demandé, & priez pour moi. Et les Egyptiens preſſoient les Hébreux de ſortir, en diſant : Nous mourrons tous. Cette ſortie fut ſi précipitée, que les Iſraëlites n'eurent pas le loiſir de paîtrir leur farine, & d'emporter du pain. Ils ſe contenterent de prendre de la farine dans leurs hardes, & de la charger ſur leurs épaules. Ils emprunterent auſſi des Egyptiens des vaiſſeaux d'or & d'argent, ainſi que le Seigneur le leur avoit ordonné ; & ils s'en allerent chargez des richeſſes, dont ils avoient dépoüillé les Egyptiens. Etant partis de Ra-

meſſé, où étoit le rendez-vous général de toute leur armée, ils marcherent droit à Socoth. Ils étoient au nombre de ſix cens mille hommes de pied, ſans compter les petits enfans. Une troupe innombrable de gens ramaſſez ſe joignirent à eux, & ils emmenerent leurs troupeaux, & tout leur bétail. AN. DU M. 2513. AVANT J. C. 1487.

Le tems de la demeure des Hébreux dans l'Egypte, fut de quatre cens trente ans, en y comprenant celui que leurs peres avoient demeuré dans la terre de Canaan (*a*); mais le tems précis de leur ſéjour dans ce païs, n'eſt que de deux cens quinze ans, ſuivant la chronologie que nous ſuivons. Ils en ſortirent en un même jour (*b*), qui fut le quinziéme du premier mois de l'année ſainte, ſeptiéme de l'année civile, nommé Niſan. Ils en ſortirent de très-grand matin, la même nuit qu'ils avoient immolé l'agneau paſchal; cette nuit fut honorée d'un culte particulier par tous les Iſraëlites dans la ſuite de toutes les races. L'agneau de la Pâque ne pouvoit être mangé que par les Iſraëlites, ou par ceux qui avoient reçu la Circonciſion, ſoit qu'ils fuſſent libres ou eſclaves. Mais nul incirconcis n'y avoit part; & il étoit défendu de rompre aucun os de cette hoſtie. CHAP. VII. Les Iſraëlites ſortent de l'Egypte le 15. du premier mois.

Le peuple étant donc arrivé à Socoth, Dieu dit à Moyſe: Conſacrez-moi tous les premiers nez des hommes & des animaux (*c*); car ils ſont tous à moi. Le premier né de l'âne ſera échangé pour une brebis; & ſi vous ne le rachetez point, vous le tuerez. Vous rachete-

(*a*) Ils y entrerent en 2298. & en ſortirent en 2513.

(*b*) *Exod.* XII. 40. Voyez le Commentaire.

(*c*) *Exod.* XIII.

rez le premier né de vos enfans pour de l'argent, que vous donnerez au Prêtre. La somme dont on rachetoit un enfant, étoit de cinq ſicles (*a*), ou huit livres deux ſols & un denier. Ce droit de rachat des premiers nez des hommes & des animaux, eſt fondé premierement ſur le domaine abſolu de Dieu ſur la créature, & enſuite ſur ce qu'il avoit épargné les Hébreux dans l'Egypte, pendant qu'il mettoit à mort les premiers nez des Egyptiens. L'on n'offroit aux Prêtres que les premiers nez des animaux purs & de ſervice; & ſi le premier fruit d'un mariage étoit une fille, on n'étoit obligé à rien; les animaux impurs, comme l'âne, le cheval, le chameau ſe rachetoient, ſi le maître n'aimoit mieux les tuer. Moyſe ajoûta: Lorſque vôtre fils vous demandera un jour: Que veut dire cette cérémonie? Vous lui direz: Le Seigneur nous a tirez de l'Egypte par la force de ſon bras; car Pharaon s'étant endurci, & aiant refuſé de laiſſer ſortir nos peres de l'Egypte, Dieu fit mourir tous les premiers nez des Egyptiens, tant des hommes que des animaux: c'eſt pour en conſerver le ſouvenir que j'offre au Seigneur tous les mâles, qui ſont premiers nez dans mes animaux, & que je rachete tous les premiers nez de mes enfans. Cette obſervance ſera comme un ſigne, ou un anneau dans vôtre main, & comme un pendant du front devant vos yeux; enſorte que vous ne l'oublierez jamais.

An. du M. 2513. Avant J.C. 1487.

Or les Iſraëlites étant ainſi ſortis de l'Egypte, Dieu ne voulut pas les conduire en droiture dans la terre de Canaan par le païs des Philiſtins, qui eſt tout voiſin, & attenant à

(a) *Num.* XVIII. 16. & *Num.* III. 47.

l'Egypte ; de peur qu'ils ne vinſſent à ſe repentir de leur ſortie, s'ils voioient d'abord des guerres s'élever contr'eux, & qu'ils ne s'en retournaſſent en Egypte ; mais il leur fit faire un long circuit par le chemin du déſert de l'Arabie-pétrée, en côtoiant la mer rouge. Ils marchoient en ordre de bataille, & non pas comme des fuiards ; & Moyſe emporta avec lui les os & le cercueil de Joſeph ; ainſi que ce Patriarche l'avoit fait promettre avec ſerment avant ſa mort aux enfans d'Iſraël (*a*) On croit que les Chefs des Tribus emporterent auſſi avec eux chacun les corps de leurs Patriarches ; & ſaint Etienne (*b*) dans les Actes, dit aſſez clairement, qu'ils furent tous enterrez à Sichem. Toutefois l'Auteur du teſtament des douze Patriarches veut qu'ils ſoient enterrez à Hébron, avec Abraham, Iſaac & Jacob. Mais l'autorité de ſaint Etienne l'emporte infiniment ſur cet Auteur ; quoiqu'il ait écrit au plûtard dans le ſecond ſiécle.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

L'armée d'Iſraël partit de Socoth, & vint à Etham le ſecond jour de leur marche, & de leur ſortie. Ils s'avançoient vers l'Arabie déſerte, dans le deſſein de paſſer vers la pointe de la mer rouge, pour de là ſe rendre au mont Sinaï. Mais le lendemain Dieu ordonna à Moïſe de faire prendre une autre route au peuple (*c*), & de venir d'Etham à Phihahiroth, qui eſt entre Magdalum & la mer, vis-à-vis de Béelſephon. On connoit aſſez peu cette géographie ; mais il y a beaucoup d'apparence que Etham eſt la même que *Buthier* de Herodote (*d*),

(*a*) Voyez Geneſ. l. 25.

(*b*) *Act.* VII. 16.

(*c*) *Exod.* XIV. 2. 3. 4. *&c.*

(*d*) *Herodot.* l. 2. c. 75.

& Buthan des Septante. Phihahiroth, ou simplement *Hiroth*, comme elle eſt nommée dans le livre des Nombres (*a*), eſt apparemment la ville d'*Heroüm* à l'extrémité du Golfe arabique, ou Phagroriopolis marquée dans Strabon (*b*) vers le même endroit. *Magdalum* ſignifie une tour; Béelſephon n'eſt pas connuë dans l'ancienne géographie; Euſebe l'a miſe auprès de *Clyſma*; or Clyſma eſt vers l'extrémité ſeptentrionale de la mer rouge. C'eſt là où les anciens font paſſer la mer aux Hébreux. C'eſt à Clyſma que ſubſiſte encore aujourd'hui le monaſtere de Saint Antoine (*c*).

An. du M. 2514. Av. J.C. 1490.

Colomne de nuée, qui conduiſoit les Iſraëlites.

Or le Seigneur depuis Rameſſé, ſelon quelques-uns, ou depuis Socoth, ſelon d'autres, ou ſeulement depuis Etham (*d*), ſelon la plûpart, donna aux Iſraëlites une colomne de nuée, lumineuſe pendant la nuit, & obſcure pendant le jour, pour les conduire dans toute leur route. Elle marchoit devant eux pendant la nuit ſous la forme d'un vaſte météore enflammé, qui les éclairoit, & pendant le jour ſous la forme d'un brouillard épais, ou d'une nuée ſombre, qui les mettoit à couvert des trop grandes ardeurs du ſoleil. Elle les accompagna depuis leur ſortie d'Egypte, juſqu'à la mort d'Aaron (*e*), ou même juſqu'à leur entrée dans la terre promiſe. Elle ſervoit de ſignal aux Iſraëlites, lorſqu'il falloit camper ou décamper: le peuple s'arrêtoit où elle s'arrêtoit, & marchoit où elle le conduiſoit (*f*). C'étoit pour lui un des gages les plus ſenſibles

(a) *Num.* XXXIII. 7. 8.
(b) *Strabo, l.* 17.
(c) Voyez nôtre Diſſertation ſur le paſſage de la mer rouge, p. XLI.
(d) *Exod.* XIII. 21. 22.
(e) *Ita Rabbini.*
(f) *Num.* X. 34. 35.

de la préſence & de la protection du Seigneur.

Une autre raiſon qui avoit obligé le Seigneur de faire détourner les Iſraëlites du droit chemin d'Etham à Sinai, pour les faire venir à Béelſephon, étoit que Pharaon devoit ſe repentir de la permiſſion qu'il leur avoit donnée de ſe retirer de l'Egypte, & devoit les pourſuivre dans leur retraite, s'imaginant qu'il les trouveroit accablez de laſſitude dans les montagnes & dans les déſerts, & qu'il les contraindroit aiſément de revenir dans le païs. Mais Dieu vouloit punir l'orgueil & l'endurciſſement de Pharaon. Il vouloit faire éclater ſa gloire dans la défaite de ce Prince & de toute ſon armée; il permit donc que le cœur de Pharaon & de tous ſes Officiers ſe changeât à l'égard des Hébreux; ils ſe dirent l'un à l'autre : A quoi avons-nous penſé de laiſſer ainſi aller Iſraël, & de le mettre en liberté? Auſſitot ils mirent les chevaux aux chariots de guerre, & commencerent à pourſuivre le peuple de Dieu. L'armée du Roi ſe trouva compoſée de ſix cens chariots choiſis, & outre cela de tout ce qui ſe trouva de chariots de guerre dans toute l'Egypte, & de tout ce que les chefs de l'armée & les particuliers en pouvoient avoir à eux-mêmes (*a*). Ils firent tant de diligence, qu'ils atteignirent les Hébreux ſur la mer rouge à Phihahiroth, où ils étoient campez.

AN. DU M. 2513. Avant J.C. 1487.

Pharaon pourſuit les Iſraëlites.

Les Iſraëlites aiant vû l'armée de Pharaon campée vis-à-vis, furent ſaiſis de fraieur, & ils dirent à Moiſe : Peut-être que nous man-

(a) Joſeph fait cette armée de cinquante mille Cavaliers, ou d'autant de guerriers montez ſur des chariots, & de deux cens mille hommes de pied. Le Poëte Ezechiel dans Euſebe la fait monter à un million d'hommes.

An. du M. 2513. Av. J. C. 1487.

quions de tombeaux en Egypte ; c'eſt pour cela que vous nous avez amenez dans ce déſert, afin que nous y mourions. Qu'étoit-il beſoin de nous tirer de l'Egypte ? Il auroit bien mieux valu y demeurer comme nous y étions, que de venir périr dans cette ſolitude. Moïſe les raſſûra, & leur dit, que c'étoit la derniere fois qu'ils verroient les Egyptiens ; que le Seigneur combattroit pour eux, & qu'ils n'auroient qu'à demeurer en repos. En effet, le Seigneur dit à Moïſe : Pourquoi criez-vous vers moi ? Dites aux enfans d'Iſraël qu'ils marchent ; élevez vôtre main, & étendez vôtre verge ſur la mer, & ſéparez-en les eaux, afin que les enfans d'Iſraël marchent à pied ſec au milieu de ſon lit. Pharaon voudra vous y pourſuivre ; mais je tirerai ma gloire de ſa défaite & de celle de toute ſon armée. Alors l'Ange du Seigneur qui conduiſoit la nuée dont nous avons parlé, quitta la tête de l'armée d'Iſraël, & vint ſe mettre à la queuë, pour la couvrir contre Pharaon ; afin d'empêcher que les deux armées ne puſſent ni ſe voir ni s'approcher ; & afin que les Egyptiens ne puſſent découvrir le mouvement qu'ils devoient faire en décampant. Cette nuée dans cette occaſion fut claire d'un côté, & ténébreuſe de l'autre. Lumineuſe du côté des Iſraëlites, qu'elle éclaira pendant cette nuit, & ténébreuſe du côté des Egyptiens, pour leur dérober la connoiſſance de la marche des Hébreux.

CHAP. VIII.

Paſſage des Hébreux au travers de la mer rouge.

Moïſe étendit donc la verge miraculeuſe, & le Seigneur diviſa les eaux de la mer, & fit ſouffler toute la nuit un vent brûlant & impétueux, qui en deſſécha le fond. L'eau étant ainſi partagée, les enfans d'Iſraël entrerent au milieu de la mer, aiant les eaux comme un mur à droit & à gauche. Les Egyptiens s'étant

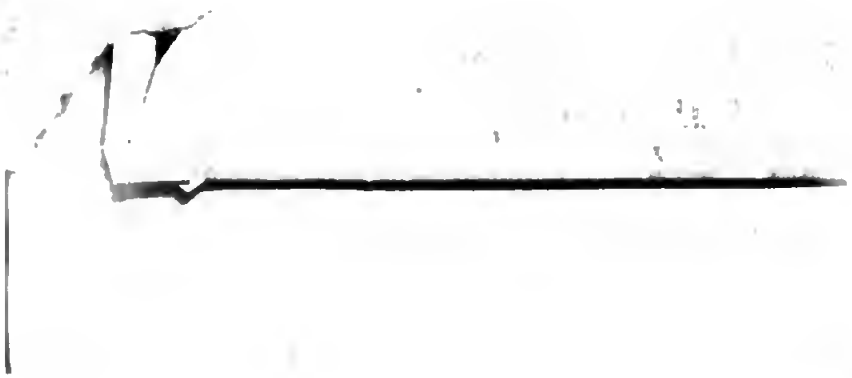

Grand Prêtre.
Simple Prêt
Table de

enfin apperçus que les Hébreux étoient décampez, & voiant que la nuée qui les couvroit, s'avançoit avec eux dans la mer, ſe mirent à les pourſuivre, & entrerent au milieu de la vaſte ouverture que laiſſoit la mer deſſéchée. Toute l'armée Egyptienne, leurs cavaliers & leurs chariots y étoient entrez, lorſque le Seigneur vers la pointe du jour fit lever contr'eux une tempête accompagnée de tonnerre, d'éclairs, d'une pluie violente & de vents impétueux (*a*), qui renverſerent les chariots & les cavaliers, & qui ramenerent ſur eux les eaux de la mer, que la puiſſance de Dieu avoit juſqu'alors tenuës ſuſpenduës en faveur des Iſraëlites. Ainſi toute cette armée fut enſevelie ſous les flots, ſans qu'il en échappât un ſeul. Quelques-uns (*b*) ont voulu que Pharaon ſeul ait échappé à ce malheur: Mais Moïſe dit expreſſément le contraire. Il aſſûre qu'il n'en revint pas un ſeul (*c*). Les corps morts des Egyptiens furent jettez par les flots au bord de la mer, & les Hébreux profiterent des dépoüilles de cette grande armée.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487. Avant l'Ere vulgaire 1491.

Alors Moïſe compoſa un Cantique d'actions de graces (*d*), dans lequel il releve la grandeur du miracle, que Dieu venoit de faire en faveur de ſon peuple; il y dit que les Philiſtins en aiant appris la nouvelle, ont été ſaiſis de fraieur; que les Iduméens, les Moabites & les Cananéens en ont conçu une douleur mêlée d'indignation & de dépit. Pendant que Moïſe à la tête des hommes chantoit ce Cantique,

Cantique d'actions de graces, compoſé après le paſſage de la mer rouge.

(a) *Exod.* xv. 6. 10. 12. *Pſalm.* lxxvi. 16. 17. 18: *Joſeph. antiq. l.* 2. *c.* 7.

(b) *Manethon apud Joſeph. l.* 1. *contra Appion. & Rabbini quidam; & Author. vitæ Moiſis, &c.*

(c) *Exod.* xiv. 28.

(d) *Exod.* xv. 1. 2. 3. *& ſeq.*

AN. DU M. 2513. Avant J. C. 1487. Avant l'Ere vulgaire 1491.

Marie sa sœur à la tête des femmes, commença de son côté avec des tambours & des cimbales à faire des chœurs & des danses, en chantant le même Cantique de victoire. Au sortir de la mer, ils se rencontrerent dans le désert de Sur, & y marcherent pendant trois jours, sans trouver de l'eau potable; parce que tout ce terrein étant nitreux, ne produit que des eaux acres & salées, dont les animaux mêmes ne peuvent boire.

Murmure des Israëlites à Mara. Moïse adoucit les eaux.

Etant arrivez à Mara, le peuple n'aiant pû trouver de l'eau dont il pût se rafraîchir, commença à murmurer & à s'emporter contre Moïse. Mais Moïse s'adressa au Seigneur, qui lui montra un certain bois, lequel aiant été jetté dans l'eau, lui ôta son amertume. Ce fut là où le Seigneur commença à donner à son peuple des préceptes & des ordonnances; il leur fit des propositions générales sur l'alliance qu'il vouloit faire avec eux, & les fit sonder pour savoir s'ils seroient disposez à y entrer, & à en observer les conditions; leur promettant de les protéger & de les garantir de toute sorte de maux, s'ils vouloient demeurer fidéles à ses ordonnances, & les menaçant des effets de sa colere, s'ils s'en éloignoient.

De Mara ils vinrent à Elim, où il y avoit douze fontaines & soixante-dix palmiers: ils y camperent (*a*), & bûrent des eaux de ces fontaines, qui étoient douces & potables. D'Elim ils s'avancerent dans le désert de Sin (*b*), qui s'étend entre Elim & Sinaï. Dans le livre des Nombres (*c*) on compte cinq ou six

(a) *Exod.* XV. 27. *Num.* XXXIII. 9.

(b) *Exod.* XVI. 1. 2. *&c.*

(c) *Num.* XXXIII. 9. 10. 11.

stations ou campemens, depuis Elim jusqu'à Sinaï, de cette sorte; d'Elim, 1. sur la mer rouge; 2. dans le désert de Sin; 3. à Daphea; 4. à Alus; 5. à Raphidim; 6. au Mont Horeb, & 7. au pied du Mont Sinaï. Nous allons voir ce qui arriva dans ces campemens. Les Israëlites arriverent le 15. du second mois, c'est-à-dire, précisément un mois après leur départ de l'Egypte; dans le désert de Sin, où le peuple se trouvant dépourvû de provisions, commença à murmurer contre Moïse & Aaron, en disant: Plût à Dieu que nous fussions morts par la main du Seigneur dans l'Egypte, où nous étions assis sur des marmites de viande, & où nous mangions du pain tant que nous voulions? Pourquoi nous en avez-vous fait sortir, pour nous faire mourir de faim dans cette solitude? Alors le Seigneur dit à Moïse: Je vais vous faire pleuvoir du Ciel de quoi vous nourrir. Que le peuple en aille ramasser autant qu'il lui en faut pour chaque jour. Je verrai par son obéissance s'il est soûmis ou non à mes commandemens, & si je dois compter sur sa fidélité pour la suite; & qu'au sixiéme jour ils en amassent deux fois autant qu'en un autre jour, & qu'ils en réservent pour le jour du sabbat, parce qu'il n'en tombera point ce jour-là, & que je leur défend d'en aller amasser. Dieu promit aussi au peuple de leur fournir de la chair en abondance; afin qu'ils apprissent à se confier en sa bonté & en sa puissance.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Dieu donne la Manne pour nourriture à son peuple.

Moïse & Aaron aiant donc assemblé le peuple, lui dirent: Vos reproches & vos murmures retombent contre Dieu, plûtôt que contre nous; car qui sommes nous, pour que vous murmuriez contre nous? N'est ce pas le Seigneur qui vous a fait sortir de l'Egypte? Il vous donnera ce soir de la viande à manger, & de-

Le vent amene des cailles dans le camp des Israëlites.

AN. DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

main au matin il vous fera pleuvoir de la nourriture pour vous rassasier ; car il a oüi les plaintes que vous avez faites contre lui. Comme ils parloient encore au peuple, toute la multitude jetta les yeux du côté de la solitude, & vit la gloire du Seigneur, qui donna des marques certaines de sa présence dans la nuée, & il leur confirma la promesse que Moïse venoit de leur faire. Le soir étant venu, le camp fut tout couvert de cailles, qu'un vent avoit apporté dans ce désert. C'étoit le tems du passage de ces oiseaux, vers le milieu d'Avril ; on en voit encore sur le Golphe Arabique, ou sur la mer rouge dans cette saison, une très-grande quantité qui passe la mer ; & l'on y en prend un très-grand nombre sur les côtes (*a*). Le miracle consiste donc principalement en ce que Dieu les amena dans le camp, & cela à point nommé, & au moment qu'il l'avoit promis.

CHAP. IX.

La Manne tombe autour du camp d'Israël.

Le lendemain au matin la rosée tomba à l'ordinaire autour du camp, & lorsqu'elle fut dissipée par les premiers raions du soleil, on vit toute la superficie de la terre couverte de certains petits grains, comme la bruine qui se voit en certain tems attachée au bout des petits brins d'herbes ; cela étoit semblable à la Coriandre quant à sa forme, & blanc comme de la bruine, ou comme la neige. Il étoit molasse, & si l'on n'avoit soin de le recueillir avant que le soleil fût dans sa force, il se fondoit, & disparoissoit, il falloit le prendre peu après le lever du soleil, & aussi-tôt que la rosée étoit dissipée. Les enfans d'Israël aiant vû ces petits grains, se disoient en Hébreu les uns

(*a*) Voyez le Comment. sur l'Exod. XVI. 13.

aux autres, *Man-hu ?* Qu'eſt-ce que cela ? Ce qui fit donner à cette nourriture le nom de Manne. Moïſe leur dit, que c'étoit-là la nourriture que le Seigneur leur avoit promiſe, & qui devoit leur ſervir pendant tout leur voiage ; qu'il en tomberoit de même tous les matins, à l'exception du jour du Sabbat, qu'ils en ramaſſaſſent un gomor (*a*) par tête ; mais qu'ils n'en gardaſſent point pour le lendemain, parce qu'elle ſe gâteroit, & ſe rempliroit de vers, ou ſe fondroit. AN. DU M. 2513. Avant J. C. 2487.

Le peuple alla donc recüeillir de la Manne, & chacun en ramaſſa tant qu'il put, les uns plus & les autres moins ; & lorſqu'il fallut meſurer la quantité que chacun en devoit avoir pour la nourriture des perſonnes qui compoſoient ſa famille, à un gomor par tête ; ceux qui en avoient trop, en rendirent à ceux qui en avoient moins, & ainſi tout le monde en eut ſuffiſamment (*b*). Il y en eut toutefois, qui par un eſprit de défiance en amaſſerent & en garderent pour le lendemain ; mais ils trouverent que cela s'étoit corrompu & rempli de vers. Le jour du Sabbat étant venu, quelques autres allerent à l'ordinaire pour en amaſſer hors du camp, mais ils n'en trouverent point : car il n'en tomboit pas ce jour-là, ainſi que le Seigneur les en avoit fait avertir.

Manne conſervée dans le tabernacle, comme un monument.

Après cela, le Seigneur dit à Moïſe : Rempliſſez de Manne un gomor, & metttez-le devant le Seigneur, pour en conſerver la mémoire à la poſtérité, afin qu'on ſache qu'elle a été la nourriture, dont je vous ai nourris dans le

(*a*) Le Gomor contenoit un peu plus de trois pintes, meſure de Paris.

(*b*) *Exod.* XVI. 18. 2. *Cor.* VIII. 15.

An. du M. 2515. Avant J.C. 2487.

désert après vôtre sortie de l'Egypte. Moïse & Aaron mirent donc un gomor plein de Manne dans la tente où l'on s'assembloit, & dans la suite on le mit dans le tabernacle, ou dans la tente où furent placées les tables & l'arche de l'alliance. Les Hébreux usérent de cette nourriture pendant les quarante ans de leur voiage du désert, jusqu'à leur entrée dans la terre de Canaan. On trouve encore aujourd'hui de la Manne dans le désert d'Arabie, qui est une espece de miel condensé, qui se voit pendant l'été sur les arbres, sur les rochers, sur les herbes, & même sur le sable dans ce païs.

Manne qui se trouve encore à présent dans l'Arabie. Ses qualitez comparées à celles de la Manne, dont les Israëlites se nourrirent.

Cette Manne a beaucoup de proportion avec celle qui nourrit autrefois les Israëlites dans le désert d'Arabie; mais celle des Israëlites avoit quantité d'autres qualitez miraculeuses qui la distinguent de celle qui se trouve encore à présent dans ce païs. 1°. Celle des Hébreux ne tomboit que six jours de la semaine, & ne tomboit pas le Samedi. 2°. Elle tomboit en si grande quantité, qu'elle suffisoit à nourrir six cens mille hommes, sans compter les femmes & les enfans, en donnant à chacun un gomor par tête. 3°. Il en tomboit le Vendredi le double des autres jours. 4°. Elle se conservoit saine & entiere le Samedi, & elle se gâtoit & se rempliſſoit de vers les autres jours, si on la gardoit. 5°. Elle se fondoit au soleil, lorsqu'on la laissoit sur la terre quelque tems après le lever de cet astre; & celle qu'on ramassoit, se durcissoit tellement, qu'on la concassoit dans un mortier, qu'on en faisoit des gâteaux, & qu'on la faisoit cuire dans la poële (*a*). 6°. L'Auteur du Livre de la Sagesse (*b*) dit,

(a) *Num.* xi. 8. (b) *Sap.* xvi. 20.

que la Manne ſe proportionnoit au goût de tous ceux qui en mangeoient ; enſorte que chacun y trouvoit de quoi contenter ſon appétit. Ce qu'il faut reſtraindre aux ſeuls juſtes, ſelon ſaint Auguſtin (*a*) ; car ſi cela eût été pour tous les Iſraëlites indifféremment, il auroit été ridicule de ſe plaindre que la Manne les dégoûtoit, comme ils s'en plaignirent quelques années après (*b*). Les juſtes & les gens de bien la trouvoient ſi délicieuſe, qu'ils ne deſiroient rien autre choſe ; elle leur tenoit lieu de tous les mets les plus délicats.

AN. DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

Les enfans d'Iſraël étant partis du déſert de Sin (*c*), arriverent à Daphea, de Daphea à Alus, d'Alus à Raphidim, où ils ne trouverent point d'eau. Alors ils recommencerent à ſe plaindre, & à crier contre Moïſe. Il eut beau leur dire de prendre patience, & d'attendre tout de la main du Seigneur. Ils s'emporterent de plus en plus, & Moïſe s'adreſſant à Dieu, lui dit : Que ferai-je à ce peuple ? Peu s'en faut qu'il ne me lapide. Le Seigneur lui dit : Prenez avec vous les anciens du peuple, & menez-les avec les Iſraëlites au rocher d'Horeb ; vous frapperez ce rocher avec la verge, dont vous avez frappé le fleuve ; je me trouverai ſur ce rocher, & il en ſortira de l'eau pour donner à boire au peuple. Moïſe exécuta ce que le Seigneur avoit ordonné, & le rocher donna des eaux en abondance, & ce lieu fut appellé *Maſſa*, c'eſt-à-dire, tentation, parce que le peuple avoit tenté le Seigneur, en diſant : Le Seigneur eſt-il au milieu de nous, ou n'y eſt-il pas ?

Moïſe tire de l'eau du rocher d'Horeb.

(a) *Aug. l. 2. retract. c. 20. Gregor. l. 6. moral. c. 9.*

(b) *Num.* XI. 6.

(c) *Exod.* XVII.

AN. DU M. 2513. Avant J.C. 1487.

L'eau de ce rocher ſervit à abreuver Iſraël non ſeulement pour cette fois, mais pour toute la ſuite de leur voiage, juſqu'à Cadés-Barné, où Dieu ouvrit de nouveau un autre rocher pour déſalterer ſon peuple. Saint Paul (*a*) dit, que l'eau du rocher ſuivoit toûjours les Iſraëlites, ce que les uns (*b*) ont entendu comme ſi le ruiſſeau qui en réſulta, eût en effet ſuivi l'armée dans tous ſes campemens durant l'eſpace de quarante ans; & les autres (*c*) comme ſi le rocher qui fourniſſoit ces eaux, eût été mis ſur un chariot, & qu'on l'eût mené par tout avec l'armée. Mais le ſens le plus ſimple de cette expreſſion de S. Paul, eſt que cette eau fut ſi abondante, & continua de couler pendant tant d'années, qu'elle ſuffit aux beſoins des Iſraëlites, & qu'ils en portoient dans toutes leurs marches; comme on a dit que les eaux du fleuve Choaſpe ſuivoient toûjours le Roi de Perſe (*d*); parce qu'on en portoit toûjours à ſa ſuite pour ſa boiſſon.

CHAP. X.

Les Amalécites viennent attaquer Iſraël, & ſont vaincus.

Comme les Hébreux étoient à Raphidim, les Amalécites qui demeuroient au voiſinage, les vinrent attaquer (*e*); ils firent inhumainement mourir ceux des Iſraëlites, qui étoient demeurez derriere, & qui n'avoient pû ſuivre le gros de l'armée, à cauſe de la fatigue & de la faim dont ils étoient accablez (*f*). Mais Moïſe dit à Joſué de choiſir les meilleurs ſoldats & les plus vigoureux, pour combattre les Amalécites, & les aller attaquer le lendemain

(a) 1. *Cor.* x. 4.
(b) *Ita Hebræi plures.*
(c) *Alii Rabbini & Catacuzen. in Sap.* xi. 4. *&c.*
(d) *Ælian. var. hiſt. l.* 12. *c.* 40.
(e) *Exod.* xvii. 8.
(f) *Deut.* xxv. 17. 18.

au

au matin ; pendant que lui-même monteroit sur la montagne, aiant en main la verge miraculeuse pour demander à Dieu qu'il lui donnât la victoire. Josué livra donc la bataille à Amalec ; & Moïse, Aaron & Hur monterent sur la montagne voisine, d'où l'on voioit le champ de bataille. Pendant que Moïse élevoit les mains en haut avec la verge, Israël avoit l'avantage : mais aussi-tôt qu'il les baissoit tant soit peu, Amalec reprenoit le dessus : Et comme les mains de Moïse s'appesantissoient par la lassitude, Aaron & Hur s'assirent sur une pierre, & lui soûtenoient les mains des deux côtez, de maniere qu'il demeura dans cet état sans se lasser, jusqu'au coucher du soleil. Josué gagna donc une victoire complette sur Amalec, & passa au fil de l'épée toute l'armée ennemie. Alors le Seigneur dit à Moïse : Ecrivez ceci dans un livre pour en conserver la mémoire, & instruisez-en Josué : Je détruirai la mémoire d'Amalec de dessous le Ciel. Et Moïse érigea un autel, pour servir de monument de cette victoire, & lui donna le nom de, *le Seigneur est mon élevation*, ou *mon signal ;* parce que, comme Amalec a attaqué le trône du Seigneur, le Seigneur aussi aura la main élevée contre Amalec, dans toute la suite des générations.

AN. DU M. 2513. Avant J.C. 1487.

On sait que les Amalécites sont les descendans d'Amalec, fils d'Eliphaz, fils aîné d'Esaü (*a*). Ils devoient avoir de la consideration pour les Israëlites, qui étoient comme eux descendus d'Abraham & de Jacob ; ils devoient considerer l'état où la fatigue, la faim & la soif les avoient réduits. Le Seigneur différa la

(a) *Genes.* XXXVI. 12.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487. Avant l'Ere vulgaire 1491.

vengeance contre Amalec, juſqu'au regne de Saul Roi d'Iſraël (*a*), qui reçut ordre par Samuël d'aller exterminer ce peuple. Saül n'exécuta qu'aſſez imparfaitement ce que le Seigneur lui avoit commandé : toutefois depuis ſon tems, Amalec fut tellement affoibli, qu'il ne put plus ſe relever.

Joſué fils de Nun de la tribu d'Ephraïm, ſerviteur de Moïſe.

Joſué, à qui Moïſe ordonna d'aller combattre Amalec, étoit de la Tribu d'Ephraïm, & fils de Nun. Son premier nom fut Oſée, mais depuis la victoire qu'il remporta ſur les Amalécites, on le trouve toûjours nommé Joſué ou Jeſus ; il étoit ſerviteur de Moïſe, à la maniere de ces grands hommes de l'antiquité, qui s'attachoient au ſervice des Héros par eſtime & par inclination ; comme Patrocle étoit ſerviteur d'Achilles, & Merione d'Idomenée. Joſué ſe diſtingua toûjours par ſa valeur, par ſa conduite, & par ſon attachement aux ordres du Seigneur ; il mérita par ſa fidélité d'entrer dans la terre promiſe, & de ſuccéder à Moïſe dans le gouvernement d'Iſraël. Il en ſera ſouvent parlé dans la ſuite de cet ouvrage.

Hur étoit-il époux de Marie ſœur de Moïſe ?

Hur dont on a parlé ci-devant, & qui accompagna Moïſe & Aaron ſur la montagne, pendant la bataille contre Amalec, étoit de la Tribu de Juda, fils de Caleb, fils d'Eſron, différent de Caleb, fils de Jephoné. Hur eut pour fils Uri, & Uri fut pere de Beſeléel, fameux Ouvrier emploié par Moïſe à la ſtructure du tabernacle (*b*). Joſeph (*c*) croit que Hur étoit époux de Marie ſœur de Moïſe. D'autres

(a) 1. *Reg.* xv. 3.
(b) 1. *Par.* II. 19. 20. *Exod.* xxxi. 2. *&c.*
(c) *Joſeph. antiq. l.* 3. *c.* 2.

veulent qu'il ait été ſon fils. Les Peres (*a*) croient que Marie demeura Vierge juſqu'à la mort.

AN. DU M. 2513. AVANT J.C. 1487.

Le troiſiéme jour du troiſiéme mois (*b*) après la ſortie de l'Egypte, les Iſraëlites étant partis de Raphidim, arriverent au déſert de Sinaï, & camperent au pied & vis-à-vis de cette montagne, où ils demeurerent près d'un an. Moïſe étant monté ſur cette montagne, Dieu lui dit : Voici ce que vous direz à la maiſon d'Iſraël : Vous avez été témoins de tout ce que j'ai fait aux Egyptiens ; vous ſavez de quelle maniere je vous ai portez, comme un Aigle porte ſes Aiglons ſur ſes ailes, & avec quelle bonté je vous ai choiſi pour mon peuple. Si donc vous voulez obéir à ma voix, & exécuter les articles de mon alliance, je vous prendrai pour mon peuple particulier ; je vous ſéparerai du milieu des autres nations, pour vous rendre mon Roiaume Sacerdotal, & une race choiſie & conſacrée à mon ſervice. Voilà les conditions que j'offre à Iſraël : Voyez s'il veut s'y aſſujettir, & s'il veut entrer dans l'alliance que je lui propoſe.

Le peuple arrive à Sinaï. Dieu parle à Moïſe.

Moïſe deſcendit de la montagne, aſſembla le peuple avec les anciens, & leur expoſa l'ordre qu'il avoit reçu de la part du Seigneur. Le peuple tout d'une voix répondit : Nous ferons tout ce que le Seigneur a ordonné, & nous exécuterons très-volontiers toutes les conditions de ſon alliance. Moïſe aiant rapporté à Dieu la réponſe du peuple, le Seigneur lui dit :

Moïſe propoſe aux Iſraëlites les conditions de l'alliance que le Seigneur veut faire avec eux.

(a) *Niſſen. l. de virginit. c. 6. Ambroſ. exhort. ad virginit. &c.*

(b) *Ribera, l. 5. de templo, c. 7. Uſſer. ad an. m. 2513. Vulgat. Menſe tertio egreſſionis* Iſraël de terra Egypti, in die hac, &c.

AN. DU M. 2513 Avant J. C. 1487.

Juſqu'ici je vous ai parlé ſeul à ſeul, mais à préſent je vais deſcendre dans l'obſcurité de la nuée, & je vous parlerai d'une maniere, qui ſera entenduë du peuple même, afin qu'il ait en vous une parfaite confiance. Il continua, & lui dit, apparemment d'une maniere que le peuple pût l'entendre : Allez vers le peuple, & ordonnez-lui de ſe diſpoſer aujourd'hui & demain à recevoir ma loi, & à faire alliance avec moi; qu'ils ſe purifient & qu'ils lavent leurs vêtemens, & qu'ils ſe tiennent prêts pour le troiſiéme jour; car le troiſiéme jour je deſcendrai en préſence de tout le peuple ſur Sinaï, & vous marquerez des limites tout autour de la montagne, afin que perſonne ne les paſſe. Quiconque touchera la montagne, & paſſera au-delà des barrieres, ſera mis à mort. La main de l'homme ne le touchera point; mais on le lapidera, ou on le percera de fléches. Il perdra la vie, ſoit que ce ſoit un homme ou une bête. Lorſque la montagne retentira comme du ſon de la trompette, alors vous amenerez tout le peuple au pied de la montagne (*a*), comme pour venir par honneur au-devant de Dieu juſqu'aux barrieres que vous aurez placées; mais qu'ils ſe gardent bien d'aller plus avant.

Dieu deſcend ſur Sinaï dans ſa Majeſté.

Le peuple ſe purifia donc de toutes les ſoüillures qu'il pouvoit avoir contractées, ou par l'attouchement d'un mort, ou de quelqu'autre choſe d'impur, il s'abſtint du commerce du mariage (*b*), ſe baigna dans l'eau, & lava ſes habits; car ce ſont-là les manieres ordinaires

(a) *Exod.* XIX. 14. 21.

(b) *Exod.* XIX. 15. Eſtote parati in diem tertium, & ne approp[in]queris uxoribus veſtris.

de ſe purifier, uſitées parmi les Hébreux, & même parmi les payens. Lorſque le troiſiéme jour fut arrivé, & que le ſoleil commençoit à ſe lever, tout-à-coup on entendit les tonnerres; les éclairs commencerent à paroître : une nuée très-épaiſſe couvrit la montagne, & le bruit épouvantable de la trompette retentit de toute part. Tout le peuple qui étoit dans le camp, fut ſaiſi de fraieur, & Moïſe les amena tous au pied de la montagne, pour venir au-devant du Seigneur, qui étoit deſcendu ſur Sinaï dans l'appareil de ſa Majeſté : Toute la montagne étoit couverte d'un nuage épais, & d'une obſcurité majeſtueuſe; une fumée s'élevoit de-là, comme d'une fournaiſe; & tout cela formoit un objet qui donnoit de la fraieur. Moïſe monta ſeul juſqu'au dedans de la nuée, & le Seigneur lui parloit, & lui répondoit d'une maniere articulée & intelligible. Dieu lui dit donc de deſcendre, & d'avertir le peuple de ne pas paſſer les limites marquées au pied de la montagne, de peur qu'il n'en périt une grande multitude; & de dire aux Prêtres mêmes, deſtinez à offrir les ſacrifices pour la ratification de l'alliance, de n'avancer pas, de peur que Dieu ne les frappât de mort.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1437.

Moïſe répondit au Seigneur (*a*) : Le peuple n'aura garde de monter après les défenſes que vous lui en avez faites; il n'oſera jamais paſſer les barrieres que l'on a miſes par vos ordres. Le Seigneur répliqua : Allez, deſcendez, & puis vous remonterez vous & Aaron. Mais que nul autre ne préſume de monter, de peur que je ne le faſſe mourir. Moïſe obéit; il deſcendit & remonta; & voici les paroles de

(*a*). *Exod.* xx. 1. 2. 3. *&c.*

AN. DU M. 2513. Avant J. C 1487.

l'alliance que Dieu lui propoſa alors, & qu'il écrivit enſuite ſur les tables de pierre.

I. Je ſuis le Seigneur vôtre Dieu, qui vous ai tiré de l'Egypte, de la maiſon de l'eſclavage, vous n'aurez point d'autre Dieu que moi.

CHAP. XI. Décalogue que Dieu donne à Moïſe.

II. Vous ne ferez point d'images taillées, ni aucune repréſentation en relief, ou en peinture de tout ce qui eſt dans le ciel, ſur la terre, ou dans les eaux; vous ne les repréſenterez en aucune ſorte pour les adorer, ni pour leur rendre un culte ſouverain. Car je ſuis le Seigneur vôtre Dieu, le Dieu fort, le Dieu jaloux, qui venge le crime des peres ſur les enfans de ceux qui me haïſſent, juſqu'à la troiſiéme & quatriéme génération; & qui fais miſéricorde à ceux qui m'aiment, & qui obſervent mes commandemens, juſqu'à la milliéme génération.

III. Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur vôtre Dieu; c'eſt-à-dire, vous ne jurerez point vainement, téméraire-ment & ſans néceſſité; ou plûtôt vous ne ferez point de faux ſermens, & vous n'emploierez point le nom de Dieu pour affirmer la fauſſeté; car le Seigneur punira ſéverement celui qui aura pris en vain, ou avec fauſſeté le nom de Dieu.

IV. Souvenez-vous de ſanctifier le jour du Sabbat. Vous ne ferez en ce jour-là aucune œuvre ſervile, ni vous, ni vos enfans, ni vos eſclaves, ni vos animaux; car le Seigneur a créé en ſix jours le ciel & la terre, & s'eſt repoſé le ſeptiéme jour. C'eſt pourquoi il a beni ce jour, & l'a conſacré à ſon ſervice.

V. Honorez vôtre pere & vôtre mere, afin que vous viviez long-tems ſur la terre, que le Seigneur doit vous donner. Sous le nom d'honneur, on entend non ſeulement l'hon-

neur & le reſpect intérieur & extérieur; mais auſſi les ſecours & les aſſiſtances convenables. AN. DU M. 2513. AVANT J. C. 1487.

VI. Vous ne tuerez point.

VII. Vous ne commettrez point d'adultere.

VIII. Vous ne déroberez point.

IX. Vous ne porterez point de faux témoignages contre vôtre prochain.

X. Vous ne deſirerez point ce qui eſt à vôtre prochain; ni ſa femme, ni ſon eſclave, ni aucune autre choſe.

Voilà les dix grands préceptes de la Loi, qui contiennent en abregé toute la loi naturelle, & tous les devoirs de l'homme envers Dieu & envers ſon prochain. Voilà les dix principaux articles de l'alliance que Dieu vouloit faire avec Iſraël; tous les autres préceptes de la Loi n'étoient que comme des ſuites & des explications de ce que l'on vient de voir. Cependant le peuple entendoit les tonnerres, & le ſon de la trompette, & voioit les éclairs, le feu & la fumée dont toute la montagne étoit couverte: ils entendoient le Seigneur qui parloit à Moïſe, & Moïſe étant deſcendu de la montagne, & leur aiant propoſé ce que le Seigneur demandoit d'eux, ils lui dirent: Parlez-nous vous-même, & nous vous écouterons, mais que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous ne mourions. Moïſe répondit: Ne craignez point; car ce n'eſt point pour vous faire mourir, que le Seigneur eſt venu; mais pour vous remplir de ſa crainte, & pour éprouver ſi vous êtes vraiment réſolu de faire alliance avec lui, & à obéir à ſa voix.

Moïſe étant remonté dans l'obſcurité de la montagne, Dieu lui dit: Vous direz aux enfans d'Iſraël: voiez que je vous ai parlé du haut du Ciel. Vous ne ferez point de Dieu d'argent, Autel de terre, ou de gazon, ou de pierres brutes.

An. du M. 2513. Avant J. C 1487.

ni de Dieu d'or, comme s'il disoit : Je ne vous ai point apparu sous une figure sensible ; afin que vous ne me représentiez point sous une forme corporelle. Vous me dresserez un autel de terre ou de gazon, & vous m'offrirez sur cet autel vos holocaustes, vos hosties pacifiques, dans les lieux consacrez à la mémoire de mon nom. Il semble par là qu'il ne vouloit point d'autel permanent, surtout durant leur voiage, de peur de donner occasion à l'idolâtrie & à la multitude des autels. Il ajoûta : Que si vous me dressez un autel de pierres, vous ne le ferez point de pierres taillées ; car si vous y emploiez le fer & les outils propres à tailler la pierre, l'autel sera soüillé. Vous n'y monterez point par des degrez, de peur de découvrir vôtre nudité ; car alors ils n'avoient pas communément l'usage des culottes.

Ce que le Seigneur ordonne en cet endroit touchant l'autel qu'il veut qu'on lui érige, ne regarde que les autels que l'on dressoit dans ces cas extraordinaires : par exemple ici, dans la cérémonie de la ratification de l'alliance avec le Seigneur (*a*), dans la publication de la Loi sur le Mont-Hébal (*b*), dans des circonstances urgentes, où l'on étoit obligé de sacrifier hors du tabernacle, comme il est arrivé quelquefois sous les Juges & sous les Rois : alors on dressoit à la hâte un autel de gazon ou de pierres brutes. On y immoloit des victimes, & puis on démolissoit ces autels. On verra ci-après que l'autel du tabernacle étoit de cuivre, & portatif. Celui qu'on fit dans le temple de Salomon, étoit de bronze, & apparemment rempli par dedans de pierres brutes ; celui du

(a) *Exod.* XXIV. 4. (b) *Josué* VIII. 30.

second temple au retour de la captivité, & celui qu'on rebâtit après la profanation du temple par Antiochus Epiphanes, étoient de pierres brutes (*a*); mais je ne sai s'ils étoient revêtus de bronze, comme celui de Salomon. AN. DU M. 2513. Avant J.C. 1487.

La défense de monter à l'autel par des degrez, ne regarde apparemment que ces autels de gazon ou de pierres brutes, que l'on faisoit à la hâte dans des rencontres extraordinaires; car il est certain qu'il y avoit des degrez à l'autel des holocaustes, qui étoit dans le temple, & qui étoit haut de dix ou douze coudées (*b*): Ezechiel parle clairement des degrez de l'autel (*c*); le Seigneur avoit pourvû d'une autre maniere à la décence de son culte, & avoit prévenu l'inconvénient de se découvrir en montant à l'autel des holocaustes, en ordonnant à ses Prêtres de porter des especes de culottes (*d*), & des tuniques longues & serrées; comme aussi en fermant les degrez de l'autel, de maniere qu'on ne vît que la moitié du corps de ceux qui y montoient.

Outre les dix principaux préceptes que nous avons vûs, & qui renferment les devoirs généraux de la religion, le Seigneur proposa encore aux Hébreux par la médiation de Moïse, d'autres préceptes, qui regardoient principalement la police & le droit civile. D'où vient que l'Ecriture les appelle Jugemens (*e*). Si vous achetez un esclave Hébreu, il vous servira jusqu'en l'année sabbatique, qui revenoit

Préceptes judiciels donnez aux Hébreux.

(a) *Joseph. antiq. l. 4. c. 8. & de Bello, l. 6. c. 14. Philo. lib. de victimas offerentib. 1. Macc. IV. 47. Hecataeus apud Euseb. præpar. l. 9. c. 4.*

(b) *2. Par. IV. 1.*

(c) *Ezech. XLIII. 17.*

(d) *Exod. XXVIII. 42.* Voyez le Comment. sur cet endroit.

(e) *Exod. XXI.*

de ſept ans en ſept ans. S'il entre ſeul à vôtre
An. du M. 2513. Avant J. C. 1457. ſervice, il ſortira ſeul ; s'il eſt marié, ſa femme ſortira avec lui. Si durant ſon eſclavage, ſon maître lui donne une femme eſclave, dont il ait des enfans ; la femme & les enfans demeureront au maître ; & l'homme ſeul ſortira. Que ſi l'eſclave attaché par inclination à ſon maître, à ſa femme & à ſes enfans, aime mieux demeurer, que de profiter de la liberté que la loi lui offre, ſon maître lui en fera faire une déclaration devant le magiſtrat, & enſuite le faiſant approcher des montans de la porte de ſa maiſon, il lui percera l'oreille avec une halêne, & il demeurera en ſervitude juſqu'en l'année du Jubilé, qui revenoit au bout de quarante-neuf ans ; car alors tous les eſclaves Hébreux ſans exception, étoient mis en liberté (*a*). Si quelqu'un vend ſa fille pour être ſervante ; car les peres avoient droit de vendre ainſi leurs enfans pour dette, ou pour d'autres raiſons ; le maître à qui il la vendra, pourra l'épouſer à titre de concubine, ou la donner pour femme à ſon fils. S'il ne le fait point, la fille ſortira libre en l'année ſabbatique. S'il la prend pour femme, il la traitera comme ſes autres femmes, & s'il prend après elle quelqu'autre concubine, il lui conſervera ſes droits, le vêtement, le logement, l'entretien, & le droit du mariage. S'il manque à ces devoirs, elle ſortira ſans lui rien paier. Dans le Lévitique (*b*) Dieu ordonne, que ſi un Hébreu eſt contraint par la pauvreté de ſe vendre à un étranger, qui ne ſoit pas Iſraëlite, ſes parens le racheteront s'ils peuvent, & à leur défaut tout autre Iſraëlite pourra le racheter, ou en-

(a) *Levit.* xxv. 40. *& ſeq.* (b) *Levit.* xxv. 47. 48.

fin il ſe rachetera lui-même de ſon épargne ou de ſes profits. Et ailleurs (*a*), il veut que ſi un eſclave d'un autre païs ſe réfugie dans les terres d'Iſraël, on ne le livre point à ſon maître; mais qu'on le laiſſe demeurer où il voudra dans le païs. An. du M. 2513. Avan. J.C. 1437.

CHAP. XII.

Villes d'azile en faveur des meurtriers involontaires.

Le meurtre volontaire ſera puni de mort, & le meurtre involontaire le ſera ſeulement de l'exil; on aſſignera à l'homicide involontaire des Villes d'azyle, où il pourra ſe retirer, & demeurer en ſûreté juſqu'à la mort du grand-Prêtre (*b*). Alors il lui ſera libre de retourner en ſa Ville & en ſa maiſon; mais pour le meurtrier volontaire, il ſera mis à mort ſans rémiſſion. Le parent du mort pourra le tuer impunément (*c*). On ne recevra point d'argent pour lui épargner la vie (*d*); on l'arrachera même de l'autel, s'il y eſt réfugié (*e*). Quiconque frappera ſon pere ou ſa mere, ſera mis à mort. Celui qui dérobera un homme libre, & le vendra pour eſclave, ſera mis à mort. Celui qui maudira, ou qui outragera de paroles ſon pere ou ſa mere, ſera puni de mort.

Si deux hommes viennent à ſe quereller, qu'ils ſe battent, & que l'un d'eux ſoit tellement bleſſé, qu'il en garde le lit, & qu'après cela il marche appuié ſur ſon bâton, celui qui l'aura bleſſé, paiera les frais des Médecins, & dédommagera le malade pour le tems qu'il a perdu durant ſa maladie. Un Maître qui aura battu ſon eſclave, enſorte qu'il ſoit mort ſous les coups, ſera puni comme homicide: mais

(a) *Deut.* XXIII. 24.
(b) *Num.* XXXV. 28.
(c) *Num.* XXXV. 27.
(d) *Ibidem* ℣. 31.
(e) *Exod.* XXI. 14.

AN. DU M. 2513. AVANT J.C. 1487.

si l'esclave survit pendant quelques jours, le maître ne sera pas puni de mort; parce que son esclave est le prix de son argent. Si dans une querelle entre deux hommes, une femme enceinte vient à la traverse, & est blessée, ensorte qu'elle fasse une fausse couche, sans toutefois qu'elle en meure, celui qui l'aura blessée, sera condamné à une amende arbitraire, au jugement de son mari, & des arbitres nommez pour cela. Mais si la femme meurt, il rendra vie pour vie, ame pour ame, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure. Dieu ordonne la peine du talion contre tous ceux qui auront fait tort à leur prochain. Mais on ne croit pas que son intention ait été, que ces Loix s'exécutassent dans la rigueur, & à la lettre. Celui qui avoit perdu un œil, ou une main, étoit en droit de demander la réparation de ce tort, & d'exiger de celui qui les lui avoit fait perdre, qu'il le dédommageât de cette perte, suivant l'estimation & le jugement des juges ou des arbitres. Si un maître frappe son esclave, & lui fait perdre un œil, ou une dent; il lui donnera la liberté pour l'œil, ou pour la dent qu'il lui aura fait perdre. Si une femme dans une querelle que son mari aura avec un autre homme (*a*), porte la main sur l'adversaire de son mari en un endroit, que la pudeur ne permet pas de nommer, elle aura le poing coupé.

Taureau qui frappe des cornes. Reglemens sur ce sujet.

Si un taureau tuë avec ses cornes un homme ou une femme, le taureau sera lapidé, & on ne mangera point de sa chair, mais le maître du taureau sera jugé innocent. Que si le tau-

(a) *Deut.* XXV. 11.

reau étoit connu depuis quelque tems, comme frappant des cornes, & que ſon maître en étant informé, ne l'ait pas renfermé, ſi cet animal tuë quelqu'un, le taureau ſera lapidé, & le maître ſera puni de mort, ou condamné à une amende pécuniaire pour ſauver ſa vie. Que ſi le taureau frappe un eſclave de l'un ou de l'autre ſexe, le taureau ſera lapidé, & le Maître de cet animal paiera trente ſicles au Maître de l'eſclave. Si quelqu'un creuſe une citerne, & n'en couvre pas l'entrée, & qu'il y tombe un bœuf ou un âne, le maître de la citerne paiera la valeur de ces bêtes, & les bêtes ſeront pour lui: Si le bœuf d'un homme tuë le bœuf d'un autre, ils vendront à profit comme le bœuf vivant, & partageront entr'eux également la chair du bœuf mort. Que ſi le bœuf qui a tué, étoit reconnu depuis long-tems comme frappant des cornes, & que ſon Maître ne l'ait point renfermé & gardé, il rendra bœuf pour bœuf, & la chair du bœuf tué, ſera à lui.

AN. DU M. 2513. AVANT J.C. 1487.

Si un homme vole un bœuf, ou une brebis (*a*), il rendra cinq bœufs, & quatre brebis, pour une brebis. Si un voleur nocturne eſt ſurpris aiant des inſtrumens pour rompre un mur, ou pour forcer les portes d'une maiſon, & qu'il ſoit mis à mort; celui qui l'aura bleſſé ou tué, ſera tenu pour innocent. Que s'il eſt tué pendant le jour, celui qui l'aura tué, ſera puni de mort; le voleur reſtituera le vol qu'il aura fait; & s'il n'a pas de quoi reſtituer, il ſera vendu au profit de celui à qui il a fait le vol. Si l'on trouve chez lui encore vivant le bœuf, ou l'âne, ou la brebis qu'il aura volez, il rendra le double. Celui qui fera quelque dé-

Vol de différentes ſortes. Reglement pour la reſtitution.

(a) *Exod.* XXII. 1. 2. *&c.*

An. du M. 2513. Avant J.C. 1487.

gât dans le champ, ou dans la vigne d'un autre, reſtituera de ſon champ ou de ſa vigne, le dommage, ſelon l'eſtimation qui en aura été faite. Si le feu allumé dans un champ, gagne des épines, ou des moiſſons qui ſoient déja coupées, celui qui aura allumé le feu, paiera tout le dommage.

Dépôt. Choſe empruntée & loüée.

Le dépôt qui aura été volé chez le dépoſitaire, ſoit par lui-même, ou par quelqu'un des ſiens, ſera reſtitué au double. Mais ſi l'on ne peut découvrir l'auteur du vol, le dépoſitaire comparoîtra devant les Juges, & fera ſerment qu'il n'a point touché au dépôt, & ſur ſon ſerment, il ſera renvoié quitte. Celui à qui on aura confié du bétail à garder, en doit répondre. Si la choſe ſe perd par ſa faute ou par ſa négligence, il la reſtituera. Si elle meurt entre ſes mains, ou ſi elle eſt priſe par les ennemis, il ſera tenu d'affirmer par ſerment, qu'il n'y a point de ſa faute, & il ſera déchargé de la reſtitution; ſi la choſe a été volée, il en rendra la valeur; ſi elle a été priſe par les bêtes ſauvages, il ſera tenu de repréſenter au Maître quelque partie de l'animal ravi, & il ſera diſpenſé de l'obligation de reſtituer. Si l'animal eſt ſimplement emprunté & loüé, & qu'il meure en préſence & au ſçû du propriétaire, l'emprunteur n'eſt tenu à rien. Que ſi le propriétaire eſt abſent, le preneur reſtituera la valeur de la choſe.

Si quelqu'un ſéduit une fille, & en abuſe, il lui aſſignera une dot, & la prendra pour femme; que ſi le pere de la fille ne veut pas la lui donner, il donnera au pere une ſomme de cinquante ſicles (*a*), pour aider à marier ſa fille

(a) Voyez le Comment. ſur l'Exod. XXII. 17.

à un autre. Que ſi l'homme a uſé de violence, & que l'affaire ait été portée devant les Juges, le corrupteur paiera cinquante ſicles d'amende au pere de la fille; & ſera tenu de la prendre pour femme, ſans pouvoir jamais la répudier (*a*). Vous punirez de mort ceux qui uſent de ſortileges & d'enchantemens. La beſtialité & l'idolâtrie ſont défenduës ſous peine de mort. Vous ne ferez aucun tort à la veuve, ni à l'orphelin, ni à l'étranger. Si vous leur faites tort, ils crieront vers moi, & je les exaucerai; ma fureur s'enflammera contre vous, je vous ferai mourir par l'épée, vos femmes demeureront veuves, & vos enfans orphelins.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Sortileges, magie, beſtialité, idolâtrie, défenduës ſous peine de mort.

Vous n'accablerez point les pauvres par vos uſures. Si vôtre frere vous donne ſon habit en gage, vous le lui rendrez avant le coucher du ſoleil. S'il crie vers moi, je l'écouterai; parce que je ſuis miſéricordieux, & qu'il n'a que cet habit pour mettre ſur lui quand il dort. Vous ne parlerez point mal des Juges, ni des perſonnes conſtituées en dignité. Vous ne différerez point de paier les dimes & les prémices de vos biens. Vous me donnerez le premier né de vos fils, & les premiers-nez de vos animaux. Vous les laiſſerez ſept jours avec leurs meres, & vous me les offrirez le huitiéme; vous ſerez ſaints & conſacrez particuliérement à mon ſervice. Vous ne mangerez point la chair d'une bête qui aura été endommagée par une autre bête, mais vous la jetterez aux chiens.

Vous n'écouterez point les diſcours faux, calomnieux & déſavantageux à la réputation

Exercer la charité & la juſtice envers nos freres.

(*a*) *Deut.* XXII. 29. Les cinquante ſicles ſont 81. liv. 10. den.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

du prochain (*a*), & vous ne vous joindrez point à l'impie, pour rendre un faux témoignage. Vous ne ſuivrez point la foule pour faire le mal; & dans vos jugemens, vous n'aurez égard qu'à la juſtice & à la vérité, & non pas au grand nombre. Vous n'aurez point de compaſſion du pauvre dans vos jugemens. Si vous rencontrez le bœuf ou l'âne de vôtre ennemi, lorſqu'ils ſe ſont égarez, ramenez-les-lui; & ſi vous voiez l'âne de vôtre ennemi abbatu ſous ſa charge, ne paſſez point outre, mais aidez-lui à le relever. Vous ne vous éloignerez point de la juſtice dans le jugement du pauvre. Vous fuïrez le menſonge. Vous ne condamnerez ni l'innocent, ni le juſte. Vous ne recevrez point de préſens, parce qu'ils aveuglent les plus éclairez, & qu'ils corrompent la parole des plus juſtes. Vous ne moleſterez point l'étranger. Vous ſçavez l'état & les ſentimens des étrangers, puiſque vous l'avez été vous-mêmes dans l'Egypte.

Année ſabbatique.

Vous ne cultiverez point vôtre terre la ſeptiéme année, & vous abandonnerez ce que la terre & les arbres produiront cette année aux pauvres, & aux bêtes des champs. Vous ne travaillerez point le jour du Sabbat; afin que vos enfans, vos eſclaves & vos animaux, & les étrangers qui ſont parmi vous, aient quelque relâche. Ne jurez point par le nom des faux Dieux; que leurs noms ne ſortent pas même de vôtre bouche. Vous garderez mes Fêtes trois fois l'année, ſçavoir la Pâque, la Pentecôte, & la Fête des tentes. On parlera ci-après de ces trois Fêtes plus au long. Vous ne paroîtrez point en ma préſence les mains

Fêtes du Seigneur. Obligation de paroître en ſa préſence trois fois l'année.

(*a*) *Exod.* XXIII.

vuides. Tous les mâles qui ſont parmi vous, viendront ſe préſenter trois fois l'année en ma préſence. Vous ne m'offrirez point le ſang de la victime paſcale, tandis qu'il y aura du levain dans vos maiſons; & la graiſſe de cette victime ne demeurera pas juſqu'au matin. Vous me l'offrirez dès le ſoir avec le ſang. Vous ne cuirez point le chevreau dans le lait de ſa mere, c'eſt-à-dire, vous n'immolerez point l'agneau Paſchal, tandis qu'il tette encore; ou en général, vous ne ferez point mourir la mere qui allaite, avec l'agneau qui tette. Les Juifs expliquent cette Loi littéralement de la défenſe générale de manger du lait avec de la viande.

AN. DU M. 2515. AVANT J.C. 2487.

CHAP. XIII. Ange conducteur des Iſraëlites dans le déſert.

Je vais envoier mon Ange, afin qu'il marche devant vous, qu'il vous conduiſe & vous faſſe entrer dans la terre que je vous ai promiſe; reſpectez-le, écoutez ſa voix, & gardez-vous bien de le mépriſer, car il ne vous pardonnera point, lorſque vous pécherez, il agit en mon nom, & il eſt revêtu de mon autorité. On croit que cet Ange eſt S. Michel. On l'explique auſſi (*a*) dans un ſens plus relevé du Meſſie, fils de Dieu, chef du peuple choiſi. D'autres l'entendent de Joſué, qui introduiſit les Iſraëlites dans la terre de Canaan (*b*). Que ſi vous écoutez ſa voix, & que vous faſſiez ce que je vous dis, je ſerai l'ennemi de vos ennemis, & j'affligerai ceux qui vous affligent; mon Ange marchera devant, & vous fera entrer dans le païs des Cananéens, que j'exterminerai de devant vous.

(a) *Vide Athanaſ. de communi eſſentia patris & filii, p. 19. Rupert. hic. &c.*

(b) *Juſtin. Dialog. cum Tryphone. Euſeb. l. 4. Demonſt. Aug. qu. 91. in Exod.*

AN. DU M. 2513. AVANT J. C. 1487.

Vous n'adorerez point leurs Dieux, & vous n'imiterez point leurs œuvres : mais vous briſerez leurs ſtatuës, & détruirez leur culte. Si vous êtes fidéles à obéir à mes volontez, je bénirai vôtre pain & vos eaux, & j'éloignerai de vous toutes les maladies. Je remplirai le nombre de vos jours. On ne verra dans vôtre terre ni femme ſtérile, ni mere ſans enfans ; la terreur de mon nom marchera devant vous, & vos ennemis fuiront à vôtre approche. J'envoierai d'abord devant vous des guêpes & des frelons, qui les mettront en fuite avant vôtre arrivée. Je ne les chaſſerai pas tous en un an, de peur que la terre ne demeure déſerte, & que les bêtes ſauvages ne ſe multiplient trop, & ne s'élevent contre vous. Je chaſſerai vos ennemis peu à peu, juſqu'à ce que vous ſoïez multipliez & affermis dans le païs. Les limites de la terre que je vous promets, ſeront depuis la mer Méditerranée juſqu'à l'Euphrate, & depuis l'Arabie déſerte & l'Egypte juſqu'à la Syrie. Vous ne ferez point d'alliance avec les Cananéens, & vous ne permettrez point qu'ils habitent dans vôtre terre, de peur qu'ils ne vous engagent dans leur idolâtrie.

Moïſe deſcend de la montagne de Sinaï ; dreſſe un autel ; & confirme l'alliance entre le Seigneur & Iſraël.

Après cela, le Seigneur dit à Moïſe, qu'il pouvoit deſcendre, pour rendre compte au peuple de tout ce qu'il venoit d'apprendre (*a*), & qu'enſuite il remonteroit avec Aaron, Nadab & Abiu, & les ſoixante & dix vieillards d'Iſraël, qui s'avanceroient juſqu'au delà des barrieres, mais non pas juſqu'au lieu où étoit le Seigneur ; que Moïſe ſeul monteroit juſques-là, & que le peuple demeureroit au bas de la montagne comme auparavant. Moïſe deſcendit

(a) *Exod.* XXIV.

donc, & rapporta aux Iſraëlites toutes les loix que nous venons de lire, dont la plûpart regardent la police, & ſont partie des conditions de l'alliance que le Seigneur vouloit faire avec eux. Ils répondirent unanimement, qu'ils ſe ſoûmettoient très-volontiers à toutes ces loix; Moïſe en dreſſa un acte, avec le détail de toutes ces loix; & dès le lendemain matin il érigea un autel, pour y immoler les ſacrifices qui devoient ſervir à ratifier l'alliance. Autour de cet autel, qui fut fait de pierres brutes ou de gazon, on dreſſa douze monumens, compoſez apparemment d'autant de pierres, qui repréſentoient les douze Tribus d'Iſraël. Après quoi Moïſe comme médiateur de l'alliance, & comme Prêtre de ſa nation, fit égorger par douze hommes choiſis, douze veaux en holocauſtes, & des boucs (*a*) & des veaux en ſacrifices pacifiques. Il répandit ſur l'autel la moitié du ſang de ces victimes, & mit l'autre moitié dans des coupes; & prenant le livre où les loix & les conditions de l'alliance étoient écrites, il le lut devant le peuple, qui répondit après en avoir entendu la lecture : Nous exécuterons tout ce que le Seigneur a dit, & nous lui obéirons; alors Moïſe répandit par aſperſion ſur le peuple, & ſur le livre qu'il tenoit en main, & qu'il venoit de lire, ce qui reſtoit du ſang des veaux & des boucs; en diſant : Voici le ſang de l'alliance que Dieu a faite avec vous, ſous les conditions que je vous ai propoſées. Et telle fut la cérémonie de cette fameuſe alliance. Moïſe, Aaron, Nadab, Abiu, & les ſoixante & dix anciens d'Iſraël, repréſentant tout le peuple, monterent enſuite ſur la montagne; mais non pas juſqu'au ſommet : Ils virent le

An. du M. 2513. Avant J.C. 1487.

Moïſe & les anciens d'Iſraël montent ſur la montagne.

(a) [illegible] ix. 19.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Dieu d'Iſraël, ou plûtôt le lieu où il étoit, & ſous ſes pieds comme un ouvrage de Saphir, & comme la couleur du ciel lorſqu'il eſt ſerein; & la vûë de cette Majeſté ſouveraine ne leur ôta point la vie; ils revinrent en bonne ſanté dans le camp; mais Moïſe & Joſué par ordre du Seigneur, monterent juſqu'au haut de la montagne, pour y recevoir les Loix écrites de la main de Dieu même. En quittant les Anciens, Moïſe leur dit: Vous nous attendrez dans le camp; s'il ſurvient quelque difficulté, vous avez avec vous Aaron & Hur, vous vous en rapporterez à eux. Moïſe étant donc monté, la nuée couvrit la montagne, & la gloire du Seigneur y parut pendant ſix jours, comme un feu ardent à la vûë de tout Iſraël. Au ſeptiéme jour, Dieu appella Moïſe, & le fit entrer au milieu de cette obſcurité, où il demeura quarante jours & quarante nuits. Il lui donna la deſcription du tabernacle qu'il devoit ériger, de la table des pains de propoſition, de l'arche ou coffre ſacré, où l'on devoit mettre les tables de la Loi, du chandelier d'or à ſept branches (*a*), des coupes, des patenes, & autres vaſes pour les ſacrifices, des voiles & des ais néceſſaires pour la conſtruction du tabernacle (*b*), de l'autel des holocauſtes, des voiles, & des colomnes du parvis (*c*).

Dieu donne à Moïſe la deſcription du tabernacle, & de ce qui y devoit ſervir.

Dieu déclara enſuite à Moïſe la deſtination qu'il avoit faite d'Aaron & de ſes fils, pour lui ſervir de prêtres & de miniſtres dans ſon tabernacle (*d*); & il lui donna la deſcription des habits de cérémonie qu'ils devoient porter, pendant qu'ils étoient occupez à ſon culte; la

(a) *Exod.* xxv.
(b) *Exod.* xxvi.
(c) *Exod.* xxvii.
(d) *Exod.* xxviii.

manière de leur consécration (*a*); les offrandes & les victimes qu'ils devoient offrir dans cette cérémonie; il lui dit que les Prêtres seroient obligez tous les jours, d'offrir sur l'autel des holocaustes, deux agneaux; l'un le soir, & l'autre le matin. Dieu lui ordonna de faire un autel pour lui présenter le parfum (*b*), & lui marqua la maniere de composer ce parfum; il lui donna la description d'un bassin d'airain, où les prêtres devoient laver leurs mains & leurs pieds, & la composition d'une huile d'onction, pour oindre les Prêtres & les vases du Tabernacle au jour de leur consécration. Enfin, le Seigneur désigna Béséléel & Ooliab, deux fameux ouvriers, pour l'exécution de ce qu'il venoit d'ordonner à Moïse (*c*). Après cela, Dieu lui réitera le commandement de l'observation du Sabbat sous peine de la vie, & lui mit en main deux tables de pierres, où il avoit écrit les dix préceptes de l'alliance, que nous avons vû plus haut.

An. du M. 2513. Avant J.C. 1487.

CHAP. XIV.

Le peuple tombe dans l'idolâtrie du veau d'or.

Cependant le peuple voiant que Moïse différoit long-tems à descendre de la montagne (*d*), s'assembla auprès d'Aaron, & vint lui dire en tumulte, & d'une maniere menaçante: Faites-nous des Dieux qui marchent devant nous; car nous ne sçavons ce qui est arrivé à ce Moïse, qui nous a tiré de l'Egypte. Aaron leur répondit: Otez les pendans d'oreilles de vos femmes, de vos fils & de vos filles, & apportez-les-moi; croiant peut-être que cette demande ralentiroit leur folle ardeur. Mais ils firent promptement ce qu'il leur avoit dit, & lui apporterent ce qu'il leur avoit demandé.

(a) *Exod.* XXIX.
(b) *Exod.* XXX.
(c) *Exod.* XXXI.
(d) *Exod.* XXXII.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1491.

Aaron les aiant reçus, les lia dans un ſac, les fondit dans un creuſet, & en forma une figure de bœuf, ou du moins une téte de bœuf, entée ſur un corps humain; car telle étoit la forme des Dieux des Egyptiens, dont les Hébreux dans cette occaſion voulurent imiter l'idolâtrie. Aaron voulut leur repréſenter le Dieu Apis, qui étoit la plus célébre divinité de l'Egypte; il lui érigea un autel, & fit publier par un hérault: Demain ſera la ſolemnité du Seigneur. Le lendemain on immola des holocauſtes & des hoſties pacifiques au veau d'or; & le peuple commença à faire des feſtins, à boire & à manger, & enſuite à ſe divertir, à joüer & à danſer.

Moïſe deſcend de la montagne, & briſe les tables de la Loi.

Alors le Seigneur parla à Moiſe, & lui dit: Allez, deſcendez, car ce peuple que vous avez tiré de l'Egypte, a péché. Ils ont bien-tôt quitté la voie que vous leur aviez montrée; ils ſe ſont fait un veau jetté en fonte, ils l'ont adoré, & lui ont immolé des victimes, en diſant: Voilà vos Dieux, ô Iſraël, qui vous ont tiré de l'Egypte. Le Seigneur ajoûta: Je vois que ce peuple a la téte dure; laiſſez-moi faire, afin que ma colere s'allume contre lui, & que je l'extermine, & je vous rendrai pere d'un grand peuple. Mais Moïſe le conjura de leur pardonner, en diſant: Seigneur, pourquoi vôtre colere s'allume-t'elle contre ce peuple, que vous avez délivré de l'Egypte par une force infinie, & par une main puiſſante? Ne donnez pas, je vous prie, occaſion aux Egyptiens de dire: Il les a tirez adroitement de l'Egypte, pour les faire périr dans les montagnes. Que vôtre indignation s'appaiſe; & pardonnez, je vous prie, le crime de vôtre peuple. Souvenez-vous d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob, auſquels vous avez promis avec ſerment de

multiplier leur race cõmme les étoiles du Ciel, & de donner à leurs enfans le païs de Canaan. Alors le Seigneur s'appaisa, & ne fit point pour cette fois reſſentir à ſon peuple les effets de ſa colere. Moïſe deſcendit donc avec Joſué de la montagne, portant en ſes mains les tables de la Loi écrites des deux côtez, & gravées de la main de Dieu même : Et comme ils deſcendoient, Joſué entendant le bruit du peuple qui jettoit de grands cris, dit à Moïſe, qu'il entendoit dans le camp comme un cri de deux armées qui ſe choquent. Mais Moïſe lui répondit : Ce n'eſt point là les cris d'une armée qui s'anime au combat, ou qui pourſuit ſes ennemis : ce ſont des chants de réjoüiſſances. Et lorſqu'il fut arrivé près du camp, il vit le veau & les danſes. Alors outré d'indignation, il jetta par terre les tables de la Loi qu'il portoit, & les briſa au pied de la montagne ; & aiant pris le veau d'or, il le briſa, le réduiſit en poudre, & le jetta dans l'eau dont bûvoient les enfans d'Iſraël.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Et s'adreſſant à Aaron, il lui dit : Que vous a fait ce peuple pour attirer ſur lui un ſi grand péché ? Aaron répondit : Que Monſeigneur ne ſe fâche point : Vous connoiſſez ce peuple, vous ſçavez combien il a de penchant au mal. Ils m'ont dit : Faites-nous des Dieux qui marchent à nôtre tête, car nous ne ſçavons ce qu'eſt devenu ce Moïſe qui nous a tirez de l'Egypte. Je leur ai demandé leur or & leurs ornemens, ils me les ont apportez ; je les ai jettez au feu, & voilà ce qui en eſt ſorti. Alors Moïſe voiant le peuple conſterné & chargé de honte, pour l'action qu'il venoit de faire, ſe mit à la porte du camp, & dit : Si quelqu'un eſt au Seigneur, qu'il ſe joigne à moi. Tous les enfans de Lévi s'aſſemblerent autour de lui,

Moïſe ordonne aux Levites de venger l'injure faite au Seigneur. Ils tuënt vingt-trois mille hommes.

AN. DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

& il leur dit : Allez & revenez d'une porte à l'autre au travers du camp, & que chacun tuë ce qu'il rencontrera ſans diſtinction de frere, d'ami ou de proche. Les Lévites obéïrent, & il y eut ce jour-là près de vingt-trois mille hommes de tuez. Moïſe leur dit : Vous avez aujourd'hui conſacré vos mains au Seigneur ; parce que chacun de vous a tué ſans diſtinction ſes amis & ſes proches, qui avoient été infidéles au Seigneur. Que la bénédiction de Dieu vous ſoit donnée, & demeure ſur vous.

Moïſe remonte ſur la montagne, & obtient le pardon des Iſraëlites.

Le lendemain Moïſe aſſembla le peuple, & lui dit : Vous avez commis un très-grand péché : Je vais monter vers le Seigneur, pour voir ſi je pourrai en quelque ſorte vous en obtenir le pardon. Il monta ſur la montagne, & ſupplia le Seigneur de pardonner à ſon peuple : Sinon, ajoûta-t'il, effacez-moi de vôtre livre que vous avez écrit, c'eſt-à-dire, ôtez-moi du monde, & rayez-moi du nombre de vos ſerviteurs. Le Seigneur répondit : Celui qui aura péché contre moi, ſera rayé de mon livre. Mais pour vous, conduiſez ce peuple dans la terre que je leur ai promiſe, & mon Ange marchera devant vous : A l'égard du crime qu'ils ont commis, je le punirai au jour de ma vengeance. Il ajoûta (*a*) : Allez à la tête de ce peuple avec mon Ange qui vous conduira : mais pour moi je n'irai point avec vous, car vous êtes un peuple indocile & intraitable ; & vous m'obligerez à vous exterminer dans le chemin. Moïſe aiant rapporté au peuple cette réponſe, les Iſraëlites furent tout conſternez ; ils pleurerent ; & Moiſe leur aiant commandé de la part du Seigneur de quitter leurs armes &

(a) *Exod.* XXXIV.

leurs

leurs ornemens, ils les quitterent, & nul n'osa paroître, si ce n'est en habit de deuil & d'humiliation. Et Moïse levant le tabernacle de l'assemblée, où le Seigneur jusqu'alors avoit donné des marques de sa présence, & où le peuple alloit pour terminer ses differends, le transporta hors du camp, & le tendit en un lieu éloigné, pour marquer l'indignation du Seigneur contre ce peuple, qui aiant à peine juré alliance avec lui, l'avoit hautement violée pour adorer des Idoles. AN. DU M. 2513. AVANT J. C. 1487.

Moïse étant remonté sur la montagne, dit au Seigneur : Vous me commandez de conduire ce peuple dans le païs de Canaan, & vous ne me dites point, qui vous devez envoier avec moi, sur tout après m'avoir dit : Je vous connois par vôtre nom, & vous avez trouvé grace à mes yeux. Le Seigneur avoit bien dit qu'il envoieroit son Ange devant son peuple, mais il ne vouloit pas y aller en personne. Moïse veut l'engager à ne pas quitter la conduite des Israëlites, il ajoûte : Si donc j'ai trouvé grace à vos yeux, montrez-moi vôtre face, conduisez-nous vous-même, afin que je sçache que j'ai trouvé grace devant vous. Regardez favorablement ce peuple qui est à vous. Alors le Seigneur lui dit : Je marcherai en personne devant vous, & je vous mettrai en paisible possession du païs.

CHAP. XV. Moïse demande à Dieu qu'il lui fasse voir sa gloire.

Moïse demanda ensuite au Seigneur qu'il lui fît voir sa gloire, & Dieu lui répondit : Je vous comblerai de toute sorte de biens ; toutefois vous ne pourrez voir ma face, car nul homme ne me verra sans mourir ; mais vous me verrez par derriere. Vous vous tiendrez sur le rocher en un certain endroit que je vous marquerai ; & lorsque ma gloire passera, je vous mettrai sur l'ouverture de ce rocher où

AN. DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

j'ai accoûtumé de paroître, & je vous cacherai de ma main juſqu'à ce que je ſois paſſé ; j'ôterai enſuite ma main, & vous me verrai par derriere. Dieu ne différa pas long-tems à donner à Moïſe la ſatisfaction qu'il lui avoit promiſe. Il lui dit de tailler des tables nouvelles, & de les préparer pour y écrire les Commandemens de la Loi : de les apporter ſur la montagne, & qu'alors il ſe manifeſteroit à lui, comme il le lui avoit promis.

Moïſe deſcend de la montagne, & prépare des tables pour y écrire de nouveau le Décalogue.

Moïſe deſcendit donc de la montagne, & & aiant préparé de nouvelles tables de pierre, il remonta ſur le rocher dès le lendemain de grand matin, après avoir fait de très-expreſſes défenſes au peuple d'approcher de la montagne. Etant donc monté juſqu'au dedans de la nuée, il ſe plaça dans le rocher qui lui avoit été déſigné ; & comme le Seigneur dans ſa gloire paſſoit devant l'ouverture de la caverne, Moïſe ſe jetta le viſage contre terre, & dit : Dominateur, Seigneur Dieu, miſéricordieux & clément, patient, riche en miſéricorde, véritable & fidéle, qui faites reſſentir les effets de vôtre miſéricorde juſqu'à mille générations, qui effacez les iniquitez, les crimes & les péchez, devant qui nul pécheur ne demeure impuni, qui punit l'iniquité des peres ſur les enfans & ſur leurs neveux, juſqu'à la troiſiéme & quatriéme génération. Après cela Moïſe pria Dieu avec de nouvelles inſtances de vouloir bien pardonner le crime de ſon peuple, & de continuer à marcher avec eux. Dieu lui accorda tout ce qu'il lui demandoit, & lui réïtéra les commandemens qu'il avoit faits d'exterminer les Cananéens, de détruire leurs Dieux, & leurs Idoles, & de ne jamais faire d'alliance avec eux, d'obſerver la ſolemnité de la Pâque & des azymes, d'offrir à Dieu les premiers

Dieu ſe manifeſte à Moïſe. Son viſage devient tout éclatant de lumiere.

nez des hommes & des animaux, de ne paroître jamais les mains vuides en ſa préſence, de garder exactement le jour du Sabbat, la fête de la Pentecôte & celle des Tabernacles, de préſenter les prémices de leurs fruits dans ſon temple. Après cela, il reçut de la main de Dieu les ſecondes tables ſur leſquelles étoient écrites les paroles de l'alliance; & après avoir ainſi demeuré de nouveau quarante jours & quarante nuits ſur la montagne, ſans boire ni manger, il deſcendit portant ſes tables dans ſes mains; & ne ſçachant pas que ſon viſage jettoit des raïons de lumiere, qui lui venoient de l'entretien qu'il avoit eu avec le Seigneur. AN. DU M. 2513. Avant J.-C. 1487.

Les Iſraëlites, & Aaron lui-même & les Anciens du peuple, l'aiant apperçu ainſi éclatant de gloire, n'oſoient s'approcher de lui: Mais il les appella & les raſſûra. Le peuple s'aſſembla enſuite, & aiant mis un voile ſur ſon viſage par modeſtie, & afin que le peuple s'approchât plus librement, il leur expoſa les ordres qu'il avoit reçus du Seigneur. Depuis ce tems il ne remonta plus ſur la montagne, & voici la maniere dont il parloit d'ordinaire au Seigneur. Il alloit au tabernacle de l'aſſemblée, c'eſt-à-dire, dans la tente où l'on s'aſſembloit pour terminer les affaires & les conteſtations qui ſurvenoient (*a*). Cette tente étoit hors du camp à la diſtance de deux mille (*b*) coudées, c'eſt-à-dire, du chemin qu'on pouvoit faire le jour du Sabbat. C'eſt-là où la colomne de nuée apparoiſſoit, pour ſigne de la préſence du Seigneur. Lors donc que Moïſe paſſoit pour aller à cette tente, tout le peuple ſe levoit, & ſe te-

(a) *Exod.* XXXIII. 7. 8. 9. 10. & XXXV. 34. 35.

(b) *Talmudiſtæ.*

AN. DU M 2513. AVANT J. C. 1487.

noit debout, chacun à la porte de ſa tente, & regardoit Moïſe par derriere, juſqu'à ce qu'il y fût entré ; & alors la colomne de nuée deſcendoit & ſe tenoit à la porte ; & le Seigneur parloit à Moïſe face à face, comme un ami parle à ſon ami : non pas que Moïſe vît le viſage du Seigneur à nud, & ſous une forme corporelle : mais Dieu lui parloit diſtinctement & verbalement, & non pas en viſion ou en ſonge, comme il faiſoit aux Prophétes. Tandis qu'il étoit dans le tabernacle avec le Seigneur, & que les Iſraëlites y voioient la colomne de nuée, ils ſe tenoient à l'entrée de leur pavillon, & adoroient la Majeſté du Seigneur. Moïſe entroit ſeul dans le tabernacle, n'aiant que Joſué en ſa compagnie ; & alors il ôtoit ſon voile juſqu'à ce qu'il en ſortît. Tout le peuple le voioit au ſortir de là avec un viſage éclatant de lumiere. Mais il ſe couvroit dès qu'il parloit au peuple, & qu'il leur expoſoit les volontez du Seigneur.

Offrandes pour la conſtruction du tabernacle.

Pour l'exécution du tabernacle de l'alliance, & des pieces qui le devoient compoſer, & qui y devoient ſervir, Moïſe par l'ordre du Seigneur, fit publier dans le camp, que quiconque auroit la dévotion de contribuer à cet ouvrage, pourroit offrir au Seigneur de l'or (*a*), de l'argent, du cuivre, des laines de couleur d'hyacinthe, de pourpre, de cramoiſi, du fin lin, du cotton, du poil de chevre, des peaux de mouton teintes en rouge, des peaux violettes, & du bois de ſethim, de l'huile pour l'entretien des lampes, des parfums d'excellente odeur, & des pierres précieuſes pour orner le Rational du Grand-Prêtre. Il ajoûta, que s'il

(a) *Exod.* xxxv.

y avoit parmi le peuple quelque ouvrier habile en or, en argent, en bois, en laine, & en toute autre choſe, qu'il ſe préſentât, & qu'on l'emploieroit ſelon ſa capacité, dans les différens ouvrages du tabernacle. Auſſi-tôt le peuple vint offrir au Seigneur avec une volonté prompte & pleine d'affection ce qu'ils avoient de plus précieux. Les hommes & les femmes donnerent à l'envi leurs braſſelets & leurs pendans d'oreilles, leurs bagues & leurs autres ornemens. Des femmes habilles préſenterent de ce qu'elles avoient filé, du fil de couleur de pourpre, d'hyacinthe, de cramoiſi, & du poil de chevre : Enfin le peuple fit paroître dans cette contribution, tout ce que l'on pouvoit ſouhaiter d'ardeur & de libéralité. Après quoi Moïſe déſigna de la part de Dieu deux excellens ouvriers en toute ſorte d'ouvrage, tant pour inventer, que pour exécuter ce qu'il y auroit à faire pour le tabernacle; ſçavoir, Béſéléel fils d'Uri, de la tribu de Juda, & Ooliab fils d'Achiſamech de la tribu de Dan. On mit entre les mains de ces ouvriers, & des autres qui travailloient ſous eux, tout ce que les enfans d'Iſraël avoient offert, & ils commencerent à le mettre en œuvre. Cependant le peuple venoit tous les matins leur apporter de nouvelles offrandes; en ſorte qu'ils furent obligez de dire à Moïſe, que le peuple offroit plus qu'il ne falloit. Ainſi Moïſe fit publier par tout le camp, que perſonne n'apportât plus rien pour l'ouvrage du tabernacle, parce que ce qu'on avoit offert, étoit plus que ſuffiſant.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Béſéléel & Ooliab déſignez pour conduire les ouvrages du tabernacle.

Outre ces offrandes qui furent volontairement offertes par les Iſraëlites, Dieu leur impoſa par tête une capitation d'un demi-ſicle, qui fut paiée par tous les hommes au-deſſus de

Capitation d'un demi-ſicle par tête, impoſée aux Iſraëlites.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1437.

l'âge de vingt ans (*a*). On fit donc le dénombrement de tous les hommes, & il s'en trouva ſix cens trois mille cinq cens cinquante en âge de porter les armes. Ils donnerent chacun un demi-ſicle, c'eſt-à-dire, ſeize ſols deux deniers, & onze ſeiziéme de deniers; & les ſix cens trois mille cinq cens cinquante demi-ſicles produiſirent la ſomme de cent talens d'argent, & de mille ſept cens ſoixante & quinze ſicles, ce qui revient ſelon la valeur de nôtre monnoie, les cent talens d'argent à quatre cens quatre-vingt-ſix mille ſept cens dix-huit livres & quinze ſols, & les mille ſept cens ſoixante & quinze ſicles, à deux mille huit cens ſoixante & dix-ſept livres ou environ. L'or qui fut offert volontairement par le peuple, monta à vingt-neuf talens ſept cens trente ſicles d'or (*b*), qui font une ſomme très-conſidérable pour ce tems-là. Enfin on offrit volontairement ſoixante & dix talens d'airain (*c*), & ſoixante & douze mille ſicles de même métail. Tout cela fut emploié aux différens inſtrumens qui devoient ſervir à la conſtruction & à l'uſage du tabernacle.

1. Dénombrement du peuple.

CHAP. XVI.

Deſcription du tabernacle & de ſes parties.

Il eſt bon de donner ici une deſcription ſuccinte de ce tabernacle. C'étoit une grande tente quarrée oblongue, de trente coudées de long ſur dix de largeur & autant de hauteur; environnée d'un parvis de même forme de cent coudées de long ſur cinquante de large. Le tabernacle étoit ſéparé en deux parties, l'une ap-

(a) *Exod.* xxx. 12. 13.

(b) Les 29. talens d'or à 6953 l. liv. 5. ſ. chacun, font 201640 l. 5. ſ. & les 730. ſicles d'or à 51. l. 11. ſ. 9. d. font environ 8440. l.

(c) Le poids du talent étoit de 125. l. Romaines, & le ſicle peſoit une demi-once Romaine. La livre Romaine étoit de 12. onces, & la nôtre eſt de 16. onces.

pellée le Sanctuaire, & l'autre le Saint. La premiere partie avoit dix coudées en quarré, ou en tout ſens ; la ſeconde partie, c'eſt-à-dire, le Saint, avoit vingt coudées de long ſur dix de large, & autant de haut. Ces deux parties étoient ſéparées par un grand voile. Le tabernacle étoit compoſé d'ais de bois de ſethim, couverts de lames d'or : ce bois ſe trouve dans l'Arabie déſerte ; il eſt fort ſemblable à l'acacia noir. Il y avoit vingt ais du côté du ſeptentrion, & vingt du côté du midi, & ſeulement huit du côté de l'occident. Le côté d'orient où étoit l'entrée du tabernacle, n'étoit point fermé par des ais : mais il y avoit cinq colonnes de bois de Sethim d'où pendoit un grand voile précieux, qui en couvroit l'entrée. Les ais dont on a parlé, étoient dreſſez en pal, emboitez les uns dans les autres, & portez par en bas ſur deux groſſes bazes d'argent, où il y avoit deux mortoiſes, dans leſquelles entroient les ais taillez exprès par le bas.

AN. DU M. 2513. Avant J.C. 1487.

Pour ſoûtenir ces ais unis enſemble, on avoit mis cinq rangs de bâtons d'égale hauteur de chaque côté, paſſez dans des anneaux qui tenoient aux ais. Pardeſſus ces ais ainſi ſoûtenus & diſpoſez, il y avoit quatre ſortes de rideaux qui couvroient le tabernacle. Le rideau qui étoit immédiatement ſur le tabernacle, & qui ſe voioit au dedans, étoit varié par la couleur d'hyacinthe ou bleu céleſte, par le pourpre & le cramoiſi ; c'étoit le plus précieux de tous, comme tapiſſant le dedans du lieu ſaint. Le ſecond voile qui étoit pardeſſus ce premier, n'étoit que de poil de chevre. Le troiſiéme étoit de peaux de moutons avec leurs toiſons teintes en rouge : le quatriéme & dernier, qui étoit le ſeul qui parût en dehors, étoit de peaux teintes en bleu fort chargé.

AN. DU M. 2513. AVANT J. C. 1487.

Le camp des Hébreux dans le déſert, étoit comme une très-grande Ville ambulante, où étoit renfermée toute la nation. Dieu comme Souverain Monarque d'Iſraël, s'y étoit fait dreſſer un palais; c'eſt-à-dire, une tente magnifique pour ſa demeure. C'étoit dans le parvis de cette tente, qu'on immoloit les hoſties, & qu'on les brûloit ſur l'Autel des holocauſtes; & dans l'intérieur de la tente, on lui préſentoit du pain, du vin, du ſel & des parfums ſur des tables d'or. Le parvis long de cent coudées, & large de cinquante, étoit environné du côté du midi & du ſeptentrion de vingt colomnes de bois, couvertes de plaques d'airain, avec des chapiteaux ornez de lames d'argent; ces colomnes étoient portées ſur des baſes de bronze. Dans le fond ou du côté de l'occident, il n'y avoit que ſix colomnes avec les mêmes ornemens. De grands voiles de toile de coton faits en raiſeaux, & pendus à ces colomnes, environnoient le parvis de ſes trois côtez. Quant au côté de l'orient, où étoit l'entrée, on y laiſſa vingt coudées pour la porte, qui étoit fermée par un voile précieux. Pour les trente coudées qui reſtoient, quinze de chaque côté de la porte, elles étoient fermées par des voiles de coton, de même qualité que ceux qui environnoient le reſte du parvis.

Ce qui étoit dans le ſanctuaire.

Dans le ſanctuaire il n'y avoit autre choſe que l'arche d'alliance, qui étoit un coffre de bois de Sethim, couvert en dedans & en dehors de lames d'or : il avoit une coudée & demie de haut, & autant de large, & deux coudées & demie de long : ce coffre étoit deſtiné pour renfermer les tables de la Loi; d'où vient qu'il eſt appellé le coffre ou l'arche de l'alliance, ou du témoignage, ou du teſtament. Le couvercle de ce coffre eſt nommé propitiatoire; il

étoit auſſi de bois de Sethim, & couvert de lames d'or. Aux extrémitez de ce couvercle étoient des cherubins, ou des figures aîlées, une de chaque côté. Ces cherubins couvroient le propitiatoire de leurs aîles, & formoient une eſpece de trône, où l'on concevoit que le Dieu d'Iſraël étoit aſſis, d'où il écoutoit les prieres, & recevoit les vœux de ſon peuple, d'où il rendoit ſes réponſes & ſes oracles, & d'où il donnoit ſes ordres.

AN. DU M. 2513. Avant J.C. 1487.

Dans le Saint il y avoit trois choſes, 1°. Le chandelier d'or à ſept branches, portant chacune ſon lamperon. 2°. L'Autel d'or, où l'on mettoit tous les jours de ſabbat douze pains, ſix à un bout l'un ſur l'autre, & autant à l'autre bout, avec du ſel, du vin & du parfum. 3°. La table des parfums, où l'on portoit tous les jours ſoir & matin, un encenſoir fumant avec un parfum précieux, dont Dieu même avoit montré la compoſition à Moïſe (*a*). Il y entroit du ſtacté, de l'onix, du galbanon, de l'encens; & Dieu avoit fait défenſe ſous peine de la vie, à tout Iſraëlite d'en faire de pareil pour ſon uſage particulier. Ces deux tables ou autels étoient de bois de Sethim, & couvertes de lames d'or, aiant un petit rebord pardeſſus, & des anneaux aux quatre coins, pour y paſſer des bâtons, avec leſquels on les portoit dans les marches, non à nud, mais bien enveloppées. On allumoit les ſept lampes tous les ſoirs, & on les éteignoit le matin.

Ce qui étoit dans le Saint.

Dans le parvis étoit l'autel des holocauſtes, & le lavoir, ou baſſin dans lequel les Prêtres lavoient leurs pieds & leurs mains; on y net-

Ce qui étoit dans le parvis du tabernacle.

(a) *Exod.* xxx. 34. *& ſeq.*

AN. DU M. 2513. Avant J.C. 1487.

toioit auſſi les vaſes qui ſervoient au ſacrifice, & même les parties des victimes qui avoient beſoin d'être lavées. Moïſe remarque (*a*) que ce baſſin fut fait avec l'airain des miroirs des femmes dévotes, qui veilloient & qui faiſoient ſentinelle à la porte du tabernacle. Cet ancien uſage de voir des femmes faire la garde à l'entrée du Palais des Rois d'Orient, ſubſiſte encore aujourd'hui dans la Cour de Perſe (*b*). Quant à l'autel des holocauſtes, c'étoit une eſpece de coffre creux, compoſé d'ais ſolides, & couvert de plaques d'airain. Il avoit cinq coudées de longueur & autant de largeur, & trois coudées de hauteur. Le foyer où l'on brûloit les victimes, étoit une grille de bronze, qui entroit aſſez avant dans la capacité de l'autel; cette grille étoit amovible, & pardeſſous étoit une cuvette, pour recevoir le charbon & les cendres qui tomboient au travers de la grille. Il y avoit aux quatre coins de l'Autel, quatre cornes ou éminences, pour ſervir d'ornemens, & aux côtez des anneaux, pour paſſer les bâtons, avec leſquels on portoit l'Autel dans les décampemens de l'armée (*c*).

Le tabernacle, tel que nous venons de le décrire, étoit placé au milieu du camp d'Iſraël (*d*), aiant les Tribus de Juda, de Zabulon & d'Iſſachar à l'Orient; celles d'Ephraïm, de Benjamin & de Manaſſé à l'Occident; celles d'Aſer, de Dan & de Nephtali au Septentrion; & celles de Siméon, de Ruben & de Gad au Midi. La Tribu de Lévi, qui comprenoit les Prêtres & les Lévites, étoit parta-

(a) *Exod.* XXXVIII. 8. *Vide & 1. Reg.* II. 22.

(b) *Athen. l.* 12. *Dipnoſoph. c.* 2. & Chardin, voiage de Perſe, t. 2. p. 229.

(c) Voyez *Exod.* XXVII. 1. & *ſeq.*

(d) *Num.* II. 1. 2. & *ſeq.*

gée aux quatre parties du camp. Moïſe & Aaron avoient leurs tentes à l'Orient du tabernacle; Mérari étoit au Nord; Caath au Midi, & Gerſon au Couchant.

AN. DU M. 2513. AVANT J.C. 1487.

CHAP. XVII.

Quant aux habits des Prêtres, voici en peu de mots ce que c'étoit. Les ſimples Prêtres étoient vêtus d'une longue tunique ou robe de lin, faite au métier, qui n'étoit pas fenduë pardevant, ni par les côtez, mais qui avoit ſeulement une ouverture au haut pour paſſer la tête. Ils étoient ceints d'une ceinture longue & aſſez large, de différentes couleurs & de différens tiſſus; ils ne portoient point les cheveux longs (*a*); mais on les leur faiſoit aux ciſeaux de tems en tems, & peut-être toutes les ſemaines. Leur bonnet étoit fait à peu près comme un caſque, & lié pardeſſus avec un ruban, comme une maniere de bandeau, ou de diadême. Ils étoient nuds pieds, quand ils ſervoient dans le temple.

Habits des Prêtres.

Pour le grand-Prêtre, il avoit immédiatement ſur la chair une tunique de lin, mais d'un tiſſu plus ſerré & plus précieux que celle des autres Prêtres; il portoit pardeſſus une ceinture de ſimple lin: outre cette tunique, il avoit une robe traînante, ou une eſpéce de manteau, de couleur d'hyacinthe, au bas de laquelle pendoient des ſonnettes d'or, entremêlées de petites grenades en broderie. Cet habit étoit ouvert par le haut pour paſſer la tête, & avoit une bordure précieuſe, qui regnoit tout autour de cette ouverture; cet habit étoit ceint d'une longue & large ceinture enrichie d'or, & ornée de différentes couleurs.

Habit de cérémonie du grand-Prêtre.

L'Ephod étoit, ſelon la plûpart des Auteurs,

(a) *Levit.* x. 6. xxi. 5. 10. *Ezechiel.* xliv. 20.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487.

une eſpece de cotte d'armes, ou de cuiraſſe de laine de diverſes couleurs (*a*). Mais nous croions, en ſuivant la deſcription donnée par Moïſe, que l'Ephod n'étoit qu'une eſpece de bretelles d'un ouvrage précieux, qui deſcendant de deſſus les épaules, ſe croiſoient devant la poitrine, & derriere le dos, puis repaſſant autour du corps, ſervoient de ceinture à la robe, ou au manteau qui étoit de couleur d'hyacinthe, dont nous venons de parler. Sur les deux épaules du grand-Prêtre, il y avoit deux pierres précieuſes attachées à l'Ephod, ſur leſquelles étoient gravez les noms des douze Tribus; & pardevant ſa poitrine, à l'endroit où les deux rubans de l'Ephod ſe croiſoient, étoit le *Rational*, qui étoit une piece d'étofe fort précieuſe, épaiſſe & quarrée, dans laquelle étoient enchâſſées douze pierres précieuſes, ſur leſquelles étoient gravez les noms des douze Tribus d'Iſraël; enſorte que chaque pierre avoit le nom d'une Tribu. A ce Rational étoit attaché ce qu'on appelle *Urim* & *Thummim* (*b*), dont on ignore la figure; mais c'étoit apparemment quelque choſe d'énigmatique, ou quelques figures hiéroglyphiques, qui étoient ou penduës au Rational, ou enfermées dans ſa capacité, & par le moyen deſquelles Dieu découvroit ſa volonté au grand-Prêtre revêtu de ſes ornemens.

La thiare du grand-Prêtre (*c*) étoit plus précieuſe que le bonnet des Prêtres ordinaires; mais on ne ſçait pas diſtinctement, quelle étoit ſa forme ni ſa matiere. Les Juifs diſent que c'é-

(a) Voyez le Comment. ſur l'Exod. xxv. 7.
(b) Voyez le Comment. ſur l'Exod. xxviii. 30.
(c) *Exod.* xxviii. 4.

toit une eſpece de turban, compoſé de pluſieurs plis d'une longue bande de toile de lin. Joſeph (*a*) dit, que ce bonnet étoit de couleur d'hyacinthe, & environné d'une triple couronne d'or, où il y avoit de petits boutons de fleurs de juſquiame. C'étoit là apparemment la forme du bonnet du grand-Prêtre du tems de Joſeph; mais Moïſe ne dit rien de tout cela: Il dit ſimplement, que la matiere du bonnet du grand-Prêtre étoit le lin & le coton; & celle du bonnet des ſimples Prêtres, n'étoit que le lin; & au lieu que ceux-ci ceignoient leurs bonnets d'un ſimple ruban, le grand-Prêtre portoit ſur ſa thiare à l'endroit du front, une lame d'or où étoit écrit: *La ſainteté eſt au Seigneur*, & cette lame étoit attachée par ſes extrémitez à un ruban qui ſe noüoit par derriere la tête. Les Prêtres ne ſe découvroient jamais, & n'ôtoient point leur bonnet dans le temple, ni dans l'exercice de leur fonction. Paroître devant quelqu'un la tête découverte, eſt une incivilité encore aujourd'hui dans l'idée des Orientaux.

AN. DU M. 2513. AVANT J. C. 1487.

On fut ſix mois à faire tout ce qui concernoit le tabernacle, les ais, les voiles, les habits des Prêtres, les autels d'or, l'autel des holocauſtes, le chandelier d'or, l'arche d'alliance, & tout le reſte. On les apporta enfin à Moïſe, & il reçut ordre du Seigneur (*b*), de commencer à ériger le tabernacle le premier jour du premier mois de la ſeconde année de la ſortie d'Egypte. Il oignit d'abord d'huile ſainte, compoſée exprès (*c*), tous les vaſes

Les pieces du tabernacle ſont achevées.

(a) *Antiq. l. 3. c. 8.*
(b) *Exod. xl. 1. 2. 3. & ſeq.*
(c) *Exod. xxx. 23. & ſeq.*

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

du tabernacle. Cette onction étoit une maniere de conſécration ; & l'huile étoit un compoſé du poids de cinq cens ſicles de myrrhe, de deux cens cinquante ſicles de cinname, & d'autant de canne aromatique ; de cinq cens ſicles de caſſe aromatiqne, & d'un hin (*a*) d'huile d'olives. On en oignit auſſi dans la ſuite les Prêtres dans leur conſécration ; & Dieu avoit fait défenſe aux Iſraëlites ſous peine de mort, d'en faire de pareille pour leur uſage particulier. Après que Moïſe eut oint toutes les pieces du tabernacle, il l'érigea, tendit les voiles & les courtines, plaça l'arche & les autels.

Erection du tabernacle.

Chap. XVIII.

Conſécration des Prêtres.

Après cela il fit venir Aaron & ſes fils (*b*), en préſence de tout le peuple devant le tabernacle du témoignage ; il les fit laver & baigner tout le corps dans l'eau, puis il revêtit Aaron de ſes habits ſacrez. Enſuite il prit l'huile d'onction ; & en aiant fait ſept fois les aſperſions ſur l'autel des holocauſtes pour le ſacrifice, il l'oignit d'huile avec tous ſes vaſes ; il oignit de même, & ſanctifia le grand baſſin ou lavoir, avec la baſe qui le ſoûtenoit. Après quoi il répandit de l'huile ſur la tête d'Aaron, il l'oignit & le conſacra : Il fit enſuite approcher les fils d'Aaron, les revêtit de leurs habits, & les conſacra. Il fit amener un veau ; Aaron & ſes fils mirent leurs mains ſur la tête de cette victime, confeſſerent leurs péchez, & Moïſe l'immola en ſacrifice pour le péché. Moïſe trempa ſon doigt dans le ſang du veau, en mit ſur les cornes de l'autel, & tout autour, & répandit le reſte au pied de l'autel. Il mit ſur

(a) Le hin contenoit quatre pintes, chopine, demi-ſetier, un poiſſon, cinq pouces cubes, & un peu plus.

(b) *Levit.* VIII. 1. 13.

le feu de l'autel la graiſſe qui couvre les entrailles, l'enveloppe qui couvre le foie, les reins avec la graiſſe qui y eſt attachée. Il fit brûler tout le reſte de la victime hors du camp, la peau même, les pieds & la fiente. AN. DU M. 2514. Avant J. C. 1486.

Il immola enſuite un bélier en holocauſte. Aaron & ſes fils lui mirent les mains ſur la tête, & Moïſe l'égorgea, & en répandit le ſang autour de l'autel, & brûla toutes les chairs, les inteſtins même & les pieds, après les avoir lavez. Il immola encore un ſecond bélier deſtiné principalement à la conſécration d'Aaron & de ſes fils; les Prêtres nouvellement conſacrez, mirent les mains ſur la tête de l'hoſtie; Moïſe l'égorgea, & prenant de ſon ſang, en mit ſur l'oreille droite d'Aaron, ſur le pouce de ſa main droite & de ſon pied droit. Il en fit de même à ſes fils, & répandit le reſte du ſang ſur l'autel tout autour. Il ſépara la graiſſe de cet animal, la queuë, les reins, & l'épaule droite, & mettant tout cela ſur les mains d'Aaron, avec un pain ſans levain, un gâteau paîtri avec de l'huile, & un tourteau, Aaron les éleva devant le Seigneur par un mouvement d'agitation, aiant ſes mains conduites & ſoûtenuës par les mains de Moïſe. Il fit faire ſucceſſivement la même cérémonie, & le même mouvement aux fils d'Aaron: Puis aiant reçu tout cela de leurs mains, il le rangea ſur les victimes qui brûloient ſur l'autel des holocauſtes, où le tout fût conſumé.

Il prit pour lui la poitrine du bélier immolé pour la conſécration des Prêtres, & il l'éleva devant le Seigneur, comme la part qui lui étoit deſtinée, & en qualité de Prêtre & de conſécrateur. Puis aiant pris l'huile d'onction, & le ſang qui étoit ſur l'autel, il en fit l'aſperſion ſur Aaron & ſur ſes vêtemens, ſur les fils

AN. DU M. 2514. Avant J.C. 1486.

d'Aaron & ſur leurs vêtemens. Ainſi fut achevée la cérémonie de leur conſécration. Il ordonna enſuite à Aaron & à ſes fils de demeurer ſept jours entiers dans le parvis du tabernacle, parce qu'on devoit réïterer pendant ces ſept jours les mêmes cérémonies, & offrir les mêmes victimes que l'on vient de détailler. On doute ſi dans la ſuite il fut beſoin de conſécration nouvelle à la promotion d'un nouveau grand-Prêtre : il y a beaucoup d'apparence (*a*), que celle que reçûrent Aaron & ſes fils, fut conſidérée comme influant ſur la perſonne de tous ceux qui leur devoient ſuccéder. Nous ne voions dans l'hiſtoire des Juifs aucune trace de la réïtération de cette cérémonie. Le grand-Prêtre vivant ſe revêtoit des habits ſacrez de ſon prédéceſſeur, & entroit en exercice ſans autres formalitez.

Les Prêtres commencent à exercer leurs fonctions.

A l'égard de la conſécration des ſimples Lévites, & de leurs habits, Moïſe n'en dit rien dans l'endroit où il parle de celle des Prêtres. Mais il en parle dans le Livre des Nombres (*b*), & nous réſervons à cet endroit à en parler. On ne les conſacra qu'un mois après les Prêtres. Lorſque les ſept jours de la conſécration des Prêtres furent accomplis, Moïſe fit aſſembler le peuple (*c*) au huitiéme jour, & ordonna à Aaron & à ſes fils d'entrer dans l'exercice de leur charge & de leur ſacerdoce. Il dit à Aaron de préſenter un bélier pour l'holocauſte, & un veau pour le péché ; & il ordonna au peuple d'amener un bouc, pour être offert pour le péché, & un agneau de l'année pour l'holocauſte, & un bœuf & un bélier

(a) Voyez le Comment. ſur le Levit. VIII. *ult.*
(b) *Num.* VIII. 1. 2. 3. 4. *&c.*
(c) *Levit.* IX. 1. 2. *& ſeq.*

pour ſervir d'hoſties pacifiques ; & de joindre à chacune de ces victimes de la pure farine paîtrie avec de l'huile, & les libations de vin, & le ſel accoûtumé. Tout cela aiant été amené à la porte du tabernacle, Moïſe dit à Aaron de commencer par immoler les victimes qui étoient pour lui, & de prier pour lui-même & pour le peuple ; & après cela d'immoler celles qui étoient pour le peuple, & de prier pour lui.

AN. DU M. 2514. Avant J. C. 1486.

Aaron exécuta ponctuellement ce qui lui avoit été ordonné ; il immola toutes ces victimes les unes après les autres, ſuivant les rits qui lui avoient été montrez par Moïſe. Dieu fit alors un grand miracle pour déclarer qu'il approuvoit le ſacerdoce d'Aaron, & que l'offrande de ſes ſacrifices lui étoit agréable : Un feu ſorti & envoié du Seigneur, dévora l'holocauſte & les graiſſes qui étoient ſur l'Autel, à la vûë de tout le peuple préſent. Soit que ce feu eût paru dès le commencement des ſacrifices, comme le croient pluſieurs Interprétes, ſoit qu'il ne parût que ſur la fin, & lorſque Moïſe & Aaron étant ſortis du tabernacle du témoignage, donnerent la bénédiction au peuple, comme le récit de Moïſe ſemble l'inſinuer. On doute ſi ce feu ſortit du tabernacle, ou s'il vint du ciel ; mais on ne doute point qu'il n'ait été ſurnaturel & miraculeux. Tout le peuple qui en fut témoin, ſe jetta le viſage contre terre, & rendit gloire au Seigneur. On croit que ce feu dura ſans s'éteindre, juſqu'au tems de Salomon ; car le Seigneur avoit ordonné, que l'on conſervât toûjours ſur ſon Autel un feu qui ne s'éteignît jamais (*a*). Dieu

Le feu envoié du Ciel, conſume les ſacrifices d'Aaron.

(*a*) *Levit.* VI. 12.

AN. DU M. 2514. AVANT J. C 1486.

renouvella ce miracle à la dédicace du temple par Salomon (*a*), & encore au retour de la captivité de Babylone, à la dédicace du ſecond temple (*b*), ſous Néhemie.

Mort funeſte de Nadab & d'Abiu.

Il arriva le même jour un accident qui troubla la joie de la maiſon d'Aaron : Nadab & Abiu, deux de ſes fils, aiant voulu ſur le ſoir offrir l'encens au Seigneur (*c*) dans le Saint, ſur l'autel du parfum, ainſi que la Loi l'ordonnoit ; ſoit erreur ou négligence, ou quelqu'autre raiſon, ils prirent du feu étranger dans leur encenſoir, & voulurent ainſi entrer dans le Saint. Mais un feu ſoudain ſortit de l'autel, qui les dévora ; & ils moururent ſur le champ en préſence du Seigneur. Ils avoient pris apparemment des charbons dans quelqu'un des feux que l'on entretenoit dans le parvis, pour faire cuire les viandes, au lieu d'en prendre ſur l'autel des holocauſtes, qui avoit été allumé d'une maniere miraculeuſe. Il y en a qui croient, qu'ils n'avoient oſé ſe ſervir de celui-ci par reſpect : d'autres ſoupçonnent que peut-être ils s'étoient pris de vin, parce qu'immédiatement après, Dieu défend aux Prêtres l'uſage du vin, & de toutes liqueurs enyvrantes pendant leur ſervice dans le tabernacle (*d*). Moïſe aiant vû ce malheur, dit à Aaron : Vous voiez l'effet de ce que je vous ai dit au nom du Seigneur ; qu'il demande une ſainteté & une pureté toute ſinguliere de la part de ceux qui le ſervent. Aaron l'aiant entendu, ſe tût, & Moïſe fit emporter Nadab & Abiu hors du tabernacle, & les fit enterrer hors du camp. Il dit auſſi à Aa-

(a) 2. *Paral.* VII. 1.
(b) 2. *Machab.* 1. II. 2. 10.
(c) *Levit.* X. 1. 2. 3. *& ſeq.*
(d) *Levit.* X. 8. 9.

ron, à Eléasar & à Ithamar ses deux autres fils : Ne rasez point les cheveux de vos têtes, & ne déchirez point vos habits, de peur que le Seigneur ne vous frappe de mort, & que vous n'attiriez sa colere sur tout le peuple. Que tout Israël pleure ceux qui sont morts ; mais pour vous ne sortez point du tabernacle, ne quittez point vos habits sacrez, & ne vous abandonnez point aux pleurs ni au deüil. AN. DU M. 2514. AVANT J. C. 1436.

Défense aux Prêtres de boire du vin pendant tout le tems de leur service.

Le Seigneur dit à Aaron : Ni vous ni vos enfans, ne boirez point de vin de vigne, ni du vin de palmiers, ni aucune autre liqueur enyvrante, lorsque vous serez dans le tabernacle de l'alliance, pour y faire les fonctions de vôtre sacerdoce ; de peur que vous ne soiez punis de mort. C'est une ordonnance éternelle, qui s'observera parmi vous de race en race ; afin que vous vous trouviez toûjours en état de discerner entre ce qui est saint ou profane, entre ce qui est pur ou impur ; & d'enseigner mon peuple, lorsqu'il vous consultera sur mes loix. Moïse leur ordonna ensuite de manger dans le lieu saint les offrandes de pain, & les chairs qui restoient du sacrifice pour le péché ; parce que ces choses étoient la portion des Prêtres : mais comme la victime pour le péché avoit été brûlée, de même que l'holocauste, Aaron n'aiant pû la manger à cause de la douleur dont il étoit pénétré pour la mort de ses deux fils ; il s'excusa auprès de Moïse, & Moïse reçut son excuse.

CHAP. XIX.

Célébration de la premiere Pâque après la sortie de l'Egypte.

Le quatorziéme jour du même mois, les Israëlites célébrerent la premiere Pâque après leur sortie de l'Egypte (*a*). Or il arriva que quelques-uns se trouvant souillez pour avoir

(a) *Num.* XI. 1. 2. 3. *& seq.*

AN. DU M. 2514. AVANT J. C 1486.

touché un mort, ou pour avoir fait les funérailles de quelqu'un de leurs proches, & ne pouvant faire la Pâque ce jour-là, vinrent trouver Moïse & Aaron, & leur dirent ce qui leur étoit arrivé, demandant si cela les priveroit de la consolation d'offrir au Seigneur le sacrifice de la Pâque avec leurs freres. Moïse répondit qu'il consulteroit sur cela le Seigneur; & le Seigneur lui dit: Dites aux enfans d'Israël: Si quelqu'un d'entre vous se trouve soüillé pour avoir touché un mort; ou s'il se rencontre en voiage dans un païs étranger, & qu'il ne puisse se trouver à tems au tabernacle pour célébrer la Pâque le quatorziéme jour du premier mois; qu'il la fasse le quatorziéme du second mois, en y observant les mêmes cérémonies qu'à la premiere, & quant à l'abstinence du pain levé, & quant à l'offrande de l'hostie Pascale. Mais celui qui n'aiant aucune excuse légitime, ni de voiages, ni de soüillûres à cause d'un mort, s'abstiendra de faire la Pâque au jour ordonné, il sera exterminé du milieu de son peuple. Cette loi sera pour l'étranger, comme pour le naturel du païs, c'est-à-dire, pour le proselyte de justice & circoncis, comme pour le Juif naturel.

Depuis que le tabernacle fut dressé, il fut toûjours couvert d'une nuée, qui durant le jour paroissoit obscure & ténébreuse, & depuis le soir jusqu'au matin, paroissoit éclatante & lumineuse. Lorsque cette nuée se levoit de dessus le tabernacle, & s'avançoit, les enfans d'Israël décampoient & la suivoient jusqu'au lieu où elle s'arrêtoit, à quelque heure du jour ou de la nuit qu'elle se levât, ou qu'elle s'arrêtât. Ainsi tous leurs mouvemens étoient reglez par le Seigneur & par la nuée.

Le premier jour du ſecond mois de la ſeconde année, après la ſortie de l'Egypte, le Seigneur ordonna à Moïſe de faire un ſecond dénombrement de tout le peuple (*a*). Comme les Iſraëlites alloient ſe mettre en pleine marche pour faire la conquête du païs de Canaan, & que bien-tôt ils devoient décamper de devant Sinaï, il falloit faire une revûë générale de toute l'armée du Seigneur, comme il ſe pratique lorſqu'un Prince ſe met à la tête de ſes troupes pour commencer ſa campagne. Moïſe accompagné des Chefs des Tribus, préſida à ce dénombrement : & on n'y comprit que les hommes au-deſſus de vingt ans, & au-deſſous de ſoixante, qui étoient capables de porter les armes. Il s'y trouva le même nombre d'hommes qu'au premier dénombrement fait ſept mois auparavant, c'eſt-à-dire, ſix cens trois mille cinq cens cinquante hommes. Dans ce nombre, la Tribu de Lévi ne fut pas compriſe, comme n'étant pas ſujette aux charges de l'Etat, ni à la capitation, ni à ſervir à la guerre : elle ne prenoit pas même le rang de ſa naiſſance parmi les autres Tribus d'Iſraël dans les campemens de l'armée. Elle étoit campée tout autour du Tabernacle du témoignage, & formoit, pour ainſi dire, la maiſon du Seigneur, toûjours occupée à y faire garde, à dreſſer le Tabernacle, à le détendre & à le porter dans les marches. Dieu dit donc à Moïſe qu'il s'étoit réſervé les Lévites, au lieu des premiers-nez de tout Iſraël; car, ajoûta-t'il, tous les premiers-nez m'appartiennent, depuis que j'ai frappé tous les premiers-nez de l'Egypte. Faites donc le dénombrement de la Tribu de

AN. DU M. 2514. AVANT J.C. 1486.

Second dénombrement du peuple.

(*a*) *Num.* 1. 1. 2. 3. *&c.*

An. du M. 2514. Avant J.C. 1486.

Lévi ſéparément, & vous offrirez tous les Lévites au Grand-Prêtre Aaron, comme tenant ma place : ce ſera comme un préſent qui lui ſera offert par tous les enfans d'Iſraël, au lieu de tous leurs premiers-nez qui ſont à moi. Les Lévites ſerviront ſous les Prêtres dans mon Tabernacle, en la place de tous les enfans d'Iſraël ; ils garderont mon Tabernacle ; ils ſeront chargez de tous les vaſes ; ils obéiront aux ordres d'Aaron & des Prêtres, que j'ai établis dans mon ſacerdoce. Tout étranger qui s'approchera du ſaint miniſtere, ſera puni de mort. Les Lévites mêmes qui ne ſont pas de la famille, ni de la maiſon d'Aaron, ſeront condamnez à la mort, s'ils s'ingerent de faire les fonctions des Prêtres.

Chap. XX.

Dénombrement des Lévites.

Moïſe fit donc le dénombrement des fils de Lévi (*a*). Lévi avoit eu trois fils, Gerſon, Caath & Mérari. Gerſon campoit à l'occident du lieu ſaint ; & il étoit chargé des voiles qui couvroient le tabernacle, & de ceux qui environnoient le parvis, & des cordages qui ſervoient à les tendre. Caath campoit au midi du tabernacle ; il avoit ſous ſa garde, & portoit dans les marches les vaſes du ſaint & du ſanctuaire ; c'eſt-à-dire, l'Arche d'alliance, l'autel des parfums, la table des pains de propoſition, le chandelier d'or, l'autel des holocauſtes, & tous les vaiſſeaux qui en dépendoient. Les Prêtres enveloppoient tout cela dans des voiles, & le livroient aux Caathites, qui les portoient & en rendoient compte. Mérari campoit au nord du tabernacle, & étoit chargé des ais du tabernacle, des colomnes qui environnoient le parvis, de leurs bâtons, de leurs ba-

(*a*) *Num.* III. 1. 2. *&c.*

zes, de leurs pieux & de leurs cordages. Enfin Aaron & ſes fils, avec Moïſe & ſa famille, étoient campez à l'orient du tabernacle. AN. DU M. 2514. AVANT J.C. 1486.

Le nombre des Lévites qui furent comptez depuis un mois & au-deſſus, étoit de vingt-deux mille trois cens; & les premiers-nez d'Iſraël dont on fit le dénombrement à part, étoit de vingt-deux mille cinq cens ſeptante-trois; en ſorte que ces derniers excédoient le nombre des Lévites de deux cens ſeptante-trois perſonnes; or le Seigneur ordonna à Moïſe de faire payer cinq ſicles par tête, à ces deux cens ſeptante-trois premiers-nez (*a*), excédans la ſomme des Lévites; & de donner cet argent à Aaron & à ſes fils, comme le rachapt de ces premiers-nez, qui n'étoit pas ſuppléé par un pareil nombre de Lévites. Tout cela marquoit le ſouverain domaine du Seigneur ſur Iſraël. On comptoit dans le dénombrement tous les Lévites depuis un mois & au-deſſus, au lieu que l'on ne compta les autres Hébreux que que depuis vingt ans juſqu'à ſoixante, parce qu'il s'agiſſoit d'échanger les Lévites, contre les premiers-nez d'Iſraël; au lieu que les Iſraëlites étoient deſtinez pour ſervir à la guerre. Peu de tems après, Moïſe fit un ſecond dénombrement des Lévites depuis trente ans juſqu'à cinquante (*b*), parce qu'il s'agiſſoit de les emploier aux travaux pénibles, de porter les vaſes du tabernacle; ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne ſerviſſent à d'autres fonctions, & qu'ils ne fiſſent une eſpece d'apprentiſſage dès

(a) Les 273. premiers-nez donnerent chacun cinq ſicles, qui ſont en tout 1365. ſicles, ce qui fait de nôtre monnoie la ſomme 221. liv. 16. ſols.

(b) *Num.* IV. 1. 2. 3. &c.

l'âge de vingt-cinq ans (*a*) ; & même ſous David on les obligea d'y ſervir dès l'âge de vingt ans (*b*) ; ce qui s'obſerva toûjours dans la ſuite (*c*).

Av. J. C. 1486

Conſécration des Lévites.

Les Lévites aiant donc été ainſi choiſis, & ſéparez du reſte d'Iſraël, le Seigneur ordonna à Moiſe de faire la cérémonie de leur conſécration. Voici ce qui s'y pratiqua. On les fit venir à la porte du tabernacle avec deux bœufs ou taureaux (*d*), qu'on devoit offrir, l'un en holocauſte, & l'autre pour le péché. Ils avoient auparavant raſé tout le poil de leurs corps, ils s'étoient purifiez, & avoient lavé leurs habits. Lorſqu'ils furent arrivez à la porte du tabernacle, en préſence de tout le peuple, Moiſe les arroſa avec l'eau d'expiation, qui étoit une eſpece de leſſive, que l'on emploioit pour nettoier des ſouillûres légales. Après cela, les enfans d'Iſraël mirent leurs mains ſur la tête des Lévites, à peu près comme il ſe pratiquoit, quand on offroit des ſacrifices, & qu'on mettoit les mains ſur la tête de la victime, pour montrer que l'on ſubſtituoit en ſa place l'animal qui devoit être immolé. Ainſi les Iſraëlites offrirent au Seigneur les Lévites, comme un préſent qu'ils lui faiſoient d'un nombre de ſerviteurs pour ſervir à ſon tabernacle; Aaron reçut cette offrande au nom du Seigneur, & les Lévites mirent leurs mains ſur la tête des deux bœufs qui devoient être immolez. Après cela ils entrerent dans le tabernacle avec leurs victimes. Et s'étant préſentez à Aaron, Moiſe les prit les uns après les

(a) *Num.* VIII. 24. & *ſeq.*
(b) 1. *Par.* XXIII. 24.
(c) 2. *Par.* XXXI. 17. & 1. *Eſdr.* III. 8.
(d) *Num.* VIII.

autres ;

autres, & les éleva en l'air ; on leur fit faire certains mouvemens d'agitations vers les quatre parties du monde, comme il ſe pratiquoit quand on offroit au Seigneur certaines parties des victimes qui ſe préſentoient avec cette cérémonie ; après quoi Moïſe immola les deux bœufs, l'un en holocauſte, & l'autre pour l'expiation des péchez des Lévites. Ainſi s'acheva la conſécration des Lévites. On n'y emploia ni onction, ni aucune des autres formalitez qu'on avoit emploiées auparavant dans la conſécration des Prêtres. On ne voit pas même, que les Lévites aient eu des habits particuliers lorſqu'ils ſervoient dans le tabernacle. Moïſe n'en parle dans aucun endroit. Joſeph (*a*) nous apprend que ſous le regne du jeune Agrippa, peu de tems avant la ruine de Jeruſalem par les Romains, les Lévites demanderent à ce Prince la permiſſion de porter la tunique de lin comme les Prêtres, ce qui leur fut accordé. L'Hiſtorien ajoûte, que cela fut conſideré comme une grande innovation, & contraire aux anciens uſages que l'on n'avoit jamais abandonné impunément.

AN. DU M. 2514. Avant J. C. 1486.

CHAP. XXI.

Offrandes faites au tabernacle par les Princes des Tribus.

Le même jour, ou le lendemain du jour que les Lévites avoient été conſacrez, les Princes des Tribus d'Iſraël vinrent au tabernacle (*b*), & offrirent au Seigneur ſix chariots couverts, & douze bœufs qui les tiroient, pour ſervir aux Lévites dans les marches de l'armée, pour leur aider à voiturer les vaſes du tabernacle, qui étoient trop lourds, pour pouvoir être portez ſur les épaules. Moïſe donna aux fils de Gerſon deux de ſes chariots avec leurs bœufs,

(a) *Joſeph. lib. 20. c. 8. Antiq.*

(b) *Num. VIII. 1. 2. 3. & ſeq.*

& aux fils de Mérari les quatre autres chariots. Pour ce qui eſt des fils de Caath, il ne leur en donna point, parce que les rideaux dont ils étoient chargez, ſe pouvoient aiſément porter ſur les épaules par des hommes.

AN. DU M. 2514. Avant J.C. 1486.

Moïſe ordonna enſuite aux chefs des Tribus, de venir chaque jour faire leur offrande au nom de leur Tribu dans le tabernacle du Seigneur. Ces préſens étoient comme des marques, que les chefs des Tribus reconnoiſſoient le Seigneur pour leur Souverain, leur Roi & leur Dieu. On n'approche point des Grands dans l'Orient, ſans leur faire quelques préſens. Le premier jour Naaſſon, chef de la Tribu de Juda, vint faire ſon offrande, qui fut d'un plat d'argent du poids de cent trente ſicles, d'une patere d'argent peſant ſoixante-dix ſicles, tous deux pleins de farine, mêlée avec de l'huile pour le ſacrifice, un petit vaſe d'or du poids de dix ſicles, plein d'encens : un bœuf, un bélier, un agneau pour l'holocauſte, un bouc pour le péché, & deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs & cinq agneaux de l'année, pour les ſacrifices pacifiques. Tous les autres chefs des Tribus firent les mêmes préſens chacun en ſon jour, douze jours de ſuite ; & chaque jour on offrit au Seigneur ces ſacrifices en ſolemnité au nom de la Tribu qui les préſentoit.

Trompettes d'argent pour les aſſemblées.

Quelque tems après, Moïſe reçut ordre du Seigneur de faire deux trompettes d'argent (*a*), afin de s'en ſervir pour avertir le peuple, lorſqu'il faudroit décamper, s'aſſembler, ou marcher à la guerre, & pour la publication des Fêtes & des autres choſes qui regardent toute la

(a) *Num.* x. 1. 2. *&c.*

multitude. Les Prêtres étoient chargez de ſonner de la trompette, ſoit pour les aſſemblées de police ou de religion, ſoit pour la guerre, & les marches du peuple. Lorſqu'on ſonnoit des deux trompettes d'un ſon uniforme, c'étoit le ſignal pour les aſſemblées. Lorſque le ſon étoit plus long, plus haut & plus varié, c'étoit le ſignal pour décamper. Au premier coup de la trompette, ceux qui étoient campez à l'orient du tabernacle, levoient les premiers leurs tentes. Au ſecond coup, ceux qui étoient au midi, décampoient. Au troiſiéme coup, ceux qui étoient au couchant, & au quatriéme, ceux qui étoient au nord. On ſonnoit auſſi de la trompette au premier jour de l'année ; d'où vient qu'on appelle quelquefois ce jour-là, la fête des trompettes. On en ſonnoit auſſi aux premiers jours de chaque mois, & lorſqu'on offroit des victimes ſolemnelles pour toute la nation.

An. du M. 2514. Avant J. C. 1486.

CHAP. XXII.

Arrivée de Jétro, beau-pere de Moïſe, au camp.

Vers le même tems, Jétro beau-pere de Moïſe (*a*), aiant appris toutes les merveilles que le Seigneur avoit faites en faveur de ſon peuple, prit Séphora épouſe de Moïſe, & ſes deux fils, Gerſam & Eliézer, & vint trouver Moiſe dans le camp au pied du Mont Sinaï. Il envoia devant lui du monde pour l'avertir de ſa venuë, & auſſi-tôt Moïſe accourut au-devant de lui hors du camp, ſe proſterna en ſa préſence, l'embraſſa, & après les civilitez ordinaires, il l'introduiſit dans ſa tente, & lui raconta tout ce qui lui étoit arrivé, les travaux qu'il avoit ſoufferts dans le chemin, & les merveilles que Dieu avoit faites en faveur de ſon peuple contre les Egyptiens. Jétro s'en

(*a*) *Exod.* XVIII. 1. *& ſeq.*

AN. DU M. 2514. Avant J.C. 2486.

réjoüit & en loüa Dieu ; il offrit au Seigneur des holocauſtes & des hoſties pacifiques, & Aaron avec tous les anciens d'Iſraël vinrent manger avec lui de ces victimes en préſence du Seigneur.

Jétro conſeille à Moïſe de partager la peine du gouvernement à pluſieurs perſonnes.

Le jour ſuivant, Moïſe s'aſſit pour rendre juſtice au peuple qui demeuroit autour de lui, depuis le matin juſqu'au ſoir. Jétro aiant remarqué cela, en demanda la raiſon à Moïſe, qui lui dit : Le peuple vient pour me conſulter, & pour entendre mon jugement, tant ſur les differends qui ſe rencontrent entr'eux, que ſur tout ce qui regarde la Loi & les Commandemens de Dieu. Jétro lui remontra qu'il ſe fatiguoit mal-à-propos, que le peuple même devoit beaucoup ſouffrir d'attendre ainſi ſi long-tems devant ſon tribunal. Que cela étoit au-deſſus des forces d'un homme ſeul. Il lui conſeilla de ſe réſerver la connoiſſance des choſes qui regardent le culte & la Loi de Dieu ; & pour le reſte des affaires, de choiſir parmi le peuple des hommes éclairez, fermes, courageux, déſintéreſſez & craignans Dieu ; & de les établir pour rendre la juſtice au peuple. Que s'il arrive, ajoûta-t'il, quelque choſe de plus difficile & de plus important, qu'ils vous le rapportent ; & de cette ſorte, vous pourrez ſuffire à ce que Dieu demande de vous : le fardeau ainſi partagé, ſera plus leger ; le peuple ſera moins fatigué, & vôtre autorité diminuée ſera moins odieuſe & moins à charge. Vous établirez des chefs de mille, des chefs de cent, de cinquante, & de dix hommes : tous ces Officiers ſeront ſubordonnez les uns aux autres, & vous ſerez au-deſſus d'eux tous.

Moïſe invite Hobab à accompagner le peuple, & à lui ſervir de guide.

Moïſe exécuta le conſeil que lui donnoit Jétro ; il établit grand-nombre de Juges & d'Officiers parmi le peuple ; & bien-tôt tout le

monde s'apperçut de l'avantage de cet établiſſement. Peu de tems après (*a*), comme le peuple étoit ſur le point de partir de Sinaï (*b*), Moïſe dit à Jétro, ou plûtôt à Hobab, ſon fils, beau-frere de Moïſe, & frere de Séphora : Nous allons partir pour nous rendre au lieu que le Seigneur nous doit donner ; venez avec nous, & vous aurez part à tout le bien que le Seigneur nous a promis. Comme Hobab s'en excuſoit, Moïſe ajoûta : Ne nous abandonnez point, je vous prie : vous ſçavez tous les endroits de ces déſerts, & vous nous ſervirez de guide, & lorſque nous ſerons arrivez où nous allons, nous vous donnerons tout ce qu'il y aura de meilleur dans le païs, que nous eſpérons poſſeder. Nous ne liſons pas que Hobab ait conſenti à la demande de Moïſe ; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il ſe rendit à ſes prieres, puiſque les Cinéens deſcendus de Jétro, entrerent avec les Hébreux dans la terre de promiſſion, & qu'ils y eurent leur partage (*c*).

AN. DU M. 2514. Avant J. C. 1486.

Les Iſraëlites étant partis de Sinaï (*d*), tomberent bien-tôt dans l'impatience & dans le murmure, à cauſe de la fatigue du voiage, ce qui fut cauſe que le Seigneur envoia contr'eux un feu, qui conſuma toute l'extrémité du camp. Alors le peuple aiant crié vers Moïſe, Moïſe pria le Seigneur, & le feu fut étouffé & englouti : cet évenement fit donner à ce campement le nom de *Tabéera*, c'eſt-à-dire, embraſement. De-là ils allerent plus avant vers Pharan, & le peuple tomba de nouveau dans

CHAP. XXIII.

Départ de Sinaï.

Murmures des Iſraëlites, au campement de Tabéera.

(a) Le vingtiéme jour du ſecond mois de l'an 2514.

(b) *Num.* x. 11. 12. 29.

(c) *Judic.* i. 16.

(d) *Num.* ix. 1. 2.

AN. DU M. 2514 AVANT J.C. 1486.

le murmure (a); car une troupe de menue populace qui étoit ſortie de l'Egypte avec eux, aiant une ardente envie de manger de la chair, s'aſſit, & ſe mit à pleurer, & les enfans d'Iſraël s'étant joints à eux, ils commencerent à ſe plaindre, & à dire : Nous nous ſouvenons des oignons que nous mangions en Egypte, ſans qu'il nous en coutât rien; nous penſons aux concombres, aux poireaux & à l'ail que nous y avions en abondance. Qui nous donnera de la viande à manger? Nôtre ame eſt toute extenuée : nous ne voions ici que de la manne. Moïſe oüit les plaintes du peuple qui pleuroient tous à la porte de leurs tentes, & leur murmure lui parut inſupportable. Il en témoigna ſa douleur à Dieu, & lui dit : Pourquoi avez-vous accablé vôtre ſerviteur de douleur & d'affliction? & pourquoi avez-vous mis ſur moi le poids de tout ce peuple? Pourquoi ne trouvai-je point grace à vos yeux? Eſt-ce-moi qui ai conçû, ou engendré toute cette grande multitude, pour me dire comme vous faites : Portez-les dans vôtre ſein comme une nourrice porte ſon enfant, & menez-les dans le païs que j'ai promis à leurs Peres? Où prendrai-je de la chair pour nourrir tout ce peuple? Je ne puis ſeul ſoûtenir cette charge; ſi ce n'eſt point vôtre volonté de m'en décharger, je vous prie de me tirer de ce monde, afin que je ne ſois pas accablé de tant de peines.

Le Seigneur lui répondit : Appellez les ſoixante & dix anciens d'Iſraël, qui ſont les Chefs du peuple, & aſſemblez-les à l'entrée du tabernacle de l'alliance; je deſcendrai, & je leur communiquerai de l'eſprit qui eſt en vous, afin

(a) *Num.* XI. 4.

qu'ils vous aident à porter le poids de ce peuple, & que vous n'en ſoiez pas trop ſurchargé. Vous direz auſſi au peuple : Purifiez-vous, & tenez-vous prêt pour recevoir ce que le Seigneur doit vous envoier : il a entendu vôtre murmure, & il a réſolu dans ſa colere de vous donner de la chair, non pour en manger un jour ou deux, ou cinq, ou dix, ou vingt jours ; mais un mois entier, juſqu'à ce qu'elle vous ſorte par les narines, & que vous en ſoiez dégoûtez ; parce que vous avez mépriſé le Seigneur, en diſant : Pourquoi nous a-t'on tirez de l'Egypte ? Moiſe répondit : Seigneur, ce peuple eſt de ſix cens mille hommes, & vous dites : Je leur donnerai de la viande à manger pendant un mois ? Faudra-t'il tuer une multitude de bœufs & de moutons, ou ramaſſera-t'on tous les poiſſons de la mer pour les raſſaſier. Le Seigneur lui répondit : La main du Seigneur eſt-elle affoiblie ? Vous allez voir ſi l'effet ſuivra ma parole.

AN. DU M. 2514. AVANT J. C. 1486.

Moïſe aſſembla le peuple, & lui rendit compte de ce que le Seigneur lui avoit dit ; après quoi il choiſit ſoixante & dix anciens d'Iſraël, auſquels le Seigneur communiqua une partie de l'eſprit qui étoit ſur Moïſe ; & auſſi-tôt ces hommes commencerent à prophétiſer, & continuerent toûjours depuis à donner des marques de la préſence de l'eſprit ſaint en eux. Or il arriva que deux hommes, dont l'un ſe nommoit Eldad, & l'autre Médad, qui étoient demeurez dans le camp, & qui n'étoient pas venus à l'aſſemblée, quoiqu'ils euſſent été déſignez dans le nombre des ſoixante & dix (*a*),

Dieu communique ſon eſprit à ſoixante & dix anciens d'Iſraël, pour ſoulager Moïſe dans le gouvernement du peuple.

(*a*) *Ita Cyrill. Jeroſol. Catec.* x. *Cyril. Alex. ad Johan.* xx. 22. Theodoret & d'autres croient, que ces deux étoient pardeſſus le nombre de ſoixante & dix.

AN. DU M. 2514. AVANT J. C. 1486.

furent auſſi remplis de l'eſprit de prophétie ; & comme ils prophétiſoient dans le camp, un jeune homme accourut à Moïſe, & lui dit : Eldad & Médad prophétiſent dans le camp. Joſué auſſi-tôt lui dit de les empêcher ; mais Moïſe lui répondit : Pourquoi avez-vous de la jalouſie pour moi ? Plût à Dieu que tout le monde prophétisât, & que le Seigneur donnât ſon eſprit à tout le peuple. Saint Jerôme croit (*a*), qu'ils étoient demeurez dans le camp par modeſtie, ſe croiant indignes de l'honneur que Moïſe vouloit leur faire. Quelques-uns (*b*) ont cru qu'Eldad & Médad étoient fils d'Amram, & d'une autre femme qu'il épouſa, dit-on, après avoir répudié Jocabed ſa tante, à la remontrance de Moïſe, qui lui fit connoître que ce mariage étoit défendu. On montroit autrefois un livre ſous le nom d'Eldad & de Médad, qui eſt cité par Hermas, auteur du premier ſiécle (*c*) ; mais ce livre & la tradition que l'on vient de rapporter, ne méritent aucune créance.

Dieu envoie des cailles pour la nourriture des Iſraëlites.

Le peuple étant retourné dans ſes tentes, le Seigneur fit lever un vent impétueux, qui emporta des cailles de delà la mer rouge, juſques dans le camp d'Iſraël, qui étoit alors dans l'Arabie pétrée. Il en vint une ſi grande quantité tout autour du camp, qu'elles couvroient l'eſpace d'une journée de chemin ; & comme elles étoient extrêmement laſſes, & qu'elles ne voloient que foiblement, & ſeulement à la hauteur de deux coudées, ou de trois à

(a) *Hieronym. Ep.* 127. *manſione* 13.

(b) *Author. tradition. Hebraic. in* 1. *Par.* IV. 17.

(c) *Hermas Paſtor. l.* 1. *viſione* 2. *c.* 5. Prope eſt Dominus convertentibus, ſicut ſcriptum eſt in Heldam & Modal, &c.

quatre pieds (*a*) de terre, le peuple en prit durant tout le reſte du jour, & pendant la nuit ſuivante, une ſi prodigieuſe multitude, que ceux qui en avoient amaſſé le moins, en avoient dix chomers, c'eſt-à-dire, dix meſures chacune de 298. pintes, chopine, demi-ſetier & un peu plus; ce qui paroît incroiable; & ce qui a fait croire à d'habiles Interprétes, qu'il faudroit traduire dix monceaux, au lieu de dix chomers; mais les dix monceaux par tête, ou même, ſi l'on veut, par famille, nous donnent encore l'idée d'une prodigieuſe quantité de cailles, dans un camp de plus de deux millions de perſonnes. Elle fut telle cette quantité, que les Hébreux ne pouvant les manger toutes aſſez tôt, en firent ſécher un grand nombre autour du camp. Mais la chair de ces oiſeaux étoit encore entre leurs dents, & ils n'avoient pas achevé de la manger, que la fureur de Dieu s'enflamma contre Iſraël, & les frappa d'une maladie qui en fit mourir un très-grand nombre, ce qui fit donner à ce lieu le nom de *ſépulcre de concupiſcence.*

AN. DU M. 2514. Avant J. C. 1486.

Etant partis delà, ils arriverent à Cadesbarné, & delà à Hazeroth (*b*), où ils demeurerent quelque tems. Comme ils étoient en ce lieu, Marie & Aaron murmurerent contre Moïſe, à cauſe de Séphora ſa femme; ils trouverent mauvais qu'il eût épouſé une femme de la race de Madian fils de Chus; car Séphora étoit arrivée depuis peu au camp, comme nous l'avons vû; & les Hébreux avoient un très-grand éloignement pour les étrangers, ſur tout pour la race de Cham, d'où étoit ſorti

CHAP. XXIV.

Murmure d'Aaron & de Marie contre Séphora, femme de Moïſe.

(a) *Num.* XI. 31. *& ſeq. Pſalm.* LXXV. 19.

(b) *Num.* XII.

Chus. Ils crurent donc que Moïſe auroit dû renvoier Séphora avec ſon pere Jétro, au lieu de la retenir & de la mener avec lui. Peut-être auſſi que Séphora avoit donné quelque occaſion à ce murmure, en parlant avec trop de complaiſance des graces que Dieu faiſoit à ſon mari. Marie & Aaron dirent donc : Le Seigneur n'a-t'il parlé qu'à Moïſe ? Ne nous a-t'il pas auſſi parlé comme à lui ?

AN. DU M. 2514. Avant J.C. 1486.

Moïſe qui étoit le plus doux de tous les hommes, ne releva point ce que ſon frere & ſa ſœur avoient dit contre lui : mais le Seigneur prit ſa défenſe, & ordonna à Aaron & à Marie de venir ſeuls avec Moïſe au tabernacle de l'alliance. Ils y vinrent, & la gloire du Seigneur aiant paru dans la colomne de nuée, il parla en ces termes à Aaron & à Marie : S'il ſe trouve parmi vous un Prophéte du Seigneur, je lui apparoîtrai en viſion, & je lui parlerai en ſonge : mais il n'en eſt pas ainſi de mon ſerviteur Moïſe, qui eſt le fidéle miniſtre de toute ma maiſon : je lui parle bouche à bouche ; il voit le Seigneur clairement, & non ſous des énigmes & des figures. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre Moïſe mon ſerviteur ? Auſſi-tôt le Seigneur ſe retira en colere, & la nuée s'éloigna du tabernacle ; & tout d'un coup Marie parut toute blanche de lépre, comme la neige. Aaron l'aiant vûë en cet état, dit à Moïſe : Seigneur, je vous prie de nous pardonner la faute que nous avons faite, & que celle-ci ne devienne pas comme un cadavre horrible à voir, ou comme un avorton qui eſt rejetté avec horreur. Vous voiez que la lépre lui a mangé la moitié du corps. Alors Moïſe cria au Seigneur, & lui demanda inſtamment la guériſon de Marie : mais le Seigneur répondit ; Si elle avoit offenſé ſon pere,

& que ſon pere lui eût craché au viſage, n'auroit-elle pas dû demeurer au moins ſept jours couverte de confuſion? Qu'elle demeure donc ſept jours hors du camp, & après cela on la fera revenir. Marie demeura donc hors du camp pendant ſept jours, & le peuple ne décampa point de ce lieu, juſqu'à ce qu'elle fût rappellée. AN. DU M. 2514. AVANT J.C. 1486.

CHAP. XXV.

Le peuple étant dans le déſert de Pharan (*a*), aux environs de Cadesbarné, le Seigneur dit à Moïſe d'envoier des hommes pour conſiderer le pays de Canaan, qu'il devoit donner aux Iſraëlites. Moïſe choiſit donc douze hommes, un de chaque Tribu, & les envoia avec ordre de bien examiner la nature du païs, la force des Villes, la valeur des habitans, les qualitez du terrein, s'il eſt fertile ou non, & d'apporter des fruits du païs, afin d'en faire voir la montre au peuple. Or c'étoit le tems des premiers raiſins. Au nombre de ces députez étoient Caleb, fils de Jéphoné, de la Tribu de Juda, âgé alors de quarante ans (*b*), & Oſée fils de Nun de la Tribu d'Ephraïm, à qui Moïſe donna alors le nom de Joſué. On marque ces deux envoiez en particulier, à cauſe qu'ils ſont célébres dans le reſte de cette hiſtoire. Ils entrerent donc dans le païs de Canaan, & le parcoururent pendant quarante jours, dans toute ſa longueur, depuis le déſert de Sin, au midi de ce païs, juſqu'à Rohob ſur le chemin d'Emath, au pied du Liban, à l'extrémité ſeptentrionale du païs. Au retour ils paſſerent par le torrent, ou la vallée du raiſin, d'où ils emporterent une branche de vigne avec ſon rai- Moïſe envoie des députez pour conſidérer la terre de Canaan.

(*a*) *Num.* XIII. 1. 2. 3. (*b*) *Joſué*, XIV. 7.

AN. DU M. 2514. AVANT J. C. 1486.

ſin, qu'ils porterent à deux ſur un bâton, à cauſe de ſa groſſeur, & pour ne le pas froiſſer. Il eſt certain qu'en ce païs-là on voit de fort gros raiſins, comme le témoignent les voiageurs.

Retour des députez. Murmure du peuple. Caleb tâche de l'appaiſer.

Ces hommes revinrent au camp à Cadeſbarné, quarante jours après leur départ; ils firent leur rapport à Moïſe, à Aaron & à tout le peuple. Ils leur montrerent des fruits du païs qu'ils avoient parcouru, & leur dirent : C'eſt un païs où coulent véritablement des ruiſſeaux de miel & de lait; mais il y a des habitans très-forts, & des Villes bien fortifiées. Nous y avons vû des géans de la race d'Enach. A ces mots, les Iſraëlites commencerent à ſe mutiner contre Moïſe, comme s'il eût voulu les engager dans une entrepriſe impoſſible. Mais Caleb pour les appaiſer & pour réprimer leur murmure, les exhortoit à ne rien craindre, & aſſuroit que rien ne ſeroit plus aiſé que de ſe rendre maître de ce païs. Les autres qui avoient été avec lui, dirent au contraire : Il nous eſt impoſſible de faire la conquête de cette terre; le peuple en eſt plus fort & plus vaillant que nous; la terre que nous avons conſiderée, dévore ſes habitans; ceux qui l'habitent, ſont d'une grandeur extraordinaire; nous y avons vû des géans de la race d'Enach, qui ſont d'une hauteur monſtrueuſe, & auprès deſquels nous ne paroiſſions que comme des ſauterelles.

Tout le peuple ſe mit donc à crier (a), & ils pleurerent toute la nuit, en diſant : Plût à Dieu que nous fuſſions morts dans l'Egypte; & puiſſions-nous plûtôt mourir dans cette vaſte ſolitude, que non pas que le Seigneur nous

(a) *Num.* XIV.

faſſe entrer dans ce païs, où nous périrons par l'épée, & où nos femmes & nos enfans ſeront emmenez captifs ? Ne vaut-il pas mieux nous en retourner en Egypte ? Et ils ſe dirent l'un à l'autre, établiſſons-nous un chef & retournons-nous-en en Egypte. Moïſe & Aaron les entendant, ſe jetterent le viſage contre terre devant toute l'aſſemblée pour les détourner de cette réſolution ; & Joſué & Caleb, qui étoient du nombre de ceux qui avoient conſideré le païs, déchirerent leurs habits, & dirent à toute la multitude : La terre dont nous avons fait le tour, eſt excellente : Si le Seigneur nous eſt favorable, rien n'eſt plus aiſé que de nous en rendre maîtres ; ne murmurez point contre le Seigneur, & ne craignez point les Cananéens, nous pouvons les dévorer comme le pain ; toute leur force les a abandonnez, & le Seigneur eſt avec nous, ne craignez point.

An. du M. 2514. Avant J.C. 1486.

Alors le peuple jettant de grands cris, prit des pierres, & vouloit les lapider. Mais la gloire du Seigneur aiant paru dans la nuée ſur le tabernacle de l'alliance, cette vûë réprima la violence du peuple, & le Seigneur dit à Moïſe : juſqu'à quand ce peuple m'outragera-t'il par ſes diſcours ? Juſqu'à quand ne croira-t'il pas en moi, après tous les prodiges que j'ai fait en leur préſence ? Je vais les frapper de peſte & les exterminer. Et pour vous, je vous établirai Prince d'un autre peuple, plus fort & plus grand que celui-ci. Moïſe répondit : Vous voulez donc que les Egyptiens, du milieu deſquels vous avez tiré ce peuple, & que les habitans du païs de Canaan, qui ont appris que vous êtes au milieu d'Iſraël, que vous vous y faites voir face à face, que vous le couvrez de vôtre ombre, que vous marchez devant eux pendant le jour comme une

AN. DU M. 2514. Avant J.C. 1486.

nuée, & pendant la nuit comme une colomne de feu; vous voulez, dis-je, qu'ils apprennent que vous avez fait mourir tout ce peuple comme un ſeul homme dans le déſert, & qu'ils diſent : Il les a fait périr, parce qu'il ne pouvoit les faire entrer dans le païs qu'il leur avoit promis. Que le Seigneur faſſe donc aujourd'hui éclater la grandeur de ſa puiſſance en pardonnant à ſon peuple.

Dieu condamne les Iſraëlites rebelles à mourir dans le déſert.

Le Seigneur répondit : Je lui ai pardonné, ſelon vôtre parole, moi qui ſuis le Dieu vivant, & toute la terre ſera remplie de ma gloire ; mais je jure qu'aucun de ceux qui ont vû l'éclat de ma gloire à Sinaï, qui ont été témoins des prodiges que j'ai fait dans le déſert & dans l'Egypte, qui m'ont déja tenté dix fois, & ont toûjours été rebelles à ma voix, qu'aucun de ceux-là ne verra la terre que j'ai promiſe à leurs peres, non aucun de ceux qui m'ont outragé de paroles, ne la verra. Quant à Caleb & à Joſué qui étant animez d'un autre eſprit, ſont demeurez attachez à moi, & ont été obéïſſans à mes ordres, je les ferai entrer dans ce païs, eux & leur poſtérité le poſſederont. Retournez donc en arriere dans le déſert par le chemin de la mer rouge, de peur que les Amalécites & les Cananéens qui demeurent dans les vallées, ne viennent fondre ſur vous.

Et à l'égard des Iſraëlites, dites-leur : Je ſuis le Dieu vivant : Je jure par moi-même, que je vous traiterai ſelon le ſouhait que je vous ai entendu faire. Vos corps ſeront étendus morts dans ce déſert ; nul de vous n'entrera dans le païs que je vous avois promis ; nul de tous ceux dont on a fait le dénombrement depuis vingt ans & au-deſſus ; mais j'y ferai entrer vos petits enfans, dont vous avez dit, qu'ils ſeroient en proie à vos ennemis ;

ils verront ce païs & le poſſederont ; pour vous, vous périrez dans ce déſert : vos cadavres y demeureront étendus, & y ſeront conſumez ; & vos enfans y ſeront errans & vagabons pendant quarante ans, autant d'années, que vous avez mis de jours à conſiderer ce païs. Vous porterez pendant quarante ans la peine de vôtre iniquité, & vous ſaurez quelle eſt ma vengeance. En exécution de ces menaces, les hommes qui avoient été envoiez pour conſiderer le païs de Canaan, furent frappez du Seigneur, & moururent dans le déſert, il n'y eut que Caleb & Joſué d'épargnez. Les Juifs célébrent encore à préſent un jeûne en mémoire de cet accident.

An du M. 2514 Avant J. C. 1486.

Moïſe aiant fait le rapport de toutes ces choſes au peuple, ils en furent fort affligez, & il y eut un très-grand deüil parmi eux. Le lendemain au matin, ils monterent ſur le ſommet de la montagne, & dirent : Nous ſommes prêts d'aller au lieu que le Seigneur nous a promis. Nous reconnoiſſons que nous avons péché : Mais Moïſe leur dit : Pourquoi contrevenez-vous à la parole du Seigneur ? Cette entrepriſe vous réüſſira mal. Gardez-vous bien d'avancer dans ces montagnes, car le Seigneur n'eſt point avec vous ; ſi vous avancez, les Amalécites, & les Cananéens tomberont ſur vous, & vous ſerez paſſez au fil de l'épée ; parce que vous avez été rebelles au Seigneur, & que le Seigneur s'eſt retiré de vous. Mais étant remplis d'orgueïl & de préſomption, ils s'opiniâtrerent à vouloir paſſer les montagnes, & les Amalécites & les Cananéens, qui tenoient les défilez, & qui avoient occupé les hauteurs, fondirent ſur eux, les battirent & les pourſuivirent juſqu'à Horma ; cependant l'arche du Seigneur & Moïſe ne ſortirent point du camp,

AN. DU M. 2514. Avant J. C 1486.

CHAP. XXVI.

Départ des Iſraëlites de Cadeſbarné.

Les Iſraëlites demeurerent aſſez long-tems à Cadesbarné (a), & aux environs; de là ils partirent pour aller à Rethma (b), de Rethma à Rémon-Pharez, à Lebna, à Reſſa, à Céelatha, ou Céïlat, à Sépher, à Adar, ou Arada, à Maceloth, à Horma, à Tahad, à Tharé, à Metec, ou Methca, à Heſmona, de là ils revinrent à Mozeroth, apparemment le même que Hazeroth, puis à Benejacan, à Gadgad, à Jétébata, à Hébron, à Elat, à Aſiongaber, au bord de la mer rouge ſur le golphe Elanitique, de là à Mozeroth près de Cadés pour la derniere fois. Mais cela n'arriva que la quarantiéme année de leur voiage dans le déſert. Durant tout ce tems il arriva bien des choſes, & Moïſe publia bien des Loix, que nous ne devons pas paſſer ſous ſilence: Comme on ne ſçait ni le tems, ni l'occaſion de la plûpart de ces Loix, nous allons en donner tout de ſuite un précis; afin que le lecteur ſe forme une juſte idée de la République des Hébreux, conſiderée tant ſelon le civil, que ſelon le ſacré.

Précis des Loix de Moïſe.

Dieu ſe déclare le Roi, le Maître, le Seigneur & le Protecteur de la race d'Abraham, en vertu de l'alliance faite avec ce Patriarche, & renouvellée d'une maniere plus ſolemnelle à Sinaï, lorſqu'il donna la Loi à Moïſe. Il demande les adorations, les reſpects, l'amour de ſon peuple, avec défenſe d'adorer, de repréſenter les Dieux des nations, & même de prononcer leurs noms. Il veut qu'on jure en ſon nom, lorſqu'on eſt obligé de jurer, & défend de jurer jamais par les Dieux étrangers.

(a) *Deut.* 1. 46.
(b) *Num.* XXXIII. 18. *& ſeq.*

Le blaſphême contre Dieu eſt puni de mort. Les faux ſermens, les juremens en vain, les menſonges, les calomnies ſont très-expreſſément défendus. Il n'impoſe point d'obligation de lui faire des vœux; mais auſſi-tôt qu'on les a faits, il veut qu'on ſoit fidéle à les exécuter. Il condamne ceux qui le tentent, & qui doutent de ſon pouvoir ſouverain; ceux qui conſultent les Magiciens, les Devins, les Aſtrologues, les faux Prophétes, les diſeurs de bonne avanture; en un mot, toutes les ſortes de magies & de ſuperſtitions. Il défend d'obſerver les ſonges, de pratiquer les cérémonies des Idolâtres en ſe coupant les cheveux en rond, & en ſe faiſant des inciſions & des ſtigmates en l'honneur des faux Dieux. Il condamne à la mort les Magiciens, les Devins, les faux Prophétes, qui veulent induire le peuple à l'idolâtrie. Il dévouë à l'anathême & les peuples & les Villes, qui s'abandonnent au culte des Idoles. Il veut que les Iſraëlites étudient ſa Loi jour & nuit, qu'ils la portent ſur leur poignet & ſur leur front, & qu'ils l'écrivent ſur les montans de leurs portes.

Précis des Loix de Moïſe.

Magiciens, Devins, Aſtrologues, punis de mort.

Il ordonne que l'on ne lui offre des ſacrifices, & qu'on ne lui érige des autels, que dans un ſeul lieu qu'il aura choiſi. Que tout ce qu'on tuëra d'animaux dans le déſert, ſoit amené à la porte du tabernacle, ſous peine pour le contrevenant, d'être puni comme homicide. Il défend de planter des bois autour de ſon autel; il veut que chaque Iſraëlite paroiſſe trois fois l'année dans le lieu qu'il marquera pour ſon culte; & défend d'y paroître les mains vuides. Il veut que ſon peuple apporte à ſon temple les prémices & les dîmes deſtinées pour l'entretien de ſes Prêtres & de ſes Lévites. C'étoit une marque de leur dépendance, & une reconnoiſ-

Dieu veut qu'on ne lui ſacrifie qu'en un ſeul lieu.

Précis des Loix de Moïse.

sance que le païs qu'ils poſſedoient, étoit au Seigneur. C'eſt auſſi dans le temple, qu'on devoit faire chaque année des feſtins de Religion, où l'on invitoit le Lévite, le pauvre, la veuve & l'orphelin. Tous les trois ans au lieu de venir faire ces repas dans le temple, chacun pouvoit les faire dans le lieu de ſa demeure. Tous les premiers-nez étoient dévouez au Seigneur; il falloit, ou les lui offrir, ou les racheter.

Diverſes ſortes de ſacrifices. Ce qui en revenoit aux Prêtres.

La Tribu de Lévi toute entiere, étoit conſacrée au ſervice du Seigneur. Aaron & ſes fils & ſes deſcendans étoient ſes Prêtres; & les autres familles des Lévites étoient emploiées au ſervice du temple, ſous le commandement des Prêtres. Ceux-ci avoient ſeuls le droit d'offrir le ſang, la graiſſe, & les autres parties des ſacrifices qui ſe conſumoient ſur l'autel. Eux ſeuls entroient dans le Saint pour y brûler l'encens, pour y allumer des lampes, pour y préſenter les pains devant le Seigneur tous les jours de Sabbat. Ils avoient certaines parties des victimes pour leur ſalaire. Dans les ſacrifices expiatoires pour le péché, la plus grande partie de la victime étoit aux Prêtres. Dans les ſacrifices pacifiques ou de dévotion, ou pour actions de grace, ils avoient l'épaule droite, & la poitrine; le reſte étoit au profit de celui à qui l'hoſtie appartenoit. On en brûloit ſimplement les graiſſes ſur l'autel, & on en répandoit le ſang au pied de l'autel. Les holocauſtes étoient entierement conſumez ſur le feu, & le Prêtre ne profitoit que de la peau de l'hoſtie.

Les Prêtres ne pouvoient manger les animaux offerts en ſacrifices pour le péché, que dans le lieu Saint, & il n'étoit pas permis d'en porter au-dehors. Mais pour les animaux offerts en ſacrifices pacifiques, ils pouvoient en manger dans leur maiſon, de même que leurs

femmes & leurs enfans, & leurs eſclaves, mais non pas l'ouvrier à gage, ni le mercenaire. Il en étoit de même des prémices, des dimes, des offrandes, & des choſes voüées au Seigneur. Un Prêtre qui auroit mangé des choſes ſanctifiées, c'eſt-à-dire, des hoſties pacifiques durant ſon impureté, étoit puni du dernier ſupplice. La fille du Prêtre dès qu'elle étoit mariée à un homme qui n'étoit pas de la race Sacerdotale, ne pouvoit plus uſer des choſes ſanctifiées : mais elle le pouvoit lorſqu'elle étoit veuve, ou répudiée, & qu'elle étoit par-là rentrée dans la maiſon de ſon pere. Les arbres nouvellement plantez, paſſoient pour impurs pendant les quatre premieres années, tout le fruit qu'ils portoient étoit au Seigneur; le propriétaire n'avoit droit d'en goûter, que la cinquiéme année.

Précis des Loix de Moïſe.

CHAP. XXVII.

Un Prêtre ne pouvoit épouſer une femme de mauvaiſe vie, ni une femme répudiée. Si la fille d'un Prêtre deshonoroit la maiſon de ſon pere par quelque impudicité, elle étoit brûlée vive. Dans tous les ſacrifices on emploioit le ſel, le vin & la farine, comme des aſſaiſonnemens aux viandes qu'on immoloit. On n'y offroit jamais ni huile ſeule, ni levain; mais on pouvoit offrir des gâteaux frottez d'huile, ou de la farine arroſée d'huile. C'étoit aux frais des Prêtres, que s'offroient les holocauſtes perpetuels du ſoir & du matin, qui conſiſtoient en deux agneaux avec les libations ordinaires. L'Ecriture marque pluſieurs défauts qui rendoient les victimes impures pour les ſacrifices; & pluſieurs autres défauts du corps, qui excluoient les Prêtres de l'exercice de leur ſacerdoce. Dieu n'avoit aſſigné de partage en fonds de terre ni aux Prêtres, ni aux Lévites : mais il avoit abondamment fourni à leur ſubſiſtance

Les Prêtres ne peuvent épouſer une femme de mauvaiſe vie.

Défauts qui excluoient les Prêtres de l'exercice du Sacerdoce, & qui rendoient les victimes incapables d'être offertes en ſacrifice.

Précis des Loix de Moïse.

par les prémices, les dîmes, les offrandes, les premiers-nez, les choſes voüées qui leur appartenoient par les vœux, & les parties des victimes qu'on leur donnoit pour leur peine. Il leur avoit auſſi aſſigné quarante-huit Villes pour leur demeure, avec mille coudées de terrein autour de ces Villes. De ces quarante-huit Villes, il y en eut ſix d'aſſignées à ſervir d'azile à ceux qui avoient commis un meurtre caſuel & involontaire, & treize pour ſervir de logemens aux familles des Prêtres.

Villes aſſignées pour la demeure des Prêtres.

Dans toutes les Villes, lorſqu'on paîtriſſoit de la pâte, on en donnoit toûjours une petite quantité aux Lévites. On avoit fixé cette portion au-deſſus de la quarantiéme, & au-deſſous de la cinquantiéme partie de ce que l'on paîtriſſoit; outre les parties des victimes que l'on immoloit dans le temple, & que l'on préſentoit aux Prêtres pour leur ſalaire, on devoit auſſi leur donner dans toutes les Villes où l'on tuoit quelques animaux, l'épaule, le ventricule, & les machoires. Ils avoient de plus quelque part à la laine des moutons que l'on tondoit; ils recevoient la dîme non ſeulement des grains & des fruits de la campagne, mais auſſi des animaux. On prenoit pour eux la dixiéme piece de bétail qui venoit, ſans choiſir. C'étoit les Lévites qui levoient les dîmes, & les prémices, & lorſqu'ils les avoient ramaſſées, ils en mettoient à part la dixiéme partie pour les Prêtres.

Revenus des Prêtres.

Les Prêtres ſervoient dans le Temple par quartier.

Ils ſervoient les uns & les autres dans le temple par quartier; ils entroient en ſervice le ſamedi, & en ſortoient le même jour. Ils ſervoient depuis l'âge de vingt-cinq ou trente ans, juſqu'à cinquante. Du tems de David, on les obligea de ſervir dès l'âge de vingt-ans: ceux qui jugeoient à propos de s'attacher pour

toute leur vie au ſervice du temple, ne pouvoient en être empêchez. Une des principales fonctions des Prêtres & des Lévites après le miniſtere ſacré, étoit de juger & d'inſtruire les peuples. Ils avoient une fort grande autorité, même pour le civil, & beaucoup de part au gouvernement, ſur-tout avant l'établiſſement des Rois. Le Roi nouvellement élevé à la royauté, recevoit de leur main le volume de la Loi qu'il faiſoit tranſcrire pour ſon uſage. La diſtinction des differentes ſortes de lépre & d'impureté, les cauſes de divorce, l'épreuve des eaux de jalouſie, tout ce qui regardoit les vœux des Nazaréens, la déciſion des cas concernans la Loi, étoient de leur reſſort.

Précis des Loix de Moïſe.

Il étoit enjoint aux Iſraëlites de déférer aux ordres du grand-Prêtre, ſous peine de la vie. Il avoit ſeul le privilege d'entrer dans le ſanctuaire, & cela ſeulement une fois l'année, au jour de l'expiation ſolemnelle. Il étoit le chef de la juſtice, il devoit être ſorti d'une femme de ſa tribu & de ſa race, que ſon pere auroit épouſé vierge. Il y avoit pluſieurs défauts corporels qui excluoient de cette ſouveraine dignité, & dont le grand-Prêtre devoit être exemt. Dieu avoit attaché à ſa perſonne l'oracle de la vérité, en le revêtant de l'Urim, & Thumim, & de l'Ephod, par le moyen deſquels il répondoit ſur l'avenir. Toute ſorte de deuil, même celui pour ſon pere, lui étoit interdit. Il n'entroit jamais dans un lieu où étoit un mort. Nous avons vû ci devant, quelle étoit la magnificence de ſon habit de cérémonie : C'étoit lui qui benifloit tout le peuple avec grande pompe dans les aſſemblées générales de toute la nation.

Privilege du grand Prêtre pour le civil.

Tous les Prêtres Hébreux en général, gar-

Précis des Loix de Moïse.

doient la continence pendant tout le tems qu'ils ſervoient dans le temple. Les ſouillures même caſuelles & involontaires, les rendoient incapables d'exercer leurs fonctions ; ils s'abſtenoient de vin, & marchoient nuds pieds pendant le tems de leur miniſtere. Ils mangeoient & couchoient dans le temple pendant les ſept jours de leur ſervice ; & il ne leur étoit pas permis de paroître au-dehors avec leurs habits de cérémonie.

Continence des Prêtres dans le Temple.

Sortes d'animaux qui s'offroient en ſacrifices.

Parmi les Hébreux, on n'offroit en ſacrifices que trois ſortes d'animaux à quatre pieds ; ſçavoir, des bœufs, des agneaux ou des boucs ; ſous le nom de bœufs, on comprend le veau, la vache, le taureau ; ſous celui d'agneaux, on entend le bélier & les brébis ; & ſous le nom de boucs, les chévres & les chevreaux. Il y avoit auſſi certains cas, où l'on offroit des oiſeaux purs, ſoit domeſtiques ou ſauvages. Ils n'avoient que trois ſortes de ſacrifices ; 1°, L'holocauſte où toute la victime étoit conſumée ſur le feu ; on en ôtoit ſeulement la peau. 2°. Le ſacrifice pour le péché, ou le ſacrifice d'expiation ; & 3°. le ſacrifice pacifique ou de dévotion, pour rendre graces à Dieu, pour lui demander quelque faveur, ou ſimplement pour reconnoître ſon ſouverain domaine. Je n'entre point dans le détail des cérémonies des ſacrifices ; cela ne regarde pas directement l'hiſtoire.

Il y avoit trois grandes fêtes principales parmi les Iſraëlites, dans leſquelles tous les mâles depuis l'âge de douze ans & au-deſſus, étoient obligez de ſe préſenter devant le Seigneur dans le lieu qu'il avoit deſtiné. Ce lieu depuis le tems de David, fut le Temple de Jéruſalem : auparavant c'étoit les différens endroits où ſe trouvoient l'Arche d'Alliance & le tabernacle.

Précis des Loix de Moïse.

CHAP. XXVIII.

La premiere de ces solemnitez se célébroit le 15. de Nisan, qui étoit le premier mois de l'année sainte, & qui répondoit à nôtre mois de Mars. Elle étoit instituée en mémoire du passage de l'Ange exterminateur, qui mit à mort les premiers-nez des Egyptiens, & épargna ceux des Hébreux. Ce qu'il y avoit de plus remarquable dans cette fête, étoit, 1°. L'immolation de l'Agneau Paschal; 2°. L'usage des pains sans levain, qui duroit pendant sept jours que duroit la fête; & 3°. l'offrande d'une gerbe d'orge qui s'offroit dans le Temple le second jour de la fête, ou le seize de Nisan, & qui étoit comme les prémices de la moisson des orges. Il y avoit quelques sacrifices particuliers ordonnez pour cette fête, qu'il seroit trop long de rapporter. On a vû ci-devant, que ceux qui ne s'étoient pas trouvez en état de célébrer la Pâque le 15. de Nisan, la faisoient le 15. du second mois. Mais ils étoient toûjours obligez à l'abstinence du pain levé pendant les sept jours de la premiere Pâque, en quelque lieu & en quelque état qu'ils se trouvassent.

Fête de la Pâque.

La seconde fête solemnelle étoit la Pentecôte, qui se célébroit cinquante jours après la fête de Pâque, en mémoire de la Loi donnée aux Hébreux, & de l'alliance faite à Sinaï, par la médiation de Moïse. On offroit dans cette solemnité deux pains de nouveau froment, comme des prémices de la moisson des bleds. On croit que la Pentecôte avoit son octave comme la Pâque, mais je ne la remarque pas dans le texte de Moïse.

Fête de la Pentecôte.

La troisiéme fête solemnelle étoit celle des tentes, ou des tabernacles, qui se célébroit à la fin de l'année civile, en actions de graces des moissons & des vendanges, & des autres

Fête des tentes.

Précis des Loix de Moïse.

biens que l'on avoit reçus de Dieu dans le cours de cette année, & en mémoire du voiage du déſert, où les Iſraëlites avoient vêcu ſous des tentes pendant quarante ans. Cette fete duroit ſept jours, & le peuple aſſemblé à Jéruſalem, ne logeoit que ſous des tentes faites de feüilles & de branches d'arbres.

Expiation ou jeûne ſolemnel.

Le dixiéme jour du ſeptiéme mois, c'eſt-à-dire, le dixiéme jour du premier mois de l'année civile, étoit un jour ſolemnel, qui ſe paſſoit dans le jeûne, dans la pénitence & dans la mortification. La Loi portoit peine de mort, contre celui qui n'auroit pas jeûné ce jour-là. On expioit les péchez de la multitude par divers ſacrifices, & en particulier par celui de deux boucs, dont l'un étoit mis en liberté, & ſe nommoit le bouc émiſſaire, & l'autre étoit immolé pour les péchez du peuple, & ſe brûloit hors du camp. Ce jour-là le grand-Prêtre entroit dans le ſanctuaire avec le ſang d'un taureau immolé pour le péché, & enſuite avec le ſang du bouc, dont on avoit été brûler la chair hors du camp. On croit que le même jour ſe faiſoit le ſacrifice de la vache rouſſe, que l'on brûloit auſſi pour en tirer la cendre qu'on diſtribuoit au peuple, & qui ſervoit à purifier ceux qui avoient aſſiſté à des funérailles.

Néoménies.

Les néoménies, ou premiers jours du mois, étoient auſſi jours de fête; mais on ne les chômoit point; ſeulement on y offroit certains ſacrifices particuliers, & on y ſonnoit de la trompette, pour annoncer le commencement du mois. Le premier jour du premier mois de l'année civile, étoit le plus ſolemnel; & on l'appelloit par diſtinction la fête des trompettes; parce qu'on y annonçoit le commencement de l'année au ſon de ces inſtrumens.

Le

Précis des Loix de Moïse.

Le jour du Sabbat aiant été sanctifié par le repos du Seigneur, après la création du monde, est en ce sens la plus ancienne de toutes les fêtes ; mais on ne commença à l'observer qu'après la sortie de l'Egypte. Moïse en publia l'ordonnance à Raphidim, avant que d'être arrivé à Sinaï. Dieu y commande le repos sous peine de la vie ; & il ne permet pas même d'allumer du feu ce jour-là, ni de préparer à manger, ce qui ne s'observoit pas dans les autres fêtes, où pour l'ordinaire on se contentoit de défendre les œuvres serviles, sans interdire de préparer à manger. Un jour dans le voiage du désert (*a*), on trouva un homme qui amassoit du bois le jour du Sabbat. On l'arrêta & on l'amena à Moïse, qui le fit mettre en prison, en attendant que le Seigneur en eût ordonné; il consulta Dieu, qui lui dit de faire lapider cet homme par tout le peuple. On le conduisit donc hors du camp, & on le lapida. Dieu vouloit que non seulement les peres de famille & leurs enfans, mais aussi leurs esclaves & les animaux demeurassent dans le repos le jour du Sabbat. Ce jour devoit être tout entier emploié à l'étude de la Loi de Dieu, & à son service.

Jour du Sabbat.

Année sabbatique.

On peut mettre au nombre des fêtes l'année sabbatique, qui arrivoit tous les sept ans, & pendant laquelle il étoit défendu de cultiver la terre, & de recueillir les fruits que les arbres & les champs produisoient d'eux-mêmes. On les abandonnoit aux pauvres, aux orphelins, aux étrangers, aux animaux de la campagne ; on remettoit les dettes aux créanciers, & on renvoioit en liberté les esclaves Hébreux.

(a) *Num.* xv. 32.

Précis des Loix de Moïſe.

Jubilé en la quarante-neuviéme année.

Au bout de quarante-neuf ans, ou d'une ſemaine d'années ſabbatiques, arrivoit l'année du Jubilé, qui avoit encore de plus grands privileges, que l'année ſabbatique; puiſqu'alors non ſeulement on ne recueilloit point les fruits, on relâchoit les eſclaves, on remettoit les dettes : mais encore toutes les terres, les fonds & les héritages retournoient dans la Tribu; & dans la famille de ceux qui avoient été obligez de les aliéner. Cela empêchoit que les grands ne s'enrichiſſent trop, & que les pauvres ne tombaſſent dans une extrême pauvreté. L'année du Jubilé, ainſi que l'année ſabbatique, commençoit vers le mois de Septembre, & finiſſoit de même; en ſorte qu'avant l'hiver on pouvoit faire les ſemailles pour faire la récolte ſuivante. Cette année s'annonçoit ſolemnellement au ſon des trompettes; & c'étoit un tems de joie pour les pauvres, les débiteurs & les eſclaves dans toutes les terres d'Iſraël.

CHAP. XXIX.

Qualitez que devoit avoir le Roi des Iſraëlites.

Le Roi, que les Iſraëlites devoient choiſir pour les commander (*a*), devoit être élu par tout le peuple, ſelon que le Seigneur l'auroit déſigné; il devoit être du nombre des enfans d'Iſraël; il étoit défendu à ce Prince de multiplier le nombre de ſes chevaux, d'avoir un trop grand nombre de femmes, de ramener le peuple en Egypte, de s'élever d'orgueil pardeſſus ſes freres, d'amaſſer de grands tréſors d'or & d'argent. Moïſe lui ordonne de tirer une copie de la Loi du Seigneur, de la lire tous les jours de ſa vie, & de ne s'en écarter ni à droit, ni à gauche. Samuël parlant des

(a) *Deut.* XVII. 14. 20.

droits du Roi, disoit aux Israëlites (*a*) : Il prendra vos fils & les destinera à conduire ses chariots ; il en fera d'autres ses cavaliers & ses coureurs, ses tribuns & ses centeniers ; il en prendra quelques-uns pour cultiver ses champs, & pour bâtir ses maisons ; & quelques autres pour lui fabriquer des armes & des chariots. Il prendra vos filles pour être ses parfumeuses, ses cuisinieres & ses boulangeres. Il vous ôtera vos champs, vos vignes, & vos plants d'Oliviers, pour en faire présent à ses favoris ; il levera la dîme de vos moissons, de vos vendanges & de vos animaux, & les donnera à ses eunuques & à ses serviteurs.

Précis des Loix de Moïse.

Dans les guerres contre les Cananéens, on mettoit tout à feu & à sang sans misericorde. Ces peuples étoient dévoüez à l'anathême, & il étoit défendu de faire alliance avec eux. Mais dans les autres guerres, on offroit d'abord la paix à ceux que l'on vouloit attaquer, & on leur proposoit des conditions justes & équitables ; s'ils les refusoient, on commençoit la guerre. Si l'on assiégeoit une place, & qu'il fallût faire des ouvrages pour la réduire, il étoit défendu de couper les arbres fruitiers & de ravager la campagne, pour faire des machines & des terrasses. Si la Ville étoit prise d'assaut, on mettoit à mort tous les hommes capables de porter les armes, mais on réservoit les femmes & les enfans, les animaux & les meubles qui étoient partagez à toute l'armée.

Loi pour la guerre.

Si l'on avoit à combattre en bataille rangée, un Prêtre à la tête de l'armée encourageoit les combattans, en leur promettant le secours de Dieu. Ensuite les Chefs ou les Généraux al-

(*a*) *Reg.* VIII. 11. *&c.*

Précis des Loix de Moïſe.

loient crier à la tête de chaque bataillon ; que ceux qui avoient depuis peu bâti une maiſon nouvelle, ou planté un nouveau plan de vigne, ou épouſé une femme, pouvoient s'en retourner ; de peur que venant à mourir dans le combat, un autre ne joüît de leurs travaux, & ne prît la femme qu'ils avoient épouſée ; puis ils diſoient encore à toute l'armée : Si quelqu'un manque de cœur, & craint le danger, il peut ſe retirer, de peur qu'il n'inſpire la fraieur dont il eſt rempli, à tout le reſte de l'armée.

Partage du butin pris ſur l'ennemi.

Le butin pris ſur l'ennemi, ſe partageoit par le Général également à tous les ſoldats, tant à ceux qui avoient été au combat, qu'à ceux qui étoient demeurez à la garde du camp & du butin. On purifioit les dépoüilles avant que de les apporter au camp. On faiſoit paſſer par les flammes les métaux, & tout ce qui pouvoit réſiſter au feu ; les habits & les autres choſes qui ne réſiſtent point au feu, étoient purifiez par l'eau d'expiation. Les femmes qui tomboient entre les mains du ſoldat, devenoient ſes captives. S'il vouloit en épouſer quelqu'une, il la conduiſoit chez lui, où elle coupoit ſes cheveux & ſes ongles, & demeuroit ainſi dans le deüil pendant un mois, pleurant la perte de ſon pere & de ſa mere, & après cela elle épouſoit l'Iſraëlite. S'il venoit après cela à s'en dégouter & à la répudier, il étoit obligé de la renvoier libre, ſans la vendre, ni la tenir aſſujettie par force en qualité d'eſclave.

Le Dieu d'Iſraël & ſes Prêtres avoient auſſi leur part aux dépoüilles, & le Général en recevoit une partie diſtinguée pour ſa perſonne. On gardoit beaucoup d'ordre & de diſcipline dans le camp d'Iſraël. Les femmes en étoient abſolument bannies dans les expéditions, & ceux à qui il étoit arrivé quelque choſe en dor-

mant, étoient obligez de ſortir hors du camp, & de n'y rentrer qu'au ſoir, après avoir lavé leurs habits, & s'être eux-mêmes plongez dans l'eau. Chaque ſoldat portoit un pic à ſa ceinture pour faire un creux dans la terre, lorſqu'il alloit hors du camp aux néceſſitez de la nature; après quoi il couvroit le trou, & rentroit dans le camp. Lorſqu'il s'étoit donné un combat, & qu'il n'y avoit qu'une partie de l'armée qui y eût aſſiſté, cette partie demeuroit hors du camp pendant ſept jours, à cauſe des ſoüillures contractées par l'attouchement des corps morts; après ce terme, les ſoldats rentroient dans le camp, aiant auparavant lavé leurs corps & leurs habits.

Précis des Loix de Moïſe.

CHAP. XXX.

Juges établis dans toutes les Villes.

Moïſe ordonne qu'il y ait des Juges dans toutes les Villes, & qu'on rapporte au grand-Prêtre toutes les affaires de conſéquence & de difficile diſcuſſion. Il veut que les Juges ſoient intégres, incorruptibles, qu'ils jugent ſans acception de perſonne, qu'ils ne reçoivent point de préſens; que dans les châtimens qu'on impoſe, on évite une trop grande rigueur; qu'on ne laiſſe les corps des ſuppliciez ſur la potence, que juſqu'au coucher du ſoleil; que ceux que l'on condamne au foüet, ou à la baſtonade, ne reçoive pas plus de quarante coups. Qu'on puniſſe ſéverement les calomniateurs & les faux témoins, & qu'on leur faſſe ſouffrir la peine du talion. Que perſonne ne ſoit condamné ſur le témoignage d'un ſeul; il faut deux ou trois témoins pour faire foi contre un accuſé.

Devoirs des enfans envers leurs peres & meres, & des peres & meres envers leurs enfans.

Les peres & meres, juſqu'au tems de la Loi, avoient été les Juges de leurs enfans. Moïſe veut que les Juges connoiſſent des fautes des enfans contre leurs peres. Il ordonne aux enfans d'honorer leurs peres & leurs meres, &

de les ſecourir dans leurs beſoins. Il condamne à la mort les enfans rebelles, déſobéïſſans, débauchez, qui frappent, ou qui outragent de paroles leurs peres & leurs meres. Il n'ordonne rien contre les parricides, comme s'il avoit cru ce crime impoſſible. Le pere peut vendre ſes enfans pour eſclaves dans le cas d'une extrême néceſſité. Mais il lui eſt défendu de les faire paſſer par le feu en l'honneur du Dieu Moloc, ſoit qu'on les fit ſimplement paſſer au-deſſus des flammes, ou entre deux feux, par une maniere de luſtration ſuperſtitieuſe, ſoit qu'on les conſumât réellement dans les flammes en l'honneur de ce faux Dieu, comme il n'étoit que trop ordinaire.

Préc.s des Loix de Moïſe.

Homicide caſuel. Homicide volontaire.

Le meurtre volontaire eſt puni de mort ſans rémiſſion; mais pour le meurtre caſuel & involontaire, Dieu avoit aſſigné ſix Villes d'azyle, trois en deçà & trois au-delà du Jourdain, en faveur de ceux qui avoient tué quelqu'un ſans le vouloir. Celui qui s'y retiroit, rendoit d'abord compte aux Juges du lieu de l'accident qui étoit arrivé. Si les parens du mort le demandoient, il étoit renvoié avec eſcorte au lieu où le meurtre s'étoit fait. Lorſque les Juges du lieu l'avoient trouvé coupable, & déclaré que le meurtre n'étoit pas involontaire, il étoit livré aux parens du mort, qui en tiroient eux-mêmes vengeance. S'il étoit trouvé innocent, on le renvoioit dans la Ville de refuge, où il demeuroit ſans en ſortir, juſqu'à la mort du grand-Prêtre; alors il pouvoit ſe retirer en liberté dans le lieu de ſa demeure. Que ſi avant ce tems il étoit rencontré hors de la Ville de refuge par les parens du mort, ils pouvoient le mettre à mort impunément. Ces Loix ſont en faveur de l'étranger, ou du proſelyte, comme de l'Iſraëlite & du naturel du païs.

L'adultere, l'inceſte, la ſodomie, les crimes abominables contre nature, ſont punis de mort dans celui qui les fait, comme dans celui ou celles qui les ſouffrent. Si une fille promiſe en mariage, eſt violée à la campagne, l'homme ſeul ſera puni de mort; ſi elle eſt violée dans la Ville, l'homme & la fille ſeront mis à mort. La fille n'a point d'excuſe; elle pouvoit crier & demander du ſecours contre la violence. La proſtitution de l'un & de l'autre ſexe étoit ſéverement interdite dans Iſraël. Il étoit très-expreſſément défendu d'offrir au temple le prix d'un commerce honteux. Celui qui a deshonoré une fille, eſt tenu de la prendre pour femme. Si le pere ne la veut pas accorder, le corrupteur lui donnera pour dot, autant que la fille peut eſperer. La Loi défend ſous peine de la vie au mari, d'approcher de ſa femme durant ſes incommoditez ordinaires. Elle permet, ou plûtôt elle tolere le divorce; & permet aux parties ſéparées de ſe marier à d'autres; mais elle défend au mari qui a répudié ſa femme, de la reprendre, après qu'elle aura épouſé un autre homme, dont elle aura encore été renvoiée (*a*).

Précis des Loix de Moïſe.

Adultere & autres crimes ſemblables, punis de mort.

Divorce permis, ou toléré.

On a vû ci-devant les Loix qui condamnent le vol, & qui reglent la maniere de la reſtitution. L'uſure eſt fort défenduë aux Iſraëlites envers leurs freres; mais les Hébreux ſe la croioient permiſe envers les Cananéens, que Dieu avoit dévoüez à l'anathême. Si le créancier vouloit prendre des gages chez ſon débiteur, il ne pouvoit entrer dans la maiſon, mais il devoit attendre à la porte, que le débiteur lui apportât quelque choſe. Il ne lui étoit pas

Uſure condamnée.

Loix en faveur des débiteurs.

(*a*) *Deut.* XXIV. 1. 2. 3. 4. *&c.*

Précis des Loix de Moïse.

permis de prendre pour gage l'habit d'une femme veuve, ni d'emporter en même tems les deux meules, dont on se servoit pour moudre le grain dans chaque maison, mais seulement l'une des deux. S'il prenoit en gage les habits ou la couverture d'un pauvre, il devoit les lui rendre le soir même, afin que le pauvre eût de quoi se couvrir pendant la nuit. Dieu défend aux riches de retenir le salaire de l'ouvrier à gage; il veut qu'on le lui paie avant la nuit. Il ordonne encore que les Hébreux s'entresecourent, en sorte qu'il n'y ait point de mendians parmi eux. Que les riches ne refusent point de prêter aux pauvres, sous prétexte qu'ils ne retireront point de profit de leur pret, & qu'ils risquent de perdre ce qu'ils prétent. Que personne ne touche aux bornes du champ de son prochain. Que l'on ne retourne pas au champ chercher une gerbe qu'on y aura oublié. Qu'on laisse quelque chose à glaner dans les champs, & à grapiller dans les vignes. Il est permis aux passans d'entrer dans une vigne, & d'y manger du raisin, & de prendre en passant quelques épis dans un champ pour se sustenter. Mais il n'est pas permis d'en emporter. La Loi recommande par tout l'humanité envers les étrangers, les pauvres & les orphelins, & la charité envers tous, même envers ses ennemis.

CHAP. XXXI.

Humanité commandée, même envers les bêtes.

Le Seigneur pour inspirer aux hommes l'humanité envers leurs égaux, veut qu'on en ait même envers les bêtes. Qu'on ne fasse point travailler les animaux le jour du Sabbat; qu'on ne lie pas la gueule du bœuf qui foule le grain; que dans l'année sabbatique les animaux aient libre pâture par tout; qu'on ne prenne point la mere dans le nid avec ses œufs, ou ses petits; qu'on n'accouple point ensemble

des animaux de différente eſpece ; qu'on ne coupe point les mâles ; qu'on ne faſſe point labourer enſemble des animaux de nature diverſe, & de forces trop inégales.

Précis des Loix de Moïſe.

L'uſage de la chair de toute ſorte d'animaux, n'étoit pas permis chez les Iſraëlites. Moïſe donne un long dénombrement des animaux à quatre pieds, des oiſeaux & des poiſſons qui étoient cenſez impurs, & dont il étoit défendu de manger. En général tous les animaux à quatre pieds qui n'ont pas la corne du pied fenduë, & ne ruminent point, paſſent pour ſoüillez, & on n'en doit point manger. Parmi les poiſſons, ceux qui n'ont pas des nageoires & des écailles, ſont déclarez impurs. Les animaux dont on n'uſoit point, ne ſoüilloient pas étant vivans, ceux qui les touchoient, mais quiconque avoit touché leur cadavre, étoit impur juſqu'au ſoir, & n'étoit purifié qu'en lavant ſon corps & ſes habits. Tout animal mort de lui-même, ou déchiré par une bête ſauvage, étoit impur. L'uſage du ſang & de la graiſſe des animaux étoit auſſi défendu, comme auſſi le nerf de la cuiſſe, même dans les animaux purs. On en a vû la raiſon dans l'hiſtoire de Jacob.

Animaux purs & impurs ; l'uſage des premiers étoit permis, & celui des autres défendu.

Il y avoit pluſieurs choſes dans le commerce de la vie, qui rendoient les hommes impurs & ſujets aux purifications légales ; par exemple, avoir touché un mort, ſe trouver dans la maiſon où il étoit, aſſiſter à ſes funérailles, rendoient l'homme impur pour ſept jours ; en ſorte qu'on ne pouvoit entrer en commerce avec perſonne, qu'après ſept jours ; & le ſeptiéme jour il étoit ordonné ſous peine de la vie, de ſe purifier par l'eau d'expiation, où l'on jettoit de la cendre de la vache rouge. La lépre, la gonorrhée, ſoit habituelle ou ca-

Divers accidens dans leſquels on contractoit les ſoüillures légales.

P. é. i. des Loix de Moïſe.

ſuelle, rendoient auſſi les hommes impurs; tandis que ces maux duroient. L'incommodité ordinaire aux femmes, & les ſuites de leurs couches, leur imprimoient une ſorte d'impureté, qui ſe communiquoit aux perſonnes & aux choſes qu'elles avoient touchées.

Une femme nouvellement accouchée d'un garçon, étoit ſoüillée durant quarante jours; après la naiſſance d'une fille pendant quatre-vingt jours; elle ne pouvoit alors toucher aux choſes ſaintes, ni aller à la porte du tabernacle; mais après que ces jours étoient écoulez, elle venoit au tabernacle, & offroit pour l'expiation de ſon impureté un agneau avec une tourterelle, ou ſi elle étoit pauvre, deux jeunes pigeons, ou deux tourterelles. Il y avoit ſur le ſujet de la lépre bien des cérémonies à obſerver, tant pour la reconnoître & la diſtinguer, pour la guérir & l'éviter, que pour en être purifié lorſqu'on en étoit infecté. C'eſt ce que l'on peut voir dans le Lévitique.

Le Seigneur ordonne la fidélité dans le commerce, & défend d'avoir des meſures inégales pour vendre & pour acheter, pour recevoir & pour délivrer. Il veut qu'on ait beaucoup de reſpect pour les vieillards, & qu'on ſe tienne debout en leur préſence. Il ordonne à peu près la même choſe à l'égard des Magiſtrats, des Juges & des Princes du peuple. Il veut que les Iſraëlites portent des houpes aux quatre coins de leurs manteaux, & des franges au bas de leurs habits ou de leurs robes, afin qu'ils ſe ſouviennent en les voiant, de la Loi du Seigneur. Les filles n'héritoient qu'au défaut des mâles. Les filles héritieres ne pouvoient épouſer que des hommes de leur tribu ou de leur famille; afin que les biens & les héritages ne ſortiſſent point de leur parenté. Si un homme

Reſpect dû aux vieillards & aux Magiſtrats.

mouroit ſans enfans, ſon frere étoit obligé d'épouſer ſa veuve, & de lui ſubſtituer des enfans qui fiſſent revivre ſon nom; s'il refuſoit de le faire, la veuve de ſon frere le citoit à la porte de la Ville, lui ôtoit le ſoulier du pied, lui crachoit au viſage, & lui diſoit: *C'eſt ainſi que ſera traité celui qui refuſe d'édifier la maiſon de ſon frere dans Iſraël.* Si un homme ne laiſſoit point d'enfans, ſes freres héritoient de ſes biens; s'il n'avoit point de frere; ſes biens alloient à ſes oncles paternels; & s'il n'avoit point d'oncles paternels, ils alloient aux plus proches parens.

Précis des Loix de Moïſe.

L'homme doit épouſer la veuve de ſon frere mort ſans enfans.

Lorſqu'un homme avoit conçu de la jalouſie contre ſa femme, ou qu'il avoit quelque ſoupçon contre ſa fidelité, il pouvoit lui faire boire les eaux de jalouſie; & voici ce qui ſe pratiquoit dans ces occaſions (*a*). Le mari amenoit ſa femme devant le Prêtre, & il offroit un vaſe plein de farine d'orge, mais ſans huile ni encens. Le Prêtre préſentoit cette femme devant le Seigneur; il prenoit de la pouſſiere qui étoit ſur le pavé du temple, & la jettoit dans l'eau qu'il devoit lui faire boire, prononçoit ſur cette eau des malédictions contre la femme, ſous condition toutefois qu'elle fût coupable; après cela il lui ôtoit ſon voile, lui mettoit ſur les mains l'offrande de jalouſie, c'eſt-à-dire, la farine d'orge dont on a parlé, & tenant lui-même en main les eaux ameres; il lui récitoit ces paroles écrites ſur une tablette: Si vous êtes innocente du ſoupçon que vôtre mari a conçu contre vous, ces eaux ne vous nuiront point; mais ſi vous avez violé la foi que vous lui devez, que le Seigneur vous

Eaux de jalouſie ordonnées par la Loi.

(a) *Num.* v. 14.

Précis des Loix de Moïse.

rende un objet de malédiction ; que ces eaux faſſent pourrir vôtre ventre & vôtre cuiſſe. La femme répondoit, *Amen, Amen.* Après celà le Prêtre ratifioit la tablette, ou le parchemin ſur lequel ces malédictions étoient écrites, & les délaioit dans l'eau qu'il faiſoit boire à la femme. Si elle étoit innocente, elle n'en ſouffroit rien, & avoit des enfans. Si les ſoupçons de ſon mari étoient bien fondez, elle périſſoit miſérablement.

Sang qui ſervoit de preuve de la virginité d'une jeune femme.

Lorſqu'un homme aiant épouſé une fille, venoit à s'en dégouter, & l'accuſoit, en diſant qu'il ne l'avoit pas trouvé vierge (*a*) ; le pere & la mere de la fille apportoient pour ſa juſtification devant les Juges, le linge dans lequel paroiſſoit le ſang de ſa virginité ; & alors le mari étoit condamné à être battu à coups de verges, & à payer cent ſicles d'argent au pere de la fille, ſans pouvoir jamais répudier ſon épouſe. Mais ſi l'accuſation du mari ſe trouvoit vraie, il renvoioit ſa femme, & elle paſſoit pour infâme. Un mari qui avoit deux femmes, n'avoit pas la liberté de tranſporter les droits du premier-né, à l'enfant de celle qu'il aimoit le plus, au préjudice du fils de celle qu'il aimoit moins. Celui qui étoit réellement le premier-né, joüiſſoit des droits attachez à ſa naiſſance.

Lorſque les Hébreux bâtiſſoient une maiſon, ils étoient obligez de conſtruire autour du toit qui étoit en platte-forme, un mur à hauteur d'appui, pour empêcher qu'on ne tombât du haut de la maiſon dans la rue.

Il y avoit pluſieurs ſortes de vœux uſitez parmi les Hébreux ; ils pouvoient ſe voüer

(a) *Deut.* XXII. 14.

eux-mêmes au Seigneur, ou y dévoüer une autre perſonne qui étoit à eux, comme un pere ſes enfans ou ſes eſclaves. On rachetoit les perſonnes ainſi voüées pour de l'argent. Un homme depuis vingt juſqu'à ſoixante ans, donnoit cinquante ſicles (*a*); la femme trente (*b*); un garçon depuis cinq juſqu'à vingt ans, donnoit vingt ſicles (*c*), & une fille dix; un homme au-deſſus de ſoixante ans, donnoit quinze ſicles (*d*); une femme dix. Les pauvres étoient taxez ſelon leurs facultez par le Prêtre. Un animal pur qui étoit voüé, ne ſe rachetoit point, mais on l'immoloit au Seigneur; un animal impur étoit vendu au profit du Prêtre: ſi celui qui l'avoit voüé le vouloit racheter, il ajoûtoit un cinquiéme à la valeur fixée par le Prêtre. Il en étoit de même d'une maiſon ou d'un champ: ſi le propriétaire ne rachetoit auſſi-tôt ſa maiſon ou ſon champ, il n'avoit plus de droit d'y rentrer, même au Jubilé. Les premiers-nez appartenant de droit au Seigneur, ne pouvoient pas lui être voüez. Dieu menace de punir ſéverement ceux qui manquent de fidélité dans l'exécution de leurs vœux, ou qui diférent de ſatisfaire.

Précis des Loix de Moïſe.

CHAP. XXXII.

Divers ſortes de vœux uſitez parmi les Iſraëlites.

On pouvoit auſſi dévoüer à l'anathême les perſonnes, les animaux, ou autres choſes. On mettoit à mort ce qui avoit vie, & les autres choſes demeuroient au Prêtre, ſans qu'on pût les racheter. Une fille qui eſt encore dans la maiſon de ſon pere, ne peut faire de vœux, que ſous le bon plaiſir de ſon pere. Si celui-ci

Anathême, maniere dont on dévoüoit les hommes & les autres choſes à l'anathême.

(a) Les 50. ſicles, font 81. liv. 10. den.

(b) Les 30. ſicles, font 48. liv. 12. ſ. 6. den.

(c) Les 20. ſicles, font 32. l. 8. ſ. 4. d

(d) Les 15. ſicles, font 24. l. 6. ſ. 3. den.

Précis des Loix de Moïſe.

étant informé du vœu de ſa fille, ne dit rien ; ſon ſilence eſt pris pour conſentement ; s'il s'y oppoſe, le vœu eſt nul. Si c'eſt une femme mariée, ſon mari peut ratifier ou annuler ſes promeſſes ; mais il n'a qu'un jour pour s'expliquer. S'il attend le ſecond jour, le vœu ſubſiſte. Les femmes veuves répudiées étant maîtreſſes d'elles-mêmes, ſont tenuës à toutes les promeſſes qu'elles auront faites au Seigneur.

Nazaréens, leurs vœux, leur abſtinence, leurs exercices.

Les Nazaréens faiſoient vœu au Seigneur de s'abſtenir de vin, & de tout ce qui peut enyvrer, ou pendant un certain tems, ou pour toute leur vie. Ils ne faiſoient point couper leurs cheveux, & n'aſſiſtoient à aucunes funérailles, pendant tout leur Nazaréat. Après le tems accompli, ils ſe préſentoient à la porte du tabernacle, & offroient au Seigneur un agneau en holocauſte, une brebis pour le péché, & un bélier pour le ſacrifice pacifique. Après que ces victimes étoient immolées, on coupoit les cheveux du Nazaréen, & on les jettoit ſur le feu de l'autel ; enſuite le Prêtre mettoit dans la main du Nazaréen une épaule du bélier, & des offrandes de pain & de gâteaux, le Nazaréen remettoit le tout entre les mains du Prêtre, qui les élevoit en préſence du Seigneur ; & ainſi ſe terminoit la cérémonie du Nazaréat ; le Nazaréen pouvoit après cela boire du vin comme auparavant. Si pendant le tems de ſon vœu, il mouroit par hazard une perſonne en ſa préſence, cette mort lui imprimoit une ſoüillure qui rendoit inutile tout ce qu'il avoit fait juſqu'alors, il étoit obligé de recommencer les exercices de ſon Nazaréat, & d'offrir deux pigeonneaux pour l'expiation de ſa ſoüillure.

Précis des Loix de Moïſe.

Le Divorce étoit toléré dans Iſraël, pour obvier à de plus grands maux; Moïſe ne s'exprime pas d'une maniere bien préciſe ſur les cauſes qui pouvoient autoriſer un homme à répudier ſa femme : mais on doit croire que ces cauſes ne devoient pas être légeres. On a très-peu d'exemples de divorce parmi les Juifs anciens : les modernes ont fait ce qu'ils ont pû, pour rendre encore cette action plus longue & plus difficile. La Loi ne permet pas expreſſément le divorce aux femmes; & on n'en trouve aucun exemple parmi les Hébreux, avant Salomé, ſœur du grand Hérode. Mais retournons à l'hiſtoire que nous avons interrompuë, pour donner de ſuite un précis des Loix de Moïſe, publiées en différentes rencontres durant les quarante ans de leur voiage du déſert.

Divorce toléré, en quel cas.

CHAP. XXXIII.

Révolte de Coré, Dathan & Aron. Sédition de Coré.

Pendant ce tems arriva la ſédition de Coré, Dathan & Abiron contre Moïſe & Aaron (*a*). On n'en ſçait pas diſtinctement l'année, ni le lieu; les uns la placent dans le campement de Sinaï; d'autres à Cadesbarné; d'autres au campement de Jétebata (*b*). Quoi qu'il en ſoit, voici ce qui ſe paſſa dans cette occaſion. Coré étoit un des principaux de la Tribu de Lévi, puiſqu'il étoit fils de Caath, fils de Lévi, par Iſaar ſon pere, de même qu'Aaron l'étoit par Amram. Ils étoient lui & Aaron dans le même degré de parenté par rapport à Lévi, chef de la Tribu. Dathan & Abiron & Hon, étoient petits fils de Ruben, fils aîné de Jacob. D'un côté, Coré jaloux de ce que Aaron & ſa famille avoient ſeuls les droits & les hon-

(a) *Num.* XVI. *& ſeq.*
(b) *Deuter.* X. 8. Voyez le Commentaire.

Année incertaine.

neurs du Sacerdoce ; & de l'autre, Dathan, Abiron & Hon fâchez de voir que Moïse seul eût la conduite du peuple, & qu'il fût, pour ainsi dire, le Prince Souverain de sa Nation, prétendirent partager avec eux ces honneurs & ces prérogatives : c'est pourquoi ils formerent un parti composé de deux cens cinquante des principaux Lévites, & vinrent trouver Moïse. Coré lui dit : C'en est trop ; il y a trop long-tems que vous nous dominez ; vous devez sçavoir que tout le peuple est un peuple de saints, & que le Seigneur est avec eux. Pourquoi vous élevez-vous sur le peuple du Seigneur ? Moïse se prosternant contre terre : leur dit : Demain au matin le Seigneur fera connoître ceux qui sont à lui, & ceux qui sont dignes de s'approcher de lui. Faites ce que je vas vous dire : Que chacun de vous prenne son encensoir, & demain vous y mettrez de l'encens pour l'offrir au Seigneur ; celui dont Dieu recevra l'encens, sera reconnu pour son Prêtre. Ce sera celui-là que le Seigneur aura choisi : C'en est trop, enfans de Lévi ; vous devriez être contens de l'honneur que Dieu vous a fait. Estimez-vous peu de chose qu'il vous ait choisis & séparés de tout le peuple pour le servir dans son tabernacle ? Il faut encore que vous usurpiez le Sacerdoce, & que vous vous éleviez contre le Seigneur : Car qui est Aaron pour murmurer contre lui ?

Moïse aiant ensuite envoié querir Dathan & Abiron pour leur parler, ils ne voulurent pas venir ; & ils répondirent : Nous n'irons point : N'est-ce pas assez que vous nous aiez fait sortir d'une terre où couloient des ruisseaux de lait & de miel, pour nous faire périr dans ce désert, sans que vous prétendiez encore nous dominer ? Vraîment vous nous avez fait

entrer, comme vous le promettiez, dans une terre où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel, & vous nous avez donné des champs & des vignes à poſſéder ? Voulez-vous encore nous arracher les yeux ? Nous n'irons point. Moïſe indigné d'une telle réponſe, dit au Seigneur : Ne regardez point leur ſacrifice ; vous ſavez que je n'ai jamais rien pris d'eux, pas même un ânon, & que je ne leur ai jamais fait aucun tort. Année incertaine.

Le lendemain Coré & toute ſa troupe, qui étoit de deux cens cinquante Lévites, vinrent chacun avec leur encenſoir, & tout le peuple s'étant aſſemblé à l'entrée du tabernacle, la gloire du Seigneur apparut dans la nuée, & le Seigneur dit à Moïſe & Aaron : Séparez-vous du milieu de cette aſſemblée, afin que je la détruiſe tout d'un coup. Mais Moïſe & Aaron s'étant jettez le viſage contre terre, s'écrierent : Dieu très-fort, Maître de la vie de toute chair, vôtre colere éclatera-t-elle contre tous pour le péché d'un ſeul. Le Seigneur ajoûta : Ordonnez à tout le peuple qu'il ſe ſépare des tentes de Coré, de Dathan & d'Abiron. Moïſe s'avança avec les anciens d'Iſraël, du côté où étoient les tentes de ces hommes ; Et il dit au peuple : Retirez-vous des tentes de ces hommes impies, & ne touchez à rien de ce qui eſt à eux, de peur que vous ne ſoiez enveloppez dans leur châtiment. Tout le peuple s'étant donc éloigné, Dathan & Abiron, avec leurs femmes & leurs enfans, ſe tinrent à l'entrée de leurs tentes, accompagnez de toute la troupe des ſéditieux. Alors Moïſe dit à l'aſſemblée : Vous allez voir ſi c'eſt le Seigneur qui m'a envoié, ou ſi c'eſt de mon chef que j'ai fait ce dont ces gens ſe plaignent : S'ils meurent d'une mort ordinaire, ce n'eſt point le

Année incertaine.

Seigneur qui m'a envoié ; mais ſi le Seigneur fait contre eux un prodige, & que la terre s'ouvre & les engloutiſſe avec tout ce qu'ils ont, & qu'ils deſcendent tout vivans dans le ſéjour des morts, vous connoîtrez qu'ils ont blaſphêmé contre le Seigneur, & qu'ils m'ont injuſtement calomnié.

Terrible punition de Coré, d'Aliron & de leurs complices.

A peine avoit-il achevé ces paroles, que la terre s'ouvrit ſous leurs pieds, & qu'elle les dévora avec leurs tentes, & tout ce qui leur appartenoit : ainſi ils furent enterrez tout vivans, & ils périrent du milieu du peuple. Tout Iſraël à la vûë de ce ſpectacle, & aux cris des mourans, s'enfuit tout effrayé, craignant que la terre ne les engloutît auſſi. Il arriva alors un grand miracle ; c'eſt que dans le malheur arrivé à Coré, ſes enfans furent épargnez (*a*), apparemment parce qu'ils n'étoient point entrez dans ſa révolte. La colere du Seigneur ne fut point encore ſatisfaite par ce châtiment : à la même heure un feu ſortit du Seigneur, ſe jetta ſur les deux cens cinquante conjurez, les étoufa & les réduiſit en cendres. Dans ce moment Dieu dit à Moïſe d'envoïer Eléazar fils d'Aaron, pour prendre les encenſoirs des ſéditieux, qui étoient demeurez au milieu de l'embraſement, & de diſperſer la flamme qui brûloit encore, & de les réduire en lames, pour les attacher à l'autel des holocauſtes ; parce qu'il ne falloit plus les employer à des uſages profanes, aiant été une fois ſanctifiez par l'encens qu'on vouloit offrir au Seigneur ; & afin que les enfans d'Iſraël les viſſent, & les euſſent devant les yeux comme un ſigne & un monument de la vengeance du

(a) *Num.* XXVI. 11.

Seigneur, contre ceux qui s'étoient voulu ingérer d'offrir l'encens au Seigneur; quoiqu'ils ne fuſſent ni de la race d'Aaron, ni appellez du Seigneur à ce miniſtere. Eléazar exécuta ſur le champ les ordres du Seigneur. Année incertaine.

Le lendemain toute la multitude des Iſraëlites murmura contre Moïſe & Aaron, en diſant : C'eſt vous qui avez fait mourir le peuple du Seigneur. Et comme le bruit s'augmentoit, & que la ſédition ſe formoit, Moïſe & Aaron s'enfuïrent au tabernacle de l'alliance, & dès qu'ils y furent entrez, la gloire du Seigneur y parut, & la nuée les couvrit d'une maniere qui déſignoit ſa préſence. Dieu dit donc à Moïſe : Retirez-vous du milieu de cette multitude, & je vais l'exterminer dans ce moment. Ils ſe jetterent le viſage contre terre, & Moïſe dit à Aaron : Prenez vîte vôtre encenſoir avec de l'encens, & allez promptement vers le peuple, pour expier la multitude, & pour détourner de deſſus elle les effets de la colere de Dieu; car il prévit bien que Dieu alloit frapper ſon peuple de quelque plaie. En effet le feu commençoit à embraſer le camp; & Aaron y étant accouru l'encenſoir fumant à la main, ſe mit entre les vivans & les morts, pria pour le peuple, offrit l'encens, & le feu s'éteignit. Il mourut dans cet incendie quatorze mille ſept cens hommes, ſans compter ceux qui étoient péris auparavant dans la ſédition de Coré. Murmures des Iſraëlites contre Moïſe.

CHAP. XXXIV.

Le Seigneur dit enſuite à Moïſe : Ordonnez aux enfans d'Iſraël d'apporter douze verges, une verge par Tribu; d'écrire ſur chaque verge le nom du Prince de la Tribu, au nom de laquelle elle ſera offerte, & qu'Aaron apporte auſſi la verge inſcrite de ſon nom; vous mettrez toutes ces verges dans le tabernacle de Verge d'Aaron qui fleurit, pour preuve de ſa vocation au ſacerdoce.

Année incertaine.

l'alliance, dans le lieu le plus sacré, d'où j'ai accoutumé de vous parler. La verge de celui que j'ai choisi pour être Prêtre, fleurira; & j'arreterai ainsi les plaintes des enfans d'Israël, & les murmures qu'ils font contre vous. Les Princes des Tribus donnerent donc chacun leur verge, & Moïse les mit dans le sanctuaire (*a*). Le jour suivant on tira les verges, & on trouva que celle d'Aaron avoit poussé des feuilles, des boutons, des fleurs & des fruits; & qu'en une nuit elle avoit produit des amendes toutes formées. Les Israëlites ne purent résister à l'évidence de ce miracle; mais ils n'en furent ni plus dociles, ni plus obéissans au Seigneur. Dieu dit à Moïse de mettre la verge d'Aaron qui avoit fleuri, dans le tabernacle du témoignage, afin qu'elle y demeurât comme un monument de la rébellion des enfans d'Israël, & qu'ils cessassent de murmurer contre lui.

Moïse exécuta les ordres du Seigneur, & les Israélites effraïez de tant de morts, vinrent trouver Moïse, & lui dirent: Vous voiez que nous périssons tous, & que quiconque s'approche du tabernacle du Seigneur est frappé de mort; Serons-nous donc exterminez sans qu'il en reste un seul? Il est probable qu'ils ne dirent cela que dans un esprit de crainte & de componction, à peu près de même qu'au pied du Mont-Sinaï, ils avoient dit à Moïse (*b*): Parlez-nous vous-même, & que le Seigneur ne parle pas, de peur que nous ne périssions. Pourquoi nous exposer à l'approche de ce feu dévorant? Aussi le Seigneur dit ici à Moïse (*c*),

(a) *Num.* XVII. 19.
(b) *Exod.* XX. 19.
(c) *Num.* XVIII. 1.

qu'Aaron ſeul & ſes fils s'approchent du tabernacle ; qu'ils portent l'iniquité des enfans d'Iſraël, & que nul autre ne ſe préſente pour y faire les fonctions du ſacerdoce. Que les Lévites ſervent les Prêtres & obéiſſent à leur commandement ; mais qu'ils ne s'approchent ni de l'autel, ni des vaſes du lieu ſaint ; de peur qu'ils ne périſſent eux-mêmes, & les Prêtres avec eux. Que ſi un étranger veut s'ingérer dans le ſacré miniſtere, ou s'il entreprend de toucher aux choſes ſacrées, qu'il ſoit mis à mort.

Année incertaine.

Après que les Iſraëlites eurent voyagé pendant trente-ſept ans dans les déſerts de l'Arabie Pétrée, autour des montagnes de l'Idumée, & vers la partie méridionale de la terre de Canaan ; après avoir été deux fois ſur le golphe Elanitique de la mer rouge, ils vinrent d'Aſiongaber, ville ſituée ſur cette mer, à Mozeroth près Cadesbarné. Il y avoit trente-neuf ans qu'ils étoient ſortis de l'Egypte, & le Seigneur voulut enfin exécuter ſes promeſſes, en les faiſant entrer dans la terre qu'il leur avoit promiſe. Les Iſraëlites eſſaïerent d'y entrer par le chemin le plus court, qui étoit un défilé qu'on nomme des eſpions ; mais ils furent repouſſez par le Roi d'Arad, du nombre des Cananéens, qui les vint attaquer au paſſage, les battit, & emporta ſur eux de riches dépouilles (*a*). Les Hébreux, dans cette extrémité, firent un vœu de dévouer à l'anathême les Villes du Roi d'Arad. Le Seigneur les exauça, & l'ayant attaqué à leur tour, ils le défirent, détruiſirent ſes Villes, & nommerent le lieu de leur victoire *Horma*, c'eſt-à-di-

AN. DU M. 2552. AVANT J. C. 1488.

Les Iſraëlites veulent entrer dans la terre promiſe. Ils ſont battus par le Roi d'Arad.

(a) *Num.* XXI. 1. 2. 3.

An. du M. 2552. Avant J.C. 1448.

re, anathême. Mais leur vœu ne s'exécuta dans toute ſa plénitude, qu'aſſez long-tems après, lorſque Joſué étant entré dans la terre promiſe, attaqua le Roi d'Arad, & dévoüa ſes Villes à l'anathême (*a*).

Chap. XXV. Ambaſſade des Iſraëlites au Roi des Iduméens.

Moïſe envoia en ce tems-là des Ambaſſadeurs au Roi d'Edom (*b*), pour lui dire: Vous ſavez tous les maux que nous avons ſoufferts, de quelle ſorte les Egyptiens nous ont opprimez, & comme enfin le Seigneur nous a exaucez, & nous a fait ſortir de l'Egypte. A préſent que nous ſommes dans la ville de Cadés, à l'extrémité de vos Etats, nous vous prions de nous permettre de paſſer par vôtre païs. Nous n'irons point au travers des champs, ni des vignes, nous ne boirons point les eaux de vos puits, nous marcherons par le chemin public, ſans nous détourner ni à droit, ni à gauche, juſqu'à ce que nous ſoions ſortis hors de vos terres. Mais Edom lui répondit: Vous ne paſſerez point par mon païs, autrement je viendrai en armes à vôtre rencontre. Les enfans d'Iſraël inſiſterent, & lui dirent qu'ils ne feroient que paſſer promptement par le chemin ordinaire, & qu'ils paieroient l'eau qu'eux & leurs beſtiaux pourroient boire; mais il leur refuſa durement le paſſage, & ſe mit d'abord en campagne avec une multitude infinie pour leur diſputer le paſſage. Le Seigneur ne voulut pas que les Iſraëlites attaquaſſent l'Idumée (*c*); il leur dit de tourner autour de leur païs, & de cottoïer leurs frontieres, afin que voiant leur multitude, ils les craigniſſent; mais, ajouta-t'il, gardez-vous bien de les at-

(a) *Joſué* XII. 14.
(b) *Num.* XX. 14.
(c) *Deut.* II. 8. 9.

taquer ; car je ne vous donnerai pas un ſeul pied de terre dans leur païs. J'ai donné à Eſaü le mont de Séïr. Vous acheterez d'eux tout ce que vous mangerez, & vous paierez l'eau que vous boirez. AN. DUM. 2552. Avant J.C. 1448.

CHAP. XXXVI.

Cependant Marie ſœur de Moïſe mourut à Cadés (*a*), où le peuple étoit campé. Elle avoit environ cent trente ans, étant plus âgée que Moïſe de quelque huit ou dix ans ; puiſque quand Moïſe fut expoſé ſur le Nil, Marie ſa ſœur ſe trouva ſur le bord pour obſerver ce qui lui arriveroit, & qu'elle ſuggéra à la fille de Pharaon de prendre une nourrice à l'enfant parmi les femmes des Hébreux. Elle mourut quatre mois avant ſon frere Aaron, & onze mois avant Moïſe. Les Hébreux font mémoire de ſa mort le premier jour du dixiéme mois. Euſebe dit (*b*) qu'on montroit encore de ſon tems le tombeau de Marie à Cadés, près la ville de Pétra. Saint Grégoire de Nyſſe (*c*) & ſaint Ambroiſe (*d*) croient qu'elle garda une virginité perpétuelle. Theodoret (*e*) la regarde comme la gouvernante & la légiſlatrice des femmes Iſraëlites ; ainſi que Moïſe ſon frere étoit le Chef & le Légiſlateur des hommes.

Mort de Marie ſœur de Moïſe.

Etant encore à Cadés (*f*), comme on vint à manquer d'eau, le peuple, à ſon ordinaire, s'abandonna au murmure ; ils s'attrouperent en tumulte autour de Moïſe & d'Aaron, & leur dirent : Plût à Dieu que nous fuſſions morts avec nos freres devant le Seigneur ?

Moïſe tire de l'eau du rocher à Cadeſbarné.

(a) *Num.* xx. 1.
(b) *Euſeb. in locis.*
(c) *Nyſſen. de virginit. c.* 19.
(d) *Ambroſ. l. de virgin.*
(e) *Theodoret. in Mich.* VI. 4.
(f) *Num.* xx. 1. 2. 3. *& ſeq.*

An du M. 2552. Avant J. C. 1448.

Pourquoi nous avez-vous amené dans ce déſert, afin que nous y mourions nous & nos bêtes? Pourquoi nous avez-vous fait venir en ce lieu ſtérile & aride, où l'on ne peut ni ſemer, ni moiſſonner; où la terre ne produit rien qui ſoit propre à la nourriture de l'homme, & où l'on ne trouve pas même d'eau pour boire. Moïſe & Aaron aiant renvoié l'aſſemblée, ſe retirerent dans le tabernacle d'alliance, & s'étant proſternez contre terre, ils crierent vers le Seigneur, & lui dirent: Seigneur Dieu, écoutez les cris de ce peuple, & ouvrez-leur vôtre tréſor; donnez-leur une fontaine d'eau vive, afin qu'ils ſe déſalterent, & qu'ils ceſſent de murmurer. Alors la gloire du Seigneur parut dans la nuée, & Dieu parla à Moïſe de cette ſorte: Prenez la verge & aſſemblez le peuple, vous & vôtre frere Aaron, parlez à la pierre devant eux, & elle vous donnera des eaux pour déſaltérer les hommes, & pour abreuver les bêtes. Moïſe obéit, le peuple s'aſſembla auprès du rocher; & Moïſe encore émû, & indigné des murmures des peuples, leur dit avec quelque eſpece de défiance (*a*): Ecoutez, rebelles & incrédules, pourrons-nous vous tirer de l'eau de ce rocher? En même tems il frappa ſur le rocher avec la verge, & l'eau n'aiant point ſorti au premier coup, il frappa une ſeconde fois, & le rocher s'ouvrit; & fournit de l'eau en abondance au peuple & à ſes beſtiaux.

Mais le Seigneur irrité de la défiance que Moïſe & Aaron avoient témoigné dans cette rencontre, comme ſi l'incréduiité & les mur-

(a) *Auguſt. qu.* 1[illegible]. *in* 1 *qu.* 38. *& in Pſalm.* cv. 32. *Greg. Numer. & Theodor.*

mures

murés du peuple euſſent pû faire révoquer la promeſſe, qu'il leur avoit faite de leur donner de l'eau, leur dit : Parce que vous ne m'avez pas crû, & que vous ne m'avez pas ſanctifié devant les enfans d'Iſraël, & que vous avez paru douter de mon pouvoir, ou de ma volonté ; vous ne ferez point entrer ce peuple dans la terre que je leur donnerai. Le murmure du peuple fit appeller ce lieu *Mériba*, c'eſt-à-dire, conteſtation ou contradiction. C'eſt-là où le Seigneur fut ſanctifié aux yeux de tout ſon peuple, & qu'il fit voir par la ſévérité avec laquelle il parla à Moïſe, quelle confiance il veut qu'on ait dans ſes promeſſes, & avec quelle ponctualité il veut être ſervi.

AN. DU M. 2552. Avant J.C. 1448.

CHAP. XXXVII. Mort d'Aaron.

Les Iſraëlites aiant quitté la ſtation de Cadés, vinrent au pied du Mont Hor, frontiere d'Idumée, & le Seigneur dit à Moïſe (*a*) : Qu'Aaron aille ſe joindre à ſes peuples, & qu'il meure dans ce déſert ; car il n'entrera point dans la terre que j'ai promiſe aux enfans d'Iſraël ; parce qu'il n'a pas crû à mes paroles aux eaux de contradiction. Prenez donc Aaron vôtre frere, & Eléazar ſon fils, & conduiſez-les ſur la montagne de Hor, & après avoir dépoüillé Aaron de ſes habits de cérémonie, vous en revêtirez Eléazar ſon fils, & il entrera ainſi dans la dignité de grand-Prêtre, & ſuccédera à toutes les prérogatives de ſon pere. Pour Aaron, il ſe réünira à ſes peres, & mourra en ce lieu. Moïſe exécuta tout ce que le Seigneur avoit commandé : Aaron étant monté avec Moïſe & Eléazar ſur le mont Hor, y mourut, & Eléazar fut revêtu des marques de ſa dignité. Moïſe & Eléazar l'enterrerent apparemment

(a) *Num.* xx. 23. *& ſeq.*

AN. DU M. 2552. Avant J.C. 1448.

dans quelque caverne de cette montagne d'une maniere ſi ſecrete, qu'on n'a jamais ſû l'endroit où étoit ſon tombeau. Tout le peuple le pleura pendant trente jours, & on ne quitta le Mont Hor, qu'après que le deüil d'Aaron fut achevé. Il étoit âgé de cent vingt-trois ans. Malachie dit de lui (*a*); le Seigneur fit avec Aaron & avec ſa famille une alliance de vie, de paix ou de proſpérité; & il lui donna ſa crainte, & Aaron le craignit, & trembla entendant ſeulement prononcer ſon nom. La loi de la vérité fut dans ſa bouche, & l'iniquité ne ſe trouva point dans ſes lévres; il marcha avec Dieu dans la paix & dans l'équité, & il détourna pluſieurs de l'iniquité; car les lévres du Prêtre conſerveront la ſcience, & on le conſultera pour apprendre la Loi du Seigneur.

CHAP. XXXVIII.

Murmure des Iſraëlites puni par les ſerpens.

Du Mont Hor, les Iſraëlites allerent à Selmona; où nous croions qu'arriva le murmure des Iſraëlites (*b*), qui fut puni par les ſerpens que Dieu envoia contre eux. Ceci arriva au ſixiéme mois de l'année, vers le commencement du printems. Le peuple donc ennuié du chemin & de la fatigue, commença à murmurer contre Moïſe, en diſant: Pourquoi nous avez-vous fait ſortir de l'Egypte, pour nous faire mourir dans ce déſert? Le pain nous manque, nous n'avons point d'eau, la manne cette chetive nourriture nous fait ſoûlever le cœur. Le Seigneur irrité de ces injuſtes plaintes, envoia contre eux des ſerpens brûlans, des ſerâphes, c'eſt-à-dire, de ces ſerpens aîlez (*c*), qui ſont communs dans l'Arabie & dans l'E

(a) *Malac.* II. 4. 5. 6.

(b) *Num.* XX. 4.

(c) Voyez Iſaïe. XIV. 24. & XXX. 6.

gypte (*a* & dont les aîles ſont à peu près comme celles des chauve-ſouris. Hérodote (*b*) qui en avoit vû, dit qu'ils ſont aſſez ſemblables à l'hydre. Il en paſſoit tous les ans au printems une très-grande quantité de l'Arabie Pétrée dans l'Egypte.

AN. DU M. 2552. AVANT J. C. 1448.

Les Hébreux étoient alors dans l'Arabie Pétrée, c'étoit le printems; il ne fallut qu'un vent fort, envoié de Dieu, pour jetter dans le camp d'Iſraël une quantité prodigieuſe de ces ſerâphes, ou ſerpens brûlans, qui mordirent une infinité de perſonnes, & qui obligerent les Iſraëlites de recourir à Moïſe, & de reconnoître la faute qu'ils avoient faite en murmurant contre le Seigneur. Moïſe pria pour eux, & le Seigneur lui commanda de faire un ſerpent d'airain, de la forme de ceux qui s'étoient jettez dans le camp, de le mettre au-deſſus d'une pique, afin que tous ceux qui avoient été mordus, le regardaſſent ſeulement, & fuſſent guéris. Les Peres (*c*) ont trouvé dans ce ſerpent élevé ſur un bois, la figure de la mort de Jeſus-Chriſt, & le Sauveur lui-même (*d*) nous a dit qu'il ſeroit élevé ſur la croix, comme Moïſe y avoit élevé le ſerpent d'airain.

Moïſe guérit les Iſraëlites par le ſerpent d'airain.

De Selmona les Hébreux allerent camper à Phunon ou Metallo-phunon, lieu célebre par ſes mines de cuivre (*e*), qui prit peut-être ſon nom de Phinon un des Princes de l'Idu-

Campement de Selmona, d'Oboth, de Jéabarim.

(a) *Vide Bochart. to. 2. l. 3. c. 13. de animal. ſacr. & aut. ab eo adductos.*

(b) *Herodot. l. 2. c. 76.*

(c) *Juſtin. apolog. Ambroſ. l. 1. apolog. c. 3. Tertul. contra Judæos. c. 10. &c.*

(d) *Joan. III. 14.*

(e) *Vide Boch. de animal. ſacr. to. 2. l. 3. c. 13. Euſeb. in locis. in Phenon.*

AN. DU M. 2552. AVANT J. C. 1448.

mée marqué dans la Géneſe (*a*). De Phunon ils allerent à *Oboth*, connuë dans Pline ſous le nom d'Ebode. On y adoroit le Dieu Obodar, qui étoit un ancien Roi du païs. D'Oboth ils vinrent à Jéabarim, c'eſt-à-dire, les Monceaux d'Abarim ſur les frontieres, & à l'Orient du païs de Moab, dit Euſebe, & pas loin de la ville de Pétra; apparemment la même que Haï, dont Jérémie (*b*) parle comme d'une Ville de Moab. Le Seigneur avoit défendu à Moïſe (*c*) d'attaquer ni les Moabites, ni les Ammonites, parce qu'il leur avoit donné le païs qu'ils poſſédoient: ce qui obligea les enfans d'Iſraël de tourner autour de leur païs, & de faire un grand circuit pour entrer dans le pais de Canaan. Au reſte, quand on dit qu'ils camperent à Phunon, à Oboth, à Cadés & dans les autres Villes qui étoient aux Iduméens, aux Chaldéens ou aux Moabites, on ne doit l'entendre que des environs de ces Villes, où les Hébreux campoient, & où ils achetoient les proviſions néceſſaires pour leur voiage.

Campemens du torrent de Zared, de Mathana, de Nahaliel, de Bamoth-Arnon.

De Jéabarim ils vinrent camper ſur le Torrent de Zared, qui ſe dégorge dans la mer morte. Les Iſraëlites le paſſerent trente-huit ans après le premier murmure arrivé à Cadeſbarné (*d*), à l'occaſion des hommes qui avoient été envoiés pour conſidérer la terre de Canaan. De Zared ils allerent à Bamot-Arnon; c'eſt-à-dire, les hauteurs d'Arnon: Arnon eſt un torrent qui ſépare le païs des Ammonites de celui des Moabites, & qui tombe dans la

(a) *Geneſ.* XXXVI. 41.
(b) *Jerem.* XLIX. 3.
(c) *Deut.* II. 9. 18. 19.
(d) *Deut.* II. 14.

mer morte. Le livre des guerres du Seigneur cité dans les Nombres (*a*), ſemble dire que les torrens d'Arnon ſe deſſécherent, & que les rochers qui ſont ſur ce fleuve ſe rabbaiſſerent, & s'applanirent en la préſence des Iſraëlites & du Seigneur qui les conduiſoit. Il y a quelques paſſages dans les Pſeaumes & dans Habacuc qui ſemblent favoriſer ce ſentiment (*b*) & le Caldéen le marque expreſſément ſur le Pſeaume LXXIII. 15. Après le paſſage de l'Arnon, les Iſraëlites vinrent à la ſtation qui fut nommée le Puits, à cauſe que Dieu y découvrit un puits à Moïſe, à l'occaſion duquel les Iſraëlites chanterent ce cantique avec refrain: Montez, puits; chantez ſes loüanges: Montez, puits; les Princes l'ont creuſé, les Chefs de la multitude l'ont ouvert par l'ordre du Légiſlateur, & avec leur bâton: Montez, puits, chantez ſes loüanges.

AN. DU M. 2553. Avant J.C. 1447.

De là le peuple alla à Mathana, puis à Nahaliel. Euſebe met ces lieux au-delà & en deçà du Jourdain, c'eſt-à-dire, à l'Orient de l'Arnon. De là à Dibongad, puis à Helmon-de-Blataïm, & de là au Mont Phaſga, près de la ville de Cademoth-Phaſga. Ainſi ils paſſerent entre les terres des Ammonites & des Moabites; Dieu leur aiant défendu d'attaquer ni les uns ni les autres. Ce fut alors (*c*) que Moïſe envoia des députez à Sehon Roi d'Héſebon, qui commandoit aux Amorrhéens de delà le Jourdain, pour lui dire: Nous vous ſupplions

Campemens de Mathana, de Nahaliel, d'Helmon-de-Blataïm, de Phaſga.

(a) *Num.* XXI. 14. 15. 16.

(b) *Pſal.* LXXIII. 15. *Habac.* III. 13. 14. 15.

(c) Comparez ceci avec Deut. II. 24. 25. 26. & Judic. XI. 18. Joſué. XIII. 18. qui met Cademoth au delà du Jourdain. Et 1. Par. VI. 70. qui la nomme comme une Ville des Lévites.

de nous permettre de passer par vos terres.
An. du M. 2553. Avant J.C. 1447. Nous passerons par le grand chemin ; nous ne nous détournerons ni à droit ni à gauche ; nous acheterons tout ce qui sera nécessaire pour nôtre nourriture ; nous paierons l'eau que nous boirons : permettez-nous seulement de passer par vôtre païs, ou du moins de le côtoier, comme nous l'ont permis les enfans d'Esaü qui habitent en Séïr, & les Moabites, qui demeurent à Ar sur l'Arnon, jusqu'à ce que nous soions parvenus au bord du Jourdain, & que nous puissions arriver à la terre que le Seigneur doit nous donner.

CHAP. XXXIX.

Sehon refuse le passage par ses terres aux Israëlites.

* Mais Séhon Roi d'Hésebon ne voulut point leur accorder le passage, parce que le Seigneur lui avoit endurci le cœur ; il marcha contre les Hébreux avec une puissante armée ; alors le Seigneur dit à Moïse qu'il alloit commencer à lui livrer Séhon & ses sujets, & exécuter les promesses qu'il avoit faites à son peuple. Séhon s'avança jusqu'à Jasa ou Jessa, qui n'est pas loin de l'Arnon, & livra la bataille aux Israëlites. Il fut battu & son armée taillée en pieces ; Israël se rendit maître de ses Etats, depuis le torrent d'Arnon, jusqu'à celui de Jaboc, il fit passer au fil de l'épée les hommes, les femmes & les enfans ; les bestiaux & les dépoüilles de leur ville furent abandonnées au pillage de l'armée, & le peuple s'en étant rendu maître, y habita comme dans un païs conquis, & qui lui avoit été livré par le Seigneur. Ce païs avoit été autrefois aux Ammonites & aux Moabites (*a*) ; mais Séhon en aiant fait la conquête sur eux, les Hébreux le prirent de bonne guerre, & le pos-

Il est défait, & son païs donné aux Hébreux.

(a) *Deut.* II. 34. 35. Comparé à *Num.* XXI. 25. 26.

ſéderent légitimement. Auſſi lorſque ſous Jephté (*a*), les Ammonites & les Moabites voulurent répéter ce païs, les Iſraëlites leur firent voir qu'ils n'y étoient plus recevables, & que leurs prétentions étoient mal fondées. AN. DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Guerres des Hébreux contre Og Roi de Baſan.

Moïſe envoia enſuite du monde contre Jazer, ville ſituée à la ſource du torrent de Jazer, qui appartenoit à Séhon. Elle fut priſe avec tous les lieux qui en dépendoient. Og Roi de Baſan aiant vû que Séhon Roi des Amorrhéens avoit ſuccombé aux efforts des Iſraëlites (*b*), crut qu'il étoit tems de ſonger à ſa propre défenſe ; ſon païs étant tout voiſin de celui de ce Prince. Il aſſembla donc une puiſſante armée, & marcha contre Iſraël juſqu'à Edraï, au-delà, c'eſt-à-dire, au midi du Torrent de Jaboc. Moïſe le combattit, le vainquit, le tua, tailla ſon armée en piéces, & ſe rendit maître de tout ſon païs & de toutes ſes places. Og étoit de la race des géans nommez Réphaïm, ſa grandeur étoit remarquable. L'Ecriture nous apprend que ſon lit, qui ſe conſervoit à Rabbat capitale des Ammonites, étoit de neuf coudées, c'eſt-à-dire, de quinze pieds quatre pouces & demi de long, & quatre coudées de large (*c*).

Les Rabins content pluſieurs choſes incroiables de ce géant. Ils prétendent que ce lit qu'on montroit à Rabbat, n'étoit que ſon berceau, & qu'étant devenu grand, il avoit ſixvingt coudées de haut. Qu'il vivoit avant le déluge, & que les eaux du déluge ne lui ve-

(a) *Judic.* XI. 13. & XIII. 25.
(b) *Num.* XXI. 33. 34. 35. 56. *Deut.* III. 1. 11.
(c) *Deut.* III. 11. *de fer.*

An. du M. 2553. Avant J. C. 1447.

noient que juſqu'aux genoux. Voilà ce qui s'appelle pouſſer l'exagération, au-delà de ce qu'elle peut aller. Le païs de Baſan s'étendoit entre le Jourdain à l'Occident, & les montagnes de Galaad au Couchant; le torrent de Jaboc au Midi, & les montagnes d'Hermon, & le païs de Geſſur & de Machati au Nord. C'étoit un des plus fertiles cantons de ces païs-là. La plus grande partie de Baſan fut poſſédée par la demie Tribu de Manaſſé, par une partie de celle de Gad, & par les deſcendans de Jaïr (*a*). Les terres de Séhon furent données en partage à la Tribu de Ruben, & à une partie de celle de Gad (*b*), comme on le verra ci-après.

CHAP. XL.

Balac Roi de Moab fait venir Balaam, pour maudire les Iſraëlites.

Après ces victoires, les enfans d'Iſraël vinrent camper dans les campagnes de Moab, aſſez près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, qui eſt au couchant de ce fleuve. Leur deſſein étoit de paſſer inceſſamment le Jourdain, pour entrer dans le païs de Canaan. Mais le Roi de Moab craignant que les Iſraëlites, après avoir détruit les Royaumes de Séhon & d'Og, ne vinſſent auſſi l'attaquer, ſe ligua avec les Ammonites ſes freres, & les Madianites ſes voiſins, qui habitent dans les montagnes qui ſont à l'Orient de la mer morte, pour s'oppoſer aux Iſraëlites. Balac, c'eſt le nom du Roi des Moabites, envoia donc des députez à Balaam fils de Béor, fameux devin, qui demeuroit à Péthore ſur l'Euphrate, pour l'inviter à venir prononcer des malédictions contre Iſraël, & à le dévoüer à tous les malheurs (*c*); afin qu'il ne pût rien entreprendre contre Moab; car je

(a) *Num.* xxxii. 41. & *Deut.* iii. 14.

(b) xxxii.

(c) *Num.* xxii.

ſai, lui fit-il dire, que ceux que vous bénirez, ſeront bénis; & que ceux que vous maudirez, ſeront maudits. AN. DU M. 2553. AVANT J. C. 1447.

Les députez de Balac allerent donc à Péthore portant dans leur main de quoi paier Balaam, & lui aiant expoſé le ſujet de leur voiage, il leur dit: Demeurez ici cette nuit, & je vous répondrai tout ce que le Seigneur m'aura annoncé: Dieu lui apparut pendant la nuit, & lui dit: Je vous défends d'aller avec ces députez, & de maudire les Iſraëlites; parce que c'eſt un peuple béni & favoriſé du Seigneur. Balaam aiant fait part de cette réponſe aux députez de Moab & de Madian, ils s'en retournerent vers Balac qui les avoit envoiez, & lui dirent, que le Seigneur ne permettoit point au devin de venir.

Balac ne ſe rendit point, mais il lui envoïa de nouveaux députez en plus grand nombre, & plus qualifiez que les premiers, à qui il donna commiſſion de dire à Balaam, qu'il étoit réſolu de le combler de biens & d'honneur, pourvû qu'il voulût venir avec eux, pour maudire les Iſraëlites, & les dévoüer aux derniers malheurs, ſuivant l'uſage ancien des peuples idolâtres, qui dévoüoient ainſi leurs ennemis à quelque divinité nuiſible (*a*). Balaam leur répondit, que quand Balac lui donneroit ſa maiſon pleine d'or & d'argent, il ne pourroit pas changer ce que le Seigneur lui inſpiroit, & qu'il ne diroit ni plus ni moins, que ce que Dieu voudroit. Toutefois, ajoûta-t'il, je vous prie de demeurer ici encore cette nuit, afin que je puiſſe ſavoir ce que le Seigneur me répondra. Dieu donc lui apparut la nuit, & lui

(*a*) Voyez le Commentaire ſur les Nomb. XXII. 6.

AN. DU M. 2553. Avant J.C 1447.

dit : Si ces hommes ſont venus vous appeller ; levez-vous, & allez avec eux ; mais à condition que vous ne ferez que ce que je vous ordonnerai.

Balaam vient trouver Balac Roi de Moab.

Balaam prit donc ſon âneſſe, & ſe mit en chemin avec les députez (*a*). Il y en a qui croient que ce devin aveuglé par ſon avarice, avoit feint cette réponſe de la part de Dieu, & que le Seigneur n'avoit nullement approuvé ſon voiage. En effet, comme il marchoit, aiant avec lui deux ſerviteurs qui l'accompagnoient, l'Ange du Seigneur ſe plaça au milieu du chemin, & l'âneſſe le voiant, ſe détourna & alla à travers les champs ; mais Balaam la ramena dans le chemin à force de coups.

Alors l'Ange s'étant préſenté de nouveau dans un chemin qui étoit entre deux murailles, l'animal, pour ſe détourner, s'approcha du mur, & froiſſa la jambe du devin ; enfin l'Ange s'étant préſenté avec une épée nuë dans un ſentier ſi étroit, qu'il étoit impoſſible que l'âneſſe pût ſe détourner ni à droit, ni à gauche, elle s'abattit, ſans que Balaam, à force de coups, pût la faire relever, ni avancer. Comme il continuoit à la frapper, Dieu ouvrit la bouche de cet animal, qui dit à Balaam : Que vous ai-je fait ? Pourquoi m'avez-vous frappé déja trois fois ? Balaam tranſporté de colere, & ne faiſant point d'attention à la grandeur du miracle, lui répondit : Parce que tu l'as mérité, & que tu t'es moqué de moi ; que n'ai-je une épée pour te tuer ? L'aneſſe lui dit ; Ne ſuis-je pas vôtre monture ordinaire ? dites-moi ſi je vous ai jamais

Dieu ouvre la bouche de l'âneſſe de Balaam.

(a) *Philo. lib. 1. de vita Moſis.*

rien fait de ſemblable ? Jamais lui répondit-il. AN. DU M. 2553. Avant J.C. 1447.

En même tems le Seigneur ouvrit les yeux à Balaam, & il apperçut l'Ange qui étoit dans le chemin avec une épée nue, & il le ſalua, ſe jettant le viſage contre terre. L'Ange lui dit : Pourquoi avez-vous battu vôtre âneſſe par trois fois ? Je ſuis venu pour m'oppoſer à vous, & pour vous empêcher de continuer vôtre voïage, parce qu'il eſt mauvais, & contraire à ma volonté ; & ſi vôtre âneſſe ne s'étoit détournée du chemin, lorſque je me ſuis préſenté devant elle, je vous aurois mis à mort, & je l'aurois épargnée. Balaam lui répondit : J'ai péché, ne ſachant pas que vous étiez dans le chemin, & oppoſé à mon voiage ; mais ſi vous ne trouvez pas bon que j'aille plus avant, je m'en retournerai dans ma maiſon. L'Ange lui dit : Allez avec eux, mais prenez bien garde de ne rien dire, que ce que je vous ordonnerai. Ainſi Balaam continua ſon voiage avec les principaux de Moab & de Madian, qui l'étoient venu chercher.

Balac Roi de Moab, aiant appris que Balaam venoit avec ſes envoiez, alla au-devant de lui juſqu'aux extrémitez de ſes Etats, & il lui demanda pourquoi il n'étoit pas venu, lorſqu'il l'avoit envoié chercher la premiere fois. Balaam lui répondit : Me voilà enfin arrivé ; mais je ne pourrai dire autre choſe, que ce que le Seigneur me mettra dans la bouche. Ils allerent donc enſemble à la ville d'Ar, capitale de Moab, & Balac aiant fait tuer des bœufs & des brebis, envoia de la chair de ces victimes à Balaam, & aux Princes qui étoient venus avec lui. Le lendemain au matin Balac mena Balaam ſur une montagne conſacrée à Baal ouà Chamos, divinité du païs, & lui fit

AN. DU M. 2553. AVANT J.C. 2447.

voir delà une partie du camp d'Iſraël, ou même tout le camp, ſelon d'autres Interprétes; car il étoit de l'eſſence dans les dévoüemens, d'avoir ſous les yeux ceux qu'on dévoüoit aux mauvais génies.

CHAP. XLI.

Balaam eſſaie en vain de maudire les Iſraëlites. Dieu lui met dans la bouche des bénédictions au lieu de malédictions.

Balaam ordonna qu'on lui dreſsât au même endroit ſept autels, qu'on y immola ſept veaux & ſept béliers, & que l'on offrît un veau & un bélier ſur chaque autel pour être brûlé en holocauſte. Auſſi-tôt que ces victimes furent ſur le feu, il ſe retira à l'écart, attendant que le Seigneur ſe préſentât, & lui donnât l'inſpiration. Bientôt Dieu lui apparut, & Balaam ſe ſentant inſpiré de l'eſprit de Dieu, retourna vers Balac, & lui dit: Balac Roi de Moab m'a fait venir de Syrie, des montagnes d'Orient: Venez, m'a-t'il dit, & maudiſſez Jacob; hâtez-vous & déteſtez Iſraël. Comment maudirai-je celui que Dieu n'a point maudit? Comment déteſterai-je celui que le Seigneur n'a point déteſté? Je le verrai du haut des rochers, je le conſidererai du ſommet des collines; ce peuple habitera ſeul & en aſſûrance; il ne ſera point mêlé & confondu avec la foule des autres nations. Qui pourra compter Jacob, qui eſt auſſi nombreux que les grains de pouſſiere? Qui pourra ſupputer le nombre de ceux qui compoſeront la poſtérité d'Iſraël? Que je puiſſe mourir de la mort des juſtes, & que la fin de ma vie puiſſe reſſembler à la leur?

Alors Balac dit à Balaam: Que faites-vous? Je vous ai fait venir pour maudire mes ennemis; & au lieu de cela vous les béniſſez. Balaam lui répondit: Puis-je dire autre choſe que ce que le Seigneur m'ordonne? Balac le conduiſit en un autre endroit, d'où il ne pouvoit voir qu'une partie du camp des Hébreux;

s'imaginant peut-être que la grande étenduë de leur camp avoit troublé ſes idées. Ils vinrent donc enſemble au ſommet du mont Phaſga, où l'on dreſſa ſept autels, & l'on mit ſur chacun d'eux un veau & un bélier pour y être conſumez en holocauſte. Balaam dit à Balac : Demeurez là auprès de vôtre holocauſte, & moi j'irai chercher le Seigneur. Balaam n'alla pas loin ; le Seigneur ſe fit voir à lui, & lui ordonna de s'en retourner vers le Roi de Moab, qui étoit auprès des ſept autels. Il y vint, & commença à parler ainſi en ſtile prophétique : Demeurez debout, Balac, prêtez l'oreille, fils de Séphor, Dieu n'eſt point comme l'homme pour mentir, ni comme le fils de l'homme pour ſe repentir. Il l'a dit, & ne le fera-t'il pas ? Il a parlé, & ne l'exécutera-t'il pas ? J'ai reçu l'inſpiration pour venir ; je bénirai, & je ne révoquerai point mes bénédictions. Il n'y a point d'idoles dans Jacob, ni de ſtatuë dans Iſraël, (ou ſuivant une autre traduction : Il n'y a point de douleur dans Jacob, ni de travail dans Iſraël ;) c'eſt un peuple aimé & protégé de Dieu, contre lequel les dévoüemens & les malédictions ne peuvent rien. Le Seigneur ſon Dieu eſt avec lui ; on entend dans ſon camp le ſon victorieux des trompettes de ce grand Roi. Dieu l'a fait ſortir de l'Egypte ; ſa force eſt ſemblable à celle du Rhinoceros. Il n'y a point de dévoüemens qui puiſſent quelque choſe contre Jacob, ni de charmes contre Iſraël ; ou plûtôt il n'y a point d'augures dans Jacob, ni de devins dans Iſraël ; le Seigneur fera connoître à ſon peuple ce qui lui doit arriver, ou en le révélant par lui-même, ou en ſuſcitant des Prophétes qui le leur prédiront. Voilà ce peuple, il ſe levera comme une lionne, il ſe dreſſera com-

AN. DU M. 2553
AVANT J. C. 1447.

An. du M. 2553. Avant J.C. 1447.

me un lion ; il ne ſe couchera point, qu'il n'ait dévoré ſa proie, & qu'il n'ait bû le ſang de ceux qu'il aura tué.

Balac irrité d'entendre ainſi parler Balaam, lui dit : Ne lui donnez ni bénédiction, ni malédiction ; mais Balaam lui répondit : Ne vous ai-je pas dit que je ferois tout ce que Dieu m'ordonneroit ? Balac croiant qu'en lui faiſant changer de lieu, il pourroit l'engager à maudire ſes ennemis, le conduiſit ſur le ſommet du mont Phogor, du côté qui regarde le déſert ; & après qu'on y eut dreſſé ſept autels, & qu'on eut immolé ſept veaux & ſept béliers, que l'on mit ſur les autels, comme auparavant, Balaam aiant vû que la volonté du Seigneur n'étoit pas, qu'il maudît Iſraël, n'alla plus à l'écart pour attendre l'inſpiration ; mais ſe tournant du côté du déſert, il vit Iſraël campé dans ſes tentes, & diſtingué par tribus ; & l'eſprit de Dieu étant tombé ſur lui, il dit en ſtile prophétique & ſentencieux : Voici ce que dit Balaam fils de Béor ; voici ce que dit celui dont les yeux ſont fermez ; celui qui entend les paroles de Dieu, & qui a des viſions du Tout-puiſſant : celui qui tombe, & dont les yeux ſont ouverts en tombant. (Il fait alluſion à ce qui lui étoit arrivé, lorſque ſon âneſſe ſe renverſa ſous lui ; & que Dieu lui ouvrit les yeux pour voir l'Ange avec une épée, qui le menaçoit de lui ôter la vie.) Il ajoûta : Que vos pavillons ſont beaux, ô Jacob ! que vos tentes ſont belles, ô Iſraël ! Elles ſont comme de vaſtes vallons ombragez par de grands arbres, comme des vergers plantez le long des fleuves, & toûjours arroſez d'eau ; ils ſont comme des arbres que le Seigneur même a plantez, & comme des cedres ſituez ſur le bord des eaux. L'eau coulera toûjours de ſon

ſeau, & ſa poſtérité s'augmentera comme les grandes eaux : (Dans le ſtile des Hébreux, l'eau marque ſouvent la génération, les enfans, la poſtérité.) Balaam continuë : Son Roi, le Roi d'Iſraël ſera plus élevé que Gog (*a*); ſon Royaume ira toûjours en augmentant. Gog dans l'Ecriture marque les Scythes, & les peuples Septentrionaux. Ces peuples ſont trés-anciens & très-puiſſans. Dieu tira ſon peuple de l'Egypte, & ſa force eſt ſemblable à celle du Rhinoceros. Iſraël dévore les peuples ſes ennemis ; il briſera leurs os, & rompra leurs fléches. Il s'eſt couché pour dormir, comme un lion & comme une lionne ; qui oſera l'éveiller ? Celui qui vous bénira, ſera béni, & celui qui vous maudira, ſera maudit.

AN. DU M. 2553. Avant J.C. 1447.

Balac entrant en colere contre Balaam, frappa des mains pour le faire taire, & lui dit : Je vous avois fait venir pour maudire mes ennemis, & vous les avez bénis par trois fois ; retournez en vôtre païs ; j'avois réſolu de vous récompenſer magnifiquement, mais le Seigneur vous a privé de vôtre récompenſe, en vous inſpirant le contraire de ce que je ſouhaitois. Balaam s'excuſa, en diſant qu'il avoit déclaré aux envoiez de Balac, que quand on lui donneroit une maiſon pleine d'or & d'argent, il ne ſeroit point en ſon pouvoir de dire de lui-même la moindre choſe contre la volonté de Dieu : Cependant, ajoûta-t'il, je vous donnerai avant mon départ, un conſeil qui vous réüſſira ; & je vous dirai ce que vô-

(*a*) Les Samarit. les 70. Aqu. & Sym. liſent Gog, & cette Leçon nous paroît préférable à celle qui porte Agag. *Num.* XXIV. 7.

tre peuple pourra faire contre celui-ci. On verra ci-après quel étoit ce conſeil. Alors reprenant ſon ſtile prophétique, il dit : Voici ce que dit Balaam fils de Béor : voici ce que dit celui dont l'œil eſt fermé. Je le verrai, mais non pas ſi-tôt ; je le conſidererai, mais non pas de près. Une étoile ſortira de Jacob, une verge s'élevera d'Iſraël ; elle frappera les Chefs de Moab ; elle ruinera les enfans de l'orgueil (*a*) : L'Idumée lui ſera aſſujettie ; Séir ſera ſon partage, Iſraël agira avec valeur. Il ſortira de Jacob un dominateur, & Séir ſera exterminé de ſes Villes. Ce dominateur eſt David qui fit la conquête du païs des Iduméens : mais dans un ſens plus élevé, c'eſt Jeſus-Chriſt qui a appellé les Gentils à ſon Egliſe.

AN. DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

CHAP. XLII.

Prédictions de ce qui devoit arriver à Moab, aux Iduméens, aux Amalécites, aux Cinéens, &c.

Balaam aiant enſuite jetté les yeux ſur le païs des Amalécites, prit de nouveau ſon ſtile parabolique, & dit : Amalec a été le premier des peuples, mais à la fin il périra. Cette prédiction eut ſon accompliſſement ſous le regne de Saül. Et en voiant les Cinéens, il dit : Vôtre demeure eſt forte d'aſſiette ; mais quand vous auriez établi vôtre demeure dans le roc, vôtre nid ne ſera bon qu'à brûler, juſqu'à ce que l'Aſſyrien vous emmene captif ; ou, en ſuivant le Samaritain : Quand vôtre nid, vôtre demeure, (il fait alluſion au nom de *Kin*, d'où dérive *Cinéens*, & qui ſignifie un nid :) Quand vôtre nid ſeroit brûlé, vos habitans reviendront de l'Aſſyrie. Il ajoûta : Hélas ! qui

(a) La Vulgate porte, *les enfans de Seth* : Mais Seth, שאת en Hébreu ſignifie l'élevation, l'orgueil ; & Jérémie donne aux Moabites les mêmes épithétes de fils de l'orgueil, & d'enfans de la hauteur, à cauſe apparemment de la ſituation de leur païs. *Jerem.* XLVIII. 28, 29. 30. 45.

ſera en vie, lorſque le Seigneur fera toutes ces choſes ? Il viendra des ennemis de la Macédoine dans des vaiſſeaux, ils vaincront les Aſſyriens, & ruineront les peuples de delà l'Euphrate, & à la fin ils périront eux-mêmes. Dans tout cela on voit premierement la grandeur des Rois Hébreux, Saül, David & Salomon, puis les grandes conquêtes des Rois d'Aſſyrie & de Caldée, enſuite celle des Grecs ſous Alexandre le Grand, & à la fin la chûte de cet Empire ſous la puiſſance des Romains.

AN. DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Balaam aiant ainſi parlé, prit la route de ſon païs. Mais avant que de partir, il donna au Roi de Moab le conſeil pernicieux qu'il lui avoit promis, & qui devint fatal & aux Hébreux & à leurs ennemis, à celui qui l'avoit donné, & ceux qui l'avoient ſuivi (*a*). Il leur conſeilla de célébrer des fêtes en l'honneur de Béelphegor, que nous croions être le même qu'Adonis ; de faire des feſtins, & d'inviter les Hébreux à leurs fêtes & à leurs repas, & d'envoier les filles de Moab & de Madian dans le camp d'Iſraël, pour engager le peuple dans l'idolâtrie & dans la fornication ; que c'étoit le ſeul moyen d'atirer la malédiction de Dieu ſur les Hébreux, & de les priver de l'honneur de ſa protection. Ce conſeil ne fut que trop exactement ſuivi. On commença à faire les fêtes de Béelphegor, les Iſraëlites y furent invitez ; après la bonne chére, ils tomberent aiſément dans l'idolâtrie & dans la débauche.

Mauvais conſeil que Balaam donne à Balac. Iſraël ſe livre au culte de Béelphegor.

Alors le Seigneur dit à Moïſe : Prenez tous les Princes du peuple, & faites pendre tous les

(*a*) *Num.* 25. 1. 2. 3. XXXI. 16. XXXIV. 14.

An. du M. 2553. Avant J. C. 1447.

coupables en préſence du Soleil, pour venger le Seigneur; en même tems Moïſe ordonna aux Juges d'Iſraël de tuer de leurs mains tous ceux de leurs proches, qui s'étoient conſacrez au culte de Béelphegor. Et comme toute la multitude étoit en pleurs devant la porte du tabernacle, tâchant de fléchir la colere du Seigneur, on vit un Iſraëlite nommé Zambri, chef d'une des familles de Siméon, qui entroit dans la tente d'une femme débauchée d'entre les Madianites, nommée Cozbi, fille de Sur, l'un des premiers de Madian. Mais Phinées fils du grand-Prêtre Eléazar, ſe leva du milieu du peuple, prit un poignard, & entrant dans le lieu infâme, il perça d'un ſeul coup, l'homme & la femme dans leur honteux embraſſement. Et auſſi-tôt la colere de Dieu s'appaiſa, & la maladie peſtilentielle, dont il avoit frappé ſon peuple, ceſſa (*a*). Il périt vingt-quatre mille hommes dans cette occaſion; & voilà quel fut le ſuccès du mauvais conſeil de Balaam; mais il n'évita pas la peine de ſa malice; il fut mis à mort avant que d'être ſorti du païs de Madian, comme on le verra ci-après.

Vengeance que Dieu tire des Iſraëlites qui avoient adoré Béelphégor.

Le Seigneur, pour témoigner combien l'action de Phinées lui étoit agréable, dit à Moïſe: Phinées fils du grand-Prêtre Eléazar, a détourné ma colere de deſſus les enfans d'Iſraël, parce qu'il a été animé de mon zéle contre ceux qui m'avoient offenſé, & qu'il m'a empêché de les détruire: Je fais avec lui une alliance de paix, je m'engage à lui donner mon ſacerdoce par un pacte éternel, parce qu'il a été zélé pour ſon Dieu, & qu'il a expié le

Dieu promet le ſacerdoce à Phinées.

(a) *Num.* xxv. 8. *Pſalm Heb.* cv. 29. & *Num.* xxvi. 1.

crime des enfans d'Iſraël. Et à l'égard des Madianites, Dieu dit à Moïſe : Que les Madianites éprouvent que vous êtes leurs ennemis, & faites-les paſſer au fil de l'épée, parce qu'ils vous ont traitez en ennemis, & qu'ils vous ont ſéduit par le culte de Phégor, & par l'impudicité de leurs filles.

AN. DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

CHAP. XLIII.

Troiſiéme dénombrement des Iſraëlites.

Après que Dieu eut ainſi tiré vengeance du crime des Iſraëlites (*a*), il ordonna à Moïſe & à Eléazar de faire le dénombrement des Iſraëlites depuis vingt ans & au-deſſus, qui étoient capables de porter les armes. On trouva dans ce dénombrement ſix cens un mille ſept cens trente hommes, ſans y comprendre les Lévites que l'on compta depuis un mois & au-deſſus, & qui ſe trouverent au nombre de vingt-trois mille. Dieu commanda que l'on ſe reglât dans la diſtribution du païs de Canaan entre les douze Tribus, ſuivant le nombre des perſonnes qui les compoſoient alors, & que l'on donnât un plus grand lot à celles qui ſeroient plus nombreuſes (*b*). Il ne ſe trouva dans ce dénombrement aucuns des murmurateurs, qui avoient été compris dans celui que Moïſe & Aaron avoient fait trente-neuf ans auparavant dans le déſert de Sinai (*c*). Car le Seigneur avoit prédit qu'ils mourroient tous dans le déſert, & qu'ils n'entreroient point dans la terre promiſe.

Reglemens ſur les ſucceſſions.

Filles de Salphaad.

A l'occaſion du partage dont on vient de parler (*d*), les filles de Salphaad de la tribu de Manaſſé, qui étoient au nombre de cinq, & qui n'avoient point de freres, vinrent ſe

(a) *Num.* XXVI. 1. *& ſeq.*
(b) *Num.* XXVI. 53. 54.
(c) *Num.* XXVI. 53. 54.
(d) *Num.* XXVII. 1. 2. *& ſeq.*

An. du M. 2553. Avant J. C. 1447.

préſenter devant Moïſe & devant les principaux du peuple à l'entrée du tabernacle, & elles leur dirent : Nôtre pere eſt mort dans le déſert, non dans la ſédition de Coré, mais il a été enveloppé dans la Sentence du Seigneur qui condamnoit à mort tous les murmurateurs, il n'a point laiſſé d'enfans mâles. Seroit-il juſte que ſon nom périt de ſa famille, & que nous n'euſſions aucune part dans le partage, qui ſe doit faire de la terre entre les Tribus ? Moïſe rapporta cette affaire au jugement du Seigneur, & il lui fut dit, que la demande des filles de Salphaad étoit juſte, & qu'elles devoient hériter parmi les parens de leur pere. Le Seigneur ajoûta : Dites aux enfans d'Iſraël : Lorſqu'un homme ſera mort ſans avoir de fils, ſon bien paſſera à ſa fille qui en héritera. S'il n'a point de fille, il aura ſes freres pour héritiers, & s'il n'a point de freres, ſon bien paſſera aux freres de ſon pere, & au défaut de ceux-ci, ſa ſucceſſion ſera donnée à ſes plus proches.

Dieu dénonce à Moïſe qu'il mourra avant que d'entrer dans la terre promiſe.

Après cela le Seigneur dit à Moïſe de monter ſur le mont Abarim, & de s'y réünir à ſes peres, comme Aaron s'y étoit réüni ſur le mont Hor. Car, ajoûta-t'il, vous n'entrerez point dans le païs que j'ai promis à vos peres ; parce que vous m'avez offenſé à Cadés dans le déſert de Sin, & que vous ne m'avez pas rendu gloire aux eaux de contradiction. Moïſe répondit : Que le Seigneur qui eſt le maître de la vie de tous les hommes, choiſiſſe donc lui-même un chef & un conducteur pour ſon peuple ; de peur qu'Iſraël ne devienne comme un troupeau ſans paſteur. Dieu lui dit : Prenez Joſué fils de Nun, cet homme qui eſt rempli de mon eſprit, & impoſez-lui les mains. Préſentez-le au grand-Prêtre Eléazar, & à tout

le peuple, afin qu'ils le reconnoiſſent pour vôtre ſucceſſeur, inſtruiſez-le de ce qu'il aura à faire, & communiquez-lui une partie de vôtre gloire, revêtez-le de vôtre autorité; afin que toute l'aſſemblée des enfans d'Iſraël l'écoute, & lui obéiſſe. Le grand-Prêtre Eléazar conſultera pour lui le Seigneur lorſqu'il faudra entreprendre quelque choſe. Moïſe exécuta ce que le Seigneur lui avoit ordonné à l'égard de Joſué; il l'amena devant le peuple, lui impoſa les mains, le déclara ſon ſucceſſeur, & le fit reconnoître par le peuple.

AN. DU M. 2553. AVANT J. C. 1447.

CHAP. XLIV.

Guerre contre les Madianites.

Depuis cette action juſqu'à ce que Moïſe montât ſur la montagne d'Abarim pour y rendre l'eſprit, il ſe paſſa plus d'un mois. Il emploia tout ce tems à faire divers Reglemens pour le gouvernement du peuple, & à inculquer les Loix qu'il avoit déja données. Le Seigneur lui dit de choiſir mille hommes de chaque Tribu, afin de les envoier contre les Madianites (*a*), qui avoient engagé Iſraël dans le crime. Phinées fils d'Eléazar fut mis à leur tête, aïant avec lui les trompettes du tabernacle, pour en ſonner dans cette guere. Phinées livra le combat, défit les Madianites, & mit à mort cinq de leurs Rois, Evi, Recem, Sur, Hur & Rébé, qui regnoient chacun dans une Ville, & dans un canton de Madian, ſitué à l'orient de la mer morte. Le mauvais Prophete Balaam qui ſe trouva dans leur païs, & qui étoit le premier auteur de cette guerre, par le pernicieux conſeil qu'il avoit donné aux Moabites & aux Madianites (*b*), fut enveloppé

(a) *Num.* XXXI.

(b) *Num.* XXXI. 16. XXIV. 14. *Mic.* VI. 5. 2. *Petr.* II. 15. *Jude.* V. 11. *Apoc.* II. 14.

AN. DU M. 2553. Avant J.C. 1447.

dans leur malheur ; il fut mis à mort par les Iſraëlites. On prit leurs femmes & leurs petits enfans, tous leurs troupeaux, & tout ce qui étoit à eux. On brûla leurs Villes, leurs villages & leurs forts ; & les Iſraëlites amenerent au camp tout le butin qu'ils avoient fait dans cette expédition.

Moïſe & Eléazar avec le reſte des Princes du peuple, ſortirent au-devant d'eux, & Moïſe dit à Phinées & aux autres Officiers de l'armée : Pourquoi avez-vous réſervé les femmes ? Ne ſont-ce pas elles qui ont ſéduit les enfans d'Iſraël, & qui en ſuivant le conſeil de Balaam, vous ont fait violer la Loi du Seigneur, en vous engageant dans le culte de Phégor ? Tuez donc non ſeulement tous les mâles juſqu'aux petits enfans, mais auſſi toutes les femmes mariées, & ne réſervez que les petites filles, & celles qui ſont encore Vierges ; & demeurez ſept jours hors du camp pour vous purifier du ſang, que vous avez répandu (*a*). Vous vous purifierez le troiſiéme & le ſeptiéme jour. Vous expierez de même vos captifs, & tout le butin que vous avez pris. Vous vous baignerez dans l'eau, & vous laverez vos habits ; les métaux paſſeront par les flammes, & enſuite ſeront lavez dans l'eau d'expiation, les habits & les autres choſes qui ne peuvent ſouffrir le feu, ſeront ſanctifiées par l'eau d'expiation.

Partage du butin pris ſur les Madianites.

Après les ſept jours, le Seigneur ordonna à Moïſe, à Eléazar & aux principaux du peuple, de faire un dénombrement exact de tout ce qui avoit été pris ſur l'ennemi, & de partager également tout le butin entre ceux qui avoient

(*a*) *Num.* XIX. 11. 12.

combattu, & ceux qui étoient demeurez dans le camp. Et voici comme ſe fit ce partage. On diviſa 1°. tout le butin en deux parties égales. La premiere partie fut pour les douze mille hommes qui avoient été commandez pour cette expédition, & la deuxiéme fut pour le peuple qui étoit demeuré dans le camp. Ceux qui avoient été au combat, prirent ſur la totalité de leur lot un cinquantiéme, qui fut aſſigné au grand-Prêtre Eléazar & aux autres Prêtres inférieurs; & du lot qui échut au peuple, on prit un autre cinquantiéme, qui fut donné aux Lévites pour leur part. C'étoit-là la part du Seigneur qui fut diſtribuée aux Miniſtres de ſon tabernacle. Ce partage fut conſideré dans la ſuite comme une Loi dans Iſraël (*a*).

AN. DU M. 2553. AVANT J.C. 1447.

Alors les principaux Officiers de l'armée vinrent trouver Moïſe, & lui dirent: Nous avons fait la revuë de tous les ſoldats que nous commandions, & qui ont combattu contre les Madianites, & il ne s'en eſt pas trouvé un ſeul de manque. C'eſt pourquoi nous offrons chacun en action de graces au Seigneur, ce que nous avons pû trouver d'or dans le butin en bagues, en anneaux, en braſſelets & en colliers, & nous vous ſupplions d'offrir pour nous vos prieres au Seigneur. Moïſe & Eléazar reçurent donc leur préſent, qui conſiſtoit au poids de ſeize mille ſept cens cinquante ſicles d'or (*b*). Et ils mirent tout cela dans le tabernacle, pour être un monument de leur reconnoiſſance devant le Seigneur.

(a) Voyez 1. *Reg.* xxx. 24. 25. & 2. *Macab.* viii. 28.

(b) Le ſicle d'argent peſoit 4. dragmes ou ſix onces. Je penſe que le ſicle d'or étoit de même poids. Ainſi les 16750. ſicles peſoient 8375. onces.

AN. DU M 2553. Avant J.C. 1447.

CHAP. XLV.

Les enfans de Ruben & de Gad demandent & obtiennent leur partage au-delà du Jourdain.

Vers le même tems, les principaux des Tribus de Ruben & de Gad (a) vinrent trouver Moïſe, Eléazar & les Princes du peuple, & demanderent qu'on leur donnât en partage le païs nouvellement conquis ſur les Rois Séhon & Og. Moïſe leur répondit; Vos freres paſſeront-ils le Jourdain, & iront-ils au combat contre les Cananéens, pendant que vous demeurerez ici en repos? Pourquoi jettez-vous l'épouvante dans l'eſprit des enfans d'Iſraël, pour les détourner d'entrer dans le païs que le Seigneur leur a promis? Mais les enfans de Ruben & de Gad lui répondirent, que leur deſſein n'étoit pas de demeurer oiſifs, pendant que leurs freres combattroient leurs ennemis. Qu'ils vouloient ſimplement bâtir des parcs pour leurs brebis, & des étables pour leurs beſtiaux, & des logemens pour leurs enfans; & que pour eux ils marcheroient en armes à la tête des enfans d'Iſraël, juſqu'à ce qu'ils fuſſent en pleine poſſeſſion des terres que le Seigneur leur devoit donner. Qu'ils ne retourneroient point en leur païs, que les autres Iſraëlites ne fuſſent bien établis dans leur héritage; & qu'à l'égard des terres qui reſtoient à conquerir au couchant du Jourdain, ils y renonçoient, & ne prétendoient pas y avoir la moindre part.

Moïſe aiant entendu ces raiſons, en fut ſatisfait, & leur donna en partage le païs qu'ils demandoient. Ruben eut le pais où avoit regné Séhon, entre les torrens de Jazer au nord, & d'Arnon au midi, les monts de Galaad à l'orient, & le Jourdain au couchant. Gad eut le païs qui étoit au ſeptentrion de celui que nous venons de décrire, juſqu'au torrent de

(a) *Num.* XXXII. 1. 2. *& ſeq.*

Jaboc;

Jaboc, & la mer de Tiberiade. Or Machir fils de Manaſſé (*a*), ou plûtôt ſes deſcendans, aiant fait irruption dans le païs de Baſan & de Galaad, qui eſt à l'orient du Jourdain & de la mer de Tiberiade, en chaſſerent les Amorrhéens, & en firent la conquête; c'eſt pourquoi Moïſe le leur donna en héritage. Jaïr un des deſcendans du même Manaſſé, fils de Ségub, & petit-fils d'Eſron de la Tribu de Juda, fit auſſi quelques conquêtes dans le même païs; ce qui fit donner le nom d'Avoth de Jaïr, aux lieux qu'il occupa dans le païs de Baſan. Ce nom d'*Avoth de Jaïr* ſignifie proprement les cabanes ou les tentes de Jaïr. De cette ſorte les terres de delà le Jourdain furent occupées par les Tribus de Ruben & de Gad, & par une partie de celle de Manaſſé. Ceux-ci étoient les plus avancez vers le Septentrion, & vers le Mont-Hermon.

AN. DU M. 2553. Avant J.C. 1447.

Avant que les Iſraëlites paſſaſſent le Jourdain, Dieu chargea Moïſe de leur dire (*b*) de ſa part, de n'avoir aucun commerce, ni aucune liaiſon avec les Cananéens; mais de les exterminer ſans pitié, de briſer leurs ſtatuës, de renverſer les monumens érigez en mémoire des fauſſes divinitez, de profaner tous les bois, & toutes les hauteurs conſacrées au culte de leurs Dieux; afin de purifier ainſi la terre, que Dieu devoit leur donner en héritage. Que ſi vous négligez ces ordonnances, ajoûta-t'il, les peuples que vous aurez épargnez, deviendront des clouds dans vos yeux, & comme des aiguillons dans vos côtez, ils ſeront vos plus dangereux & vos plus redoutables ennemis.

Dieu ordonne qu'on exterminе les Cananéens.

(a) *Num.* XXXII. 39. & *ſeq.*

(b) *Num.* XXXIII. 52. & *ſeq.*

AN. DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Il marqua enſuite (*a*) les limites du païs dont ils alloient ſe mettre en poſſeſſion ; du côté du midi ils s'étendoient depuis l'Idumée & la mer morte, juſqu'au bras le plus oriental du Nil ; au couchant ils avoient pour borne la mer Mediterranée, depuis l'embouchure du Nil juſques vers l'embouchure de l'Oronte. Au Septentrion ils devoient s'étendre depuis la Mediterranée en paſſant par le Mont-Caſius, juſqu'à Emeſe & Sedada ſur l'Oronte ; & juſqu'à Henna ou Henan ; enfin à l'Orient, ils alloient depuis Reblata en ſuivant le cours du Jourdain, juſqu'à la mer morte. Ce terrein ne comprend que le païs de Canaan pris dans la rigueur.

Limites du païs que les Hébreux devoient poſſéder.

Mais le Seigneur avoit auſſi abandonné à ſon peuple ce que les Amorrhéens avoient poſſedé au-delà du Jourdain, & même tout le païs qui s'étendoit depuis l'Euphrate juſqu'au Nil (*b*). Dieu voulut que tout ce païs ſe partageât par le ſort ; eu égard toutefois à la grandeur des Tribus, & au plus ou moins grand nombre de perſonnes qui les compoſoient. Ainſi ſon intention étoit que l'on tirât d'abord le nom de la Tribu, & celui du canton qu'elle devoit poſſeder, & enſuite que les arpenteurs leur donnaſſent dans ce canton autant de terrein que leur nombre en pouvoit demander. Moïſe par un trait de ſa ſageſſe, & pour prévenir les broüilleries qui pourroient arriver dans le choix de ceux qui partageroient la terre, nomma lui-même ceux qui préſideroient à cette diſtribution ; Eléazar & Joſué comme Chefs du peuple, y tenoient le premier rang ;

(a) *Num.* XXXIV.
(b) *Deut.* XI. 24. *Joſué.* I. 4. *&c.*

avec eux étoit un Prince désigné de chaque Tribu.

AN. DU M. 2553. AVANT J. C. 1447.

Il ordonna ensuite (*a*) qu'on assignât pour la demeure des Lévites quarante-huit Villes avec leur fauxbourg, ou plûtôt leur banlieuë, à la distance de mille coudées de la Ville. Du nombre de ces quarante-huit Villes, il voulut qu'il y en eût six destinées à servir de lieu d'asile à ceux qui auroient, sans y penser, répandu le sang de leur prochain, & qui auroient commis quelques meurtres casuels. Dans le Deuteronome (*b*) Moïse dit aux Israëlites, que quand Dieu auroit étendu leurs limites, ils pourroient ajoûter encore trois Villes d'asile, aux six qu'il leur marque ici. Il y en devoit avoir trois au-delà, & autant au-deçà du Jourdain. Il fixa lui-même celles qui étoient au-delà du Jourdain (*c*), sçavoir Bosor, Ramoth & Golan, laissant à Josué à fixer les trois autres de deçà le Jourdain, lorsqu'il auroit fait la conquête du Païs. Elles servoient aux étrangers habituez dans le païs, comme aux Hébreux naturels. Nous en avons déja parlé ci-devant, en donnant le détail des loix de Moïse.

Villes des Prêtres & des Lévites. Villes de refuge.

Le Législateur tolere la vengeance & le meurtre même : ainsi lorsque le parent du mort rencontre le meurtrier de son frere, il le peut tuer sans forme de procès aussi-tôt qu'il l'aura pris. Si celui qui s'étoit retiré dans une Ville de refuge, étoit coupable d'homicide volontaire, & que les Juges le trouvassent indigne du droit d'asile, il étoit mis entre les mains des parens du mort, qui lui ôtoient

(a) *Num.* xxxv.
(b) *Deut.* xix. 8.
(c) *Deut.* iv. 43. 44.

AN. DU M. 2553. AVANT J. C. 1447.

eux-mêmes la vie ; ils étoient dans ce cas les exécuteurs publics de la Juſtice, & il ne leur étoit pas permis, diſent les Juifs, de faire grace. Quant au meurtre volontaire, on condamnoit le meurtrier à mort ſans miſéricorde ; il étoit défendu de recevoir de l'argent pour le ſauver. Nul n'étoit condamné ſur le témoignage d'un ſeul ; il falloit deux ou trois témoins. Accorder l'impunité aux méchans & aux meurtriers, c'étoit ſoüiller le païs que le Seigneur avoit donné à ſon peuple (*a*).

Reglement pour les mariages des filles héritieres dans leurs Tribus.

Le reglement qui avoit été fait à l'occaſion des filles de Salphaad (*b*) au ſujet de celles qui héritoient au défaut des mâles, enfermant encore quelque difficulté, parce que Dieu n'avoit pas déclaré ſi elles pourroient prendre des maris hors de leur Tribu, ou ſi elles ſeroient obligées de ſe marier dans leur famille ; les principaux de la Tribu de Manaſſé, d'où étoient ces filles, s'adreſſerent à Moïſe (*c*), pour lui repréſenter l'inconvénient qu'il y auroit, ſi ces filles héritieres épouſoient des hommes hors de leur Tribu ; que dans cette circonſtance les biens paſſeroient d'une Tribu dans une autre ; ce qui pourroit cauſer une diminution notable de leur héritage. Moïſe conſulta ſur cela le Seigneur, qui répondit que la demande des fils de Manaſſé étoit raiſonnable, & que les filles de Salphaad & les autres, qui, comme elles ſeroient héritieres, ne pourroient ſe marier hors de leurs Tribus, ni même hors de la famille de leur pere. Car d'ailleurs comme les filles n'héritoient pas dans Iſraël, lorſqu'elles avoient des freres, elles pouvoient ſe

(*a*) *Num.* XXXV. 33. 34.
(*b*) *Num.* XXXVII.
(*c*) *Num.* XXXVI.

marier à qui elles vouloient, même hors de leurs Tribus.

AN. DU M. 2553. Avant J.C. 1447.

Après tout cela Moïſe aſſembla le peuple (*a*) le premier jour de l'onziéme mois (*b*) de l'année ſainte, dans le camp des plaines de Moab, & il leur fit un long diſcours, qui eſt une récapitulation de ce qui s'étoit paſſé depuis leur ſortie de l'Egypte, juſqu'à leur campement dans les plaines de Moab, où ils allerent après les victoires remportées ſur Séhon & Og, & ſur les Madianites. Il n'y a rien dans ce diſcours que nous n'aions déja marqué dans l'hiſtoire; ſinon que Moïſe demanda inſtamment au Seigneur (*c*) qu'il lui fit la grace de pouvoir paſſer le Jourdain, & de voir ce païs heureux qu'il avoit promis aux Patriarches: mais le Seigneur demeurant inflexible dans ſa réſolution, lui permit ſeulement de le conſidérer de deſſus le ſommet du Mont Phaſga, & lui ordonna de ne lui en parler jamais, & de déclarer Joſué ſon ſucceſſeur dans le gouvernement du peuple. Moïſe conclut cette longue harangue par une vive exhortation aux Iſraëlites, de demeurer fideles au Seigneur, & par les menaces des plus terribles effets de la vengeance de Dieu, s'ils abandonnoient jamais la pratique de ſa Loi.

CHAP. XLVI. Diſcours de Moïſe aux Iſraëlites dans les plaines de Moab.

Dans une autre harangue encore plus longue que la premiere (*d*), il leur rappelle les loix du Décalogue, & les circonſtances dans leſquelles ils l'ont reçû. Il leur ordonne d'être fideles à obéir au Seigneur, à inſtruire leurs enfans de ces loix, à s'éloigner des peuples

CHAP. XLVII. Second diſcours de Moïſe aux Iſraëlites.

(a) *Deut.* I. 1 *& ſeq.* juſqu'au ch. V. excluſ.

(b) An du monde 2553. au mois de Février.

(c) *Deut.* III. 24 25.

(d) *Deut.* V. 1. & ſuiv. juſqu'au chap. XXVII. excluſivement.

AN. DU M. 2553. AVAN. J.C. 1447.

Cananéens, & de leur idolâtrie. Il leur promet toutes sortes de bonheur, s'ils observent ces loix; il les menace des derniers malheurs, s'ils les violent. Il parle des bienfaits qu'ils ont reçus de Dieu, de leur murmure & de leur ingratitude envers lui. Il ordonne que quand ils auront passé le Jourdain (*a*), ils se rendent sur les Monts Hébal & Garizim, près de Sichem; qu'ils bâtissent sur Garizim un Autel vaste & élevé, composé de pierres brutes, & qui n'aient point été taillées par le fer: que l'on enduise cet Autel de chaux, qu'on y écrive les paroles de l'alliance du Seigneur avec Israël, qu'on y immole des holocaustes & des victimes; que les tribus de Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph & Benjamin, se tiennent sur la montage de Garizim; & que celles de Ruben, Gad, Aser, Zabulon, Dan & Nephtali, se tiennent sur celle d'Hébal; que les Prêtres avec l'Arche étant dans le vallon entre les deux côteaux, prononcent des bénédictions pour ceux qui observeront les Loix du Seigneur, à quoi les Tribus qui seront sur Garizim, répondront *Amen*; & qu'ensuite ils prononcent des malédictions contre ceux qui les violeront, à quoi les Tribus qui seront sur Hébal, répondront aussi *Amen*.

Autel bâti sur le Mont-Garizim. Bénédictions & malédictions prononcées au même endroit.

C'est ce qui s'exécuta en effet après le passage du Jourdain, comme nous le verrons bientôt (*b*). Il ordonne la peine de mort contre les faux prophétes, & contre ceux qui veulent engager le peuple à l'idolâtrie, & à abandonner le culte du Seigneur. Il exhorte les Hébreux à la charité, à la douceur envers les

(a) *Deut.* XI. 24. XXVII. XXVIII.

(b) *Josué* VIII. 33.

étrangers & envers leurs freres ; il renouvelle les reglemens ſur les fêtes, ſur les ſacrifices, ſur les jugemens ; il fait défenſe de planter des bois auprès de l'Autel du Seigneur, de peur de donner lieu à l'idolatrie ; il parle de l'élection d'un Roi, & de ſes devoirs *a*).

AN. DU M. 2553. Avant J.C. 1447.

Il défend la magie, les ſortileges & les enchantemens ; & aſſure ſon peuple qu'il n'aura pas beſoin de recourir à ces moïens ſuperſtitieux de connoître l'avenir ; parce que Dieu lui ſuſcitera des Prophétes & des hommes remplis de ſon eſprit, qui lui découvriront tout ce qui lui doit arriver. Il défend de changer les bornes des champs, & ordonne la peine du talion contre les faux témoins. Il donne diverſes loix pour les guerres, tant de celles que l'on devoit faire aux Cananéens, que les autres ; il regle ce que l'on doit obſerver dans les ſiéges des Villes.

Maniere d'expier le païs pour un meurtre, dont l'auteur eſt inconnu.

Il veut, que lorſque l'on trouve dans le païs le corps d'un homme qui aura été tué, ſans qu'on connoiſſe le meurtrier, les anciens & les Juges des lieux voiſins ſe tranſportent ſur les lieux ; & qu'aiant examiné quelle eſt la Ville la plus proche, les anciens de cette Ville prennent une géniſſe, qui n'ait point encore porté le joug ; & qu'ils la conduiſent dans une vallée inculte & raboteuſe, qui n'ait été ni labourée ni ſemée. Là ils couperont le cou à la victime, après quoi les Prêtres du Seigneur, avec les anciens & les Magiſtrats de la Ville la plus voiſine, ſe rendront au lieu où le meurtre a été commis, & levant leurs mains ſur la géniſſe qui a été immolée, ils diront : Nos mains n'ont point répandu ce ſang, & nos yeux ne

(*a*) *Deut.* XVII. 14. 15. *& ſeq.*

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

l'ont point vû répandre. Seigneur, ſoiez favorable à vôtre peuple d'Iſraël, & ne lui imputez point le ſang, qui a été répandu au milieu de ſon païs. Toute cette cérémonie ne tendoit qu'à inſpirer aux Iſraëlites une très-grande horreur du meurtre.

Moïſe réitera dans ce diſcours diverſes loix qu'il avoit déja données, & en fit de nouvelles. Mais comme nous en avons parlé ailleurs, nous ne les répéterons pas ici. Il finit en leur ſouhaitant les bénédictions du Seigneur, & en les exhortant à demeurer conſtamment attachez à ſon ſervice, & à l'obſervation de ſes Loix. Il les menace de toutes ſortes de malheurs (*a*), s'ils lui manquent de fidélité. Après cela il aſſembla le peuple (*b*), & leur propoſa le deſſein qu'il avoit de leur faire renouveller l'alliance qu'ils avoient faite avec le Seigneur à Horeb. Et il leur expoſa en détail tous les malheurs, dont Dieu devoit punir ceux qui violeroient ſon alliance, & tous les biens dont il combleroit ceux qui demeureroient fideles.

Il ſemble prédire en cet endroit, ce qui arriva en effet à ce peuple toûjours indocile dans la ſuite des générations. Son diſcours eſt plûtôt une eſpéce de prophétie, qu'une menace. Il leur promet que s'ils retournent ſincerement à Dieu, après l'avoir offenſé, il les recevra, & leur accordera le pardon; & qu'il les ramenera dans leur païs, quand même ils auroient été diſperſez juſqu'aux extrémitez du monde. Il ajoûte (*c*): Ce commandement que je vous preſcris aujourd'hui, n'eſt ni au-

(a) *Dent.* xxviii.
(b) *Deut.* xxix.
(c) *Deut.* xxx.

deſſus de vous, ni loin de vous. Il n'eſt point dans le ciel, ni au-delà des mers, pour que vous puiſſiez dire : Qui de nous montera au ciel pour nous l'apporter ; ou qui paſſera la mer pour l'aller querir, & pour nous le faire entendre ? Il eſt proche de vous dans vôtre cœur & dans vôtre bouche ; en ſorte que vous n'avez aucune excuſe pour ne le point obſerver. Conſiderez que je vous propoſe aujourd'hui la vie & la mort, le bien & le mal, la bénédiction & la malédiction ; c'eſt à vous à choiſir : Si vous vous éloignez de Dieu, & que vôtre cœur ſe livre à l'idolâtrie & à l'impiété, vous ſerez accablez de malheurs : ſi au contraire vous êtes fideles & religieux obſervateurs des Loix du Seigneur, vous ſerez comblez de bénédictions. Après cela on jura de nouveau fidélité au Seigneur ; on en dreſſa un acte ; & on a lieu de croire que la choſe ſe paſſa avec toute la ſolemnité convenable, quoique Moïſe ne le marque pas d'une maniere expreſſe.

An. du M. 2553. Avant J.C. 1447.

Enſuite Moïſe expoſa au peuple l'ordre qu'il avoit reçu de Dieu d'établir Joſué pour leur chef & leur conducteur (*a*). Il leur déclara que pour lui, la volonté du Seigneur n'étoit pas qu'il paſsât le Jourdain ; ainſi aiant fait venir Joſué, il le préſenta aux Iſraëlites, & l'exhorta à s'armer de force & de courage, & de mettre ſa confiance au Seigneur, qui devoit lui-même conduire & accompagner ſon peuple, & lui donner la terre de Chanaan en héritage, ainſi qu'il l'avoit promis à leurs peres. Il donna aux Prêtres une copie de l'acte du renouvellement de l'alliance qu'il avoit faite, &

CHAP. XLVIII.

Joſué eſt établi chef du Peuple en la place de Moïſe.

(*a*) *Deut.* xxxi.

Av. du M. ordonna qu'on le mît à côté de l'Arche de l'alliance ; il leur en mit en main encore une autre copie [*a*] ; afin qu'ils la luſſent au peuple dans l'aſſemblée générale qui ſe devoit tenir au commencement de l'année ſabbatique, à la fête des tabernacles. C'étoit les Prêtres, ſelon quelques-uns, qui faiſoient cette lecture. D'autres croient que le Roi lui-même en étoit chargé. Il y a toute apparence que ce fut cette copie écrite de la main de Moïſe, que l'on trouva dans le temple du tems de Joſias [*b*].

Av. J.C. 1447.

Alors le Seigneur dit à Moïſe : Le tems de vôtre mort s'approche ; faites venir Joſué, & préſentez-vous tous deux au tabernacle, afin que je vous y donne mes ordres. Lorſqu'ils y furent, la nuée qui étoit le ſigne de la préſence du Seigneur, vint ſe placer à l'entrée du tabernacle, & le Seigneur dit à Moïſe : Vous allez vous repoſer avec vos peres, & ce peuple s'abandonnera à l'idolâtrie, & ſe proſtituera aux abominations des Cananéens, dont ils vont occuper le païs. Ma fureur s'allumera contre eux, je les abandonnerai, je leur cacherai mon viſage, & ils ne retourneront à moi, que quand ils y ſeront forcez par les maux qui les accableront. Cependant je détournerai mon viſage, & je leur ferai porter longtems le poids de mon indignation, & la peine de leur égarement. C'eſt pourquoi écrivez ce Cantique que je vais vous dicter, & apprenez-le aux enfans d'Iſraël, afin qu'ils le chantent, & qu'il ſerve de témoignage contre eux. En même tems il dit à Joſué : Soiez ferme & courageux ; car ce ſera vous qui ferez

(a) *Deut.* xxxi. 9. 10. 11. 12. 25. 26.

(b) 4. *Reg.* xxii. 8.

entrer mon peuple dans la terre que je leur ai promiſe, & je ſerai avec vous.

AN. DU M. 2553. AVANT J.C. 1447.

Moïſe fit donc aſſembler tout le peuple [a], & leur récita le Cantique que le Seigneur lui avoit donné. Le voici tout entier : c'eſt une des plus excellentes piéces de l'antiquité.

CHAP. XLIX.

Cantique que le Seigneur dicta à Moïſe pour l'enſeigner aux enfans d'Iſraël.

Cieux, écoutez ce que je vas dire : Terre, entendez les paroles de ma bouche.

Que mes inſtructions ſoient comme une nuée, qui s'épaiſſit dans l'air ; que mes paroles tombent comme la roſée.

Comme la pluie qui tombe ſur les plantes, comme les gouttes d'eau qui diſtillent ſur l'herbe encore tendre.

Parce que j'invoquerai le nom du Seigneur, célébrez la grandeur de nôtre Dieu.

Les œuvres de Dieu (de ce rocher inébranlable) ſont parfaites, & toutes ſes voies ſont pleines d'équité.

Il eſt fidele dans ſes promeſſes, éloigné de toute iniquité, rempli de toute juſtice.

Ce peuple s'eſt corrompu ; il eſt déchû de la qualité d'enfans de Dieu.

C'eſt une race pervertie & trompeuſe, qui eſt toute plongée dans ſes ſoüillures.

Eſt-ce ainſi, peuple fol & inſenſé, que vous témoignez vôtre reconnoiſſance au Seigneur ?

N'eſt-ce pas lui qui eſt vôtre pere, qui vous a choiſi, qui vous a fait, & qui vous a établi ?

Quand le très-Haut a aſſigné à chaque nation ſon héritage, qu'il a partagé les enfans d'Adam, & qu'il a fixé les limites des peuples ;

Alors les enfans d'Iſraël n'étoient qu'une poignée de gens. Et toutefois le Seigneur les

(a) *Deut.* XXXII. 1.

An. du M. 2553. Avant J. C. 1447.

a choiſis pour être ſon peuple, Jacob eſt devenu ſon héritage.

Il l'a trouvé dans une terre déſerte, dans un lieu affreux, dans une vaſte ſolitude, il l'a conduit par divers chemins; il l'a inſtruit, & l'a conſervé comme la prunelle de l'œil.

Comme l'Aigle fait ſon nid, couve ſes petits, s'étend ſur eux, les prend, & les porte ſur ſes aîles.

Ainſi le Seigneur a conduit ſon peuple; il a ſeul été ſon conducteur, & nul autre Dieu ne s'eſt trouvé avec lui.

Il a placé Iſraël dans une terre élevée, pour y manger les fruits de la campagne, pour ſucer le miel qui découle de la pierre, & tirer l'huile qui ſort des plus durs rochers.

Pour s'y nourrir du beurre des troupeaux, & du lait des brebis; de la graiſſe des agneaux, des chevreaux & des moutons de Baſan; pour y manger la moüelle du froment, & pour y boire le ſang du raiſin le plus pur.

Iſraël, ce peuple bien aimé, s'eſt engraiſſé, & il a regimbé; il s'eſt engraiſſé & raſſaſié; il eſt devenu chargé de graiſſe & d'embonpoint, & il a abandonné Dieu ſon Créateur; il s'eſt éloigné de celui qui l'avoit ſauvé.

Ils l'ont irrité en adorant des Dieux étrangers; ils l'ont irrité par les abominations qu'ils ont commiſes.

Au lieu d'offrir leurs ſacrifices à Dieu, ils les ont offerts aux démons, à des Dieux qui leur étoient étrangers, à des Dieux nouveaux & inconnus à leurs peres.

Peuple ingrat, tu as abandonné le Dieu qui t'a donné la vie, tu as oublié le Seigneur qui t'a donné l'être.

Le Seigneur l'a vû, & il eſt entré en colere; parce que ce ſont ſes propres fils & ſes propres filles qui l'ont irrité.

Et il a dit : Je leur cacherai mon visage, & je considererai leur fin malheureuse : car ce peuple est une race corrompuë ; ce sont des enfans bâtards & qui dégénerent. AN du M. 2553. Avant J. C. 1447.

Ils m'ont voulu comme piquer de jalousie, en adorant des Dieux qui n'étoient point Dieux, & ils m'ont irrité par leurs vanitez sacrileges : Et moi je les piquerai de jalousie en aimant un peuple qui n'est pas un peuple, & je les irriterai en choisissant en leur place une nation insensée & mépriſable.

Ma fureur a allumé un feu qui brûlera jusqu'au fond des enfers, elle dévorera la terre avec ses moindres herbes ; elle embrasera les montagnes jusques dans leur fondement.

Je les accablerai de maux, & j'épuiserai contre eux toutes les fléches de mon carquois.

La famine les consumera, & les oiseaux les déchireront par leurs morsures cruelles, (ou suivant une autre traduction : *Ils seront la pâture du charbon*, c'est-à-dire, d'une maladie brûlante, ils seront attaquez de *maladies douloureuses.*)

J'armerai contre eux les dents des bêtes farouches, & la fureur des reptiles venimeux.

L'épée les désolera au-dehors, & la fraieur au-dedans ; les jeunes hommes périront avec les jeunes filles ; les vieillards avec les enfans qui sont encore à la mammelle.

J'ai dit : Je les dispersérai dans tous les coins du monde ; je veux effacer leur mémoire de l'esprit des hommes.

Mais j'ai differé ma vengeance pour ne pas satisfaire la fureur des ennemis de mon peuple, de peur qu'ils ne s'élevent d'orgueïl, & ne disent : Ce n'est point le Seigneur, c'est nôtre main puissante qui a operé ces merveilles.

Ce peuple, (les nations infidéles) n'a point

AN. DU M. 4553. AVANT J. C. 1147.

de ſens ; il eſt dépourvû de conſeil : Ah ! s'ils avoient de la ſageſſe : Ah ! s'ils comprenoient ma conduite, & s'ils prévoioient à quoi tout ſe terminera !

Comment ſe peut-il faire qu'un homme en batte mille, & que deux en faſſent fuir dix mille ? N'eſt-ce pas à cauſe que leur Dieu les a vendus, & que le Seigneur les a livrez en proie à leurs ennemis ?

Car nôtre Dieu n'eſt point comme ces Dieux des idolâtres ; j'en prens pour juges nos ennemis mêmes.

Les vignes de ces peuples infideles, ſont des vignes de Sodome, des vignes du terrein de Gomorre : Leurs raiſins ſont des raiſins de fiel, & leurs grapes, des grapes d'amertume.

Leur vin eſt un fiel de dragons, & un venin d'aſpics, qui eſt incurable.

Tout ce que vous avez fait, n'eſt-il pas en réſerve chez moi, & ſcellé dans mes tréſors ?

La vengeance eſt à moi, & je leur rendrai en ſon tems ce qu'ils méritent : leurs pieds ne feront que de faux pas ; le jour de leur perte s'approche, & ſes momens avancent.

Le Seigneur jugera ſon peuple, & il vengera ſes ſerviteurs, lorſque leurs mains ſeront ſans force & ſans vigueur.

Alors ceux mêmes qui ſe ſeront le mieux cachez, & ceux qui ſe ſeront ſauvez du combat, n'échapperont point à ſa vengeance ; ils périront, ils ſeront détruits.

Et le Seigneur dira : Où ſont à préſent leurs Dieux en qui ils avoient mis leur confiance ? Ces Dieux dont ils mangeoient la graiſſe des victimes, & dont ils bûvoient le vin des ſacrifices ?

Qu'ils viennent préſentement vous ſecourir, & qu'ils vous protegent dans l'extrémité où vous êtes !

Conſiderez que je ſuis le ſeul Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre que moi. AN. DU M. 2553. AVANT J.C. 1447.

C'eſt moi qui fais mourir, & c'eſt moi qui fais vivre; c'eſt moi qui bleſſe, & c'eſt moi qui guérit, & nul ne peut ſe ſouſtraire à mon ſouverain pouvoir.

Je leverai ma main au ciel, & je dirai: Par ma vie & par mon éternité.

Si une fois j'éguiſe l'éclair de mon épée, ſi j'exerce la rigueur de mes jugemens.

Je tirerai vengeance de mes ennemis, & je leur rendrai ſelon leurs œuvres.

J'ennivrerai mes fléches de leur ſang, & mon épée ſe raſſaſiera de leur chair.

Mes armes ſeront teintes du ſang des morts, & je prendrai captifs les chefs de mes ennemis déſarmez & dépoüillez. (Ou, ſuivant une autre verſion): *Mes fléches ſeront ennivrées du ſang, du ſang des morts & des captifs; & mon épée ſera raſſaſiée de carnage, de la tête nuë & découverte de mes ennemis.*

Nations, loüez le peuple du Seigneur; parce qu'il vengera le ſang de ſes ſerviteurs.

Il tirera vengeance de leurs ennemis, & il ſera favorable au païs de ſon peuple.

Après que Moïſe eut ainſi parlé (*a*), il recommanda aux Iſraëlites d'apprendre par cœur ce Cantique, & de recommander à leurs enfans de le conſerver dans leur mémoire, afin qu'il leur ſervît de monument qui les contînt dans leur devoir. Et le même jour Dieu lui ordonna de monter ſur la montagne d'Abarim, ou de Nébo; de conſiderer de là tout le païs qui eſt au-delà du Jourdain, & après cela de ſe réunir à ſes peres dans le même lieu. Moïſe

(a) *Deut.* xxxii. 44. *& ſeq.*

AN. DU M. 1593. Avant J. C. 1447.

étant donc prêt d'aller rendre ſon eſprit à Dieu, donna ſa derniere bénédiction à ſon peuple; en diſant: Le Seigneur eſt venu de Sinaï [a], il s'eſt levé ſur nous de Séir; il a brillé de deſſus le mont de Pharan, accompagné d'un million de Saints; il portoit en ſa main une loi de feu; il a aimé ſon peuple; il le garde comme dans ſa main. Ceux qui ſont à ſes pieds comme ſes diſciples, recevront ſes inſtructions & ſa doctrine. La loi que Moïſe nous a donnée, ſera l'héritage de tout le peuple de Jacob. Dieu ſera le Roi d'Iſraël, & il raſſemblera les Princes & toutes les Tribus.

CHAP. L. Bénédictions que Moïſe donne aux Tribus d'Iſraël.

Que Ruben vive, & qu'il ne meure pas; mais qu'il ſoit en petit nombre.

Voici la bénédiction qu'il donna à Juda: Seigneur, écoutez la voix de Juda, & donnez-lui parmi ſon peuple, la part qui lui eſt deſtinée. Ses mains combattront pour Iſraël, & il ſera leur protecteur contre ceux qui l'attaqueront.

Il dit à Lévi: O Dieu, vôtre perfection & vôtre doctrine, (l'Urim & Thumim) ont été données à l'homme que vous vous êtes conſacré. Vous l'avez éprouvé dans le lieu nommé tentation, & vous l'avez jugé aux eaux de contradiction. Il fait alluſion à ce qui ſe paſſa à Cadés, lorſque Moïſe & Aaron aiant marqué de la défiance à la parole du Seigneur, furent condamnez à mourir ſans entrer dans la terre promiſe. Il continuë: Les Prêtres & les Lévites qui ont dit à leur pere & à leur mere; Je ne vous connois point; & à leurs freres: Je ne ſais qui vous êtes; & qui n'ont point épargné leurs propres enfans; ce ſont ceux-là

(a) *Deut.* XXXIII. 1. *& ſeq.*

qui ont exécuté vos paroles, & qui ont gardé vôtre alliance. Il veut marquer ce que firent les Lévites après l'adoration du veau d'or, en mettant à mort tout ce qu'ils rencontrerent dans le camp; & ce que fit Phinées dans l'affaire des Madianites, lorſqu'il tua Zambri & Coſbi d'un ſeul coup. Il ajoûte: Ce ſont ceux-là, Seigneur, qui offriront l'encens dans le tems de vôtre fureur, & qui mettront l'holocauſte ſur le feu de vôtre autel. Béniſſez ſa force, ô mon Dieu, & recevez les œuvres de ſes mains. Chargez à dos ſes ennemis, & que ſes adverſaires ſoient abattus ſans pouvoir ſe relever. AN. DU M. 2553. AVANT J.C. 1447.

Il dit à Benjamin: Le bien-aimé du Seigneur demeurera dans ſon partage avec aſſûrance: il y habitera ſoûtenu du Seigneur, qui le couvrira tous les jours de ſa vie, & qui le mettra à l'abri ſous ſes aîles.

Il dit auſſi à Joſeph: Que la terre de Joſeph ſoit remplie des bénédictions du Seigneur, des dons du ciel, de la roſée, & des ſources d'eau cachées ſous la terre, & des fruits produits par la vertu du ſoleil & de la lune. Qu'il ſoit comblé de toutes les productions des montagnes anciennes & des collines éternelles; en un mot, de tous les biens que produiſent les campagnes les plus fertiles. Que la bénédiction de celui qui a paru dans le buiſſon [*a*], vienne ſur la tête de Joſeph, ſur la tête de celui qui eſt le Nazir [*b*], le Chef, l'Intendant de ſes freres. [Dans la Cour des Rois d'Orient, le Nazir eſt un des premiers Officiers de la mai-

(a) Dieu même, ou ſon Ange qui apparut à Moïſe dans le buiſſon ardent. *Exod.* III. 2. 3.

(b) Voyez Gene. XLIX. 26.

An. du M. 2553. Avant J.C. 1447.

ſon du Prince.] Sa beauté égale celle du premier-né du taureau, ſes cornes ſont comme celles du Rhinoceros; il jettera en l'air les peuples juſqu'aux extrémitez de la terre, comme le taureau irrité jette en l'air avec ſes cornes tout ce qu'il rencontre. Telle ſera la valeur des troupes innombrables d'Ephraïm, & les millions d'hommes de Manaſſé. [Ephraïm & Manaſſé étoient fils de Joſeph.]

Voici la bénédiction qu'il donna à Zabulon & à Iſſachar : Réjoüiſſez-vous, Zabulon, dans vos voiages de mer, [dans vos navigations ;] & vous Iſſachar, dans vos tentes, dans vôtre demeure. Les fils d'Iſſachar appelleront les peuples ſur la montagne ſainte, & ils immoleront des victimes de juſtice. Ils ſucceront, comme le lait, les richeſſes de la mer, & les tréſors cachez dans le ſable. Il veut marquer, ou les métaux cachez dans le ſable, ou le ſable du fleuve de Bélus, dont on faiſoit du verre. Les tribus de Zabulon & d'Iſſachar étoient voiſines, fort près de la mer, & le fleuve Bélus étoit dans la tribu de Zabulon.

Il dit à Gad : Béni ſoit celui qui dilate Gad. Il s'eſt repoſé comme un lion, & il a ſaiſi l'épaule & la téte de ſa proie. [Moïſe par ces paroles veut marquer, ou la valeur de la tribu de Gad, ou la perſonne de Jephté, dont on parlera dans la ſuite, & qui étoit de cette tribu.] Il ajoûte : Gad : a choiſi ſon partage dans les premieres conquêtes d'Iſraël, & le légiſlateur lui a aſſigné ſa portion. En effet Moïſe donna aux tribus de Ruben & de Gad, les premieres terres que l'on conquit ſur les Amorrhéens au-delà du Jourdain. Gad a marché avec les Princes de ſon peuple, & a obſervé à l'égard d'Iſraël les loix du Seigneur, & les ordres qui lui avoient été donnez. Il veut dire que

cette tribu marcha à la tête des autres au paſſage du Jourdain, & leur aida à faire la conquête du païs de Canaan, ainſi que le Seigneur l'avoit ordonné. Moïſe parle de cela comme d'un évenement paſſé, à la maniere des Prophétes. AN. DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Moïſe dit à Dan : Dan eſt comme un jeune Lion, qui ſort du païs de Baſan, & qui va au loin chercher ſa proie. Il veut peut-être déſigner Samſon, qui étoit de cette tribu ; ou il prédit l'expédition des Danites qui allerent ſurprendre Laïs [*a*], qui étoit à l'autre extrémité du païs.

Voici la bénédiction qu'il donna à Nephtali : Nephtali vivra dans l'abondance de tous biens ; il ſera comblé des bénédictions du Seigneur ; il poſſédera la mer & le midi ; c'eſt-à-dire, la mer de Généſareth ; qui étoit au midi de ſon partage.

Il dit à Aſer : Qu'Aſer ſoit béni dans ſa belle & nombreuſe poſtérité ; qu'il ſoit agréable à ſes freres, & qu'il lave ſes pieds dans l'huile. Sa chauſſure ſera de fer & d'airain ; [ou, ſuivant une autre verſion, vos barres ſeront de fer & d'airain,] & vôtre réputation durera autant que vos jours ; ou vôtre force égalera le nombre de vos jours ; ou bien, les jours de vôtre vieilleſſe ſeront comme ceux de vôtre jeuneſſe.

CHAP. LI. Bénédiction ou éloge de tout Iſraël.

Après cela Moïſe ravi en Dieu, commença à faire l'éloge d'Iſraël, & de donner des bénédictions à tout le peuple enſemble. Il n'y a point de Dieu comme celui d'Iſraël, dit-il ; vôtre protecteur ; Iſraël eſt celui qui eſt porté ſur les cieux comme ſur ſon char, & les nuës

(*a*) *Judic.* XVIII.

AN. DU M. 2553. Avant J.C. 1447.

lui ſervent de trône ; ſa demeure eſt au plus haut des cieux, & il fait ſentir ſur la terre les effets de ſon bras éternel. Il fera fuir devant vous vos ennemis, & il leur dira : Soiez réduits en pouſſiere. Iſraël habitera ſeul dans une parfaite aſſûrance dans ſon païs. L'œil de Jacob verra ſa terre pleine de bled & de vin ; & les cieux ſeront obſcurcis par l'abondance de la roſée. Que tu es heureux, ô Iſraël ! qui eſt ſemblable à toi, ô peuple, qui trouve ton ſalut dans le Seigneur ? Il te ſert de bouclier pour te défendre, & d'épée pour te donner une glorieuſe victoire. Tes ennemis s'éleveront contre toi ; mais tu leur mettras le pied ſur la gorge. Ce ſont là les dernieres paroles, & comme le teſtament de Moïſe.

Mort de Moïſe.

Après que Moïſe eut ainſi parlé au peuple, il monta de la plaine de Moab (*a*) où le peuple étoit campé, au ſommet du mont Nébo ou Phaſga, & le Seigneur lui fit voir tout le païs, qui étoit au-delà du Jourdain. Après cela il mourut, ſelon l'ordre du Seigneur, & le Seigneur l'enterra dans une vallée du païs de Moab, vis-à-vis Phogor, & nul homme juſqu'aujourd'hui n'a connu le lieu où il a été enſeveli. Voilà tout ce que l'Hiſtorien ſacré en dit : Il avoit alors ſix-vingt ans (*b*) ; ſa vûë n'avoit point baiſſé, & ſes dents n'avoient point été ébranlées. Quelques anciens Peres (*c*) & quelques Juifs (*d*) ont cru que Moïſe n'étoit pas mort, mais qu'il étoit monté au ciel com-

(a) *Deut.* XXXIV.
(b) An du monde 2553.
(c) *Vide Ambroſ. l.* 1. *de Cain & Abel. c.* 2. *n.* 8. *Hilar. in Mat.* XX. *n.* 10. *Iſidor. de vita & morte SS. c.* 25. *Rupert. in Deut. l.* 2. *c.* 22.
(d) *Vide Cald. in Pſal.* LXVIII. *& in Cant. l.* 5. *alii.*

me Elie, tout vivant. Joſeph (*a*) dit que le Légiſlateur étant allé ſur la montagne avec Eléazar & Joſué, comme il les embraſſoit, & leur diſoit le dernier adieu, une nuée l'enveloppa, & l'emporta dans une certaine vallée. Joſeph ajoûte : Il écrivit lui-même dans les livres ſacrez qu'il étoit mort, de peur que l'on ne s'avisât de dire qu'il étoit allé à Dieu tout vivant. Les Hébreux dans le livre intitulé, l'Aſſomption de Moïſe (*b*), racontent que le dernier moment de la vie de ce grand homme étant arrivé, il pria le Seigneur de ne le point livrer à l'Ange de mort ; le Seigneur écouta ſa priere, & vint lui-même avec ſes Anges retirer ſon ame, & enſevelir ſon corps. Dieu retira ſon ame par ſon baiſer, & les Anges Michel, Gabriel & Zingiel préparerent tout ce qui étoit néceſſaire pour ſa ſépulture.

AN. DU M. 2553. AVANT J. C. 1447.

C'eſt apparemment de ce livre apocryphe que ſaint Jude (*c*) avoit tiré une circonſtance que nous liſons dans ſon Epître, qui eſt que, *ſaint Michel diſputant avec le démon pour le corps de Moïſe, cet Archange n'oſa le condamner avec exécration, mais il ſe contenta de lui dire : Que le Seigneur te commande.* On croit que ſatan vouloit avoir le corps de Moïſe, & le faire enterrer dans un lieu connu ; afin d'engager les Iſraëlites à lui rendre des honneurs ſuperſtitieux ; & que ſaint Michel s'y oppoſoit par un zéle digne de ſa qualité de chef & de conducteur du peuple de Dieu. Ce qui eſt certain & avoüé de tout le monde, c'eſt que jamais on n'a pû ſçavoir où étoit le corps de Moï-

(a) *Joſeph. antiq. l. 4. c. 9.*

(b) Voyez cet ouvrage publié par M. Gaulmin à Paris en 1629.

(c) *Judæ. ℣. 9.*

Av. DU M. 2553. Avant J.C. 1447.

ſe; car ceux qui ont prétendu en 1655. avoir trouvé ſon tombeau (*a*), en racontent l'hiſtoire d'une maniere ſi mal concertée, qu'il n'eſt perſonne qui n'en voie l'abſurdité, pour peu qu'il l'examine. On peut voir nôtre diſſertation ſur la mort & la ſépulture de Moïſe (*b*).

Moïſe mourut, ſelon les Juifs, le ſeptiéme jour du mois Adar, qui eſt le douziéme de l'année ſainte; Joſeph & Uſſerius placent ſa mort au premier jour du même mois, ce qui revient mieux à la chronologie que nous ſuivons. Le peuple demeura un mois dans le même campement, & fut pendant trente jours dans le deüil pour ce légiſlateur, dont les livres ſaints font l'éloge en une infinité d'endroits. Il ne s'éleva plus après Moïſe dans Iſraël (*c*) de Prophéte ſemblable à lui, que le Seigneur connût face à face, ni qui opérât des miracles, comme en avoit opéré Moïſe dans l'Egypte aux yeux de Pharaon & de tous ſes ſerviteurs, ni qui agît avec autant d'autorité & de pouvoir (*d*), ni enfin qui fît des œuvres auſſi grandes & auſſi merveilleuſes aux yeux de tout Iſraël. Moïſe fut aimé de Dieu & des hommes, dit Jeſus, fils de Sirach (*e*); & ſa mémoire eſt en bénédiction. Le Seigneur lui a donné une gloire pareille à celle des Saints, & des anciens Patriarches; il l'a rendu grand & redoutable à ſes ennemis. Moïſe a fait des prodiges, & a ſçû arrêter la puiſſance des Magiciens de Pharaon, qui vouloient imiter ſes merveilles. Dieu l'a élevé en honneur devant les Rois; il lui a dicté ſes ordonnances de-

(a) *Horvius, hiſt. Eccleſ. Bartolocci, t. 3. pag. 590.*

(b) A la tête des Epîtres canon.

(c) *Deut.* XXXIV. 10. 11. 12.

(d) *Eccli.* XLV. 1. 2. *& ſeq.*

(e) *Joſué* 1. 1, *& ſeq.*

vant tout Iſraël, & lui a fait voir une partie de ſa gloire ; il lui a accordé les dons de la fidelité & de la douceur ; il l'a choiſi d'entre tous les hommes pour le ſervir. Dieu a écouté ſa voix, & l'a fait entrer dans la nuée ; il lui a confié la loi de vie & de lumiere, pour enſeigner ſon alliance à Jacob, & ſes ordonnances à Iſraël. AN. DU M. 2553. AVANT J. C. 1447.

Les Hébreux (*a*) attribuent à Moïſe l'invention des lettres de la langue Hébraïque, & de pluſieurs autres ſciences. Les Samaritains le croient auteur d'un livre de prieres, qui étoit en uſage chez leurs ancêtres. On lui donne auſſi un livre intitulé (*b*), *la fontaine de la ſageſſe*, & quelques Pſeaumes, comme le quatre-vingt-neuviéme, qui a pour titre : *Oraiſon de Moïſe l'homme de Dieu.* On cite auſſi une *Apocalypſe de Moïſe*, & un livre intitulé, *La petite Geneſe.* Ces deux derniers ſont quelquefois confondus enſemble. Zonare, Syncelle, Cedrene, Glycas, en rapportent pluſieurs fragmens, & ſaint Jerôme (*c*), qui en cite quelques endroits, fait voir que de ſon tems, on l'avoit en Hébreu. Les hérétiques Séthiens avoient auſſi un livre intitulé, le Teſtament de Moïſe, & un autre ſous le nom de Diſcours myſtiques de Moïſe. Mais tous ces ouvrages ſont preſque entierement tombez dans le mépris & dans l'oubli, & ils n'ont jamais été d'aucune autorité dans l'Egliſe.

(a) *Syncell. ex parva Geneſi. Petr. Crinit. De honeſta diſcipl. l.* 17. *c.* 1. *Clem. Alex. ex Eupolemo. l.* 1. *Stromat. Iſidor. Hiſp. l.* 1. *Orig. c.* 3.

(b) *Rab. Schabtai Strimer.*

(c) *Hieronym. ep.* 127. *ad ſabicl. manſ.* 18. *& manſ.* 24.

Fin du premier Volume.

BIBLIOTECA NACIONAL

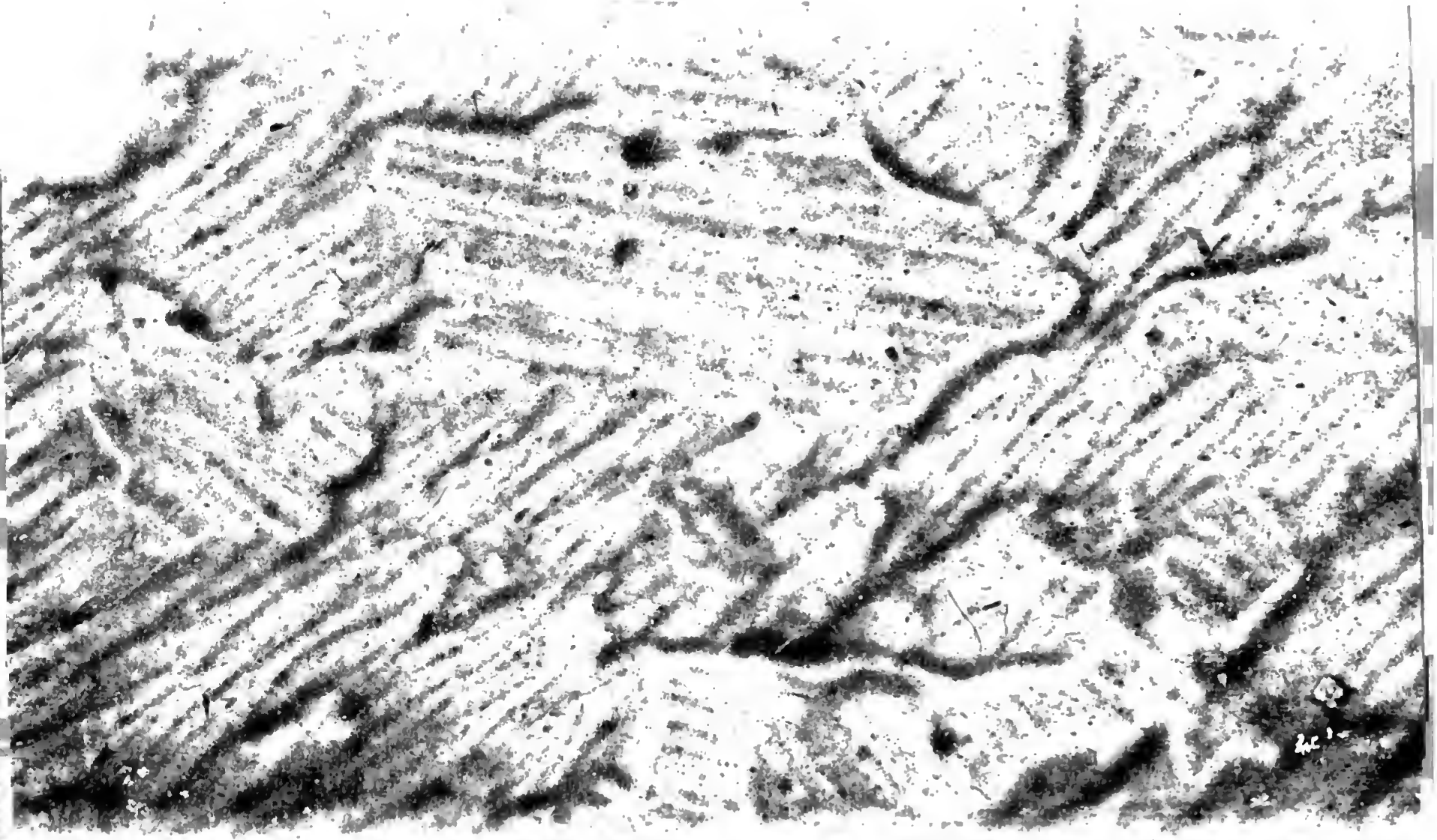

Digitized by Google